This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PA
85
.B

VIE
D'ERASME,

DANS LAQUELLE ON trouvera l'Hiſtoire de pluſieurs Hommes célébres avec leſquels il a été en liaiſon, l'Analyſe critique de ſes Ouvrages, & l'Examen impartial de ſes ſentimens en matiére de Religion:

Par M. DE BURIGNI, *de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.*

TOME SECOND.

Nomen Eraſmi nunquam peribit.
Joannes Colletus, Epiſt. 12. L. 2

A PARIS,
Chez DE BURE l'aîné, Quai des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel, à S. Paul.

M. DCC. LVII.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

libr:
Thorp
12-8-25
12554

VIE D'ERASME.

LIVRE QUATRIEME,

Qui contient ſon Hiſtoire entant qu'elle eſt liée avec celle de Luther & avec le Luthéraniſme.

DANS le tems que l'on commença à parler de Luther, il n'y avoit point de Savant qui eût une ſi grande réputation qu'Eraſme dans le monde, ni autant de conſidération que lui. Ce n'eſt pas qu'il n'eût beaucoup de jaloux & quelques ennemis, dont la haine étoit d'autant plus violente, que la Religion en étoit ou la cauſe ou le prétexte. Les Moines & quelques Théologiens ſe déclarerent hautement con-

tre lui, pour se venger de ses railleries, & du mépris qu'il témoignoit trop indiscrétement de la Scholastique; ils l'accuserent d'erreur dans les matieres les plus importantes, de blâmer des observances autorisées par l'Eglise, & de mêler des plaisanteries déplacées avec ce qu'il y avoit de plus sérieux dans la Religion.

Ces reproches n'étoient pas sans fondement; mais comme les gens équitables étoient persuadés avec raison, qu'Erasme n'avoit dessein que d'attaquer les abus, ils avoient pris le parti de rire avec lui, & sans l'approuver en tout, ils ne lui faisoient pas un grand crime de ses imprudences. C'est ce qui est démontré par les témoignages publics d'estime que lui donnoient en toute occasion les Papes, les Cardinaux, les Evêques, les Princes, les Savans, en un mot tout ce qu'il y avoit de plus distingué en ce tems-là.

Dans ces circonstances, Luther publia ces fameuses Théses, qui peuvent être regardées comme le prélude d'une des révolutions les plus singuliéres dont il soit fait mention dans l'Histoire.

Il ne faut pas s'imaginer que ce No-

vateur affichât d'abord ſa révolte contre l'Egliſe Romaine : il n'attaqua dans le commencement que les abus inſoutenables que l'on faiſoit de la doctrine des Indulgences ; & il paroiſſoit ſi éloigné de vouloir combattre le fond du Dogme reçu dans l'Egliſe, que, comme l'a remarqué M. Boſſuet (*a*), parmi ſes propoſitions, *il y en a une couchée en ces termes : Si quelqu'un nie la verité des Indulgences du Pape, qu'il ſoit Anathême.* Il attendoit dans ces premiers tems avec reſpect (*b*) le Jugement de l'Egliſe, juſqu'à déclarer en termes exprès, que s'il ne s'en tenoit à ſa déciſion, il conſentoit d'être traité comme hérétique. Il écrivoit le Dimanche de la Trinité 1518. au Pape Léon X. (*c*) : » J'écouterai vo- » tre voix comme celle de J. Chriſt. » Bien-plus, il s'en rapportoit à la déciſion des Univerſités de Baſle, de Fribourg & de Louvain : un peu après il y ajouta celle de Paris ; & il n'y avoit dans l'Eglige aucun Tribunal qu'il ne voulût reconnoître. Il condamnoit les Bohémiens qui s'étoient ſéparés de la Communion des Catholiques ; & il proteſtoit qu'il ne lui arriveroit jamais de tomber dans un ſemblable Schiſme. Dans ſon Acte d'appel du

(*a*) Variat. L. 1. n. 6.

(*b*) N. 20.

(*c*) *Rainaldus, ad an.* 1517. *n.* 75. *Maurus, p.* 17. *&* 18. *de Pontificiis Leonis X. proceſſum adverſus Lutherum improbantibus.*

28 Novembre 1518. il perſiſteà dire (a) qu'il ne prétendoit ni douter de la primauté & de l'autorité du Saint Siége, ni rien dire qui fût contraire *à la puiſſance du Pape bien aviſé & bien inſtruit.* Le 3 Mars 1519. il écrivoit encore à Léon X (b) qu'il ne prétendoit en aucune ſorte toucher à ſa puiſſance, ni à celle de l'Egliſe Romaine; & Melancton bien inſtruit des ſentimens de ſon Maître, écrivoit l'an 1519. (c) que Luther reſpectoit & ſoutenoit l'autorité du Pape : *Lutherus Œcumenici Pontificis autoritatem veneratur ac tuetur.*

(a) N. 23. *Raynaldus, an.* 1518. *n.* 103. 104. 108.

(b) *Raynaldus, an.* 1519. *n.* 35.

(c) *Epiſt.* 106. *L.* 1. *p.* 130.

Le Cardinal Pallavicin qui convient de ces faits, avoue (d) que Luther, au milieu de propoſitions fauſſes & téméraires, avançoit pluſieurs verités : *Si contenevano molte verita*; que ce qu'il hazardoit dans ce commencement, étoit plutôt par forme de doute qu'en affirmant; & qu'il ſe ſoumettoit au Jugement de l'Egliſe (1). Ces diſpoſitions de Luther qui ſe prouvent par ſes Ouvrages, & dont les Catholiques & les Proteſtans conviennent (e).

(d) L. 1. c. 4. t. 1. p. 94.

(e) *Sechendorf, L.* 1. *S.* 13. *n.* 20. *p.* 33. Du Boulai, *Hiſt. Univerſ. Pariſ. t.* 6. *p.* 107.

(1) *Dicea per che egli nulla affertamente, ma ſolo per modo di dubitare; & che in tutto ſoggiacerebbe al giudicio della Chieſa.* C. 5.

rendoient sa cause moins odieuse ; mais ce qui prévenoit pour lui, c'étoit l'abus de la doctrine des Indulgences, & les procédés scandaleux des Collecteurs.

Ceux qui tiroient profit de la vente des Indulgences, avançoient des propositions si outrées, que la Faculté de Paris si opposée aux nouvautés crut devoir condamner (*a*) le 6. Mai 1518. comme fausse, scandaleuse & téméraire, la proposition suivante : » Quiconque met au tronc de la Croisade » un teston ou la valeur, pour une ame » étant en Purgatoire, il délivre ladite » ame incontinent ; & s'en va infailli- » blement ladite ame aussi-tôt en Pa- » radis. *Itaque* en baillant dix testons » pour dix ames voire mille testons » pour mille ames, elles s'en vont in- » continent & sans doute en Paradis. »

(*a*) D'Argentré, *Collec. judic t.* 1. *p.* 355.

Erasme a observé (*b*) que l'article des Indulgences avoit été un de ceux qui avoient le moins déplu dans la doctrine de Luther ; aussi la Faculté de Paris crut ne devoir pas en parler dans la censure qu'elle fit contre ce Novateur.

(*b*) Réponse au Prince de Carpi.

Les excès des Collecteurs étoient portés à un si haut point de scandale, que les Ecrivains Catholiques même

les plus zelés n'ont pû s'empêcher d'en témoigner une extrême indignation.

» La cauſe des déclamations de Lu-
L. 13. » ther, dit Guichardin (*a*), fut l'in-
14. » digne abus que Léon X. fit de l'au-
» torité Pontificale. Pluſieurs de ces
» Négocians ſpirituels en vinrent juſ-
» qu'à donner à vil prix, & à jouer
» dans les cabarets le pouvoir de dé-
» livrer les ames du Purgatoire. Léon
» eut la foibleſſe de donner à Mag-
» delaine ſa ſœur, veuve de Franciſ-
» co Cibo, une partie des exactions
» qui devoient ſe faire à l'ombre des
» Indulgences. Luther, ajoute-t-il,
» déclama peut-être avec raiſon contre
» les abus : Léon ne ſut pas employer
» les moyens propres à étouffer ce mal
» dans ſa naiſſance. « Florimond de Rémond, incapable de rien avancer qui pût faire la moindre peine aux oreilles les plus délicates, parle de même (*b*) : » Confeſſons franche-
Naiſſance l'Hé-
e, L. 1.
. n. 4.
» ment, dit-il, que ce n'étoit pas ſans
» raiſon que Luther s'ébranloit contre
» les vices de ceux qui avoient le gou-
» vernement des ames. « Il cite pour le prouver le témoignage de Guichardin, & d'un autre Auteur Catholique du tems, dont voici les propres ter-
N. 5. » mes (*c*) : » O bon Dieu, qui pour-

» roit narrer les méchancetés, qui ſous » prétexte de ces Indulgences ſe com- » mettent par ces Queſteurs infâmes, » & par ceux qui penſent les gagner! » On ne peut nier, continue Flori- » mond, qu'il n'y eût de l'abus, de » l'ordure & de la vilenie en ces ava- » res Queſteurs, leſquels amaſſant par » ce moyen pluſieurs ſommes nota- » bles, faiſoient profit de l'innocence » groſſiere du peuple. L'avarice de » ces méchans ſacriléges fut le pre- » mier ſujet de l'héréſie de Luther. »

Le Pere Maimbourg, après être convenu des abus commis par les Queſteurs (*a*) ajoute, qu'ils ont été rapportés par trop de célébres Auteurs, & en tant de Langues différentes, Latine, Françoiſe, Italienne, Allemande, pour pouvoir être ſupprimés par un Hiſtorien.

(*a*) L. 1. c. 6. Hiſt. du Luther.

Les Miniſtres même de Léon X. étoient indignés avec les Fideles des ſcandales cauſés par les Prédicateurs des Indulgences. Beaucaire avoue (*b*) qu'ils alloient dans les cabarets s'enivrer, & jouer l'argent qu'ils avoient amaſſé. L'Internonce Miltius fit des reproches ſi amers (*c*) de ſa mauvaiſe conduite à Jean Tetzel Dominicain, Inquiſiteur en Allemagne, &

(*b*) *Belcar. n.* 101.

(*c*) *Rainaldus, a.* 1518. *n.* 99. *&* 100.

le premier Commiſſaire des Indulgences, qu'il en mourut d'inquiétude & de chagrin.

Ce qui contribua encore beaucoup aux ſuccès de Luther, c'eſt qu'on ſe flattoit que ſes vivacités pourroient bien occaſionner la réformation dans l'Egliſe, que les gens de bien ſouhaitoient avec beaucoup de paſſion. Eraſme repréſente exactement les circonſtances où l'Egliſe ſe trouvoit pour lors, dans une Lettre du 10 Mai 1521. (a) » Pluſieurs des Auteurs mo-» dernes du plus grand nom ont déſiré, » dit-il, la réformation de la Diſcipline » Eccléſiaſtique. L'étude de l'Ecriture » étoit tombée avec la pureté des » mœurs : on ne faiſoit uſage des ſain-» tes Ecritures que pour favoriſer la » cupidité ; & la crédulité du Peuple » tournoit au profit de quelques-uns : » les gens de bien à qui la gloire de Je-» ſus-Chriſt étoit ce qu'il y avoit de » plus cher, en gémiſſoient. C'eſt ce » qui a fait que Luther dans le com-» mencement a eu autant d'approba-» tion, que jamais aucun mortel en a » eu dans les ſiécles précédens, parce » que comme l'on croit facilement ce » que l'on déſire ardemment, on s'i-» maginoit qu'il s'élevoit un homme, » qui détaché des choſes de ce mon-

(a) *Epiſt.* 18. *L.* 17.

» de, pouvoit apporter quelque re-
» mede à de ſi grands maux. Je n'en
» déſeſperois pas, juſqu'à ce qu'ayant
» parcouru les premiers Livres de Lu-
» ther, je craignis que cette diſpute
» ne dégénerât en tumulte, & ne trou-
» blât l'Univers. Cette Tragédie,
» écrit-il à un Evêque (*a*), avoit (*a*) Ep.
» été d'abord reçue avec un très- 108. L.
» grand applaudiſſement, & preſque
» général; mais elle a fini par la rage
» & par la fureur. »

Cælius Calcagninus qui écrivit ſur le Libre Arbitre contre Luther, & dont Eraſme fit imprimer l'Ouvrage (*b*), penſoit de même que lui ſur l'approbation qu'avoient eu les premieres (*b*) Ep. 25. L.
Déclamations de ce prétendu Réformateur. » Cet homme, diſoit-il (*c*), (*c*) Ep.
» s'étoit acquis dans les commencemens 54. L.
» une grande conſidération, parce
» qu'il avoit attaqué avec une intrépi-
» dité qui alloit juſqu'à l'effronterie,
» les mœurs de notre ſiécle; il n'épar-
» gnoit ni les Cardinaux, ni la Ma-
» jeſté même du Souverain Pontife.
» Cette hardieſſe tenoit pluſieurs en
» ſuſpens. On s'imaginoit que l'amour
» de la vertu, de la verité, & le dé-
» ſir d'être utile au Genre humain
» le faiſoit agir. Il conſervoit encore

» de la modeſtie dans ſes mœurs ; il
» paroiſſoit fort éloigné de vouloir
» défendre avec opiniâtreté ſes ſenti-
» mens, qui pour lors étoient bien
» éloignés de ces paradoxes monſ-
» trueux qu'il a depuis hazardés ; il les
» ſoumettoit au jugement des gens de
» bien & à la déciſion de l'Egliſe Ca-
» tholique. Je l'avouerai ; cet homme
» m'avoit preſque impoſé : je m'étois
» mis dans l'eſprit qu'il étoit homme
» de bien ; qu'il pouvoit être dans l'er-
» reur, mais qu'il n'avoit point en-
» vie de tromper ; qu'il reprenoit feu-
» lement avec trop d'ardeur des mœurs
» d'ailleurs très-répréhenſibles. »

Il y avoit déja long-tems qu'on déſiroit la réformation de la Diſcipline Eccléſiaſtique ; M. Boſſuet le prouve dans le commencement de l'Hiſtoire des Variations : nous ajouterons quelques preuves de ce fait à celles qu'on trouve dans l'Ouvrage de ce grand homme. Dans le quatorziéme ſiécle, Humbert Général des Dominicains fit un Ouvrage ſur les matiéres qui devoient être traitées dans le Concile Général de Lyon (1). La troiſiéme

(1) Cet Ouvrage eſt dans la Bibliothéque du Vatican : les Peres Mabillon & Maſ-

partie rouloit ſur les abus qui ſont dans l'Egliſe, & qui méritent d'être réformés. La néceſſité de les réformer fut une des cauſes de la convocation du Concile de Latran tenu au commencement du ſeiziéme ſiécle : Pic François de la Mirande compoſa dans ce tems-là un Diſcours (*a*) ſur la Réformation des mœurs, où il eſt dit en termes exprès, que la plûpart des Prélats qui doivent être la lumiere du monde, éclairer les Peuples par leur doctrine, & l'édifier par leur piété, n'ont preſque plus ni religion, ni pudeur, ni modeſtie ; que la piété eſt preſque dégenerée en ſuperſtition ; que le ſoin des Egliſes eſt commis à des Ouvriers déreglés ; que la Bergerie du Bon Paſteur eſt entre les mains des faux-Paſteurs ; enfin que l'on fait un trafic honteux des choſes ſaintes.

(*a*) Voyez-en l'Extrait dans la continuation de M. Fleuri, L. 125. n. 4. t. 25. p. 449.

C'eſt ainſi que parloient ce qu'il y avoit de plus pieux & de plus éclairé dans l'Egliſe, ceux-mêmes ſur l'attachement deſquels l'Egliſe de Rome avoit le plus de droit de compter. Le

ſuet l'ont eu ; ce dernier l'a communiqué à l'Auteur des Ecrivains de l'Ordre de S. Dominique. Il y en a un Extrait dans la Bibliothéque du P. Echard, t. 1. p. 146.

Cardinal Campege, dans le Traité qu'il fit pour remédier aux abus (*a*), eſt convenu que Luther devoit ſes ſuccès à la corruption des mœurs du Clergé, & au mépris qu'il faiſoit des regles de la Diſcipline Eccléſiaſtique. Le ſage Sadolet (*b*) écrivant au Cardinal Gaſpard Contarini, avoue que le corps de la République Chrétienne étoit malade, d'une maladie à laquelle les remedes que l'on employoit ne ſuffiſoient pas. Antoine Florebellus ami de ce digne Prélat, dans un Traité de l'Autorité de l'Egliſe qui lui eſt adreſſé, (*c*) dit en propres termes : » Il faut » l'avouer en pleurant ; la conduite vi- » cieuſe d'un grand nombre d'Eccléſiaſtiques eſt cauſe que l'Ordre entier a une fort mauvaiſe réputation, » & que l'on croit qu'il manque à ſon » devoir & à ſa dignité. » Enfin Florimond de Remond eſt convenu (*d*) que lorſque Luther parut, ce n'étoit qu'orgueil & diſſolution dans tous les Ordres. Le Concile de Trente fut aſſemblé en partie pour les réformer.

(*a*) *Faſciculus rerum expet. & f. 1. p. 423.*

(*b*) *Epiſt. Sad.* 10. 9e. Livre, *& Epiſt.* 13. *L.* 14.

(*c*) P. 817. dans les Œuvres de Sadolet.

(*d*) Naiſſ. de l'Héreſie, L. 1. c. 8. n. 5.

Si les membres étoient corrompus, le Chef ne l'étoit pas moins. » Dès le » tems du Concile de Vienne, dit M. » Boſſuet (*e*), un grand Evêque (*f*) » chargé par le Pape de préparer les

(*e*) Variat. L. 1. n. 1.

(*f*) Durand, Evêque de Mende.

» matiéres qui devoient y être trai-
» tées, mit pour fondement de l'ou-
» vrage de cette ſainte Aſſemblée,
» qu'il y falloit réformer l'Egliſe dans
» le Chef & dans les membres. » Le grand Schiſme arrivé un peu après mit plus que jamais cette parole à la bouche, non-ſeulement des Docteurs particuliers, d'un Gerſon, d'un Pierre Dailly, des autres Grands hommes de ce tems-là, mais encore des Conciles; & tout en eſt plein dans le Concile de Piſe & dans le Concile de Conſtance. On ſçait ce qui arriva dans le Concile de Baſle, où la réformation fut malheureuſement éludée. Les abus ne firent encore qu'augmenter depuis; & enfin ils devinrent ſi crians, qu'à Rome même où il y avoit tant de gens qui en tiroient du profit, on demandoit hautement qu'ils fuſſent réformés.

Quelques années avant la naiſſance d'Eraſme, l'an 1458. dans le Conclave où Pie II. fut élu, les Cardinaux (*a*) avant l'Election ſignerent un Compromis, par lequel celui qui devoit être Pape s'engageoit à faire tout ce qui dépendroit de lui pour réformer la Cour de Rome. Il n'en fut rien fait; & quelque tems après les Papes eux-

(*a*) *Rainaldus, an* 1458. *n.*

poſer un Diſtique, dans lequel il diſoit que c'étoit avec raiſon qu'on le traitoit de pere (1). Alexandre VI. lui ſuccéda l'onziéme Août 1492. Le nommer, c'eſt rappeller un ſouvenir qui excite l'horreur & l'indignation. Avant ſon exaltation (*a*) il étoit connu pour le plus débauché de tous les hommes ; il entretenoit publiquement Vanozia, dont il eut pluſieurs enfans : le Pape Pie II. lui fit publiquement des réprimandes ſur ſa mauvaiſe conduite. Elle ne l'empêcha point de parvenir au Souverain Pontificat, parce qu'il eut la précaution de s'aſſurer les voix des Cardinaux par des préſens & par des promeſſes, & que d'ailleurs le plus grand nombre, de l'aveu des Auteurs Ultramontains, ne valoit pas mieux que lui. Ils en furent punis par lui-même : les uns furent exilés, les autres mis en priſon ; enfin ils éprouverent tous ſon ingratitude, dit Raphaël de Volterre.

(*a*) *Ra naldus*, 1492. *n.* 1 & 26.

Guichardin prétend (*b*) que ce fut Alexandre VI. qui le premier des Pa-

(*b*) L. 1. 7.

(1) *Octo Nocens pueros genuit, totidemque puellas :*
Hunc meritò poterit dicere Roma patrem.

Baile, art. Innocent VIII. note *d*.

pes ne rougit point d'appeller ſes bâtards du nom de fils, & de les reconnoître en cette qualité à la face du monde entier. Ses Prédeceſſeurs, pour cacher au moins une partie de leur honte, avoient fait paſſer leurs enfans pour leurs neveux. On put juger dès le commencement de ſon Pontificat, combien il ſeroit occupé de ſa famille: car le même jour qu'il fut couronné (*a*), il érigea Valence ſa Patrie en Archevêché, & il en nomma Archevêque le fameux Ceſar Borgia, qu'il fit auſſi Evêque de Pampelune; & l'année ſuivante (*b*) il le fit Cardinal, ce que Mariana n'a pû rapporter ſans témoigner ſon indignation, en s'écriant: » Sans doute que l'on vit gémir le » monde Chrétien, en apprenant des » mœurs ſi corrompues & une ſi grande » méchanceté. » Ce fut le premier des Papes, & ſans doute le ſeul, qui fit des Traités avec les Turcs; il envoya George Baſard au Sultan Bajazeth. Nous avons (*c*) les inſtructions qu'il donna à ſon Nonce, avec les réponſes que lui fit le Sultan. Alexandre croyoit que cette négociation ſeroit ſecrette; mais Baſard fut arrêté par Jean de la Rouere Préfet de Rome, frere du Cardinal de la Rouere ennemi

(*a*) *Raynaldus, n.* 29.

(*b*) *Raynaldus, an.* 1493. *n.* 33.

(*c*) Voyez preuves & obſervations du 7e. Livre des Mémoires de Commines.

déclaré d'Alexandre, qui fut Pape après lui ſous le nom de Jules II. & par ce moyen les inſtructions de ce Nonce à Conſtantinople devinrent publiques. On y liſoit, que le Pape eſpéroit que la bonne amitié qu'il avoit pour le Grand-Seigneur, l'engageroit à le ſecourir contre le Roi de France. Il demandoit à Bajazeth quarante mille ducats & ſes bons offices, pour qu'il obligeât les Vénitiens à le ſecourir contre la France; de ſon côté il s'engageoit à empêcher que le Roi de Hongrie n'attaquât les Etats des Turcs.

Bajazeth en conſéquence des inſtances d'Alexandre, envoya un Miniſtre à Veniſe, & un au Pape. Nous voyons dans une Lettre de ce Sultan, qu'il s'intéreſſoit pour faire obtenir un Chapeau de Cardinal à Nicolas Cibo, Archevêque d'Arles; qu'il avoit déja écrit en ſa faveur à Innocent VIII. qui ſur la recommandation du Grand-Seigneur avoit déſigné ce même Nicolas Cibo pour lui donner dans la premiere Promotion le Chapeau de Cardinal. Ainſi tandis que les Turcs étoient l'effroi de tous les Chrétiens, qu'il n'étoit queſtion que de Croiſades contr'eux, qu'Alexandre VI. même

en public paroiſſoit (*a*) vouloir réunir contr'eux tous les Fidelles, dans le deſſein d'empêcher la deſtruction du Chriſtianiſme qui faiſoit l'objet des déſirs de ces Barbares, cet indigne Pontife entretenoit des intelligences ſecrettes avec ces ennemis du Nom Chrétien; & cette liaiſon impie tendoit à faire une ligue contre le Roi très-Chrétien.

(*a*) *Raynaldus, an.* 1493. *n.* 6. *an.* 1500. *p.* 13.

Cependant la vie déſordonnée que le Pape menoit, cauſoit un tel ſcandale dans l'Europe, que les Rois d'Eſpagne & de Portugal lui envoyerent une Ambaſſade, pour lui repréſenter les inconvéniens qui réſultoient pour la Religion de la mauvaiſe réputation où étoit l'Egliſe de Rome. Gonſalve le Grand Capitaine (*b*) oſa faire répri-mande à Alexandre VI. ſur la diſſolution de ſes mœurs: Savonarole ne craignit pas (*c*) de reprendre publiquement les abus de la Cour de Rome; ſon zèle eut pour récompenſe une mort ignominieuſe.

(*b*) *Raynaldus, an.* 1497. *n.* 2.

(*c*) *Raynaldus, an.* 1498. *n.* 20.

Alexandre avoit deux fils, le Duc de Gandie & Céſar Borgia. Ils avoient tous deux de l'amour pour Lucrece leur ſœur, qui étoit auſſi accuſée d'avoir des complaiſances criminelles pour ſon pere. Céſar Borgia irrité de

ce que Lucrece aimoit mieux le Duc de Gandie que lui, l'aſſaſſina. Cette mort (*a*) pénétra de douleur Alexandre : il rentra en lui même ; il aſſembla le Conſiſtoire, dans lequel après être convenu qu'il n'avoit pas vécu convenablement, il déclara dans les termes les plus forts qu'il vouloit changer de vie. Il établit une Congrégation de ſix Cardinaux, pour travailler de concert avec lui à réformer les déſordres de ſa Cour ; mais dès qu'il fut conſolé de la mort de ſon fils, il retourna bien-tôt après à ſa premiere vie. Cet odieux Pontife eut une fin digne de lui (*b*) ; il fut empoiſonné d'un vin qu'il avoit fait préparer pour faire mourir le Cardinal Cornetto, dont il vouloit avoir la ſucceſſion. Pie III. qui lui ſuccéda, déclara publiquement qu'il vouloit réformer la Cour Romaine ; mais il mourut dans ces bonnes diſpoſitions, n'ayant pas occupé un mois entier le ſiege de Saint Pierre.

(*a*) *Raynaldus, an.* 1497. *n.* 5. Guichardin, L. 1. *n.* 47.

(*b*) *Raynaldus, an.* 1503. *n.* 10.

La mort d'Alexandre avoit cauſé à Rome la plus grande joie ; tout le monde accouroit en foule à l'Egliſe de S. Pierre pour y voir ſon cadavre. » On ne s'arrachoit, dit Guichar» din (*c*) qu'avec peine d'un lieu,

(*c*) L. 6. *n.* 9.

» où l'on voyoit enfin hors d'état de » nuire un monſtre dont la barbarie, » l'ambition, la perfidie, les débauches inouies avoient effrayé l'univers, & dont l'avarice avoit vendu » ſans diſtinction le ſacré comme le » profane. » M. Marſollier remarque (a) que Dieu n'avoit permis qu'il fût élevé ſur le Saint Siége, que pour faire voir juſqu'où peut aller la corruption du cœur humain, lorſqu'elle eſt ſecondée par un pouvoir qui n'a point de bornes.

(a) Vie de Henri VII. L. 5.

Jules II. ſuccéda à Pie III. le 1 Novembre 1503. (b) Les Cardinaux, avant de l'élire, firent une convention, par laquelle ils arrêterent que le Pontife qui ſeroit élu, travailleroit à rétablir la diſcipline Eccléſiaſtique. Jules ne fut pas ſi vicieux qu'Alexandre ; mais il étoit encore bien loin de l'eſprit Eccléſiaſtique : la violence de ſon caractere & ſon ambition le rendirent extrêmement odieux. Il tomba très-dangereuſement malade l'an 1511. Pompée Colonne, Evêque de Rieti, & Antime Savelli profiterent de cette conjoncture, pour exhorter le peuple Romain à reprendre ſa liberté. Dans le diſcours qu'ils tinrent (c) ils ſoutinrent qu'il n'y avoit point d'hommes plus

(b) Raynaldus, n. 19. 1503. n. 2.

(c) Guichardin, L. 10. n. 6.

vicieux ni plus corrompus que les Papes ; ce qui a fait avancer à Guichardin (*a*) cette maxime vraie pour lors, mais heureuſement démentie par une expérience de deux-cens ans : *Telle eſt aujourd'hui la corruption de nos mœurs, qu'il ſuffit de n'être pas plus méchant que le commun des hommes, pour être regardé comme un bon Pape.*

(*a*) L. 16. n. 18.

La hardieſſe de Pompée ne fut point un obſtacle (*b*) pour l'empêcher de parvenir au Cardinalat. Léon X. qui ſuccéda à Jules II. étoit homme de beaucoup d'eſprit ; mais il s'occupa moins du ſoin de réformer les abus, que du progrès des Belles-Lettres & des Arts. Cependant les abus étoient ſi ſcandaleux (*c*) que l'Univerſité de Paris, toute dévouée qu'elle eſt au Saint Siege, en parle dans ſon acte d'appel du 27 Mars 1518. c'eſt-à-dire après les Thèſes de Luther, avec un zèle qui nous ſurprend d'autant plus aujourd'hui, que les cauſes des plaintes ne ſubſiſtent plus. Elles tomboient principalement ſur les réſerves, les expectatives & les collations faites à des inconnus & à des indignes, qui occupés ſeulement à tirer les revenus des Bénéfices, s'embarraſſoient peu du ſoin des ames ; de ſorte que le culte Divin

(*b*) Paul-jové. Raynaldus. *Italia ſacra*, *t.* 1. *p.* 1213.

(*c*) *Faſcicu-lus rerum expet. t.* 1. *p.* 69.

dépérissoit, & que les peuples étoient sans Ministres. Mais il faut recourir à l'acte même, dont les termes véhemens ne s'accommoderoient pas avec la délicatesse de notre siécle.

Le bon Pape Adrien VI. qui avoit plus de pieté que de prudence humaine, ne fut pas plutôt élevé sur le Siege de S. Pierre, qu'il se proposa de réformer les abus. Personne ne les connoissoit mieux que lui; & dans cette fameuse Instruction à François Cheregat Nonce en Allemagne, il avoue (a) que depuis quelques années il s'étoit commis beaucoup d'abominations dans le Saint Siege; que tout étoit perverti; que le mal avoit passé du Chef dans les membres: il déclare qu'il va donner tous ses soins pour réformer la Cour de Rome, qui est peut-être la cause de tous ces malheurs, dit-il, afin que comme elle a été la source de la corruption, elle devienne le principe de la santé & de la réformation. Il entreprenoit d'autant plus volontiers ce grand ouvrage, qu'il savoit que le monde entier désiroit cette réformation avec la plus grande ardeur; ce sont ses propres termes. C'étoit la force de la verité, qui arrachoit ces aveux de la bouche de ce saint Pape;

(a) *Raynaldus*, 1522. n. 70.

le

les ennemis de l'Eglise Romaine en abuserent ; & Luther ayant traduit en Allemand cette Instruction, & y ayant ajouté des notes marginales, la répandit dans toute l'Allemagne. Les Cardinaux furent mauvais gré au Pape (*a*) de sa franchise ; & dans le siécle dernier le Cardinal Pallavicin parlant de cette Instruction (*b*), prétend qu'elle feroit désirer une plus grande prudence dans Adrien. Ce Pontife voulant mettre à exécution ses bonnes intentions, prit conseil des deux Cardinaux (*c*) les plus célebres par leur piété, Caraffe & Marcel Cervin ; & en conséquence il commença à supprimer les réserves, les regrès, & diverses autres vexations de ce genre inconnues à l'Antiquité, qui apportoient beaucoup de profit à la Cour de Rome (1).

(*a*) Sleidan, L. 4.

(*b*) *Istoria, L. 2. c. 7.*

(*c*) *Raynaldus, an. 1523. n. 117.*

Paul III. sous le Pontificat duquel Erasme mourut, paroissoit vouloir suivre les traces d'Adrien ; il donna ordre à neuf Prélats des plus estimés par leur science & par leur piété, de lui donner leur avis sur les moyens

(1) Voyez Gallandius, Vie de Castellanus, n. 13. où il y a une conversation sur les abus de la Cour de Rome.

de réformer l'Eglise : les principaux de ces Commissaires étoient les Cardinaux Contarini, Caraffe, Polus & Sadolet. Ils rejettent dans leur avis la cause des maux de l'Eglise sur les flatteurs des Papes, qui ont enseigné (a) qu'il étoit le maître de tous les Bénéfices, & que par conséquent il ne pouvoit pas commettre de Simonie. « C'est de cette source, disent-ils, que » ce grand nombre d'abus & de griéves maladies sont sorties comme d'un » autre Cheval de Troie, pour ravager l'Eglise de Dieu, & l'ont mise » en l'état que nous la voyons, presque hors d'espérance de guérison, » & que le bruit s'en est répandu jusqu'aux Infidéles, qui en prennent » occasion de blasphémer la Religion » de Jesus-Christ. »

(a) *Hist. Concil.* Richer, t. 3. part. 2. p. 136.

Tout ce que nous venons de dire sur l'état de corruption où se trouvoit réduite l'Eglise dans le tems que Luther se fit connoître, n'est tiré que d'actes & d'Auteurs avoués à Rome. Il est triste, ainsi que le remarque le pieux & sage M. de Fleuri, de relever ces faits peu édifians (b) ; & il est à craindre que ceux qui ont plus de piété que de lumiere, n'en prennent occasion de scandale, & ne disent qu'il

(b) 4e. Discours sur l'Hist. Ecclésiast. n. 15.

falloit les diſſimuler. » Mais, ajoute » ce reſpectable Ecrivain, le fonde- » ment de l'Hiſtoire eſt la verité; & » ce n'eſt pas la rapporter fidellement, » que d'en ſupprimer une partie. Un » portrait flatté n'eſt pas reſſemblant; » c'eſt une eſpéce de menſonge de ne » dire la verité qu'à demi. Puis donc » qu'il eſt impoſſible que ces faits tom- » bent dans l'oubli, ne vaut-il pas » mieux qu'ils ſoient rapportés fidelle- » ment, ſincérement & ſimplement, » ſans aucune qualification, par des » Ecrivains Catholiques, que d'être » abandonnés à la paſſion des Proteſ- » tans, qui les exagerent, les alterent » & les enveniment? »

Si l'on s'eſt ſi fort étendu ſur cette matiere, c'eſt parce que cela étoit en quelque ſorte néceſſaire, pour être au fait des raiſons qui déterminerent la conduite d'Eraſme dans le commencement de la grande affaire du Luthéraniſme. Il ne vit d'abord dans Luther qu'un Catholique indiſcret & trop ardent, dont les objections embarraſſoient les Moines & les Théologiens qu'il n'aimoit pas, & dont les invectives pourroienr amener un changement dans la méthode Théologique, & une réforme dans les mœurs & dans

la discipline. C'est ce qu'il a avoué avec franchise dans toutes les occasions. Il déclare dans son Livre contre le Prince de Carpi, que le commencement de cette dispute ne lui déplaisoit pas. » Cette erreur, dit-il, m'étoit commune avec un millier d'hommes des » plus distingués dans tous les états : » le monde voyoit avec douleur la » trop grande corruption des mœurs ; » & il n'y avoit point d'homme pieux, » qui ne souhaitât le rétablissement de » la piété Chrétienne. » Il écrivoit (a) le 31 Juillet 1518, au Recteur d'Erfort : » Cette froide Théologie qui n'aime » qu'à disputer, étoit réduite à un tel » état, qu'il étoit nécessaire de recourir aux sources. J'aimerois cependant mieux qu'on la tolerât, même » telle quelle est, que de la voir rejetter entiérement. Il faut la souffrir, jusqu'à ce que l'on ait préparé quelque » autre maniere de mieux traiter la » Théologie. Luther a donné de fort » bons avis : plût-à-Dieu qu'il les eût » donnés avec plus de douceur ! il auroit un plus grand nombre de Partisans ; & il auroit fait une plus ample moisson à Jesus-Christ. Il y auroit cependant de l'impiété à l'abandonner, ou à ne le pas défendre

(a) *Epist.* L. 12. 31.

» dans ce qu'il a bien dit ; il en arri-
» veroit que perſonne après cela n'o-
» ſeroit plus dire la vérité. Juſqu'à
» préſent il a été utile au monde ;
» quelques-uns ont été engagés par
» cette diſpute à lire les Ouvrages des
» anciens Théologiens, ſoit pour s'inſ-
» truire, ſoit pour écrire contre Lu-
» ther. » Il s'explique plus au long & ſans aucun détour dans une grande Lettre (*a*) au Cardinal Laurent Campage, datée de Louvain le 6 Décembre 1520. il y proteſte qu'il n'a jamais vû Luther ; qu'à peine avoit-il parcouru douze pages de ſes Livres ; que ce qu'il en avoit lû avec rapidité, lui avoit fait comprendre, que c'étoit un homme né avec de rares talens, ſurtout avec de grandes diſpoſitions pour expliquer l'Ecriture ſuivant l'uſage des Anciens, & pour remettre en vigueur la Doctrine Evangélique, dont les mœurs du ſiecle étoient ſi éloignées, & pour rétablir la Théologie, plus occupée de queſtions ſubtiles que de diſcuſſions néceſſaires. » J'entendois, con-
» tinue-t-il, des Gens d'un grand
» mérite, dont la doctrine & la piété
» étoient approuvées, ſe congratuler
» d'avoir vû les Livres de Luther.

(*a*) *Epiſt.* 1. L. 14

» Je voyois que plus on avoit les
» mœurs pures, & que plus on ap-
» prochoit de l'eſprit de l'Evangile,
» moins on étoit offenſé des Ouvra-
» ges de Luther. Ceux-mêmes qui
» deſapprouvoient ſa doctrine, con-
» venoient que ſes mœurs étoient ré-
» glées. Quant à ſes intentions, com-
» me il n'y a que Dieu qui puiſſe en
» juger avec certitude, j'ai mieux
» aimé les interpréter en bonne part
» qu'en mauvaiſe. Le monde dégoûté
» de cette doctrine qui inſiſte trop ſur
» les conſtitutions humaines, paroiſ-
» ſoit déſirer avec ardeur que l'on eût
» recours à ces ſources pures, que
» l'on trouve dans les Evangiles &
» dans les Ecrits des Apôtres. Lu-
» ther me paroiſſoit très-propre à
» ſatisfaire ceux qui penſoient ainſi.
» Je l'ai donc favoriſé, parce que j'a-
» vois cette bonne opinion de lui. Ce
» n'étoit pas lui que j'avois en vûe;
» c'étoit la gloire de Jeſus-Chriſt.
» Cependant je trouvois chez lui des
» choſes, qui me donnoient de l'in-
» quiétude & des ſoupçons. C'eſt
» pourquoi lorſqu'il me prévint par
» ſes Lettres, je profitai de l'occa-
» ſion pour lui donner des avis : je
» l'avertis de ce qu'il devoit éviter,

» s'il vouloit travailler utilement pour » la gloire de Jeſus-Chriſt ; & s'il eût » ſuivi mes conſeils, il auroit eû l'ap- » probation du Pape qui, comme je » n'en doute point, n'a rien plus à » cœur que la gloire de Jeſus-Chriſt, » dont il tient ici bas la place, & » le ſalut des ames qui lui ſont con- » fiées. » Eraſme parla de même en écrivant à George Duc de Saxe, ce Prince auſſi zélé pour la Religion Catholique, que l'Electeur ſon Couſin l'étoit pour les progrès des opinions de Luther. » On ne peut nier, dit- » il (a), que Luther n'eût entrepris » une très-bonne cauſe. Il vouloit » faire revivre Jeſus-Chriſt preſque » oublié ; il avoit pour lui l'approba- » tion de l'Univers. Plût-à-Dieu qu'il » ſe fût conduit dans une ſi grande » affaire avec plus de gravité, de » tranquillité & de modération ! Plût- » à-Dieu qu'il n'y eût pas tant de bon- » nes choſes dans ſes Ouvrages, ou » qu'il ne les eût pas gâtées par des » erreurs inſoutenables ! S'il m'eſt per- » mis de parler à un Prince auſſi pru- » dent qu'humain, (1) le monde en-

(a) *Epi* 107. *L.* 1

(1) *Etenim ſi liberè loqui fas eſt apud Principem non minùs prudentem quàm huma-*

» dormi d'opinions Scolaſtiques ; de » conſtitutions humaines, n'entendoit » parler que d'Indulgences, de com- » poſitions, & du pouvoir du Pape. » Quoique tout cela ſoit d'une vérité » indubitable, cependant ces points » ne contribuent pas beaucoup à faire » valoir la vigueur Evangélique, ne » nous animent pas au mépris de ce » monde, & ne nous enflamment pas » de l'amour des choſes céleſtes. «

Eraſme répéte encore les mêmes faits, & y joint les mêmes réflexions dans une autre Lettre à ce même Duc de Saxe (*a*). » Lorſque Luther, dit-il, » commença à ſe faire connoître, » tout le monde lui applaudit ; je crois » que votre Grandeur étoit de ce nom- » bre. Il avoit certainement pour lui » les Théologiens qui lui ſont actuel- » lement le plus oppoſés ; quelques » Cardinaux auſſi le favoriſoient, ſans » parler des Moines. Il avoit certai- » nement entrepris une très-bonne » cauſe ; c'étoit d'attaquer la corrup- » tion des Ecoles & des mœurs, qui

(*a*) *Epiſt. L. 21.*

num, mundus indormiebat opinionibus Scholaſticis, conſtitutionibus humanis ; nec aliud audiebat, quàm de Indulgentiis, de compoſitionibus, & de poteſtate Pontificis Romani.

» étoit montée à un tel point, qu'au-
» cun homme de bien ne pouvoit pas
» n'en être point indigné. «

Il entre encore dans un plus grand détail dans sa Lettre à Jean Henkelle (a) Prédicateur de Marie Reine de Hongrie, sœur de Charles V. » Le » commencement de cette dispute fut » applaudi, dit-il, des gens de bien, » tant qu'on faisoit valoir la majesté » & l'autorité incomparable de l'Écri- » ture, tant que l'on prêchoit que nous » devions mettre toute notre confiance » en Dieu, & non pas dans les forces » humaines. Les déclamations contre » la Cour de Rome, contre les Evê- » ques profanes, contre la tyrannie » insoutenable des Moines, contre » les Théologiens Sophistiques, étoient » extrêmement bien reçues, quoique » faites avec une grande liberté, qui » étoit regardée comme le témoigna- » ge d'une bonne conscience. » (a) *Epist.* 25. *L.* 18.

Cependant cette modération d'Erasme lui faisoit tort dans l'esprit de ceux, qui d'ailleurs n'étoient pas bien disposés pour lui : ils soutenoient (b) que Luther agissoit de concert avec lui, quoique, comme il le disoit à tout le monde, il ne le connût pas, ni n'eût pas lû ses Livres. (b) *Epist.* 17. *L.* 11.

L'Ouvrage de Thomas Morus contre Luther eſt une preuve de l'applaudiſſement avec lequel furent reçues les premieres déclamations de Luther & confirme ce qu'en dit Eraſme: (a) Morus témoigne que ce qu'écrivit Luther dans le commencement, fut reçu favorablement, parce qu'il differtoit plutôt qu'il n'affirmoit, qu'il demandoit à être inſtruit, promettant de ſe rendre au ſentiment de ceux qui diroient de meilleures choſes que lui. Le ſavant Abbé de Longue-Rue diſoit auſſi (b) avec cette véhémence qui ne ménage point les termes: » Lorſque Luther dogmatiſa, les eſ» prits étoient bien diſpoſés, la Cour » de Rome en exécration, & les Ec» cléſiaſtiques mépriſés. Avec tout » cela, ſi l'on eût accordé aux Laï» ques le Calice, & le mariage aux » Prêtres, le Luthéraniſme avoit le » deſſous, & donnoit du nez en ter» re. »

(a) P. 85.

(b) *Longueruana*, t. 2. p. 79.

Cependant Eraſme ne fut pas longtems (c) ſans prévoir que Luther feroit beaucoup plus de mal que de bien; il lui écrivit, & aux amis de ce Novateur. » Je ne ſcai, diſoit» il à Jodocus Jonas, quel démon » agite l'ame de Luther, lorſqu'il in-

(c) *Epiſt.* 18. L. 17.

» vective avec une si grande licence
» contre le Pape, contre toutes les
» Ecoles & contre les Ordres des Men-
» dians. Quand bien même tout ce
» qu'il diroit seroit vrai, quel fruit
» en pourroit-il espérer en s'y prenant
» avec tant de violence ? Je ne puis
» pas approuver ses procédés : c'est
» toujours une entreprise dangereuse,
» & qui paroît en soi séditieuse, de
» vouloir donner atteinte à ce qui est
» reçu depuis long-tems. Il auroit
» donc été plus convenable d'employer
» la douceur que la violence. A quoi
» bon avancer des Paradoxes, & pro-
» poser des choses dont le premier as-
» pect ne pouvoit qu'offenser ? A quoi
» servoit-il d'attaquer par des injures
» atroces ceux que l'on vouloit guérir ?
» Il y avoit au moins de l'imprudén-
» ce ; & l'on pourroit regarder com-
» me une impiété un procédé qui ne
» pouvoit que causer le malheur du
» monde. »

Luther n'avoit point encore donné dans tous ces excès qui le rendirent si odieux aux Catholiques, lorsque le 28 Mars 1519. il écrivit une lettre de politesse à Erasme, qu'il souhaitoit avec passion attirer dans son parti : il lui donne les louanges les plus flatteu-

(a) Epist. L. 6. les (a); il l'appelle l'honneur du siécle (1). » Quel est l'endroit, dit-il, où » Erasme ne soit pas connu ? Qui est » celui qu'il n'instruise pas ? Où ne » regne-t-il pas ? Je parle de ceux qui » aiment les Lettres. Je me réjouis » beaucoup, ajoute-t-il, de ce qu'entre les divers dons de Jesus-Christ, » on peut vous compter celui-ci, que » vous déplaisez à plusieurs. Mais n'y » a-t-il pas de la folie à moi d'oser » m'adresser à un si grand-homme, » comme si j'étois très-familier avec » lui, quoique je n'en sois pas connu ? Vous aurez la bonté de m'excuser sur mon peu d'usage du monde. Ayant passé ma vie avec des Sophistes, je n'en ai pas assez appris » pour pouvoir écrire convenablement » à un homme aussi savant que vous : » autrement je vous aurois déja fatigué de mes Lettres, & je n'aurois » pas souffert que vous m'eussiez parlé » seul dans ma chambre. Mais ayant » sçu par Fabrice Capiton que mon » nom vous étoit connu, aussi bien » que par la Préface de votre Manuel, & que vous aviez entendu parler des disputes des Indulgences, je » suis obligé d'avoir recours à mon

(1) *Decus nostrum.*

» ſtyle barbare pour rendre juſtice à
» votre excellent eſprit, qui enrichit
» tout. Quoique je ſache bien que ſa-
» tisfait de la charité & de la recon-
» noiſſance pour Dieu dont votre cœur
» eſt rempli, vous ferez très-peu de
» cas de mes avances, cependant je
» ne puis m'empêcher de vous témoi-
» gner combien j'ai d'obligation à vos
» travaux; & je le dois d'autant plus,
» que mon nom a commencé à ſe faire
» connoître, & que mon ſilence pour-
» roit être pris en mauvaiſe part, &
» comme annonçant quelque choſe de
» fâcheux. Ainſi, mon cher Eraſme,
» reconnoiſſez votre frere en J. Chriſt;
» ſoyez perſuadé qu'il vous eſt très-
» attaché, & qu'il vous aime beau-
» coup. Ignorant comme il eſt, il
» n'auroit mérité que d'être enſéveli
» dans un coin de la terre; ce que
» j'ai ſouhaité ardemment, par la con-
» noiſſance que j'avois de moi-même.
» Je ne ſçais point par quelle fatalité
» le contraire eſt arrivé. »

Eraſme répondit à cette Lettre le 30 Mai 1519. Il appelle Luther ſon très-cher frere en Jeſus-Chriſt : il l'aſſure que la Lettre qu'il en a reçue lui a été fort agréable; qu'elle eſt une preuve de la fineſſe de ſon eſprit, &

(a) *Epiſt.* 4. *L.* 6.

qu'elle reſpire le Chriſtianiſme. » Je » ne ſaurois vous exprimer les tragé- » dies que vos Livres ont cauſées ici, » continue-t-il : on n'a pas encore pû » détruire ce très-faux ſoupçon, que » je vous ai aidé dans vos Ouvrages, & » que je ſuis un des chefs de cette » faction : car c'eſt ainſi qu'ils parlent. » Ils s'imaginoient avoir trouvé une » occaſion d'opprimer les bonnes Let- » tres qu'ils haïſſent mortellement, » parce qu'ils ſe ſont mis dans la tête » qu'elles nuiſoient à la majeſté Théo- » logique, que pluſieurs eſtiment plus » que J. Chriſt ; ils croyoient auſſi me » faire tort, parce qu'ils ſavent que » j'ai quelque part au rétabliſſement » des Etudes. Tout s'eſt paſſé d'une » façon ſi tumultueuſe, que je ne l'au- » rois jamais crû ſi je n'en avois pas été » témoin ; il ſembloit que l'on fût me- » nacé de quelque grand malheur. » Cette fureur qui avoit commencé par » quelques perſonnes, s'eſt communi- » quée à pluſieurs ; en ſorte que la plus » grande partie de l'Univerſité de Lou- » vain qui eſt nombreuſe, en eſt atta- » quée. J'ai déclaré que vous m'étiez » très-inconnu ; que je n'avois pas en- » core vû vos Livres ; que par con- » ſéquent je ne les déſapprouvois ni ne

» les approuvois : je les ai ſeulement
» avertis, de ne pas parler de ces ma-
» tiéres devant le Peuple, & d'exa-
» miner s'il ne ſeroit pas plus conve-
» nable de traiter ces queſtions dans
» des Livres, & de les laiſſer diſcuter
» par les Savans, ſurtout lorſque l'on
» convenoit généralement que la vie
» de l'Auteur étoit irréprochable. Je
» n'ai rien gagné ; ils continuent
» toujours leurs fureurs dans leurs fa-
» meuſes diſputes..... Vous avez en
» Angleterre pluſieurs perſonnes qui
» penſent très-bien de vos Ouvrages ;
» & ce ſont ceux qui y jouent un plus
» grand rôle : il y en a auſſi ici, &
» parmi ceux-là le plus conſidérable.
» Quant à moi, je ne prends point de
» parti, afin d'être plus utile aux bon-
» nes Lettres qui commencent à refleu-
» rir. Il me ſemble qu'on avance plus
» par la modération, que par trop
» d'impétuoſité. C'eſt ainſi que Jeſus-
» Chriſt a ſubjugué le monde, & que
» S. Paul a abrogé la Loi Judaïque. Il
» vaut mieux attaquer ceux qui abuſent
« de l'autorité des Papes, que les Pa-
» pes mêmes : je crois que c'eſt ainſi
» qu'il faut en agir auſſi à l'égard des
» Rois. Il faut plutôt rappeller les
» Ecoles aux bonnes Etudes, que de

» témoigner du mépris pour ces Corps.
» Quand il s'agit de détruire des cho-
» ſes reçues, ce qui ne peut pas ſe
» faire tout d'un coup, il eſt plus con-
» venable de ſe ſervir de bons argu-
» mens que de prendre le ton affirma-
» tif. Il faut toujours prendre garde
» de ne rien faire avec arroganee, &
» de ne point parler ſéditieuſement:
» c'eſt ainſi que je crois que l'on peut
» plaire à J. Chriſt. On doit ſurtout
» ſe préſerver de la colere, de la
» haine & de la vanité, qui nous
» tend des piéges, même au milieu des
» actions de piété. Vous n'avez pas
» beſoin de ces avis; vous n'avez qu'à
» continuer à faire ce que vous avez
» déja fait. J'ai parcouru vos Com-
» mentaires ſur les Pſeaumes; ils me
» plaiſent beaucoup: je crois qu'ils ſe-
» ront fort utiles. Il y a à Anvers le
» Prieur d'un Couvent qui vous aime
» tendrement; il dit qu'il a été au-
» trefois votre Diſciple: c'eſt preſque
» le ſeul qui prêche J. Chriſt; tous les
» autres ne prêchent que les inven-
» tions des hommes, ou ne ſongent
» qu'à leur profit. Que le Seigneur Je-
» ſus vous donne encore avec plus
» d'abondance de jour en jour ſon Eſ-
» prit pour ſa gloire, & pour l'utilité
» publique. »

Cette Lettre eut le ſort de tous les Ouvrages, où l'on veut ménager les eſprits diviſés : les partiſans de Luther ne trouvoient pas (a) qu'Eraſme en eût parlé avec aſſez d'éloge ; un grand nombre de Théologiens Catholiques le blâmoit d'avoir répondu à un homme auſſi noté qu'étoit Luther. Il chercha à juſtifier ſa conduite dans une Lettre au Cardinal Campege. » Pourroit-on, lui » dit-il, me faire un crime, ſi après » avoir reçu une Lettre du Sultan, » je lui répondois, ſurtout ſi dans » ſa Lettre il n'etoit point queſtion » des Dogmes de ſa Religion ? » D'autres trouvoient mauvais qu'il eût répondu avec politeſſe : ſur quoi Eraſme remarqua, que des avis ne font jamais d'impreſſion ſur les eſprits de ceux à qui on les donne, que lorſqu'ils ſont donnés avec douceur ; que d'ailleurs Luther n'avoit pas encore donné dans les excès qui le rendirent l'horreur des Catholiques. Quant à ce compliment par lequel il exhortoit Luther à continuer d'agir comme il avoit commencé, Eraſme prétend que c'eſt ne pas connoître la politeſſe que d'en être offenſé ; que ſon intention n'étoit que d'adoucir

(a) E. L.

la sécheresse de ses avis; que s'il n'y avoit rien eû qui lui eût déplu dans Luther, il y auroit eû de la folie à lui prescrire un autre genre de conduite; & qu'enfin il étoit absurde de supposer, comme faisoient ses ennemis, que par cette Lettre il avoit eu dessein d'engager Luther à écrire séditieusement contre la Religion Catholique. Quoi qu'il en soit de cette apologie, qui ne satisfit pas les Théologiens de mauvaise humeur, il est constant que le Cardinal Campege à qui elle étoit adressée, en fut content qu'il ne discontinua point de protéger Erasme; & qu'on n'a aucune preuve que les Papes lui ayent sçu mauvais gré de cette Lettre.

Il est vrai que comme il n'a pas manqué de l'observer, Luther garde encore quelques ménagemens; il admettoit encore l'an 1519. le Purgatoire & la priére pour les Morts; il n'attaquoit (a) que les abus qui se commettoient à l'occasion des Indulgences & de l'invocation des Saints.

(a) *Raynaldus*, *n.* 43. *n.* 44. & 47.

La Lettre qu'Erasme écrivit le premier Novembre 1519. au Cardinal Albert Archevêque de Mayence (b) fit encore plus de bruit dans le mon-

(b) *Epist.* 10. *L.* 12.

de : elle étoit écrite dans le deſſein de remercier ce Prélat d'un gobelet d'or ciſelé, dont il avoit fait préſent à Eraſme. Il lui apprend qu'il avoit fait ſa paix avec les Théologiens de Louvain, & que les conditions avoient été, qu'ils ceſſeroient de l'invectiver, & que lui de ſon côté empêcheroit, autant qu'il lui ſeroit poſſible, ſes amis d'écrire contre eux. Mais la Lettre écrite à Luther renouvella les animoſités avec plus de fureur que jamais. Eraſme crut devoir expoſer à l'Electeur de Mayence ſa conduite, & ce qu'il penſoit ſur l'affaire du Luthéraniſme. » Luther, dit-il, m'eſt très-inconnu. » Je n'ai pas encore eu le tems de » lire ſes Livres ; j'en ai ſeulement » parcouru quelque choſe. S'il a » bien écrit, je n'en dois pas être » loué ; & s'il a avancé quelque cho- » ſe de mauvais, ce n'eſt pas à moi » qu'on doit l'imputer. Ce que je » vois, eſt que plus on eſt honnête » homme, moins on eſt offenſé de » ſes écrits, non pas qu'on approuve » tout ce qui y eſt, mais parce qu'on » le lit avec les mêmes diſpoſitions » que nous liſons S. Cyprien, S. Jé- » rôme, Pierre Lombard, c'eſt-à-

» dire avec indulgence. J'étois fâ-
» ché qu'on imprimât les Livres de
» Luther, parce que j'appréhendois
» qu'ils ne donnassent occasion à quel-
» que tumulte. Luther m'avoit écrit
» une Lettre qui m'avoit paru très-
» chrétienne : je lui ai répondu ; &
» je l'ai averti de ne point écrire sé-
» ditieusement, de ménager le Pape,
» de ne pas se laisser dominer, ni
» par la présomption, ni par la co-
» lére, mais de prêcher la Doctrine
» Evangélique avec sincérité & dou-
» ceur. Je lui ai donné ces avis avec
» politesse, afin qu'ils fissent plus d'ef-
» fet. J'ai ajouté qu'il y avoit ici des
» gens qui le favorisoient ; & c'étoit
» afin qu'il cherchât à se réunir avec
» eux. Quelques-uns ont eu la folie
» d'interpréter ces expressions comme
» si je favorisois Luther : je suis le pre-
» mier qui lui ai donné des avis ; je
» ne suis ni son accusateur, ni son dé-
» fenseur, ni son juge : je n'oserois
» pas juger de ses intentions ; mais
» si je le favorisois comme un hom-
» me de bien, ce que ses ennemis
» même ne lui disputent pas, si je
» le prenois en compassion quoique
» coupable, ce qui est même permis
» aux Juges, si je le protégois comme

» opprimé, ce qui ſeroit conforme à
» l'humanité, ou comme accablé par
» ceux qui ne cherchent que des pré-
» textes pour détruire les bonnes Let-
» tres, quel mal y auroit-il, pourvû
» que je ne me mêlaſſe point dans ſa
» cauſe ? Je ſuis perſuadé qu'il eſt
» digne d'un Chrétien de favoriſer
» Luther de cette façon, que s'il eſt
» innocent, on ne le laiſſe pas op-
» primer par les factions des méchans,
» & que s'il ſe trompe, on déſire
» plutôt qu'il ſe corrige qu'il ne ſe per-
» de. Je ſouhaiterois que cet homme
» qui paroît avoir quelques étincelles
» de la Doctrine Evangélique, ne
» fût pas opprimé, mais ſe corrigeât
» pour prêcher la gloire de Jéſus-
» Chriſt. Des Théologiens que je
» connois ne donnent point d'avis à
» Luther : ils ne cherchent point à
» l'inſtruire ; ils ſe contentent de le
» traduire devant le peuple par des
» clameurs inſenſées, & de le déchirer
» par les injures les plus violentes ;
» n'ayant dans la bouche que les ter-
» mes d'héréſies, d'hérétiques, d'hé-
» réſiarques, de ſchiſmes & d'Ante-
» Chriſts. On ne peut nier que ceux
» qui n'avoient jamais vû les Livres
» de Luther, ne ſe ſoient emportés

» contre lui par des déclamations très-
» odieuſes. Il eſt conſtant que quel-
» ques-uns ont condamné ce qu'ils n'en-
» tendoient pas; en voici un exem-
» ple. Luther avoit écrit, que nous
» n'étions obligés de nous confeſſer
» que des péchés capitaux qui nous
» étoient manifeſtes; & il entendoit par
» manifeſtes ceux dont nous avions
» connoiſſance. Quelqu'un s'eſt ima-
» giné que les péchés manifeſtes dont
» Luther parloit, étoient des péchés
» publics, & il a invectivé violem-
» ment contre Luther, ne compre-
» nant pas ce qu'il avoit voulu dire.
» Il eſt conſtant que ces mêmes Théo-
» giens ont condamné dans Luther
» des propoſitions, qui ſont non-ſeu-
» lement orthodoxes, mais pieuſes
» dans Saint Bernard & dans Saint
» Auguſtin. Je les ai avertis de ceſ-
» ſer leurs clameurs, & de diſputer
» plutôt par écrit. Ces avis que je
» donnois amicalement, leur ont fait
» ſoupçonner que j'avois grande part
» aux Livres de Luther, qu'ils avoient
» été faits à Louvain, quoiqu'il n'y
» eût pas un ſeul mot de moi, & que
» je n'aye eu, ni aucune part, ni mê-
» me aucune connoiſſance de leur
» impreſſion. Cependant avec ce très-

» faux ſoupçon, & ſans aucun éclair-
» ciſſement, ils ont excité ici les
» tragédies les plus furieuſes que j'aye
» jamais vûes. Des hommes à qui l'eſ-
» prit de douceur conviendroit parti-
» culierement, n'ont pas de plus grand
» déſir que de répandre le ſang hu-
» main ; ils ne ſont occupés qu'à
» trouver les moyens d'arrêter Lu-
» ther, & de le faire périr : c'eſt là
» plutôt le métier d'un Boureau,
» que celui d'un Théologien. Seroit-
» il juſte de punir un homme, qui
» a mis en diſpute des queſtions ſur
» leſquelles il y a toujours eu des diſ-
» putes dans les Ecoles de Théolo-
» gie, qui demande d'être inſtruit,
» qui ſe ſoumet au Jugement du Saint
» Siége & des Univerſités ? Il faut
» examiner les cauſes des maux qui
» nous affligent. Le monde eſt ſur-
» chargé de conſtitutions humaines,
» d'opinions & de Dogmes Scholaſ-
» tiques, par la tyrannie des Freres-
» Mendians, qui ſont parvenus à ce
» degré de pouvoir, qu'ils ſont for-
» midables, même pour le Pape,
» même pour les Rois. Lorſque le
» Pape eſt pour eux, il eſt plus qu'un
» Dieu ; s'il eſt contre eux, il n'a
» plus d'autorité. Ils parloient des

« Indulgences d'une façon, qui scan-
» daliſoit même les ignorans. Il étoit
» à craindre que la vigueur de la
» Doctrine Evangélique ne s'éva-
» nouît peu à peu, auſſi bien que
» l'étincelle de la piété chrétienne;
» c'étoit le ſujet des ſoupirs des gens
» de bien, des Théologiens, & mê-
» me de quelques Moines. Voilà,
» je crois, ce qui détermina Luther
» à s'oppoſer à des choſes qui n'é-
» toient pas ſoutenables : car pour-
» rois-je avoir d'autres ſoupçons d'un
» homme qui ne déſire ni honneur,
» ni argent? Je ne parle point pour le
» préſent des articles que l'on ob-
» jecte à Luther; je n'ai en vûe que
» l'occaſion de la diſpute, & la ma-
» niere dont on s'y eſt pris. Il a oſé
» douter des Indulgences; mais on
» les faiſoit trop valoir : il a oſé
» parler avec peu de modération du
» pouvoir du Pape; mais on l'exa-
» geroit. La preuve en eſt dans les
» Ecrits d'Alvarès, de Sylveſter,
» du Cardinal de Saint Sixte, tous
» trois Dominicains. Il a oſé mépri-
» ſer les déciſions de Saint Thomas;
» mais c'étoit parce que les Domi-
» nicains les préféroient preſque à
» l'Evangile. C'eſt à ces excès qu'il
faut

» faut imputer ceux de Luther. Qui-
» conque eſt Chrétien doit reſpecter
» le Pape, qui eſt le premier des
» Evêques ; c'eſt lui rendre un très-
» mauvais ſervice, que de lui accorder
» par adulation ce qu'il ne s'attribue
» pas à lui-même, & ce qui ne con-
» viendroit pas à l'Egliſe. Je parle
» avec d'autant plus de liberté, que
» je ne ſuis impliqué en aucune fa-
» çon, ni dans la cauſe de Reuchlin,
» ni dans celle de Luther. La colere
» de leurs ennemis vient de ce que
» les bonnes Lettres refleuriſſent,
» de ce qu'on lit les anciens Au-
» teurs condamnés autrefois à être
» mangés par les vers dans la pouſ-
» ſiére. Luther a écrit pluſieurs cho-
» ſes avec plus d'imprudence que d'im-
» piété. Ce qui fâche le plus ceux qui
» ſe déclarent contre lui, c'eſt qu'il
» n'accorde pas aſſez d'autorité à
» Saint Thomas, qu'il diminue le
» profit des Indulgences, qu'il n'a
» pas eu aſſez de reſpect pour les
» Ordres Mendians, qu'il ne donne
» pas autant d'autorité aux Scholaſti-
» ques qu'aux Evangiles, enfin qu'il
» mépriſe les diſputes des Ecoles :
» car ce ſont-là des héréſies inſoute-
» nables. Autrefois on regardoit com-

» me hérétique, quiconque contre-
» disoit ou l'Evangile ou les articles
» de foi; préſentement ſi quelqu'un
» ne penſe pas comme Saint Thomas,
» il eſt hérétique: on donne même
» ce nom à ceux qui ne s'accommo-
» dent pas de quelque raiſonnement
» Sophiſtique inventé depuis deux
» jours; ce qui ne leur plaît pas, ce
» qu'ils n'entendent pas eſt une héré-
» ſie. C'eſt une héréſie de ſavoir le
» Grec, & de parler avec élégance.
» L'affaire de Luther eſt renvoyée
» aux Facultés de Théologie; c'eſt à
» elles à décider. Elles répondront
» de leurs déciſions, qui ne me re-
» gardent point; pour moi, j'ai tou-
» jours eu attention qu'il n'y eût
» rien d'obſcène, rien de ſéditieux,
» rien d'oppoſé à la Doctrine de Je-
» ſus-Chriſt dans mes Ecrits. Je ne
« ſache pas que j'aye jamais enſeigné
» d'erreur, ni cauſé de tumulte: je
» m'expoſerois plutôt à tout, qu'à
» exciter une ſédition. J'ai crû devoir
» faire part de tout ceci à votre Gran-
» deur, non pas que je prenne la li-
» berté de lui donner des conſeils,
» mais afin qu'elle ſoit en état de
» prendre le meilleur parti; ſi les ad-
» verſaires des bonnes Lettres veu-

» lent abuſer de votre autorité. Je » crois pour moi que ce qu'il y au» roit de mieux pour votre tranquil» lité, ce ſeroit de ne point prendre » part à cette affaire. «

L'intention d'Eraſme étoit que cette Lettre fût ſecrette ; c'étoit une inſtruction qui étoit faite pour diriger la conduite du Cardinal de Mayence. Il eſt eſſentiel de remarquer, qu'elle fut écrite plus de ſix mois avant que Léon X. eût condamné Luther par ſa Bulle qui eſt du 15 Juin 1520. Eraſme avoit chargé Hutten de cette Lettre ; il lui avoit recommandé (*a*) de la rendre en main propre : il lui avoit permis de la ſupprimer, s'il croyoit qu'elle ne fît pas un bon effet ; mais Hutten qui gardoit à la vérité encore quelques ménagemens avec Eraſme, étoit entiérement livré à Luther, & il uſa en cette occaſion d'une grande perfidie. Il fit imprimer la Lettre (*b*) ſans la rendre au Cardinal, croyant par-là forcer Eraſme à ſe déclarer pour Luther. Non content de cette trahiſon, il altéra ſa Lettre ; & dans un endroit où Eraſme avoit ſimplement nommé Luther, il avoit ajouté notre Luther. Le Cardinal de Mayence fut fort étonné (*c*)

(*a*) *Epiſt.* 42. *L.* 13.

(*b*) *Epiſt.* 19. *L.* 17.

(*c*) *Spongia, adverſus Hutten.*

quand il apprit qu'il paroiſſoit u
Lettre d'Eraſme à lui adreſſée, qui étoit imprimée : il en ſçut d'abo très-mauvais gré à Eraſme, qu'il im gina avoir eu part à cette impreſſio mais un déſaveu autentique le ju tifia dans l'eſprit de ce Prince, q voulut enfin avoir l'original de cet Lettre. Elle lui fut remiſe à moiti déchirée, & remplie de l'encre do elle avoit été noircie, tandis qu'o l'imprimoit. Luther en parut d'abo aſſez content (*a*), parce qu'il crut qu c'étoit ſon apologie ; mais dans l ſuite il trouva qu'Eraſme ne prenoi pas aſſez vivement ſon parti, de ſo te que cette Lettre ne plut ni au Théologiens Catholiques, ni aux Lu thériens.

(*a*) Sechendorf, L. 1. ſſ. 65. p. 96.

Il y eut un malheur pour la bon ne cauſe ; elle fut d'abord très-ma défendue. « Quelques Moines, di » Eraſme, dans une Lettre au Du » George de Saxe (*b*), & des Théo » logiens imprudens ont augmenté l » mal par des déclamations folles » ignorantes & ſéditieuſes, & d'u » petit mal, ils en ont fait un très » grand. Il n'y avoit dans le com » mencement que le gain des Indul » gences qui courût quelque riſque

(*b*) *Epiſt.* 107. L. 19.

: même que Luther a avancé bien
s choſes qui ont choqué le plus
and nombre ; auſſi ces Théolo-
ens écrivent-ils de façon à nuire à
piété Evangélique, ſi l'on en croit
Savans & les Gens de bien. »
eſter Prieras, Maître du Sacré
is, fut un des premiers qui don-
es preuves de ſon zéle contre Lu-
» Mais, dit Eraſme au Cardi-
l Campege (*a*), je n'ai encore perſonne qui ait approuvé ſes ivrages, pas même ceux qui iſſent le plus Luther. » Il en parle naturellement dans ſa réponſe au ce de Carpi, qu'il prend à témoin alheureux ſuccès de Prieras : » Il , dit-il, ſiflé de tout le monde ; & Pape lui-même fut ſi mécontent Prieras, qu'il lui impoſa ſilence. » ieu de traiter les matieres à fond, e défendre les Dogmes par les ipes ſur leſquels ils ſont fondés, as tiroit ſes principales preuves nfaillibilité du Pape ; & ce fut ui donna occaſion à Luther d'at-r les droits légitimes du Saint e : le Cardinal Pallavicin en con- : (*b*), & après lui Maimbourg, s'exprime ainſi : » Prieras au lieu réfuter Luther ſolidement, com-

(*a*) *Epiſt.* I. *L.* 14.

(*b*) *Iſt. Conc. Trid. L.* I. *c.* 6. Hiſt. du Luth. L. I. *f.* 15.

» me il le pouvoit faire, fit un Ecrit » rempli d'exceſſives exagérations de » la puiſſance & de l'autorité du Pa- » pe, qu'il éleve infiniment au deſſus » de tous les Conciles, dont il parle » en des termes que Rome n'approu- » veroit pas ; ce qui donna lieu à » Luther de rendre cette autorité » odieuſe. » Le mépris que Prieras s'étoit attiré par des Ouvrages où il n'y a ni ſcience ni jugement, engagea quelqu'un à donner un Livre ſous ſon nom avec ce titre (*a*) : Méthode ſolennelle & autentique pour découvrir les Luthériens ; il eſt dédié aux Freres-Prêcheurs. Prieras s'y propoſe de confondre ces ânes, qui oſent avancer que les Inquiſiteurs ne ſont que des ignorans, & manquent des talens néceſſaires à ceux qui doivent agir contre les hérétiques ; » ce que l'on ne peut, dit-il, entendre » ſans horreur, puiſqu'il eſt conſtant que » les Freres-Prêcheurs ſont les gran- » des lumieres de la Sainte Egliſe » Romaine. » On trouve enſuite douze régles qui doivent diriger les Inquiſiteurs ; la créance de l'infaillibilité du Pape en eſt une. On y donne comme un principe certain, que l'Ecriture ordonne de faire mourir les

(*a*) *Faſciculus rerum experi. t. 2. p. 879.*

hérétiques; que c'eſt le ſentiment de Saint Paul, lorſqu'il a dit *hereticum hominem devita*, ce qui ſignifie, *de vitâ tolle*. La Langue Grecque eſt traitée d'hérétique & ſchiſmatique; & l'Auteur déclare que ſi Saint Jérôme, Saint Auguſtin & même Saint Paul vivoient aujourd'hui, ils auroient bien de la peine à ſe préſerver du feu, tant les Inquſiiteurs ſavent bien leur métier.

Les Dominicains ont ſoutenu (*a*) que jamais Prieras n'avoit fait ce Livre, & qu'il avoit été ſuppoſé par quelque ennemi de leur Ordre. Effectivement la ſuppoſition eſt fort aiſée à découvrir; & pour peu qu'on y apporte d'attention, il eſt facile de s'appercevoir que c'eſt un Ouvrage fait dans le goût de celui des Lettres des hommes obſcurs, & dans le deſſein de rendre très-ridicules Prieras & les Inquiſiteurs.

(*a*) Bib. Echard.

Un Cordelier nommé Auguſtin écrivit enſuite contre Luther (*b*); mais il réuſſit encore moins que Prieras. Cajetan, très-célébre Théologien, travailla auſſi contre les Novateurs (*c*); mais ſon Ouvrage hériſſé de Scholaſtique eut peu de ſuccès, parce qu'on commençoit à ſe dégoûter de ce genre

(*b*) Eraſme *Epiſt.* 1. L. 14.

(*c*) 2d. Livre contre le Prince de Carpi.

d'écrire. Le seul Théologien dont Erasme ait crû devoir faire l'approbation, est Jean Turenholte, ainsi appellé du nom de sa Patrie, mais plus consu sous celui de Driedo (a). » Il » disputa, dit Erasme, plusieurs jours » contre les axiômes de Luther, & » sans injures, comme il convient à » un vrai Théologien. Il a écrit depuis » peu un petit Livre sur le même su- » jet : je ne doute pas qu'il ne soit écrit « avec la même modération que s'est » passée la dispute ; personne ne s'est » donné plus de peine que moi pour » faire répandre ce Livre. »

(a) Fo... ns, Bib. Belgic.

Cependant les nouvelles opinions faisoient de jour en jour de très-grands progrès (b) malgré la condamnation qui en avoit été faite par les Facultés de Théologie de Cologne & de Louvain. On attendoit le jugement de celle de Paris qui, suivant ce qu'en disoit Erasme au Cardinal Campege, a toujours tenu le premier rang dans les matieres Théologiques, comme le Siége de Rome tient le premier rang dans l'Eglise. Léon X. s'imagina terminer cette grande affaire par sa Bulle, qui fut publiée le 15. Juin 1520. mais malheureusement elle ne fit qu'augmenter les troubles & l'opiniâtreté des

(b) Epist. l. 4. 14.

Novateurs. Juſqu'alors pluſieurs gens de bien n'avoient pas déſeſperé de la réunion, ſi cette affaire étoit menée avec prudence; mais cette Bulle ôta toute eſpérance & fixa ce Schiſme, que M. l'Abbé Dubos appelle (*a*) le plus grand malheur qui ſoit arrivé à l'Europe depuis ſa dévaſtation par les Peuples du Nord, même à ne le regarder qu'avec les yeux de la chair. Luther ſe plaignit hautement qu'il avoit été condamné par les intrigues des Moines : dès-lors il oublia toutes ſes ſoumiſſions, comme ſi c'eût été de vains complimens (*b*); il n'eut que de la fureur. On vit voler des nuées d'écrits contre la Bulle; il y en eut entr'autres un qui portoit ce titre inſolent & ſcandaleux, contre la Bulle exécrable de l'Antechriſt.

(*a*) Hiſt. de la Ligue de Cambrai, t. 2. L. 4. p. 264.

(*b*) Variat. L. 1. n. 24.

Eraſme prévit tous ces malheurs dès qu'il eut vû la Bulle : il ne diſſimula point ce qu'il en penſoit; il le dit librement à ſes amis. Il ne craignit pas même d'ouvrir ſon cœur à ceux des Cardinaux qui avoient la plus grande part dans la confiance du Pape. A peine la Bulle paroiſſoit-elle, qu'il écrivit (*c*) le 9 Septembre 1520 au Recteur de Louvain : » On attendoit » le jugement de la Faculté de Paris,

(*c*) *Epiſt.* 17. L. 12.

» lorſque tout d'un coup on fit impri-
» mer une Bulle formidable, que le
» Pape a empêché qu'on ne publiât.
» Ce conſeil qui a été donné à Sa Sain-
» teté, eſt bien dangéreux; cette af-
» faire qui a mal commencé, a été
» juſqu'à préſent mal conduite. Ce
» n'eſt pas à moi ni à mes ſembla-
» bles à juger des Bulles des Papes,
(a) *Epiſt.* 30. *L.* 13. » mandoit-il (*a*) à Peutinger Conſeiller
» de l'Empereur le 9 Novembre ſui-
» vant; cependant il y a pluſieurs per-
» ſonnes qui dans cette Bulle que le
» Nonce vient d'apporter, déſire-
» roient cette douceur digne de celui
» qui eſt le premier Vicaire de Jeſus-
» Chriſt qui étoit ſi doux, digne de
» Léon, qui juſqu'à préſent a donné
» des preuves de tant de bonté; mais
» ce n'eſt pas à lui qu'on impute cette
» façon d'agir, c'eſt à ceux qui l'en-
(b) *Epiſt.* 18. *L.* 15. » tourent. » Eraſme étoit perſuadé (*b*)
que c'étoient les Moines qui avoient
extorqué cette Bulle. Il parloit avec
la même liberté au Cardinal Cam-
(c) *Epiſt.* 9. *L.* 14 pege. » Il a paru, diſoit-il (*c*) une
» Bulle terrible ſous le nom du Pape.
» Elle a été jugée être trop ſévére (1)

(1) *Bulla viſa eſt omnibus inclementior, quàm pro lenitate Leonis noſtri.*

» pour un Pontife auſſi doux que Léon ; » & ceux qui étoient chargés de l'exé- » cuter y ont encore ajouté de nouvel- » les rigueurs. J'ai toujours crû, écri- » voit-il au Duc de Saxe (*a*) que ce » n'étoit que par le ſilence qu'on pou- » voit aſſoupir cette affaire ; & c'eſt » auſſi le ſentiment des Cardinaux & » des Grands qui ont le plus de pru- » dence. Il a paru une Bulle très-vio- » lente (*b*) ; elle n'a point produit » d'autre effet que d'augmenter l'in- » cendie. »

(*a*) E 107. L

(*b*) Sa *ſima* B

Sadolet, ce Prélat ſi ſage, ſi éclai- ré, que ſon mérite éleva à la Pour- pre Romaine, jugea de même qu'E- raſme, que Léon auroit mieux fait d'employer les voies de douceur que celles dont il ſe ſervit. » Il y eut auſſi » quelque faute de notre part, avoue- » t-il (*c*) de bonne foi. Ce qui au- » gmentoit ma douleur, c'eſt que je » voyois qu'il ſe faiſoit diverſes cho- » ſes peu conformes à ce que deman- » doient les circonſtances. On ne ſon- » geoit point à apporter les remedes » propres à étouffer le mal ; on n'écou- » toit point les bons avis de ceux qui » tâchoient de perſuader, que l'on » pouvoit remedier à ces plaies par » la douceur, & par condeſcendance

(*c*) E I. L. 1 251.

» ſur diverſes choſes que l'on pouvoit » & que l'on devoit accorder, pour empêcher que les voies violentes n'augmentaſſent le mal. » Sponde (*a*) a penſé de même, ainſi que le zélé Florimond de Rémond, lorſqu'il parle de la conduite du Cardinal Cajetan à Ausbourg. Il prétend (*b*) que ce Légat auroit mieux fait de convenir de la faute des Quêteurs. » C'eſt lorſqu'il devoit dire, ce ſont ſes propres termes, que ce » Moine avoit raiſon; qu'il falloit punir » ces Quêteurs, faire inſtruire mieux » le Peuple, bannir l'ignorance & » l'avarice. (*c*) Auſſi, continue-t-il, cette » héréſie ſe fût plutôt éteinte par quelque légere cenſure, que par cette » ſévere & néanmoins juſte Excommunication; » & il appuye ſon ſentiment de l'autorité de Guichardin. Il n'eſt pas étonnant que Frapaolo ait penſé de même: il a prétendu (*d*) que Léon s'étoit repenti du premier Bref qu'il avoit fait paroître en faveur des Indulgences le 9 Novembre 1518. qu'il auroit bien mieux fait de laiſſer diſputer entr'eux les Théologiens, en ſe conſervant neutre, de ſe faire reſpecter des deux partis, que d'en aliéner un en ſe déclarant pour l'autre; que ſi l'on eût fait peu de cas de cette

(*a*) Sponde à l'an 1517.

(*b*) Naiſſance de l'héréſie, L. 1. c. 9. n. 4.

(*c*) C. 11. n. 4

(*d*) L. 1. n. 13.

diſpute, elle ſe ſeroit aſſoupie d'elle-même. Il ajoute (*a*) que la Bulle de 1520. étonna les gens ſenſés. Maimbourg lui-même (*b*) n'étoit pas éloigné de penſer comme Eraſme & Fra-paolo, puiſqu'il croit qu'après la Diette d'Ausbourg où Luther comparut en préſence du Cardinal Cajetan, on auroit dû envoyer les piéces du Procès au Pape, & en attendant ordonner le ſilence.

(*a*) N. 14.

(*b*) Hiſt. de Lut. L. 1. f. 19.

Il y a des raiſons de croire que ſi Léon eût ſuivi les impreſſions de ſon caractere, il auroit préféré les voies de douceur. » Ce Pontife de ſon naturel, diſoit Eraſme au Cardinal » Campege (*c*), eſt extrêmement porté » à la paix & à la concorde. » Nous avons une Lettre de lui au commencement de cette grande diſpute, qui démontre qu'il n'étoit pas éloigné d'entrer dans des voies d'accommodement ; on n'y a pas encore aſſez fait attention. Bembe qui pour lors étoit Sécretaire du Pape, & qui depuis fut Cardinal, eut ſans doute quelque part à cette Lettre qui ſe trouve dans le recueil des ſiennes ; elle eſt adreſſée (*d*) au Pere Gabriel pour lors Sous-Général des Auguſtins, & qui depuis en fut Général après la Promo-

(*c*) *Epiſt.* 74. L. 29.

(*d*) *Epiſt.* 8. L. 16. *V. Rainaldus, an.* 1518. *n.* 93.

tion de Gilles de Viterbe au Cardinalat : elle eſt datée du 3 Février 1518. Léon charge le Pere Gabriel d'employer ſes ſoins & ſon autorité pour retenir Luther, & d'avoir recours à des gens de bien éclairés, qui tâchent (1) de l'appaiſer. » Si vous le faites » promptement, ajoute le Saint Pere, » nous croyons qu'il ne ſera pas diffi» cile d'éteindre cette flamme naiſ» ſante ; mais ſi vous differez, & que » le mal prenne de nouvelles forces, » j'appréhende qu'il ne ſoit plus poſſi» ble d'y remedier lorſque nous le vou» drons. » Ce parti qui, ſi l'on juge des choſes par l'événement, auroit dû mériter la préférence, n'étoit pas de ceux qui devoient plaire pour lors aux Courtiſans de Rome. Dans ce haut dégré d'élévation où étoient pour lors les Papes, ils réuſſiſſoient preſque dans tout ce qu'ils entreprenoient ; & ceux qui ſe commettoient avec eux, même dans les matieres qui ne ſont point du reſſort des choſes ſpirituelles, étoient les victimes de ce pouvoir immenſe qu'ils s'étoient attribué juſques dans le temporel, & dont la foibleſſe & la ſuperſtition des Princes & des Peu-

(1) *Qui placare hominem conentur.*

ples les laiſſoit jouir. Louis XII. encore tout récemment venoit d'eſſuyer mille dégoûts pour s'être brouillé avec Jules II. & François I. étoit perſuadé que jamais il ne réuſſiroit dans ſes projets ſur le Duché de Milan, s'il trouvoit les Papes contraires à ſes deſſeins. Ce qui ſe paſſa après la condamation de Luther, eſt une preuve de la hauteur exceſſive & de la vanité inſupportable des flatteurs de la Cour de Rome. Celui qui apporta la Bulle contre Luther (*a*) à la Cour de l'Empereur, dit en préſence d'Eraſme : » Le Pape » qui eſt venu à bout de tant de Ducs, » de tant de Comtes, ſaura bien mettre à la raiſon trois miſérables Grammairiens ; » & s'échauffant davantage, il ne craignit pas de proférer ces paroles que nous répeterons, quoi qu'elles ne ſoient pas nobles, parce qu'elles ſervent à prouver juſqu'à quel point d'extravagance peut aller l'ivreſſe du pouvoir abſolu. » Si l'Empereur ſe » brouilloit avec le Pape, diſoit le » Nonce, qui pourroit bien avoir été » Aléandre, il lui feroit voir la diſférence qu'il y a entr'eux, & que » l'Empereur auprès de lui (1) n'eſt » qu'un faquin. » Un autre Miniſtre

(*a*) Ré
ſe au I
Carpi.

(1) *Tu es cerdo.*

du Pape étant chez Eraſme, s'écria d'un ton menaçant, comme un Pédant qui parleroit à des Ecoliers : » Quelque part que ſoit ce Frideric, nous » ſaurons bien le trouver. » Il parloit de l'Electeur de Saxe qui avoit accordé ſa protection à Luther.

C'étoit ainſi que penſoient preſque tous les Miniſtres du Pape. Il n'eſt pas ſurprenant qu'en cherchant à lui perſuader qu'il n'y avoit pas un Prince en état de lui réſiſter, ils le déterminaſſent à agir en toute rigueur contre Luther, en repréſentant au Saint Pere qu'il ſeroit honteux d'uſer de ménagement, ou de faire le moindre ſacrifice à un Moine inſolent qui oſoit ſe révolter. Cependant on tâchoit de prévenir Léon contre Eraſme : il en fut inſtruit ; & il crut devoir écrire à Sa Sainteté (*a*) le 13 Septembre 1520. Il lui déclare qu'il ne connoît pas Luther ; qu'il n'a jamais lû de ſes Livres que tout au plus dix ou douze pages, encore en ſe contentant de les parcourir ; qu'il avoit crû s'appercevoir qu'il avoit des diſpoſitions pour expliquer l'Ecriture ſuivant la méthode des Anciens ; mais que dès qu'il avoit vû que ſes Ecrits alloient cauſer du tumulte, il avoit eu recours

(*a*) *Epiſt. S. L.* 14.

même aux menaces pour empêcher Froben de les imprimer ; qu'il avoit écrit à ſes amis d'avertir Luther de ne jamais s'écarter de la douceur Chrétienne, & de travailler pour la tranquillité de l'Egliſe. Il s'efforce enſuite de juſtifier les complimens, qu'il avoit faits à Luther dans ſa réponſe à la Lettre de ce Novateur. On lui en avoit fait un crime à Rome. Il ſoutient que jamais il n'a pris la défenſe d'aucun Dogme de Luther ; que s'il ne l'a pas réfuté, c'eſt qu'il n'avoit pas lû ſes Ouvrages, & qu'il étoit occupé des ſiens ; que d'ailleurs ces matieres étoient au deſſus de ſon érudition & de ſa capacité ; qu'il n'auroit pas voulu prévenir les Facultés de Théologie, qui étoient occupées à travailler contre Luther, & qui vouloient avoir la gloire de le réfuter les premieres. Il déclare qu'il n'a pas même favoriſé Luther, lorſque cela étoit encore permis ; qu'il avoit ſeulement déſapprouvé la maniere dont on l'attaquoit ; nullement par conſidération pour Luther, mais pour l'honneur des Théologiens.

Le Pape fut content de cette Lettre : il fit réponſe à Eraſme le onze Janvier 1521. & cette réponſe vient

Lettre imprimée à Rome (*a*) avec
les nouvelles Lettres du Cardinal Sa-
dolet. Léon déclare que la Lettre
d'Erasme lui a fait grand plaisir, & il
avoue qu'il avoit eu quelques doutes
sur la façon de penser ; qu'ils lui avoient
été inspirés non-seulement par quel-
ques gens de bien très-prudens, mais
aussi par quelques-uns de ses Ecrits
qui sentoient un peu détourné de ré
concilier les siens ; que sa dernière
Lettre avoit effacé toutes ces impres-
sions ; qu'il ne doute point de son
attachement au Saint Siége & à l'
union de l'Eglise ; qu'il voudroit que
tout le monde en fût également per-
suadé. Il l'exhorte à travailler contre
les Luthériens : & il l'assure qu'il le
verra arriver avec grand plaisir à
Rome.

Ce fut peut-être cette exhortation
de Pape, qui donna à Erasme l'idée
d'un Ouvrage en trois Livres sur l'al-
liance du Lutheranisme. Ils devoient
être en trois Dialogues, dont les In-
terlocuteurs auroient été Thrasima-
que, Eubule & Philalethe. Le pre-
mier auroit pris le parti de Luther, le
second se seroit déclaré contre lui, &
Philalethe auroit été le Médiateur. La
matière étoit question dans le premier

Dialogue de ſavoir, ſi quand bien même la Doctrine de Luther ſeroit vraie, il ne ſeroit pas répréhenſible par la maniere dont il s'eſt conduit : ſa Doctrine auroit été examinée dans le ſecond; & enfin dans le troiſiéme Eraſme auroit propoſé les moyens d'aſſoupir cette grande diſpute.

On ne ſçut pas plutôt qu'il avoit envie de travailler ſur ce ſujet, qu'on auroit déja voulu voir ſon Ouvrage. Les Nonces Carraccioli & Aléandre, Glapion Prédicateur de l'Empereur, Milord Montjoie, le Duc George de Saxe, le ſolliciterent d'achever promptement un Livre ſi intéreſſant; Glapion lui en écrivit des Lettres très-preſſantes de la part de l'Empereur. Il en fit quelques pages; mais ſa mauvaiſe ſanté (*a*) & divers autres obſtacles l'empêcherent de le continuer. Il étoit dans la réſolution, s'il l'avoit achevé, de ne le faire imprimer qu'après l'avoir fait examiner par des gens de bien, qui n'auroient eu en vûe que la gloire de Jeſus-Chriſt.

(*a*) E 110. L

Sechendorf a regretté (*b*) avec raiſon un Ouvrage, qui nous auroit ſans doute appris des détails très-curieux de cette grande affaire.

(*b*) L. 262.

L'année que la Bulle de Leon contre Luther fut publiée, Charles V. fut couronné à Aix-la-Chapelle, d'où il alla à Cologne où il se tint une Diette célébre ; Erasme y assista (a) en qualité de Conseiller de l'Empereur. Frideric Electeur de Saxe, zélé Protecteur de Luther, s'y trouvoit aussi. Ayant grande envie d'avoir une conférence avec Erasme au sujet des disputes qui troubloient l'Eglise, il fit prier Erasme de se rendre chez lui. Spalatin étoit en tiers ; il étoit (b) Aumônier de l'Electeur. Il servit d'interprête à ce Prince, qui savoit très-bien les Belles-Lettres, mais qui n'étoit pas accoutumé à parler Latin. Ils se virent (c) le 5 Décembre 1520. (1) Le Prince étoit debout devant la cheminée ; Erasme & Spalatin allerent près de lui. Frideric commença la conversation ; il demanda à Erasme ce qu'il pensoit de Luther & de cette grande dispute : il parut étonné de la haine violente que les Moines avoient

(a) *Rhenani Epist.*

(b) *Epist.* 35. L. 5.

(c) Sechendorf, L. 1. ff. 81. p. 125. *Chitrei Saxonia*, L. 8. *p.* 216. M. Adam. *vita Lutheri*, *p.* 114.

(1) Chitreus prétend que cette Conférence se tint le 7 Novembre ; mais Spalatin qui en a fait l'Histoire, est plus croyable : il assure que ce fut le 5 Décembre. Sechendorf a eu communication de l'Ouvrage de Spalatin.

contre lui, » d'autant plus, disoit-» il, qu'on lui avoit assuré que ses » mœurs étoient réglées, & que sa » doctine n'étoit pas impie. » Il parut ne pas approuver la maniere dont le Pape s'étoit conduit dans cette occasion. Erasme fut quelque tems à réfléchir sur la réponse qu'il devoit faire; il la commença par une plaisanterie. » Il n'y a, dit-il, aucun su-» jet d'être surpris que Luther ait fait » tant de bruit: il a fait deux grandes » fautes; la premiere en touchant la » Thiare du Pape, la seconde en at-» taquant le ventre des Moines. « L'Electeur ne put entendre ce propos sans rire. Erasme prenant ensuite un ton sérieux, soutint que Luther avoit avec raison attaqué les abus des Indulgences, & diverses autres superstitions qu'il étoit nécessaire de réformer; qu'en général il y avoit de la vérité dans la doctrine de Luther; que tous les gens de bien avoient vû avec plaisir qu'il voulût rappeller les fidéles à la vraie piété, & aux pures sources de l'Evangile, en leur apprenant à ne pas mettre trop de confiance dans les cérémonies & dans les constitutions humaines, & en les détournant des questions frivoles de la

Scholaſtique. Il déclara enſuite, que Luther étoit trop emporté dans la diſpute, & que les affaires de l'Evangile devoient être traitées conformément à l'eſprit de l'Evangile.

Ce diſcours qui n'auroit pas ſatisfait un Catholique zélé, parut très-ſenſé à l'Electeur (*a*), & en conſéquence il écrivit à Luther d'être plus modéré ; mais ce Novateur irrité de ſa proſcription, n'en devint que plus furieux (*b*). Frideric continua toujours de le protéger, & il reçut très-froidement les inſtances des Nonces Aléandre & Caraccioli, qui le ſollicitoient de faire mettre en exécution dans ſes Etats la Bulle de Léon X. C'eſt ce même Frideric qui, comme nous l'avons déja vû, avoit refuſé d'être Empereur. Chitreus rapporte (*c*) de ce Prince, que la lecture d'Horace & de Séneque faiſoit ſes délices, & qu'il avoit fait afficher dans ſa chambre diverſes maximes, dont il ne vouloit jamais perdre le ſouvenir ; celle-ci en étoit une. » Il ne doit » point y avoir de différence entre » un bon pere & un bon Prince. «

Eraſme dans quelques-unes de ſes Lettres, expoſe quels avoient été ſes projets, lorſqu'il avoit été à Cologne.

(*a*) M. Adam.

(*b*) Ulenberge, dans Rainal. an. 1520. n. 62.

(*c*) *Chitrei Saxonia*, L. 2. p. 48.

» J'ai tâché, écrivoit-il à ſon ami
» Berus (*a*), Principal du Collége de
» Saint Pierre à Baſle, d'engager Lu-
» ther à mériter la gloire de l'obéiſ-
» ſance, & j'aurois ſouhaité porter
» le Pape à la clémence, mon avis
» plaiſoit à quelques Princes. «

(*a*) *Epi*
20. *L.* 1

Après cette conférence avec l'Electeur de Saxe (*b*), Eraſme alla avec Spalatin rendre viſite à Herman Comte de Nevenar, autrement de Nouvel-Aigle, Prevôt de Cologne, ſon ami particulier. Il lui préſenta un Ecrit qui avoit pour titre *Axiomes*; il avoit rapport aux conteſtations préſentes. Eraſme y prétendoit que les gens de bien n'avoient point été ſcandaliſés des thèſes de Luther; que la Bulle de Leon X. n'avoit pas été bien reçue, parce qu'elle n'etoit pas digne de la douceur du Vicaire de Jeſus-Chriſt; que Luther avoit été à la vérité condamné par deux Facultés de Théologie, mais qu'il n'avoit pas été convaincu; que ce qui avoit été écrit juſqu'alors contre lui, n'étoit pas approuvé par tous les Théologiens; que pluſieurs de ceux même qui ne penſoient pas comme Luther, n'étoient pas contens de ce qui avoit été fait contre lui; & que l'Empereur ne

(*a*) Spal
tin dans S
chendorf,

feroit pas bien de commencer ſon regne par la violence. Ces axiomes ne devoient pas plaire au Nonce Aléandre, qui étoit un des plus zélés adverſaires de Luther. Eraſme craignit qu'ils ne tombaſſent entre ſes mains, & qu'il n'en fît uſage pour lui nuire à Rome, & les redemanda. Cependant on ne fut pas long-tems ſans ſçavoir ce qui s'étoit paſſé entre l'Electeur de Saxe & Eraſme. Luther n'en fut pas plus content que les Théologiens Catholiques : il traitoit d'abandon de la vérité cette modération qu'Eraſme exigeoit de lui ; & il écrivit à Spalatin (*a*), qu'Eraſme étoit bien éloigné de la grace ; qu'il ne ſongeoit qu'à la paix, au lieu de faire attention à la Croix ; qu'il voudroit que tout ſe traitât avec douceur ; mais que ce n'étoit pas là le moyen d'amener la réforme. Il y avoit un Dominicain avec lequel Eraſme, malgré la haine qu'il avoit pour les Moines, étoit en grande liaiſon ; c'étoit Jean Faber, qui depuis fut Evêque de Vienne. Ils eurent des conférences (*b*) ſur les moyens de pacifier ſans tumulte les troubles de l'Egliſe. Eraſme fit part à Conrad Peutinger, Conſeiller de l'Empereur, de

(*a*) Sechendorf, L. 1. ſſ. 87. p. 140.

(*b*) *Epiſt.* 30. *L.* 12.

ıvis de Faber. Il fait d'abord
and éloge de ce Religieux, qu'il
être fort différent de pluſieurs
n Ordre. Outre l'érudition ſo-
l'intégrité des mœurs, la poli-
il avoit beaucoup de jugement;
étoit capable de donner de bons
ils. Il auroit été d'avis qu'on
ecours à la rigueur, ſi l'on n'a-
pas ſujet de craindre de ne pas
r par cette voie; mais dans la
ſition où étoient les eſprits, il
ıit que la douceur étoit le parti
us convenable, & qu'il ne fal-
ɔas faire attention à ce que Lu-
& ſes Partiſans méritoient, mais
qui pouvoit plutôt rétablir la
ıillité; qu'il ne falloit envelop-
dans l'affaire de Luther, que
qui étoient véritablement Lu-
ɛns; que puiſque par la violence
'avoit rien avancé contre les
miens, on devoit ſe ſervir pré-
nent d'autres remédes; que la
même de Luther ne feroit qu'aug-
ɛr le mal, puiſque pour un chef
ırti de moins, on en verroit re-
pluſieurs, qui donneroient lieu
chiſme & à des combats. Faber
it donc que l'affaire du Luthé-
ɛe devoit être remiſe à la con-

noiſſance de gens doctes, intégres, au deſſus de tout ſoupçon, qui l'examinaſſent en qualité d'Arbitres, pour peſer mûrement les moyens de la finir le plus tranquillement qu'il ſeroit poſſible. » Mais, finit Eraſme, » Faber vous expliquera lui-même » ſon projet; & ſi vous l'approuvez, » vous pourrez en faire uſage dans la » Diette de Wormes, & engager à » prendre un parti qui ſoit approuvé » de tous les gens de bien. Quoique je » ne doute pas, continue-t-il, que le » mérite de Faber ne lui ſerve d'une » aſſez grande recommandation près » de vous, je vous ſupplie cependant » de le bien recevoir à cauſe de moi; » c'eſt le plus grand plaiſir que vous » puiſſiez me faire. Où ſont ceux qui » crient partout qu'Eraſme eſt prévenu contre cet Ordre? Une ame » comme celle-là, une ſi grande érudition & des mœurs pareilles, me » plaiſent ſous quelque habit que ce » ſoit. »

La Diette de Wormes ne prit point ce parti de douceur (*a*) vers lequel Faber & Eraſme penchoient. Il y fut ordonné que les Livres de Luther ſeroient brûlés; pour lui, il y fut proſcrit comme hérétique, & mis au

ban de l'Empire. Eraſme avoit été invité de ſe rendre à cette Diette (*a*); mais il ne jugea pas à propos d'y aller, parce qu'il ſavoit apparemment qu'on s'y détermineroit pour des voies de violence qu'il n'approuvoit pas. Il en rend encore une autre raiſon : il craignoit que la peſte qui avoit affligé Cologne pendant la Diette, ne ſe fît auſſi ſentir à Wormes. (*a*) *Epiſt.* 6. *L.* 25.

Ce qu'Eraſme avoit prévû arriva : Luther ne devint que plus furieux depuis ſa proſcription ; ſes Livres ne reſpirerent plus que l'emportement : il oſa faire brûler publiquement les Décrétales, pour venger l'incendie de ſes Livres. Eraſme en fut ſcandaliſé, ainſi que tous les Catholiques. Il diſoit dans une Lettre écrite le 10 Mai 1521 (*b*) : » Je ne ſçai quel Démon s'eſt emparé de Luther, & le fait invectiver avec tant de licence contre le Pape, contre toutes les Ecoles, contre tous les Ordres Mendians. Quand même il auroit la vérité pour lui, pourroit-on approuver la maniere dont il s'y prend ? « (*b*) *Epiſt.* 572.

Cependant les ménagemens qu'Eraſme avoit eus pour Luther, lui avoient fait un très-grand nombre

bre d'ennemis chez les Moines & chez les Théologiens : ils le confondoient avec Luther ; ils disoient publiquement (*a*) que c'étoit dans ses Ouvrages que Luther avoit puisé sa doctrine. Un Docteur soutint en Flandre, que tout Luther étoit dans les Livres d'Erasme. Le discours général des Moines étoit qu'Erasme avoit pondu l'œuf, & que Luther l'avoit fait éclorre. Lorsque la Bulle de Léon X. parut, un de ceux qui étoient chargés de la publier dit hautement (*b*) : » Nous n'avancerons rien, que nous » ne nous soyons défaits d'Erasme. « On faisoit courir le bruit (*c*) que les Luthériens alloient en foule à Basle pour le consulter ; quelques-uns même ne craignirent pas d'assurer que Luther y étoit allé *incognito*. Le Carme d'Egmond (*d*), en expliquant Saint Paul, commença son discours par prier Dieu, que comme Saint Paul persécuteur de l'Eglise en étoit devenu le Docteur, il voulût bien convertir Luther & Erasme.

(*a*) *Epist. Buz.*

(*b*) Rep. au F. de Carpi.

(*c*) *Epist.* 6. *L.* 23.

(*d*) *Epist.* 18. *L.* 12.

Il crut devoir se justifier : ses Lettres sont remplies de plaintes amères contre ceux qui osoient calomnier ainsi sa foi. Dans une qu'il écrivit à Godeschalc Rosemond Recteur de Lou-

vain, il avoue (*a*) qu'il eſt un peu trop libre dans ſes diſcours; qu'il peut pourtant aſſurer, que perſonne ne l'a entendu approuver la doctrine de Luther; qu'il n'avoit jamais lû ſes Livres, hors quelques pages qu'il avoit ſimplement parcourues; qu'il avoit toujours approuvé les thèſes contre Luther, & ſurtout les Ouvrages de Jean Diedon, qui comme il l'avoit oui dire, diſputoit doctement & ſans paſſion. » Lorſqu'on brûloit les Livres de Luther, ajoute-t-il, m'a-t-on vû plus » triſte? J'ai toujours déclaré qu'il y » avoit dans ſes Ouvrages pluſieurs » choſes qui me déplaiſoient; j'ai tâché » par mes Ecrits & par mes diſcours » de le détourner de ce genre ſédi- » tieux d'écrire. » Louis Marlien Evêque de Tuy, très-zélé pour la Religion Catholique, ainſi qu'il eſt conſtant par un Bref de Léon X. qui fait l'éloge de ſa foi, avoit été prévenu contre Eraſme (*b*): il le ſçut; & il ſe juſtifia auprès de ce Prélat, qui l'avoit averti de ne point ſe mêler dans l'affaire de Luther. Il l'aſſure que bien loin de s'en mêler, il avoit fait tout ce qui dépendoit de lui pour l'aſſoupir; qu'il avoit ſeulement déſapprouvé ces clameurs ſéditieuſes,

(*a*) *Epiſt.* 18. L. 12.

(*b*) P. 420. Nouvelles Lettres de Sadolet. *Epiſt.* 11. *L.* 16.

que l'on faiſoit pour émouvoir Peuples, parce qu'il auroit ſouha que ces diſputes ſe paſſaſſent ſeu ment entre les Savans, & ne ſe trait ſent que dans des Livres. Il déclа que quelques efforts que l'on ait fai pour l'attirer au parti de Luther, ils o toujours été inutiles ; qu'il connoî Jeſus-Chriſt, & qu'il ne connoît pa Luther ; qu'il reconnoît l'Egliſe Ro maine, qui penſe, comme il le croit, ainſi que l'Egliſe Catholique ; que la mort ne l'en ſéparera pas, à moins qu'elle ne ſe ſéparât elle-même pu bliquement de Jeſus-Chriſt ; qu'il lous ceux qui ſe déclarent pour le Pape ; que tous les gens de bien ſont pour lui.

Il examine enſuite le reproche qu'on lui faiſoit, que Luther avoit pris plu ſieurs choſes dans ſes Livres : il aſ ſure que c'eſt un des menſonges de plus impudens qu'on puiſſe avancer que dans tous les Livres de Luther il n'y a pas une ſeule ſyllabe qui ſoi d'Eraſme. » Qu'on examine, dit-il, » mes Lettres les plus ſecrettes, dans » leſquelles je me ſuis expliqué con » fidemment avec mes amis, & peut » être plus librement que je ne l'auroi » dû, en ſuivant mon caractere ; qu'on

» s'informe de ce qui a pû m'échap-
» per, même le verreen main : tout
» se réduira à ceci, que j'auroismieux
» aimé que Luther se corrigeât, que de
» le voir perdu. C'étoit lorsqu'il y
» avoit encore quelque espérance de
» le voir revenir au bon parti. Je
» n'ai jamais eu d'autre dessein, que
» de travailler pour la dignité du
» Pape, celle des Théologiens, &
» la tranquillité Chrétienne. Je n'ai
» encore lû tout entier aucun Livre
» de Luther, quelque petit qu'il soit ;
» je n'ai jamais défendu aucun de ses
» Paradoxes, même en plaisantant :
» je suis Luther, sans cependant ap-
» prouver ce que je vois faire tu-
» multuairement par des séditieux.
» je suis prêt à démontrer par toute
» sorte de preuves, que je ne veux
» me séparer en aucune façon de ceux
» qui pensent comme l'Eglise Catho-
» lique. Plusieurs grands personnages
» m'ont pressé de prendre le parti de
» Luther : je leur ai récri que je serois
» pour lui, quand il seroit Catholi-
» que. On m'a demandé une regle de
» foi ; j'ai répondu que je n'en avois
» point d'autre, que celle de l'Eglise
» Catholique. Je les ai exhortés à se
» réconcilier avec le Pape ; j'ai répondu

» à leurs plaintes. C'eſt moi qui le pre-
» mier me ſuis oppoſé à l'impreſſion
» des Libelles de Luther. »

La réponſe de l'Evêque de Tu
(a) Epiſt. 12. L. 16. (a) dut contenter Eraſme. Il lui dé
clare d'abord, qu'il l'a toujou
beaucoup eſtimé, & qu'il a ſouhai
que tout le monde eût ſes mêmes ſe
timens ; que l'amitié qu'il a pour lu
a pour cauſe ſa vertu ſinguliere ; qu
a été ſi occupé de lui rendre ſervic
parce qu'il regardoit ſes intérêts co
me les ſiens propres. Il l'aſſure q
lorſqu'il étoit à Bruxelles, il av
fait entendre qu'Eraſme n'avoit ri
de commun avec Luther. » Car d
» ce tems-là, ajoute-t-il, il y avoit d
» gens aſſez ſots pour vous ſoupço
» ner de n'être pas oppoſé à Luther.
Il proteſte qu'il n'approuve pas pl
que lui les procédés furieux des C
tholiques trop ardens : il promet
lui faire voir deux diſcours qu'il av
faits contre Luther. Il étoit ména
dans le premier ; mais il étoit trai
avec plus de vivacité dans le ſecon
pa ce qu'il étoit écrit depuis que
Novateur s'étoit livré à ſes emport
mens. Il finit en déclarant, qu'il pr
régera Eraſme avec le même zéle av
lequel il voudroit en être défend

Eraſme crut devoir auſſi prévenir le Chancelier Mercurin Gattinare, au ſujet des faux bruits que les Théologiens qu'il n'aimoit pas répandoient contre lui. La Lettre qu'il lui écrivit ne ſe trouve point; mais nous avons la réponſe du Chancelier (*a*) datée de Wormes du 5 Avril 1521. Elle fut écrite le lendemain qu'il eut reçu la Lettre d'Eraſme. Gattinare l'aſſure qu'il a toujours eu pour lui une très-grande amitié; qu'il eſt très-content de ſes raiſons, quoiqu'il n'eût jamais eu le moindre ſoupçon ſur ſa foi. » Car, dit-il, comment aurois-» je pû croire que vous qui êtes l'u-» nique lûmiere des bonnes Lettres » en Allemagne, qui êtes occupé » jour & nuit à travailler pour la foi » orthodoxe, vous vous en fuſſiez » éloigné? Je puis aſſurer que tous » les gens de bien m'ont toujours » vû penſer de même. Si l'on a eu » quelque ſoupçon contre vous, ce » qui ne m'eſt cependant pas bien » clair, c'eſt apparemment à cauſe du » ſtyle de quelques Livres anonymes » qui reſſembloit au vôtre, leſquels » cependant ne contenoient rien d'hé-» rétique. Soyez, je vous prie, per-» ſuadé, que non-ſeulement les gens de

(*a*) *Epi* 41. *L.* 2

» bien n'ont aucun soupçon contre
» vous, mais que je ferai de mon
» mieux pour effacer les moindres nua-
» ges qui auroient pû naître dans les
« esprits ; & que j'aime mieux vous
» prouver par mes actions que par mes
» discours, combien j'estime votre per-
» sonne & vos travaux. «

Il y avoit un moyen infaillible de faire revenir, ou du moins de confondre ceux qui se plaisoient à vouloir persuader qu'Erasme pensoit de même que Luther, c'étoit d'écrire contre lui. A la premiere proposition qu'on lui en fit, il fut effrayé : ce genre d'Ouvrage n'étoit point dans son goût ; d'ailleurs il n'étoit pas de même avis que quelques Théologiens sur plusieurs propositions de Luther. Il prévoyoit qu'en écrivant contre ce Novateur, non-seulement il alloit se faire des ennemis violens & irréconciliables, mais même qu'il se commettroit avec plusieurs Théologiens Catholiques. Il exposa au Pape Léon X. une partie des raisons, qui l'avoient détourné d'écrire contre Luther, dans sa Lettre à ce Pontife du 13 Septembre 1520. (a) dont nous avons déja parlé. Adrien VI. le sollicita de venir à Rome, afin qu'il pût y travailler tranquillement

(a) *Epist.* L. 14.

contre les ennemis de l'Eglise Catholique ; il souhaitoit aussi savoir quel étoit le moyen qu'Erasme avoit imaginé, pour faire finir promptement & tranquillement cette violente tempête qui tourmentoit l'Eglise. Erasme fit réponse au Saint Pere (a) qu'il auroit été plus à propos qu'il eût pû avoir une conférence avec lui, comme sa Sainteté le souhaitoit ; mais que sa mauvaise santé étoit un obstacle invincible à un si grand voyage que celui de l'Italie. Il déclare ensuite, qu'il s'en faut bien qu'il ait les talens nécessaires pour faire finir cette grande affaire par ses Ecrits ; qu'il y avoit plusieurs Savans qui écrivoient mieux que lui ; que d'ailleurs il falloit autre chose que du style dans ces controverses ; que son érudition qui n'étoit que médiocre, étoit plus propre pour faire un Prédicateur, que pour faire un Controversiste ; que son autorité ne seroit d'aucun poids, surtout après que celle de tant de Facultés de Théologie, de tant de Princes, & même celle du Pape avoit échoué ; que bien loin qu'il eût quelque crédit dans le parti Luthérien, il y étoit extrêmement haï ; qu'autrefois on le traitoit de très-grand Heros, de Prince de la Littérature,

(a) Epi
22. L. 1

de l'aſtre de la Germanie, du Soleil des Etudes, de Préſident des bonnes Lettres, de Réformateur de la vraie Théologie; mais que préſentement, ou l'on ne parloit point de lui, ou l'on en parloit tout différemment; que les Ouvrages qu'il pourroit faire à Rome contre Luther, n'auroient aucun poids, parce qu'on ne manqueroit pas de s'imaginer qu'il auroit été payé pour écrire; que s'il écrit d'un ſtyle modéré, on dira qu'il s'entend avec Luther; que s'il emploie de la vivacité, elle ne fera qu'augmenter l'opiniâtreté des Luthériens.

Il n'y avoit point de pays où l'on déſirât avec plus d'ardeur de voir Luther attaqué par Eraſme, qu'en Angleterre. Milord Montjoie ſon intime ami lui écrivoit (*a*) qu'on répandoit le bruit qu'il favoriſoit & aidoit les Novateurs; en conſéquence il l'exhortoit à écrire contre Luther, par ce que c'étoit le moyen le plus propre pour confondre la calomnie. Cutbert Tunſtal, Evêque de Londres, l'en preſſoit (*b*) par le Sang de J. Chriſt, par l'eſpérance de la vie éternelle: il l'aſſuroit que l'Egliſe l'en prioit. » Préſentez-vous ſeulement, lui dit-il; & » l'Univers vous aſſure de la victoire.

Epiſt. 17.

Epiſt. 22.

» Autant ſeriez-vous coupable, ſi » vous ne veniez pas au ſecours de » votre Patrie qui eſt en danger, & » de l'Egliſe qui tombe ; autant pou- » vez-vous vous flatter d'une gloire » immortelle, ſi vous travaillez pour » conſerver la Religion de votre Pa- » trie, & pour défendre l'Egliſe. »

Le Roi d'Angleterre & le Cardinal Wolſei joignirent auſſi leurs inſtances, pour engager Eraſme à attaquer Luther ; ce qui a fait dire à Melchior Adam, que c'étoient eux qui avoient déterminé Eraſme à écrire contre ce Novateur.

Eraſme n'étoit pas le ſeul Catholique qui fît des difficultés d'écrire contre Luther : le fameux Cicéronien Longueil, plus célébre par l'élégance de ſon ſtyle que par la profondeur de ſes connoiſſances, fut auſſi ſollicité de ſe meſurer avec Luther ; & il en fit long-tems des difficultés, retenu par quelques-unes des raiſons qui détournoient Eraſme d'entrer dans cette controverſe. » Si j'entreprends la cauſe du » Pape, diſoit-il (a) même après la » condamnation de Léon X. on croi- » ra que je me ſuis vendu au parti le » plus puiſſant, & que je prétends » approuver tout ce qu'il a fait ; mais

(a) 17. L. p. 130

» je n'ai pas intention de louer les » mœurs de ceux dont je défends la » cauſe. » Il avoit avoué (*a*) que Luther n'avoit pas encore perdu l'eſtime de tous les gens de bien. Cependant Luther n'étoit pas ſans inquiétude : il ſavoit tous les mouvemens qu'on ſe donnoit, pour ſuſciter Eraſme d'écrire contre lui ; il s'imagina qu'en lui faiſant peur, il l'obligeroit de garder le ſilence. Il lui écrivit (*b*), qu'il n'oſoit pas l'accuſer d'opiniâtreté, quoiqu'il attaquât les principaux articles de la foi, ou par impiété ou par hypocriſie. Il lui promet de ne pas l'attaquer, s'il ne commence pas. Il lui déclare qu'il a déja retenu pluſieurs de ſes amis, qui avoient préparé des Ouvrages contre lui. Comme Luther ne pouvoit pas ignorer, qu'Eraſme blâmoit pour lors hautement & en toute occaſion ſes excès & ſes procédés, il en parloit (*c*) & il en écrivoit de la maniere la plus mépriſante. » C'eſt, » diſoit-il, à ſes amis de confiance, » un miſérable aveugle, qui ne con- » noît ni Jeſus-Chriſt, ni l'eſprit de » la Religion : il eſt encore attaché » à la Lettre. »

(*a*) *Epiſt.* 29. *L.* 2. *p.* 150.

(*b*) *Epiſt.* 726.

(*c*) *Epiſt.* 715.

Eraſme, malgré ſes répugnances, vit que le ſeul parti qui lui reſtoit,

roit de disputer contre Luther. On n'auroit certainement crû Luthérien, s'il eût plus long-tems craint de se commettre avec lui ; d'ailleurs il n'avoit plus rien à ménager avec Luther & avec ses Partisans, dont il n'étoit pas moins haï que des Moines, & de quelques Théologiens de Louvain & de Paris. Ce qui put encore contribuer à le déterminer (*a*), ce fut un discours de Luther, qui paroissoit le menacer, s'il osoit écrire contre lui. Il y a apparence que cette menace y eut plus de part que les promesses qu'on lui avoit faites. On lui avoit fait entendre (*b*) dès l'an 1520. qu'il pouvoit compter sur un Evêché, s'il vouloit attaquer Luther ; mais l'intérêt ne pouvoit rien sur lui.

(*a*) *Epist.* 698. *Epist.* 4. L. 19.

(*b*) *Epist.* 17. L. 18.

Dès qu'il eut pris son parti, il se mit à la lecture des Ouvrages de Luther (*c*), & de tout ce qui avoit été fait contre lui. Il eut la précaution de demander la permission (*d*) de lire les Livres de Luther : il s'adressa d'abord au Nonce Aléandre, qui lui déclara qu'il ne pouvoit pas la lui donner sans un ordre particulier du Pape. Ce refus engagea Erasme de s'adresser à Bombasius pour avoir un Bref, qu'il n'eut pas de peine à obtenir, par le-

(*c*) *Epist.* 590.

(*d*) *Epist.* 14. L. 17.

quel ce qu'il avoit demandé lui étoit pleinement accordé. Il n'étoit cependant pas ſans quelque crainte de la mauvaiſe volonté des Luthériens: car il écrivoit au Roi d'Angleterre (*a*): » je travaille contre les nouveaux Dog- » mes; mais je n'oſerois rien faire im- » primer qu'après avoir quitté l'Alle- » magne, de peur que je ne périſſe » avant de paroître ſur l'arène. »

(*a*) *Epiſt.* 35. *L.* 20.

Lorſqu'il eut fait le plan de l'Ouvrage qu'il projettoit, il l'envoya au Roi d'Angleterre, à qui il manda (*b*), que s'il l'approuvoit, ainſi que les autres Savans, il l'acheveroit; mais qu'il le feroit imprimer ailleurs qu'à Baſle, parce qu'il ne croyoit pas qu'il y eût aucun Libraire qui oſât rien publier de contraire à Luther, tandis qu'il étoit permis d'écrire tout ce qu'on vouloit contre le Pape: » Car, ajoute- » t-il, tel eſt à préſent l'état de l'Alle- » magne. «

(*b*) *Epiſt.* 49. *L.* 20.

Quand la réſolution d'Eraſme fut ſçue dans l'Europe, tous les Catholiques en furent pénétrés de joie. George Duc de Saxe lui en fit ſon compliment (*c*) par une Lettre datée de Dreſde le 21 Mai 1524. qui ne dut pas faire grand plaiſir à Eraſme. » Il ſe- » roit à ſouhaiter, lui dit ce Prince,

(*c*) *Epiſt.* 78. *L.* 30.

» que Dieu vous eût inſpiré cette pen-
» ſée il y a trois ans, de vous ſéparer
» de la faction Luthérienne, & de faire
» voir par quelque Ouvrage que vous
» n'avez rien de commun avec les Lu-
» thériens, & que vous êtes très-éloi-
» gné de leurs ſentimens : il auroit
» été pour lors fort aiſé d'éteindre cette
» flamme, qui depuis a cauſé un grand
» incendie; & pour vous dire ce que
» je penſe, c'eſt votre faute : car ſi
» lorſqu'il étoit encore tems, & que
» le mal n'avoit pas fait de ſi grands
» progrès, vous euſſiez pris la réſolu-
» tion où vous êtes aujourd'hui, d'at-
» taquer ſérieuſement Luther, nous ne
» ſerions pas dans l'état où nous ſom-
» mes préſentement. Mais parce que
» juſqu'à cette heure vous ne lui avez
» point déclaré une guerre ouverte,
» que vous vous êtes contenté de l'at-
» taquer ſecrettement, doucement,
» & comme ſi vous n'aviez pas envie
» de lui faire grand mal, il y a eu di-
» verſes opinions ſur votre compte. Les
» uns ont crû que vous étiez réelle-
» ment ennemi de Luther; d'autres ſe
» ſont imaginé que vous vous entendiez
» avec lui, quoique vous vouluſſiez
» faire croire que vous ne penſiez pas
» de même. Si vous voulez détruire

» cette derniere opinion, il faut que » vous attaquiez promptement Luther, » & que vous détruiſiez cette déteſta- » ble héréſie. Si vous ne le faites pas, » tout le monde dira que vous avez » manqué à la dignité de l'Égliſe, à » la ſincérité Évangélique, & que vous » n'avez eu aucune attention à votre » devoir. »

Ce fut la matiere de la Liberté de l'homme attaquée par Luther, qu'Eraſme prit pour le ſujet de ſa controverſe. Il ne voulut dédier ce Livre à perſonne ; il en rend la raiſon dans une Lettre (*a*) au Cardinal Wolſei. » On n'auroit pas manqué de préten- » dre, dit-il, que je n'aurois écrit » que par complaiſance : les Luthé- » riens m'en auroient ſçu encore plus » mauvais gré ; & l'Ouvrage en eût » eu moins d'autorité. Sans cette con- » ſidération, je vous l'euſſe dédié ou » au Pape. » Il envoya deux exemplaires de cet Ouvrage en Angleterre dès qu'il fut imprimé, l'un pour le Roi, & l'autre pour le Cardinal Wolſei. Ce Livre a pour titre : Diſſertation ſur le libre arbitre (1.)

(*a*) *Epiſt. L. 19. Epiſt. 5. L.*

Eraſme déclare d'abord, qu'il écrit

(1) *De Libero Arbitrio Diatribe, ſive Collatio.*

plutôt pour chercher la vérité que pour dogmatiſer, plutôt pour diſputer que pour juger; & après cette proteſtation, qui parut aux Théologiens plus modeſte qu'orthodoxe, il ſoutient que rien n'eſt plus dangereux, que de vouloir introduire dans le monde ce paradoxe, que les hommes ne ſont point libres, & qu'ils ſont néceſſités dans toutes leurs actions, erreur enſeignée autrefois par Wiclef, & condamnée par l'Egliſe. Il fait voir que les Peres ont reconnu la liberté de l'homme; il cite pour le prouver, Origene, S. Baſile, S. Chryſoſtome, S. Cyrille, S. Jean Damaſcene, Théophilacte, Tertullien, S. Cyprien, Arnobe, S. Hilaire, S. Ambroiſe, S. Jérôme, S. Auguſtin, les Scholaſtiques, les Facultés de Théologie, les Conciles & les Papes. Il prétend que depuis le tems des Apôtres, Manès & Wiclef ont été les ſeuls qui ayent attaqué le Dogme de la liberté. Il la prouve enſuite par l'Ecriture: il cite le paſſage du quinziéme Chapitre de l'Eccléſiaſtique, où il eſt dit que Dieu après avoir créé l'homme, l'a laiſſé maître de choiſir. Il fait voir que par le péché d'Adam l'homme a été corrompu, mais que la liberté lui eſt reſ-

tée, ſuivant ces paroles de l'Ecriture: mettez votre main à ce que vous voudrez. Il ſoutient que s'il n'y avoit point de liberté, il n'y auroit point de péché. Il expoſe enſuite le ſentiment de Pélage & celui des Scotiſtes; il prétend qu'ils ſont trop favorables au libre arbitre, puiſqu'ils enſeignent que telle eſt ſa force, que celui qui n'a pas encore reçu la Grace qui abolit le péché, peut faire des œuvres moralement bonnes qui méritent la Grace, non pas à la vérité *de condigno*, c'eſt-à-dire néceſſairement, mais *de congruo*, convenablement. Il n'approuve pas non plus le ſentiment de ceux qui enſeignent que le Libre Arbitre n'a de pouvoir que pour pécher; que la Grace fait en nous le bien, non par le Libre Arbitre, ou avec le Libre Arbitre, mais dans le Libre Arbitre; de ſorte que notre volonté ne ſeroit pas plus active qu'un morceau de cire, lorſqu'il eſt employé par l'Ouvrier.

Eraſme continue de prouver le Libre Arbitre par l'Ecriture; il cite le paſſage du quatriéme chapitre de la Genèſe: » Si vous faites bien, vous » recevrez bien; de même que ſi vous » faites mal, vous recevrez mal: vos » déſirs vous ſeront ſoumis; vous les

» dominerez. « Il rapporte tous les paſſages de l'Ecriture où l'homme eſt exhorté de faire le bien, & eſt détourné de faire le mal, comme autant de preuves démonſtratives de la Liberté de l'homme.

Enſuite Eraſme répond aux paſſages de l'Ecriture employés par Luther, pour prouver que les hommes ſont néceſſités. Il ſoutient qu'il ne faut point prendre à la lettre ce qui eſt dit de l'endurciſſement de Pharaon ; & il fait voir que ſi l'homme n'étoit pas libre, la Religion ſeroit abſurde & cruelle.

L'Ouvrage finit par un compliment à Luther, qui ne lui en ſçut aucun gré, & qui ſcandaliſa la Sorbonne & pluſieurs Catholiques zélés. Eraſme y prétendoit, que l'erreur de Luther ſur le Libre Arbitre ne devoit porter aucun préjudice aux vérités qu'il avoit enſeignées ſi pieuſement & ſi chrétiennement dans ce qu'il avoit écrit ſur l'amour de Dieu, ſur le peu de confiance que nous devons avoir aux mérites des œuvres, & ſur celle qu'il falloit avoir en Dieu & en ſes promeſſes. Cette diſſertation fut très-approuvée par les amis d'Eraſme : le Roi & la Reine d'Angleterre à qui il en avoit

fait préſent, en furent extrêmement contens; ils chargerent Vivès (a) de lui faire part de la ſatisfaction que la lecture de cet Ouvrage leur avoit procurée. Le Prince de Carpi, quoique très-indiſpoſé contre l'Auteur, porta de ſon Livre (b) un jugement favorable. » Vous venez, diſoit-il, de nous faire » voir par votre Livre ſur le Libre » Arbitre, ce que vous pouvez faire; » non-ſeulement vous réfutez Luther, » mais vous le confondez, vous le détruiſez. Bon Dieu! Quelle abondance » d'argumens! Quelle force, quelle multitude de témoignages tirés de l'Ecriture! Avec quel eſprit & quel art » vous avez renfermé un très-grand » nombre de choſes en peu de mots! » Avec quelle clarté vous avez expliqué les choſes les plus difficiles! » Ce que l'on peut ſeulement vous reprocher, c'eſt que vous avez traité » avec trop de douceur un furieux & » un Hérétique obſtiné; il ſemble que » vous le flattiez. Permettez-moi ma » liberté; votre douceur m'a paru indécente, ridicule, timide, & a paru de » même à pluſieurs autres. On ne peut » approuver le commencement ni la fin » de votre Livre. « Le Prince de Carpi finit par exhorter Eraſme d'écrire

(a) *Epiſt.* 13. après celles de Melancton.

(b) *Reſponſio ad Eraſmum. Hiſt. Lit. refor. Vonderhart, part.* 1. *p.* 127.

sur les autres Dogmes attaqués par Luther, afin qu'on ne puisse pas croire, que dans toute la doctrine de cet hérésiarque il n'y avoit que la nécessité des actions humaines qu'il n'approuvât pas.

La dissertation sur le Libre Arbitre ne déplut pas beaucoup dans les commencemens à Luther ni aux Luthériens; Melancton en écrivoit ainsi à Erasme (*a*) : » Quant à votre Traité » sur le Libre Arbitre, il a été bien » reçu ici : ce seroit une tyrannie, » d'empêcher quelqu'un d'exposer dans » l'Eglise les sentimens qu'il a sur la » Religion; cela doit être très-libre, » pourvû que l'on n'y mêle pas de » motifs humains. Votre modération » a plû à Luther, quoique quelquefois » cependant vous ne l'ayez pas épar- » gné; mais quelque vif que soit Lu- » ther, il y a des choses qu'il peut » entendre. Il promet d'être aussi mo- » déré dans la réponse qu'il vous » fera; il vous présente ses respects. »

(*a*) *Epist.* 2. *L.* 19, V. Ep. 61, L. 3. des Epîtres de Melancton.

L'Ouvrage d'Erasme fut traduit en Allemand par Jérôme Emser, Aumônier du Duc George de Saxe : cette traduction eut un très-grand cours (*b*), & ce succès détermina Luther à faire paroître promptement sa

(*b*) *Sechendorf*, L. 1, S. 63. p. 307. & 308.

réponſe, qu'il intitula, du Serf-Arbitre (1).

Eraſme s'étoit imaginé que Luther le traiteroit avec politeſſe ; il avoit raiſon de le croire après la Lettre de Melancton, qui prouve que Luther, après la premiere lecture de la diſſertation d'Eraſme, s'étoit propoſé d'agir avec beaucoup de ménagement avec ſon adverſaire. La Lettre qu'il écrivit à Spalatin fait voir auſſi, que c'étoit-là ſa premiere idée. » Il m'eſt » fâcheux, diſoit-il (*a*), d'être obligé » de répondre à un ſavant Livre d'un » ſi ſavant homme. « Il ne reſta pas long-tems dans ces projets de modération ; l'Ouvrage qu'il fit contre Eraſme, ne reſpire que fureur & emportement : ce ſtyle étoit ſi naturel à cet homme violent, qu'il s'imagina qu'Eraſme devoit lui avoir obligation de ce qu'il ne l'avoit pas plus maltraité. C'eſt ce qu'Eraſme mandoit au Cardinal Wolſei. « Je crois, dit-il (*b*), qu'on » a porté en Angleterre le Livre de » Luther contre ma diſſertation ; jamais il n'a écrit contre perſonne avec » tant de fureur. J'avois avancé au-

(*a*) M. Adam.

(*b*) Epiſt. 333. L. 21.

(1) *De Servo Arbitrio, adversùs Liberum Arbitrium ab Eraſmo defenſum.*

trefois

» trefois, qu'il n'y avoit perſonne de » ſi féroce que les femmes ne rendiſ- » ſent plus doux ; je m'étois bien trom- » pé : car c'étoit dans le tems même » de ſes nôces qu'il faiſoit ce Livre » violent. Il s'imagine qu'il étoit écrit » avec modération. A peine étoit-il im- » primé, qu'il me fit ſçavoir que j'a- » vois beaucoup de remercimens à » lui faire, de ce qu'en conſidération » de notre amitié, il m'avoit épargné » en tant d'endroits ; il proteſte qu'il » eſt très-bien intentionné pour moi : » c'eſt ainſi que ſa femme l'a adouci. «

Eraſme fit réponſe à cette Lettre de Luther (*a*). Il lui déclare franche- ment, qu'un petit compliment n'eſt pas capable de lui faire oublier tout le mal qu'il a voulu lui faire ; qu'il n'a jamais écrit avec tant de rage, ni avec tant de malice que contre lui ; qu'il avoit d'autant plus de raiſon de ſe plaindre, qu'il n'y avoit rien que d'honnête dans ſa diſſertation ; que pour lui, il avoit rempli ſon Ouvrage d'injures atroces, qui n'avoient aucun rapport à la matiere dont il s'agiſſoit, en le traitant d'Athée, d'Epicurien, de Pirrhonien & de Blaſphémateur ; que le tiers de ſon Livre étoit plein de pareilles horreurs. Il lui reproche que par ſon ca-

(*a*). *Epiſt.* 28. *L.* 21.

» qu'il avoit ſoutenu que c'étoit une
» choſe pieuſe de traduire l'Ecriture
» en Langue vulgaire, afin que le peu-
» ple fût en état de la lire ; ce que le
» Parlement avoit défendu. On fit
» marcher ſix-cens Archers, pour
» empêcher qu'il n'arrivât quelque tu-
» multe. Celui qui m'a fait ce rap-
» port, n'a pû rien m'apprendre de
» certain outre cela, ſinon que Guil-
» laume Budée qui, à ce que je crois,
» étoit un des Juges, trois jours avant
» la condamnation de Berquin, avoit
» eu une conférence particuliere avec
» lui pour l'engager à renoncer à ſes
» folles erreurs, diſoit-il. Voilà ce que
» j'ai oui dire à un homme qui répé-
» toit bien des choſes qu'il avoit en-
» tendues. Dumont n'a rien oſé m'écri-
» re que ce qu'il avoit vû. Il vit traîner
» Berquin à la Gréve ſur le tombereau.
» Il ne faiſoit paroître aucun trouble,
» pas même ſur ſon viſage; on auroit dit
» qu'il eût été, ou dans ſon cabinet à
» étudier, ou dans l'Egliſe à méditer
» ſur quelque matiere de piété. Lors
» même que le Bourreau d'une voix
» brutale lui prononça ſon Jugement,
» on ne vit point ſon viſage changer.
» Lorſqu'on lui dit de deſcendre de
» ſon tombereau, il le fit prompte-

dont les fureurs n'épargnoient, ni les Papes, ni les Rois. N'avoit-il pas dit, en parlant de Léon X. (*a*) : » Si l'on » ne met le Pape à la raiſon, c'eſt fait » de la Chrétienté ; fuye qui peut » dans les montagnes, ou qu'on ôte » la vie à cet Homicide Romain. « Il pouſſa dans la ſuite la bouffonnerie & l'extravagance juſqu'à dire (*b*) que le Pape étoit ſi plein de Diables qu'il en crachoit, & qu'il en mouchoit. » Si » j'étois le Maître de l'Empire, ajou- » toit-il, je ferois un même paquet du » Pape & des Cardinaux, pour les » jetter tous enſemble dans ce petit » foſſé de la Mer de Toſcane. Ce bain » les guériroit : j'y engage ma parole ; » & je donne J. Chriſt pour caution. » On n'auroit pas oſé rapporter ces blaſphêmes & ces extravagances, ſi l'on n'y étoit pas autoriſé par le grand Boſſuet. Luther ne traita pas mieux le Roi Henri VIII. (*c*) parce qu'il avoit oſé écrire contre lui. » C'eſt, diſoit-il, un fol, un inſenſé, le plus groſſier de tous les pourceaux. Commencez-vous à rougir, Henri, non plus Roi, mais ſacrilége ? » C'eſt ainſi qu'il apoſtrophoit ce Prince.

(*a*) Hiſt. des Variat. L. 1. n. 24.

(*b*) N. 32.

(*c*) Variat. L. 2, n. 5.

Ce qui conſoloit Eraſme des injures de Luther, c'eſt qu'elles étoient

une preuve démonſtrative qu'ils ne s'entendoient pas ; & ſi Luther eût eu pour lui de grands ménagemens, on n'auroit pas manqué (a) de prétendre qu'il y avoit de la colluſion entr'eux. Les Moines qui haïſſoient Eraſme, l'auroient certainement dit ; & tel étoit l'excès de leur paſſion (b), qu'ils prenoient auſſi beaucoup de plaiſir à voir Luther & Eraſme s'injurier. Il s'imagina pendant quelque tems, que Melancton avoit eu part au Livre que Luther avoit fait contre lui ; le ſoupçon étoit faux, & chagrina Melancton, qui s'en plaignit à Camérarius. » Luther, dit-il, (c) me fait beau» coup d'ennemis ſans que je l'aye mé» rité : il eſt cauſe qu'on m'attribue la » partie de ſon Ouvrage la plus odieuſe. » J'ai cependant réſolu de diſſimuler » cette injure. Plût-à-dieu que Luther » ſe tût auſſi ; mais je vois qu'au mi» lieu de ſi grands malheurs, lui que » j'eſpérois que l'âge & l'uſage du » monde rendroient plus doux, n'en » devient que plus violent : j'en ai le » plus grand chagrin. » Melancton ne s'en tint pas là. Il écrivit à Sigiſmond Gelenius (d) pour le prier d'appaiſer Eraſme qui, diſoit-il, a grand tort de ſoupçonner que Luther ſe ſert de mon

(a) *Epiſt.* 3. *L.* 19.

(b) *Epiſt.* 31. *L.* 21.

(c) *Epiſt. Melan.* 28. *L.* 4.

(d) *Epiſt.* 30. *L.* 4.

miniſtere. » Car, ajoute-t-il, je n'aime point ces diſputes amères. Vous » connoiſſez mon caractere ; d'ailleurs » je ne voudrois pas voir ces deux » hommes écrire l'un contre l'autre. »

L'Ouvrage de Luther eut le plus grand débit (*a*) ; en très-peu de tems il s'en fit juſqu'à dix Editions. Eraſme ne crut pas devoir garder le ſilence ; il compoſa la défenſe de ſa diſſertation (1). A la tête de ce nouvel Ouvrage, il y a un avant-propos daté de Baſle le 20 Fevrier 1526. nous y voyons qu'il n'avoit eu que dix jours pour faire cette réplique. La réponſe de Luther ne lui fut communiquée (*b*) que peu de tems avant la foire de Francfort; il s'imagina que ç'avoit été de deſſein prémédité, afin que s'il vouloit répliquer, ſon Livre ne pût pas être prêt pour la Foire de cette année. C'étoit à Francfort que s'apportoient tous les Livres nouveaux qui s'imprimoient dans l'Europe. Un des amis d'Eraſme lui ayant envoyé de Lipſic l'écrit de Luther contre lui, il travailla à le réfuter avec tant de diligence, qu'en dix ou douze jours de tems

(*a*) *Epiſt.* 45. L. 21.

(*b*) V. auſſi Epiſt. 24. L. 17.

(1) *Hyperaſpites, Diatriba, adversùs ſervum Arbitrium Martini Lutheri.*

ſa Réfutation fut compoſée & imprimée. » Vous aurez de la peine à le croire, mandoit-il à l'Evêque de Langres; » mais il y a ici pluſieurs témoins qui » vous l'atteſteront. » Froben employoit ſix preſſes en même tems, pour que l'Ouvrage fût plus promptement achevé. Eraſme commence ſa Réfutation par ſe plaindre du ſtyle emporté de Luther, ſi différent de celui de la diſſertation. Il rapporte les outrages dont cet homme violent l'avoit accablé. Il avoit voulu perſuader qu'ils penſoient de même, & que ce n'étoit que par foibleſſe & par complaiſance, qu'Eraſme avoit écrit contre lui: il aſſuroit que ſes blaſphêmes ſcandaliſoient même les impies, & qu'il ne croyoit pas en Dieu.

(a) *Epiſt.* 28. *L.* 1.

Eraſme déclare que ſi c'étoit par complaiſance qu'il eût écrit contre Luther, il ſe ſeroit bien gardé d'employer une modération qui l'avoit rendu ſuſpect à pluſieurs Catholiques; qu'il avoit eu attention d'écrire avec douceur, parce qu'il étoit perſuadé que les matieres de Religion ne doivent pas être traitées d'une maniere odieuſe. Il avoit défini le Libre Arbitre, la force de la volonté humaine, qui peut ou s'appliquer aux actions

qui conduiſent au ſalut, ou s'en détourner; Luther ſoutenoit que cette définition étoit Pélagienne, parce qu'il n'y étoit point parlé de la Grace. Eraſme répond qu'il la ſuppoſe dans tous ſes Ouvrages; que d'ailleurs il n'eſt pas encore décidé, ſi l'homme ſans une Grace particuliere ne peut point par des actions moralement bonnes mériter la Grace efficace, » quoi» que, dit-il, j'aye plus de penchant » pour le ſentiment qui attribue un » plus grand pouvoir à la Grace. » Il finit ce premier Livre, en déclarant que bien loin qu'il ait jamais rien fait ſciemment contre l'Evangile, comme Luther le lui reproche, il aimeroit mieux mourir dix fois, que d'attaquer un ſeul ïota de la vérité Evangélique; que dès l'enfance il avoit toujours penſé de même; que ce ſentiment s'étoit toujours fortifié chez lui; que ceux qui avoient vécu avec lui, pouvoient lui rendre ce témoignage, que jamais, même en plaiſantant, il ne lui étoit échappé un mot qui pût lui attiter les odieux reproches que lui faiſoit Luther, d'être un nouveau Lucien, un Epicurien, un Porphyre.

Le ſecond Livre d'Eraſme commen-

ce par cette observation, que si quelques-uns l'ont soupçonné d'être d'intelligence avec Luther, parce qu'on ne trouvoit rien d'injurieux dans sa dissertation sur le Libre Arbitre, ils n'auront plus cette même idée après avoir lû ce nouvel Ouvrage. Effectivement il l'imite presque dans ses fureurs. Il fait voir que Luther n'a rien de solide à répondre aux preuves, qui avoient été employées en faveur du Dogme de la liberté : il se félicite de la maniere injurieuse dont Luther l'avoit traité ; il auroit souhaité qu'il se fût ainsi emporté contre lui beaucoup plutôt, parce que sa foi n'auroit pas été soupçonnée par des Catholiques injustes. Il finit cet Ouvrage, en le soumettant au jugement de l'Eglise Catholique, & en assurant qu'il étoit dans la résolution de rétracter tout ce qui pouvoit être contraire à la vérité.

Les amis de Luter qui conservoient de l'estime pour Erasme, virent avec douleur qu'il sortoit de son caractere. » Avez-vous jamais vû un écrit plus » violent que celui d'Erasme, écrivoit » Melancton à Camérarius (*a*) ? C'est » véritablement un serpent. « Il en écrivit à Erasme avec sa candeur ordinaire. » Plût-à-Dieu, disoit-il (*b*)

(*a*) *Epist. sel.* 18. p. 4.

(*b*) *Epist.* 5.

» qu'il n'y eût pas de disputes si vio-
» lentes entre vous ! Il est vrai que
» Luther ne vous a pas assez ménagé ;
» mais aussi vous l'avez cruellement
» traité. Je suis persuadé qu'il vaut
» mieux qu'il ne paroît à ceux qui ne
» jugent de lui que sur l'emportement
» que l'on trouve dans ses Ouvrages.
» Les études que vous faites l'un &
» l'autre, seroient plus utiles à l'E-
» glise, si vous n'aviez d'autre but
» que celui de remédier aux troubles.»
Juste Jonas qui n'avoit pas approuvé les vivacités de Luther, lui en sçut moins mauvais gré, lorsqu'il eut vû la Réplique d'Erasme ; & Luther lui écrivit qu'il le félicitoit sur sa Palinodie. » Vous connoissez donc enfin cet
» Erasme, dont vous faisiez tant d'é-
» loges, disoit-il (*a*) ; vous voyez bien
» que ce n'est qu'une vipere remplie
» d'aiguillons mortels. »

(*a*) Seckendorf, L. 2. §. 32. p. 88.

Cependant soit que les argumens d'Erasme ayent fait impression sur Luther, soit la force de la vérité, il revint des excès (*b*) qui lui avoient fait dire que la prescience de Dieu mettoit le Libre Arbitre en poudre dans toutes les Créatures ; & il consentit à cet article de la Confession d'Augsbourg, qu'il faut reconnoître le Li-

(*b*) Variat. L. 3. n. 19.

bre Arbitre dans tous les hommes qui ont l'uſage de la raiſon.

L'Ouvrage d'Eraſme contre Luther fut très-bien reçu à la Cour de l'Empereur (*a*) : Charles V. lui écrivoit le 13 Décembre 1527. qu'on lui avoit l'obligation de ce que le nombre des Luthériens diminuoit, & qu'il avoit fait lui ſeul ce que les Empereurs, les Papes, les Princes, les Univerſités, les plus habiles gens n'avoient pas pû faire juſqu'alors; ce qui lui faiſoit eſpérer que ſon nom ſeroit immortel dans ce monde, & qu'il en auroit une récompenſe éternelle dans le Ciel. » Nous vous félicitons d'un ſi grand bonheur. » C'eſt ainſi que finit l'Empereur.

(*a*) *Epiſt.* 915.

Les plus zélés Luthériens ſont auſſi convenus, que perſonne n'avoit plus nui à la cauſe de Luther qu'Eraſme. Sechendorf en fait l'aveu (*b*); & il ajoute : » Eraſme s'en eſt glorifié ; » mais il en a eu peu de reconnoiſ- » ſance de l'Egliſe à laquelle il étoit » attaché. »

(*b*) L. 2. ſſ. 123. p. 201.

(*c*) *Epiſt.* 33. L. 27.

Mercurin Gattinare (*c*), Chancelier de l'Empereur, ne penſoit pas moins avantageuſement que ſon Maître ſur les bons ſervices qu'Eraſme rendoit à l'Egliſe : il ne ménagea plus

les Luthériens depuis ce tems-là ; & il se livra à son goût pour la plaisanterie, lorsque l'occasion de se moquer d'eux se présenta. Œcolampade s'étant marié, Erasme en manda ainsi la nouvelle à un de ses amis. (*a*) » Œcolampade vient de se marier : il a épousé une fille assez jolie; il » veut, je crois, mortifier sa chair. » Quelques-uns appellent la Tragédie » Luthérienne ce qui se passe; quant » à moi, tout ceci me paroît une Co» médie, puisque ces tumultes finis» sent par des mariages. »

(*a*) *Epist.* 41. *L.* 19.

Si les gens sans passion furent gré à Erasme d'avoir travaillé pour soutenir la Doctrine de l'Eglise contre Luther, ceux qui lui avoient juré une haine éternelle, tâcherent de lui ôter le mérite de ses travaux, par une raison qui caractérisoit bien leur partialité. Ils disoient qu'en choisissant la matiere du Libre Arbitre, il avoit pris pour le sujet de son Livre la réfutation d'une erreur qui n'étoit point particuliere à Luther.

Cette objection frivole offensa à un point Erasme (*b*), que dans un moment de colere il s'écria : » Si je n'a» vois rien fait contre Luther, je n'é» crirois point trois mots contre lui,

(*b*) Réponse au Prince de Carpi.

» puisque voilà la récompense que j'en
» reçois. »

Luther conserva une très-grande haine contre Erasme le reste du tems qu'ils vécurent. Peu de tems avant qu'Erasme mourût, Luther fit un écrit, dans lequel il se proposoit de prouver (a), qu'Erasme n'avoit jamais eu pour but que de détruire la Religion Chrétienne, & de rétablir le Paganisme. Erasme répondit à cette calomnie (1) [illegible] l'an 1534. Il déclara qu'il perdroit volontiers la vie, si par ce [illegible] pouvoit se flatter de rendre [illegible] à l'Eglise, & qu'il est si [illegible] des projets que lui attribue [illegible] connoissoit quelqu'un [illegible] concevoir une telle impiété [illegible] pas même manger [illegible] que ce ne fût dans [illegible] de le convertir. » Et si par [illegible] ajoute-t-il, il m'est [illegible] dans mes Ecrits des choses [illegible] de scandaliser les foibles, [illegible] dans la disposition de les changer, ce que j'ai déja fait plusieurs [illegible] Luther faisoit paroître une [illegible] dans son Ecrit,

(a) [illegible] Erasmus, adversùs ca[illegible] Epistolam Lutheri.

qu'il répétoit les reproches qu'avoit faits à Eraſme le Prince de Carpi, qui ne le haïſſoit que parce qu'il le croyoit attaché à Luther.

Ni la haine des Luthériens, ni les proteſtations de Catholicité, ne purent jamais réconcilier Eraſme avec les Moines & les Théologiens qui s'en croyoient mépriſés; ils profiterent de ſes imprudences pour le décrier publiquement, en le traduiſant comme un faux Catholique, beaucoup plus dangéreux qu'un Hérétique obſtiné. Dès que la Bulle de Léon X. parut en Flandre, quelques Moines en la publiant firent entendre (a) que l'on devoit plus ſe précautionner contre Eraſme que contre Luther. A Bruges un Cordelier Suffragant de l'Evêque de Tournai déclama pendant pluſieurs heures contre Luther & contre Eraſme; il les appelloit des bêtes, des ânes, des ſouches. Dans un autre Sermon, ce même Prédicateur avança que dans les Livres d'Eraſme il y avoit deshéréſies. Un Magiſtrat préſent à ce Sermon alla voir le Prédicateur, pour ſçavoir de lui dans quel endroit des Livres d'Eraſme étoient ces prétendues héréſies. » Je ne les ai pas lûs, dit-il: j'ai à la » vérité voulu lire ſes Paraphraſes;

(a) *Epiſt.* 14. L. 14.

» mais la Latinité en étoit trop élé-
» vée, & je crains que cela ne l'ait
» conduit à quelque héréſie. » Un Car-
me prêchant devant le Roi de France
(a) Epiſt. 3. L. 30. (a), ſoutint que l'Antechriſt devoit paroître; qu'il avoit déja pluſieurs Précurſeurs, le Fevre d'Eſtaple en France, Reuchlin en Allemagne, Eraſme en Brabant. Un Franciſcain de Rome nommé Nicolas Herborn, fit imprimer (b) à Anvers des Sermons de Ca-
(b) Epiſt. 3. L. 30. rême: il y prétendoit que Luther avoit corrompu une grande partie de l'Egliſe; que Zwingle & Œcolampade avoient auſſi fait du mal; mais que c'étoit Eraſme qui en avoit fait le plus. Il ajouta: « Il ſeroit bon que cet homme ne fût jamais né. « Dans un de ſes Sermons il avançoit que Luther, Zwingle, Œcolampade & Eraſme étoient les Soldats de Pilate, qui avoient crucifié Jeſus-Chriſt; que la différence qu'il y avoit entre Eraſme & ces autres Novateurs, c'eſt que quoiqu'ils euſſent tous eu le même deſſein, Eraſme avoit voulu faire en plaiſantant ce que les autres avoient entrepris par des Ouvrages ſérieux. répéta cet axiome reçu chez les Moines, qu'Eraſme avoit pondu les œufs & que Luther avoit éclos les poulets

Un Dominicain dit un jour en pleine table (*a*), qu'il n'y avoit point d'Hérétique plus scélérat qu'Erasme : un autre appellé Vincent assura, que Luther étoit un pestiféré, mais qu'Erasme l'étoit beaucoup davantage, parce que c'étoit lui qui avoit fourni à Luther tout son venin. Un Cordelier (*b*) nommé Pierre le Cornu expliquant ces paroles des Pseaumes : vous écraserez le Lion & le Dragon, soutint qu'il falloit entendre Luther par le Lion & Erasme par le Dragon.

(*a*) *Epist.* 562.

(*b*) Contre Caravacal.

Il y avoit à Constance un Docteur (*c*) qui avoit l'estampe d'Erasme dans son cabinet, pour avoir le plaisir de cracher contre sa figure, lorsqu'il se promenoit : on lui demanda la cause de son aversion, il répondit qu'elle venoit de la persuasion où il étoit, qu'Erasme étoit la cause de tous les malheurs du siecle. Dans un Livre présenté à Clément VII. (*d*), l'Auteur (1) entr'autres fureurs ne craignoit pas de dire, qu'il étoit fort étonné qu'après que l'on avoit fait mourir tant de milliers d'hommes en Allemagne à cause de leur impiété, on laissât en vie Erasme qui étoit leur Maître.

(*c*) *Epist.* 1176.

(*d*) *Epist.* 46. *L.* 21.

Un ami indiscret d'Erasme, parti-

(1) C'étoit Aléandre.

ſan zélé des nouveautés, contribua auſſi à lui faire beaucoup d'ennemis; c'étoit Louis Berquin, Gentilhomme du Pays d'Artois, qui aimoit fort les Lettres (*a*), & que Badius a appellé le plus Savant des Nobles, & le plus Noble des Savans. Il prenoit le titre de Conſeiller du Roi. La hardieſſe qu'il trouvoit dans les Ouvrages d'Eraſme, lui donna une grande eſtime pour lui, & les lia enſemble: il traduiſit en François pluſieurs Livres de lui, de la louange du mariage, de la maniere de prier, le Symbole des Apôtres, la complainte de la Paix, & l'explication du Pater. C'étoit malgré Eraſme (*b*), ou du moins ſans le conſulter, comme il paroît par la Lettre qu'Eraſme lui écrivit le 25 Août 1525 (*c*), où il lui mande: » Je crois que ce que vous faites eſt » à bonne intention; mais j'ai déja » aſſez d'envieux, & vous en augmen- » tez le nombre, en traduiſant mes » Livres en Langue vulgaire, & par- » là les faiſant connoître des Théo- » logiens, parmi leſquels il y en a » qui ont de l'intégrité & de la can- » deur; mais la mauvaiſe humeur de » quelques-uns entraîne ſouvent le plus » grand nombre.

(*a*) Baile. Maittaire, t. 2. p. 328.

(*b*) *Epiſt.* 91. L. 19.

(*c*) *Epiſt.* 87. L. 19.

Berquin fut accusé d'hérésie dans un tems (a) où cette accusation mettoit en danger de la vie. Il écrivit à Erasme (b), que c'étoit la traduction de ses Ouvrages qui lui avoit attiré cette mauvaise affaire; que les Docteurs prétendoient qu'ils contenoient des hérésies grossieres. Il fut mis en prison (c) à la sollicitation du Docteur Beda. Il voulut user (d) de récrimination : il présenta douze propositions tirées d'un Livre de Beda, prétendant qu'elles contenoient des impiétés & des blasphêmes; il demanda que la Faculté de Théologie fût obligée de les condamner ou de les prouver par l'Ecriture Sainte. Le Roi écouta favorablement l'accusateur; & le 10 Juillet 1527. il envoya par l'Evêque de Bazas les propositions au Recteur, à qui il donna ordre de les faire examiner par les quatre Facultés, & non pas seulement par les Docteurs de Théologie. On ne sçait point s'il y eut un Jugement rendu; mais l'on sçait (e) que Berquin se tira d'affaire pour cette fois. Erasme lui conseilla de rester tranquille, & de ne point continuer d'irriter des ennemis dangereux.

(a) V. Epist. 88. L. 20. & 99.
(b) Epist. 335. Append.
(c) Epist. 823.
(d) Chevilier, orig. de l'Imprimerie, part. 2. c. 5.
(e) Epist. 99. L. 20. & 93.

Cependant la Sorbonne examina le 20 Mai 1525. (f) les traductions de

(f) D'Argentré, t. 2. p. 42.

quatre Ouvrages d'Eraſme par Berquin ; ſçavoir la louange du mariage, le Symbole des Apôtres, la Complainte de la Paix, & la maniere de prier. Il fut décidé, que dans ces traductions il y avoit pluſieurs choſes ou impies, ou abſurdes, ou contraires aux bonnes mœurs, ou pernicieuſes, ou hérétiques ; qu'il ne devoit par conſéquent pas être permis de les imprimer à Paris ainſi traduits, mais qu'ils devoient être entiérement ſupprimés, puiſqu'ils offenſoient les oreilles pieuſes en tant d'endroits. Ces Livres avoient été donnés à examiner à un Docteur par le Procureur-Général du Roi le 1 Juin de cette même année 1525. la Faculté de Théologie jugea digne du feu la Complainte de la Paix traduite.

On peut voir dans le Recueil de M. d'Argentré (a) les propoſitions que la Sorbonne fit extraire de ces Livres, & qu'elle jugea dignes de cenſure. Celles tirées de la louange du mariage ont rapport à la Virginité, qui, ſi l'on en croit les Docteurs, y eſt traitée avec trop peu d'eſtime, pendant qu'il y eſt parlé du mariage comme étant de précepte pour tous les hommes. On reprend dans le Symbole des Apô-

(a) P. 43.

tres un trop grand éloge de la Foi ; au préjudice des mérites. C'étoit donner dans l'excès de Luther, qui donnant tout à la Foi, excluoit le mérite des œuvres. Dans la brieve admonition de prier, on censure ce qui y est dit contre l'usage de l'Eglise, de prier dans une langue inconnue au vulgaire ; & dans la Complainte de la Paix, la censure blâme ce qui y est dit contre les cérémonies, contre les Monasteres, & d'autres propositions au moins téméraires. Il est bon de remarquer, que cette censure ne tombe que sur la traduction de Berquin, que son dévouement pour le Luthéranisme avoit engagé à enchérir encore sur les hardiesses d'Erasme. Il étoit convaincu que jamais il n'eût été condamné par la Sorbonne, si Berquin par ses traductions téméraires & par ses insultes n'eût mis en mouvement ce grand Corps.

Berquin n'ayant point profité des avis d'Erasme, qui en lui conseillant d'être plus circonspect, lui avoit prédit que s'il ne changeoit pas de conduite, il auroit une fin malheureuse, fut de nouveau arrêté, condamné à mort comme hérétique, & brûlé le 17 Avril 1529. Bodin en parlant de son exécution (a),

(a) Démonomanie, L. 4. p. 237.

dit que Jean Berquin (1) ne voulant faire l'amende honorable pour une hérésie, fut condamné par Arrêt de la Cour du 17 Avril 1529. à être brulé tout vif, & fut auſſitôt exécuté. Ce fut à la Gréve que périt ce malheureux Gentil-Homme. Eraſme plaignit ſon ſort; il en parle dans pluſieurs de ſes Lettres. Dans une qui eſt datée du premier Juillet 1529. il aſſure (a) qu'il n'étoit point encore informé au juſte du détail de ſon procès. » J'ai » ſeulement oui dire, ce ſont ſes pa » roles, qu'on avoit nommé douze » Commiſſaires pour le juger; qu'a » près avoir été mis en priſon, il » avoit été arrêté que ſes Livres ſe » roient brûlés, qu'il abjureroit l'hé » réſie, qu'on lui perceroit la langue » & qu'il garderoit priſon perpétuelle » Lorſqu'on lui lut cette Sentence » laquelle il ne s'attendoit pas, il » appella au Roi & à l'Evêque: le » Juges indignés de cet appel, lui dé » clarerent que s'il ne ſe ſoumettoit » pas à ce Jugement, ils le mettroient » hors d'etat d'en appeller, & effecti » vement le lendemain ils le condam » nerent au feu. On dit que le pre » mier article qu'on lui reprocha, étoi

(a) Epiſt. l. L. 34.

(1) Son nom étoit Louis Berquin.

diterons tous ; mais nous ne ſerons pas tous changés (1).

D'Egmond critiqua dans une de ſes Leçons Théologiques la verſion qu'Eraſme avoit faite de ce paſſage, & qui étoit conforme au texte Grec : il prétendoit qu'Eraſme, en le ſuivant, avoit enſeigné une héréſie, en donnant atteinte au Dogme de la Réſurection générale ; & il aſſuroit qu'il y avoit pluſieurs autres Théologiens qui penſoient de même que lui. Eraſme dans ſa réponſe fait voir, que S. Jean Chriſoſtôme & Théophilacte ont lû le Texte de S. Paul de même que lui ; que Saint Jérôme n'a point deſapprouvé cette leçon, quoiqu'il donne la préférence à une autre : il prouve enſuite qu'il y a eu des Peres qui ont crû, que tous les hommes ne mourroient pas ; il cite S. Auguſtin, qui aſſure qu'il y a des Catholiques très-habiles qui croyent que ceux qui vivront au dernier avenement de Jeſus-Chriſt, ne mourront pas. Enfin il ſoutient que la propoſition de S. Paul, qui décide qu'il eſt réglé que tous les hommes mourront, eſt une de ces propoſitions générales,

(1) *Omnes quidem reſurgemus, ſed non omnes immutabimur.*

» ment & gaiement. Il n'avoit point
» cette audace & cette férocité que
» l'on remarque quelquefois dans les
» grands Scélérats; il avoit ſeulement
» cette tranquillité qui eſt le témoi-
» gnage d'une conſcience qui ne ſe
» reproche rien. Il parla au Peuple
» avant de mourir; mais perſonne ne
» put rien entendre, tant les Archers
» faiſoient de bruit: on croit qu'on
» le leur avoit ordonné. Lorſqu'on
» l'étrangla, perſonne des aſſiſtans ne
» cria Jeſus; ce qui ſe fait cependant
» aux ſupplices des parricides & des
» ſacriléges, tant ſes ennemis l'avoient
» rendu odieux aux ſimples & aux
» ignorans. Dumont demanda au Cor-
» delier qui l'avoit aſſiſté à la mort,
» s'il avoit reconnu ſon erreur: le Cor-
» delier répondit qu'il s'étoit repenti,
» & qu'il ne doutoit pas que ſon ame ne
» fût dans le Ciel. Il avoit à peu près
» cinquante ans. Il étoit Laïque & dans
» le célibat; jamais il n'avoit été ſoup-
» çonné de la moindre galanterie. Il
» étoit très-bon ami, faiſoit beaucoup
» d'aumônes, obſervoit avec grande
» exactitude tous les préceptes de l'E-
» gliſe ſans oſtentation; ſincére, in-
» capable de faire tort à perſonne, mais
» en même tems de ſouffrir aucune in-

» juſtice. Il avoit le Luthéraniſme en
» averſion. On prétend qu'il n'y avoit
» rien dans ſa vie, qui ne fût digne
» de la piété chrétienne : on aſſure que
» ſon plus grand crime étoit de haïr
» certains Théologiens rébarbatifs,
» & des Moines féroces & ignorans.
» Il avoit eu autrefois une diſpute
» avec Guillaume Ducheſne, Doc-
» teur de Sorbonne. On fit quelques
» extraits d'un Livre que je crois qu'il
» avoit fait ; c'étoit ſur des matieres
» qui regardoient la Religion, & qui
» par conſéquent ſont du reſſort des
» Théologiens. On lui reprochoit,
» autant que je puis m'en ſouvenir,
» d'avoir dit que c'étoit à tort que dans
» les Sermons on invoquoit la Vierge
» au lieu du Saint Eſprit, & qu'on
» n'auroit pas dû l'appeller Fontaine
» de toute Grace, non plus que notre
» eſpérance & notre vie, ces dénomi-
» nations convenant mieux à J Chriſt.
» Il fut mis d'abord en priſon pour
» cela comme Hérétique ; les Juges
» le renvoyerent abſous. Il préparoit
» un Livre triomphant ; ce fut pour
» lors que je le connus. Il m'écrivit,
» & ſa Lettre me perſuada qu'il étoit
» un honnête homme. Je lui fis répon-
» ſe que s'il faiſoit bien, il ſupprime-

» voit son apologie, & qu'il ne se
» commettroit pas avec ses ennemis.
» Je l'avertis de ne me point impliquer
» dans la ruine, parce que cela ne pour-
» roit que nous nuire à tous deux. Ce
» fut en vain que je lui donnai deux
» ou trois fois ces mêmes avis, & que
» je lui prédis ce qui lui arriveroit.
» Cependant il parut secrettement quel-
» ques traductions de mes Livres,
» auxquels il avoit ajouté plusieurs cho-
» ses du sien. Je lui en portai mes plain-
» tes avec vivacité: je lui fis voir que
» sa conduite étoit très-imprudente;
» qu'il se faisoit des ennemis ainsi qu'à
» moi, sans que la pieté y gagnât
» rien. Je le priai de ne me point mê-
» ler dans les affaires. Il me répondit
» que le seul moyen de faire taire l'en-
» vie, étoit de faire lire mes Ouvrages
» aux gens du monde; qu'ils découvri-
» roient par cette lecture les calomnies
» de ceux qui cherchoient à me faire
» des ennemis. Il citoit l'exemple d'un
» Evêque qu'ils avoient si fort indis-
» posé contre moi, qu'il ne pouvoit
» pas seulement entendre proférer mon
» nom, lequel après avoir vû la tradu-
» ction de la Complainte de la Paix,
» commença à avoir de l'amitié pour
» moi, & à detester mes calomniateurs.

Cependant

» Cependant la séquelle de Beda le » fit mettre encore en prison. Trois » Moines à qui sa doctrine avoit été » renvoyée pour être jugée, le décla- » rerent Hérétique, & il alloit être » brûlé avec ses Livres s'il ne se ré- » tractoit, lorsque quelques Conseil- » lers qui voyoient que toute cette » manœuvre étoit une intrigue des » Moines & des Partisans de Beda, » dirent qu'il falloit examiner de nou- » veau ce procès : c'étoit faire enten- » dre qu'on vouloit casser ce qui avoit » été fait. On crut que c'étoit un effet » de la protection de la Mere du Roi. » Pendant ce tems-là sa Majesté revint » d'Espagne, & apprit le danger où » étoit Berquin ; il fit dire au Parle- » ment, de ne pas permettre que l'on » agît irréguliérement contre un de » ses Conseillers ; que bientôt il seroit » à Paris, & qu'il vouloit prendre con- » noissance de cette affaire. Berquin sor- » tit de prison, & fut cependant gardé » dans une maison. On lui rendit quel- » que tems après pleine liberté, afin » qu'il fût plus en état de travailler à » sa justification. On ne peut imaginer » combien cet heureux événement lui » donna de confiance & de hardiesse ; » il vouloit accuser d'impiété les Moi-

» nes, Beda & la Faculté même : je
» l'exhortai de ſe tirer de ce procès à
» quelque prix que ce fût, de tâcher
» de ſe procurer une Ambaſſade par le
» crédit de ſes amis ; je ne gagnai rien
» ſur ſon eſprit. «

Il paroît par cette Lettre, qu'Eraſme croyoit que Berquin n'étoit tout au plus coupable que d'imprudence. Il aſſure encore dans une autre (*a*); qu'il n'étoit point Luthérien : cependant ſon ſuplice & les éloges que les Proteſtans en ont faits, ſont des preuves preſque complettes qu'il donnoit dans les nouvelles opinions. Beze en parlant de lui dans ſon Martyrologe (*b*), a dit qu'il y avoit dans Berquin de quoi faire un autre Luther, ſi à la place de François I. la France eût eu pour Roi un Prince du caractere de l'Electeur Frederic. Au reſte celui qui apprit à Eraſme la mort de Berquin, étoit très-mal inſtruit, & de la maniere dont tout cela s'étoit paſſé, & des uſages de France. Il eſt abſurde de croire, qu'un Criminel ſoit condamné par un ſecond Jugement à être brûlé, pour avoir appellé au Roi. Ce qui paroît conſtant, eſt que Berquin fut jugé digne du feu, parce qu'il ne voulut point ſe

(*a*) *Epiſt.* 37. *L.* 25.

(*b*) Foppens, *Bib. Bel. Icones Bezæ.*

rétracter. Quelques années après sa mort, le Parlement de Paris condamna ses traductions. Un Arrêt du 14 Février 1543. ordonna (a) que plusieurs Livres seroient brûlés, parmi lesquels se trouvent le Chevalier Chrétien, & la maniere de se confesser : l'exécution s'en fit au parvis de l'Eglise de Nôtre-Dame au son de la grosse cloche de l'Eglise. Par le même Arrêt il étoit défendu de les imprimer, de les vendre, de les garder, sous peine d'être puni comme Hérétique, & fauteur d'Hérétiques. Nous avons parlé jusqu'à présent en général des adversaires qui se déclarerent contre Erasme, sous prétexte qu'il n'étoit pas assez zélé pour la Religion Catholique ; il faut présentement faire connoître en particulier ceux qui témoignerent le plus d'acharnement contre lui.

(a) D'Argentré, t. 2. p. 133.

Le Carme Nicolas d'Egmond se distingua entre tous les Moines ; il prêcha publiquement contre Erasme dès que son nouveau Testament eut paru, & même quelquefois en présence d'Erasme. C'est ce qu'il nous apprend lui-même. » J'ai, dit-il (b), » un jour entendu un Carme qui avoit » la poitrine bonne, & qui étoit ha- » billé en Docteur, me reprocher en

(b) *Epist.* 2. *L.* 6.

» face, car il s'apperçut que j'étois » vis-à-vis de lui, que des trois pé- » chés contre le Saint-Esprit j'étois » coupable de deux ; premierement, » de présomption, en ce que je con- » damnois tous les anciens Livres, & » que j'osois corriger la Priere Do- » minicale & le Cantique de la Vierge ; » secondement, d'attaquer la vérité à » moi connue, ce qu'il fondoit sur ce » que j'avois dit, après avoir entendu » en un jour deux Sermons, que ceux » qui les avoient prêchés n'avoient pas » bien compris leur texte. » Pierre Gille, ami d'Erasme, qui étoit aussi à ce Sermon, ne put entendre un pro- pos si insensé sans entrer dans une co- lere extrême ; pour Erasme, il n'en fit que rire. Il parle au long (a) des fureurs de ce Moine dans une Lettre à un Conseiller de Bruges. » Le Carme » d'Egmond, dit-il, me déchire dans » ses Sermons & dans ses Leçons pu- » bliques ; & il le fait d'une façon si » ridicule, que les Carmes même se » moquent de lui. Je l'ai cité devant » le Recteur de l'Université ; il m'a » accablé de tant d'injures & de tant » de mensonges, qu'il m'auroit appellé » sacrilege & parricide, ou quelque » autre chose de semblable, si ces ter-

(a) *Epist.* L. 15.

» mes ſe fuſſent préſentés à ſa bouche.
» Il croyoit faire parade de beaucoup
» de zele ; mais il n'a paru au Recteur
» & à moi qu'un furieux. A ſes pre-
» mieres injures je me ſentis ému ; mais
» toutes réflexions faites, je crus qu'il
» étoit plus à propos de me mocquer
» de lui que de le réfuter. Après avoir
» bien diſputé, il déclara que le ſeul
» moyen d'avoir la paix, étoit que je
» témoignaſſe par écrit que les Do-
» cteurs de Louvain étoient de bons
» Théologiens & d'honnêtes gens, &
» que j'écriviſſe contre Luther : à quoi
» je répondis, que je ne voulois point
» commencer à prendre part dans une
» affaire odieuſe dont je ne m'étois
» point mêlé ; que je n'avois jamais
» approuvé qu'on traduiſît Luther de-
» vant le peuple ; que je croyois qu'on
» devoit plutôt le réfuter par de bons
» Livres ; que c'étoit le moyen de n'en
» plus entendre parler ; qu'il étoit plus
» raiſonnable que ceux qui avoient
» donné occaſion à ces diſputes, tra-
» vaillaſſent contre Luther, que moi
» qui n'étois pas accoutumé à ce genre
» d'écrire, & qui d'ailleurs ne vou-
» lois point m'attirer la haine de tant de
» Princes d'Allemagne & d'un grand
» nombre de Sçavans ; qu'il y auroit de la

» témérité à me charger de cette affaire;
» personne ne m'en ayant donné la com-
» mission, surtout y ayant tant d'Ordres
» de Moines, & tant d'Ecoles de Théo-
» logie qui restoient dans l'inaction;
» [illegible] en auroit qui ne manqueroient
» pas de dire, que la guerre étant fi-
» nie, je voulois par avidité pour la
» gloire prendre une partie des louan-
» ges qui les autres avoient méritées;
» [illegible] je me connoissois assez,
» [illegible] étant que médiocre Théo-
» logien, ou plutôt, comme ils le di-
» [illegible] mêmes, un simple Gram-
» [illegible] ne convenoit pas que j'en-
» [illegible] de traiter des questions qui
» [illegible] un Théologien con-
» [illegible] même revêtu d'autorité;
» [illegible] d'ailleurs seroit
» [illegible] que ceux contre les-
» [illegible] n'avoient aucun
» [illegible] deux Facultés
» [illegible] la décision du
» [illegible] toutes ces raisons
» [illegible] pas bonnes. Il y en
» [illegible] sans réplique,
» [illegible] pas réfuter un
» [illegible] pas lû; que Lu-
» [illegible] écrit; que bien
» [illegible] de lire ses Li-
» [illegible] peine je avois-je trouver ce-

» lui de revoir les miens. D'Egmond » ſe réduiſit à demander que ſi Eraſme » ne vouloit pas ſe commettre avec Lu» ther, du moins il atteſtât qu'il avoit » été réfuté victorieuſement par les Do» cteurs de Louvain : à quoi je répon» dis, qu'il y en avoit aſſez d'autres » ſans moi qui leur adjugeroient la » victoire ; que d'ailleurs je ne pouvois » pas décider de quel côté elle étoit, » à moins que je n'euſſe examiné les » Ecrits des deux partis. » Ce même d'Egmond expliquant publiquement les Epîtres de Saint Paul, dit qu'il étoit à ſouhaiter, que comme cet Apôtre de cruel perſécuteur de l'Evangile étoit devenu un très-zélé prédicateur de la Foi de Jeſus-Chriſt, de même Eraſme & Luther ſe convertiſſent. Dans une autre leçon il dit (*a*) que le Fevre d'Eſtaples & Eraſme étoient en diſpute ; que cela n'étoit point étonnant, puiſqu'il n'y avoit jamais de paix entre les Hérétiques. La conférence entre le Carme d'Egmond & Eraſme fit beaucoup de bruit, & chacun la contoit à ſa façon : Morus en entendit parler ; & comme ſuivant l'ordinaire on y avoit ajouté de fauſſes circonſtances, Eraſme crut devoir en faire le détail à ſon illuſtre ami. » Apprenez, lui dit-il (*b*), com-

(*a*) *Epiſt.* 13. L. 30.

(*b*) *Epiſt.* 1. L. 16.

» aux Chrétiens que l'habit de S. Fran-
» çois ne ſera pas fort utile dans l'au-
» tre monde à ceux qui n'en auront pas
» imité les vertus ? » Il l'avertit que les Libraires avouent que ſes Livres ne ſe ſont jamais ſi bien vendus, que depuis que les Moines ſe ſont ſi fort déchaînés contre lui.

Eraſme non content d'avoir écrit cette Lettre, s'adreſſa auſſi au Duc de Savoie (*a*), dans les Etats duquel prêchoit le Pere Gache, pour prier Son Alteſſe d'impoſer ſilence à ce Prédicateur. Il répete preſque les mêmes choſes, qu'il avoit écrites au Cordelier. Thomas Morus nous apprend (*b*) un trait riſible de la haine des Moines de l'Ordre de Saint François contre Eraſme. Un jour pluſieurs Cordeliers s'aſſemblerent, & partagerent entr'eux les Ouvrages d'Eraſme, dans le deſſein d'y remarquer ce qui méritoit d'être cenſuré. Il y en avoit un qui s'étoit chargé de l'édition de Saint Jerôme, & qui eut la mal-adreſſe de rapporter des propoſitions de Saint Jerôme comme dignes de cenſure, ſuppoſant qu'elles étoient d'Eraſme, parce que c'étoit lui qui en avoit donné l'édition.

(*a*) *Epiſt.* 16. *L.* 20.

(*b*) *Append. Epiſt.* 87.

On peut juger juſqu'où alloit la paſſion des Moines, par une hiſtoire

» tez-vous ? Mais, lui dis-je, votre
» nom ne se trouve nulle part dans mes
» Livres. Je n'ai jamais nommé le
» vôtre dans mes Sermons, répliqua-
» t-il. Je lui soutins qu'il y avoit une
» grande différence entre des Livres
» tels que les miens, où je disois tout
» ce qui me venoit dans la tête, & où
» je badinois quelquefois, & entre des
» Sermons; que d'ailleurs ce qu'il m'a-
» voit reproché publiquement, que j'a-
» doptois les erreurs de Luther, étoit
» bien d'une autre nature que ce que
» j'avois pû dire contre lui. Pour lors
» il s'échauffa à un point, qu'il en de-
» vint furieux. C'est vous, me dit-il,
» qui êtes l'auteur de tous ces troubles;
» vous n'êtes qu'un fourbe dangereux,
» qui avez l'art d'envelopper adroite-
» ment toutes vos méchancetés. Il ne
» s'en tint pas-là; il laissa échapper tou-
» tes les injures que sa bile lui suggéroit.
» Je me sentis ému : j'avois même com-
» mencé un discours qui en étoit la
» preuve & l'effet; mais je me retins,
» après avoir fait réflexion que je ne
» me portois pas bien, que le Recteur
» lui-même étoit en mauvaise santé,
» que d'ailleurs il y auroit de la folie
» & de l'indécence à se mettre en co-
» lère vis-à-vis un furieux. Je me con-

» roit ſon apologie, & qu'il ne ſe
» commettroit pas avec ſes ennemis.
» Je l'avertis de ne me point impliquer
» dans ſa cauſe, parce que cela ne pour-
» roit que nous nuire à tous deux. Ce
» fut en vain que je lui donnai deux
» ou trois fois ces mêmes avis, & que
» je lui prédis ce qui lui arriveroit.
» Cependant il parut ſecrettement quel-
» ques traductions de mes Livres,
» auſquels il avoit ajouté pluſieurs cho-
» ſes du ſien. Je lui en portai mes plain-
» tes avec vivacité: je lui fis voir que
» ſa conduite étoit très-imprudente;
» qu'il ſe faiſoit des ennemis ainſi qu'à
» moi, ſans que la piété y gagnât
» rien: je le priai de ne me point mê-
» ler dans ſes affaires. Il me répondit
» que le ſeul moyen de faire taire l'en-
» vie, étoit de faire lire mes Ouvrages
» aux gens du monde; qu'ils découvri-
» roient par cette lecture les calomnies
» de ceux qui cherchoient à me faire
» des ennemis. Il citoit l'exemple d'un
» Evêque qu'ils avoient ſi fort indiſ-
» poſé contre moi, qu'il ne pouvoit
» pas ſeulement entendre proférer mon
» nom, lequel après avoir vû la traduc-
» tion de la Complainte de la Paix,
» commença à avoir de l'amitié pour
» moi, & à déteſter mes calomniateurs.

Cependant

» Cependant la ſéquelle de Beda le
» fit mettre encore en priſon. Trois
» Moines à qui ſa doctrine avoit été
» renvoyée pour être jugée, le décla-
» rerent Hérétique, & il alloit être
» brûlé avec ſes Livres s'il ne ſe ré-
» tractoit, lorſque quelques Conſeil-
» lers qui voyoient que toute cette
» manœuvre étoit une intrigue des
» Moines & des Partiſans de Beda,
» dirent qu'il falloit examiner de nou-
» veau ce procès : c'étoit faire enten-
» dre qu'on vouloit caſſer ce qui avoit
» été fait. On crut que c'étoit un effet
» de la protection de la Mere du Roi.
» Pendant ce tems-là ſa Majeſté revint
» d'Eſpagne, & apprit le danger où
» étoit Berquin; il fit dire au Parle-
» ment, de ne pas permettre que l'on
» agît irréguliérement contre un de
» ſes Conſeillers; que bientôt il ſeroit
» à Paris, & qu'il vouloit prendre con-
» noiſſance de cette affaire. Berquin ſor-
» tit de priſon, & fut cependant gardé
» dans une maiſon. On lui rendit quel-
» que tems après pleine liberté, afin
» qu'il fût plus en état de travailler à
» ſa juſtification. On ne peut imaginer
» combien cet heureux événement lui
» donna de confiance & de hardieſſe;
» il vouloit accuſer d'impiété les Moi-

tre Eraſme, & qu'en attendant, ils s'abſtiendroient d'invectiver contre lui en public. Il fallut bien, malgré qu'ils en euſſent, qu'ils ſe ſoumiſſent à ces ordres ; mais ils ſe dédommageoient dans les converſations particulieres de ce qui leur étoit défendu de faire en public.

Il y eut une Audience réglée pour examiner les ſentimens d'Eraſme ; nous apprenons ce qui s'y fit par une Lettre de Vivès à Eraſme. Il lui mande (*a*) que les Religieux Mendians dénoncerent ſa doctrine à l'Archevêque de Seville, Grand Inquiſiteur, pendant le Carême de l'an 1527. qu'il s'étoit trouvé deux Bénédictins, un Auguſtin & un Cordelier qui avoient pris ſon parti ; que le jugement avoit été renvoyé au lendemain de l'Aſcenſion ; que les plus fameux Docteurs d'Eſpagne, & ceux que l'on croyoit les plus impartiaux, avoient été nommés pour Juges ; & que l'Empereur devoit envoyer quelques Evêques pour être du jugement de cette affaire. Cependant en attendant la déciſion, les Moines ſe donnerent de grands mouvemens pour faire interdire en Eſpagne la lecture des Livres d'Eraſme. Les Etudes des Couvens avoient été interrompues, afin que

(*a*) *Epiſt.* 18. après celles de Melanchton *& 876. éd Clerici.*

l'on s'occupât à écrire contre Eraſme. Ils tirerent de ſes Ouvrages quelques propoſitions, qu'ils qualifierent d'Hérétiques & de Schiſmatiques : cependant pluſieurs gens de bien prenoient ſon parti, entr'autres Louis Coronelli. On remarqua que parmi les Moines, ceux qui étoient Mendians, ou ceux qui approchoient le plus de leur Inſtitut, furent ceux qui ſe déclarerent avec le plus de fureur contre Eraſme. Ses partiſans chercherent à faire une diverſion, en préſentant une requête au Grand Inquiſiteur, dans laquelle ils demandoient qu'on examinât auſſi les Ouvrages de Saint Thomas & de Scot, pour voir s'il n'y avoit rien de contraire, ni à l'Ecriture Sainte ni aux Peres : c'étoit une eſpece de repréſaille contre les Dominicains & les Franciſcains.

Le jour marqué pour le jugement étant arrivé, les articles d'accuſation furent produits avec une chaleur qui alla juſqu'au tumulte. La peſte qui ſurvint obligea l'aſſemblée de ſe ſéparer. Eraſme & ſes amis étoient perſuadés (*a*) que la déciſion auroit été contre les Moines. L'Archevêque de Seville fut ſi ſcandaliſé de leur emportement, qu'il ne voulut (*b*) plus les aſſembler.

(*a*) *Epiſt.* 910. & 884.

(*b*) *Epiſt.* 997.

Les articles sur lesquels on révoquoit en doute la catholicité d'Erasme, avoient rapport à ce qu'il y avoit de plus important dans la Religion Chrétienne; on attaquoit sa foi sur la Sainte Trinité, sur la Divinité de Jesus-Christ, sur celle du Saint Esprit, sur l'Inquisition, sur les Sacremens, sur l'autorité de l'Ecriture-Sainte, sur le culte des Saints, sur le pouvoir du Pape, sur l'autorité des Conciles, sur les cérémonies de l'Eglise, sur les Indulgences, sur les peines éternelles, & sur quelques autres points moins essentiels.

Pierre Victoria, un des plus violens ennemis d'Erasme, avoit un frere Docteur de Sorbonne, à qui Erasme jugea à propos d'écrire (*a*) au sujet de ces mouvemens que l'on faisoit contre lui en Espagne. Il lui déclare, que la mauvaise volonté de son frere ne diminue en rien, ni l'estime ni l'amitié qu'il a pour lui; que ses amis lui avoient mandé qu'il étoit très-sçavant & très-honnête homme; ce qui lui donnoit lieu d'espérer qu'il engageroit le Pere Victoria son frere à prendre un parti plus modéré. Il paroît craindre que ses ennemis d'Espagne ne fassent une ligue avec la Sorbonne con-

(*a*) *Epist.* 71. *L.* 19.

tre lui ; ce qui ne pourroit qu'augmenter les troubles, parce qu'il avoit un très-grand nombre de puiſſans amis. Il aſsûre que même en Eſpagne il en a de ſi zélés, qu'il ſe croit obligé de leur écrire de modérer la vivacité avec laquelle ils prennent ſes intérêts. Le Sécretaire de l'Empereur ayant envoyé à Eraſme l'Ecrit qui avoit été fait en Eſpagne contre lui, il ſe juſtifia par un Ouvrage qu'il fit imprimer, dans l'intention de ne le rendre public (*a*) qu'avec le conſentement d'Alfonſe Manriquez, Archevêque de Seville, & Grand Inquiſiteur, à qui il l'envoya. Il crut qu'il ſeroit plus commode d'en faire tirer quelques exemplaires, que d'en faire faire pluſieurs copies à la main. Il avoit exigé de Froben, ſon Imprimeur, qu'il lui donneroit ſeulement dix exemplaires, & qu'il garderoit les autres juſqu'à ce que l'on ſçût ſi l'Archevêque de Seville conſentoit qu'on les diſtribuât. Il s'étoit engagé à payer les frais de l'impreſſion, ſi ce Prélat n'approuvoit pas qu'on les répandît dans le Public. Sur ces entrefaites Froben mourut : ſes enfans à qui cette convention d'Eraſme avec leur pere n'étoit pas connue, diſtribuerent quelques exemplaires de

(*a*) *Epiſt.* 29. *L.* 2.

l'Ouvrage d'Eraſme; il apprit en même tems qu'on en vouloit faire une édition à Cologne : pour lors il conſentit qu'on vendît celle de Baſle, parce qu'il ne doutoit pas qu'elle ne dût être plus exacte que toutes celles qu'on auroit pû faire ailleurs. C'eſt ce que nous apprenons par l'Epître dédicatoire ; elle eſt adreſſée à l'Archevêque de Seville, & datée de Baſle le 14 Mars 1528.

L'Ouvrage d'Eraſme a pour titre : Apologie contre quelques articles préſentés en Eſpagne par quelques Moines (1).

Il examine en détail toutes les accuſations qu'on avoit formées contre lui. Il fait une Profeſſion de Foi orthodoxe ſur la Trinité ; il y déteſte l'Arianiſme. Il s'exprime très-exactement ſur la Divinité de Jeſus-Chriſt ; il déſavoue les mauvais ſens qu'on a donnés à quelques-unes de ſes expreſſions. L'article ſur lequel il ſe trouve le plus embarraſſé, eſt celui de l'Inquiſition. C'étoit une matiere très-délicate à traiter devant un Grand In-

(1) *Apologia adversùs articulos aliquot per Monachos quosdam in Hispaniis exhibitos.*

quiſiteur, qu'il s'agiſſoit de ſe rendre favorable. Eraſme après avoir expoſé la conduite de l'Egliſe à l'égard des Hérétiques dans les premiers ſiecles, déclare qu'il ne blâme point ce qui ſe fait préſentement pour la conſervation du dépôt de la Foi. » Mais je » ſuis fâché, dit-il, que les péchés » des Chrétiens ayent obligé d'avoir » recours à des remedes ſi violens : je » ſuis fâché que des malheureux ſoient » condamnés à de ſi grands ſupplices ; » mais je me conſole en conſidération » de la tranquillité publique. »

Après avoir répondu à la critique des Moines, & avoir atteſté ſa catholicité, Eraſme déclare que quoiqu'il croie n'avoir rien avancé dans ſes Ecrits de contraire à la Foi orthodoxe, il ſe fera cependant un très-grand plaiſir de ſe rétracter, lorſqu'on lui prouvera qu'il y aura des choſes qui ne ſont pas conformes à la ſaine doctrine. Ces déclamations des Moines n'empêchoient pas, que tout ce qu'il y avoit de plus grand en Eſpagne n'eût pour lui la plus grande eſtime. Alfonſe Fonſeca, Archevêque de Tolede, lui en donna des preuves (a) dans le tems même que ſes ennemis étoient le plus échauffés contre lui ; il lui écrivoit de Vallado-

(a) *Epiſt.* L. 18.

lû le 24 Avril 1527. qu'il prenoit ſon parti ; qu'il falloit eſpérer que Dieu réprimeroit les mauvaiſes intentions de ceux qui cherchoient à lui nuire ; que les diſpoſitions de l'Empereur & la protection des gens de bien lui promettoient un heureux ſuccès. Il lui recommande d'avoir de la fermeté & de la modération. Il trouve très-indigne, qu'au lieu de rendre juſtice à ſes grands travaux, on le diſtraie de ſes études pour lui ſuſciter de mauvaiſes affaires. Il l'exhorte à ne point perdre courage, à continuer de travailler toujours auſſi utilement ; & il l'aſsûre qu'il pouvoit compter qu'il ne ceſſeroit jamais de le protéger.

Cette Lettre combla de joie Eraſme : il en témoigna ſa reconnoiſſance à l'Archevêque de Tolede (*a*) ; il lui dit qu'au milieu des perſécutions qu'il a à ſouffrir de toutes parts, ſa grande conſolation eſt d'avoir l'approbation des Prélats les plus diſtingués par leur mérite & par leur ſcience. Il cite Guillaume Warrham Archevêque de Cantorberi, le Cardinal Laurent Campege, les Evêques de Rocheſter, de Lincoln, de Londres & de Langres.

(*a*) *Epiſ.* 2. *L.* 19.

Le 29 Juin de l'année ſuivante 1528. le même Archevêque de To-

(a) *Epist.* L. 19. lede manda à Eraſme (*a*), que la tempête qui s'étoit élevée contre lui l'année précédente, paroiſſoit s'aſſoupir. Il paroît content de la modération qu'il avoit gardée dans ſon Apologie, » Quoique quelques-uns, dit-il, ayent » jugé qu'elle auroit dû être plus gran» de. » Il l'exhorte à continuer de rendre toujours de bons ſervices à la République Chrétienne, & à s'acquérir une gloire immortelle, devant être perſuadé, que bien-loin que la méchanceté de ſes ennemis lui ait fait quelque tort, elle n'a ſervi au contraire qu'à faire briller davantage ſon mérite. Nous apprenons par la fin de cette Lettre ſi gracieuſe, que l'Archevêque de Tolede auroit ſouhaité qu'Eraſme vînt en Eſpagne; il ne ſe conſoloit de ſon refus, que ſur l'eſpérance que le Public profiteroit du tems qu'Eraſme auroit perdu en voyageant.

Cette bonne volonté d'Alfonſe Fonſeca peut faire douter d'un diſcours, que le Cordelier Caravacal (*b*) a prétendu que ce Prélat avoit tenu. Il lui fait tenir un propos qui ne peut ſe concilier, ni avec l'eſtime qu'il avoit pour Eraſme, ni avec l'indépendance de l'Inquiſition dans laquelle il vivoit à Baſle. » Si Eraſme eſt Hérétique;

(b) Eraſme contre Caravacal.

» il n'y a qu'à le brûler, lui fait-on » dire. « L'Empereur donna (*a*) dans cette occasion des preuves à Erasme de sa protection ; il lui écrivit d'avoir de la confiance, & d'être persuadé qu'il auroit toujours un très-grand soin de son honneur & de sa réputation. Dans une autre il lui mandoit, qu'il auroit la même attention à le protéger contre ses calomniateurs, que si l'affaire le regardoit lui-même.

(*a*) *Epi* 1202. *Epi* 8. *L.* 26;

Il y a apparence qu'Erasme devoit en partie ces sentimens favorables aux bons offices du Cardinal Mercurin Gattinare Chancelier de l'Empereur, qui approuva l'apologie d'Erasme, & qui dans le tems même du soulevement des Moines d'Espagne (*b*), déclaroit qu'Erasme n'avoit en vûe que la gloire de Dieu & l'utilité publique ; que les langues des méchans ne pouvoient lui nuire, tant qu'il contribueroit au progrès des bonnes Lettres & de la vraie piété. En conséquence de ses sentimens, il avoit écrit à l'Université de Louvain en faveur d'Erasme ; & il assure qu'il ne permettra pas qu'on imprime en Espagne le Libelle d'Edouard Lée, qu'il n'eût été vû & examiné. Il prie Erasme de lui écrire souvent.

(*b*) *Epi* 33. *L.* 2

Il y avoit entre Eraſme & le Cardinal Gattinare une conformité de ſentimens (*a*) qui contribua ſans doute à leur union : ce Miniſtre avoit été d'avis, que ce n'étoit point par la voie de la rigueur & de la violence qu'il falloit terminer l'affaire du Luthéraniſme. Il mourut le 4 Juin 1530. lorſqu'Eraſme étoit à Fribourg. L'Archevêque de Seville avoit crû rétablir la tranquillité en Eſpagne (*b*), en impoſant ſilence aux Moines ; mais l'expérience n'apprend que trop, combien il eſt difficile d'arrêter le fanatiſme qui ſe maſque ſous le nom de zéle. On continua de faire paroître des Libelles contre lui en Eſpagne. Eraſme ſenſible à ce mépris que ſes ennemis avoient pour les ordres ſupérieurs, ſollicita pour faire punir un Libraire, afin que cet exemple contint les autres.

(*a*) Sechendorf, L. 2. p. 521. 557.

(*b*) *Epiſt.* 26. L.

Ce Libraire qu'Eraſme ſouhaitoit qu'on chatiât, étoit celui qui avoit imprimé un Ouvrage de Louis Caravacal Obſervantin. Le Livre de ce Moine (*c*) avoit d'abord été imprimé furtivement à Paris ; on l'imprima auſſi de même en Eſpagne. Eraſme en porta ſes plaintes à l'Archevêque de Seville : il repréſenta à ce Prélat, que la hardieſſe de l'Obſervantin étoit un mé-

(*c*) *Epiſt.* 25. L. 25.

pris punissable des ordres de l'Empereur, & que la tranquillité de l'Espagne exigeoit que l'on punît ces Libraires, qui osoient violer les Loix faites contre les impressions clandestines.

Il ne s'en tint point à ces plaintes ; il fit une réponse à Caravacal (1), qu'il appelle Fébricitant, parce que dans la Préface de son Livre il avoit dit que lorsqu'il le composoit, il avoit été attaqué d'une fiévre violente. Il accusoit Erasme d'avoir tenté d'anéantir tous les Ordres Religieux : à quoi il répond, qu'il n'a désiré autre chose que de les voir réformés. Il y avoit tant de méchanceté dans l'Ouvrage de ce Moine, qu'il avoit intention de faire regarder Erasme, comme ayant contribué par ses Ecrits au pillage de Rome par l'Armée du Connétable de Bourbon.

Il y avoit eu deux Editions du Livre de Caravacal (*a*). Dans celle qui avoit été faite en Espagne, l'Auteur voulant apparemment se rendre l'Empereur favorable, avoit soutenu que selon le droit divin, il ne devoit y

(*a*) Ep. 15. L.

(1) *Desiderii Erasmi responsio adversùs Febricitantis cujusdam Libellum.*

avoir qu'un Monarque dans le monde, de même qu'il n'y avoit qu'un Soleil. Il y avoit encore bien d'autres abſurdités dans cet Ouvrage; J. Chriſt, la Vierge, les Apôtres y étoient repréſentés comme ayant été Moines. Caravacal faiſoit auſſi des reproches à Eraſme au ſujet de la deviſe *concedo nulli*; il y répond les mêmes choſes que nous avons déja vûes dans l'extrait de ſa Lettre à Alfonſe Valdeſius (*a*). Dans la ſuite des tems les ennemis d'Eraſme prévalurent en Eſpagne: le Cardinal Bernard de Sandoval, dans l'Index des Livres qu'il fit paroître par ordre du Roi Philippe II. fit mettre à l'article d'Eraſme (*b*), que c'étoit un Auteur condamné, dont les Ouvrages ne devoient être lûs qu'avec la plus grande précaution, & qu'il y avoit trop de choſes à reprendre pour qu'on pût les corriger; & dans l'Avertiſſement qui eſt à la tête de l'Index de Madrit de l'an 1640. il eſt défendu de donner des noms honorables aux Auteurs ſuſpects, & de qualifier Eraſme du titre de Grand (*c*).

(*a*) V. Livre troiſiéme de cette Vie, tom. I. p. 577.

(*b*) *Amœnitates Litterariæ*, t. 8. p. 354.

(*c*) V. l'Approbation de Stevard, à la tête de la Bibl. Belgique de Foppens.

Cette conſpiration des Moines engagea Eraſme à leur adreſſer un petit Ecrit (1). Il s'y plaint qu'ils animent

(1) *Deſiderii Eraſmi Epiſtola ad quoſ-*

contre lui des jeunes gens ſans lumiere; il leur déclare qu'à l'avenir il ne daignera ni lire leurs miſérables Ouvrages, ni encore moins les réfuter. Il étoit perſuadé, que parmi ces Moines il y en avoit pluſieurs qui n'approuvoient pas la conduite de leurs confreres à ſon égard.

Entre les adverſaires d'Eraſme, un de ceux qui ſe diſtingua le plus contre lui fut Jacques Lopis de Stunica, Théologien d'Alcala (*a*), qui étoit d'une naiſſance diſtinguée, & d'une érudition peu commune. L'Ouvrage d'Eraſme ſur le Nouveau-Teſtament donna occaſion à leur diſpute, qui devint très-aigre, parce que Stunica employa tous les moyens pour perſuader qu'Eraſme étoit le plus dangereux de tous les Ecrivains. Il s'adreſſa d'abord au Cardinal Ximenès, à qui il aſſura que ce qu'avoit fait Eraſme ſur le Nouveau-Teſtament, étoit rempli de fautes & même d'erreurs. Le Cardinal qui eſtimoit Eraſme, répondit: » Plût-à-» Dieu que l'on écrivît comme Eraſ-» me! Donnez-nous quelque choſe de » meilleur, ou ne blâmez pas les Ou-

(*a*) Epiſt. 4. L. 16.

dam impudentiſſimos Graculos. V. Epiſt. 58. L. 31.

» vrages des autres. » Stunica s'étant engagé à donner des preuves indubitables des fautes d'Eraſme, le Cardinal lui conſeilla d'envoyer ſes remarques à Eraſme avant de les donner au Public, parce que, diſoit-il, s'il fait une réponſe ſatisfaiſante, l'Ouvrage de Stunica ſera inutile, & ſi Eraſme ne répond pas ou répond mal, il ſera toujours tems de venger la vérité. Stunica ne ſuivit point le conſeil du Cardinal : il n'oſa pas à la vérité faire imprimer ſon Livre tant que Ximenès vécut ; mais ce Cardinal étant mort le 8 Novembre 1517. & Stunica n'étant plus retenu par aucune conſidération, fit paroître ſa critique du Nouveau-Teſtament d'Eraſme, non-ſeulement ſans lui en donner avis, mais quoiqu'il ne pût pas ignorer qu'on travailloit à une nouvelle Edition, qui devoit bientôt paroître.

Eraſme a prétendu que cet Ouvrage n'avoit eu aucun ſuccès en Eſpagne. L'Auteur l'envoya à Rome : Léon X. trouva mauvais (a) que l'on cenſurât ſi amérement un Livre qu'il avoit pris ſous ſa protection ; il fit dire à Stunica de ne rien imprimer à l'avenir d'injurieux contre Eraſme, & que s'il croyoit devoir travailler pour la vérité, il le

(a) *Epiſt.* 23. *L.* 17.

fit du moins sans jalousie & sans haine.

Erasme se défendit par une Apologie (1). Il connoissoit assez les hommes, pour savoir que des disputes où il entroit beaucoup de discussions minutieuses & de personnalités, n'étoient pas fort intéressantes, ou du moins ne le seroient pas long-tems; c'est pourquoi il commence sa défense par cette réflexion : » Qui est celui qui a assez » de tems à perdre pour le donner à la » lecture de pareils Ecrits ? Certaine» ment la Posterité n'en aura au» cune connoissance, ou les mépri» sera. »

L'Ouvrage de Stunica étoit fort offensant pour Erasme, à qui il n'accordoit ni esprit, ni mémoire, ni jugement, ni érudition, ni la connoissance des Langues, pas même celle de la Langue Latine : il portoit même l'envie de l'insulter jusqu'à lui faire un reproche d'être Hollandois, c'est-à-dire, un homme que la bierre & le beurre ont rendu trop épais; C comme » si, dit Erasme (a), la Hollande » étoit un pays mépriſable, de quelque » façon qu'on la considére, soit du

(a) *Epist.* 4. L. 16.

(1) *Apologia respondens ad ea, quæ in Novo Testamento taxaverat Jacobus Lopis Stunica.*

» côté de la célébrité des Villes, de » l'abondance qui y regne, & des » bons esprits qui y naissent. »

Erasme rendit injures pour injures ; il insinua (*a*) que Stunica pouvoit bien être de race Juifve : c'étoit ce que l'on pouvoit dire de plus offensant à un Espagnol. Il paroît persuadé, qu'il n'a écrit contre lui qu'à la suggestion de ses ennemis, & surtout des Dominicains : cependant il croyoit avoir répondu avec politesse (*b*), » non pas, disoit-il, que Stunica mérite des égards ; mais c'est que je n'ai » pas voulu m'écarter de cet esprit de » modération, qui jusqu'à présent m'a » attiré des louanges. » Il ne fut que sept jours (*c*) à composer cet Ecrit ; encore se reprocha-t-il d'avoir mis trop de tems à cette occupation : il déclare que si Stunica continue à écrire contre lui, il ne lui répondra pas davantage.

(*a*) V. note 2. sur le huitiéme chap. de S. Mathieu.

(*b*) *Epist.* 22. L. 17.

(*c*) Notes sur le 20e. chap. de l'Apocalypse.

Cependant la critique de Stunica n'est pas sans mérite ; ses remarques ont été jugées dignes d'être imprimées dans les grands Critiques : M. le Clerc décide (*d*), qu'il a quelquefois raison, quoique la plûpart du tems il ne fasse *que des chicaneries* sur des choses de peu de conséquence. M. Simon est très-favorable à Stunica.

(*d*) Bibl. choisie, t. 22. p. 36.

« Quelque

» Quelque mépris, dit-il (*a*), qu'E- (*a*) Hiſtoire
» raſme témoigne pour Stunica dans critique des
» ſes réponſes, il eſt certain que cet Comment.
» Eſpagnol a été un des plus ſavans c. 36.
» hommes de ſon tems; qu'il enten-
» doit auſſi bien que lui le Grec & le
» Latin. Il ſavoit de plus la Langue
» Hébraïque, ajoute-t-il; & il étoit
» exercé dans l'art de la Critique. Sa
» maniere d'écrire ne céde en rien à
» celle d'Eraſme, qui a paru à quel-
» ques-uns plus habile dans les minu-
» ties de la Grammaire, que dans la
» véritable Latinité. »

Quoi qu'il en ſoit de ce jugement d'un Auteur, dont les déciſions ſont ſouvent trop précipitées, il eſt certain qu'Eraſme profita (*b*) de quelques remarques de Stunica; cet Eſpagnol s'eſt même vanté qu'en conſéquence de ſes critiques, Eraſme avoit réformé près de quarante endroits dans la réviſion de ſon Nouveau-Teſtament. (*b*) *Supput. errorum in cenſur. Bedd.*

Stunica ne ſe borna point à la cenſure de cet Ouvrage d'Eraſme : il attaqua ſa religion (*c*); & il ſe propoſa de faire voir dans un Ouvrage exprès, qu'Eraſme devoit être regardé comme le véritable auteur de tous les (*c*) *Epiſt.* 323. *Append.*

troubles auxquels Luther avoit donné occasion (1).

Léon X. ayant été averti, que Stunica qui étoit pour lors à Rome, travailloit à cet Ouvrage, lui fit dire d'écrire avec ménagement. Tant que le Pape qui aimoit & protégeoit Erasme vécut, Stunica n'osa pas le donner au Public; mais ce Pontife étant mort, il le publia dans le tems du Conclave, lorsque tout est permis à Rome. Les Cardinaux en furent très-mécontens: il y eut une défense de le vendre; & Stunica ne fut pas sans inquiétude. Il fut menacé de la bastonnade, dit Erasme (a); ce qui est confirmé par une Lettre de Guillaume Negro, qui dit positivement que le Cardinal de Sion avoit fait à Stunica les plus grandes menaces, si son Livre paroissoit. Cependant les Moines trouverent le moyen de le distribuer malgré les défenses des Cardinaux; & Erasme y répondit (2). Il se justifie dans cette

(a) Bib. crit. de S. Jore, t. 2. p. 16.

(1) *Erasmi Roterodami blasphemiæ & impietates, per Jacobum Lopidem Stunicam nunc primùm propalatæ, ac proprio volumine aliàs redargutæ.*

(2) *Apologia adversùs Libellum Jacobi*

Apologie avec beaucoup de vivacité, ſur ce qu'on lui reprochoit qu'il étoit attaché au Luthéraniſme, & que toutes les erreurs de Luther ſe trouvoient dans ſes Ouvrages. » Si cela étoit » vrai, dit-il, pourquoi les Luthé» riens en ſont-ils mécontens ? Pour» quoi ceux qui écrivent contre Lu» ther, tirent-ils des preuves contre » lui de mes propres Ecrits ? » Cet Ouvrage eſt daté de Baſle le 13 Juin 1522. il eſt ſuivi d'un *Appendix*, où l'on voit que Stunica avoit promis de faire le parallele de Luther & d'Eraſme dans un nouvel Ecrit.

Le Pape Adrien VI. venoit d'être élevé au Souverain Pontificat, tandis qu'il étoit en Eſpagne ; il arriva à Rome. Stunica ayant oui dire que ce Pontife étoit prévenu contre Eraſme, fit des demarches pour obtenir la permiſſion de faire vendre publiquement ſes Ouvrages ; Adrien ne voulut pas y conſentir : cependant Stunica lui préſenta un Libelle (*a*) dans lequel il prétendoit prouver que les Ecrits d'Eraſme contenoient un millier d'héréſies ; & apparemment cette accuſation

(*a*) *Epiſt.* 618.

Stunicæ, cui titulum fecit, blaſphemiæ & impietates Eraſmi.

fit quelque impreſſion ſur l'eſprit du Pape : car Eraſme ajoute, » j'étois en » danger, ſi la mort n'eût enlevé » Adrien, qui d'ailleurs n'étoit pas mal-» intentionné pour moi. »

Adrien étant mort après un Pontificat de peu de durée, Stunica, ſans conſulter les Cardinaux, & contre leurs intentions, profita (*a*) de la vacance du Saint Siége pour envoyer dans les maiſons de Rome un Libelle contre Eraſme, ſous le titre de Concluſions (1) : elles étoient faites pour prouver, qu'Eraſme penſoit mal ſur la Primauté de S. Pierre & du Siége Apoſtolique, ſur les Sacremens de Confeſſion, d'Extrême-Onction & de Mariage, ſur les Priéres, ſur les Cérémonies, ſur les Conſtitutions humaines, ſur la Scholaſtique, ſur les Ordres Religieux. Il finiſſoit ce Libelle en aſſurant, que dans les Ouvrages d'Eraſme il y avoit une infinité de paſſages, par leſquels il étoit démontré qu'il étoit d'accord avec Luther ſur les points dans leſquels ce Novateur différoit de l'Egliſe, comme cela avoit été déja prouvé

(*a*) *Epiſt.* 40. *L.* 20.

(1) *Concluſiones principaliter ſuſpectæ & ſcandaloſæ, quæ reperiuntur in Libris Eraſmi Roterodami, per Jacobum Lopidem Stunicam excerptæ.*

dans le Livre des blaſphêmes & des impiétés d'Eraſme. Ces Concluſions étoient datées de Rome l'an 1523.

Jean Faber les envoya à Eraſme, qui les examina, & y répondit. Cet examen ſe fit en un ſeul jour. Il commence par ſe plaindre, que Stunica ne cite point les paſſages par leſquels il prétend inférer qu'Eraſme eſt dans l'erreur; qu'il vouloit empêcher par cet artifice qu'on ne s'apperçût de ſa mauvaiſe foi; qu'il lui attribue les ſentimens des Auteurs, qu'à la verité il cite, mais dont il n'adopte pas les idées; qu'il change ſes termes pour le rendre odieux. Il déclare qu'il n'a jamais lû ni les Ouvrages de Jean Hus, ni ceux de Wiclef, dont on lui impute de renouveller les erreurs. Il aſſure que voulant ôter toute occaſion de ſcandale, il avoit changé dans les dernieres Editions ce qui avoit déplu dans les premieres. Il inſinue que c'eſt par vanité que Stunica l'a critiqué, pour ſe faire un nom, & pour prouver qu'il ne craignoit pas d'attaquer Eraſme. Après ces remarques générales, il examine les objections que lui faiſoit Stunica: il en prend occaſion de s'exprimer très-orthodoxement ſur la Primauté du Pape, qu'il appelle Souve-

rain Pontife, Vicaire de J. Christ; dont le pouvoir après celui de Dieu est le plus étendu; il soutient que ce qui l'a rendu le plus odieux aux Luthériens, ce sont les éloges qu'il a faits de l'autorité du Pape.

Il vient ensuite à la Confession: il déclare qu'il se soumet à la décision de l'Eglise; qu'il n'a jamais révoqué en doute si la Confession étoit d'obligation, mais seulement si la Confession auriculaire avoit été instituée par J. Christ; que sa difficulté étoit de concevoir, comment dans les premiers siecles un Evêque avec quelques Prêtres auroit pû entendre les Confessions d'un grand Peuple. Il proteste qu'il est dans la résolution de s'en rapporter à ce que l'Eglise en décidera. Il reconnoît le Mariage comme un véritable Sacrement; mais il soutient que Durand a prétendu que les anciens Théologiens en ont douté. Il déclare qu'il approuve les Cérémonies établies par les Peres; qu'il ne blâme que celles qui sont superstitieuses ou ridicules. Il avoit traité de fabuleux ce qu'on lit dans une prétendue Lettre de S. Cyrille de Jérusalem, des miracles de S. Jérôme; & Stunica lui en faisoit un crime: Erasme continue

soutenir, que cette Lettre n'eſt point de S. Cyrille ; ce qui préſentement ne fait plus de queſtion chez les Critiques. M. de Tillemont (*a*), quelque peu prévenu qu'il ſoit en faveur d'Eraſme, renvoie à ce qu'il a écrit au ſujet de cette Lettre ; & il ajoute qu'il n'y a perſonne aujourd'hui, au moins de ceux qui ont quelque connoiſſance dans l'Hiſtoire, qui ne la rejette, comme étant pleine de fables & d'ignorances. La ſuppoſition de cette Lettre étoit d'autant plus ſenſible & plus groſſiere, que S. Cyrille étoit mort environ trente cinq ans avant S. Jérôme. Stunica avoit encore reproché à Eraſme, d'avoir avancé que ce que l'on diſoit ſur le martyre de S. Barthelemi ; que l'on prétend avoir été écorché vif, ne méritoit pas de foi : Eraſme ne s'en dédit pas ; & il a préſentement pour lui les meilleurs Critiques, ſur quoi l'on peut conſulter M. de Tillemont (*b*).

(*a*) Note 1 art. de S. Jérôme, t 12. p. 16

(*b*) Note 3 ſur S. Barthelemi.

Les emportemens de Stunica déplurent à ceux qui n'étoient pas les ennemis déclarés d'Eraſme ; il a aſſuré que pluſieurs Princes de l'Egliſe, & des plus eſtimés, lui avoient écrit de Rome & d'Allemagne, qu'ils en étoient très-mécontens (*c*). Le Cardinal de

(*c*) *Epiſt.* 628.

Sion le témoigna publiquement ; il ne croioit pas même qu'Eraſme dût prendre la peine de répondre à un Déclamateur ſi violent, & par conſéquent ſi mépriſable. Eraſme ayant appris (*a*) que Clement VII. avoit été élevé au Souverain Pontificat, lui écrivit pour lui faire ſon compliment, & en même-tems pour ſe plaindre de Stunica, comme ayant fait de mauvaiſe foi des extraits des Ouvrages qu'il avoit compoſés avant qu'il fût queſtion de Luther ; ce qui étoit d'autant moins charitable, que non-ſeulement il avoit ſupprimé pluſieurs des propoſitions qu'on lui objectoit, mais auſſi parce qu'il étoit dans la réſolution de profiter des conſeils qu'on lui donneroit avec bonté.

(*a*) *Epiſt.* 2. *L.* 19.

Cette Lettre fit impreſſion ſur l'eſprit de Clement, qui d'ailleurs étoit rempli d'eſtime pour Eraſme : il fit ordonner à Stunica de ſe tenir tranquille ; & en cas qu'il n'obéît pas (*b*) il y avoit ordre de le mettre en priſon. Stunica fut le premier qui fit une cenſure raiſonnée des Ouvrages d'Eraſme. Il avoit été à la verité déja critiqué ; mais il a remarqué que juſqu'à ce que Stunica eût ainſi écrit contre lui, ni aucune Faculté de Théologie, ni au-

(*b*) *Epiſt.* 21. *L.* 19.

un Evêque n'avoient fait de condamnation en forme de ſes ſentimens. Un Poëte célébre dans ce tems-là, Nicolas Bourbon, vengea Eraſme par deux Epigrammes très offenſantes contre Stunica (1).

Il y a apparence que Stunica, ſur la fin de ſa vie, ſe repentit d'avoir traité Eraſme avec une ſi grande fureur: car nous apprenons par une Lettre de Sepulveda (a) qu'en 1530. lorſqu'il mourut, il ordonna que les Manuſcrits qui contenoient ſes diſcuſſions avec Eraſme, ne ſeroient point imprimés, mais lui ſeroient communiqués, afin qu'il pût en profiter s'il le jugeoit à propos.

(a) Epi 376. A pend.

Eraſme n'avoit pas encore répondu aux accuſations de blaſphême & d'im-

(1) *Qui vomit ampullas & ſeſquipedalia verba,*
Obſtrepit & ſtudiis, Roterodame, tuis:
Qui tumet Hiſpaná petulans & barbarus aulâ,
Hunc par eſt Lapidem dicere, non Lopidem.

Nicol. Borbonius, carm. L. 1. c. 37.

Qui Lopidem norunt, cognomine, pectore, greſſu,
Hunc Lopidem Lapidem, Loripedemque vocant.

Idem, L. 1. carm. 38.

piété que Stunica avoit formées contre lui, lorsqu'il fit un Ouvrage contre Sanctius Caranza, qui étoit venu au secours de son confrere. Ils étoient tous deux Théologiens d'Alcala. Caranza avoit voulu justifier Stunica sur trois articles; & il avoit fait à ce sujet un Ouvrage, qu'il avoit fait paroître pendant la vacance du Saint Siege après la mort de Leon X. Le Gouvernement n'approuvoit point ces libelles qui se faisoient contre Erasme; & il s'en fallut peu que Caranza ne fût arrêté. Erasme se justifia par une Apologie (1) qui roule sur trois points.

I. Il s'agit de sçavoir, si l'on peut prouver la Divinité de Jesus-Christ par le titre d'*Emmanuel* que Saint Matthieu lui donne, & par quelques autres passages employés ordinairement par les Théologiens : Erasme n'en avoit point fait usage, parce qu'il n'aimoit point à se servir de preuves qui pouvoient être contestées; mais il déclare que ce n'étoit pas qu'il eût le moindre doute sur la Divinité de Jesus-Christ, & il fait ici une Profession très-orthodoxe de cet Article de Foi.

(1) *Desiderii Erasmi Apologia de tribus locis, quos ut rectè taxatos à Stunicâ defenderat Sanctius Caranza Theologus.*

II. Il eſt queſtion dans la ſeconde remarque de ſçavoir, ſi le terme de ſerviteur convient à Jeſus-Chriſt. Saint Jérôme le croyoit; mais Saint Chryſoſtome ſuivi par Laurent-Valle étoit d'un autre ſentiment qu'Eraſme adopte; il étoit perſuadé que Jeſus-Chriſt avoit été ſoumis à ſon Pere comme un fils, non pas comme un eſclave. Stunica avoit relevé cette propoſition comme étant hérétique; & Caranza étoit dans la même idée, parce qu'ils ſuppoſoient tous deux qu'elle favoriſoit l'Apollinariſme & l'Eutichianiſme. Eraſme en prend occaſion de déclarer, qu'il reconnoît deux natures en Jeſus-Chriſt; qu'il eſt également éloigné de l'héréſie des Apollinariſtes & de celle des Ariens. Il veut bien appeller Jeſus-Chriſt ſerviteur ou eſclave, en ce ſens qu'il étoit homme; mais il rejette ce terme, ſi on l'entend de quelqu'un qui obéit plutôt par crainte que par amour.

III. Caranza prétendoit, que l'explication qu'Eraſme avoit donnée au verſet 32. du cinquieme chapitre de l'Epître aux Epheſiens: *Sacramentum hoc magnum eſt: ego autem dico in Chriſto & in Eccleſiâ*, avoit été cauſe que Luther avoit rejetté le Mariage du nombre des Sacremens: Eraſme renvoie pour ſa

justification à une piece de vers qu'il avoit faite, & que l'on faisoit apprendre aux enfans, dans laquelle il étoit parlé du Mariage comme étant un des sept Sacremens.

Caranza plus modéré que Stunica, avoit parlé honnêtement de son adversaire : il avoit avoué qu'il avoit profité de ses Ouvrages ; qu'il étoit très-sçavant en tout genre de Littérature ; & qu'il avoit rendu de grands services à la République des Lettres : il l'avoit exhorté à faire usage de ses talens contre les Hérétiques & contre les faux Chrétiens. Erasme lui rendit politesse pour politesse : il en parle comme d'un vrai Théologien, qui dispute avec érudition, & qui donne des avis avec modestie : » C'est pourquoi, » dit-il, si je ne puis avoir l'avantage » de la science sur lui, je ferai du » moins en sorte qu'il ne l'emporte pas » sur moi du côté des bons procédés. » Cette dispute ne mit aucune froideur entre Caranza & Erasme : un ami commun les lia (a) ; Erasme se déclara son ami. Il craignoit que Caranza ne témoignât trop de préoccupation pour lui ; & dans une Lettre où il fait profession d'avoir des sentimens très-tendres pour Caranza, il le fait prier de

(a) *Epist.* 24. *L.* 21.

ſe louer avec modération, de crainte des inconvéniens qui pourroient réſulter de ſes éloges pour tous deux.

Il y avoit dans ce même tems à Rome un grand Seigneur, qui autant par ſa naiſſance que par ſes occupations, ne paroiſſoit pas deſtiné à entrer dans des controverſes théologiques, & qui néanmoins fut un des plus zélés adverſaires d'Eraſme.

C'étoit Albert Pio, Prince ſouverain de Carpi, de la Maiſon de Savoie, à qui le Duc de Ferrare enleva la moitié de ſon Etat (*a*); ce qui l'engagea à ſe mettre ſous la protection du Roi François Premier, pour être à couvert de la vengeance de la Maiſon d'Eſt qui avoit juré ſa perte. Il alla d'abord à Rome, où il s'occupa des matieres théologiques. Les querelles du Luthéraniſme qui cauſoient pour lors une très-grande agitation, furent l'objet de ſes études. Il ſe diſtingua par ſon zele contre Luther, & contre tous ceux qu'il croyoit lui être favorables. Corneille Follius en fait un très-grand éloge (*b*) dans ſon Ouvrage qui a pour titre : *Du malheur des Gens de Lettres*; il aſſûre qu'il avoit beaucoup d'eſprit, & qu'il étoit très-ſçavant.

Ce Prince s'étant imaginé qu'E-

(*a*) Li
de Ca
brai.

(*b*) P. 4
De in
citate
terator

raſme avoit du penchant pour la doctrine de Luther, invectivoit contre lui en toutes occaſions avec vivacité & amertume. Eraſme inſtruit de ces diſcours injurieux, prit le parti de s'adreſſer au Prince lui-même, pour ſe plaindre de la conduite qu'il tenoit à ſon égard : il lui écrivit (*a*) le 10 Octobre 1525. qu'il avoit appris par tous ceux qui venoient de Rome, qu'il y avoit dans cette Capitale du Monde Chrétien un Prince de Carpi renommé par ſa ſcience, & d'une grande conſidération chez les Cardinaux, qui diſoit partout & publiquement qu'Eraſme n'étoit, ni Philoſophe, ni Théologien, ni ſolidement ſçavant ; que toutes les Lettres de Rome lui atteſtoient cette mauvaiſe volonté. Il lui déclare qu'il n'eſt ni ſurpris, ni fâché, qu'on n'ait pas une grande idée de ſa ſcience ; mais il avoue que ce n'eſt pas ſans un très-grand chagrin, qu'il apprend que ce même Prince ſoutenoit, & à la table des Cardinaux, & dans les conférences qu'il avoit avec les Gens de Lettres, que c'étoit Eraſme qui étoit l'auteur de tous les troubles de l'Egliſe : il aſſûre que c'eſt ce que l'on peut dire de plus atroce contre lui ; qu'au commencement de la diſpute du

(*a*) *Epiſt.* 44. *L.* 31.

Luthéraniſme, lorſque preſque tout le monde applaudiſſoit à Luther, il avoit été le premier à exhorter ſes amis à ne point prendre part à une affaire dont il prévoyoit que la fin ſeroit funeſte; qu'il avoit déclaré qu'il n'avoit rien de commun avec Luther, & qu'il n'auroit jamais rien de commun avec lui; qu'il lui avoit même écrit de ne point traiter les verités Evangéliques par aucun motif humain, & d'avoir attention que cette diſpute ne dégénérât point en ſédition; qu'il avoit empêché Froben d'imprimer aucun Ouvrage favorable au Luthéraniſme; que ce Libraire lui avoit obéi, quoique cette complaiſance lui eût été très-préjudiciable; qu'il s'étoit fait un grand nombre d'ennemis en Allemagne & en Suiſſe par ſon oppoſition à Luther; que pluſieurs de ſes bons amis avoient employé tous les moyens imaginables pour l'attirer au parti de Luther; mais que tout ce qu'ils avoient fait n'avoit pas été capable de l'éloigner le moins du monde de la ſociété de l'Egliſe Romaine; que s'il avoit voulu ſe mettre à la tête des ennemis de l'Egliſe Romaine, comme il en étoit ſollicité, il y auroit eu bien d'autres tumultes que ceux que l'on avoit vûs; mais

qu'il avoit mieux aimé s'exposer à la haine des Luthériens, que de donner la moindre faveur à un parti condamné par l'Eglise Romaine. Il soutient qu'il est très-faux que ses Livres ayent donné occasion à Luther de s'élever contre l'Eglise ; que Luther bien-loin d'en convenir, disoit par-tout qu'Erasme n'étoit pas Théologien ; que si dans le commencement de cette grande affaire il n'avoit point écrit contre Luther, c'est qu'il s'étoit imaginé avec plusieurs autres, que Luther étoit un homme de bien, destiné par le Ciel à contribuer à la réformation des mœurs extrêmement corrompues, quoique cependant il trouvât chez lui plusieurs choses à reprendre, sur lesquelles il lui avoit donné des avis ; que d'ailleurs c'étoit plutôt aux Facultés de Théologie qu'à un simple particulier comme lui, d'écrire sur des matieres Théologiques. Il finit en disant : » Si vous me permettez de parler li» brement, je pense que la premiere » origine de tous ces malheurs vient » de la vie déreglée de quelques Ec» clésiastiques, de l'orgueil de quel» ques Théologiens, & de l'insuppor» table tyrannie de quelques Moines. » Je ne prétends parler que des mau-

» vais : car je ne veux attaquer aucun » Ordre. »

Cette Lettre ne fit point revenir le Prince de Carpi de ſes préventions : il écrivit un Livre contre Luther ; il y joignit un Avertiſſement, dans lequel il ſuppoſoit qu'Eraſme penſoit comme ce Novateur. Il l'envoya même à Eraſme, qui fut plus d'un an ſans y répondre, parce qu'il ignoroit où réſidoit ce Prince. Il l'apprit le 9 Février 1529. & il ſe preſſa de faire ſa réponſe, parce qu'il vouloit qu'elle fût finie pour la Foire de Francfort, qui devoit ſe tenir le 22 Février. Il n'employa ainſi que ſix jours à ſon Ouvrage contre le Prince de Carpi ; il eſt daté du 13 Février 1529.

Eraſme (1) le traite avec beaucoup de politeſſe. Il ſe plaint que le Prince ajoute trop de foi aux accuſations de ſes ennemis, & qu'il ne fait aucune attention aux réponſes qu'il avoit déja faites à ces mêmes objections renouvellées par le Prince. Il le prie de l'excuſer, ſi en réfutant les calomnies atroces de ſes ennemis, il a quelque-

(1) *Ad exhortationem clariſſimi doctiſſimique Comitis Alberti Pii, Carporum Principis, Deſiderii Eraſmi Roterodami reſponſio.*

fois parlé avec plus de liberté qu'il ne convenoit, lorſqu'il étoit queſtion de diſputer avec un homme de ſon importance.

Il parle de cette réponſe dans une Lettre à l'Evêque de Gurce (*a*). » Albert Pio, dit-il, m'a envoyé il y a » plus d'un an l'Ouvrage qu'il vient de » faire imprimer à Paris. Le malheur » de Rome eſt ſurvenu; je ne ſavois où » étoit ce Prince : c'eſt ce qui m'a em» pêché de lui répondre. Enfin j'ai ap« pris par mes amis qu'il étoit à Paris. » Je lui ai écrit, pour le prier de dif»férer de faire paroître cette Edition » juſqu'à ce qu'il eût reçu ma réponſe, » ou du moins d'y mettre de la mo» dération, puiſque j'étois accuſé avec » tant d'injuſtice; mais ſon Livre avoit » déja paru, avant que mes Lettres » fuſſent rendues à Paris. On ne l'a» apporté que tard ici; j'ai mis cinq » jours à le lire & à préparer ma ré» ponſe. J'avois appris que ce n'étoit » pas lui ſeul qui avoit fait cet Ouvra» ge. Lorſqu'il fut à Paris, il ajouta » des citations de l'Ecriture, aidé en » cela par les Théologiens; c'eſt ce » qui eſt conſtant, par la comparaiſon » que l'on peut faire du manuſcrit qu'il » m'a envoyé avec le Livre imprimé.

(*a*) *Epiſt. L. 19.*

» Je vous paroîtrai peut-être un Juge » prévenu; mais ou je vois les choſes » bien mal, ou il me ſemble que j'at» tendois beaucoup plus de la ſcience » & de l'eſprit du Comte de Carpi. » Eraſme finiſſoit la Lettre qu'il avoit écrite à ce Prince (a) par l'aſſurer que s'il pouvoit avoir une conférence avec lui, il étoit perſuadé que bien-loin de répéter les calomnies des autres, il prendroit ſon parti. Dans la crainte que cet Ouvrage ne fît quelque impreſſion ſur l'eſprit du Pape Clément VII. Eraſme (b) crut devoir lui écrire, pour l'aſſurer de ſon attachement à l'Egliſe Catholique.

(a) *Epiſt.* 66. L. 26.

(b) *Epiſt.* 82. L. 20.

Le Prince de Carpi ne fut pas ſatisfait de la réponſe qu'Eraſme lui avoit faite; il lui répliqua par un Ouvrage en vingt-quatre Livres, trois fois plus gros que le premier. Il mourut lorſqu'il y travailloit. Il étoit aidé par un Cordelier appellé Pierre le Cornu, & par un ſavant Eſpagnol qu'on nommoit Sepulveda (c); ils acheverent ce Livre après la mort du Prince de Carpi. Ceux à qui l'on communiquoit le manuſcrit, avoient grand ſoin qu'on y mît des traits offenſans: Sepulveda en convint lui-même; & il écrivoit à Eraſme (d) qu'on l'avoit obligé d'y inſérer

(c) *Epiſt.* 24. L. 25.

(d) *Epiſt.* 59. L. 30.

des invectives dont il auroit voulu le dispenser. Floridus Sabinus (a) qui pour lors étoit fort jeune, & que le Prince de Carpi avoit chez lui, eut aussi quelque part à ce dernier Ouvrage. Erasme y répondit par une courte apologie (1). Il s'y plaint que le Livre posthume du Prince de Carpi n'est rempli que de calomnies; que les passages tirés de ses Ouvrages sont tronqués; qu'on cherche à le tourner en ridicule par les plus mauvaises plaisanteries; qu'on porte le peu de bonne foi jusqu'à n'avoir aucun égard aux changemens qu'il avoit faits dans les dernieres Editions de ses Ouvrages.

(a) Horar. subcisivarum, L. 3. p. 4.

Il parle du Livre du Prince de Carpi & de la réponse qu'il y fit dans une Lettre (b) au Docteur Jules Pfflug, depuis Evêque de Naumbourg, célébre par les mouvemens qu'il se donna pour rétablir la tranquillité dans l'Allemagne. » Il a paru, dit-il, un gros Volume d'Albert Pio, autrefois Prince de Carpi, ensuite exilé en France, » après cela calomniateur, & enfin » Cordelier : car trois jours avant de » mourir il a pris ce saint habit. Il

(b) Epist. 2. L. 27.

(1) *Desiderii Erasmi Apologia brevis ad viginti quatuor Libros Alberti, quondam Carporum Principis.*

» me traite comme si je condamnois
» tout ce que fait ou enseigne l'Eglise;
» & ce Prince déja vieux, moribond,
» & destiné à l'Ordre Séraphique,
» n'a pas craint d'attaquer son Pro-
» chain par des calomnies manifestes.
» Mais cela lui est commun avec tous
» ceux qui écrivent contre moi. Je ne
» lui aurois pas répondu, si je n'y avois
» été obligé par la célébrité de l'Au-
» teur, qui avoit fait imprimer son Li-
» vre à Paris, & par sa ligue avec la
» Famille Séraphique. Je lui ai répon-
» du en peu de mots; mais j'aurois fait
» une réponse plus étendue & plus vi-
» ve, s'il ne fût mort dans le tems qu'il
» composoit son Ouvrage. »

Les amis du Prince de Carpi se plaignirent qu'Erasme avoit mis trop de vivacité dans sa réponse. Floridus Sabinus, aussi bien intentioné pour Erasme que pouvoit l'être un Protégé du Prince de Carpi, soutient qu'il n'a pas été assez ménagé par Erasme; il blâme d'autant plus la façon injurieuse dont ce Seigneur a été traité, qu'il prétend que son dernier Ouvrage contre Erasme avoit été écrit avec beaucoup de modération. D'autres moins favorables au Prince de Carpi ont trouvé ses procédés & son style

contre Eraſme violens & injuſtes; Latomus crut devoir le venger par une Epigramme, que Paul-Jove nous a conſervée (1). Au ſurplus le Comte de Carpi n'étoit pas un homme ſans mérite dans la Littérature : les Cardinaux Bembe & Sadolet (*a*) deux des meilleurs Juges de ce ſiécle, font un grand éloge de ſa ſcience & de ſon eſprit; & Cælius Calcagninus, à qui Eraſme s'étoit plaint de la conduite que ce Seigneur tenoit à ſon égard, lui fit réponſe, qu'il n'en étoit pas moins fâché que ſurpris, d'autant plus que connoiſſant ce Prince depuis ſa tendre jeuneſſe, parce qu'ils avoient étudié la Dialectique enſemble, il n'avoit jamais rien vû ni de plus humain, ni de plus modeſte; qu'il avoit remarqué que bien-loin d'être capable de mal parler des gens de mérite, il portoit l'indulgence juſqu'à favoriſer ceux qui n'é-

(*a*) Bembo, Lettre au Card. de Ste. Croix. Sadolet, L. 5. *Epiſt.* 4. *Epiſt.* 53. & 54. L. 10.

(1) *Qui ſic proſcindas cauſâ pietatis Eraſmum,*
Te mihi relligio eſt ſumma negare pium.
Hoc ego cur faciam, cùm nec pietatis Eraſmus
Læſus perſonam detrahat ipſe tibi?

P. Jove, éloge du P. de Carpi.

toient pas trop dignes de ſa protection.

Ce Seigneur fort attaché à l'Ordre de Saint François (*a*) prit l'habit de Cordelier trois jours avant ſa mort; & il ordonna qu'il ſeroit enterré comme s'il eût été Religieux de l'Ordre. Il fut inhumé dans l'Egliſe du Grand Couvent des Cordeliers de Paris. On voit encore dans leur Chœur la Statue en bronze de ce Comte, qui fut autrefois poſée ſur ſa ſépulture. Marot parle de lui dans ſa ſeconde Lettre du Coqq-à-l'âne en ces termes :

(*a*) *Epiſt.* 14. *L.* 25

Temoin le Comte de Carpi,
Qui ſe fit Moine après ſa mort.

M. l'Abbé du Bos rapporte, que l'on prétend qu'Eraſme compoſa ſur les circonſtances de la mort de ce Prince l'ingénieuſe Satyre intitulée, l'Enterrement Séraphique, qu'il joignit à ſes premiers Colloques. Ce que M. du Bos ne donne que comme une conjecture, eſt un fait très-conſtant; le Prince de Carpi eſt ſi clairement déſigné dans ce Colloque, qu'il n'eſt pas permis de le méconnoître (1).

(1) Il y eſt appellé *Euſebius*, terme qui répond à *pius*, nom du Prince de Carpi;

Cet uſage de prendre l'habit Religieux à la mort étoit fort ancien, comme l'a démontré M. de Sainte Palaie (a) dans ſes Mémoires ſi ſavans & ſi curieux ſur l'ancienne Chevalerie; & il étoit extrêmement à la mode du tems d'Eraſme, ainſi que l'on en peut juger par un trait curieux qui ſe trouve dans les Eſſais hiſtoriques de M. de Sainte Foi (b). Il rapporte d'après Sauval, qu'en 1502. Gille Dauphin, Général des Cordeliers, en conſidération des bienfaits que ſon Ordre avoit reçus de Meſſieurs du Parlement de Paris, envoya aux Préſidens, Conſeillers & Greffiers, la permiſſion de ſe faire enterrer en habit de Cordelier; & qu'en 1503. il gratifia d'un ſemblable Brevet le Prevôt des Marchands, les Echevins & les principaux Officiers de la Ville.

(a) P. 821. t. 20. Mémoires de l'Acad. des Belles-Lettres.

(b) Tome 3. p. 90.

Les déclamations du Prince de Car-

il y eſt dépeint en ces termes : *Illumne ex Principe privatum, ex privato exulem, ex exule tantùm non Medicum, penè addideram Sycophantam?* C'eſt ainſi qu'il eſt qualifié dans la Lettre au Docteur Pflug : *Exivit ingens volumen Alberti Pii, quondam Carporum Principis, poſt exulis apud Gallos, deinde Sycophantæ, poſtremò Franciſcani.* Epiſt. 2. L. 27.

pi., quelque outrées & quelque déraisonnables quelles fussent, nuisirent à Erasme : il a été persuadé (*a*) qu'elles altérerent les bonnes dispositions de Clément VII. & ce qui y contribua encore (*b*), ce fut un Libelle présenté à ce Souverain Pontife, auquel le Comte de Carpi fut soupçonné d'avoir part. Erasme y étoit accusé d'avoir parlé avec la plus grande indignité de Clément, de l'avoir traité d'impudique & d'Antechrist ; & l'Auteur s'étonnoit qu'on laissât en vie un si méchant homme, après avoir fait mourir tant de personnes en Allemagne à cause de leur impiété. On a crû que le Roi François I. qui jusqu'alors avoit protégé Erasme, cessa de lui être favorable ; & il est fait mention du changement de ce Prince (*c*) dans le dernier Ouvrage du Comte de Carpi.

(*a*) *Epist.* 1233.

(*b*) *Epist.* 829.

(*c*) V. Cheviler, Orig. de l'Imprimerie, c. 5. part. 2.

Erasme eut un ennemi encore bien plus dangereux dans la personne d'Aléandre, qui joua un très-grand rôle dans l'Histoire Ecclésiastique du seizieme siecle, & qu'il faut faire connoître ici, parce qu'il en est très-souvent parlé dans les Ouvrages d'Erasme. Jérôme Aléandre n'acquit à Motta dans la Carnie (1) le 13 Février

(1) La Naissance d'Aléandre est assignée à

1480 (a). Son pere étoit un célébre Médecin, qui envoya son fils faire ses premieres études à Venise. Le jeune Aléandre y fit de si grands progrès, qu'à l'âge de quinze ans il expliqua publiquement les Belles-Lettres dans une petite Ville du Frioul (b). Son pere qui n'entendoit pas le Grec, l'engagea à lui expliquer Hippocrate & Galien; & Aléandre en rendant ce service à son pere, apprit la Médecine. Il s'étoit acquis une si grande réputation d'habileté dans les Belles-Lettres Grecques & Latines, que Sébastien Priolo, Archevêque de Nicosie, voulut l'avoir pour Maître. Il le fit venir à Venise pour étudier sous lui l'an 1498. lorsqu'Aléandre n'avoit pas encore dix-neuf ans; il y expliqua publiquement, & avec les plus grands applaudissemens, les Tusculanes de Cicéron.

Le Pape Alexandre VI. ayant oui parler très-avantageusement d'Aléandre, résolut de le donner en qualité de Sécretaire au Duc de Valentinois son fils: il l'envoya en Hongrie pour

(a) Ughellus, t. 9. p. 36.

(b) Pierre Nautin.

l'an 1479. dans son Epitaphe (*Ughellus*, t. 9. p. 36.) mais c'est parce que ceux qui l'ont fait, ne commençoient l'année qu'à Pâques.

quelques affaires. Alexandre étant mort, ſans qu'Aléandre eût tiré aucun avantage des bonnes diſpoſitions que ce Pontife avoit eues pour lui, il paſſa les ſept années ſuivantes de ſa vie, tant à Veniſe qu'à Padoue. Alde-Manuce lui dédia ſon Edition de l'Iliade; & il aſſure dans la Préface, qu'Aléandre qui n'avoit pas encore vingt-quatre ans, étoit non-ſeulement très-ſavant dans les Langues Grecque & Latine, mais auſſi qu'il s'appliquoit beaucoup au Chaldaïque & à l'Arabe; qu'il faiſoit très-bien des Vers Latins; qu'il écrivoit parfaitement en Proſe; qu'il ſavoit la Muſique & les Mathématiques; & qu'il faiſoit ſi bien des Vers Grecs, que l'on diſoit qu'il ne le cédoit qu'au ſeul Homére.

Il étoit encore à Veniſe, lorſqu'Eraſme alla dans cette Ville; & quoiqu'il eût un très-grand mépris pour les Etrangers (*a*), & ſurtout pour les Allemans qu'il ne traitoit que de barbares, il diſtingua Eraſme, pour lequel il prit une très-grande amitié: ils logerent enſemble; & il aida Eraſme dans la réviſion de ſes Adages (*b*).

Louis XII. à qui le mérite d'Aléandre étoit connu, lui donna cinq-cens écus d'or d'appointement, pour l'entenus.

(*a*) Ziegle-rus, Vie de Clement VII. Amenités Hiſt. & Liter. t. 2. p. 351.

(*b*) *Epiſt. Rhen.* Adages d'Eraſme *inſtupidos. Rana gyrina ſapientior*, contre Hut-

gager à venir à Paris. L'an 1508. il y professoit le Grec ; le matin & l'après-dîner il expliquoit Cicéron. Il fut Principal du Collége des Lombards. Il n'y avoit pas un an qu'il avoit été reçu Docteur ès Arts, lorsque d'un consentement unanime il fut nommé Recteur de l'Université. C'étoit l'an 1512. suivant Cheviler (a) ; ce qui ne s'accorde pas avec Ughellus, qui le fait venir à Paris l'an 1508. Le Roi Louis XII, qui avoit une estime particuliere pour lui, aimoit à s'entretenir avec lui. Il fut naturalisé François, & il prit les Ordres Sacrés à Paris. La peste faisant de grands ravages dans cette Ville, Aléandre se retira à Orléans & à Blois, où il donnoit des leçons Grecques. Erasme est convenu, qu'il avoit beaucoup contribué à inspirer aux François du goût pour les Belles-Lettres Grecques.

(a) Chevier, ch. 2. Orig. de l'Imprimerie. Maittaire, t. 3. p. 100.

Il s'attacha l'an 1513. à Etienne Poncher, Evêque de Paris, qui comme nous l'avons déja vû, aimoit les habiles gens. L'année suivante Erard de la Marc, Evêque de Liége, qui avoit grande envie de parvenir au Cardinalat, & qui vouloit avoir auprès de lui un savant Italien, pria l'Evêque de Paris de consentir qu'Aléandre entrât dans

la Maiſon. Poncher ne ſe rendit qu'avec peine aux inſtances de l'Evêque de Liége. Dès qu'il eut donné ſon conſentement, Erard de la Marc fit Aléandre ſon Sécretaire & ſon Chancelier; il lui donna un Canonicat de ſa Cathédrale, & il le fit Prevôt de S. Jean. Deux ans après il l'envoya à Rome, pour lever les obſtacles que le Roi de France faiſoit à ſa promotion au Cardinalat; & il y réuſſit, puiſque l'Evêque de Liége obtint le Chapeau qui faiſoit l'objet de ſes déſirs. Le Pape Léon X. ayant eu occaſion de connoître les talens d'Aléandre, qui quoiqu'homme de Lettres, étoit auſſi très-propre à la négociation, le demanda au Cardinal de la Marc; & l'ayant obtenu, il le mit auprès du Cardinal de Médicis ſon couſin, qui fut depuis Pape ſous le nom de Clément VII.

Léon le fit Bibliothécaire du Vatican le 17 Juillet 1519. & l'an 1520. il l'envoya en Allemagne en qualité de Nonce du Saint Siége, pour remédier aux troubles cauſés par les Ecrits de Luther. Il arriva en Brabant rempli de préventions contre Eraſme, qu'il regardoit comme Partiſan de Luther, & comme la principale cauſe des troubles de l'Allemagne: il étoit perſuadé que

c'étoit dans les Ouvrages d'Eraſme que Luther avoit puiſé une partie de ſa doctrine. Il étoit ſcandaliſé de voir qu'Eraſme, au lieu de réfuter ce Novateur, témoignoit publiquement qu'il l'eſtimoit. La Lettre d'Eraſme à Luther qui étoit répandue dans toute l'Europe, favoriſoit ces ſoupçons.

Eraſme ſe plaignit d'abord avec douceur d'Aléandre ; voici comme il en écrivoit à l'Evêque de Tuy (a). » Ceux » qui m'impliquent dans l'affaire de » Luther, n'agiſſent ni avec piété ni » avec prudence : car ils auroient meil- » leur marché de Luther, s'ils ne me » joignoient pas avec lui. Je ſuis con- » trains ici, ſi ce qu'on m'a dit eſt vrai, » de déſirer plus de prudence dans » Aléandre, qui d'ailleurs a une grande » douceur & une érudition ſinguliere. » Nous avons été autrefois très-liés. » Je lui donnai des Lettres de recom- » mandation lorſqu'il vint en France ; » j'en faiſois partout l'éloge, même » dans mes Ouvrages : j'eſtimois ſa do- » ctrine, j'aimois ſes mœurs ; & nous » paroiſſions avoir aſſez de rapport » l'un avec l'autre. Ses ordres por- » toient, qu'il feroit tout ce qui dé- » pendroit de lui pour détacher du

(a) *Epiſt.* 11. *L.* 16.

» parti de Luther ceux qui avoient du
» penchant pour les nouvelles opi-
» nions ; mais il s'en falloit beau-
» coup que le Souverain Pontife lui
» eût ordonné de chagriner les inno-
» cens. Ce sont les instigations de quel-
» ques personnes qui l'ont séduit : car
» son caractere est bon. On a voulu
» lui persuader, écrivoit-il (a) à Mi- (a) Epi
» lord Monjoie, que je pensois mal de lui, 26. L. 1
» & que j'en parlois mal. »

Aléandre continuoit toujours de rendre de mauvais offices à Erasme, qui ne pouvoit pas douter des mauvaises dispositions de ce Nonce, puisque le Cardinal de la Marc lui avoit montré une Lettre (b) dans laquelle il étoit très-maltraité. Erasme se trouvant à Cologne avec lui (c), le fit prier de lui accorder une audience. Aléandre témoigna qu'il étoit sensible au souvenir d'Erasme ; il répondit qu'il le verroit avec un très-grand plaisir, & qu'il l'attendroit à dîner. Erasme lui fit réponse, que sa santé ne lui permettoit pas de manger hors de chez lui ; mais qu'il l'iroit voir au sortir de son dîner. Effectivement il y alla ; & Aléandre le reçut avec la plus grande politesse : ils resterent ensemble plusieurs heures ; ils eurent une grande explication.

(b) Epi
113. L. 1
Epist. 70
(c) Cont
Hutten.

Eraſme avoua qu'il s'étoit plaint aſſez publiquement de ce qu'il le regardoit comme complice de Luther : Aléandre de ſon côté expoſa auſſi à Eraſme les griefs qu'il croyoit avoir contre lui. Il s'excuſerent l'un & l'autre le mieux qu'ils purent ; & enfin ils ſe ſéparerent très-bons amis, après s'être embraſſés, & s'être promis de bien vivre enſemble à l'avenir. Cependant la Diette de Wormes ſe tint ; & on manda à Eraſme qu'Aléandre étoit très-mal diſpoſé pour lui, & qu'il cherchoit à lui rendre de mauvais ſervices auprès de l'Empereur. Eraſme écrivit à Aléandre lui-même pour ſe plaindre de ſes procédés ; il en écrivit auſſi au Cardinal de la Marc. Aléandre prétendit qu'on en avoit impoſé à Eraſme ; & étant revenu à Bruxelles à la fin de la Diette, Eraſme l'alla voir, & ils eurent une conférence de cinq heures. Ils ſe virent encore à Louvain ; & ils furent très-contens (*a*) l'un de l'autre : ils y paſſerent une partie de la nuit dans des converſations ſçavantes ; il donna même à Eraſme des preuves d'amitié. Un Dominicain avoit prêché le matin contre Eraſme & contre Luther, qu'il ſuppoſoit également ennemis de l'Egliſe Romaine ; & il avoit

(*a*) *Epiſt. 6. L. 23.*

promis d'en dire bien davantage l'après-dînée. Eraſme informé de cette invective rencontra Aléandre, à qui il porta ſes plaintes contre ce Déclamateur. Le Nonce ſur le champ lui envoya défendre de diffamer qui que ce ſoit : il lui ordonna de ſe contenter d'expliquer l'Evangile ; & cet ordre lui fut donné au nom du Pape. Le Pere Vincent, c'étoit ce [illegible]e Dominicain dont nous avons déja parlé, monta en Chaire comme il l'avoit promis : il n'oſa point parler d'Eraſme ; mais il ſe plaignit de quelques-uns qui s'oppoſoient à ſes bonnes intentions. Dans le même tems (*a*) quelques Moines de Cologne & de Louvain firent un Livre contre Eraſme ; ils le préſenterent au Nonce Aléandre, qui informé de ce qu'il contenoit, ne voulut pas le recevoir.

(*a*) *Appen.* contre St nica.

Cependant Aléandre ne revint jamais des préventions qu'il avoit priſes contre Eraſme (*b*) : il les porta même juſqu'à inſinuer, qu'Eraſme avoit eu part au Livre odieux de la Captivité de Babylone, dans lequel l'Egliſe Romaine étoit traitée avec la plus grande inſolence ; il fit paroître un Ouvrage (*c*), dans lequel il ne craignit pas d'avancer, qu'il étoit étonnant qu'on

(*b*) *Epi* 583.

(*c*) *Epi* 24. *L.* 2 *Epiſt.* 5 *L.* 20.

laiſsât vivre Eraſme, qui étoit l'auteur de tous les troubles de l'Europe, & entr'autres de cette révolte des payſans d'Allemagne qui avoit fait périr tant de monde.

Ces mauvaiſes diſpoſitions d'Aléandre fâchoient d'autant plus Eraſme, que ce Nonce étoit un ennemi caché (a) qui prenoit des occaſions ſecrettes pour nuire à Eraſme. Il en parloit très-honnêtement (b) lorſqu'ils ſe trouvoient enſemble; mais lorſqu'ils étoient éloignés, Aléandre ne le ménageoit point. Eraſme de ſon côté le traitoit indignement: dans un moment de colere il aſſûre (c) qu'il étoit de race Juive; il l'appelle un furieux, un bouffon mitré, qu'il traitera quelque jour ſuivant ſon mérite. Apparemment qu'il y avoit quelque tache de Judaïſme dans la naiſſance d'Aléandre, pour parler conformément au ſtyle de ce ſiecle; mais ce qu'il y a de conſtant, c'eſt qu'il étoit très-zélé Chrétien, & qu'étant fort jeune, il contribua à amener au Chriſtianiſme le Juif Moyſe Perez.

(a) *Epiſt.* 32. *L.* 20.

(b) *Epiſt.* 51. & 58. *L.* 20.

(c) Contre Caravacal.

Aléandre informé qu'Eraſme parloit & écrivoit de lui très-librement, s'en plaignit comme ſi Eraſme n'avoit eu aucune occaſion d'être mécontent

de lui. C'eſt ce qui donna ſujet à Eraſme de lui écrire (a) le 2 Septembre 1524. Après lui avoir déclaré les raiſons qu'il avoit d'être très-peu ſatisfait de ſes procédés, il lui offre d'oublier le paſſé, & il l'aſsûre qu'en ce cas-là il lui rendta toute la juſtice qui lui eſt dûe.

(a) *Epiſt.* 53. L. 18.

Il y avoit pour lors trop d'antipathie entr'eux pour qu'ils puſſent ſe réconcilier. Eraſme étoit ſi perſuadé de la mauvaiſe volonté d'Aléandre, qu'il s'imaginoit qu'il entroit dans tous les complots de ſes ennemis. Il crut (b) qu'il avoit part au premier libelle, que Jules Scaliger avoit fait contre lui: il ne craignit pas d'expoſer ſes ſoupçons à Aléandre (c) dont le déſaveu ne fit point revenir Eraſme. Il le ſoupçonna même quelque tems après d'avoir aidé Dolet à travailler contre lui; & ne croyant plus devoir le ménager, il en parla avec ces expreſſions paſſionnées qui ne ſont preſque jamais conformes à l'exacte vérité. » C'eſt, diſoit-il (d), » un homme naturellement fier, féroce & facile à ſe mettre en colere; » ſon avidité & ſa vivacité ne ſont jamais ſatisfaites. » Vivès (e) qui étoit fort attaché à Eraſme, n'avoit pas meilleure idée d'Aléandre.

(b) *Epiſt.* 56. L. 30.

(c) *Epiſt.* 1218. *Epiſt.* 369. *Append Epiſt.* 1288.

(d) *Epiſt.* 618.

(e) *Epiſt.* 619.

Cependant la Cour de Rome fut très-contente de tout ce que ce Nonce avoit fait dans l'affaire du Luthéranisme. Clement VII. lui donna l'Archevêché de Brindes ; il le nomma en même tems Nonce en France. Il étoit près de François Premier à la fameuse bataille de Pavie ; il fut pris : on lui permit d'aller à Rome. Il fut employé dans plusieurs autres grandes affaires, dont il s'acquitta toujours à la satisfaction des Papes. Paul III. le fit Cardinal. Sa nomination fut quelque tems sans être rendue publique : il étoit pour lors question de pacifier l'Allemagne ; & l'on craignoit que la nouvelle de sa promotion n'aigrît les esprits de ceux qui avoient quelque penchant pour les nouveautés, contre lesquelles Aléandre s'étoit déclaré avec un très-grand zele. Ce fut à cette occasion que le Cardinal Sadolet (*a*), qui avoit une estime particuliere pour Aléandre, eut la générosité d'écrire au Pape Paul III. (*b*) qu'il étoit dans la plus grande douleur de ce que l'Archevêque de Brindes n'avoit pas reçû l'honneur auquel lui-même avoit été élevé. » On trouve, » disoit-il, réunis dans cet homme seul » de très-grands avantages, que l'on » auroit bien de la peine à rencontrer

(*a*) 6e. Lettre, p. 432.

(*b*) *Epist.* 7. L. 12. p. 289.

» dans plusieurs autres hommes, & qui » sont très-nécessaires dans ces circon- » stances-ci ; une très-grande con- » noissance des Langues, des Conci- » les, & de tout ce qui y a rapport ; » une belle mémoire ; une parfaite » connoissance de l'Allemagne, où il a » traité avec beaucoup de succès les » affaires de la Religion Catholique. »

Les raisons qui retardoient la promotion d'Aléandre au Cardinalat ayant été sçûes en Allemagne, le Roi Ferdinand, frere de l'Empereur Charles V. les Cardinaux de Mayence & de Trente, & plusieurs autres Princes Catholiques d'Allemagne représenterent à Paul III. que les grands services qu'Aléandre avoit rendus à la Religion devoient bien lui procurer l'honneur du Cardinalat ; & c'est ce qui détermina le Pape (*a*) à le déclarer Cardinal le 3 Mars 1538. trois ans après qu'il l'eut été *in petto*. Il fut nommé un des Légats qui devoient présider au Concile de Trente ; mais sa mort arrivée le premier jour de Février de l'an 1542. l'empêcha d'exercer cet important & honorable emploi. Il a assûré dans son testament, que jamais dans ses Nonciatures il n'avoit reçû aucun présent ; & c'est ce qui doit prouver qu'il

(*a*) *Raynaldus, ann.* 1538. *n.* 2.

y a de la passion dans ce qu'Erasme a dit de son amour pour l'argent. Les sujets de mécontentement que ces deux hommes célebres ont eus l'un contre l'autre, les ont rendus injustes ; effet ordinaire des haines violentes. On a fait plusieurs épitaphes très-honorables (a) du Cardinal Aléandre : dans l'une faite par Janus Vital, il est dit qu'il faut des milliers de siecles pour faire un homme tel qu'Aléandre (1).

(a) *Thesaurus Epitaph. Labbei*, p. 270.

Il nous reste à parler du plus violent adversaire qu'ait eu Erasme ; ce fut Noel Beda (2), qu'il faut faire connoître avant de parler de ses démêlés avec Erasme. Il étoit Principal du Collége de Montaigu, Docteur & Syndic de Sorbonne. C'étoit un des hommes les plus zélés qu'il y eût pour l'ancienne doctrine ; mais son zele qui n'é-

(1) *Vidimus in te uno divinæ insignia mentis,*
Et plusquam humani par decus ingenii.
Nunc periit tecum quantùm vix sæcula mille,
Quantùm vix præstens millia mille hominum.

(2) Il est connu sous le nom de Bedda dans Erasme & chez ses Contemporains ; depuis on a adouci son nom, & les nouveaux Ecrivains le nomment Beda.

toit pas toujours selon la science, étoit toujours accompagné de violence, & d'une inquiétude qui approchoit de l'esprit de sédition. M. d'Argentré n'a pas pû disconvenir (a) que son zele n'ait été accompagné souvent de trop d'aigreur. Du Boulai qui en parle avec moins de ménagement, dit (b) qu'il fut chassé de Paris à cause de la pétulence de sa langue & de quelques prédications séditieuses, dans lesquelles il vouloit insinuer que le Roi François Premier lui-même étoit Hérétique, parce qu'il traitoit avec trop de douceur ceux que Beda regardoit comme Hérétiques. Il fut depuis rappellé à Paris, où n'ayant pas été plus sage, il fut renfermé par ordre du Roi dans l'Abbaye du Mont Saint Michel (c) où il finit ses jours; mais avant de partir pour sa prison, il fut condamné à faire amende honorable devant l'Eglise de Notre-Dame, & à avouer qu'il avoit parlé contre la vérité & contre le Roi; ce qui fut exécuté en présence d'un peuple nombreux, ainsi que le manda Barthelemi Latomus à Erasme (d). Messieurs du Bellai, en parlant de ce Syndic, ont dit (e) que c'étoit un très-dangereux Marchand; » & ne seroit grand be-

(a) T. Collect. 11.

(b) T. p. 299. Hist. par.

(c) Con de Fleuri L. 138. 1 42.

(d) Epi 7. L. 27.

(e) Baile art. Beda note c.

» soin, ajoutent-ils, d'en avoir beau» coup de tels en bonne compagnie. »

L'origine de sa dispute avec Erasme est ainsi racontée par lui-même, dans son Apologie contre les Luthériens cachés. Dans le mois de Janvier 1523. suivant le calcul usité dans ce tems-là à Paris (*a*), où l'on ne commençoit à compter l'année qu'à Pâques, c'est-à-dire en 1524. Conrad Resch Libraire d'Allemagne apporta à Paris quelques exemplaires de la Paraphrase d'Erasme sur S. Luc qui avoit été imprimée à Basle. Son dessein étoit de la réimprimer à Paris, où il avoit un établissement. On avoit fait entendre à Erasme (*b*) qu'il ne seroit pas difficile d'avoir une permission du Roi. Conrad souhaita en avoir une du Parlement; & il se flattoit qu'il n'auroit pas de peine à l'obtenir par le crédit du Conseiller François de Loin, qui étoit intime ami d'Erasme.

(*a*) D'Argentré, part. 2. p. 67.

(*b*) Ep. 28. L. 19.

De Loin qui savoit qu'il étoit défendu par les Arrêts du Parlement de rien imprimer qui eût rapport à la Religion, sans avoir une approbation, ou de la Sorbonne, ou des Commissaires de la Faculté de Théologie, envoya un exemplaire de cette Paraphrase au Syndic Beda, en le

priant de l'examiner & de lui en dire ſon ſentiment. Beda l'ayant lû, renvoya à de Loin cinquante propoſitions qu'il en avoit extraites, & qu'il jugea être érronnées ou ſuſpectes. Conrad perſuadé que Beda étoit mal diſpoſé pour Eraſme, prit des meſures pour faire examiner cette Paraphraſe par la Sorbonne; il y eut des Commiſſaires nommés, qui après avoir lû l'Ouvrage, firent rapport à la Faculté, que dans cette Paraphraſe il y avoit pluſieurs choſes pernicieuſes. Ils lurent leurs obſervations; & en conſéquence il fut décidé que ce Livre ne devoit pas être imprimé à Paris. On propoſa enſuite (*a*) cette queſtion à la Sorbonne: » La doctrine d'Eraſme eſt-» elle Catholique? peut-elle être ſui-» vie ſans aucun danger? ne cache-» t-elle point ſous des paroles artifi-» cieuſes le venin de l'héréſie de ce » tems-ci, c'eſt à-dire, les ſentimens » de Luther? »

(*a*) Index d'Argentré, p. 4.

Le Syndic Noël Beda & le Docteur Guillaume du Cheſne firent réponſe à cette queſtion, que la doctrine d'Eraſme étoit erronnée en pluſieurs endroits; qu'elle attaquoit impudemment les bonnes mœurs; qu'elle traitoit avec impieté & indignité l'état

ſacré des Religieux ; & qu'à certains égards elle étoit Schiſmatique. On prétendoit motiver cette violente critique par des extraits tirés des Livres d'Eraſme. Cette réponſe eſt ſignée du 7 Avril 1524. avant Pâques, c'eſt-à-dire de l'an 1525.

Eraſme a été perſuadé, que Beda obligea en quelque ſorte du Cheſne à ſigner cet Ecrit ; quoiqu'il en ſoit, Eraſme ayant fait une nouvelle Edition de ſes Colloques en 1526. chercha à tourner en ridicule Beda & du Cheſne. » Que nous apportez-vous de » nouveau de Paris, fait-il dire à Li- » vinus (*a*) ? une choſe incroyable, » répond-il (*b*) : une beterave fait le » ſavant, & un chêne prêche. C'eſt un » prodige, remarque un des Interlo- » cuteurs : il faut que de pareils Pré- » dicateurs n'ayent pour auditeurs que » des champignons ou des pierres. » Cette raillerie qui eſt très-inſipide dans une Traduction, l'eſt un peu moins dans l'original, parce qu'on y apperçoit mieux l'alluſion qu'il y a entre les noms de ces Docteurs & les plaiſanteries qui en ſont l'occaſion.

(*a*) P. 8.

(*b*) *Beta ſapit, & quercus concionatur.*

Quelque tems après le refus que la Sorbonne fit d'approuver la Paraphraſe d'Eraſme, le Conſeiller de Loin lui

envoya les titres des matieres qui étoient l'objet de la critique de Beda; elles regardoient le célibat du Clergé, les vœux des Moines, le Jeûne, la Loi sur le maigre, les Fêtes, la Traduction de l'Ecriture sainte en Langue vulgaire, les Priéres publiques, les Constitutions Ecclésiastiques, le divorce, & divers autres points de cette importance. Erasme s'adressa à Beda, pour le prier de lui envoyer ses remarques : le Syndic en fit beaucoup de difficulté; à la fin il les envoya, mais si mal écrites qu'à peine pouvoit-on les lire.

Erasme écrivit à Beda le 28 Avril 1525. (a) que de Loin lui a fait tenir ses remarques sur la Paraphrase de S. Luc; qu'il en est si peu offensé, qu'il le prie instamment d'examiner avec la même sévérité ses autres Paraphrases, & surtout ses notes, parce qu'il n'avoit rien tant à cœur, que de voir retranché de ses Livres tout ce qui seroit erronné, ou ce qui pouvoit causer du scandale. Il lui déclare que s'il veut agir avec candeur, il en sera très-reconnoissant, & que quand bien même il le traiteroit avec une trop grande rigueur, il profiteroit de ses conseils. Il lui envoya en même-tems une réponse à ses remarques.

(a) Epist. 106. L. 11

Beda écrivit le 21 Mai à Eraſme assez séchement (a), que ce qu'il pouvoit faire de mieux étoit de ne plus faire d'Ouvrages; que ceux qu'il avoit faits seroient très-dangereux, à moins qu'on ne les corrigeât. Il avoue qu'il avoit un génie divin, une façon rare de dire tout ce qu'il vouloit, un ſtyle très-élegant; mais il ſoutient qu'il n'a pas assez lû les Scholaſtiques, qui étoient devenus néceſſaires à l'Egliſe dans ſa vieilleſſe. Il promet de faire l'examen de ſes autres Livres.

(a) *Epiſt.* 46. D'Argentré, t. 2. p. 69.

Eraſme répliqua à cette Lettre le 15 Juin ſuivant 1525. Il aſſure Beda (b) que quoiqu'il ne puiſſe pas douter qu'il n'ait une très-mauvaiſe idée de ſes ſentimens, cependant il n'a point été offenſé de ſa réponſe, parce qu'il eſt perſuadé qu'elle eſt écrite avec de bonnes intentions. Il n'eſt pas content que Beda ne le croye pas Théologien, ſurtout après que les Papes Léon, Clement & Adrien même, lui qui ſans aucune conteſtation étoit grand Théologien, lui ont donné ce titre. » Vous m'exhortez, dit-il, de lire » Gerſon & les autres Auteurs qui » ont écrit ſur l'humilité, afin d'ap» prendre à ne me pas trop eſtimer: je

(b) *Epiſt.* Eraſ. L. 19.

» n'ai pas coutume de mépriſer quel-
» que Ecrivain que ce ſoit ; quant aux
» Scholaſtiques, je vois bien de la
» baſſeſſe dans leur ſtyle, mais très-
» peu d'humilité chez eux. Ils font
» continuellement parade de la Philo-
» ſophie d'Ariſtote & de celle d'Aver-
» roës ; Scot y a encore ajouté de la
» vanité. J'ai lû dans ma jeuneſſe quel-
» ques Opuſcules de Gerſon ; ils ne
» m'ont pas déplû. Au reſte quand je
» lis ces nouveaux Ecrivains, je me
» déplais moins à moi-même ; je ne
» trouve point de Livres plus capa-
» bles d'abaiſſer mon orgueil, que les
» Evangiles & les Lettres des Apô-
» tres. » Après avoir juſtifié ſes inten-
tions, & avoir expoſé juſqu'où alloit la mauvaiſe volonté de ſes ennemis, il examine le conſeil que Beda lui donnoit de ne plus écrire : il l'aſſure que tout le monde ne penſe pas comme lui ; que beaucoup de gens de bien, de Savans, d'hommes conſtitués en dignités éminentes, l'exhortoient à continuer de travailler ; qu'il avoit entrepris malgré lui la Paraphraſe de S. Mathieu par les ſollicitations du Cardinal de Sion ; que le Cardinal de Volterre, le Cardinal d'Yorc, les Evêques de Licoln &

l'Archevêque de Cantorberi le preſſoient de faire des Livres. » On m'a » apporté depuis peu, dit-il, des Lettres du Roi d'Angleterre, qui ſouhaite avec paſſion que j'écrive ſur » les Pſeaumes; la Reine me demande » un Traité ſur le Mariage. Le Cardinal Campege qui eſt préſentement » Légat, m'écrit tout différemment » de vous. Le Pape Clement VII. m'invite ſouvent à écrire. Je ne parlerai » point des Princes qui déſirent la » même choſe; je pourrois vous en citer pluſieurs, auſſi bien que des Bacheliers & des Docteurs d'un grand ſavoir. Le Pape Adrien étant encore » Cardinal, m'exhorta de faire ſur » l'Ancien-Teſtament ce que j'avois » fait ſur le Nouveau; & depuis qu'il » fut Pape, il loua les peines que je » m'étois données en procurant l'Edition d'Arnobe, & il m'excita de » continuer. Vous êtes le ſeul homme » qui ſouhaitiez que je ne faſſe plus » rien. Dois-je préférer le ſentiment » de Beda à celui de tant d'excellens » hommes? Je n'imagine pas que vous » ayez vous-même la préſomption de » croire, que votre ſuffrage doive » l'emporter ſur celui de tant de perſonnes illuſtres. Je n'aurois cepen-

» dant pas de répugnance à ſuivre
» votre conſeil, ſi vous pouviez
» m'en perſuader l'utilité par de bon-
» nes raiſons. Je vous remercie de ce
» que vous m'indiquez les articles ſur
» leſquels vous croiez que je me ſuis
» mal expliqué; je ne vois pas encore
» ce qui a pû vous offenſer : quand je
» les relis, je ne vois point que je
» doive me repentir de ce que j'ai
» écrit. Je le dis en conſcience comme
» ſi j'allois mourir; je crains plutôt de
» n'avoir pas dit la verité avec aſſez
» de force. » Il finit par promettre de relire encore les endroits de ſes Ecrits qui avoient paru dignes de cenſure à Beda : il lui fait entendre qu'il pourroit bien même ſe rendre à Paris, afin d'avoir une conférence avec lui, parce qu'il n'avoit rien plus à cœur que de mettre ſes Ouvrages en état d'être lûs avec avantage par les gens de bien; & il lui proteſte que quelle que ſoit la liberté dont il accompagnera ſes avis, elle ne l'offenſera pas. Cette Lettre, dans laquelle Eraſme avoit été néceſſité pour ſa juſtification de ſe prévaloir de l'eſtime que les plus grands Perſonnages de l'Europe avoient pour lui, choqua extrêmement Beda, qui dit publiquement (a) qu'on voyoit entré,

(a) D'A
2. p. 72.

bien qu'elle avoit été écrite dans un premier mouvement de colere ; qu'elle étoit remplie d'orgueil ; & qu'on ne pouvoit la lire ſans s'appercevoir qu'Eraſme ſe croioit au-deſſus des Aſtres.

Quelque tems après, le 24 Août 1525. Eraſme écrivit (*a*) une Lettre polie à Beda (1). Il promettoit d'être docile : il lui déclaroit, que puiſqu'il s'appercevoit que l'on ne pouvoit plus rien écrire qui ne déplût à quelqu'un, il avoit réſolu de ſe repoſer, & de ne s'occuper qu'à corriger ſes Ouvrages qui avoient déja paru, & à en ôter tout ce qui avoit pû cauſer quelque ſcandale. Il aſſure qu'il aura beaucoup de reconnoiſſance pour ceux qui voudront l'aider dans ce travail ; il demande ſeulement qu'on ne lui faſſe point de mauvaiſes difficultés. » Je me » crois Catholique, dit-il en finiſſant, » non-ſeulement parce que je ſuis bien » avec le Pape, l'Empereur, le Roi » Ferdinand, les Evêques, mais auſſi » parce que la faction Luthérienne » ne hait perſonne autant qu'Eraſme. »

(*a*) Epiſt. 33. L. 19.

(*b*) D'Argentré, t. 2. p. 73.

Beda répondit à Eraſme (*b*) qu'il

(1) L'Inſcription de cette Lettre étoit, *Abſolutiſſimo Magiſtro N. Bedde, domino & amico plurimùm obſervando.* Epiſt. 751.

feroit

seroit fort aise d'avoir une conférence avec lui ; qu'elle lui seroit utile. Il avouoit qu'il n'avoit pas lû tous ses Ouvrages, qu'il s'étoit contenté d'examiner les extraits qu'on lui en avoit montrés. Il ne vouloit pas assurer que tous les articles sur lesquels on lui faisoit des difficultés fussent absolument condamnables ; il convenoit que quelques-uns pouvoient être justifiés. Cette Lettre est datée du College de Montaigu le 12 Septembre 1525.

Le 2 Octobre suivant, Erasme écrivit (a) encore à Beda, qu'il avoit crû que la liberté avec laquelle il lui avoit répondu ne lui déplairoit pas ; que ses remarques lui avoient fait plaisir ; qu'il auroit souhaité qu'il lui eût fait part de ce qui l'avoit si fort offensé dans la Lettre à l'Evêque de Basle touchant les viandes défendues. Il répond au reproche que Beda lui avoit fait, d'avoir avancé que l'on pouvoit douter si toutes les Epîtres attribuées à S. Paul étoient véritablement de cet Apôtre : il soutient que cette proposition est très-vraie, puisqu'on ne peut la nier, qu'en donnant à S. Paul l'Epître aux Laodicéens & celles à Seneque ; que quant à l'Epître aux Hébreux, plusieurs Ecrivains des plus orthodoxes

(a) *Epist.* 9. *L.* 18.

ne l'avoient par crue de S. Paul.

Beda regarda toutes ces réponſes d'Eraſme comme des preuves d'une indocilité qui ne demandoit plus de ménagement : il lui écrivit le 20 Mars 1529. qu'il n'y avoit pas un bon Théologien qui fût content de ſes Ouvrages, & que tous croyoient devoir s'oppoſer aux erreurs qui y étoient contenues. Il répandit en même-tems des Libelles remplis d'invectives contre ſa doctrine.

Eraſme s'adreſſa d'abord à la Faculté de Paris, pour la prier de lui enſeigner ce qu'elle croyoit qu'il y avoit à changer dans ſes Ouvrages ; il lui envoya en même tems ſes *Divinations* dont nous allons parler inceſſamment, avec promeſſe que ſi la Sorbonne n'étoit pas contente des réponſes qu'il faiſoit aux objections de Beda, il feroit les changemens qu'il jugeroit néceſſaires. Il porta enſuite ſes plaintes contre Beda au Parlement de Paris par une Lettre du 14 Juin 1526. (*a*) il prétend que dans les critiques de Beda il y a plus de cent menſonges & de calomnies manifeſtes. Il convient qu'il peut y avoir quelques fautes dans ſes Ouvrages ; mais il ſoutient que perſonne n'y a encore pû montrer d'erreurs condam-

(*a*) *Epiſt.* 440. L. 21.

nées. Il déclare qu'il a toujours été dans la disposition de corriger ce qui pourroit être contraire à la piété & aux bonnes mœurs; qu'il l'avoit déja fait dans ce qui pouvoit être de quelque importance. Il assure qu'il a toujours respecté les Facultés de Théologie; qu'il aimoit les bons Religieux; & que si la foiblesse de sa santé le permettoit, il finiroit avec grand plaisir sa vie avec eux. Il se plaint que Beda par haine contre lui ait prévenu le Jugement de la Sorbonne, surtout après qu'il avoit démontré, que plusieurs de ses objections étoient fondées sur des fautes d'impression qui avoient été corrigées dans les Editions suivantes, ou n'étoient que des calomnies manifestes. Il supplie le Parlement d'empêcher que les Libelles de Beda ne se répandent, ou du moins de lui permettre de publier ses réponses.

Deux jours après qu'Erasme eut écrit cette Lettre, il crut devoir s'adresser à François I. qui avoit déja fait voir (a) par sa Lettre au Parlement datée d'Amboise le 9 Avril 1526. qu'il n'étoit pas content de la vivacité avec laquelle quelques Docteurs agissoient contre Erasme. Il répéte au Roi (b) ce

(a) Chevillier, part. 2 c. 5.

(b) *Epist.* 40. *L.* 21

qu'il avoit déja dit au Parlement des mensonges & des calomnies de Beda ; il supplie Sa Majesté d'employer son autorité pour empêcher les calomnies de Beda & de Sutor, ou du moins de permettre que l'on imprime & qu'on lise à Paris ses apologies.

(a) *Epist.* 14. L. 20. Beda reçut ordre du Roi (a) de ne point débiter le Libelle qu'il avoit fait contre Erasme. Il n'eut aucun égard aux intentions de Sa Majesté, qui lui donna des preuves de son mécontentement. Ayant été député à la Cour de la part de la Sorbonne, il fut arrêté : on l'interrogea ; & après avoir été gardé un jour, il ne fut renvoyé qu'à condition de se représenter quand il en seroit requis.

Cette contestation donna occasion à Erasme de faire plusieurs Ouvrages, à la tête desquels il mit un Avertissement dans lequel il déclare, qu'il ne cherche qu'à se justifier ; qu'il ne prend aucun intérêt à Luther ; qu'il ne veut offenser personne ; que son dessein est d'éclaircir seulement ce qui a été mal à propos censuré par Beda, qu'il est prêt à recevoir en grace, s'il veut reprendre des sentimens Chrétiens.

Après cet Avertissement, il y a un

Catalogue des erreurs de Beda (1). Eraſme s'engage à faire voir évidemment dans l'Ecrit de Beda, tout petit qu'il eſt, cinquante-deux calomnies & plus de cent quatre-vingt-quatre blaſphêmes. Il croit être d'autant plus fondé à ſe plaindre de ſon adverſaire, qu'il a toujours ſoumis ſes Ecrits au jugement de l'Egliſe, & qu'il a toujours été dans la diſpoſition de les expliquer ou de les corriger, quand on lui auroit fait voir qu'il y auroit des principes contraires à la piété.

Il examine enſuite les divers articles que Beda avoit jugé dignes de cenſure dans ſes Ouvrages; & il donna le titre de *Divination* à cet Ecrit (2).

On peut voir dans le neuvieme Tome d'Eraſme toutes les propoſitions que Beda avoit crues répréhenſibles: s'il y en a quelques-unes de téméraires ou même de fauſſes, le plus grand nombre peut être facilement juſtifié; il y en a même de ſi vraies, qu'il n'y a pas de Critique qui préſentement oſât les conteſter. Il reprochoit à Eraſme d'a-

(1) *Prologus ſupputationis errorum in Cenſuris Beddæ.*

(2) *Divinationes ad notata per Beddam.*

voir dit, que toutes les Epîtres attribuées à S. Paul n'étoient pas si constamment de lui, qu'il n'y eût quelque difficulté sur l'Auteur de celle aux Hébreux. Il lui faisoit un crime d'avoir avancé, que les Peres n'étoient pas toujours heureux dans leurs allégories; qu'il y avoit des passages dans l'Ecriture qu'il n'étoit pas possible d'expliquer; qu'il seroit utile de traduire l'Ecriture en toutes sortes de Langues; que le Symbole attribué aux Apôtres n'étoit pas d'eux; qu'une promesse simple engage autant un vrai Chrétien, que si elle étoit accompagnée d'un serment; que Dieu n'a pas ordonné que l'on fît mourir les Hérétiques; que l'Epître aux Romains étoit aussi difficile, qu'elle étoit utile; que Denys l'Aréopagite n'a pas fait les Ouvrages qui portent son nom; que les deux dernieres Epîtres de Saint Jean ont été attribuées à un autre Saint Jean qu'à l'Apôtre de ce nom; que les Pasteurs feroient bien de permettre le travail dans les cas de nécessité, non pas le Dimanche, ni même les jours de grandes Fêtes, mais pendant les Fêtes ordinaires. Enfin il l'accusoit d'avoir mis entre les qualités du Roi d'Angleterre celle de Roi de France. Il n'étoit pas

difficile à Eraſme de ſe juſtifier contre de pareilles accuſations.

Il eſt certain que dans les premiers ſiecles de l'Egliſe il y a eu des doutes (*a*) ſur l'Auteur de l'Epître aux Hébreux; que quelques-uns l'ont crue de S. Barnabé ou de S. Clément. Eraſme étoit d'autant moins à reprendre, qu'il avoit Saint Jérôme pour garand de ce qu'il ſoutenoit, & que d'ailleurs il avoit ajouté, que ſi l'Egliſe décidoit que cette Epître fût de S. Paul, il n'en douteroit plus. Il démontre encore, que c'eſt avec raiſon qu'il avoit ſoutenu que toutes les Epîtres attribuées à S. Paul n'étoient pas de cet Apôtre, puiſqu'il étoit conſtant que celles qui paſſoient pour avoir été écrites ſous ſon nom aux Laodicéens & à Seneque, étoient ſuppoſées. Il fait voir par les exemples de S. Hilaire & de S. Ambroiſe, que les Peres ne ſont pas toujours heureux dans leurs allégories. Le premier explique du corps & de l'ame, ce qui eſt dit des deux paſſereaux dans l'Evangile; & S. Ambroiſe cherche à juſtifier le crime de S. Pierre, en ſuppoſant qu'il a voulu dire: je ne connois pas J. Chriſt pour homme ſeulement, puiſqu'il eſt Dieu. » D'ailleurs, » dit Eraſme, puiſqu'un Pere peut-ſe

(*a*) V. T. lem. a 46. S. P. & note & Hiſt. du N. T. 16.

» tromper dans le Dogme même, pour-» quoi ſeroit-il impoſſible qu'il ſe mé-» prît dans ſes allégories? » Il rapporte que S. Auguſtin lui-même a avoué, que ce qui étoit dit dans l'Ecriture Sainte ſur le péché contre le Saint Eſprit, étoit un de ces paſſages dont il étoit preſque impoſſible de donner une explication ſatisfaiſante. Il déclare qu'il n'a exhorté les fideles à la lecture de l'Ecriture Sainte, que parce qu'il ne lui étoit pas clair qu'il y eût aucun décret de l'Egliſe qui défendît aux Laïques de lire les Livres Sacrés. » Mais » en leur permettant cette lecture, » j'exige premierement d'eux de la » piété, dit-il: je les exhorte de con-» ſulter quelque Docteur pour réſou-» dre leurs doutes, de prendre garde » de juger légérement; & après cela » je ne vois pas qu'il puiſſe y avoir du » danger dans la lecture de l'Ecriture » Sainte. »

Il falloit avoir ou bien peu de critique, ou une extrême témérité, d'accuſer d'erreur conſidérable cette opinion, que le Symbole qui porte le nom des Apôtres n'a pas été rédigé par eux. M. de Tillemont qui eſt porté à croire que ce Symbole a été compoſé par les Apôtres, laiſſe néanmoins (a) la liber-

(a) Note ſur S. Matthieu, 650. t. I.

té de penſer le contraire, & en dit aſſez pour faire révoquer en doute ce qu'il voudroit établir. » On voit, dit-» il, par les monumens de l'antiquité, » que le Symbole des Apôtres n'étoit » pas tout à fait le même dans toutes » les Egliſes pour ce qui eſt des ter-» mes; & cela a donné lieu à quelques » perſonnes de croire, que comme la » doctrine qu'il contient vient certai-» nement des Apôtres, néanmoins les » paroles en ont été compoſées diffé-» remment par les différentes Egliſes. » Le même M. de Tillemont fortifie encore ce ſoupçon, par une objection qu'il ſe propoſe ſans pouvoir y ſatisfaire. Il demande comment il a pû ſe faire, que les Conciles d'Epheſe & de Calcédoine ayent défendu d'employer aucun autre Symbole que celui de Nicée, augmenté par celui de Conſtantinople, s'il avoit été conſtant que les Apôtres euſſent compoſé un Symbole pour ſervir de regle à toute l'Egliſe.

Sur le reproche qu'on faiſoit à Eraſme de blâmer tout ſerment, il déclare que c'eſt contre ſa penſée; qu'il croit ſeulement que conformément aux paroles expreſſes de J. Chriſt & de Saint Jacques, il eſt plus parfait de ne pas jurer.

Il se trouve plus embarrassé, lorsqu'il s'agit de parler de la punition que méritent les Hérétiques : il se contente de dire : » Je ne juge ni ceux qui tuent, » ni ceux qui sont tués ; je m'exprime » seulement comme les Peres, qui n'em» ployoient que les argumens & les li» vres contre les Hérétiques. » Erasme étoit trop éclairé, pour n'être pas persuadé que l'on ne pensoit pas dans les premiers siecles de l'Eglise que l'hérésie fût un crime digne de mort, quoiqu'en répondant à ce que Beda lui objectoit sur cet article, il parle de façon à faire douter quels étoient ses vrais sentimens ; mais il écrivoit dans un tems, où l'on faisoit bruler les Hérétiques à Rome, dans les Etats de l'Empereur, en France & en Angleterre : il n'auroit pas pû exposer la vraie doctrine de l'Eglise sur ce point sans offenser les Princes, & sans se commettre avec les Théologiens, qui n'auroient pas manqué de lui reprocher son esprit de douceur comme une tolérance condamnable, qui ne prouvoit que trop qu'il ne pensoit pas bien sur la Foi.

Nous devons cette justice au siecle passé ; les plus célebres Théologiens étoient revenus de ce système cruel,

qui dominoit dans les siecles précédens. Le judicieux M. Fleuri a parlé avec plus de liberté qu'Eraſme ; & il n'a trouvé aucune oppoſition : il a décidé (*a*) que l'eſprit de l'Egliſe étoit tellement l'eſprit de douceur & de charité, qu'elle empêchoit autant qu'il étoit poſſible la mort des criminels, & même de ſes plus cruels ennemis. Il n'a pas craint de dire (*b*) que de tous les changemens de diſcipline, il n'en voyoit point qui eût plus décrié l'Egliſe, que la rigueur exercée contre les Hérétiques, & qu'il avouoit qu'il ne pouvoit pas accorder la conduite des Eccléſiaſtiques du treizieme ſiecle avec celle des Saints du quatrieme. Eraſme prouve, qu'il ne fait que répéter ſur la difficulté de l'Epître aux Romains, ce que Saint Jérôme avoit dit avant lui. Il continue de douter de l'autenticité des Ouvrages attribués à Saint Denys l'Aréopagite ; ce qui préſentement ne fait plus de conteſtation chez les Sçavans. C'eſt ce qui a fait dire à M. de Tillemont (*c*), » Je penſe » que toutes les perſonnes qui ont » quelque connoiſſance de l'Antiquité, » conviennent aujourd'hui preſque ſans » aucune exception que les Ecrits at» tribués à Saint Denys l'Aréopagite

(*a*) Seco Diſcours ſur l'Hi Eccl. art.

(*b*) Quatr me Di cours, ar 14.

(*c*) N 4. ſur S Denys, 2. p. 5

» ne peuvent être de lui, & n'ont été » composés que quelques siecles après » sa mort. Les preuves en sont si con- » nues, ajoute-t-il, que nous ne croyons » pas devoir nous arrêter à les rap- » porter. »

Erasme prouve ensuite que suivant Saint Jérôme, quelques-uns croyoient que les deux dernieres Epîtres de Saint Jean n'étoient pas de l'Apôtre de ce nom. M. de Tillemont parloit de même: » Pour les deux autres Epîtres de Saint » Jean, dit il (*a*), qui sont fort cour- » tes, quelques-uns les ont attribuées, » non à Saint Jean l'Evangéliste, mais » à quelque autre Jean; & cette diffi- » culté duroit encore à la fin du qua- » trieme siecle. »

(*a*) Art. 9. t. 1. p. 347.

Ce qu'Erasme avoit avancé, qu'il seroit à propos de permettre le travail les jours de Fête dans les cas de né- cessité, méritoit d'autant moins d'être censuré, que c'est un usage constant dans les campagnes, que les Curés, de concert avec leurs Evêques, con- sentent que les payſans travaillent à re- cueillir les biens de la terre les jours de Fête, & même les Dimanches après l'Office, lorsque la nécessité le re- quiert.

Rien ne prouve plus la passion de

Beda, que cette envie de vouloir faire un crime à Eraſme d'avoir donné au Roi d'Angleterre le titre de Roi de France, que les Rois d'Angleterre ſont en uſage de prendre, & que tout Particulier qui n'étoit pas François, ne pouvoit refuſer à Henri, ſans manquer aux égards qu'il devoit à un grand Prince. D'ailleurs en quoi ce titre intéreſſoit-il la Foi Chrétienne? On ne peut voir ſans indignation, que Beda releve très ſérieuſement Eraſme, ſur ce que conformément au texte Grec il nomme une place différemment de la Vulgate, ſur ce qu'il déſiroit plus de clarté dans quelques paſſages de l'Ecriture, qui donnoient occaſion à de très-grandes diſputes, ſur ce qu'il préfere le Texte original à la Vulgate, ſur ce qu'il ſuppoſe que Saint Paul étoit marié, queſtion ſur laquelle les Peres ont été partagés, ainſi qu'on peut le voir dans M. de Tillemont (a). Il ſeroit aiſé de rapporter encore d'autres preuves des chicanes & de la mauvaiſe volonté du Syndic de Sorbonne; mais nous ſerions trop longs, ſi nous ne voulions rien omettre.

(a) Not ſur S. P t. 1. p.

Nous ne prétendons cependant pas qu'Eraſme fût à l'abri de toute cenſure: nous ne diſſimulerons pas qu'il

lui eſt ſouvent arrivé d'avancer des propoſitions, qui non-ſeulement n'étoient pas exactes, mais auſſi qui étoient capables de ſcandaliſer les gens raiſonnables. Il y en a deux ſurtout qui furent condamnées par les Peres de Trente (*a*): la premiere eſt, que lorſque les enfans ſont venus à l'âge de raiſon, il conviendroit de les interroger, pour ſçavoir s'ils ratifient le Baptême qu'ils ont reçû dans leur enfance; & en cas qu'ils ne le veuillent pas, les laiſſer en liberté. La Faculté de Paris avoit déja condamné ce ſouhait d'Eraſme, ainſi que le Concile de Sens de l'an 1528. Les Peres de Trente jugerent dans une Congrégation, que la Sorbonne avoit eu raiſon: ils traiterent ſa propoſition d'impie, de pernicieuſe, & de propre à anéantir la Religion Chrétienne; ils ajouterent que ſi les enfans circoncis des Juifs venant à l'âge de raiſon, étoient obligés de garder la Loi ſous peine d'être punis, il étoit encore plus juſte de contraindre les enfans des Fideles d'obſerver celle de Jeſus-Chriſt.

(*a*) V. Frapaolo, L. 2. 86.

Le dernier Traducteur de l'Hiſtoire de Frapaolo a paru ſurpris (*b*) qu'on ait traité d'impie le ſouhait d'Eraſme, » puiſqu'aſſûrément, dit il, Eraſme » ne l'avoit propoſé que comme un

(*b*) Note 77.

» moyen plus propre à établir la piété, » & à n'admettre parmi les Chrétiens » que des perſonnes qui le fuſſent libre» ment & ſincerement. » Mais Eraſme lui-même eſt convenu, que cette propoſition étoit mal-ſonnante ; & il a déclaré dans l'examen qu'il fit de la cenſure de Sorbonne, qu'il étoit dans la réſolution de la ſupprimer dans les éditions que l'on feroit à l'avenir de ſes Ouvrages.

Le ſecond article qui déplut aux Peres de Trente dans la doctrine d'Eraſme, c'eſt celui où il ſemble faire conſiſter le péché originel dans la prévarication d'Adam ; ce qui ſembloit renouveller la doctrine de Pelage, qui avoit avancé qu'Adam n'avoit nui à ſa poſtérité que par le mauvais exemple qu'il lui avoit donné. Mais nous traiterons ailleurs des ſentimens d'Eraſme ſur le péché originel ; & l'on fera voir ſon orthodoxie ſur ce point.

S'il s'eſt expliqué peu exactement dans pluſieurs occaſions, s'il a ſouvent parlé trop légerement, les critiques de Beda lui ont du moins ſervi, en ce qu'elles l'ont mis à la portée de juſtifier ſa Foi par le déſaveu des erreurs que ſes paroles paroiſſoient quelquefois ſuppoſer. Eraſme après ſon

Ouvrage des Divinations contre Beda, fit un examen de ſes cenſures (1), à la fin duquel il y a un calcul des erreurs, des calomnies & des blaſphêmes qu'il prétend avoir trouvés dans les cenſures de Beda. Il aſſûre qu'il a compté cent quatre-vingt-un menſonges, trois-cens dix calomnies, & quarante-ſept blaſphêmes, ſans parler des ignorances, des folies & des bêtiſes qui ſont dans cet Ouvrage : » Car, » dit-il, nous ne voulons pas nous » expoſer au reproche que notre calcul » n'eſt pas exact. »

Il eſt clair qu'Eraſme étoit fort en colere lorſqu'il compoſa cet Ecrit ; ce qui eſt encore démontré par ſon apoſtrophe à Beda, à qui il déclare, que c'eſt une trop grande préſomption de s'imaginer qu'il puiſſe lui apprendre quelque choſe. » Il feroit mieux, dit-il, de » prendre de mes leçons, lui dont les » Ouvrages ne démontrent que trop, » qu'il ignore entierement ce qui fait » le vrai Chrétien, & qu'il eſt rempli » d'envie & de vanité. O Phariſien, » ennemi capital de la Foi, s'écrie-» t-il, je ne vous refuſe cependant pas

(1) *Deſiderii Eraſmi in natalis Beddæ cenſuras erroneas Elenchus.*

» encore mon amitié, pourvû que vous » vous repentiez. » Les critiques de Beda étoient remplies de reproches injurieux & abſurdes. Il lui faiſoit un crime d'être pauvre: » Comme ſi, dit Eraſme, il falloit être un Creſus ou » un Craſſus pour traiter des matieres » de piété. Qu'il ſçache, ajoute-t-il, » que ſi j'avois eu autant d'envie de » m'enrichir qu'il en a de calomnier, » je ne ſerois pas pauvre, mais je n'en » ſerois que plus miſérable. » Beda lui reprochoit de dédier ſes Ouvrages aux Grands de la terre, & de n'avoir aucun égard aux bons avis qu'on lui donnoit: à quoi Eraſme répond, que lorſqu'il dédie ſes Livres aux Rois & aux Grands, c'eſt parce qu'il ſouhaite qu'ils faſſent attention aux principes du Chriſtianiſme; que d'ailleurs ſouvent c'eſt par complaiſance pour les Courtiſans des Princes, qui lui demandent comme une grace ces Epîtres dédicatoires pour leurs Maîtres. Enfin il ſoutient qu'il eſt très-faux qu'il ne profite pas des critiques que l'on fait de ſes Ouvrages, puiſqu'il a fait uſage de quelques remarques de Lée, & que même ſur les avis de Beda il a fait des changemens dans ſes paraphraſes. Un autre Livre contre Beda a à peu près le même titre

que ce dernier (1) : Eraſme y cite un paſſage de l'Ouvrage de ce Syndic, qui fait voir juſqu'où alloit la violence de ſon caractere. » Si l'on m'en croit, » diſoit-il, ce n'eſt plus que par le » feu qu'il faut agir contre cette ſorte » de gens-là ; autrement c'en eſt fait » de la Diſcipline Eccléſiaſtique, dont » ces Fauteurs du Luthéraniſme font » aſſez voir qu'ils ſont les ennemis dé- » clarés. »

Quoique Beda employât toute l'intrigue dont il étoit capable pour faire des ennemis à Eraſme, il y avoit beaucoup de Docteurs qui n'approuvoient pas ſes fureurs. Ce Livre d'Eraſme nous apprend, que ce Syndic ayant demandé à la Sorbonne la permiſſion de faire imprimer ſon libelle contre Eraſme, elle fut très-long-tems ſans vouloir l'accorder, & même qu'il ne l'obtint que lorſqu'il y avoit un grand nombre de Docteurs hors de Paris (*a*). Il ſe faiſoit aider dans ſes Ecrits par ceux qu'il ſçavoit mal intentionnés pour Eraſme. Il fut deux ans à achever celui-ci : Eraſme mit un mois à lui répondre ; & il a déclaré, qu'il

(*a*) Sur la Prop. 134.

(1) *Deſiderii Eraſmi ſuppurtatio errorum in cenſuris Beddæ.*

a bien regretté un tems si mal employé. Effectivement cette supputation est remplie de personnalités, d'injures, & ne contient presque rien de nouveau. Il y assûre qu'étant à Louvain, il y avoit près de sept ans, on lui apporta un Manuscrit rempli d'épigrammes & d'injures contre Beda, Ducheſne & quelques autres Docteurs qui n'étoient pas de ses amis; qu'il témoigna de l'aversion contre ce genre d'écrire, & qu'il empêcha que le libelle ne fût imprimé.

Erasme fit encore un autre Ouvrage contre Beda (1). Il s'y livre entiérement aux mouvemens de sa colere; il paroît se consoler des Libelles de son adversaire, par les défenses que le Roi François I. avoit faites de les vendre, & par l'ordre que ce Prince avoit donné à Beda de le dire lui-même de sa part au Libraire qui les avoit imprimés. Cependant ils furent vendus secrettement. Erasme finissoit, en disant que si l'Eglise n'avoit pour appuis que des atlas tels que Beda, il n'y avoit plus qu'à faire son épitaphe. Il déclare qu'il n'approuve point la doctrine de Lu-

(1) *Desiderii Erasmi responsio ad notulas Beddaïcas.*

ther ; mais qu'il ne peut s'empêcher d'avouer, que ſa doctrine approche davantage de la Philoſophie Chrétienne que la Théologie de Beda, dont les cenſures n'ont d'autre but que de faire trop valoir les conſtitutions humaines, la confiance dans les œuvres & les chicanes des Scholaſtiques. Il ſoutient (*a*) que ſi l'on examinoit les Ouvrages des Peres de l'Égliſe les plus approuvés avec la rigueur dont on uſoit à l'égard des ſiens, c'eſt-à-dire en examinant les propoſitions indépendamment de ce qui précéde & de ce qui ſuit, il n'y en auroit peut-être aucun qui pût éviter la cenſure. Il s'offre de le juſtifier par cinq mille paſſages ; il ajoute, que l'Ecriture Sainte, toute divine qu'elle eſt, ne ſeroit pas à l'abri de ces jugemens formés par la haine & par la prévention. » Qu'y a-t-il de plus ſaint que » l'Oraiſon Dominicale, dit-il ? Si » l'on veut me permettre d'agir comme » Beda, j'y trouverai des choſes à reprendre. *Notre Pere* : cela reſſent » l'héréſie Arienne, comme s'il falloit » prier le Pere ſeul comme le vrai » Dieu. D'où vient que l'on ne fait là » aucune mention ni du Fils ni du S. » Eſprit ? *Notre* : il eſt dangereux qu'à » l'occaſion de ce mot, des Chrétiens

(*a*) V. Apologie d'Eraſme de Marſollier, p. 149.

me s'imaginent qu'ils ſont enfans de » Dieu par nature, comme J. Chriſt; » il falloit dire notre Pere par adop- » tion, & non par nature. *Qui êtes au* » *Ciel:* cela approche du blaſphême, & » donne lieu de penſer que Dieu eſt dé- » finitivement ou circonſcriptivement » dans un lieu, lui qui n'eſt pas plus » dans un lieu que dans un autre, puiſ- » que ſon immenſité le rend préſent » partout. Mais, ajoute-t-il, en finiſſant, » je me repens bien d'avoir paſſé trois » jours à ces miſéres; j'ai bien réſolu » de ne plus perdre ainſi mon tems. »

Il étoit ſi rempli de cette même idée, qu'aucun Livre ne pouvoit être innocent devant des Cenſeurs injuſtes, qu'il écrivoit à Cutbert Tonſtal (*a*) Evêque de Londres: » Si l'Egliſe étoit gouver- » née par des hommes du caractere de » S. Auguſtin, je ſerois d'accord a- » vec eux; mais je crois que ſi Saint » Auguſtin écrivoit préſentement, ce » qui ſeroit néceſſaire dans ce tems-ci, » il ne ſeroit pas en meilleure réputa- » tion qu'Eraſme. Ce que vous me » mandez, qu'il ne faut pas éteindre le » feu par le feu, eſt conforme à la pié- » té; mais auſſi ce ſeroit une impiété » d'entendre patiemment un reproche » d'impiété. Je pourrois trouver ſix-

(*a*) *Epiſt.* 59. *L.* 26

» cens paſſages dans Saint Auguſtin » que l'on taxeroit préſentement d'hé» réſie ; j'en pourrois dire autant de » Saint Paul. »

Un ami d'Eraſme qui penſoit comme lui, voulant le juſtifier, compoſa dans ce tems-là une cenſure du Symbole des Apôtres ; il prétendit prouver qu'il n'y avoit pas un ſeul article où l'on ne pût trouver l'apparence de l'impiété, de l'héréſie ou du blaſphême. Cet Ecrit ſe trouve dans la Collection de M. d'Argentré, & dans les Ouvrages du P. Theophile Rainaud.

Les réponſes d'Eraſme à Beda ne font que trop voir, qu'il étoit très-en colére contre ce Syndic ; ſes vivacités ne peuvent être excuſées, que par les procédés violens de ſon adverſaire, & par l'extrême douleur que reſſent un homme de bien dont la foi eſt calomniée. Cependant malgré les intrigues de Beda qui ne cherchoit qu'à le perdre, Eraſme lui écrivit encore le 16 Novembre 1527. (a) après avoir été informé qu'il ſollicitoit ſa condamnation en Sorbonne. Il ne lui diſſimule pas, qu'il n'y a perſonne qui n'ait connoiſſance de ces inſignes calomnies, de ces menſonges manifeſtes, de ces blaſphêmes impudens dont il tâche

(a) *Epiſt.* 776. *L.* 19.

d'accabler un homme qui ne cherche que ſon amitié, & qui ne méritoit pas d'être ainſi outragé. » Peut-être, » dit-il, qu'avec de pareilles diſpoſi- » tions vous oſez approcher de la Sain- » te Euchariſtie, & recevoir le céleſte » Symbole de la piété. Le mal que » vous faites ainſi de deſſein prémédité » & avec obſtination, eſt plus grand » que ne ſeroit un homicide ou un em- » poiſonnement. Je ſuis dans d'étran- » ges frayeurs pour votre ſalut. Ren- » trez en vous-même, mon frere ; » reſpectez Dieu qui eſt le ſcrutateur « des cœurs, & qui punit toutes les » mauvaiſes actions. Il n'eſt queſtion » que de la façon de s'exprimer, de » termes qu'on entend mal, auxquels » la calomnie donne un mauvais ſens. » je ſuis dans la réſolution d'oublier le » paſſé. Si j'ai écri quelque choſe contre » vous avec trop d'amertume, je ne me » ferai point de peine de vous demander » pardon, & de réparer autant qu'il ſera » en moi mes vivacités. Que croyez- » vous que l'on dira, lorſque l'on verra » les articles que vous avez déférés, » auxquels j'ai déja répondu? Il ne ſera » pas difficile de s'appercevoir que ce » ne ſont que des diſputes de mots, des » paſſages tronqués, & des ſoupçons » odieux. »

Beda persista toujours dans sa haine contre Erasme, qui perdant toute patience, disoit hautement (*a*) que dans ce seul homme on trouvoit la valeur de trois mille Moines. Il écrivoit dans un moment de fureur (*b*) à Pierre de Mornet, Abbé de S. Sulpice, que Beda & ses Partisans qui s'imaginoient être les colonnes de l'Eglise, lui feroient plus de tort que les Luthériens. Il s'imagina que c'étoit Beda, qui avoit engagé Jodocus Clitoveus à écrire contre lui. Clitoveus, célébre Théologien, avoit fait un Ouvrage sous le titre de *Propugnaculum Fidei* : il y accusoit Erasme, d'avoir cherché a infirmer la Loi Ecclésiastique qui impose la continence aux Clercs. Cette accusation engagea Erasme à faire un petit Ecrit contre Clitoveus (1) : il y soutient qu'il s'est contenté d'exposer ses doutes sur la question, si dans l'état où sont les choses, il ne seroit pas plus convenable de consentir que les Prêtres se mariassent. Cet Ecrit est fort court, parce que la proximité de la foire l'obligeoit de finir d'autres Ouvrages ; d'ailleurs il se proposoit de faire paroître dans un au-

(*a*) *Epist.* 941.

(*b*) *Epist.* L. 22.

(1) *Appendix de Scriptis Jodoci Clitovei.*

tre

tre tems un traité, où il prouveroit que ſur le Célibat des Prêtres, il n'avoit point d'autre ſentiment que l'Egliſe Catholique.

Beda ne bornoit pas ſa haine contre Eraſme à écrire contre lui; il vouloit abſolument engager la Sorbonne où il avoit un grand crédit, à prendre ſon parti & à condamner Eraſme. Le Roi ne voyoit qu'avec peine ce déchaînement, comme il paroît par ſa Lettre (a) écrite d'Amboiſe le 9 Avril 1526. au Parlement, dans laquelle il ſe plaint que la Faculté & ſes Suppôts écrivent indiſcrettement contre Eraſme; & il ordonne au Parlement de mander les Députés de Sorbonne: » & leur dé» fendez, dit le Roi, qu'ils n'ayent en » général ni en particulier à écrire ni » compoſer & imprimer choſes quel» conques, qu'elles n'ayent premiere» ment été vûes & approuvées par vous » ou vos Commis, & en pleine Cour » délibérées. »

(a) Chevier, part. 2. c. 5.

Ce fut apparemment en conſéquence de cet ordre du Roi, qu'Eraſme porta ſes plaintes au Parlement; mais avant de s'adreſſer à cet auguſte Corps, il crut devoir écrire à la Sorbonne: ſa Lettre eſt du 12 Novembre 1527 (b). Il mande à ces très-célébres Pe-

(b) Epiſt. 19. L. 22.

res, c'eſt ainſi qu'il appelle les Docteurs de Paris, qu'il a appris que Beda leur avoit préſenté un grand nombre d'articles tirés de ſes Livres, dont on aſſuroit que pluſieurs avoient déja été condamnés par la Faculté. Il déclare qu'il a en horreur tout ce qui eſt contraire à l'Unité de l'Egliſe, & tous ceux qu'elle ne reconnoît point pour ſes enfans; qu'il avoit travaillé pour l'Egliſe, comme en convenoient en s'en plaignant Albere Othon, Leopolde & Luther même. Il en apporte pour preuve ſon petit Livre ſur l'Euchariſtie, & ce qu'il avoit écrit contre Luther. Il témoigne qu'il eſt dans la réſolution de retrancher de ſes Ouvrages tout ce qui ne s'accorderoit point parfaitement avec la doctrine de l'Egliſe. Il fait paroître un grand reſpect pour la Sorbonne, » aux oracles de » laquelle, dit-il, on a toujours ac» cordé la premiere autorité. » Il ne croioit pas que ſes réponſes à Beda puſſent intéreſſer la Sorbonne, qui avoit accordé aux importunités de ce Docteur la permiſſion de faire paroître ſon Livre, dans lequel il avoit tranſporté ſes paſſions ſans conſulter ſes Confreres. Il ſe plaint enſuite des procédés de ce Syndic: il parle de ceux

de Lée, qu'il croit avoir été aidé par Beda; de ce qui a été fait contre lui par les Moines d'Eſpagne. Il eſpére que les choſes ſe paſſeront avec plus d'ordre en Sorbonne; que l'on y lira ſes réponſes; qu'on examinera avec attention les paſſages tirés de ſes Ouvrages, en les comparant avec ce qui ſuit & ce qui précede; que l'on ſe ſouviendra des perſonnages qu'il fait parler. A cette Lettre étoit jointe une réponſe à quelques articles, ſur leſquels le bruit couroit qu'il y avoit déja eu une cenſure. Il envoya auſſi en même-tems ſa ſupputation contre Beda.

Deux jours après qu'Eraſme eut écrit cette Lettre à la Sorbonne, il en écrivit une (*a*) au Parlement de Paris. Il prend la liberté de s'adreſſer à ce reſpectable Sénat, parce que l'affaire dont il s'agiſſoit intéreſſoit beaucoup plus la Religion, les Etudes, la dignité de la Faculté de Théologie que lui même. Il expoſe enſuite que Beda qui venoit de faire un malheureux Libelle contre lui que le Roi avoit défendu de vendre, outré de colere des réponſes qu'il avoit faites à ſes calomnies, cherchoit à ſe venger, en excitant les Facultés de Théologie contre lui; qu'il avoit ramaſſé un grand

(*a*) *Epiſt.* 73. L. 2.

nombre d'articles, ainſi qu'il l'avoit déja fait dans ſon Libelle ; qu'il les avoit déferés à la Faculté, où pluſieurs couroient riſque d'être condamnés par les intrigues & par la violence de Beda. Il ſe plaint qu'il n'y a point de fidelité dans les extraits que l'on a faits de ſes Ouvrages, parce qu'on a détaché malicieuſement ces paſſages de ce qui précede & de ce qui ſuit ; qu'on ne fait attention ni à la perſonne qui parle, ni au tems où on la fait parler. Il aſſure que ſi le Parlement, dont l'autorité après celle du Roi eſt la plus grande qui ſoit dans le Royaume, veut bien s'oppoſer à ces entrepriſes tumultueuſes, il travaillera pour le repos des Etudes, pour la tranquillité de la Religion Chrétienne & pour la dignité de la Sorbonne, en l'engageant à ne rien faire que de digne d'elle. Il envoyoit auſſi au Parlement ces mêmes Mémoires juſtificatifs qu'il avoit envoyés à la Sorbonne. Il finit ſa Lettre, en repréſentant que ſi le Parlement ne juge pas-à-propos de prendre connoiſſance de cette affaire, il portera ſes plaintes au Roi Très-Chrétien, & qu'il ne doute pas que ce Prince qui aime la vraie piété & qui hait les troubles, n'impoſe ſilence à

ceux qui pour faire plaisir à quelques faux Moines, sous prétexte de religion & de piété, en sont les vrais ennemis. Effectivement le 30 Novembre 1527. Erasme écrivit (a) au Cardinal Jean de Lorraine, pour le prier d'engager Sa Majesté à arrêter cette conspiration, qui ne pouvoit que troubler son Royaume, les Etudes & l'Eglise.

(a) *Epist.* 62. *L.* 19

Tous les mouvemens que se donna Erasme, n'empêcherent point la Faculté de Paris de procéder à la condamnation des propositions qui lui avoient été déferées par Beda : elle rendit le 16 Décembre 1527. un Jugement doctrinal en trente-deux articles (1).

Le premier est sur le Baptême des Enfans, s'il convient de le ratifier lorsqu'ils sont devenus adultes. Le second sur la Mort de J. Christ, si les Chrétiens doivent en être affligés, ou s'ils ne doivent pas plutôt en adorer les effets, puisqu'elle a procuré le salut des hommes. Le troisieme est sur le choix des Viandes & sur le Jeûne ; le quatrieme, sur le Jurement ; le cinquieme, sur la Guerre, si l'Ecriture

(1) *Determinatio Facultatis super quamplurimis assertionibus Desiderii Erasmi Roterodami.*

la condamne ; le fixieme, ſur le Mariage, ſi l'adultere le diſſout ; le ſeptieme, ſur la Foi, ſi elle peut être ſans la Charité ; le huitieme, ſur quelques deſirs trop curieux d'être éclairci de choſes qui ne ſont pas clairement décidées dans l'Ecriture ; le neuvieme, ſur l'imperfection de l'ancienne Loi ; le dixieme, ſur les Auteurs des Livres du Nouveau-Teſtament ; le onzieme, ſur le Symbole des Apôtres ; le douzieme, ſur la Traduction de l'Ecriture en Langue vulgaire ; le treizieme, ſur quelques changemens faits dans le Texte ſacré ; le quatorzieme, ſur des Propoſitions qui contrediſent le Texte ; le ſeizieme, ſur le mérite des Œuvres ; le dix-ſeptieme, ſur la confiance dans les bonnes Œuvres & dans le mérite ; le dix-huitieme, ſur la confiance aux Cérémonies & ſur l'Etat des Religieux ; le dix-neuvieme, ſur l'Oraiſon vocale ; le vingtieme, ſur le Célibat des Prêtres ; le vingt & unieme, ſur le Péché Originel ; le vingt-deuxieme, ſur la punition temporelle des fils à cauſe des péchés de leurs peres ; le vingt-troiſieme, ſur la punition des Hérétiques ; le vingt-quatrieme, ſur la diminu-

tion des gens d'une vertu éminente dans l'Egliſe ; le vingt-cinquieme, ſur les Fêtes ; le vingt-ſixieme, ſur ceux qui compoſent l'Egliſe ; le vingt-ſeptieme, ſur la Vierge ; le vingt-huitiéme, ſur les Anges ; le vingt-neuvieme, ſur S. Pierre, le trentieme, ſur S. Paul ; le trente & unieme, ſur Denys l'Aréopagite ; le trente-deuxieme, ſur la Théologie Scholaſtique.

La Sorbonne termine ſa Cenſure en déclarant, qu'elle a condamné ces trente deux articles, pour faire voir évidemment combien il y a d'abſurdités & de folies dans ce que les anciens Hérétiques, les Ariens, les Aëriens, les Vaudois, les Beguards, les Turlupins, les Wicleſiſtes, & en dernier lieu Eraſme & Luther ont oſé avancer par une entrepriſe ſacrilége contre les définitions de l'Egliſe.

Il y a à la fin un trait qui ne peut regarder qu'Eraſme. » Nous avons crû » par cette Cenſure, dit la Sorbonne, être utiles à ceux qui ſont aſſez » déraiſonnables, pour s'imaginer que » ce qui eſt écrit en beau ſtyle eſt vrai, » & que ce qui eſt exprimé en méchant ſtyle ne peut être que faux. » Nous avons eu auſſi en vûe ceux qui » croient que c'eſt aſſez de ſavoir le

« Grec & l'Hébreu, pour être un » Théologien conſommé ; en quoi ils » ſe trompent ſenſiblement, puiſque » ceux qui ſavent ces Langues, ne » doivent être cenſés que Grammai- » riens, s'ils n'ont pas été inſtruits » des principes de la Théologie. » Après cette Cenſure, on trouve quelques autres propoſitions qui ont été condamnées depuis dans Eraſme : elles ſont relatives à quelques-uns des titres dont nous venons de faire l'énumération ; & elles avoient été oubliées, lorſqu'on préſenta à la Sorbonne les trente-deux articles dont nous venons de parler.

Cette Cenſure ſe trouve dans les Œuvres d'Eraſme (*a*) & dans la Collection de M. d'Argentré. Elle eſt datée dans l'Edition d'Eraſme du 17 Décembre 1527. & du 16 dans celle de M. d'Argentré. Il y a une différence dans le Préambule de celle qui ſe trouve dans Eraſme ; on y trouve, ce qui n'eſt point dans d'Argentré, une invective contre l'impudente témérité de ces fols qui oſent attaquer l'Egliſe.

(*a*) Tome 9.

La Cenſure de Sorbonne fut très-mal reçue, juſques-là que le Miniſtere fut quatre ans ſans vouloir permettre

qu'elle fût imprimée (a); & ce ne fut que l'an 1531. que Josse Bade Ascensius l'imprima.

(a) D'Argentré, Ind. p. Chevill par. 2.

Erasme crut devoir faire ses réflexions sur cette Censure; & s'il ne justifia pas tout ce qu'on avoit critiqué, soit dans ses sentimens, soit dans ses expressions, il démontra du moins qu'il étoit très-orthodoxe, puisqu'il désavoua les erreurs qui avoient si fort ému le zéle des Docteurs de Paris (1).

Il déclare d'abord, que son intention est de ne point blesser le respect qui est dû aux Théologiens; qu'il est dans la résolution de se corriger toutes les fois qu'il se sera trompé: il assure que ce n'est pas la Faculté qu'il accuse d'avoir mal pris son sentiment, d'avoir détourné calomnieusement le sens de ses propositions, parce qu'il n'y a en cela de coupables que les Commissaires qui ont été chargés du rapport, & qui ont présenté à la Faculté des passages tronqués, lui ont fait dire des choses auxquelles il n'a jamais pensé, & ont cherché à donner de mauvais sens à des expressions innocentes.

(1) *Desiderii Erasmi declarationes ad Censuras Lutetiæ vulgatas sub nomine Facultatis Theologiæ Parisiensis.*

Quelque ſujet qu'il eût d'être peu content de la Sorbonne, il ne ceſſa point d'en parler avec un grand éloge. Il dit à la tête de ſes Réflexions, qu'il ſouhaite avec paſſion que l'autorité & la dignité de ce Corps ſoient en grande recommandation, parce qu'il eſt perſuadé que l'avantage de la Religion demande que l'on ait une grande idée de la Sorbonne, & que l'on reçoive comme des oracles toutes les déciſions qu'elle fera d'un conſentement unanime. » L'Ecole de Paris, ajoute-t-il, » eſt de l'aveu de tout le monde la » premiere de toutes les Ecoles; on » peut l'appeller avec raiſon la cita- » delle de la Religion Chrétienne : » c'eſt pourquoi il ne doit pas être » permis de donner atteinte de quel- » que façon que ce ſoit à ſa dignité; » & j'aurai moins de ſoin dans cette » apologie à défendre mon innocence » injuſtement attaquée, que je n'aurai » d'attention à ne rien avancer qui » puiſſe bleſſer l'autorité de la Sorbon- » ne. » Il prétend cependant, que ce qui vient de s'y paſſer à ſon égard, prouve que dans cette illuſtre Compagnie il a des ennemis qui peuvent avoir du zéle, mais non pas de celui qui eſt dirigé par la ſcience. Il aſſure que dans

les Préfaces, les titres & les conclusions de la censure, on a inséré un grand nombre de choses qui prouvent plus de haine que de jugement. » Il ne » me reste, continue-t-il, que d'appeller » de la Faculté endormie à la Faculté » réveillée. Je crois avoir découvert » ce qui a déplu dans mes Ouvrages; » je parle peut-être avec trop de li- » berté, & en m'éloignant du style » des Scholastiques. J'ai eu attention » que le mien fût un peu plus Latin que » le leur; mais ce qui m'a fait le plus » d'ennemis, c'est que l'on suppose » que j'ai eu dessein de critiquer la dis- » cipline présente de l'Eglise, quoique » je l'aye approuvée en un infinité d'en- » droits. »

Il entre ensuite dans le détail des propositions censurées: il déclare qu'il n'a eu que l'intention de proposer aux adultes de renouveller leur profession de foi, & que comme il s'est apperçu que la façon dont il s'étoit exprimé à ce sujet avoit causé du scandale, il étoit résolu de supprimer cette proposition. Il assure qu'il ne condamne point ceux qui s'affligent des douleurs que les persécuteurs de J. Christ lui ont fait souffrir; mais qu'il est persuadé que la mort du Sauveur doit être une

ſource de joie pour les Fideles, par les effets avantageux qu'elle a procurés au genre-humain ; que ce ſont-là les ſentimens de l'Egliſe qu'elle exprime dans l'Hymne *Vexilla Regis prodeunt.* Il convient qu'il n'a point parlé avec exactitude dans ce qu'il avoit écrit ſur la Loi du Maigre. Il avoit déja déclaré dans un Ouvrage contre Beda (*a*), qu'il approuvoit tout ce que l'Egliſe avoit ordonné à ce ſujet ; que lorſqu'il s'étoit récrié contre la hardieſſe de ceux qui prétendent gêner les autres, il n'avoit pas entendu parler de l'Egliſe ; qu'au reſte jamais perſonne n'avoit appris de lui à violer les Réglemens de l'Egliſe ſur la défenſe de manger gras les jours maigres. Il ſoutient ici, que c'eſt à tort qu'on l'accuſe d'avoir eu l'intention de favoriſer Luther dans ce qui avoit pû lui échaper à cette occaſion, puiſqu'il n'étoit pas encore queſtion des nouveaux Dogmes, lorſqu'il écrivoit ſa paraphraſe de la premiere Epître aux Corinthiens, qui avoit occaſionné les reproches qu'on lui faiſoit à ce ſujet ; que d'ailleurs il n'avoit avancé ce qu'il avoit dit ſur cette matiere, que comme une opinion qu'il ne donnoit pas pour certaine. Il déclare que lorſqu'il a interdit le jurement, il

(*a*) Elenchus.

n'a fait que paraphraſer les paroles de J. Chriſt ; qu'il s'eſt exprimé de même que pluſieurs Peres ; que ſon intention n'étoit point de blâmer les ſermens que la néceſſité exigeoit, ou ceux qui ſe faiſoient en Juſtice ; qu'il avoit ſi peu tiré cette doctrine des Vaudois, qu'il ne ſavoit pas ſeulement *quelle ſorte d'animaux c'étoient que ces Vaudois* ; ni qu'il ne ſe ſoucioit de le ſavoir. Il proteſte que lorſqu'il a interdit la vengeance, il n'a eu en vûe que les vengeances particulieres, & non pas les Guerres juſtes ; que lorſqu'il a dit qu'une femme adultere ceſſoit d'être femme, ſon intention étoit de faire entendre que ſon crime lui enlevoit l'honneur de ſon état ; que lorſqu'il a fait l'éloge de la Foi, à laquelle il a joint la charité comme devant l'accompagner, il n'a entendu que la Foi juſtifiante. Il aſſure qu'il n'a fait que répéter ce qu'il avoit lû dans Origéne, dans S. Jérôme, dans S. Auguſtin, ſur l'Auteur de l'Epître aux Hébreux ; qu'il eſt diſpoſé à croire que cette Lettre a été écrite par S. Paul, quand l'Egliſe l'aura décidé. Il ſe plaint qu'on lui fait un crime, d'expoſer hiſtoriquement ce qu'il a trouvé dans les Anciens ſur la ſeconde Epître de S. Pierre &c.

ſur l'Apocalypſe ; il déclare qu'il s'en rapporte à tout ce que l'Egliſe a décidé ou à ce qu'elle décidera. Il ſe récrie fort ſur ce qu'on l'accuſoit de ne point reconnoître le mérite des œuvres : il ne nie pas que S. Auguſtin l'ait reconnu ; mais il prétend que ce Pere s'eſt plus appliqué à faire valoir la puiſſance de la Grace. Quant à lui, il déclare qu'il penſe ſur cette matiere de même que la Sorbonne. Il proteſte qu'il n'a jamais blâmé que l'abus des cérémonies Eccléſiaſtiques, & la trop grande confiance que quelques-uns ont dans ces obſervances, dont il a même pris la défenſe dans quelques-uns de ſes Ouvrages ; que ſur cet article il n'y a aucune diverſité de ſentimens entre la Sorbonne & lui ; que quand il a parlé contre quelques pratiques, ce n'a jamais été contre celles qui ont été inſtituées par l'Egliſe. Il aſſure que lorſqu'il a dit que le mal que le premier Pere avoit cauſé à ſa poſtérité, étoit le mauvais exemple qu'il lui avoit donné, ce n'étoit point pour nier la vérité du péché originel, mais parce que Origene, Saint Ambroiſe, Saint Chriſoſtome avoient ainſi expliqué le premier chapitre de l'Epître de S. Paul aux Romains. Il déclare qu'il n'a jamais eu

envie d'attaquer les Fêtes instituées par l'Eglise ; qu'il croit que l'Eglise renferme les bons & les méchans ; qu'il ne condamne point la Théologie, mais seulement l'abus que certains Théologiens font de la Scholastique, dont Gerson s'étoit plaint vivement, en appellant sophistique & chimérique cette maniere de traiter les questions Théologiques.

On ne peut pas répondre avec plus de modestie que le fait Erasme ; il en fait gloire dans quelques-unes de ses Lettres. » Les censures de Sorbonne » viennent de paroître, dit-il, (*a*) ; j'y ai » répondu avec une modération qui ne » s'est point démentie. Je crois, ajou- » te-t-il, que ceux qui ont fait cette » censure, en ont honte eux-mêmes pré- » sentement. » Effectivement on y trouve plusieurs choses, qu'un Théologien n'oseroit plus soutenir sans se couvrir de honte ; par exemple (*b*), que c'est un article de foi que ce sont les Apôtres qui ont fait le Symbole qui leur est attribué ; que c'est une témérité de douter (*c*) que S. Denys l'Aréopagite soit vraiment l'Auteur des Livres de la Hiérarchie Ecclésiastique.

(*a*) *Epist.* 1213. & 364. *Append.*

(*b*) Titulus 11.

(*c*) Titulus 31.

(*d*) Seizieme siecle ; par. 4. p. 279. note 4. sur S. Denys, t. 2. p. 528.

M. Dupin parlant de la censure de cette proposition, (*d*) avoue qu'on ne

parleroit pas présentement comme les Docteurs de ce tems-là. M. de Tillemont qui convient qu'ils ont eu tort dans le fond, cherche cependant à les justifier. » On ne doit pas néanmoins, » dit-il, tout à fait blâmer les Auteurs » de cette censure, dont toute la faute » n'a été que de s'être laissé emporter » par de bonnes intentions au torrent » d'une opinion qui prévaloit alors, » & dans un tems où la critique n'a- » voit point encore porté les lumieres » dans le fond des Ouvrages attribués » à Saint Denys. »

Mais est-il permis à des Théologiens sensés, d'ériger en Article de Foi un fait dont les premieres regles de critique démontroient la fausseté ? La Sorbonne avoit d'autant plus de tort, que la question de la supposition des Livres attribués à Saint Denys l'Aréopagite commençoit déja à s'éclaircir : le Cardinal Cajetan (a) les avoit rejettés comme supposés ; Laurent-Valle avoit soutenu qu'ils n'étoient point de Saint Denys ; & Guillaume Grocin, Anglois, sçavant Théologien & grand Critique, après avoir été du sentiment généralement reçû, s'en étoit publiquement rétracté.

(a) Sixte de Sienne, L. 2. *Bib. sanct.* 10. *Erasmi Epist.* L. 3.

M. Simon s'explique librement sur

cette censure (a) à l'occasion des Livres du prétendu Denys l'Aréopagite. (a) Lettr. 8. t. 4. p. 48
» Les Docteurs de Paris, dit-il, ont » condamné au commencement du der- » nier siecle plusieurs sentimens dans » les Ecrits de Jacques le Fevre d'E- » staples & d'Erasme, comme des nou- » veautés dangereuses. Ces sentimens » qui paroissoient alors dangereux à » nos très-sages Maîtres, sont aujour- » d'hui reçûs de tout ce qu'il y a d'ha- » biles gens. Erasme pour avoir avancé » dans la Lettre qu'il a mise à la tête de » sa Paraphrase sur l'Epître aux Co- » rinthiens, que quelques-uns faisoient » Auteur des Livres de la Hiérarchie » un Ecrivain postérieur à Denys l'A- » réopagite, fut censuré comme un » homme téméraire qui avançoit des » nouveautés par les Docteurs de Pa- » ris : ce seroit aujourd'hui une igno- » rance grossiere, de soutenir que ces » Livres sont véritablement de Denys » l'Aréopagite. »

Il y a encore dans cette censure diverses autres choses qui ne peuvent pas se justifier. On fait un crime à Erasme (b) d'avoir contredit la Vulgate, lors même qu'elle est contraire à l'original Grec ; on lui reproche quelques petites inadvertances des premieres éditions qu'il (b) Tit. 13. Tit. 14.

avoit eû l'attention de corriger dans les ſuivantes. Mais ce qu'il y a de plus odieux dans cette cenſure, c'eſt ce qui y eſt décidé (a) ſur la punition que méritent les Hérétiques. La Faculté (1) déclare, qu'il eſt de Foi que non-ſeulement il eſt permis, mais qu'il faut punir du dernier ſupplice les Hérétiques opiniâtres, lorſque cela ſe peut faire ſans danger pour la République; que c'eſt le ſeul moyen de procurer leur ſalut, ou de conſerver celui des autres; & que l'opinion contraire eſt l'erreur des Cathares, des Vaudois & de Luther, condamnée par les Loix Impériales.

a) Tit. 23.

Ce n'eſt pas ſeulement des Hérétiques ſéditieux dont il s'agit: car la Sorbonne décide enſuite, que la propoſition qui enſeigne qu'il n'eſt pas permis aux Evêques & aux Prêtres de conſeiller & d'exhorter d'extirper

(1) *Cùm ſit Catholicum & fide tenendum, non ſolùm licere, ſed & oportere Hæreticos pertinaces extremo ſupplicio punire, quandò citra jacturam ac periculum Reipublicæ id fieri poteſt, nec valet aliter ſalus eorum aut cæterorum procurari & conſervari; oppoſitumque ſit error Catharorum, Valdenſium, & Lutheri, generalibus Conciliis & Legibus Imperialibus damnatus.*

les Hérétiques, qui ne ſont qu'Hérétiques opiniâtres & non ſéditieux, eſt contraire au droit naturel, divin & humain.

Ce n'étoit pas ainſi que les Peres des premiers ſiecles parloient : Eraſme le ſçavoit bien ; mais il n'eut pas le courage de ſoutenir ce qu'il avoit avancé. Il laiſſe même entrevoir, qu'il n'étoit pas éloigné de penſer comme la Sorbonne. » Quant à la queſtion du » ſupplice des Hérétiques, dit-il, » pourquoi me ſoupçonne-t-on de » penſer, que je ne croye pas qu'on » puiſſe les faire mourir, puiſque dans » des Livres imprimés j'ai attaqué ce » dogme ? » On a parlé ailleurs des raiſons qui empêchoient Eraſme de dire ſur cette matiere ce qu'il penſoit.

» Sa réputation, dit un homme célebre (*a*), » eſt demeurée en honneur » malgré la réputation de ſes envieux ; » & l'on a vû ſa cenſure tomber dans » le décri qu'on y préparoit à ce grand » homme. »

(*a*) Préface de la Défenſe de la Diſſertation ſur les Ord. Ang.

M. Marſollier a examiné (*b*) ce qui devoit en réſulter ; & il a conclu, qu'elle n'étoit pas capable de contrebalancer les grands éloges qu'Eraſme a reçûs de toutes parts : écoutons-le.

(*b*) Apologie, p. 190.

» Pour ce qui eſt des cenſures des

» Facultés de Théologie, l'on ſçait le » reſpect que l'on doit aux célebres & » ſçavantes Compagnies qui les ont » faites ; mais on ne croira pas y man- » quer, quand on dira que les éloges » que les Papes, les Rois, les Prin- » ces, les Cardinaux, les Evêques & » tous les plus grands Hommes de l'E- » gliſe Catholique ont donnés à Eraſme, » peuvent faire le contrepoids de ces » cenſures, & diminuer l'impreſſion » qu'elles pourroient faire ſur les eſ- » prits les plus prévenus.

» D'ailleurs on ne prétend pas qu'E- » raſme ne ſe ſoit jamais trompé, & » qu'il n'y ait rien à redire, ſoit pour » les choſes, ſoit pour la maniere de » les écrire, dans ce prodigieux nombre » d'Ouvrages qu'il a compoſés ; il ne » l'a pas prétendu lui-même. Mais » s'il s'eſt éloigné en quelque choſe » des ſentimens reçûs, il a ſi bien » penſé, il a ſi excellemment écrit » ſur une infinité d'autres, que toutes » les cenſures qu'on a pû faire n'ont » pas empêché, & n'empêcheront pas » à l'avenir qu'on ne le regarde comme » l'un des plus Sçavans & l'un des plus » grands Hommes que Dieu ait don- » nés à ſon Egliſe. » C'eſt toujours M. Marſollier qui parle : il ajoute, que du

tems d'Eraſme on pouvoit diſputer de bien des choſes dont il n'eſt plus permis de douter, depuis que le Concile de Trente a fixé nos ſentimens & notre croyance. Le tems d'Eraſme tenoit encore beaucoup de ces ſiecles ténébreux, qui avoient introduit tant de nouveautés parmi le peuple. On y connoiſſoit peu l'Antiquité. La capacité qui eſt aujourd'hui ſi commune, & à laquelle Eraſme a tant contribué, étoit alors la choſe du monde la plus rare. Tout ce dont on n'avoit point oui parler deux ou trois ſiecles auparavant, paſſoit pour nouveau, pour ſuſpect, pour cenſurable. Il ſuffiſoit que l'uſage autorisât quelque choſe, abuſive ou non, on ne pouvoit ſouffrir qu'on parlât contre. Une preuve qu'on avoit excédé dans une partie de ces cenſures, eſt que quelques-unes ont été plus loin que le Concile de Trente.

On rapporte ces judicieuſes réflexions de M. Marſollier avec d'autant plus de plaiſir, qu'en même tems qu'elles ſont l'apologie d'Eraſme, elles ſervent auſſi en quelque ſorte à juſtifier le zele trop vif d'un grand nombre de Docteurs de ſon ſiecle.

VIE D'ERASME.

LIVRE CINQUIEME,

Qui contient ſon hiſtoire pendant le tems qu'il demeura à Fribourg.

C'Etoit tandis qu'Eraſme étoit à Baſle, que ſe paſſerent les évenemens dont nous avons parlé dans le Livre précédent, & auxquels Luther donna occaſion. Ce ne fut que malgré lui qu'il abandonna cette Ville : il s'y trouva forcé par les égards qu'il devoit avoir pour ſa réputation ; s'il y fût reſté davantage, ſes ennemis n'auroient pas manqué de dire hautement, que ce ſéjour étoit une preuve démonſtrative de ſon attachement aux nouvelles opinions.

Avant de ſortir de Baſle, il eut une explication avec le Miniſtre Œcolampade, qui croyoit avoir ſujet de ſe

plaindre de lui. Ils avoient été autrefois très-liés, ainsi qu'on peut en juger par les témoignages d'estime & d'amitié qu'ils se sont donnés par écrit. On voit dans une Lettre (*a*) qu'Œcolampade écrivit à Erasme dans sa jeunesse avec beaucoup d'esprit & de politesse, suivant le témoignage de M. de Meaux (*b*), des marques d'une piété aussi affectueuse qu'éclairée : des pieds d'un Crucifix devant lequel il avoit accoutumé de faire sa priere, il écrit à Erasme des choses si tendres sur les douceurs ineffables de Jesus-Christ, que cette pieuse Image retraçoit vivement dans son souvenir, qu'on ne peut s'empêcher d'en être touché. Dans la suite il se fit Religieux ; & ayant consulté Erasme sur les avantages & les inconvéniens de cet état, Erasme lui déclara (*c*) qu'il étoit bien éloigné de détourner personne d'embrasser ce saint Institut ; il fait même une exclamation sur le bonheur de ceux qui y sont bien appellés. » O » vraiment heureuse, dit-il, cette » Philosophie Evangélique, qui s'occupe sérieusement à se dégager de » toutes les passions de ce monde, pour » se préparer à se réunir avec Jesus-» Christ dès qu'il nous appellera! »

(*a*) *Epist.* 42. & 43. L. 7.

(*b*) *Variat.* L. 1. n. 24.

(*c*) *Epist.* 27. L. 13.

Les nouveautés de Luther ayant fait impreſſion ſur l'eſprit d'Œcolampade, il quitta ſon Couvent, prêcha la nouvelle Religion à Baſle, & enfin ſe maria. Ce fut à l'occaſion de ces nôces ſcandaleuſes, qu'Eraſme écrivit (*a*) cette Lettre ingénieuſe qui fit beaucoup de bruit dans l'Europe. » Œcolampade vient de ſe marier, dit-il: » ſa femme eſt jolie; il veut, je crois, » affliger ſa chair. Quelques-uns appellent ce qui ſe paſſe la Tragédie » Lutkérienne; pour moi il me paroît » que le nom de Comédie conviendroit » mieux: car je vois que tous ces mouvemens finiſſent par des nôces. »

a. 9.

Le parti qu'avoit pris Œcolampade pour la nouvelle Réforme, mit du froid entre lui & Eraſme. Il fut très-mécontent des louanges qu'Œcolampade lui avoit données dans la Préface de ſon Commentaire ſur Iſaïe, où il l'avoit appellé *notre grand Eraſme*: cet éloge indiſcret dans les circonſtances où il étoit donné, fut l'occaſion d'une Lettre qu'Eraſme écrivit à Œcolampade le 25 Janvier 1525. » Ce n'eſt » point à moi à vous juger, lui mande-t-il (*b*); c'eſt au Seigneur: je fais » ſeulement réflexion à ce que penſent » de vous l'Empereur, le Pape, le Roi Ferdinand

b. 80.

» Ferdinand, le Roi d'Angleterre, » l'Evêque de Rochester, le Cardinal » d'Yorck, dont je dois respecter l'au- » torité. Je ne vous parle point de cette » multitude de Moines & de Théolo- » giens, qui vous regardent comme » des Héréſiarques & des Chefs de » Schiſmatiques : que diront-ils, lorſ- » qu'ils verront que vous m'avez traité » de *notre grand Eraſme*, ſurtout lorſ- » qu'il n'y avoit aucune néceſſité de » me citer ? Vous direz peut-être que » vous vouliez par-là détruire les » ſoupçons de ceux qui s'imaginoient » que nous étions brouillés ; mais il » étoit de votre prudence de ne me pas » rendre odieux. Il y en aura aſſez qui » croiront que vous n'avez agi ainſi, » que dans le deſſein d'être utile à vo- » tre cauſe, ou de vous venger de » moi. Je ne puis pas vous ſoupçonner » d'une ſi grande noirceur ; mais auſſi » je ne puis point ne pas convenir de » votre imprudence. Le mieux qui » puiſſe m'arriver dans ce tems-ci, » c'eſt de n'être ni loué ni blâmé par » vous autres. J'aimerois encore mieux » que vous parlaſſiez mal de moi, que » de me louer, & ſurtout de m'appel- » ler *notre Eraſme*. »

Ils demeurerent quelques autres années enſuite à Baſle, ſans vivre en grande liaiſon. Peu de tems avant qu'Eraſme quittât cette Ville, Œcolampade s'imagina avoir des raiſons de ſe plaindre de lui : il croyoit qu'Eraſme s'étoit une fois détourné d'une rue par laquelle il devoit paſſer, & qu'il avoit changé de chemin pour ne le pas rencontrer ; il s'étoit auſſi mis dans la tête, que c'étoit lui qu'Eraſme avoit eu en vûe dans le Colloque qui a pour titre *le Cyclope*, dans lequel Polypheme dit, qu'il connoît quelqu'un qui eſt brebis par la tête, & renard par le cœur. Eraſme ayant appris ces ſujets de mécontentement par Jérôme Froben, à qui Œcolampade les avoit confiés, lui écrivit ſur le champ (*a*) pour lui demander une conférence où ils s'expliqueroient ; & en l'attendant il l'aſſûre qu'il ne ſongeoit pas à lui lorſqu'il compoſoit ſon Cyclope ; que c'étoit Nicolas Cannius, ſon Domeſtique, qu'il avoit pour lors en vûe, parce qu'il lui avoit demandé avec empreſſement d'être nommé dans les Colloques. Il lui proteſte que lorſqu'il s'étoit détourné de la rue où il étoit, il ne l'avoit point apperçû ; qu'il en avoit pris une autre, parce que celle-

(a) *Epiſt.* 47. L. 30.

ci étoit fort étroite, & qu'il y avoit des mauvaises odeurs; que lorsque son Domestique l'avoit assûré qu'Œcolampade étoit dans cette rue, il s'étoit mis en chemin pour aller l'aborder; & que ce qui l'en avoit empêché, c'étoit parce qu'il s'étoit apperçû qu'Œcolampade avoit avec lui plusieurs personnes qu'il ne connoissoit pas. Il finit, en lui disant que s'il veut venir entre quatre & six heures au jardin de Froben, il l'y attendra.

Œcolampade s'y rendit: la conversation fut longue (a) & sans aigreur. Il offrit son amitié à Erasme, qui ne la refusa pas, mais à condition qu'il lui seroit permis de ne pas penser comme lui sur divers Dogmes. Œcolampade voulut engager Erasme à rester à Basle: Erasme lui répondit, que ce n'étoit que malgré lui qu'il s'éloignoit d'une Ville, dont le séjour lui étoit si agréable; mais qu'il ne pouvoit pas y demeurer davantage, sans donner lieu de croire qu'il approuvoit le changement qui venoit d'y être fait dans la Religion. Œcolampade voulut insister; mais Erasme lui déclara que tout ce qu'il ajouteroit seroit inutile, puisque ses meubles étoient déja à Fribourg. Il le pressa de revenir du moins dans quel-

(a) *Epist.* 43. *L.* 30. *Epist.* 10. *L.* 24.

que tems à Basle ; Erasme répondit qu'il resteroit à Fribourg quelques mois, pour aller de-là où Dieu l'appelleroit. Ils se séparerent de bonne amitié.

Œcolampade fit part de cette conversation à un des principaux Magistrats de Basle, qui fit ce qui dépendoit de lui pour engager Rhenanus à presser Erasme de ne point changer de demeure ; mais sa résolution étoit prise. Il avoit eu la précaution de demander au Roi Ferdinand un Passeport & un Brevet, par lequel ce Prince l'invitoit à le venir trouver. Il avoit d'abord voulu partir secrettement ; mais cela ne lui fut pas possible ; quelques amis (*a*), entre lesquels étoit Boniface Amerbache & Glareanus, l'accompagnerent dans son départ. La méchanceté de quelques-uns de ses ennemis alla jusqu'à répandre le bruit (*b*), que les Magistrats de Basle l'avoient fait frapper de verges lui & Œcolampade, & les en avoient bannis.

(*a*) Epist. pag. L. 36.

(*b*) Epist. 11. L. 27.

Quand on sçut à Fribourg la résolution où étoit Erasme d'y venir passer quelque tems, on y fut dans la plus grande joie ; les Magistrats lui destinerent un Hôtel que l'on avoit commencé pour l'Empereur Maximilien, & qui

n'avoit point été achevé. Les bonnes dispositions des Fribourgeois furent encore échauffées par les Lettres qu'ils reçurent du Roi Ferdinand, qui leur recommandoit Erasme. Ayant été informé(*a*)que le Conseil de Ville de Fribourg avoit dessein de le complimenter, de lui faire des présens, & qu'on se proposoit de lui donner de grands repas, il écrivit que le plus grand plaisir qu'on pouvoit lui faire, étoit de lui rendre moins d'honneur.

(*a*) *Epis.* 1049. *E pist.* 2. *l* 22.

Il arriva à Fribourg (*b*) sur la fin du mois d'Avril de l'an 1529. un peu plus tard qu'il n'avoit compté y venir; & ce retard fut causé par quelque dérangement dans sa santé. Son éloignement de Basle ne l'empêchoit point (*c*) d'avoir toujours la direction de l'Imprimerie des Froben, pour lesquels il conserva toujours beaucoup d'amitié.

(*b*) *Epis.* 4. *L.* 2

(*c*) *Epis.* 1085.

Il ne comptoit pas d'abord faire un bien long séjour à Fribourg : car il écrivoit (*d*) le 9 Mai à Bilibalde : » Je » demeurerai ici quelques mois, à » moins que la Guerre ne m'en chasse; » & il mandoit à un autre de ses amis, » Si ma santé se rétablit à Fribourg, » j'irai peut-être plus loin : car puisque » je suis obligé de quitter Basle, j'aime » mieux en être plus éloigné. » Le

(*d*) *Epis.* 48. *L.* 3

changement d'air lui fit d'abord beaucoup de bien (a); & il en conclut (b), que le climat de Fribourg lui étoit beaucoup plus favorable que celui de Basle. A peine y avoit-il été un mois, qu'il écrivoit : » Depuis que je suis ici » il me semble que je rajeunis ; je ne » m'y attendois pas. »

(a) *Epist.* 1054.

(b) *Epist.* 4. L. 22. *Epist.* 10. L. 24.

Mais si sa santé se trouva bien des mouvemens que son changement de demeure l'obligea de se donner, sa fortune en souffrit ; il fut dans la nécessité d'acheter beaucoup de meubles, parce que (c) la plus grande partie de ceux qu'il avoit à Basle lui avoient été prêtés par ses amis, à qui il les avoit rendus avant son départ.

(c) *Epist.* 47. L. 31.

Cette augmentation dans sa dépense venoit dans un tems très-peu favorable. Il étoit fort mal payé de ses pensions : l'Empereur & le Roi Ferdinand avoient pour lui de la bonne volonté ; mais leurs finances étoient en mauvais ordre. L'argent qu'on lui envoyoit d'Angleterre & du Brabant, diminuoit considérablement, tant par les extorsions des Banquiers, que par les changemens que l'on avoit faits dans les monnoies. Ce qui le consoloit, c'est qu'il avoit vécu avec assez d'arrangement (d) pour ne rien devoir.

(d) *Epist.* 2. L. 22.

Il menoit une vie fort agréable (*a*). Il avoit tous les jours à sa table deux ou trois personnes de mérite & de bonne humeur : car il aimoit que la conversation fût gaie ; de sorte que les repas étoient pour lui des momens de récréation. Zasius étoit un de ses Conviés les plus ordinaires. Erasme assure (*b*) qu'il n'avoit trouvé personne en Allemagne, dont il admirât autant le caractere. » C'est la candeur » même, disoit-il ; quoiqu'il soit vieux, » on n'imagineroit pas combien il a de » vivacité. Son jugement & sa mé- » moire ne sont en rien diminués. Il » a une sincerité de mœurs vraiement » chrétienne : toutes les fois qu'on sort » de son entretien, on sent sa piété au- » gmenter. » Le seul inconvénient de sa societé pour Erasme, étoit que Zasius étoit un peu sourd, & que la délicatesse de la santé d'Erasme ne lui permettoit point de parler haut.

(*a*) *Epist* 12. *L.* 23 *Epist.*1063

(*b*) *Epist.* 10. *L.* 24. *Epist.* 9. *L.* 25.

Quoiqu'il eût mieux aimé être dans une plus grande Ville que Fribourg, parce que, disoit-il, on trouve plus aisément dans une Ville considérable tout ce dont on a besoin, & il est plus facile d'y faire des amis, parce qu'il y a plus de monde ; cependant il s'y accommodoit fort, surtout à cause

de l'union qui regnoit entre le Clergé, l'Université, le Magistrat & le Peuple. Il ressentoit d'autant plus le bonheur de cette tranquillité, qu'il sortoit d'une Ville où tout étoit en combustion. La seule chose qui lui déplaisoit à Fribourg (*a*), c'est que tout y étoit fort cher.

(*a*) *Epist.* 24. *L.* 23.

Il n'eut pas le plaisir (*b*) d'être long-tems satisfait de sa santé. Un violent mal de dents le tourmenta pendant l'été de l'an 1529. Il s'y joignit de la fiévre; il eut ensuite un abscès dans le ventre, qui l'affligea sur la fin de l'été, & dont il fut incommodé près d'un an: car dans une Lettre (*c*) du 24 Juin 1530. il assure qu'il y a trois mois qu'il lutte avec la mort, à cause de cet abscès qui l'empêchoit d'écrire, de lire, de dicter, de parler, & même de pouvoir faire attention à ce qu'il entendoit. Cet abscès creva enfin; & il fut soulagé.

(*b*) *Epist.* 1076.

(*c*) *Epist.* 1112.

En même-tems il fut tourmenté par des accès de gravelle (*d*) qui le firent souffrir prodigieusement. On s'imagina que ce pouvoit être la pierre: on lui conseilla de se faire tailler; il répondit, qu'il réservoit cette opération pour le tems où il s'ennuieroit de vivre. Cet état de douleur lui ôtoit le

(*d*) *Epist.* 1092.

goût de l'étude (*a*), & l'empêchoit de continuer ſes Ouvrages. (*a*) *Epiſt.* 1091.

La célébre Diette d'Augsbourg ſe tenoit pour lors ; Eraſme y fut invité. Il a aſſuré à Sadolet (*b*) que ſans le fâcheux état où il ſe trouvoit, il n'auroit pas manqué de s'y rendre, d'autant plus qu'il ſe ſeroit fait un plaiſir (*c*) d'avoir des conférences avec Mélancton, qui étoit le plus modéré de tous les prétendus Evangeliques. Ce fut lui qui dreſſa la Confeſſion ſi connue ſous le nom d'Augsbourg ; & c'eſt alors, comme le remarque M. Boſſuet (*d*), qu'on vit paroître pour la premiere fois des Confeſſions de foi en forme publiées au nom de chaque parti. (*b*) *Epiſt.* 1094. (*c*) *Epiſt.* 1195. (*d*) Variat. L. 3. n. 1.

On vit pendant cette Diette un ſpectacle ſingulier, dont l'Empereur Charles V. & le Roi Ferdinand ſon frere furent témoins. (*e*) Un homme maſqué parut devant ces Princes. Il étoit habillé en Docteur ; il avoit un écriteau ſur le dos, où étoit écrit le nom de Jean Capnion ; il portoit un fagot, dont une partie du bois étoit droite & l'autre courbée : il le jetta dans la ſalle, & ſe retira. Après cela parut un autre homme maſqué habillé en Eccléſiaſtique, ſur le dos duquel étoit écrit le nom d'Eraſme. Il voulut (*e*) Maius ; Vie de Reuchlin, P. 547.

arranger les morceaux de bois, & les mettre tous droits ; mais comme il y en avoit de courbes, il ne put jamais y réuſſir, ce qui parut lui donner de l'humeur, de ſorte qu'il ſe retira tout en colere. On vit enſuite entrer un troiſieme Perſonnage habillé en Moine, portant le nom de Luther. Il avoit des charbons, avec leſquels il mit le feu aux bois tortus ; & lorſqu'il les vit en flamme, il s'enfuit. Vint enſuite un homme habillé en Empereur, qui pour éteindre la flamme tira ſon épée ; mais plus il remuoit le bois, plus le feu augmentoit, ce qui le mit en fureur. S'étant retiré, le Pape Leon X. parut, qui témoigna d'abord être très-effrayé de ce feu. Il fut quelque tems à réflechir comment il s'y prendroit pour l'éteindre. Lorſqu'il étoit occupé de cette penſée, il vit de loin deux urnes, dont l'une étoit pleine d'huile ; il y avoit de l'eau dans l'autre : il prit avec vivacité celle où étoit l'huile, il la jetta ſur le feu comme pour l'éteindre ; mais il augmenta à un point qu'il fut obligé de s'enfuir.

L'Empereur crut d'abord qu'on ne vouloit que l'amuſer ; il ne fut pas long-tems ſans s'appercevoir de ce que vouloient faire entendre ceux qui jouoient

cette ſcene muette. Il donna des ordres pour les faire arrêter ; mais ils étoient déja en fuite.

L'idée de cette ſcene donna occaſion à un Livre, dont Eraſme parle dans ſa réponſe à Stunica. » Il a paru, » dit-il, une badinerie écrite en Alle» mand ſur les affaires du tems ; Eraſme » y paroît en ſecond lieu. Je n'ai point » encore vû ce Libelle, & j'ignore » qui en eſt l'Auteur. »

Le *Cimbalum Mundi* de Bonaventure Deſperriers eſt un Ouvrage à-peu-près dans le goût de ce Livre dont parle Eraſme. Luther, Bucer & Drarig y parlent de Religion. Luther & Bucer ſont déguiſés ſous les noms de Rhetulus & Cubercus ; quant à Drarig, on ne convient pas de celui que ce nom déſigne. M. de la Monnoie a crû que c'étoit, ou Charles Girard de Bourges ou Jean Girard de Dijon, gens peu connus dans la République des Lettres ; mais M. Michaut qui nous a donné depuis peu des mêlanges Hiſtoriques & Philologiques, prétend (*a*) que Drarig eſt évidemment l'Anagramme de Girard, & que ce Girard eſt Eraſme. Il fonde ſa conjecture ſur ce que Girard & Gerard ſont la même

(*a*) T. p. 147.

choſe, & que le premier nom d'Eraſme étoit Gerard. Quoi qu'il en ſoit de cette idée, ce Drarig qui dans le *Cimbalum* diſpute avec Rhetulus, y joue le moindre rôle, & ne dit rien qui mérite d'être remarqué. Pendant que la Diette d'Augsbourg ſe tenoit, un Cordelier (*a*) à qui Eraſme donne le nom de Merdard, tenoit en chaire des diſcours plus dignes d'un bouffon que d'un Prêtre. Il faiſoit profeſſion d'une haine déclarée contre Eraſme, qu'il ne traitoit pas (*b*) moins que de diable. Il avoit été nommé pour prêcher pendant le tems de la Diette à Augsbourg; & un jour que l'Aſſemblée étoit très-brillante & très-nombreuſe, il commença ainſi: » On vient de voir paroître un nouveau Docteur, que l'on » appelle Eraſme : ma langue s'eſt » trompée, je voulois dire un âne. » Ce prétendu Docteur qui dans le » fond n'eſt qu'un âne, a la hardieſſe » de corriger le *Magnificat*, ce Cantique de la Vierge inſpiré par le Saint » Eſprit. » Ce reproche étoit fondé ſur un changement qu'Eraſme avoit fait dans la traduction de ce Cantique, qu'il avoit mieux rendu que la Vulgate. On peut voir les extravagances du Moine & l'Apologie d'Eraſme.

(*a*) *Corcio, ſive Merdardus.* Colloques.

(*b*) P. 637.

dans ſon Colloque intitulé, *Merdard*. Ce Prédicateur ne s'en tint pas-là ; il ſoutint dans ce même Sermon (*a*), que cet âne Docteur étoit le chef, l'auteur, l'avant-coureur des grands troubles qui affligeoient le monde Chrétien ; que c'étoit lui qui étoit la vraie cauſe que l'Egliſe étoit diviſée en tant de Sectes, qu'on enlevoit la dîme aux Prêtres, qu'on mépriſoit les Evêques, que l'on inſultoit ſi inſolemment la ſacrée Majeſté du Souverain Pontife, & que les Payſans, par leur révolte, mettoient toute l'Allemagne en combuſtion. (*a*) P. 651

Une invective ſi inſenſée ſcandaliſa tout l'Auditoire (*b*) ; pluſieurs de ceux qui étoient préſens, ſortirent en colère, & en diſant : » Nous étions » venus pour entendre les louanges de » la Vierge ; & cet ivrogne ne nous » déclame que des calomnies. » Les Princes qui étoient à Augsbourg, témoignerent publiquement qu'ils étoient très-mécontens du Prédicateur. Le Roi Ferdinand (*c*), la Reine de Hongrie ſa ſœur, le Cardinal de Trente, l'Evêque de Conſtance, furent ceux qui firent voir plus de reſſentiment. Jean Faber Evêque de Vienne lui fit une très-vive réprimande ; on lui (*b*) P. 652 (*c*) P. 654

choſe, & que le premier nom d'Eraſme étoit Gerard. Quoi qu'il en ſoit de cette idée, ce Drarig qui dans le *Cimbalum* diſpute avec Rhetulus, y joue le moindre rôle, & ne dit rien qui mérite d'être remarqué. Pendant que la Diette d'Augsbourg ſe tenoit, un Cordelier (*a*) à qui Eraſme donne le nom de Merdard, tenoit en chaire des diſcours plus dignes d'un bouffon que d'un Prêtre. Il faiſoit profeſſion d'une haine déclarée contre Eraſme, qu'il ne traitoit pas (*b*) moins que de diable. Il avoit été nommé pour prêcher pendant le tems de la Diette à Augsbourg; & un jour que l'Aſſemblée étoit très-brillante & très-nombreuſe, il commença ainſi: » On vient de voir paroître un nouveau Docteur, que l'on » appelle Eraſme: ma langue s'eſt » trompée, je voulois dire un âne. » Ce prétendu Docteur qui dans le » fond n'eſt qu'un âne, a la hardieſſe » de corriger le *Magnificat*, ce Cantique de la Vierge inſpiré par le Saint » Eſprit. » Ce reproche étoit fondé ſur un changement qu'Eraſme avoit fait dans la traduction de ce Cantique, qu'il avoit mieux rendu que la Vulgate. On peut voir les extravagances du Moine & l'Apologie d'Eraſme.

(*a*) *Corcio, ſive Merdardus.* Collo-ques.

(*b*) P. 637.

...ions reçues, quoique ce que ... en dites ne ſoit pas abſolument ...traire à la vraie pieté; mais je ...is qu'il ſeroit plus ſage de garder ...lence. Qui eſt-ce qui oblige un ...mme d'une ſcience auſſi éminente ... la vôtre, d'entrer en diſpute avec ...s gens d'un mérite bien inférieur ... vôtre, tandis que les Ecritures ...ous offrent un vaſte champ, où ...ous pouvez faire paroître toutes les ...richeſſes de votre génie, vous faire ...admirer ſans donner lieu à des diſ-...putes? » Eraſme dans ſa réponſe dé-...are (a) qu'il a lû le Commentaire ...e Sadolet ſur le 93e. Pſeaume avec la ...lus grande ſatisfaction; qu'il a ſenti ...a pieté s'échauffer, en un mot qu'il ...en eſt devenu meilleur. Il examine en-...ſuite le conſeil que Sadolet lui avoit donné, » de ne pas parler avec mé-» pris des Ordres Religieux: il dé-» clare que jamais il n'a eu intention » de manquer aux égards qui ſont dûs » à ces Inſtituts, & qu'il n'imagine » pas qu'ils ayent ſujet de ſe plaindre, » lorſqu'on leur donne des avis capa-» bles d'augmenter leur autorité & leur » conſidération; que s'il a invectivé » contre quelques mauvais Moines, ſes » cenſures ne doivent point tomber

(a) *Ep* ... 11. L. ...

donna ordre de se retirer : il revint dans son Couvent, où il fut reçu en triomphe.

Dans le tems que se préparoit la Diette d'Augsbourg, Sadolet qui n'étoit encore qu'Evêque de Carpentras, écrivoit à Erasme, & lui donnoit d'excellens conseils. Il le remercia (a) le 12 Février 1530. de l'interprétation qu'Erasme lui avoit donnée du 85 Pseaume : il l'assure qu'il l'a lûe avec le plus grand plaisir ; qu'il y a reconnu son admirable génie & sa prodigieuse fécondité. Il lui envoie ce qu'il avoit fait sur le 93 Pseaume, en le priant de lui en dire son sentiment avec sincerité, étant très-disposé à profiter des remarques d'un ami dont il connoissoit la grande capacité. Il le congratule de ce que malgré la mauvaise volonté de ses ennemis, il continue de travailler toujours utilement pour les bonnes Lettres & pour les mœurs : » En quoi, dit-il, votre » science & vos bonnes intentions ne » sauroient être trop louées. Je sou- « haiterois seulement, continue-t-il, » & plût-à-Dieu que je puisse vous » persuader, de renoncer à toutes dis- » putes, & de passer sous silence bien » des choses qui sont opposées aux

(a) *Epist. L. 25.*

» opinions reçues, quoique ce que
» vous en dites ne ſoit pas abſolument
» contraire à la vraie pieté; mais je
» crois qu'il ſeroit plus ſage de garder
» le ſilence. Qui eſt-ce qui oblige un
» homme d'une ſcience auſſi éminente
» que la vôtre, d'entrer en diſpute avec
» des gens d'un mérite bien inférieur
» au vôtre, tandis que les Ecritures
» vous offrent un vaſte champ, où
» vous pouvez faire paroître toutes les
« richeſſes de votre génie, vous faire
» admirer ſans donner lieu à des diſ-
» putes? » Eraſme dans ſa réponſe dé-
clare (*a*) qu'il a lû le Commentaire de Sadolet ſur le 93e. Pſeaume avec la plus grande ſatisfaction; qu'il a ſenti ſa pieté s'échauffer, en un mot qu'il en eſt devenu meilleur. Il examine enſuite le conſeil que Sadolet lui avoit donné, » de ne pas parler avec mé-
» pris des Ordres Religieux: il dé-
» clare que jamais il n'a eu intention
» de manquer aux égards qui ſont dûs
» à ces Inſtituts, & qu'il n'imagine
» pas qu'ils ayent ſujet de ſe plaindre,
» lorſqu'on leur donne des avis capa-
» bles d'augmenter leur autorité & leur
» conſidération; que s'il a invectivé
» contre quelques mauvais Moines, ſes
» cenſures ne doivent point tomber

(*a*) *Epiſt.* 11. L. 25.

» ſur ceux qui rempliſſent dignement
» les devoirs de cet état, ainſi qu'il l'a
» proteſté pluſieurs fois. On m'objec-
» tera peut-être, ajoute-t-il, que je
» les attaque trop ſouvent & avec trop
» de véhemence : je pourrois répon-
» dre que ce ſont les Livres divins
» qui en ſont cauſe, puiſqu'ils me
» fourniſſent ſi ſouvent l'occaſion de
» donner de pareils avis ; mais ſi j'ai
» tort d'être ſi vif dans la maniere dont
» j'agis avec eux, n'ont-ils pas plus de
» tort eux-mêmes, non-ſeulement de
» ne point profiter des corrections
» qu'on leur fait, mais auſſi de n'en
» devenir que plus méchans ? Si j'en-
» treprenois de vous expoſer avec
» quelle indignité ils ont cherché à
» me deshonorer par leurs calomnies,
» vos chaſtes oreilles n'en pourroient
» ſoutenir le récit. Je l'oublie volon-
» tiers. Nous voyons avec douleur, ce
» que vous déplorez vous-même, les
» grands déſordres qui ſont dans l'E-
» gliſe ; mais c'eſt une choſe avouée,
» qu'il n'y a rien préſentement de ſi
» corrompu que les Moines. » Il finit en aſſurant, que les conſeils que Sadolet lui a donnés, lui ont fait plus de plaiſir que les louanges dont il l'a honoré.

L'Evêque de Carpentras renouvella encore ſes avis dans une autre Lettre (*a*) qu'il écrivit à Eraſme, dans laquelle il lui dit, qu'il eſt perſuadé qu'il y a des choſes reçûes qui ſont pieuſes en elles-mêmes, dont le ſeul abus eſt condamnable, telles que ſont le culte de quelques Saints, & le trop grand nombre de peintures dans les Egliſes; qu'il ne faut cependant pas s'y oppoſer, non qu'il ne fût mieux de n'être occupé que de Jeſus-Chriſt, mais parce que ces choſes ne ſont pas contraires à la Foi, & que tout le monde n'eſt pas capable de cette ſublime piété. Sadolet étoit ſi rempli d'eſtime & d'amitié pour Eraſme, qu'il avoit employé ſon crédit auprès de Clement VII. pour engager ce Souverain Pontife à lui conférer quelque Bénéfice conſidérable d'Allemagne: c'eſt Sadolet lui-même qui le mande à Eraſme, en ajoutant que Clement qui étoit très-bien diſpoſé pour les Sçavans, avoit pris la réſolution de lui faire du bien, & qu'il l'auroit exécuté, ſi quelques-uns de ſes ennemis n'en euſſent détourné le Saint Pere par des calomnies contre la foi d'Eraſme.

(*a*) *Epiſt.* 12. *L.* 25.

Il fit réponſe à Sadolet (*b*) qu'il jugeoit par les avis qu'il lui donnoit

(*b*) *Epiſt.* 24. *L.* 25.

combien il l'aimoit ; qu'il ſe propoſoit bien d'en profiter. » Il y a deux » choſes, dit-il enſuite, ſur leſquelles » vous me ſouhaiteriez, ou plus de » prudence ou plus de modération : » la premiere, lorſque j'attaque des » uſages qui ne ſont pas contraires à » la Religion, mais qui ne s'accordent cependant pas avec la parfaite » piété, tels que ſont les abus à l'occaſion de l'invocation des Saints & » de l'uſage des Images ; l'autre, lorſque je réfute mes calomniateurs, » dont vous croyez que je devrois mépriſer les calomnies, ou du moins » les réfuter de façon qu'il ne parût » pas que je donnaſſe rien à l'humeur. » Je ne nierai pas que je n'aye eu tort » dans ces deux points. J'ai fait bien » des choſes que je voudrois n'avoir » jamais faites. Plût à Dieu que vous » m'euſſiez donné plutôt d'auſſi bons » conſeils, ou que j'en euſſe reçû de » quelqu'un de ſemblable à vous ! Je » fais préſentement l'expérience, que » les grands applaudiſſemens de quelques perſonnes m'ont été fort peu utiles. Cependant il y a des calomnies d'un genre, que l'on ne pourroit mépriſer ſans impiété : telles ſont celles où l'on m'accuſe d'être auteur

» de dogmes impies, de vouloir dé-
» truire l'autorité du Pape, de falsifier
» les Ecritures, & d'introduire le
» schisme. Voilà ce qu'on m'a repro-
» ché dans des Livres, & dans une in-
» finité de Sermons. Je viens à la se-
» conde partie de votre Lettre, qui
» regarde le culte des Saints, & la
» multitude des Images dans les Egli-
» ses. J'ignore ce que l'on vous a dit
» contre moi; mais il s'en faut beau-
» coup que j'aye jamais attaqué dans
» mes Livres le culte des Saints ou l'u-
» sage des Images: je n'en ai jamais
» repris que l'abus. J'ai traité de su-
» perstitieux, qu'un soldat qui se pro-
» pose d'aller voler, se flatte d'un heu-
» reux retour, s'il se met à genoux
» devant une image de Sainte Barbe, à
» qui il marmotte quelques mauvaises
» prieres. J'ai soutenu que c'étoit une
» fausse piété, d'honorer les Saints par
» quelques cierges, & de mener une
» vie toute opposée à la leur, parce
» que le plus agréable culte qu'on
» puisse leur rendre est d'imiter leurs
» actions. Je n'ai jamais été d'avis
» qu'on ôtât des Eglises les tableaux
» & les images, quoique j'aye toujours
» souhaité que l'on n'y vît rien qui ne
» fût digne de la majesté du lieu. Je

» n'ai jamais désapprouvé l'invocation » des Saints, pourvû qu'on en bannît » la superstition. J'entens par superstition, de demander tout aux Saints, » comme si Jesus-Christ n'existoit pas, » ou de s'imaginer qu'ils soient plus faciles à accorder ce qu'on leur demande que Dieu, ou enfin de croire » qu'il y a des Saints qui peuvent ce » que d'autres ne peuvent pas; comme » si Sainte Catherine avoit le pouvoir » d'opérer des miracles, que Sainte » Barbe ne peut pas faire; ou comme » si les Saints nous accordoient par » eux-mêmes les biens, que Dieu nous » donne par leur intercession. »

Il vient ensuite au Bénéfice que Clement VII. à la sollicitation de Sadolet, lui auroit donné s'il n'eût été retenu par les calomnies de certaines gens : il en témoigne beaucoup de reconnoissance ; mais il paroît en même tems fort consolé de ne l'avoir pas eu. » Si j'avois été sensible à l'intérêt, » dit-il, l'Empereur, les Rois d'Angleterre & de France m'offroient plus » que je n'aurois osé espérer, quand » j'aurois été le plus avare de tous les » hommes. Depuis que j'ai tout ce qu'il » me faut pour l'entretien de ma foible » complexion, je ne demande que le

» repos & la tranquillité néceſſaires à
» ma vieilleſſe, & aux études que j'ai
» deſtinées au reſte de ma vie. Je ne
» ſçai pas ce qu'on a voulu perſuader
» au Souverain Pontife ; mais ce dont
» je ſuis bien certain, eſt que s'il con-
» noiſſoit mes intentions comme Dieu
» les connoît, s'il ſçavoit tout ce que
» j'ai fait & tout ce que j'ai ſouffert,
» il ſeroit mieux diſpoſé pour Eraſme
» que pour ceux qui font tant de bruit
» contre lui. » Il inſinue enſuite, qu'il n'ignore pas qu'Aléandre eſt un de ceux qui lui rendoient de mauvais offices auprès du Pape ; qu'il en eſt d'autant plus ſurpris, qu'ils avoient été autrefois dans la plus grande liaiſon, juſqu'à n'avoir qu'une même table & un même lit, & qu'Eraſme lui avoit ſouvent donné des preuves de ſon amitié, ſoit en écrivant pour lui des Lettres de recommandation, ſoit en le citant avec honneur dans ſes Ouvrages. Il ſe plaint auſſi du Prince de Carpi, qui le condamnoit ſur le rapport des autres, & ſe faiſoit aider pour écrire contre lui.

Soit qu'Eraſme fût convaincu de l'utilité des avis de Sadolet, ſoit que des réflexions plus mûres, ou que ſon âge le rendiſſent plus modéré, ſoit

enfin que les Cordeliers de Fribourg fuſſent plus raiſonnables que les autres, il vécut avec eux dans une grande union. Il écrivoit le 30 Mars 1530 (*a*): » Je demeure ici ſi près des Franciſ- » cains, que de ma chambre je les en- » tends chanter comme ſi j'étois dans » leur Egliſe. Il y a beaucoup d'amitié » entre nous, parce qu'il n'y a aucune » malice entr'eux. Ils ont chez eux » un Prédicateur homme de bien & » modeſte, qui ſouvent cite Eraſme » avec honneur dans ſes Sermons. »

(*a*) *Epiſt.* L. 26.

Dans ce même tems, le Cardinal de Trente faiſoit des tentatives pour attirer Eraſme chez lui : il lui offroit des conditions avantageuſes, qui quelquefois le tentoient ; mais l'amour de l'indépendance triomphoit toujours de ces velléités. Il n'en étoit pas moins reconnoiſſant : il écrivoit à ce Prélat le 6 Septembre 1530 (*b*). qu'il ne pouvoit pas aſſez le remercier de ſes gracieuſes invitations ; que rien ne lui feroit plus d'honneur & plus de plaiſir que de vivre avec lui ; mais que ſon âge & ſon tempéramment s'y oppoſoient ; qu'il étoit ſi foible & ſi délicat, que bientôt il mourroit pour peu qu'il s'éloignât du régime qu'il avoit été obligé de ſe preſcrire. On le déſiroit auſſi beau-

(*b*) *Epiſt.* 28. L. 26.

coup à Augſbourg. Chriſtophe de Stade qui en étoit Evêque, avoit pour lui une ſi grande eſtime, qu'il avoit fait un voyage de ſept jours par des chemins très-peu sûrs pour le voir. Il lui avoit fait préſent (*a*) de deux gobelets magnifiques, & de deux-cens florins d'or, en lui promettant de partager avec lui ſa fortune, s'il vouloit venir à Augſbourg. Le riche Fugger l'y invitoit auſſi (*b*) : il lui avoit envoyé cent florins d'or, lorſqu'il avoit appris qu'il vouloit ſortir de Baſle ; il lui avoit même promis une penſion annuelle de cette ſomme, s'il vouloit venir vivre avec lui. Le Roi Ferdinand déſiroit avec paſſion (*c*) qu'il vint à Vienne ; il lui offroit une penſion de cinq-cens florins s'il y venoit, avec promeſſe qu'il n'exigeroit rien de lui, & qu'ainſi il ſeroit entierement le maître de ſon tems. D'un autre côté, les amis qu'il avoit en Brabant auroient ſouhaité qu'il y revint ; & la Gouvernante des Pays-Bas qui l'aimoit & l'eſtimoit, auroit déſiré qu'il fût dans ſon Gouvernement. Elle avoit déclaré (*d*) qu'il ne ſeroit payé de ſes penſions, que lorſqu'il ſeroit dans les Pays-Bas. Il étoit d'autant plus embarraſſé (*e*) que la peſte étoit pour

(*a*) *Epiſt.* 141. L. 25.

(*b*) *Epiſt.* 117. L. 25.

(*c*) *Epiſt.* 137. L. 12.

(*d*) *Epiſt.* 1131.

(*e*) *Epiſt.* 1137.

lors à Fribourg, & que l'on étoit menacé de voir bientôt la guerre entre la France & l'Empereur, dans lequel cas il s'étoit imaginé qu'il y auroit du danger de rester à Fribourg, parce qu'il prévoyoit que bientôt de ces côtés-là il y auroit une guerre civile. On l'invitoit (*a*) bien à la vérité de venir en Savoie, en Italie, en France ; mais il ne croyoit pas qu'il fût convenable de sortir des États de l'Empereur, sur la protection duquel il comptoit : d'ailleurs la foiblesse de sa santé ne lui permettoit pas de s'exposer aux fatigues d'un long voyage.

(*a*) *Epist.* 181. *Epist.* 182. *L.* 26.

Son extrême embarras est bien peint dans une Lettre (*b*) du 16 Avril 1531. où il déclare qu'il est très-las de l'Allemagne ; qu'il voit bien ceux qu'il faudroit fuir, mais qu'il ne sçait pas où aller ; que quelquefois il est tenté de se retirer en Flandre ; que ce qui l'en empêche, c'est qu'il craint que les Moines ne l'y laissent pas en repos ; qu'il compte à la vérité sur la protection de la Reine de Hongrie, Gouvernante des Pays-Bas ; mais qu'il craint que si elle fait quelque chose qui déplaise aux Moines, on ne l'attribue aux conseils qu'il auroit donnés, & que cette Princesse n'ait pas assez de crédit

(*b*) *Epist.* 185.

crédit pour le défendre contre ſes ennemis. Rempli de cette penſée, il forma le projet (*a*) d'aller s'établir à Beſançon; la ſeule choſe qui le retenoit, étoit que les Chanoines étoient en diſcuſſion avec le Magiſtrat. Cependant il crut devoir écrire au Sénat de cette Ville le 26 Juillet 1531. Il lui mande (*b*) que les changemens arrivés à Baſle l'ayant mis dans la néceſſité d'en ſortir, il avoit d'abord eu l'intention de ſe retirer dans leur Ville, où il avoit déja éprouvé les bontés des Magiſtrats & des Chanoines; mais que les Chanoines lui ayant fait ſçavoir la diviſion qu'il y avoit entr'eux & les Magiſtrats, & qu'il feroit bien d'attendre quelque tems avant de venir à Beſançon, il avoit pris la réſolution d'aller à Fribourg; qu'il étoit poſſible que la guerre dont on étoit menacé, l'obligeât de quitter cette Ville; que dans ce cas-ce ſeroit avec grand plaiſir qu'il iroit à Beſançon; qu'on l'invitoit de pluſieurs endroits, & à de très-bonnes conditions; mais qu'il ne vouloit point ſortir des Etats de l'Empereur, qui juſqu'à préſent l'avoit protégé contre la mauvaiſe volonté de ſes ennemis; que ſi le Sénat y conſent, il lui ſera très-facile d'obtenir des Let-

(*a*) *Epiſt.* 41. *L.* 25.

(*b*) *Epiſt.* 44. *L.* 27.

tres de recommandation de l'Empereur & du Roi Ferdinand, quoiqu'à la vérité il comptât assez sur les bontés de la Ville de Besançon, pour se flatter qu'il n'avoit pas besoin de cette protection. Il espere que le Sénat voudra bien l'honorer d'une réponse.

On fut comblé de joie à Besançon, dès que l'on put espérer qu'Erasme y viendroit. Ce projet ne fut jamais exécuté. Il n'en fut pas moins ami des Magistrats (a), pour qui il témoigna toujours un très-grand attachement, & qui lui envoyoient quelquefois des présens.

(a) *Epist.* 1210. & 1244. *Epist.* 43. L. 27.

Dans le même tems qu'il écrivoit ainsi au Sénat de Besançon, il acheta une maison à Fribourg. Il ne se trouvoit pas commodément dans le Palais de l'Empereur Maximilien; d'ailleurs on lui fit des tracasseries (b) qui lui donnerent envie d'avoir une maison à lui: on peut en voir tous les détails dans une de ses Lettres. Il acheta donc une maison qui, selon Guillaume de Lisle, lui revint à plus de mille ducats.

(b) *Epist.* 20. L. 30.

Cette acquisition qui épuisa tout son argent comptant, lui donna beaucoup d'embarras. » J'ai senti tant d'ennuis, » disoit-il (c) en licitant, en faisant le » contrat, en délogeant & en disputant

(c) *Epist.* 20. L. 24. *Epist.* 55. L. 31 *Epist.* 2. L. 25.

» avec des Ouvriers, que j'aimerois » mieux passer dix ans avec mes Li- » vres, qu'un seul mois dans ces tristes » occupations. J'ai encore sujet de » craindre que quand cette nouvelle » maison sera bien arrangée, la peste » nem'en chasse. »

Il y fut très-incommodé; & il écrivoit (*a*) au Cardinal de Trente le 9 Octobre 1531. » Il y a quatre mois » que je dispute avec la mort dans ma » nouvelle habitation. J'ai assez bien » résisté à la maladie tout l'été; mais » dès que l'automne est venue, j'ai été » obligé de rester auprès de mon feu » très-languissant. Un vent de nord » qui s'est élevé vers la Saint Michel, » m'a obligé de garder le lit. Cette » maison m'a causé des embarras que je » ne puis exprimer; & il n'y a pas en- » core une piéce où je puisse être com- » modément. »

(*a*) Ep. 5. L.

Cependant il étoit rappellé (*b*) très-sérieusement dans le Brabant: l'Empereur, la Reine Gouvernante des Pays-Bas, le Duc d'Arschot lui écrivirent les Lettres les plus pressantes; on avoit un si grand empressement de le voir revenir en Flandre, que la Cour lui envoya trois-cens florins pour les frais du voyage, & lui promit une augmen-

(*b*) Ep. 45. L.

ration de pension de la même somme. Il ne put résister à des instances si pressantes : il fit ses préparatifs pour se mettre en chemin vers l'automne de l'an 1533. mais un nouveau dérangement dans sa santé l'obligea de remettre son départ au printems de l'année suivante. Il fut si malade (*a*), que le bruit de sa mort se répandit dans l'Europe. Nicolas Bourbon, fameux Poëte de ce tems-là, fit à l'occasion de cette fausse nouvelle une épitaphe très-honorable à Erasme, qui l'en remercia par une Lettre (*b*) qui se trouve dans les Ouvrages de ce Poëte.

(*a*) *Epist.* 253.

(*b*) P. 154. & 155.

Erasme fut très-long-tems à reprendre ses forces; & ce qui l'en empêchoit, c'étoit une multitude de puces qui le tourmentoient à un point, qu'il ne pouvoit ni dormir, ni même lire & écrire (*c*). On n'entreroit pas dans de si petits détails, s'ils ne nous faisoient connoître dans quel excès de crédulité donnoient les gens mêmes, qui avoient le plus d'esprit dans ce siécle. On s'imagina que ces puces avoient été envoyées par sortilége : Erasme le crut bonnement; & voici ce qu'il en écrit le 19 Novembre 1533. » Je disois à mes amis que ce n'étoient » pas des puces qui me piquoient, mais

(*c*) *Epist.* 89. *L.* 27.

» des Démons; & il s'eſt trouvé que
» ce n'étoit pas une plaiſanterie, mais
» une réalité : car il n'y a pas long-tems
» qu'on a brûlé une femme qui étoit
» mariée, & qui depuis dix-huit
» ans avoit un commerce ſecret avec
» le Démon. Entr'autres crimes elle
» a avoué, que par ſon Amant elle
» avoit envoyé dans cette Ville-ci
» quelques ſacs de puces. Le nom de
» l'endroit où elle a été brûlée s'ap-
» pelle Kylchove, & eſt à deux lieuës
» d'ici. Je vous écris ceci debout; &
» tandis que j'acheve ma Lettre, ces
» maudits animaux me piquent cruel-
» lement dans mes culottes & autour
» de mon col. Ils ſont ſi petits, qu'on
» ne peut les prendre. » C'eſt par une ſuite de ce penchant à la crédulité, qu'Eraſme ne regardoit point comme un conte ce qu'on diſoit de l'incendie de Schiltach : voici ce qu'on en trouve dans une de ſes Lettres (a). (a) *Epiſt.* 19. *L.* 27.
» La Ville dont on vous a parlé, s'ap-
» pelle en Allemagne Schiltach; elle
» eſt éloignée de huit grands milles de
» Fribourg. Je n'oſe pas vous aſſurer
» que tout ce qu'on dit ſoit exactement
» vrai : ce qu'il y a de certain, c'eſt
» qu'en un moment elle fut toute en
» feu; & une femme a avoué la part

» qu'elle y avoit eue. L'incendie eſt ar-
» rivé le Jeudi 10 Avril avant Pâques
» de l'an 1533. Quelques Habitans de
» la Ville ont fait la dépoſition ſuivan-
» te, qu'ils ont atteſtée vraie devant
» le Magiſtrat de la Ville, ainſi que
» me l'a redit Henri Glareanus, autant
» que je puis m'en ſouvenir. Le Dé-
» mon donna un coup de ſifflet du haut
» d'une maiſon; un Cabaretier qui s'i-
» maginoit que c'étoit un Voleur, mon-
» ta & ne trouva perſonne. En même
» tems on entendit un autre coup de
» ſifflet d'un plus haut étage: le Caba-
» retier y monta, croyant pourſuivre
» ſon Voleur; n'ayant rien vû, il enten-
» dit un autre coup de ſifflet du haut
» d'une cheminée. Il s'imagina qu'il
» y avoit là dedans de la ſorcellerie;
» il envoya chercher deux Prêtres. On
» arrêta un homme qu'on exorciſa; il
» avoua qu'il étoit le Diable, & que
» ſon deſſein étoit de brûler la Ville.
» Les Prêtres lui faiſant des menaces,
» il répondit qu'il ne les craignoit gue-
» res, parce que l'un des deux étoit
» un Concubinaire & l'autre un Vo-
» leur. Quelque tems après ce même
» homme enleva en l'air & tranſpor-
» ta ſur une cheminée une femme, avec
» laquelle il entretenoit commerce de-

» puis quinze ans, & qui n'avoit pas
» ceſſé de ſe confeſſer & de commu-
» nier tous les ans. Il lui avoit donné
» une marmite. Il lui ordonna de la ren-
» verſer: elle le fit (a); & en une heure
» de tems la Ville fut réduite en cen-
» dres. Je ne ſuis pas ſûr ſi le Démon
» n'a pas ruiné cette Ville, & n'a pas
» trahi cette femme, par ce qu'elle lui
» avoit joint un rival qui étoit le fils de
» ce Cabaretier; cela n'eſt cependant
» pas hors de vraiſemblance. »

(a) Del-rio, *Diſquiſ. Magicæ*, L. 3. S. 10.

De tout tems Eraſme avoit reçu ſans grand examen les hiſtoires de ſorcellerie.; on voit ce caractere de crédulité dans une de ſes Letttes (b) écrite de Paris le 14 Janvier de l'an 1500. à l'Abbé de Saint Bertin, où il fait l'hiſtoire d'un procès de magie qui mérite d'être rapporté, parce qu'il peut ſervir à faire connoître l'eſprit de ce tems-là.

(b) *Epiſt.* 1. L. 10.

» (c) Dans une petite Ville près
» d'Orléans, un Sorcier étant à l'arti-
» cle de la mort, ordonna à ſa femme
» de donner à un Habitant d'Orléans
» tous ſes Livres magiques, & ce qui
» lui ſervoit dans ſes opérations de ſor-
» cellerie. Cet homme emporte tout
» cela à Orléans; & pendant plus de
» trois ans il fait d'abominables ſacri-
» fices de concert avec ſa femme, & ſe

(c) *Magdu-ni*, Meun.

» faisant aider par une fille qu'il avoit ;
» & qui étoit encore Vierge. Je vous
» rapporterai en peu de mots quelles
» cérémonies il employoit dans ces sa-
» crilèges opérations ; voici ce que j'en
» ai oui dire à des gens très-sûrs. Il
» avoit caché sous son lit le Corps ado-
» rable de Jesus-Christ dans une pe-
» tite boëte de bois de saule. Il y avoit
» trois ans qu'il avoit acheté cette Hos-
» tie Sacrée d'un Prêtre gueux & im-
» pie, que l'on assure être mort subite-
» ment : toutes les fois que ce malheu-
» reux Magicien vouloit faire son dia-
» bolique sacrifice, il tiroit de sa boëte
» le Corps de Jesus-Christ, il l'expo-
» soit, & sa fille tenoit une épée nue,
» comme pour percer l'Hostie. Il n'y a
» qu'une Pucelle qui puisse faire cette
» fonction. Alors il faisoit paroître une
» tête qui avoit trois faces, & qui étoit
» un Symbole de la Trinité. On y voyoit
» la figure de la Lettre Hébraïque *Tau*
» plusieurs fois répétée, avec des noms
» inconnus d'Anges. Après cela il y
» avoit un autre cercle, où on lisoit des
» noms effroyables de Démons. Le
» Magicien ouvroit ses Livres ; invo-
» quoit la Trinité, les Anges, les Dé-
» mons, jusqu'à ce que le Démon pa-
» rût : c'étoit celui des richesses. Il

» avoit promis des monts d'or à notre
» Magicien : il lui avoit même fait quel-
» ques préſens, mais bien au-deſſous de
» ceux qu'il avoit fait eſpérer ; de ſorte
» que le Magicien commençoit à ſe re-
» pentir des trois années qu'il avoit em-
» ployées au ſervice du Diable. Il lui fit
» ſes plaintes de ce qu'il n'étoit pas fi-
» delle à ſes promeſſes : le Diable lui dé-
» clara que c'étoit ſa faute, par ce qu'il
» manquoit quelque choſe aux cérémo-
» nies magiques ; mais que dès qu'elles
» ſeroient en regle, il lui fourniroit des
» tréſors au-de-là de ſes eſpérances.
» Le Magicien lui demanda ce qu'il y
» avoit à faire ; le Démon lui conſeilla
» d'aller voir le Prieur du Couvent des
» Freres-Prêcheurs près des murailles
» d'Orléans, mais de ne s'ouvrir à lui
» qu'avec précaution. Le Magicien ſuit
» ce conſeil : il dit au Prieur qu'il avoit
» des Livres à vendre, qui pouvoient
» être utiles à un homme ſavant, &
» dont un ignorant comme lui n'avoit
» aucun beſoin. Il avoit apporté avec
» lui une Bible traduite, dont le Prieur
» fit peu de cas ; mais il fit plus d'at-
» tention à un autre Livre que le Ma-
» gicien tira de deſſous ſon habit, & il
» dit que c'étoit un Ouvrage de ſorcel-
» lerie. Le Magicien lui ayant deman-

» dé le ſecret, convint qu'il en avoit
» pluſieurs autres chez lui dans ce gen-
» re-là, mais qu'il falloit être fort ha-
» bile pour en connoître le mérite, &
» qu'avec ces Livres il étoit aiſé d'amaſ-
» ſer de grands tréſors. Le Prieur de-
» venu plus attentif à ce diſcours, pria
» le Magicien de lui apporter ces Li-
» vres, en aſſurant qu'il en feroit un bon
» uſage. Séduit par ces promeſſes, il
» apporte ſes Livres, & découvre tout
» le myſtere au Prieur, qui témoignant
» beaucoup de joie, pria qu'on ne lui
» cachât rien. Le Magicien croyant
» l'avoir gagné, méne le Prieur chez
» lui, le fait parler à ſa femme, lui mon-
» tre tous les inſtrumens avec leſquels
» il invoquoit le Diable. Le Prieur en
» ſortant de chez le Magicien, court
» chez l'Official, à qui il compte tout
» ce qu'il vient d'apprendre; l'Offi-
» cial ſur le champ fait mettre en pri-
» ſon le Magicien, ſa femme & ſa fille.
» Le Clergé paſſa la nuit en priéres;
» on reporta ſolennellement le Saint
» Sacrement à l'Egliſe, après avoir fait
» tapiſſer les rues par leſquelles il fal-
» loit paſſer. L'Official aſſuroit, que la
» femme du Magicien étoit extrême-
» ment maltraitée toutes les nuits par
» le Diable. La fille paroiſſoit ſans in-

» quiétude; elle soutenoit que tous les » jours au lever du soleil elle voyoit » quelqu'un qui la consoloit & lui or- » donnoit d'être tranquille. » Le Jugement rendu contre ces gens-là se trouve dans une autre Lettre d'Erasme (a): le Magicien fut condamné à une prison perpétuelle, & au pain & à l'eau pour le reste de ses jours, la femme à trois mois de prison, & la fille à être renfermée dans un Couvent. Les Livres furent brûlés, avec tout ce qui servoit aux opérations magiques. On trouvera peut-être ce Jugement bien peu rigoureux pour un Magicien & un Sacrilége; mais il faut remarquer qu'il n'est question-là que de la décision de l'Officialité, dont les peines ne vont jamais à la mort. On ignore qu'elles furent les suites de cette affaire. Les Ouvrages d'Erasme fourniſſent encore d'autres preuves de cet esprit de crédulité, dont son siécle qui tenoit encore à l'ignorance, étoit infecté, ainsi que ceux qui l'avoient précédé.

(a) *Epist.* 15. *L.* 9.

Erasme étoit encore à Fribourg, lorsqu'il apprit (b) que le Cardinal de Sion étoit retourné en Allemagne, pour trouver les moyens de rétablir la tranquillité. Sur le champ il écrivit à un de ses amis qui étoit de la maison de ce-

(b) *Epist.* 68. *L.* 30.

Cardinal, pour ſavoir ſi l'on pouvoit ſe flatter de voir un accommodement. Cet ami n'eut pas plutôt ouvert la Lettre & reconnu le caractere d'Eraſme, dont il avoit reçu pluſieurs fois des Lettres, qu'il courut auſſitôt au Cardinal, pour lui apprendre qu'il avoit une Lettre d'Eraſme. Le Cardinal en témoigna beaucoup de joie : il ſe la fit lire ; & il fit paroître une grande ſatisfaction de l'inquiétude qu'Eraſme avoit de l'état où étoit la Religion. Il en prit occaſion de faire ſon éloge ; & il lui envoya un gobelet d'or très-bien ciſelé. Il ordonna qu'on lui écrivît, que Paul III. qui venoit de ſuccéder à Clément VII. lui avoit promis, auſſi bien qu'au Cardinal de Trente, d'aſſembler un Concile pour remédier aux déſordres de l'Allemagne ; que c'étoit à eux à exhorter ce qu'il y avoit d'honnêtes gens & habiles en Allemagne, de ſecourir la Religion ; qu'il avoit réſolu de le nommer pour travailler ſur une matiere ſi importante ; mais que ce qui l'en avoit empêché, c'eſt qu'il craignoit de le commettre, à cauſe de la méchanceté de ſes ennemis de Rome, qui avoient calomnié ſa foi ; & qu'il ſeroit à propos qu'il ſe juſtifiât avant qu'on le propoſât. Pierre Curtius, Pro-

fesseur d'éloquence dans l'Université de Rome, étoit un de ceux qui invectivoient contre Erasme; il s'adressa à lui-même pour lui en porter ses plaintes. La colere de Curtius contre Erasme venoit de ce qu'il croyoit qu'il n'avoit pas assez d'estime pour la Nation Italienne; ce qui fut l'occasion de quelques Ecrits, dont on parlera à la fin de ce Livre.

La Reine Gouvernante des Pays-Bas continuoit (a) toujours de presser Erasme de se rendre près d'elle: ses instances étoient si pressantes, qu'il vit bien qu'il seroit obligé de quitter Fribourg; ce qui lui fit prendre la résolution de chercher à vendre sa maison & ses meubles. Il en sortit au grand regret de toute la Ville dans l'été de l'an 1535. mais avant de prendre le chemin du Brabant, il voulut aller à Basle, tant pour y voir encore ses amis, que pour y faire imprimer son Prédicateur Evangélique. Tant qu'il avoit été à Fribourg, il avoit eu l'inspection sur la Librairie de Froben malgré son absence de Basle; & il y avoit fini plusieurs Ouvrages. Il y avoit très-peu de tems qu'il étoit à Fribourg, lorsqu'il fit paroître une Lettre apologétique contre Stunica, datée du 8 Juin 1529. (b) elle est

(a) *Epist. Rhenani.*

(b) *Epist.* 1. L. 30.

adreſſée à Hubert Barland Médecin. Il y rapporte qu'en examinant ſes papiers qui étoient en mauvais ordre, à cauſe de ſon déménagement tout récent, il avoit trouvé un Libelle que Stunica avoit fait paroître depuis peu, dans lequel cet Eſpagnol prétendoit, que non-ſeulement il n'y avoit point de ſoléciſme dans l'ancien Interprête de l'Ecriture, mais qu'il parloit bien Latin, & que ſa traduction étoit élégante. Il ſoutenoit qu'Eraſme avoit pillé les Commentaires de Laurent-Valle, & s'attribuoit les Ecrits de ce Savant ſans le citer. Cette accuſation étoit d'autant plus abſurde, que c'étoit Eraſme qui avoit fait imprimer à Paris, & même à ſes frais, les Commentaires de Laurent-Valle, & qu'il le citoit ſouvent.

Stunica s'étoit propoſé de faire voir à l'Univers, que cet Eraſme que pluſieurs regardoient comme un Savant, n'étoit dans le fond qu'un ignorant, & que lui même étoit beaucoup au deſſus d'Eraſme, non-ſeulement dans l'intelligence des Ecritures, mais auſſi dans la connoiſſance des Lettres profanes dans leſquelles Eraſme ſe glorifioit d'exceller: à quoi il répond, que jamais il ne s'eſt vanté de poſſéder éminemment,

ni la connoiſſance de l'Ecriture, ni celle des Lettres profanes; qu'il y avoit plus de dix mille perſonnes vivantes, auxquelles il cédoit volontiers dans tout genre de Littérature; qu'au reſte il ne falloit pas s'imaginer être plus ſavant qu'un Auteur, parce qu'on a trouvé quelque choſe à reprendre dans ſon Ouvrage. » Je ſuis, dit il, infi-» niment inférieur à Hermolaus Bar-» barus; cependant j'ai remarqué dans » ce qu'il a écrit pluſieurs choſes que » je pourrois juſtement critiquer. Ni-» colas Leonicenus a repris quelques » endroits dans Pline; eſt-il pour cela » plus ſavant que lui? Moi-même j'ai » repris en quelques endroits S. Au-» guſtin, S. Ambroiſe, S. Thomas; » je ne me crois pas pour cela plus ha-» bile qu'eux. »

Il entre enſuite dans l'examen des fautes contre la Langue Latine qui ſont dans la Vulgate, & que Stunica avoit entrepris de juſtifier. On ne peut pas le ſuivre dans tous ces petits détails, qui ſont le ſujet de cet Ecrit: il ſuffit de remarquer, que l'Ouvrage de Stunica étoit rempli de chicanes, & qu'Eraſme a preſque toujours l'avantage. Stunica toujours con-
ſon adverſaire, le tra-

niateur, de blasphémateur & d'impie, pour avoir dit que les Ouvrages des Apôtres n'étoient pas exempts de solécismes, opinion qui n'étoit point particuliere à Erasme ; & il prétendoit qu'Erasme auroit dû plutôt admirer ces prétendues fautes. Il avouoit qu'il y avoit à la verité dans l'Ecriture des façons de parler qui étoient hors des regles de la Grammaire ; mais il soutenoit qu'il falloit être persuadé que cela ne s'étoit pas fait sans mystere : sur quoi Erasme le tourne en ridicule, & prétend que l'on ne peut pas avouer plus ouvertement qu'il y a des fautes dans le style de l'Ecriture, qu'en convenant que le style en est quelquefois hors des regles de la Grammaire. Nous apprenons par la fin de cet Ecrit, que c'étoient les Dominicains qui faisoient imprimer à Rome les Libelles de Stunica, malgré les défenses du Pape & des Cardinaux. La Lettre d'Erasme à Botzeme (*a*) du 19 Août 1529. a rapport à ce même sujet traité dans l'Ecrit contre Stunica.

(*a*) *Epist.* 2. L. 30.

(*b*) *Epist.* 22. L. 29. Le premier Juillet 1529. (*b*) Erasme dédia (1) à Guillaume Duc de

(1) *De Pueris ad virtutem & litteras liberaliter instituendis, idque protinùs à nativitate. Pueros ad virtutem ac litteras li-*

Cleves & de Juliers un Discours sur l'Education des Enfans, dans lequel il faisoit voir, qu'on ne pouvoit pas leur inspirer de trop bonne heure l'amour de la vertu & le goût des Belles-Lettres. L'Epître Dédicatoire nous apprend, que Conrad Heresbach, Précepteur du Prince Guillaume de Cleves, avoit pressé Erasme de faire quelque Ouvrage qui pût donner de l'émulation à ce Prince & aux autres gens de qualité; en conséquence il lui envoya celui-ci. Il avoit déja travaillé sur ce sujet: car dans le tems qu'il faisoit en Italie son Livre *de verborum rerumque Copiâ*, il avoit fait un petit Traité sur l'Education des Enfans; mais le Copiste qui avoit été chargé de le transcrire à Rome, ne lui en avoit rendu que la moitié, qui devenoit inutile par la suppression de l'autre. Quelques amis l'engagerent à finir cet Ouvrage, pour ranimer les Etudes dont le goût sembloit se refroidir. Ce Traité est fait en forme de Déclamation, envoyée à un pere qui venoit d'avoir un enfant mâle. Erasme dédia

heraliter instituendos, idque protinùs à nativitate, Declamatio contracti thematis exemplum.

(a) *Epiſt.* 66. L. 29. *Apologia David & de David.*

(a) en même-tems au Prince Guillaume de Cleves deux Livres de Saint Ambroiſe, dont il venoit de faire la découverte.

(b) Niceron tome 37. p. 72.

Conrad Heresbach eſt connu dans la Littérature (b) par divers Ouvrages qui lui ont fait honneur : il y avoit long-tems qu'il étoit en grande liaiſon avec Eraſme. M. le Cardinal Paſſionei a eu la bonté de me communiquer une Lettre de ce dernier qui regarde Heresbach, & qui n'a jamais été imprimée ; elle a été copiée ſur un Manuſcrit de la Bibliotheque Vaticane (c) : elle eſt datée du lendemain de la Pentecôte de l'an 1523. & elle eſt adreſſée au Nonce Ennius. Eraſme lui recommande Hereſbach qui pour lors profeſſoit le Grec à Fribourg. Il aſſure que ce Profeſſeur avoit beaucoup d'eſprit, de ſcience & de jugement ; qu'il écrivoit très-bien ; que ſes mœurs étoient très-pures ; que perſonne n'avoit plus d'agrément, de modeſtie & de candeur ; que quelque jour il tiendroit ſon rang parmi les gens célébres.

(c) Numer. 530. p. 79.

Le Duc de Juliers reçut avec ſatisfaction les préſens qu'Eraſme venoit de lui faire ; il lui envoya un gobelet magnifique, qu'il accompagna d'une

Lettre qui prouvoit un caractere admirable. Elle fit d'autant plus de plaisir à Erasme, qu'elle étoit en bon Latin ; il y avoit un peu de Grec. La sagesse avec laquelle elle étoit écrite, faisoit espérer que Guillaume deviendroit quelque jour un grand Prince. (a) Epist. 11. L. 26

Il y avoit pour lors parmi les Luthériens un homme qui en étoit le partisan zelé, & qui jouoit un grand rôle dans cette Secte : il s'appelloit Geldenhaur ; mais il est plus connu sous le nom de Gerard de Nimegue qui étoit sa Patrie. Il avoit étudié à Deventer sous le même Alexandre Hegius qui avoit été le Directeur des premieres études d'Erasme : il avoit appris à faire de très-bons Vers Latins ; & il reçut l'an 1517. la Couronne Poëtique des mains de l'Empereur Maximilien I. Il s'étoit fait Moine ; mais cet état ne lui convenant pas, il quitta le Cloître. Il fit quelque séjour à Louvain pendant qu'Erasme y étoit ; & ils contracterent une amitié très-étroite. Il s'attacha à Charles d'Autriche, qui fut depuis Empereur ; il fut Lecteur & Historien de ce Prince. N'ayant pas voulu le suivre en Espagne, il se vit obligé de quitter

son service. Il entra dans la Maison de Philippe de Bourgogne Evêque d'Utrecht, fils naturel de Philippe le Bon Duc de Bourgogne, & par conséquent grand-oncle de Charles V. Il fut Lecteur & Sécretaire de ce Prélat ; & en cette derniere qualité il écrivoit à Erasme de la part du Prince. Il étoit aussi en commerce de Lettres avec lui en son nom : nous en avons une (*a*) parmi celles d'Erasme, dans laquelle il l'assure, qu'il pouvoit attendre de son Prélat tout ce qu'on pouvoit espérer d'un Prince très-ami, & qu'à peine se passoit-il un jour où Philippe ne fît mention d'Erasme. Les Lettres qu'Erasme écrivoit à Gerard de Nimegue étoient remplies des sentimens les plus tendres ; il l'appelloit le plus honnête homme de tous ses amis (*b*).

(*a*) *Epist.* 21. L. 3.

(*b*) *Epist.* 29. L. 6. *Amicorum candidissime.*

Cette amitié ne dura pas toujours. Gerard de Nimegue se laissa séduire par les nouveautés de Luther ; il abandonna publiquement la Religion Catholique ; il écrivit en faveur des Protestans ; & il envoya ses Libelles à la Diette de Spire qui se tint l'an 1529. Erasme lui écrivit, pour lui donner le conseil de s'abstenir de faire paroître de ces Ouvrages, qui n'étoient capa-

bles que d'indiſpoſer les Princes, & les engager par conſéquent à recourir aux voies de rigueur. Gerard de Nimegue fit une réponſe aſſez convenable à Eraſme ; mais il profita ſi peu de ſes avis, qu'il envoya à cette même Diette de Spire à laquelle préſidoit le Roi Ferdinand, un petit Livre avec ce titre, *Lettres d'Eraſme* : c'étoient quelques fragmens tirés de ſes Livres, pour prouver que l'on ne devoit pas faire mourir les Hérétiques. A la ſuite du texte d'Eraſme il y avoit des réflexions ſéditieuſes. L'intention de Gerard de Nimegue étoit de brouiller Eraſme avec le Pape, l'Empereur, le Roi Ferdinand & les autres Princes Catholiques.

Il fit paroître encore un autre Libelle qu'il avoit intitulé, *Annotations d'Eraſme*. Gerard de Nimegue y exhortoit les Princes à dépouiller les Moines de leurs biens, pour les donner à ceux qu'il appelloit Evangéliques, & à ne point s'oppoſer aux progrès de l'Evangile, c'eſt à-dire du Luthéraniſme.

Ces excès engagerent Eraſme à faire un Ouvrage contre ceux (1) qui ſe

(1) *Contra quoſdam, qui ſe falsò iactant Evangelicos.*

vantoient à tort d'être Evangéliques ; il l'adreſſa à Gerard de Nimegue (a) dont par ménagement il déguiſa le nom ſous celui de Vulturius Neocomus.

(a) *Epiſt.* 87. *L.* 31.

Il le plaint d'abord ſur l'état miſérable de ſa fortune, qui l'avoit forcé de demander du ſecours à Eraſme. Il lui avoue qu'il n'eſt pas aſſez pauvre pour ne pouvoir pas ſe détacher de quelques piſtoles pour un ami ; mais que ce qu'il lui donneroit ne ſeroit pas capable de le tirer de ſa miſere ; qu'il n'a qu'un revenu médiocre ; que ſon âge avancé & ſa mauvaiſe ſanté l'obligent à beaucoup de dépenſe ; qu'une bonne partie de ſon revenu eſt emporté par la dépenſe qu'exigent de lui ſes domeſtiques, les meſſagers qu'il emploie, les manuſcrits qu'il achette, & par ce qu'il faut donner à ceux qui reliſent ſes manuſcrits & qui les tranſcrivent. Il ajoute, que ſon déménagement de Baſle lui a coûté beaucoup ; que tout eſt enchéri ; qu'il eſt mal payé de la penſion que l'Empereur lui fait ; que les affaires du Roi Ferdinand ſont dans une telle ſituation, qu'il faut ſe contenter de ſa bonne volonté ; que ce qui lui vient d'Angleterre & de Flandre étoit réduit aux

trois quarts, ſoit par le changement qui s'étoit fait dans la monnoie d'Angleterre, ſoit par les mauvaiſes manœuvres des Banquiers. Il y apparence que la vraie raiſon pour laquelle Eraſme ne vouloit pas ſoulager Gerard de Nimegue, c'eſt parce qu'il ne plaignoit guéres un homme qui s'étoit rendu malheureux par ſon apoſtaſie. Au refus qu'il lui fait il ajoute la plaiſanterie : » Après que vous vous êtes mis dans » la tête, lui dit-il, de faire profeſ- » ſion de la vie Evangélique, je ſuis » étonné, mon cher Vulturius, que » vous ſoyez ſi mécontent de la pau- » vreté. Le bienheureux Hilarion » n'ayant pas de quoi payer ſon paſ- » ſage, ſe glorifioit d'être parvenu à » cette perfection Evangélique ; Saint » Paul ſe congratule de ſavoir ſup- » porter la pauvreté. Perſonne ne vous » a rien pris : vous avez vous-même » abandonné ce que vous aviez, & » vous vous êtes livré volontairement » à cette pauvreté. Si les Juifs ne ſouf- » frent pas qu'il y ait des pauvres par- » mi eux, à plus forte raiſon les Evan- » géliques doivent-ils ſoulager la mi- » ſere de leurs freres. » Il lui reproche enſuite très-ſérieuſement l'indignité des procédés qu'il a eus à ſon

égard, que nous avons exposés plus haut. » Supposez, ajoute-t-il, que » dans le grand nombre de Livres que » j'ai faits il me soit échappé cette » proposition, *qu'il ne faut pas faire* » *mourir les Hérétiques*, y avoit-il » de l'humanité de la rapporter, sans » avoir égard à ce qui précéde, à ce » qui suit, à ce qui pouvoit la rendre » moins odieuse, & à mes vrais senti- » mens ? N'étoit-ce pas dans le dessein » de me faire des ennemis ? Est-ce ainsi » qu'un ami Evangélique doit agir ? » Mais ce qu'il y a de plus atroce, » c'est que je n'ai enseigné nulle part » qu'il ne faille point punir de mort » les Hérétiques : j'ai seulement averti » en quelques endroits les Princes de » n'agir point avec trop de sévérité, » de ne pas écouter facilement les dé- » lations de quelques Théologiens & » de certains Moines, qui par igno- » rance ou par haine font un crime, » non-seulement des choses sur lesquel- » les il est permis de disputer, mais » même dénoncent des propositions » très-vraies. » Il en donne pour preu- ve Hoocstrate, d'Egmont & Beda ; il souhaite que Dieu les traite avec moins de rigueur qu'ils n'ont traité les au- tres. Il convient qu'il est permis de faire

faire mourir les blaſphémateurs & les ſéditieux, lorſque le bien de l'Etat le demande. Il prétend que ſi ceux qui condamnent au feu pour quelque erreur que ce ſoit, ont tort; de même ceux qui ſoutiennent que le Magiſtrat n'a pas droit de faire mourir aucuns Hérétiques, ſe trompent. Il déclare que ſi l'intention de Gerard de Nimegue a été de l'obliger à prendre le parti du Luthéraniſme, il s'eſt fort abuſé; qu'il l'auroit embraſſé, s'il eût crû que la verité y fût; que de la façon dont il eſt préſentement affecté, il aimeroit mieux mourir que de faire profeſſion d'une doctrine que ſa conſcience condamneroit. Il demande ſur quelles Prophéties & ſur quels Miracles les Novateurs fondent leur miſſion. Il leur reproche leurs contradictions; leur innovation dans la Diſcipline & dans le Dogme. Il aſſure que ces Evangéliques ne ſont ni moins débauchés, ni moins féroces, ni moins avares qu'ils l'étoient autrefois; il offre même d'en citer pluſieurs, qui après s'être fait Evangéliques, n'en ſont devenus que plus vicieux. » Je ne ſuis jamais entré dans » leurs Egliſes, dit-il; mais je les ai » ſouvent vûs revenir de leurs ſermons: » il ſembloit que le Démon s'étoit em-

» paré d'eux ; la colere & la fureur
» étoient peintes sur leurs visages. Ils
» ont abrogé la Confession ; mais plu-
» sieurs d'entr'eux ne se confessent pas
» même à Dieu. Ils ont aboli les jeû-
» nes ; mais ils ont donné dans la cra-
» pule ; & en voulant éviter le Judaïs-
» me, ils sont devenus Epicuriens. Ils
» ont rejetté les Cérémonies, sans que
» l'esprit de la Religion y ait gagné.
» Les chefs de ce parti, qui sont en-
» core bien éloignés d'avoir les riches-
» ses & la considération des Evêques,
» ont tant d'orgueil, que si on me
» donnoit le choix, j'aimerois encore
» mieux dépendre des Evêques que
» d'eux. Le gouvernement de l'Em-
» pereur est plus doux, que celui de
» quelques-uns de ces Magistrats Evan-
» géliques. Ces Réformateurs ont se-
» coué le joug des Evêques ; mais ils
» n'obéissent pas même aux Magistrats.
» Ce Peuple si Evangélique est dé-
» testé par le Sultan même, qui le re-
» garde comme un Peuple de sédi-
» tieux. De quoi est composée cette
» Secte florissante de Prêtres & de
» Moines, qui se marient au mépris
» de leur Profession & des Loix ? Ils
» ont abandonné le cloître ; mais ils
» ont conservé les vices que l'on re-

» proche aux Moines. Enfin vous n'a-
» vez pour vous ni Prophétes ni Mira-
» cles ; vos mœurs dégradent votre
» créance, & ſont contraires à vos
» principes. Vous mettez toute votre
» confiance dans les conjurations des
» méchans, dans les ſéditions, dans
» les libelles diffamatoires, dans la
» violence & dans l'artifice. Je tremble
» pour vous, & encore plus pour une
» infinité d'hommes, que vous enve-
» lopperez dans les malheurs qui vous
» attendent. Vous voulez nous faire
» croire que l'Egliſe a été quatorze-
» cens ans ſans ſon Epoux, & que
» pendant ce tems-là, au lieu d'ho-
» norer la Divinité, elle n'a adoré que
» des Idoles ; qu'elle n'a point enten-
» du les Ecritures, & que les Mira-
» cles des Saints ne ſont que des preſ-
» tiges des Démons. Si les vices des
» Chrétiens vous ſcandaliſent, faites-
» nous voir que votre Egliſe eſt ſans
» tache & ſans ride, & nous y entre-
» rons. Vous dites que les Ordres Mo-
» naſtiques ſont une invention humai-
» ne : accordons-le ; mais combien
» d'hommes excellens par leur érudi-
» tion & par leur ſainteté ne ſont-ils
» pas ſortis des Ordres de S. François
» & de S. Dominique ? » Il fait voir

que les excès des Evangéliques n'ont eu que des suites funestes, & qu'en criant contre l'abus de l'autorité, ils n'ont fait que l'aggraver. » Ils tâchoient dans le commencement, dit-il, de renverser la tyrannie des Papes, des Evêques & des Moines, sous prétexte qu'ils défendoient de manger de certaines viandes, & de s'habiller à sa fantaisie. Il auroit été facile d'obtenir cette liberté du Pape & des Evêques. Le mépris des Théologiens & des Moines a donné occasion à des emprisonnemens, à des condamnations, au feu ; plusieurs l'ont déjà éprouvé, beaucoup le craignent. Il étoit permis autrefois d'agiter diverses questions sur le pouvoir du Pape, sur les Indulgences ; présentement il y a du danger à hésiter sur des choses, qui ne sont ni vraies ni pieuses. Autrefois on ne chagrinoit pas beaucoup ceux qui mangeoient de la viande les jours maigres, pourvû que ce fût en particulier ; maintenant quiconque mange un œuf dans le Carême, même par raison de santé, est mis en prison comme hérétique, & court risque de la vie. On pouvoit autrefois se mocquer impunément des Moines &

» des Théologiens ; on les a rendus si » puissans présentement, qu'il est dan» gereux de dire la moindre chose » contre un d'eux. » Il soutient ensuite, que de vouloir rappeller la discipline de la primitive Eglise, ce seroit une entreprise aussi absurde, que si l'on traitoit un homme fait de même qu'un enfant ; que les abus qui se sont introduits dans l'Eglise, ont obligé de faire des changemens dans la discipline ; que s'il est survenu de nouveaux abus, il faut tâcher de les abolir, mais sans sédition. » Enfin, conclut» il, si Saint Paul vivoit aujourd'hui, » je ne crois pas qu'il désapprouvât » l'état présent de l'Eglise ; il se con» tenteroit de reprendre les vices des » hommes. Il faut tâcher d'y remedier, » mais sans tumulte, & surtout avoir » grand soin que les remedes ne soient » pas pires que le mal. » Il finit en conjurant Vulturius Neocomus de rentrer dans le sein de l'Eglise. Cette Lettre est datée du 4 Novembre 1529. de Fribourg : loin de toucher celui à qui elle étoit écrite, elle le mit dans la plus grande colere.

Les prétendus Evangéliques en furent indignés. Erasme crut devoir se justifier par une autre qu'il écrivit (a)

(a) *Epist.* 48. *L.* 31. Voyez aussi *Epist.* 51. *L.* 31.

à Eleutherius, qui eſt un nom ſup
poſé. Nous y voyons qu'avant de fair
imprimer cette Lettre à Gerard de Ni
megue, il la lui avoit envoyée manu
crite, dans le deſſein ſans doute de l
ſupprimer, ſi cet Apoſtat rentroit e
lui-même.

Ce fut l'an 1529. que parut l'édi
tion de Saint Auguſtin qu'Eraſm
donna au Public; c'eſt, ſelon Che
(a) Part. 2. viller (a), le chef-d'œuvre de Jea
h. 11. Froben. Ce célebre Imprimeur avo
ſi fort à cœur de donner correctemer
les Ouvrages de ce Pere de l'Egliſe
qu'il ne déſiroit que de vivre pou
voir l'édition achevée. Il n'eut pas l
ſatisfaction de voir finir ce grand Ou
vrage; il mourut après l'impreſſio
des deux premiers tomes. Sa mort n
fit aucun changement dans cette en
trepriſe; Jérôme Froben ſon fils l
pourſuivit avec la même ardeur qu
ſon pere.

Eraſme ſe donna des peines infi
nies, pour que cette édition fût
plus parfaite qu'il lui fût poſſible. C'
toit par amitié pour la famille de Fro
(b) Epiſt. ben qu'il ſe chargeoit de cet Ouvrag
985. Epiſt. » Je donne mon tems preſque *gratis*
92. L. 20. » l'édition de Saint Auguſtin (b), d
Epiſt. 28. » ſoit-il; ſi la Religion ne m'animo
L. 22.

» pas, je ne voudrois pas prendre tant » de peine pour deux mille florins. » Six presses rouloient en même tems pour accélérer l'Ouvrage (a).

(a) *Epist.* 2. L. 20.

Ce fut à Alfonse Fonseca, Archevêque de Tolede, qu'Erasme dédia (b) Saint Augustin. Lorsqu'il projettoit de faire cette Epître dédicatoire, le bruit se répandit que ce Prélat étoit mort: Erasme fut très-affligé de cette nouvelle; il persista néanmoins toujours dans le dessein de mettre le nom de ce Prélat à la tête de Saint Augustin, & de consacrer à la mémoire de cet Archevêque un Livre qu'il avoit voulu lui dédier pendant qu'il vivoit. Tandis qu'il étoit occupé de ces pensées, il apprit que le bruit de la mort d'Alfonse Fonseca n'étoit qu'une fausse nouvelle.

(b) *Epist.* 55. L. 26.

L'Epître dédicatoire à ce Prélat est proprement une Préface, dans laquelle Erasme parle de Saint Augustin avec tout le respect qui est dû à un aussi grand Homme; il le traite d'incomparable Docteur de l'Eglise, de Défenseur invincible de la vérité, dont les Ouvrages sont ce que le Monde Chrétien a de plus parfait & de plus auguste; sur la personne duquel le Saint Esprit a répandu ses dons

avec la plus grande abondance, pour nous faire voir en lui le modele parfait d'un Evêque. Il prétend que de tous les Peres de l'Eglise, soit Grecs, soit Latins, il n'y en a aucun qu'on puisse lui comparer dans le genre didactique ; que non-seulement il instruit, mais aussi qu'il inspire le désir de la perfection.

Il assûre qu'il est incroyable combien il a corrigé de fautes, qui s'étoient glissées dans le texte des Ouvrages de ce Pere. Il n'avoit d'abord voulu se charger que de revoir les Lettres, en considération de Jean Froben, son intime ami ; mais personne ne voulant revoir les autres Ouvrages de Saint Augustin, & Froben ayant résolu de le donner tout entier, Erasme, tant par amitié pour Froben, que par la profonde estime qu'il avoit pour Saint Augustin, entreprit lui seul cette tâche immense. Jean Froben étant mort pendant que l'on travailloit à cette édition, Erasme continua en faveur de ses enfans ce qu'il avoit commencé par amitié pour leur pere.

Le cinquieme volume fut celui qui donna le moins de peine à Erasme ; c'est celui où se trouve le Traité de la Cité de Dieu. Vivès à la sollicita-

tion d'Eraſme ſe chargea de cet Ouvrage (*a*), & y joignit des Commentaires, dans leſquels il fit voir une très-grande érudition.

(*a*) *Epiſt.* 2. *L.* 31.

Eraſme dans cette Préface répara les indiſcrétions qui lui étoient échappées, lorſqu'il avoit parlé autrefois de S. Auguſtin. Non-ſeulement il avoit dit (*b*) que ce Pere étoit bien inférieur aux Interpretes Grecs dans l'interprétation des Epîtres de Saint Paul ; qu'une page d'Origene (*c*) lui apprenoit plus de Philoſophie Chrétienne, que dix pages de Saint Auguſtin ; que c'étoit (*d*) être très-impudent, que de le vouloir mettre en parallele avec Saint Jérôme dans l'intelligence des Ecritures ; mais auſſi il n'avoit pas craint d'avancer, que Saint Auguſtin (*e*) en combattant les Pélagiens, avoit moins donné au libre arbitre que ne croyoient qu'il lui falloit donner les principaux Théologiens ; qu'après pluſieurs rétractations, il avoit laiſſé dans ſes Ecrits (*f*) diverſes choſes que l'on ne pourroit préſentement ſoutenir ſans être accuſé d'héréſie. Lors qu'Eraſme ſe livroit à de ſi grands excès, il ne faiſoit pas attention à ce qu'il a ſi bien dit dans ſon Traité de la Langue (*g*), qu'il n'y avoit pas loin de blaſphémer

(*b*) Second Livre de *l'Hyperaſpites.*

(*c*) Obſervat. 113. ſur Leuſ.

(*d*) *Epiſt.* 26. *L.* 2.

(*e*) Pref. *in Hilarium.* *Epiſt.* 2. *L.* 28.

(*f*) *Epiſt.* 974.

(*g*) P. 118.

à traiter avec insulte Saint Chrysostome, Saint Augustin & Saint Jérôme.

L'an 1529. Erasme contribua à l'édition du Livre (a) de George Agricola *de Re Metallicâ*; & il le dédia à deux jeunes gens appellés André & Christolphe de Conriz.

(a) *Epist.* 22. L. 28.

Il commença les Ouvrages de l'an 1530. par la traduction de l'Hieron de Xénophon, qu'il dédia (b) le 13 Février à Antoine Fugger. Il dédia (c) le 21 de ce même mois à Conrard, Evêque de Wirtzbourg, l'explication du Pseaume (1) *Benedicam Domino in omni tempore*: c'est un Commentaire en forme de Sermon, dans lequel Erasme prouve qu'une erreur capitale n'est pas un obstacle à la sainteté. Il en donne pour preuve Saint Irenée, Saint Cyprien, Saint Jérôme, Saint Augustin. Il cite comme une erreur considérable de Saint Jérôme, d'avoir traité d'hérésie l'opinion de ceux, qui ont regardé comme indigne de l'Episcopat celui qui étant veuf d'une femme qu'il avoit épousée avant d'être baptisé, s'étoit remarié après avoir reçû le Bap-

(b) *Epist.* 63. L. 29.

(c) *Epist.* 35. L. 29.

(1) *Enarratio in Psalmum* 34. *Benedicam Dominum omni tempore.*

tême ; l'erreur qu'il attribue à Saint Auguſtin, eſt d'avoir crû qu'un enfant, même baptiſé, étoit damné, s'il n'avoit pas reçû le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt.

Il dédia le 15 Mars les Livres d'Alger, du Sacrement du Corps & du Sang de Jeſus-Chriſt contre Berenger, à l'Evêque de Hildesheim. Il fait dans cette Epître dédicatoire (*a*) une profeſſion très-orthodoxe du dogme de la Préſence réelle. Il blâme une coutume qui s'étoit introduite dans pluſieurs endroits, qui étoit de chanter une Hymne en l'honneur de la Vierge pendant le tems de la Conſécration. » Convient-il de s'adreſſer à la Mere, » dit-il, lorſque le Fils eſt préſent ? » Il n'oſe pas appeller cet uſage impie, à cauſe des bonnes intentions de ceux à qui il doit ſon origine ; mais il aſſûre qu'il eſt très-peu raiſonnable, & qu'il n'eſt nullement conforme à la pratique de l'ancienne Egliſe. Il finit en déclarant, que jamais il n'a douté de la vérité de la Préſence réelle ; que cependant la lecture du Livre d'Alger l'a encore confirmé dans la créance de ce dogme, & a augmenté ſon reſpect pour le Saint Sacrement.

(*a*) Ep. 10. Lib. 2

Le 17 Mars 1530. Eraſme donna

un Traité au ſujet de la guerre contr
les Turcs, dont l'Europe étoit pou
lors fort occupée (1). Il commenc
par ſe plaindre du malheur des tems &
de la corruption du ſiecle ; il appor
pour preuve de la dépravation de
mœurs, que c'étoit une eſpece d
deshonneur chez les gens de Cour, &
chez tous ceux qui ſe piquent de bo
air, de n'avoir point ce nouveau ma
qu'on appelle le mal François (a).

(a) *Scabies Gallica.*

Il traite enſuite de l'origine de
Turcs, dont il fait une Hiſtoire abré
gée. Il les repréſente comme infini
ment redoutables pour l'Europe, qu'i
auroient pû ſubjuguer, s'ils n'euſſen
pas été arrêtés par la guerre des Per
ſes, par l'échec qu'ils avoient reçû e
Egypte, & par leurs diviſions inteſt
nes. Il croit que ces Barbares n'on
fait de ſi grands progrès, que par
faute des Princes de l'Europe, qui n
s'y ſont pas oppoſés à propos. Il exa
mine enſuite s'il faut leur faire la guerr
Il prend de là occaſion de ſe juſtifi
au ſujet d'une accuſation qu'on avo
formée contre lui. Ses ennemis pr
tendoient qu'il avoit enſeigné, que

(1) *Utiliſſima conſultatio de bello Turc
inferendo ; & obiter enarratus Pſalmus 2*

guerre étoit défendue par la Religion Chrétienne : il déclare qu'il a seulement soutenu, que ce n'étoit qu'à la derniere extrémité qu'il falloit faire la guerre, & que les causes en devoient toujours être justes & importantes.

Il réfute ensuite l'extravagante assertion de Luther, qui avoit écrit que c'étoit se révolter contre Dieu que de faire la guerre aux Turcs. La raison de ce Novateur étoit, que Dieu se servoit de cette Nation pour châtier les Chrétiens : Erasme fait voir qu'en admettant ce principe, il ne faudroit pas avoir recours aux Médecins lorsqu'on est malade, puisque les maladies sont un des moyens par lesquels Dieu éprouve les Fideles. Erasme conseille aux Chrétiens de commencer à réformer leurs mœurs, avant d'entreprendre de faire la guerre aux Turcs, parce qu'ils pourroient espérer de se rendre Dieu favorable. Il souhaiteroit qu'on se proposât plutôt de les faire Chrétiens, que de les tuer. Il croit qu'on pourra se flatter d'un succès heureux dans cette guerre, lorsqu'on l'entreprendra par l'amitié que l'on doit à des freres opprimés, & pour la gloire de la Religion ; mais il ne veut pas

qu'on la faſſe, ni par ambition, ni avec cruauté. Il n'eſt pas d'avis que les Eccléſiaſtiques dirigent cette guerre qu'il n'oſe pas conſeiller, dans la crainte que l'évenement n'en ſoit malheureux. Il avoit promis dans le titre de cette conſultation l'explication d'un Pſeaume; mais il ne la donna point. Ce Traité eſt dédié à Jean Rinkus, célebre Juriſconſulte, qui en témoigna ſa reconnoiſſance à Eraſme par le préſent d'un magnifique gobelet (*a*).

(*a*) *Epiſt. l. L. 26.*

Il y a apparence que cet Ouvrage fut fait principalement pour répondre aux reproches de ceux qui l'accuſoient de blâmer la Guerre contre les Turcs. Une accuſation de cette nature dans le ſiécle d'Eraſme étoit capable de le rendre odieux à toute l'Europe.

Depuis qu'il étoit au monde, les Papes avoient tâché de ranimer l'ancien eſprit des Croiſades contre les Turcs, dont les progrès faiſoient trembler les Chrétiens, ſurtout depuis la deſtruction de l'Empire de Conſtantinople.

Paul II. en ſuivant les traces de Pie II. ſon Prédéceſſeur, fit une Bulle le 2 Fevrier 1467. dans laquelle (*b*) il aſſura les Chrétiens d'un heureux ſuccès dans la Guerre qu'il propoſe

(*b*) *Raiſaldus, an. 1468, n. 15.*

contre les Turcs ; & le Cardinal Beſſarion, conformément aux promeſſes du Souverain Pontife, ne craint pas de dire (a) dans l'exhortation qu'il fit aux Princes d'I[illegible]r les engager à entrer dans cet[illegible]e: » N'avons-» nous pas tou[illegible]ets du monde » d'eſpérer la vict[illegible]r Dieu ſera avec » nous. C'eſt pour la piété, pour la » foi & pour la gloire de Dieu que » nous combattrons ; nous vengerons » ſes injures. Il eſt en colere contre ſes » ennemis, & il nous protége. »

(a) *Rainaldus*, an. 1470. n. 8.

Sixte IV. envoya des Cardinaux par toute l'Europe (b) prêcher une Croiſade contre les Turcs, & promettre Indulgence pléniére à tous ceux qui contribueroient aux frais de cette Guerre. Innocent VIII. ne lui eut pas plutôt ſuccédé, qu'il exhorta (c) les Princes Chrétiens à ſe réunir contre les Turcs ; il déclara qu'il avoit aſſigné preſque tous les revenus de l'Egliſe de Rome à leur faire la Guerre (d), n'en ayant retenu que la plus petite partie pour l'entretien de ſa maiſon. Alexandre VI. Jules II. Léon X. & Clément VII. parurent avoir auſſi beaucoup à cœur cette Guerre, qu'ils traitoient d'entrepriſe ſacrée.

(b) *Rainaldus*, 1479. n. 1. & 2.

(c) *Rainaldus*, 1484. n. 60.

(d) 1487. n. 4. 1493. n. 5. 1500. n. 13. 1503. n. 6. 1510. 1514. n. 55. 1518. n. 3. 25. 1523. n. 128. 1526. n. 59. Guichardi

Eraſme n'avoit pas d'abord penſé de

même; dans une Lettre qu'il écrivit au Pape Léon X. le 29 Avril 1515. il ne craignoit pas de dire: » Ce n'eſt ni J. » Chriſt ni les Apôtres qui exhortent à » la Guerre contre les Turcs (a); & je » ne ſai pas ſi de même que J. Chriſt » avec les Apôtres & les Martyrs a ſub- » jugué l'Univers par la bienfaiſance, » par la patience, par la ſainteté de ſa » doctrine, il ne ſeroit pas mieux de » les ſoumettre par la piété que par les » armes, afin de venger l'Empire de » Jeſus-Chriſt par les mêmes moyens » par leſquels il a été conquis. » Stunica avoit abuſé de ces expreſſions pour déclamer contre Eraſme, qu'il repréſentoit comme blâmant la Guerre contre les Turcs. Cette accuſation étoit d'autant plus odieuſe, que Luther & ſes Sectateurs avoient déſapprouvé hautement ces exhortations de Guerre contre les Turcs; ils avoient prétendu (b) que c'étoit réſiſter à la volonté de Dieu qui nous vouloit viſiter, de combattre contre les Turcs. Cette extravagante propoſition avoit été une de celles que le Pape Léon X. avoit condamnées dans Luther par ſa Bulle du 15 Juin 1520.

(a) *Epiſt.* X. L. 2.

(b) Variat. L. 1. n. 19 *Rainaldus*, 1518. *n* 77. & 84 1520. *n.* 53.

Les ennemis d'Eraſme ayant donc voulu faire voir qu'il penſoit de même

que Luther sur cet article, il se justifia solennellement dans cette consultation, où il réfute avec force les excès de Luther.

ans le mois de Mars de l'an 1530. Erasme dédia à Henri de Bourgogne, fils d'Adolphe Prince de Verwer, un Livre sur l'éducation des enfans (1); il est divisé en sept chapitres. Le premier regarde le corps; Erasme y traite de la décence & de la pudeur, qu'il recommande par cette raison propre à faire impression sur des enfans, que leur Ange-Gardien les observe toujours, & que la chasteté est un des meilleurs moyens de lui plaire.

Le second chapitre est sur l'habillement, qui doit être conforme à la fortune & à l'état de chaque Particulier, & aux usages du Pays où l'on est. Il veut qu'on évite également la malpropreté & le luxe. Le troisiéme est sur le respect avec lequel on doit être dans l'Eglise. Le quatriéme concerne les repas : Erasme y entre dans les plus grands détails; il prétend qu'il n'est ni sain ni convenable qu'un enfant boive plus de trois coups dans chaque repas.

Le cinquiéme chapitre renferme des préceptes sur la maniere dont on doit

(1) *De civilitate morum puerilium.*

ſe conduire dans les converſations & dans les viſites. Le ſixiéme regarde le jeu. Le ſeptiéme traite de la maniere dont un jeune homme doit ſe comporter dans ſa chambre. Il y a dans cet Ouvrage d'excellentes réflexions, qui peuvent être très-utiles à un Gouverneur de jeunes gens : Gybert Longolius, fameux Médecin, y a fait des notes (a).

(a) *Hiſtor. Davent. L. 3. p. 233.*

Cependant les Luthériens étoient très-irrités de la Lettre qu'Eraſme avoit écrite à Vulturius Neocomus : ils y répondirent ; & ils le traiterent ſans ménagement. Eraſme crut devoir répliquer (1) ; & il adreſſe (b) ſa réponſe aux Freres en Jeſus-Chriſt de la Baſſe-Allemagne & de la Friſe-Orientale, parce que la Lettre apologétique qu'il ſe propoſe de réfuter leur étoit adreſſée.

(b) *Epiſt. 29. L. 31.*

Il les exhorte d'abord de reſter conſtamment attachés à la Communion de l'Egliſe Catholique, & de ſe défier de la doctrine des Novateurs dont les variations ſont continuelles, & doivent par conſéquent donner de l'éloignement

(1) *Deſiderii Eraſmi reſponſio ad Epiſtolam Apologeticam incerto Auctore proditam, niſi quod titulus fortè fictus habebat, per Miniſtros verbi Eccleſiæ Argentoratenſis.*

pour eux. Il paroît persuadé que l'écrit auquel il répond, a été fait par les Ministres de Strasbourg, à la sollicitation de Gerard de Nimegue. Il soutient toujours qu'il n'y a nulle part plus de débauches & plus d'adulteres, que parmi ceux qui prennent le nom d'Evangéliques. Il rapporte que Luther a été obligé d'envoyer des Visiteurs, pour retenir les Peuples qui s'abandonnoient à toute sorte de licence ; & qu'il avoit dit qu'il aimoit encore mieux l'ancien regne du Pape & des Moines, que ce genre d'hommes, qui sous prétexte d'être plus attachés à la Lettre de l'Evangile, se livroient aux plus grands désordres. Il prétend que Melancton lui a écrit la même chose, & qu'Œcolampade lui a fait le même aveu dans une conversation. » J'avoue, dit-il, » que le consentement de tant de Pe» res, d'un si grand nombre de Con« ciles, & enfin du monde Chrétien, » est pour moi un oracle, d'autant plus » que les Ecritures sont pour nous. Les » Evangéliques se proposent de faire re» vivre la discipline de l'ancienne Egli» se : qu'ils en fassent plutôt revivre la » sainteté. Les rites sont indifférens, » ne rendent ni pieux ni impies. Il y » a plus de quinze-cens ans que Saint

» Pierre a ordonné d'obéir à ceux qui
» nous étoient prépolés. Ces choſes
» extérieures peuvent être changées,
» ſuivant les diverſes circonſtances des
» tems. Il n'eſt pas fort important que
» le Prêtre ſoit vêtu de laine ou de lin
» lorſqu'il eſt à l'Autel; mais il l'eſt
» fort qu'on croie la Préſence réelle
» ou non. Une preuve que l'on peut
» ordonner autre choſe que ce qui eſt
» dans l'Ecriture, c'eſt que Saint Jean-
» Baptiſte a prefcrit des prieres & des
» jeûnes à ſes Diſciples : Jacques Evê-
» que de Jéruſalem a défendu de man-
» ger des viandes ſuffoquées, du ſang,
» & de ce qui avoit été immolé aux
» Idoles; ce qui n'avoit point été dé-
» fendu aux Gentils par l'Ecriture
» avant lui. Après ce Decret, S. Paul
» n'a pas craint de dire, que tout étoit
» pur pour ceux qui étoient purs; &
» nos Ancêtres non pas craint de vio-
» ler cette défenſe. Car vous ne croyez
» pas apparemment, que ce ſoit un pé-
» ché de manger d'une poule étouffée
» ou du boudin. Ils ſe glorifient, com-
» me ſi c'étoient eux qui euſſent les
» premiers ſoutenu que c'eſt à J. Chriſt
» ſeul qu'il faut demander notre ſalut;
» comme ſi nous l'eſpérions, ou des
» Saints ou des Images. Lorſqu'un pé-

» cheur à qui ſon état déplaît, mais
» qui n'a pas encore la force de quitter
» ſes mauvaiſes habitudes, demande
» aux gens de bien le ſecours de leurs
» priéres pour obtenir une ſincére con-
» verſion, n'eſt-ce pas demander le
» ſalut à Jeſus-Chriſt, du moins par
» l'interceſſion des autres? On peut dire
» la même choſe des Saints. Lorſque
» ces Novateurs rendent raiſon des mo-
» tifs qui les ont engagés à abolir la
» Meſſe, les priéres qui étoient en uſa-
» ge, le Chant, & diverſes autres cho-
» ſes, ils ont dit que tout cela ſe faiſoit
» ſans piété; comme ſi on devoit abo-
» lir des choſes pieuſes en elles-mêmes,
» à cauſe de l'abus que quelques-uns
» en font! Il vaudroit bien mieux ré-
» former ces abus: autrement il fau-
« droit abolir l'Evangile même, puiſ-
» qu'il donne occaſion à tant de déſor-
» dres, ainſi qu'ils en conviennent eux-
» mêmes; il faudroit anéantir les Prin-
» ces & les Magiſtrats, parce qu'il n'y
» en a que trop qui ſe ſervent de leur
» pouvoir pour vexer les Peuples &
» pour les tyranniſer. »

Il ſe juſtifie enſuite ſur l'accuſation des Evangéliques, qui prétendoient qu'il ne croyoit pas la Préſence réelle. Il rapporte qu'en Saxe on refuſa des

ſecours contre les Turcs à l'Empereur & au Roi Ferdinand, conformément à la doctrine de Luther qui s'étoit depuis rétracté; & que ces Evangéliques diſoient publiquement, qu'ils aimeroient beaucoup mieux combattre pour le Turc non baptiſé, que pour le Turc baptiſé : c'eſt ainſi qu'ils déſignoient l'Empereur.

Il fait voir enſuite la différence de ſes ſentimens d'avec les excès des Evangéliques : il n'avoit jamais attaqué que les abus; mais eux ont oſé enſeigner que la Meſſe étoit une abomination, qu'il falloit détruire les Autels, que l'Euchariſtie étoit une idolâtrie, que la Confeſſion n'étoit pas néceſſaire, que toutes les cérémonies devoient être abolies, que les conſtitutions des Papes étoient toutes contraires à la parole de Dieu.

Il ſe plaint des mauvais procédés que les Evangéliques ont à ſon égard, & il en rapporte pluſieurs exemples; il prétend qu'ils tâchoient de ſurprendre ſes Lettres pour ſavoir ſes ſecrets. Après une longue récrimination, dans laquelle il entre beaucoup de perſonnalités & de détails peu intéreſſans pour ce tems-ci, Eraſme finit par exhorter ceux à qui il écrit, de reſter

dans l'unité de l'Eglise. Il représente vivement les maux qu'entraînent avec soi l'hérésie & le schisme. » Qu'on » réunisse dans un Prêtre, dit-il, le » luxe, la débauche, l'ambition, l'a- » varice & les autres crimes, l'héré- » sie les surpasse tous. » Cette Lettre qu'Erasme écrivit dans des momens de colere, est datée du premier Août 1530. Bucer, Geldenhaur, Capiton & Eppendorf eurent part, si l'on en croit Erasme, à la Lettre qu'il réfute. Geldenhaur survécut Erasme de six ans; il mourut le 10 Janvier 1542. de la peste, selon quelques-uns : d'autres ont écrit (*b*) qu'il avoit été assassiné par des Voleurs lorsqu'il alloit à Wittemberg. L'an 1530. Erasme dédia (*c*) l'Edition de S. Jean Chrysostome à Christolphe de Stade, Evêque d'Augsbourg. Il revit l'ancienne traduction; il donna celle que Germain de Brie avoit faite des six Livres du Sacerdoce; il y joignit le Babylas; il augmenta cette Edition des Commentaires sur la premiere aux Corinthiens, traduits par François Aretin & par Simon Gryneus; & des Commentaires sur la seconde aux Corinthiens, dont il traduisit les sept premieres Homélies : les autres furent traduites par un de ses

(*a*) *Epist.* 52. *L.* 30. *& Epist.* 105.

(*b*) Foppens, *Bib. Belgica.*

(*c*) *Epist.* 4. *L.* 28.

amis habile en Grec, dont il ne dit pas le nom. Il y avoit aussi dans cette nouvelle Edition deux Homélies sur les Actes des Apôtres, qui n'avoient point encore été imprimées.

Après l'Epître dédicatoire dans laquelle on trouve tout ce détail, il y a une vie de Saint Chrysostome faite par Erasme. Il commença ces travaux littéraires de l'an 1531. par la publication des six premiers Livres de ses Apophthegmes, qu'il dédia (a) le 26 Fevrier a u jeune Duc de Cleves (1): il vouloit par cet Ouvrage témoigner à ce Prince & à ses illustres parens, combien il étoit reconnoissant de la façon dont ils avoient reçu ses autres Livres qu'il avoit déja dédiés à ce Prince. Ces Apophthegmes sont plutôt paraphrasés de Plutarque que traduits : Erasme a pris dans divers autres Auteurs ce qui pouvoit faciliter l'intelligence de ce que Plutarque a écrit; il a ajouté beaucoup d'Apophthegmes à ceux de l'Auteur Grec; il les a rendus plus clairs; il a surtout observé d'être très-court, afin de garder toujours le caractere de l'Apophthegme.

(a) *Epist.* 33. L. 29.

Ce Livre fut enlevé avec un très-grand empressement dès qu'il parut.

(1) *Apophthegmatum Libri* 8.

Erasme

Eraſme le revit, & l'augmenta de deux autres Livres dans une nouvelle Edition, qu'il dédia (*a*) auſſi au jeune Duc de Cleves. Les Apophthegmes que M. d'Ablancour a publiés dans le ſiécle paſſé, ſont à peu près dans le même goût que l'Ouvrage d'Eraſme. (*a*) *Epiſt.* 54. L. 29.

Le 17 Fevrier 1531. il dédia (*b*) à Jean Morus, fils du célébre Thomas Morus, l'Edition d'Ariſtote Grecque, que Simon Grynæus avoit fait imprimer à Baſle chez Jean Bebelius. Il avoit eu quelque intention (*c*) de dédier ſes Apophthegmes à Charles de Montjoie; mais comme il s'étoit engagé à dédier ſon premier Ouvrage au Prince de Cleves, il ſe trouva dans la néceſſité de changer ſes arrangemens. Pour dédommager ce jeune Seigneur, qui étoit le fils de Milord Montjoïe, le plus ancien de ſes meilleurs amis, il lui dédia (*d*) le premier Mars 1531. Tite-Live. Ils ne s'étoient jamais vûs; mais ils étoient en grand commerce de Lettres, & celles qu'Eraſme avoit reçues du jeune Seigneur Anglois, lui avoient paru ſi remplies de ſentimens, ſi ſavantes, ſi ſpirituelles & ſi bien écrites, qu'il avoit conçu pour lui la plus grande eſtime: c'eſt ce qui lui avoit fait prendre la réſolution de lui (*b*) *Epiſt.* 13. L. 28. (*c*) *Epiſt.* 39. L. 26. (*d*) *Epiſt.* 15. L. 28.

dédier Tite-Live. Cette Edition étoit extrêmement supérieure à celles qui avoient déja paru; elle étoit augmentée du quarante & uniéme Livre, & des quatre autres suivans, que Simon Grynæus avoit découverts dans le Monastere de Lors près de Wormes. On se flattoit dans ce tems-là de pouvoir avoir bientôt le Tite-Live tout entier; on faisoit courir le bruit qu'il étoit complet en Dannemarc, en Pologne & en Allemagne: on avoit encore cette espérance dans le siécle passé; présentement les Savans le désirent beaucoup, mais ils n'osent plus s'en flatter.

Augustinus Steuchus d'Eugubio commençoit pour lors à se faire connoître dans le monde littéraire. Soit zele, soit vanité, il attaqua Erasme, qui lui répondit avec une modération qui devroit servir de modele aux Sçavans dans leurs disputes: sa Lettre est du 27 Mars 1531 (a). Erasme avoue qu'il n'a fait que parcourir les notes de Steuchus sur le Pentateuque; qu'il y a plusieurs choses qui lui plaisent; mais qu'il y en a aussi quelques-unes sur lesquelles il est à propos qu'on lui donne des avis, afin qu'à l'avenir ses Ouvrages soient plus exacts. Il souhaiteroit qu'il s'attachât à prouver ce

(a) *Epist.* 34. *L.* 26.

qu'il avance, ſurtout lorſqu'il contredit les autres. Il ne trouve pas qu'il traite avec la conſidération convenable Nicolas de Lira, & Paul Evêque de Foſſombrone, qui ne cede en rien à Reuchlin du côté de l'eſprit, & qui avoit ſur lui l'avantage de ſçavoir les Mathématiques. Il avoue que Steuchus a beaucoup lû, mais qu'il n'a pas aſſez réfléchi ſur ſes lectures. Eraſme étoit fort maltraité, quoiqu'indirectement, dans l'Ouvrage de Steuchus, qui ſans le nommer, mais en le déſignant clairement, lui reprochoit de traiter les Peres avec le dernier mépris. Il ſoutenoit que dans les Ouvrages d'Eraſme on ne trouvoit aucune trace de piété; qu'il n'y avoit que l'oſtentation d'une érudition Payenne, accompagnée d'une méchanceté plus que Judaïque & d'une vanité inſupportable. Il ajoutoit que l'on étoit bien à plaindre, lorſque le délire augmentoit avec l'âge, tandis que la crainte de Dieu & les cris de toute la terre devroient faire rentrer en réſipiſcence.

A des reproches ſi outrageans Eraſme n'oppoſe qu'une patience admirable. » Ce n'eſt pas à moi, dit-il, à répondre à l'accuſation de délire: car » les plus fols ſe croient ſouvent les

» plus ſages. Quant à la préſence d'eſ-
» prit, il me ſemble que je ne dois pas
» me plaindre de mon âge. Mais quand
» les vieillards radottent, on leur par-
» donne ; il n'en eſt pas de même des
» jeunes gens. Je ne ſçai pas quel eſt
» votre âge ; mais à votre ſtyle, & à
» la façon dont vous parlez de la vieil-
» leſſe, je juge que vous êtes jeune :
» c'eſt pourquoi vous devez redoubler
» d'attention, pour qu'il n'y ait rien
» dans vos Ecrits qui ſente le délire ;
» & vous y parviendrez, s'il y a de la
» ſuite dans ce que vous dites, & ſi
» vous en écartez les contradictions. »
Après avoir relevé quelques téméri-
tés & quelques inadvertances de Steu-
chus, il finit en lui diſant : » Je ne
» vous donnerois pas ces avis, ſi je
» n'aimois extrêmement les précieux
» talens que vous avez reçûs de Dieu,
» & ſi je ne ſouhaitois que vos Ouvra-
» ges à l'avenir fuſſent plus utiles au
» Lecteur & vous fiſſent moins d'en-
» nemis. Si vous voulez me critiquer
» avec cette même réſerve, je vous en
» aurai beaucoup d'obligation. La cha-
» rité Chrétienne doit nous engager à
» nous aider mutuellement. Que le Sei-
» gneur faſſe proſpérer vos pieux Ou-
» vrages! »

Steuchus ne répondit à Eraſme que par des injures : il lui dit très-cruement (*a*) que ſes Colloques ſont contraires à la doctrine de l'Egliſe ; qu'il auroit été à ſouhaiter qu'il n'eût jamais écrit ſur des matieres importantes. Il l'accuſe d'avoir le premier attaqué la Confeſſion ; » mais, ajoute-t-il, vous » vous êtes heureuſement rétracté. » Il finit par l'exhorter d'écouter moins à l'avenir ſa colere ; il lui rend cependant la juſtice de croire qu'il penſe bien ſur la doctrine, ſur les mœurs & ſur la Foi.

(*a*) *Epiſt.* 516. *Append.*

Eraſme fut ſenſible au procédé de Steuchus; il écrivoit à un de ſes amis (*b*) : » Auguſtin d'Eugubio a répondu à ma » Lettre, mais avec fureur & ignorance ; je m'étois trompé, lorſque je » croyois avoir affaire à un Philoſophe. »

(*b*) *Epiſt.* 63. L. 30.

Le 13 Février de l'an 1532. Eraſme dédia (*c*) à l'Evêque d'Olmutz l'explication du Pſeaume, *Dixi cuſtodiam vias meas* (1). Il y parle avec beaucoup de hardieſſe des Peres ; il fait voir qu'ils ont quelquefois enſeigné des propoſitions fort différentes des ſentimens reçûs dans l'Egliſe. Il ſoutient que Saint Chryſoſtome a dit dans ſon

(*c*) *Epiſt.* 36. L. 29.

(1) *Enarratio in Pſalmum* 39.

Homélie de l'incompréhenſible Nature de Dieu, qu'il n'étoit pas néceſſaire de ſe confeſſer à un Prêtre, lorſqu'on ſe confeſſoit à Dieu ; & il n'a pas craint d'avancer dans un tems ſi critique, que dans les Décrets & les Décrétales on trouvoit pluſieurs choſes qui paſſeroient préſentement pour Hérétiques.

Il ne paroît cependant pas que l'Evêque d'Olmutz ait été ſcandaliſé de la hardieſſe d'Eraſme : car dans le remerciment que ce Prélat lui fit (*a*), il paroît extrêmement content de cet Ouvrage. Il lui en témoigna ſa reconnoiſſance par le préſent d'un gobelet de vermeil ; & dans ſa Lettre il fait un très-grand éloge d'Eraſme. » Il y a, » dit-il, dans ce ſiecle pluſieurs Auteurs qui ſont ſçavans & élégans ; » mais il n'y en a aucun qui écrive avec » plus de candeur, de ſcience, de facilité, & enfin ſi heureuſement. C'eſt » ce qui fait qu'il n'y a point d'Ouvrages auſſi agréables que les vôtres, » que nous les liſons ſans ceſſe, & toujours avec utilité. »

(*a*) *Epiſt.* 37. *L.* 27.

Le 22 Février 1532. Eraſme dédia (*b*) l'édition Grecque de Saint Baſile à Sadolet, Evêque de Carpentras. Il fait dans cette Epître dédicatoire

(*b*) *Epiſt.* 7. *L.* 28.

un éloge magnifique de ce grand Saint, dont il préfere l'éloquence à celle de tous les Auteurs profanes ; il le croit même supérieur de ce côté-là aux autres Peres. Il cite Philostorge, qui prétend que Saint Athanase n'est à l'égard de Saint Basile que ce qu'un enfant est près d'un homme. » Grégoire » de Nazianze, ajoute Erasme, pa» roîtroit pouvoir être comparé à Saint » Basile, si l'on n'y trouvoit quelques » légeres fautes parmi les plus belles » choses du monde. J'ai bien de la » peine à voir ce que le Lecteur le » plus difficile pourroit désirer dans » Saint Basile. »

C'est en conséquence de cette profonde estime pour ce Saint Docteur, qu'Erasme engagea Jérôme Froben & Nicolas Episcopius son Associé, de donner une édition Grecque de tous les Ouvrages de Saint Basile que l'on pouvoit rassembler ; ce qui n'avoit point encore été fait.

Il y avoit déja long-tems qu'il avoit fait une étude particuliere de Saint Basile. Dès l'an 1510. étant à Cambridge, il commença (a) à traduire le Commentaire de ce Saint sur Isaïe ; & il dédia ce qu'il en avoit fait à l'Evêque de Rochester. Il ne jugea pas à (a) Epist. 90. L. 30.

propos de traduire tout ce qui nous en reſte, parce qu'il s'imagina que cet Ouvrage n'étoit pas du grand Saint Baſile : ſentiment qui a été rejetté des plus célebres Critiques (*a*), & que M. de Tillemont a crû devoir réfuter.

(*a*) Cave. Tillemont, note 85. ſur S. Baſile.

Eraſme dédia (*b*) le dernier Avril de cette même année 1532. la traduction du *Livre de Saint Baſile du Saint Eſprit à Amphiloque*, à Jean d'Antiſque, Evêque de Culmes, Ambaſſadeur du Roi de Pologne près de l'Empereur. Ce Prélat avoit une ſinguliere eſtime pour Eraſme, avec qui il étoit en commerce de Lettres : il lui envoyoit même des vers ; & il lui fit préſent de ſon portrait & de celui du Roi Sigiſmond.

(*b*) *Epiſt.* 91. *L.* 30.

Eraſme entreprit d'autant plus volontiers la traduction de l'Ouvrage de Saint Baſile, qu'il voyoit avec douleur renaître l'erreur que Saint Baſile avoit ſi puiſſamment détruite dans cet Ouvrage, ſçavoir que le Saint Eſprit n'étoit pas Dieu. Ce Traité de Saint Baſile n'avoit jamais été traduit. Eraſme s'imagina que ce Livre avoit été interpolé ; mais il a été réfuté par Caſaubon, & abandonné en cela par les meilleurs Critiques (*c*). L'Abbé de Billi a repris pluſieurs inexactitu-

(*c*) Tillemont, n. 86. ſur S. Baſile, t. 9. p. 684.

des dans la version d'Erasme (*a*).

(*a*) *Fab. Bib. Græca, t. 8. p. 80.*

Il a aussi traduit deux Homélies sur la louange du Jeûne, qui l'avoient déja été par Raphael de Wolterre, mais si mal (*b*) qu'Erasme crut devoir en faire une nouvelle traduction. Il a crû qu'il n'y avoit que la premiere Homélie qui fût de Saint Basile, & que la seconde avoit été faite par quelqu'un qui avoit eu dessein d'imiter Saint Basile ; ce qui a été réfuté par M. de Tillemont (*c*), qui les croit toutes deux de Saint Basile. Erasme joignit à cette traduction celle de l'Hieron de Xénophon, qu'il avoit revû ; & il dédia ces traductions par une Epître datée simplement de Fribourg l'an 1532. à Jean Cholere, Prévôt de Coire.

(*b*) *Epist. 92. L. 30.*

(*c*) *Basile. art. 141.*

Il adressa le 5 Mars 1532 (*d*). une priere à Jesus-Christ, pour demander la paix de l'Eglise agitée par les troubles auxquels le Luthéranisme avoit donné lieu ; & il la dédia au Docteur Rincus (1).

(*d*) *Epist. 45. L. 25.*

Jean Hervage, Libraire de Basle, donna l'an 1532. une édition Grecque de Démosthene ; Erasme qui y avoit travaillé, dédia cette édition (*e*)

(*e*) *Epist. 26. L. 28.*

(1) *Precatio ad Dominum Jesum, pro pace Ecclesiæ.*

le 2 Août 1532. à Jean-George Paungartner, fils d'un célebre Magiſtrat d'Auſbourg, dont nous aurons bientôt occaſion de parler.

Un homme à qui il donne le nom de Phimoſtome, l'avoit attaqué au ſujet de ce qu'il avoit dit ſur le divorce dans ſes notes ſur le Chapitre VII. de la premiere aux Corinthiens; Eraſme lui répondit avec modération. Il ne dit rien de nouveau dans cet Ouvrage (1), où il ne parle pas toujours aſſez exactement.

On trouve après ce Livre dans le recueil d'Eraſme une apologie contre un jeune Cordelier, qui expliquoit l'Ecriture Sainte à Louvain, & qui avoit critiqué Eraſme ſur ce qu'il s'éloignoit quelquefois de la Vulgate : il avoit pris le titre faſtueux de Maître d'un vieillard (2).

Le 12 Décembre de cette même année Eraſme dédia (a) les Comédies de Térence aux freres Jean & Staniſlas Bonner, Polonois. Ils étoient tous deux très-jeunes; l'aîné de ces deux freres n'avoit pas encore quinze

(a) *Epiſt.* 20. L. 28.

(1) *Apologia ad Phimoſtomi cujuſdam diſputationem de divortio.*

(2) *Apologia ad juvenem Geronto-Didaſcalum.*

ans. Eraſme donne dans cette Epître dédicatoire la préférence à Térence ſur Plaute ; il ſoutient qu'il y a plus d'exactitude & de jugement dans une ſeule Comédie de Térence, que dans toutes celles de Plaute. Il conſeilloit aux jeunes gens de s'exerce beaucoup dans la Poëtique, d'étudier tous les genres de vers des Anciens, parce que c'étoit le moyen de lire avec plus de fruit & de plaiſir les Ouvrages des Poëtes ; & pour les mettre en état, il inſéra dans cette édition une diſſertation très-utile ſur ce ſujet (1).

Il avoit eu deſſein de faire une eſpèce d'Ouvrage de rétractation dans le goût de celui de S. Auguſtin ; il en parle ainſi dans une Lettre qu'il écrit le 23 Juillet 1532. au Cardinal Thomas Cajetan, qui l'avoit exhorté de travailler ſur ce ſujet, afin d'impoſer par-là ſilence à ſes ennemis. (a) » J'a- (a) Epiſt
» vois déja réſolu de faire ce que vous l. L. 25.
» me conſeillez; & je le ferai avec d'au-
» tant plus de plaiſir, que je ſuivrai
» en cela les avis d'un homme tel que

(1) D. *Eraſmi Roter. de Metris Comicis ; ubi præterquamquòd diligentiſſimè pedum Comicorum ratio demonſtratur, non pauca etiam hactenùs à nemine animadverſa, & ſinceræ lectioni reſtituuntur.*

» vous. Je n'eſpere cependant pas faire
» taire ceux qui ſont mal intentionnés
» pour moi, comme vous m'en flattez;
» c'eſt plus par méchanceté que par
» raiſon qu'ils m'attaquent. J'avois déja
» réſolu de recueillir ce qui ſe trouve
» dans mes Ecrits, capable de réfuter
» les calomnies que l'on me fait au ſu-
» jet des erreurs qu'on m'attribue, d'ex-
» pliquer enſuite les paſſages qui ont
» paru ſuſpects, ou de les corriger, de
» ſorte que ni aucun Ordre ni même
» aucun Particulier ne puiſſe ſe plaindre
» d'être inſulté. Je ſçai que quelques-
» uns en triompheront; mais il ne
» m'importe : je ſacrifierai volontiers
» ma réputation à ce qui pourra con-
» tribuer à la réputation de l'Egliſe. »

Ce projet d'Ouvrage n'eut point lieu. Il y avoit dans ce ſiecle un Savant fort eſtimable, qui ſe nommoit Thibaud Fettichius. Il avoit un grand nombre de manuſcrits précieux : Eraſme le ſçut; & il apprit en même tems qu'il aimoit fort le progrès des Belles-Lettres. Il engagea Jérôme Froben à l'aller voir; & il donna à ce Libraire une Lettre de recommandation pour Fettichius, qui ne connoiſſoit Eraſme que par les ſuccès de ſes Ouvrages. Fettichius reçut très-bien Froben; & il lui commu-

niqua un manuscrit de la Géographie de Ptolemée que Froben imprima, & qu'Erasme dédia à Fettichius le premier Février 1533. (a)

Le dernier jour de ce mois, il dédia à Jean Emsted Chartreux de Louvain le Commentaire sur les Pseaumes (b) d'Haimon, Auteur du neuviéme siécle. Il fait dans cette Epître dédicatoire l'éloge des bons Moines, » qui » sont, dit-il, dans cette vie-ci l'image » de la Cité céleste, & qui y représen- » tent les Chœurs Angéliques, soit » parce qu'ils chantent continuellement » les louanges de Dieu, soit que n'é- » tant plus qu'esprit, ils n'ont point de » commerce avec la chair, qu'ils vi- » vent dans une parfaite intelligence, » qu'ils sont comme des Médiateurs en- » tre Dieu & les hommes, par les prié- » res qu'ils lui adressent, & par les gra- » ces qu'ils obtiennent pour le genre- » humain. Qui est celui, dit-il, qui » pourroit ne pas respecter de pareils » hommes comme des demi-Dieux ? » Qui ne les aimeroit pas, fût-il même » méchant homme ? Il y auroit une » étrange perversité de cœur, de haïr » un Moine précisément parce qu'il est » Moine. Vous faites profession d'être » Chrétien ; & vous prendriez en aver-

(a) Ep. 19. L.

(b) Ep. 11. L.

» sion ceux qui ſon très-ſemblables à » Jeſus-Chriſt. On ne manquera pas » de dire, que la plûpart des Moines » ſont bien éloignés de la perfection : » nous n'approuverions aucun genre » de vie, ſi les méchans nous faiſoient » haïr les bons. Il n'y a rien de ſi heu- » reux que les bons Moines, comme il » n'y a rien de ſi malheureux que les » mauvais. »

Il finit en avertiſſant, que la ſimplicité du ſtyle d'Haimon ne doit point donner du dégoût pour ſa lecture. Il fait cette remarque, parce qu'il ſoupçonne qu'il y en a pluſieurs qui penſent comme il a penſé autrefois, que tout ce qui eſt dépourvû d'ornement ne doit qu'ennuyer. C'étoit dans le Monaſtere des Chanoines Réguliers de Marpach en Alſace, que s'étoit trouvé ce manuſcrit d'Haimon.

D'autres Lettres d'Eraſme nous apprennent, qu'il y avoit une grande liaiſon entre le Chartreux Emſted & lui.

(a) *Epiſt.* 22. L. 13. Dans une qui nous reſte (*a*) Eraſme le traite de très-agréable ami ; il le prie de le recommander à ſa ſainte Communauté, à qui il ſouhaite toute ſorte de bonheur en Jeſus-Chriſt.

(b) *Epiſt.* 23. L. 24. Il y avoit à Augſbourg un Magiſtrat (*b*) qui réuniſſoit de grandes vertus

avec une fortune considérable; il s'appeiloit Jean Pauntgartner. Il étoit intime ami d'Udalric Zasius, qui chercha l'occasion de le lier avec Erasme (a). Entre les vertus de Pauntgartner, celle qu'Erasme célébre le plus, c'est son amour & sa libéralité pour les Pauvres. Il étoit fort riche, & en même tems très-généreux: dans la Guerre que l'Empereur Charles V. fit contre les Turcs, il envoya en présent trente-deux chevaux bien équippés à ce Prince, avec plusieurs gens de Guerre, dont la plûpart étoient en état de commander.

(a) Ep. 7. L. 27

C'est à cet homme si estimable qu'Erasme dédia (b) le premier Mars 1533. quelques traductions des Homélies de S. Chrysostome, qui n'avoient été ni traduites ni même imprimées. La premiere de ces Homélies est sur David & sur Saül, sur le pardon des injures & contre la médisance. La seconde contient l'éloge de la conduite de David à l'égard de Saül. La troisiéme est contre les spectacles. Il y a ensuite un sermon, que prêcha S. Chrysostome lorsqu'il eut été admis à la Prêtrise; une Homélie, lorsque Saturnin & Aurélien furent envoyés en exil. On trouve après cela un commencement du

(b) Ep. 85. L.

Commentaire sur les Actes des Apôtres attribué à S. Chryſoſtome, qu'Eraſme ne croyoit point être de ce Saint; après quoi il y a ſept Homélies de S. Chryſoſtome ſur la ſeconde aux Corinthiens. Eraſme n'en traduiſit pas davantage, par ce qu'il crut que cet Ouvrage étoit fauſſement attribué à S. Chryſoſtome; en quoi il a été abandonné des autres Savans (a) qui ont ſoutenu que ce Commentaire étoit de S. Chryſoſtome, ainſi que celui ſur les Actes des Apôtres.

(a) *Fabricii Bib. Græca, tom. 7. p. 648.*

M. Simon qui n'eſt pas trop diſpoſé à rendre juſtice à Eraſme, ne penſe pas trop bien (b) de ſon travail ſur S. Chryſoſtome. » L'Edition qu'il en a » faite, dit-il, n'étoit pas digne d'un » homme qui s'étoit acquis une ſi gran» de réputation. » Il en donne pour preuve, que l'Abbé de Billy a relevé une multitude de fautes dans les traductions des Homélies, du commencement des Actes & de la ſeconde aux Corinthiens. Jean Pauntgartner envoya à Eraſme un beau gobelet de vermeil, pour le remercier de ſon préſent.

(b) Lettre 20. t. 1. p. 126.

Jule Pflug, qui fut depuis Evêque de Naumbourg en Miſnie, & qui étoit (c) un des Eccléſiaſtiques les plus employés par la Cour de l'Empereur pour travailler à rétablir la paix dans les

(c) Hiſt. des Variat. L. 8. n. 4.

Egliſes d'Allemagne, avoit ſouvent écrit à Eraſme, pour l'engager à faire finir les troubles; » ce qui étoit la même choſe, dit Eraſme, (*a*) que ſi » l'on ordonnoit à un Pigmée de ſoutenir le Ciel. » Néanmoins Eraſme par complaiſance pour ce célébre Docteur, fit un Livre ſur la paix de l'Egliſe (1), qu'il dédia à Pfflug le dernier Juillet 1533. Il commence par blâmer les anciens Hérétiques & les Sectaires modernes, qui ont donné atteinte à la beauté de l'Egliſe, & qui en ont altéré la paix. Il traite enſuite des ſentimens qui partagent les Catholiques d'avec les Novateurs. Il parle très-ortodoxement de la priére pour les Morts & de l'invocation des Saints; il croit que la diſpute ſur la liberté a plus de difficulté que d'utilité. Quant aux images des Saints, il permet de ne les point honorer; mais il ne veut pas qu'on blâme ceux qui les honorent ſans ſuperſtition: il penſe de même ſur les Reliques. Il veut qu'on obſerve le précepte de la Confeſſion comme utile & ſalutaire, quand bien même on ne la croiroit pas d'inſti-

(*a*) *Epiſt.* 37. *Lo.* 29.

(1) *De amabili Eccleſiæ Concordiâ liber. Enarratio Pſalmi* 83.

tution divine. Il fait l'apologie de la Messe, en disant cependant que s'il s'y étoit introduit quelques abus, il faudroit les réformer. Il souhaiteroit que l'on supprimât presque toutes les Fêtes, & qu'on n'exceptât que celles qui sont autorisées par l'Ecriture.

Il étoit pour lors question d'un Concile général: l'intention d'Erasme dans la composition de cet Ouvrage, étoit d'indiquer ce qu'il croyoit qu'on auroit dû agiter dans cette Assemblée. Les Catholiques n'approuverent pas toutes ses idées; mais les Protestans furent encore plus mécontens de son Livre: Musculus en parla fort mal (a) dans une Lettre à Bucer. Ce qui lui en déplaisoit le plus, c'est qu'Erasme avoit prouvé qu'il n'y avoit point de salut hors de l'unité de l'Eglise; ce que Musculus soutenoit être une flatterie avancée par Erasme, qui par-là vouloit se réconcilier avec les ennemis qu'il avoit dans l'Eglise Romaine. Son Livre fut traduit en Allemand.

(a) *Annales Sculteti*, dans Vonderhart, p. 187.

Le premier Décembre 1533. il dédia (b) le Livre de la Préparation à la mort (1) au Comte d'Ormond & de Wilshire; c'étoit le pere de la fameuse Anne de Boulen. Il avoit prié

(b) *Epist.* 48. *L.* 29.

(1) *De Præparatione ad mortem.*

Eraſme d'écrire ſur ce ſujet ; & il en étoit occupé pour ſa propre utilité, lorſqu'il reçut une invitation de ce Seigneur, qui le prioit de faire un Ouvrage qui pût être utile à tout le monde. C'eſt de tous les Livres d'Eraſme celui où il y a le plus d'onction & de piété, au jugement de M. Dupin : Guillaume de Liſle en fait auſſi un grand éloge.

Il dédia à ce même Lord (*a*) l'Explication du vingt-troiſieme Pſeaume (1). Eraſme, dans un Commentaire fait en forme de Sermon, explique ce Pſeaume de J. Chriſt & de l'Égliſe. (*a*) *Epiſt.* 34. *L.* 29.

Le Comte d'Ormond fut extrêmement content (*b*) du préſent d'Eraſme : il le pria de vouloir bien continuer à l'inſtruire, & de lui expliquer le Symbole des Apôtres ; ce qu'Eraſme exécuta (*c*) par un Traité qu'il dédia l'an 1533. à ce Lord. (*b*) *Epiſt.* 19. *L.* 27. (*c*) *Epiſt.* 43. *L.* 29.

Cet Ouvrage eſt fait en forme de Catéchiſme. (2) Le titre nous apprend, qu'Eraſme n'oſoit pas attribuer aux Apôtres le Symbole qui paſſe com-

(1) *Enarratio in Pſalmum* 23. *Dominus regit me, &c.*

(2) *Dilucida explanatio Symboli, quod Apoſtolorum dicitur, Dialogi præceptorum, & Dominicæ precationis.*

munément pour être d'eux. Ce ſentiment qui ne fait plus de difficulté, ſcandaliſoit pour lors preſque tous les Théologiens, dont il y en avoit très-peu d'exercés dans la Critique. Ce ſcandale a encore ſubſiſté quelque tems après Eraſme, puiſque Poſſevin a prétendu (a) que c'étoit Satan qui avoit engagé Eraſme à douter que le Symbole fût vraiment des Apôtres. L'obſcurité qui regne ſur le véritable Auteur de ce Symbole eſt ſi grande, qu'Eraſme a ſouvent varié ſur ce ſujet : il a crû dans un tems (b) qu'il étoit de Saint Cyprien ; & il l'a quelquefois attribué à Rufin.

(a) *Apparatus.*

(b) Note 17. ſur le 15e. Chap. de la 1re. aux Corinth.

Cet Ouvrage eſt diviſé en ſix leçons. Ce qu'il y a de plus important, c'eſt ce qui y eſt dit ſur l'héreſie. Eraſme examine en quoi elle conſiſte : il prétend que c'eſt à contredire avec opiniâtreté une verité décidée par l'Egliſe : on eſt ſeulement dans l'erreur, lorſqu'on en doute avant qu'elle ait été décidée ; mais on n'eſt pas encore hérétique. Ainſi les Grecs n'étoient pas hérétiques préciſément parce qu'ils ſoutenoient que le S. Eſprit procédoit du Pere ſeul ; Origene n'étoit pas hérétique, lorſqu'il cherchoit à découvrir ſi le Fils & le S. Eſprit avoient

une même essence Divine avec le Pere. En conséquence de son principe, Erasme a prétendu que pendant trois-cens ans l'on avoit pû douter de la verité du Purgatoire sans être hérétique.

Cette explication du Symbole eut l'approbation de l'illustre Sadolet; il écrivit à Erasme (*a*) qu'il l'avoit lûe avec un merveilleux plaisir, & que par ce Traité il avoit fermé la bouche à cette espéce de gens, qui ne cherchent qu'à acquérir des louanges injustes aux dépens de ceux qu'ils calomnient. » Mais, » ajoute-t-il, votre excellente vertu » & votre autorité les réfutent assez. « Messieurs Dupin & Marsolier (*b*) ont fait un grand éloge de cet Ouvrage: ils ont dit qu'il n'étoit point sec, comme la plûpart des Catéchismes; & que quoique simple, il étoit instructif, savant, plein d'érudition, & écrit avec beaucoup d'élégance.

(*a*) *Sadolet. Epist. 5. L. 14.*

(*b*) *Apologia, p. 243.*

Erasme dédia ces Ouvrages au Comte d'Ormont, la même année qu'Anne de Boulen sa fille monta sur le Trône d'Angleterre au préjudice de Catherine d'Arragon. Si l'on en croit Erasme (*c*), ce Seigneur n'eut au-

(*c*) *Epist. 19. L. 27.*

cune part au divorce ; & il aimoit plus le repos que les richeſſes & les honneurs. Si l'on pouvoit prendre une vraie idée du caractere de ceux à qui ſont dédiés des Ouvrages ſur les Epîtres Dédicatoires, on croiroit que le Comte d'Ormont avoit des mœurs très-réglées (*a*), qu'il s'appliquoit fort à la lecture de l'Ecriture, & qu'il étoit plus illuſtre encore par ſa piété que par l'élévation de ſa fortune.

(*a*) *Epiſt.* 34. L. 29. *Epiſt.* 48. L. 29.

Le dernier jour de cette année 1533. Eraſme donna au Public (*b*) ſon Abregé de Laurent-Valle (1). Lorſqu'il n'avoit encore environ que dix-huit ans, il avoit été prié par un Maître de penſion de faire un Extrait des Elegances de Laurent-Valle à l'uſage des jeunes gens ; il le fit avec beaucoup de rapidité. Il donna ſon Ouvrage ſans en garder de copie, » ne ſongeant pas plus, dit-il, à le » faire imprimer, qu'à s'aller pendre. » Quelqu'un s'aviſa de faire imprimer cet Abregé ; & il eut un très-grand cours. On lui avoit donné le titre ridicule de Paraphraſe. Il y avoit

(*b*) *Epiſt.* 33. L. 29.

(1) *Deſiderii Eraſmi Roterodami in Laurentii Vallæ elegantiarum libros Epitome.*

les additions qui n'étoient tirées, ni de Laurent-Valle ni d'Eraſme : on y avoit omis pluſieurs choſes importantes ; l'ordre en avoit été derangé, & *il étoit clair que celui qui avoit fait paroître cet Ouvrage dans un ſi pitoyable état, n'avoit pas le ſens commun.* Cependant tout imparfait qu'il étoit, il y en avoit déja eu deux éditions ; & un Libraire de France ſe préparoit à en faire une troiſieme, ce qui engagea Eraſme à le revoir, à y faire des additions, des retranchemens, & enfin les changemens qu'il croyoit néceſſaires pour qu'il fût plus utile aux enfans. Henri Primœus l'a commenté par des Scholies, qui ont été imprimées à Anvers (*a*).

(*a*) Foppens, *Bibl. Belgica.*

Eraſme augmenta l'an 1533. de près de cinq-cens Proverbes ſon fameux Livre des Adages, que l'on peut regarder comme le plus grand Ouvrage de Littérature qui eût encore paru en Europe depuis le renouvellement des Belles-Lettres.

La premiere Edition fut achevée d'être imprimée à Paris le 15 Juin de l'an 1500. (*b*) chez Jean Philippe, Libraire Allemand, qui demeuroit dans la ruë S. Marcel à l'enſeigne

(*b*) *Epiſt.* 28. *L.* 2

de la Trinité (1). Il y avoit à la tête de cette Edition une Piéce du Poëte Fauſte Andrelin, qui en faiſoit l'éloge, & qui lui avoit été demandée par Eraſme, ainſi que nous l'apprend (a) une Lettre d'Eraſme à ce Poëte. Jodocus Badius réimprima quelque tems après à Paris ce Livre, qui dans ſon origine ne contenoit que huit-cens Proverbes, tant Grecs que Latins. Eraſme l'avoit augmenté de vingt Adages dans cette nouvelle Edition (b);

(a) *Epiſt.* 33. *L.* 5.

(b) *Epiſt.* 8. *L.* 17.

(1) Voici le titre de cette premiere Edition :

Deſiderii Heraſmi Roterodami veterum, maximèque inſignium Paræmiarum, id eſt Adagiorum, Collectanea. Sapite ; & hunc tam rarum theſaurum tantillo nummulo venalem vobis redimite, & multò præſtantiorem prope acceptari.

Duobus in locis hic libellus proſtat : in Magiſtri Joannis Philippi officinâ, cujus quidem, tum induſtriâ, tum ſumtu, nitidiſſimis formulis & emaculatiſſimè impreſſus, in viâ Divi Marcelli, ad Divæ Trinitatis ſignum ; rursùm in viâ Divi Jacobi, ad Pellicani quam vocant notam. Impreſſum hoc opus Pariſiis, in viâ Divi Marcelli, ac domo, quæ indicatur Divina Trinitas, Auguſtino Vincentio Caminado à mendis vindicatore, M. Joanne Philippo Alemanno diligentiſſimo impreſſore. Anno M. CCCCC. *cum Epiſtolâ Fauſti Andrelini Poëtæ Regis ad Heraſmum, datâ Pariſiis* M. CCCCC. XV. *Junii* 40.

Il

Il avoit d'abord eu le deſſein de dédier ce Livre au Prince Adolphe (a) fils de la Marquiſe de Weere ; mais ce projet n'eut pas lieu.

(a) Epiſt. 34. & 35. l. 9.

Cet Ouvrage, tout imparfait qu'il étoit, eut un très-grand ſuccès ; néanmoins Eraſme n'en fut point content. » Cette premiere Edition me fâche, » écrivoit-il à Colet (b), ſoit à cauſe » des fautes d'impreſſion, ſoit parce » qu'on m'a trop preſſé ; ce qui m'a » fait précipiter mon Ouvrage, que » je trouve bien défectueux depuis que » je lis avec attention les Auteurs » Grecs. J'ai réſolu de faire une autre Edition, dans laquelle je répare- » rai mes torts, ceux des Libraires, » & je tâcherai de rendre ſervice à » ceux qui aiment les Lettres, en travaillant mieux ſur un ſujet ſi utile. »

(b) Epiſt. 8. L. 1.

Comme c'étoit Milord Monjoie qui avoit donné à Eraſme la premiere idée de cet Ouvrage, ce fut auſſi à lui qu'il le dédia.

Ce n'étoit d'abord qu'un eſſai, que les Savans trouverent ſuperficiel ; ce qui fit prendre à Eraſme la réſolution de rapporter toutes ſes lectures à ce ſujet, afin de tâcher de l'épuiſer s'il étoit poſſible. Il porta avec lui dans ſon voyage d'Italie tous les matériaux

que ſes grandes recherches lui avoient procurés ; il les mit en ordre à Boulogne, d'où il écrivit à Veniſe à Alde Manuce (*a*) le plus célébre Imprimeur de ſon ſiécle, pour ſavoir de lui s'il voudroit bien imprimer ſes Adages, qu'il avoit augmentés conſidérablement. Alde accepta avec grand plaiſir la propoſition d'Eraſme ; il fit paroître les Adages l'an 1508. C'étoit un Ouvrage tout nouveau : car dans cette Edition il y avoit trois mille trois cens Proverbes. Jean Froben les réimprima à Baſle ſans en avoir communiqué avec Eraſme : Mathias Shurerius en donna une Edition à Strasbourg l'an 1517. Enfin Froben s'étant lié de la plus intime amitié avec Eraſme, l'engagea à faire diverſes augmentations à ce Livre ; de ſorte que le nombre des Proverbes fut porté juſqu'à 4151. dans les dernieres Editions. Ce Livre eut un ſi grand ſuccès, que Froben en donna plus de ſept Editions.

(*a*) *Epiſt. Lucen.*

Eraſme croioit être le premier qui eût écrit en Latin ſur les Proverbes, lorſqu'il apprit que Polidore-Virgile ſoutenoit que c'étoit lui qui le premier avoit traité cette matiere, & qu'il ſe plaignoit qu'Eraſme ne l'eût pas cité. Il l'accuſoit en conſéquence de va-

(*b*) *Epiſt. 63. L. 26.*

nité, de jalousie & de plagiat.

Erasme fut extrêmement surpris, lorsqu'il fut instruit des reproches que lui faisoit publiquement Polidore-Virgile; il prit le parti de s'en expliquer avec lui. Il lui déclare (*a*) que s'il ne l'a point cité dans sa premiere Edition, c'est qu'il ne connoissoit pour lors d'autre Polidore que celui que Polimnestor avoit égorgé; que la premiere fois qu'il avoit oui parler de Polidore-Virgile, c'étoit à un voyage de Louvain, deux ans après la premiere Edition des Adages, où un Théologien qu'il appelle Luc le Sauromate, ennemi des Belles-Lettres parce qu'il étoit fort ignorant, avoit répandu le bruit qu'Erasme semblable à la Corneille se paroit des plumes d'autrui, qu'il n'étoit qu'un plagiaire, & le singe de Polidore. Ces discours étant revenus à Erasme, il pria quelques jeunes gens de lui chercher le Livre de Polidore-Virgile; on ne put le trouver que dans la Bibliothéque de Jérôme Buslidius, qui depuis peu étoit revenu d'Italie. Erasme l'examina attentivement; il trouva que les deux Ouvrages avoient paru la même année, mais que celui de Polidore n'avoit été publié que trois mois après

(*a*) *Epist.* 3. *L.* 17.

le ſien, d'où Eraſme conclut, que Polidore & lui avoient traité le même ſujet ſans ſe connoître, & ſans que l'un des deux ſût que l'autre travailloit ſur la même matiere. Il y avoit une grande différence entre l'Ouvrage de Polidore-Virgile & celui d'Eraſme, même de la premiere Edition. Polidore n'avoit preſque fait que copier Beroalde; & il n'y avoit que deux cens Proverbes dans ſa collection.

Eraſme agiſſoit de ſi bonne foi, que Froben ayant quelque répugnance à imprimer une Préface de Polidore-Virgile, dans laquelle il ſe plaignoit des procédés d'Eraſme dans l'affaire des Adages, celui-ci voulut abſolument qu'on l'imprimât ſans y faire aucun changement.

(a) *Epiſt.* 18. *L.* 14.

Quand on connoît le caractere d'Eraſme, on ne peut point ſe perſuader qu'il ait parlé contre ſa conſcience, lorſqu'il a atteſté à Polidore-Virgile qu'il n'avoit aucune connoiſſance de ſon Livre lorſqu'il fit paroître ſa premiere édition des Adages, & qu'elle avoit été imprimée trois mois avant l'Ouvrage de Polidore. Cependant il eſt très-conſtant, que les Proverbes de Polidore ont été imprimés à Veniſe plus de deux ans avant que Jean

Philippe eût donné la premiere édition des Adages ; Maittaire cite (*a*) cette premiere édition de Polidore, dont le titre nous apprend qu'elle parut (1) le 10 Avril 1498. Il parle d'un homme de Lettres appellé Buneman, qui en avoit un exemplaire : *Poſſideo hoc rariſſimum exemplar* ; ce ſont ſes termes, que l'on peut voir dans Maittaire.

(*a*) Maittair. *t.* 1. 673. *Ann Typog.*

Il eſt très-ſingulier qu'Eraſme qui avoit demeuré long-tems à Veniſe, n'ait point eu connoiſſance de cette édition ; il eſt clair par la Lettre qu'il écrivit à Polidore-Virgile le 23 Décembre 1520 (*b*). qu'elle lui étoit inconnue.

(*b*) *Epiſ.* 3. *L.* 17

Cependant on ne peut pas douter qu'elle n'ait exiſté : indépendamment du témoignage de Maittaire qui en donne le titre, & de l'autorité de Buneman qui déclare qu'il l'a, il y a des preuves conſtantes que Polidore-Virgile avoit travaillé ſur les Proverbes avant Eraſme ; l'Epître dédica-

(1) *Proverbiorum Libellus, auctore Polydoro Vergilio, cum præfatione ejuſdem ad Guid. Ubaldum Urbini Ducem, imp. Venetiis per Mag. Chriſtop. de Penſis, anno ſalutis noſtræ* 1498. *die* 10. *Aprilis.*

toire du Livre *de Rerum Inventoribus* en eſt une démonſtration.

Polidore-Virgile dédia cet Ouvrage le 5 Août 1499. à Louis Odax de Padoue ; & il aſſûre dans cette Epître dédicatoire, que l'année précédente il avoit dédié un petit Livre ſur les Proverbes à Gui, Duc d'Urbin (1). Il n'eſt donc pas douteux que Polidore-Virgile ait écrit l'an 1498. ſur les Proverbes, & que par conſéquent ſon Ouvrage ne ſoit antérieur à celui d'Eraſme.

Il eſt conſtant par la confiance avec laquelle parle Eraſme, que cette premiere édition de Polidore-Virgile devoit être extrêmement rare, même de ſon tems. Au reſte cette conteſtation ne dura pas long-tems ; & ils ſe réconcilierent très-ſincérement. Eraſme veilloit à Baſle ſur les éditions que l'on y faiſoit des Ouvrages de Polidore (*a*) : il le traitoit dans ſes Lettres (*b*) de ſon grand ami ; il attendoit avec empreſſement ſon arrivée à Baſle. Polidore lui faiſoit des préſens ; & il lui dédia la traduction d'un Ouvrage de

(*a*) *Epiſt.* 45. & 59. l. 20.

(*b*) *Epiſt.* 55. l. 21. *Epiſt.* 14. l. 5.

(1) *Libellum de Proverbiis proximo anno Guidoni Principi Urbini Duci inſcripſimus.*

Saint Chryſoſtome. Il y eut un autre Sçavant que les Adages chagrinerent, parce qu'il vouloit travailler ſur le même ſujet ; ce fut Louis Cœlius Rhodiginus. Il lui ſembla qu'on lui arrachât les entrailles (*a*), lorſqu'il vit les Adages imprimés ; c'eſt ainſi qu'il s'en expliquoit : il prit dès-lors la réſolution de tourner ſes études d'un autre côté ; il compoſa ſes anciennes Leçons, dans leſquelles il entroit un grand nombre de choſes qu'il auroit pû mettre dans ſes Proverbes. Il ne vit pas la meilleure édition des Adages d'Eraſme ; la nouvelle de la défaite de l'armée de France à Pavie, & de la priſe de François Premier ſur la (*b*) protection duquel il comptoit, lui cauſerent un ſi grand chagrin, qu'il en mourut.

(*a*) *Epiſt.* 10. L. 46.

(*b*) *Epiſt. Calcagnini* 55. L. 20.

Les Adages d'Eraſme commencent par des prolégomenes, dans leſquels l'Auteur examine ce que c'eſt qu'un Adage : il le définit, un bon mot remarquable par quelque trait ingénieux ; il y entre preſque toujours de la métaphore. Les plus grands Auteurs en ont fait uſage : il y en a dans l'Ecriture Sainte ; Ariſtote, Chryſippe & Cleante avoient écrit ſur les Proverbes. Les Adages contribuent à per-

suader : ils donnent de la grace au discours ; ils renferment en peu de mots ce qu'il y a de plus important dans la morale : ils sont l'abrégé de l'ancienne Philosophie, ainsi que l'a remarqué Synese après Aristote. Il est très-nécessaire de connoître les anciens proverbes, parce que de-là dépend l'intelligence des passages des meilleurs Auteurs qui y font allusion. Il faut faire attention, que comme il y a de l'art à les employer à propos, il est très ridicule de s'en mal servir. Ce sont ce réflexions qui font le sujet des prolégomenes des Adages.

On ne peut lire cet Ouvrage, sans admirer l'extrême érudition de l'Auteur. Il n'a pas suffi de lire avec une très-grande attention tous les Ouvrages de l'Antiquité, & tout ce que les Modernes avoient fait qui pouvoit avoir quelque rapport ; il a fallu qu'il n'ignorât rien de ce qui concernoit les mœurs, les coutumes, les usages des Anciens ; souvent un mot (a) qui n'est pas même remarqué du Lecteur, a coûté plusieurs jours d'examen à l'Auteur, qui dans plusieurs occasions a eu besoin de toute sa sagacité, pour découvrir l'origine & la raison des Adages. Il y a près de deux mille ve

(a) *Edit. Clerici, p.* 717.

Grecs (*a*) cités & traduits. Il fut aidé par quelques Sçavans ; & il ne nous l'a pas laissé ignorer : il nous apprend (*b*) que Brunon Amerbachè lui avoit été utile dans l'explication des choses qui avoient rapport à la Langue Hébraïque, dont Erasme n'avoit qu'une connoissance très-superficielle. Aléandre étant à Venise avec lui, travailla à la révision des Adages, ainsi qu'Erasme le rapporte lui-même (*c*). M. Adam assûre (*d*) que Conrard Goclenius ne fut pas inutile à Erasme, lorsqu'il travailla à perfectionner ses Adages, & qu'il l'aida aussi dans la composition de quelques autres Ouvrages. Ce qui est très-certain, c'est qu'Erasme avoit pour lui une estime & une amitié singuliere (*e*).

(*a*) P. 712.

(*b*) P. 716.

(*c*) Adage *in stupidos Rangyrina sapientior.*

(*d*) M. Adam, *Vitæ Gr. Phil.* p. 81.

(*e*) *Epist.* 27. & 30. L. 12. *Epist.* 12. L. 17.

Les Adages occupent le second volume des Ouvrages d'Erasme. M. le Clerc dans la belle édition qu'il en a donnée, y a ajouté les notes que Henri Etienne avoit faites sur ce Livre, avec les animadversions de Paul Leopard : il y a joint quelques-unes de ses remarques.

Les dernieres éditions de ce grand Ouvrage ont été dédiées par Erasme à Charles de Montjoie, fils de Milord

Montjoie, ce grand ami à qui il avoit dédié la premiere édition.

Jamais Livre ne fut reçû avec plus d'admiration que celui des Adages: (a) Budée l'appelloit le magasin de Minerve; il asſûroit qu'il y recouroit comme aux Livres des Sibylles. Germain de Brie déclare, que les Sçavans y ont trouvé tant d'érudition Grecque & Latine, tant d'agrément, que pour peu que l'on veuille juger ſans paſſion, on avouera qu'Eraſme eſt autant au deſſus des autres Sçavans, que la trompette eſt ſupérieure à la flûte, & la cygale à la mouche à miel pour le chant. » Ceux qui » ont vû les Adages, continue-t-il, » & qui ne les admirent pas, ſont des » aveugles en littérature: car qu'y a-» t-il de plus ſçavant que cet Ou-» vrage, dont les digreſſions ſont di-» gnes de Quintilien. » Adrien Barlandus ſoutenoit (b) que la profonde érudition des Adages prouvoit que celui qui les avoit faits étoit une eſpece de Divinité.

(a) *Logobarcam Minervæ. Epiſt.* 11. *L.* 1. *Epiſt.* 30. *L.* 2. *Epiſt.* 9. *L.* 1. *Epiſt.* 8. *L.* 4.

(b) *Epiſt.* 25. *L.* 1.

(c) Chevillier, part. 3. c. 2.

(d) Maittaire, t. 2. p. 9.

Raviſius Textor diſoit (c) que c'étoit le premier Livre d'Humanité; qu'il étoit néceſſaire à tous ceux qui vouloient être ſçavans. Jean Froben aſſûroit (d) que de l'aveu de tous les Sça

vans, il n'avoit point paru depuis mille ansun ſi excellent Ouvrage. Jule Scaliger, dans un Livre fait contre Eraſme, ne put pas s'empêcher de parler avec eſtime des Adages. » Eraſme, » dit-il, acquit par cet Ouvrage la » réputation d'un homme laborieux » & exact. » Joſeph Scaliger ſon fils décide, que les Adages ſont un très-excellent Ouvrage. » On ne peut lui » reprocher que d'être trop long, » ajoute-t-il : il ſent l'Allemand ; & » l'on voit quelquefois les mêmes cho- » ſes répétées trois ou quatre fois. » Mais ces répétitions n'étoient-elles pas indiſpenſables dans un Ouvrage de cette nature ?

Floridus Sabinus (*a*) qui n'a pas toujours été content d'Eraſme, réfute Dolet qui avoit mal parlé des Adages : il les appelle un très-bel Ouvrage ; & il aſſûre qu'il y a plus de ſcience dans une page des Adages que dans tout Longueuil, que Dolet mettoit au deſſus d'Eraſme. Henri Etienne qui a fait quelque critique des Adages (*b*), avoit cependant une ſi grande eſtime pour ce Livre, qu'il étoit perſuadé que par ce ſeul miracle Eraſme s'étoit attiré la vénération de la poſtérité : c'étoit ainſi qu'il s'exprimoit. Franciſcus Luiſinus

(*a*) *Lectiones ſubciſiv.* L. 1. *c.* 2. *p.* 124.

(*b*) Chevillier, *c.* 2. part. 3.

d'Utine, qui a relevé quelques mépriſes d'Eraſme, en parle néanmoins (a) avec la plus parfaite eſtime. » Lorſque je liſois avec attention les Adages d'Eraſme, dit-il, j'admirois » l'immenſe érudition que l'on y trouve. » Je faiſois réflexion quel étoit le Sçavant, ou Italien, ou Etranger, que » l'on pouvoit comparer à Eraſme. Cœlius Rhodiginus ſe préſentoit parmi » les Italiens, & Budée parmi les Etrangers; le profond ſçavoir d'Eraſme » me ſaiſiſſoit d'une telle admiration, » que j'enviois un ſi grand homme à » l'Allemagne. »

(a) L. 1. c. 18. *Parergon.* Tréſor de Gruter.

Jacques-Nicolas Loenſis, même en critiquant Eraſme, aſſure (b) que c'eſt un homme digne de l'immortalité, qu'il eſt le phénix de la Littérature & des Savans; & après l'avois relevé ſur une négligence, il l'excuſe ſur ce qu'il étoit ſi occupé, & qu'il travailloit à un grand nombre d'Ouvrages à la fois. » N'a-t-» on pas trouvé, ajoute-t-il, de pareilles fautes dans Varron, dans Sénéque, dans Cicéron même? » Le fameux Charles du Moulin (c) à qui les éloges coûtoient tant, citant les Adages, prend occaſion de donner le titre de Grand à Eraſme. Enfin Crénius a décidé (d) que les Adages étoient

(b) L. 3. c. 2. Tréſor de Gruter, t. 3.

(c) *Contra parvas datas, p.* 186. *Bibl. Ponſticia.*

(d) *Crenii Animad. Part.* 1. *p.* 7.

nécessaires à tous ceux qui aimoient les Belles-Lettres; que l'on y voyoit l'érudition la plus variée; que tout y étoit agréable & élégant; & que l'on devoit appeller ce Livre avec Conrad Gesner (a) la Muse Attique, la Corne d'abondance, un Trésor de bonnes choses.

(a) *Attica Musa, copiæ cornu, Ilias bonorum.*

Malgré le mérite de ce grand Ouvrage, malgré l'estime où il étoit chez les gens judicieux, il fut cependant critiqué avec la plus grande amertume par quelques envieux d'Erasme. Jule Scaliger, dans sa Lettre à Arnold Ferron, assure (b) que les Savans ont trouvé une infinité d'erreurs dans les citations, dans les explications, dans son style & dans son érudition. Dolet en parle (c) encore plus indignement: »C'est un »misérable Ouvrage, dit-il, plus digne d'un Grammairien que de quelqu'un qui a l'idée de la vraie gloire. »Qu'a donc de merveilleux cette compilation? Ce n'est que le travail inutile d'un vieillard oisif, qui a sçu s'approprier les Ouvrages de tout le monde.« Ces expressions aussi indécentes qu'injustes indignerent Floridus Sabinus, qui sans être partial pour Erasme, prononça que Dolet avoit trempé sa plume dans le venin lorsqu'il écrivoit ai

(b) *Epist. 13.*

(c) *De imit. Ciceron. p. 44.*

Un autre Savant d'Italie parla auſſi des Adages avec beaucoup d'emportement; c'étoit François Robortel d'Utine, qui finit ſes remarques par cette injurieuſe apoſtrophe : (*a*) » Ceſſez » de radoter, malheureux Eraſme. » Petrus Nannius crut devoir s'élever contre Robortel; il employa contre lui le huitiéme Livre de ſes Mélanges. Il avoue que Robortel a critiqué avec raiſon Eraſme dans quelques endroits; mais il lui reproche de n'avoir pas eu aſſez de ménagement pour un ſi grand homme. » Je ne me ſerois pas offenſé » des remarques de Robortel, dit-il » (*b*), s'il n'eût pas eu recours à des » déclamations violentes & à des injures furieuſes. »

(*a*) *Deſine delirare, miſer Eraſme.*

(*b*) *Theſaurus criticus, t. 3. p. 114.*

Il entroit de la jalouſie dans les motifs qui déterminoient Robortel à écrire contre les Adages : » c'étoit, dit » Nannius, un jeune homme de beau» coup d'érudition; mais il étoit fé» roce, médiſant & injuſte, ſurtout » lorſqu'il étoit queſtion des Hollan» dois. Il s'étoit imaginé qu'en réfu» tant Eraſme, il alloit triompher des » Ultramontains. » Aureſte les fautes qu'il reprend dans Eraſme, ſont preſque toutes ou imaginaires, ou de peu de conſéquence, comme l'a remarqué

M. le Clerc (*a*). Quoique Nannius ait desapprouvé le procédé de Robortel avec Erasme, il étoit cependant persuadé qu'il avoit quelquefois manqué d'exactitude dans ses Adages, & que ses citations n'étoient pas toujours fidelles, parce qu'il se fioit quelquefois trop à sa mémoire ; » mais, dit ce Sa» vant estimable (*b*), un Lecteur judi» cieux doit avoir plus d'attention aux » talens & aux grands services qu'un » Auteur rend à la République des Let» tres, qu'à quelques légéres inadver» tances qui se seroient glissées dans » ses Ouvrages. »

(*a*) Bibliothoisie, t. 1. p. 309.

(*b*) C. 454.

Robortel fut confondu par Nannius, & n'osa pas se commettre avec lui, si l'on en croit le savant Charles Sigonius, qui prit aussi la défense d'Erasme dans le second Livre de ses Emendations, où en parlant (*c*) des Adages, il assure que l'Auteur y est quelquefois interprête exact, quelquefois libre, & toujours excellent Commentateur.

(*c*) C. 651. *Thesaur. criticus*, t. 2.

Muret, quoique très-grand Critique, n'avoit pas une grande estime pour les Adages : il dit en propres termes (*d*), qu'il n'a jamais vû aucun Ouvrage qui prouvât davantage la vérité de cet ancien proverbe, *un grand Livre est un grand mal* ; que l'Auteur s'étant

(*d*) *Variæ lectiones*, L. 12. c. 16.

trop preſſé, s'eſt trompé dans ſes interprétations; qu'il a mis au rang des proverbes un grand nombre de phraſes qui n'en étoient pas (*a*); & qu'il en avoit omis pluſieurs. Henri Etienne fut choqué d'un jugement ſi peu équitable: il prétendit (*b*) qu'il y avoit d'autant plus d'injuſtice dans Muret, qu'il avoit pris beaucoup de choſes d'Eraſme ſans le nommer, & qu'ayant profité de ſes corrections, il auroit dû plutôt le remercier que de le traiter avec ſi peu de ménagement; & dans une comparaiſon qu'il fait de Muret avec Eraſme, il ſoutient (*c*) que ce dernier avoit beaucoup plus de talens naturels & de génie que Muret.

(*a*) L. 4. c. 17.

(*b*) Bib. crit. de S. Jore, t. 3. c. 24.

(*c*) Schediaſme 17. L. 4.

Ce fut à l'occaſion de l'Edition des Adages qui avoit été faite à Florence, que Muret en porta un jugement ſi deſavantageux.

Il y avoit dans les Adages des hardieſſes, qui avoient déplu à beaucoup de Théologiens; & ils avoient déterminé le Pape Paul IV. (*d*) à les condamner. Les Peres du Concile de Trente faiſant réflexion ſur l'utilité de ce Livre, chargerent Paul Manuce de le revoir, & d'en ôter ce qui pouvoit offenſer les Théologiens. Manuce cédant aux inſtances du Pape Grégoire XIII

(*d*) M. Adam.

accepta la commiſſion ; il fut aidé par quelques Théologiens. A peine la réviſion de ce Livre étoit finie, que Paul Manuce mourut : Alde ſon fils dédia cet Ouvrage interpolé, & ſous un titre dans lequel il n'eſt fait aucune mention d'Eraſme (1), au Pape Grégoire XIII.

Alde, dans l'Epître dédicatoire, déclare que l'intention des Peres de Trente, en ordonnant la réviſion des Adages, étoit d'empêcher que ceux qui voudroient les lire, ne ſe gâtaſſent l'eſprit par les impiétés dont l'Auteur avoit rempli la plûpart de ſes Ouvrages.

Ce fut à Florence que les Adages ainſi corrigés ou gâtés furent impri-

(1) *Adagia, quæcumque ad hanc diem exierunt, Paulli Manucii ſtudio atque induſtriâ, doctiſſimorum Theologorum conſilio atque ope, ex præſcripto Sacro-ſancti Concilii Tridentini, Gregorio XIII. Pont. Max. auſpice, ab omnibus mendis vindicata, quæ pium & veritatis Catholicæ ſtudioſum lectorem poterant offendere, ſublatis falſis interpretationibus, & nonnullis, quæ nihil ad rem pertinebant, longis inanibuſque digreſſionibus, cum plurimis ac locupleſiſſimis indicibus, nunc verò in hâc poſtremâ editione ab innumeris erroribus repurgata, & veræ lectioni reſtituta.*

més l'an 1575. Grégoire XIII. approuva cette Edition, & condamna les autres (a).

(a) *Fabricii Bib. Græca, t. 3. p. 301.*

Quoiqu'Alde Manuce, en s'addreſſant au Pape, ſoit convenu que ſon pere ait eu part à cette réviſion, néanmoins pluſieurs Savans ont ſoutenu que le fait n'étoit pas vrai : Muret a prétendu (b) qu'il s'étoit contenté de revoir les feuilles corrigées par les reviſeurs, & de les donner aux Libraires. Gaſpard Riciulli préſida à cette Edition : il fut Archevêque de Regio, après avoir été Général des Minimes ; & il ſe diſtingua dans les Seſſions du Concile de Trente, qui ſe tinrent ſous le Pontificat du Pape Pie IV.

(b) *Muret, Var. lec. c. 16. L. 12. Ughelius, t. 9. p. 335.*

Avant de quitter l'article des Adages, nous rapporterons ce que l'on trouve dans une Lettre de Demetrius Valerius, qui eſt un des Auteurs des Lettres des Hommes obſcurs. Il prétend que lorſqu'on apporta à Cologne les proverbes d'Eraſme, les Docteurs qui ne l'aimoient pas dirent hautement, » De » quelle utilité peut nous être ce Livre-» là ? N'avons-nous pas les Proverbes de » Salomon ? » On peut regarder le Livre *de Similibus* (1), comme une ſuite

(1) *De Parabolis, ſive ſimilibus, ex ſelectis quibuſdam Auctoribus.*

des Adages & de celui *de Copiâ* : il eſt dédié (*a*) à Pierre Gille, Sécretaire de la Ville d'Anvers, un des meilleurs amis d'Eraſme ; l'Epître dédicatoire eſt du 15 Octobre 1514. elle fut écrite pendant un des premiers voyages qu'Eraſme fit à Baſle. Il nous y apprend, qu'en liſant Ariſtote, Pline, Plutarque, pour augmenter ſes Adages, & en travaillant ſur Séneque, il avoit tiré de ces Auteurs diverſes remarques qui faiſoient le ſujet de ce nouveau Livre, qui renferme des comparaiſons de divers endroits tirés des Morales de Plutarque, de Séneque, de Lucien, de Xénophon, d'Ariſtote, de Pline & de Théophraſte. L'an 1534. il ne parut aucun Ouvrage d'Eraſme. Il eut l'an 1535. une diſcuſſion, à laquelle il ne s'attendoit pas. Il avoit dit dans ſes Adages, en parlant des choſes qui ne ſe rencontrent pas ordinairement, *ut ſi quis dicat, Scytham eruditum, Italum bellacem.* Cette expreſſion offenſa Pierre Curſius, Profeſſeur de Rhétorique à Rome : il accuſa publiquement Eraſme (*b*) d'être l'ennemi déclaré des Italiens ; il entreprit la défenſe de cette nation par un Ouvrage qu'il intitula, Défenſe de l'Italie contre Eraſme, & qu'il dédia au Pape Paul III. (*c*) il

(*a*) Ep. 17. L.

(*b*) Ep. 1179.

(*c*) Ep. 1288.

étoit écrit avec beaucoup d'emportement. Le Pape qui avoit de la bonne volonté pour Eraſme, ayant ſçu qu'il étoit traité ſans aucun ménagement dans cet Ouvrage, en fit arrêter l'impreſſion; cependant on le vit paroître quelque tems après.

Eraſme informé de la mauvaiſe volonté de Curſius, fit un petit Ecrit qu'il envoya à Rome à un de ſes amis: il le prioit de le faire lire aux Savans, qu'il vouloit détromper de l'idée que cherchoit à leur inſpirer Curſius, qu'Eraſme haïſſoit les Italiens. Son intention étoit que ſa juſtification ne fût lue ſeulement qu'à ſes amis; mais on s'aviſa de faire imprimer ſon Ecrit, & même de l'afficher dans les rues. Eraſme qui ne s'y attendoit pas, & qui ignoroit ſi c'étoit un tour de ſes ennemis ou l'effet du zéle trop vif de ſes amis, prit la réſolution de revoir ce qu'il avoit écrit; & il fit un petit Ouvrage contre Curſius. (1)

Il y prétend, que Curſius a très-grand tort de s'imaginer qu'Eraſme a avancé que les Italiens étoient ſans courage, lorſqu'il a dit, *ut ſi quis di-*

(1) *Deſiderii Eraſmi reſponſio ad Petri Curſii defenſionem nullo adverſario bellacem.*

at *Italum bellacem*; qu'il n'a entendu par *bellax*, que cette eſpèce de furieux, qui ſemblables aux anciens Scythes, ne pouvoient vivre qu'en faiſant la guerre. Il déclare, qu'il n'a pû s'empêcher de rire au ſujet du reproche que lui faiſoit Curſius, qu'il s'imaginoit être ſupérieur aux Italiens dans la connoiſſance de la Langue Latine: il proteſte qu'il n'eſt gueres au fait de ſa maniere de penſer, puiſqu'il eſtime autant les Italiens, qu'il fait peu de cas de lui-même; qu'il n'y a aucune Nation pour laquelle il ait eu autant d'inclination depuis ſa plus tendre jeuneſſe, que pour l'Italienne; qu'il en avoit admiré le génie & l'érudition, qu'elle avoit fait paroître dans un tems où l'on ne voyoit ailleurs qu'une affreuſe barbarie, & une haine déclarée pour toute ſorte de genre de Littérature; que cette eſtime pour les Italiens lui avoit fait naître dès l'âge de dix-ſept ans le plus grand déſir de voir l'Italie; que dans le voyage qu'il y avoit fait, il s'y étoit infiniment plû, tant à cauſe de la beauté du Pays, qu'à cauſe de la ſimplicité, de la ſobriété, de la politeſſe, de la candeur & de l'humanité de la Nation; qu'aucune autre ne lui avoit jamais procuré autant de

plaisir ; qu'enfin il n'avoit pensé si favorablement d'aucune Nation, ni n'en avoit jamais loué d'autre autant que l'Italienne.

Il plaisante beaucoup Cursius, sur ce qu'étant Prêtre, il fait tant valoir les vertus guerriéres de sa Nation.

Cette dispute donna occasion à un plaisant d'écrire sous le nom d'Erasme une Lettre à Cursius, dans laquelle, sous prétexte de lui faire une satisfaction, on le tournoit en ridicule. Il se répandit plusieurs exemplaires de cet Ecrit dans Rome : Cursius crut qu'il étoit de quelque ami d'Erasme ; mais Erasme en sçut fort mauvais gré à l'Auteur. Il étoit persuadé qu'il falloit être son ennemi, pour composer sous son nom une Lettre qui n'étoit capable que d'augmenter le nombre de ceux qui étoient mal intentionés pour lui.

Avant de quitter Fribourg, Erasme dédia (a) à David Pauntgartner quelques modeles de priéres (1). M. du Pin décide qu'elles sont belles & élégantes ; mais que l'esprit semble y avoir plus de part que le cœur, & qu'on y trouvera plus d'art que d'onction.

(a) *Epist.* 44. L. 29.

(1) *Precationes aliquot novæ, ac rursùs novis adauctæ, quibus adolescentes adsuefcant cum Deo colloqui.*

VIE D'ERASME.

LIVRE SIXIEME,

Qui contient ce qu'il a fait depuis ſon retour à Baſle, ſa mort, l'examen de ſes ſentimens, & les jugemens qu'on a portés de cet Homme célébre.

PLuſieurs raiſons (*a*) déterminerent Eraſme à ſortir de Fribourg. La Reine de Hongrie, Gouvernante des Pays-bas, le rappelloit en Brabant; & elle lui avoit fait donner une gratification de trois-cens florins (*b*) pour les frais du voyage. D'ailleurs il s'étoit imaginé que le changement d'air pourroit lui faire du bien; mais avant de ſe rendre chez la Reine de Hongrie, il voulut aller faire un tour à Baſle, tant pour y voir ſes amis, que parce qu'il ſe flattoit que ſa ſanté pourroit s'y rétablir: de plus on y im-

(*a*) *Epiſt. Rhenani.*

(*b*) *Epiſt.* 45. *L.* 27.

primoit ſon *Prédicateur*, auquel il avoit encore quelque choſe à ajouter.

Ce fut avec un grand chagrin que les habitans de Fribourg le virent ſortir de chez eux ; il n'y avoit perſonne dans cette Ville qui ne l'aimât & qui ne l'eſtimât. Pour les conſoler, il leur fit entendre qu'il pourroit bien y revenir.

Il revint à Baſle dans le mois d'Août 1535. un peu plus de ſix ans après l'avoir quitté. On lui avoit fait préparer (*a*) un appartement très-commode. Il trouva cette Ville fort différente de l'état où il l'avoit laiſſée ; elle étoit pour lors fort tranquille. Il mandoit à l'Evêque de Cracovie le 31 Août que ſon intention n'étoit point de refter toujours à Baſle, à moins qu'il n'y fût abſolument obligé ; qu'il comptoit même retourner quelque jour à Fribourg, où il avoit une maiſon belle & commode & bien meublée. Il étoit incertain ſi dans la ſuite il ne fixeroit pas ſa demeure, ou en Brabant ou en Bourgogne. Les invitations de l'Empereur, & l'augmentation de penſion qu'on lui promettoit, ſembloient devoir faire donner la préférence au Brabant ; mais ſa ſanté auroit exigé qu'il allât en Bourgogne, parce que dès qu'il

(*a*) *Epiſt.* 25. *L.* 27.

le vin de cette Province lui manquoit, il étoit très-malade. Il eſt vrai qu'on en pouvoit faire venir ; mais outre que le prix en augmentoit beaucoup, les Voituriers en buvoient une partie en chemin, & l'altéroient.

Enfin il renonça à retourner à Fribourg. Il donna une procuration (*a*) pour vendre ſa maiſon ; & il y en voya Gilbert Couſin pour vendre ſes meubles. Il fut aſſez content (*b*) du prix qu'il en trouva. Il avoit quelque envie d'aller à Beſançon. Il écrivoit le 12 Octobre 1535. (*c*) à Leonard de Grueres Official de cette Ville, que dès qu'il auroit repris ſes forces, il l'iroit voir ; mais qu'il voioit bien qu'il falloit attendre le Printems prochain. Quelques autres Lettres d'Eraſme écrites à cet Official nous apprennent (*d*) qu'il y avoit une grande liaiſon entr'eux, & que Leonard de Grueres faiſoit la proviſion de vin d'Eraſme, & lui en donnoit en préſent. Ce ſeroit pendant ce dernier voyage de Baſle qu'Eraſme auroit reçu la viſite de Calvin, ſi l'on pouvoit compter ſur ce que dit Florimond de Rémond. Il rapporte que Calvin alla faire un voyage à Baſle ; que Bucer le préſenta à Eraſme ; & que s'étant en-

(*a*) *Epiſt.* 52. L. 27.
(*b*) *Epiſt.* 1292. *Epiſt.* 72. L. 30.
(*c*) *Epiſt.* 54. L. 27.
(*d*) *Epiſt.* 35. L. 19. *Epiſt.* 40. L. 25. *Epiſt.* 42. L. 26.

tretenu de matieres de Religion ; Eraſme étonné de la hardieſſe de Calvin ne put s'empêcher de dire à Bucer : » Je vois une grande peſte s'éle» ver dans l'Egliſe contre l'Egliſe. » Cette converſation, pour être crue, mériteroit d'être atteſtée par une autorité plus conſidérable que celle de Florimond de Remond. Les circonſtances qu'il y joint en ôtent la créance. Bucer étoit très-peu lié avec Eraſme, qui aſſuroit (*a*) l'an 1530. que bien loin qu'il y eût de l'amitié entr'eux, il ne le connoiſſoit pas même de vûe. Depuis Bucer ayant eu part (*b*) à des libelles qu'on fit contre Eraſme, & qui le fâcherent beaucoup, il n'y a pas d'apparence qu'il y ait eu de grandes liaiſons entr'eux : d'ailleurs s'il eſt vrai, comme l'aſſure Beze (*c*) qui a dû le ſavoir, que Calvin ait été à Baſle en 1534. il n'a pas pû y voir Eraſme, puiſqu'il ne retourna dans cette Ville que l'an 1535.

(*a*) *Epiſt.* 48. *L.* 3.

(*b*) *Epiſt.* 52. *L.* 30.

(*c*) Baile, art. Calvin, note *aa.*

Cependant le Pape Clément VII. étoit mort. Les ennemis d'Eraſme n'avoient rien ménagé (*d*) pour tâcher d'indiſpoſer contre lui ce Souverain Pontife. Heureuſement tous leurs efforts furent inutiles. Paul II. ſucceda à Clement VII. Eraſme écrivit au

(*d*) *Epiſt.* 41. *L.* 26.

nouveau Pontife, dont il reçut la réponſe la plus gracieuſe (*a*) datée de Rome le dernier Mai 1535. Paul lui mande que ſa Lettre lui a fait un très-grand plaiſir, parce qu'il l'avoit toujours eſtimé à cauſe de ſa ſcience & de ſa réputation; que d'ailleurs elle étoit remplie de piété, de ſageſſe, & écrite avec élégance. » Car, ajoute le Pape, » quoique vous nous ayez donné des » preuves de votre attachement dans le » compliment que vous nous faites, de » votre politeſſe dans les louanges que » vous me donnez, & de votre prudence dans vos bons avis, nous avons » encore plus approuvé la piété que » vous nous faites paroître dans vos » ſouhaits pour la tranquillité de l'Egliſe, & dans les offres de ſervice que » vous faites pour y travailler. Nous » n'ignorons pas combien votre excellente doctrine, à laquelle eſt jointe » une égale éloquence, peut nous être » utile pour détruire les nouvelles erreurs. C'eſt pourquoi ayant déja pris » la réſolution de nous conformer aux » pieux avis que vous nous donnez, » de garder un certain milieu (*b*), de » nous appliquer tout entiers à ſoutenir la cauſe de la Foi, & à rétablir » la tranquillité dans l'Egliſe, nous

(*a*) L. *Epiſt.*

(*b*) *Ut mes* *& commu* *nes, & c* *dentes.*

» avons vû avec une très-grande joie;
» qu'un homme d'un auſſi grand juge-
» ment que vous, & qui nous eſt auſſi
» attaché, nous donnoit des conſeils
» ſur ce que nous devions faire, & qu'en
» même-tems que vos avis ne pouvoient
» que contribuer à notre gloire, vous
» nous offriez vos ſervices & votre mi-
» niſtere. En quoi nous vous remer-
» cions plus volontiers, que de votre
» compliment & de vos louanges, dont
» nous vous ſommes cependant obligés.
» Cette grande dignité à laquelle nous
» avons été élevés, a toujours été ac-
» compagnée d'un peſant fardeau &
» d'une grande ſollicitude; mais jamais
» ceux qui l'ont occupée ne ſe ſont
» trouvés dans des tems ſi fâcheux, &
» où il y ait tant à travailler; & quoi-
» que le ſervice de Dieu exige qu'on
» ne la refuſe pas, cependant il y a
» tant d'ennuis & de difficultés à eſ-
» ſuyer lorſqu'on y veut faire ſon de-
» voir, qu'elle n'eſt nullement à dé-
» ſirer. Nous nous y ſommes pour-
» tant expoſés avec plaiſir, non pas
» que nous comptions ſur nos forces,
» mais dans l'eſpérance que Dieu pren-
» dra enfin en compaſſion les ſiens,
» qu'il fera finir la tempête, & qu'il
» fera rentrer dans le Port la Nacelle

» de S. Pierre que nous gouvernons,
» qui depuis ſi long-tems eſt battue par
» les vents & agitée par les flots. C'eſt
» pourquoi nous vous exhortons, mon
» fils, vous à qui Dieu a donné tant
» d'eſprit & tant de ſcience, de nous
» aider dans ce pieux travail auquel
» vous êtes ſi propre, en ſoutenant avec
» nous par vos paroles & par vos écrits
» la Foi Catholique avant le Concile
» & dans le Concile qu'avec l'aide de
» Dieu nous nous propoſons de convo-
» quer; & par ce dernier acte de piété
» vous concluerez dignement une vie
» paſſée dans la piété (*a*); vous con-
» fondrez vos calomniateurs, & vous
» juſtifierez vos Apologiſtes; & quoi
» que la récompenſe que vous avez à
» attendre de Dieu doive vous con-
» tenter, nous vous ferons voir que nous
» n'oublions pas les bonnes actions, &
» que nous ne ſommes pas ingrats. Mais
» vous pourrez ſavoir plus au long nos
» intentions & ce que nous avons envie
» de faire pour vous, par le rapport
» de Louis Berus, que nous avons vû
» & entendu avec plaiſir, tant à cauſe
» de ſon mérite, qu'en faveur de votre
» recommandation. » Louis Berus étoit
un Chanoine de Baſle, intime ami
d'Eraſme, qui avoit été faire un voyage

(*a*) *Vitam religioſè actam.*

à Rome, & à qui Eraſme avoit donné pour le Pape la Lettre qui a donné occaſion à cette réponſe ſi honorable.

Ces témoignages d'eſtime de la part du Pape n'étoient pas de vains complimens ; deux mois après avoir écrit cette Lettre, il le nomma à la Prévôté de Deventer (*a*). Rien n'eſt plus flatteur que le Bref du Pape, qui eſt daté du premier Août 1535. Paul déclare (*b*) que faiſant attention à la probité, à la piété d'Eraſme, à ſa ſupériorité dans divers genres de Science, aux bons ſervices qu'il a rendus au Siége Apoſtolique, en attaquant avec beaucoup de force les déſerteurs de la foi, il lui donne la Prévôté de Deventer dans le Diocèſe d'Utrect, vacante par la mort de Jean Vinchel, que l'on dit être de ſix-cens florins de revenu ; qu'il la lui confere avec grand plaiſir, voulant donner un commencement de récompenſe à ſa vertu.

(*a*) *Epiſt. Rhenani.*

(*b*) *Rainaldus, an.* 1535. *n.* 28.

Le Pape ne prétendoit pas s'en tenir-là ; ſon intention étoit de donner à Eraſme des Bénéfices juſqu'à la concurrence de trois mille ducats de revenu, pour le mettre en état de ſoutenir la décence de la dignité de Cardinal à laquelle il ſe propoſoit de l'élever. C'eſt ce qui eſt conſtant par le

témoignage de Rhenanus, qui ne craint point d'en prendre à témoin l'Empereur Charles V. quatre ans après la mort d'Eraſme; ce qui a été confirmé par Jean Herold, par Boiſſard, par Melchior Adam, par Bullard, & enfin par une infinité d'autres.

Ce fait ſi glorieux pour Eraſme, ſi déciſif pour ſa catholicité, eſt confirmé par ſes propres Lettres. Il écrivoit le 24 Août 1535. (a) à Barthelemi Latomus : » J'ai reçu depuis peu une » Lettre du Pape Paul III. la plus gra- » cieuſe & la plus honorable qu'il ſoit » poſſible. J'avois écrit à Sa Sainteté » par le conſeil de Louis Berus fameux » Théologien. Avant que le Pape me » fît réponſe, il avoit parlé de moi en » termes très-honorables; & ayant pris » la réſolution de faire une Promotion » au Cardinalat de quelques gens ha- » biles pour être envoyés au Concile » qui doit être célébré, on propoſa » Eraſme. On fit quelques objections » ſur ma mauvaiſe ſanté & ſur mon peu » de revenu : car on dit qu'il y a un » Réglement, qui exclut du Cardina- » lat ceux qui ont moins de trois mille » ducats de revenu. Ils ont réſolu de me » donner des Bénéfices, afin que j'aye » aſſez de revenu pour pouvoir être

(a) Epiſt. 28. L. 27

» Cardinal ; mais ce seroit mettre une
» bague à un chat (*a*). J'ai à Rome
» un ami qui se donne des mouvemens
» à ce sujet, quoique je lui aye souvent
» écrit que je ne veux ni Bénéfice ni
» pension. Je n'ai que peu de jours à
» vivre ; j'attends la mort à tout mo-
» ment, quelquefois même je la sou-
» haite, tant sont grandes les douleurs
» que je souffre. » Il manda (*b*) la même
chose à l'Evêque de Cracovie le der-
nier jour du mois d'Août, & à Goclenius le 2 Septembre : il ajoute dans sa Lettre à ce dernier, que six Cardinaux conjointement avec l'Ambassadeur de Portugal travailloient à lui faire avoir un Chapeau ; mais qu'il leur avoit écrit qu'il ne recevroit ni Bénéfices ni pensions.

(*a*) *Feli crocoton.*

(*b*) *Epist.* 25. *L.* 27. *Epist.* 70. *L.* 30.

Bembo qui peu de tems après la mort d'Erasme entra dans le sacré College, étoit persuadé que le Pape songeoit sérieusement à nommer Erasme Cardinal ; voici ce qu'il lui écrit le 20 Juin 1535 (*c*). « Je vois avec une ex-
» trême satisfaction que votre singu-
» liere doctrine, votre piété & vos
» travaux continuels qui vous ont pres-
» que mis à la mort, & qui ont éclairé
» notre siecle, sont connus comme ils
» doivent l'être du Pape ; c'est pour-

(*c*) *Epist.* 40. *L.* 27.

» quoi pourvû que votre ſanté ne ſoit » pas un obſtacle, j'eſpere que vous » recevrez bientôt de lui ce qu'il y a » de plus éminent en dignité & en » honneur. » Sadolet que Paul III. fit Cardinal en 1536. avoit fait entendre à Eraſme (a) que bientôt on trouveroit l'occaſion de l'orner & de l'élever. Perſonne n'étoit plus à portée de ſçavoir les intentions de la Cour de Rome que ce digne Prélat.

(a) *Epiſt.* 36. L. 27.

Il eſt d'autant plus vraiſemblable que Paul III. ait eu deſſein d'élever Eraſme au Cardinalat, que ce Souverain Pontife aimoit beaucoup les gens de Lettres, & qu'il ſe fit un point d'honneur de faire entrer dans le ſacré College les Sçavans qui jouiſſoient d'une grande réputation dans l'Europe. Il n'attendoit pas même qu'on le ſollicitât: Onuphre lui rend cette juſtice (b), que dans le deſſein qu'il avoit pris de rendre à l'état Eccléſiaſtique ſon ancien luſtre il n'avoit rien plus à cœur que de chercher par tout le monde des perſonnes d'un mérite diſtingué pour leur donner le Chapeau; & ſa raiſon étoit que les Cardinaux ſont les colonnes & le ſoutien de l'Egliſe. Or il eſt conſtant par le Bref du dernier Mai 1535. adreſſé à Eraſme,

(b) Vie de Paul III.

que Paul III. le regardoit comme un des hommes les plus ſçavans & les plus vertueux qu'il y eût dans l'Egliſe.

Ceux qui ſe ſont propoſé de flétrir la réputation d'Eraſme, ont eu recours aux plus miſérables ſubterfuges, pour tâcher d'empêcher que ſes Apologiſtes ne tiraſſent aucun avantage de la bonne volonté qu'avoit pour lui Paul III. L'un a oſé dire (*a*) que c'étoit l'attente du chapeau de Cardinal que Paul III. lui deſtinoit, qui l'avoit empêché de ſe ſéparer ouvertement de l'Egliſe Catholique : » Tant » il eſt vrai, ajoute froidement cet Ecri» vain emporté, que les honneurs re» tiennent quelquefois dans le devoir » les méchans ! » Cette déclamation ſi déplacée prouve également l'injuſtice & l'ignorance de l'Auteur, qui ne ſçavoit ſeulement pas que c'étoit Eraſme qui avoit refuſé le Cardinalat.

(*a*) *Diſſertatio Hiſtorica litteraria de Libris combuſtis, Amœnitates Litterariæ, t. 7. p.* 110.

Un autre Ecrivain plus célebre, mais non moins paſſionné, n'a pas craint d'avancer (*b*) que les Papes, en louant Eraſme, n'avoient d'autre but que de tâcher de retenir par des louanges un homme vain ; ce qui eſt non-ſeulement contre la vérité, mais auſſi contre le reſpect qui eſt dû aux Souverains Pontifes, puiſque c'eſt inſinuer

(*b*) Le P. de Tournemine, Mémoires Littéraires, art. 6. p. 349.

qu'en louant Eraſme, ils ont parlé contre leur conſcience.

On fut fort étonné du refus conſtant que faiſoit Eraſme, d'accepter non-ſeulement la Prévôté de Deventer, mais même le Cardinalat; ce qui fit dire à un Italien (a) que pour un homme d'eſprit il en manquoit bien, en n'acceptant pas ce que les autres déſiroient avec tant d'empreſſement. Ce refus a paru ſi peu vraiſemblable à Lorenzo Craſſo, qu'il a prétendu (b) que c'étoit un conte plus digne de riſée que de foi; en quoi il a été réfuté victorieuſement par Baile.

(a) *Epiſt.* 54. *L.* 27. M. Adam. Boiſſard.

(b) Baile, Eraſme, note *n.*

Il n'eſt nullement étonnant qu'un homme qui n'étoit pas ambitieux, qui étoit accablé d'années, & encore plus d'infirmités & de douleurs, ne ſongeât qu'à mourir. Tel étoit l'état d'Eraſme. Il fut tourmenté (c) pendant l'Automne 1535. d'un accès de goutte ſi violent, qu'il garda preſque toujours le lit; il ne ſortit qu'une ſeule fois de ſa chambre. Il ſe mettoit à l'ouvrage dès que les douleurs lui permettoient de travailler; & il continuoit d'entretenir ſon commerce de Lettres avec ſes amis.

(c) *Epiſt. Rhenani.*

Il étoit venu à Baſle pour y faire imprimer le Traité ſur la maniere de

prêcher, à qui il donna le titre de *Prédicateur Evangélique* (1). Il parut peu de tems après son arrivée dans cette Ville.

(a) *Epist.* 15. L. 6. *Epist.* 47. L. 18. *Epist.* 91. L. 19. *Epist.* 8. L. 21.

Il y avoit déja très-long-tems (*a*) que de grands personnages, parmi lesquels étoit l'Evêque de Rochester, le sollicitoient de travailler sur ce sujet. Il composa cet Ouvrage à diverses reprises; & il le dédia à Christolphe de Stade, Evêque d'Augsbourg, le 8 Août 1535. Il avertit ce Prélat (*b*) qu'ayant été plusieurs années à finir ce Traité, il ne devoit pas être surpris s'il y trouvoit des répétitions, des sujets qui n'étoient qu'ébauchés, des matieres qui étoient mal placées; que sa mauvaise santé, les autres Ouvrages qui l'occupoient, & le peu de tems qu'il prévoyoit devoir vivre, l'avoient empêché d'y donner la derniere correction. Il ne lui dissimule pas, qu'ayant entrepris ce Livre sur les instances de l'Evêque de Rochester, son dessein étoit de le lui dédier; que la triste mort de ce grand Prélat lui laissant la liberté de choisir un autre Protecteur à son Ouvrage, il avoit donné la préfé-

(b) *Epist.* 42. L. 29.

(1) *Ecclesiastes, sive Concionator Evangelicus. De dignitate, puritate, prudentiâ, aliisque virtutibus Ecclesiastæ.*

rence à l'Evêque d'Auſbourg. L'intention de l'Evêque de Rocheſter, étoit que le *Prédicateur Evangélique* fût mis entre les mains des jeunes gens de l'Univerſité de Cambridge dont il étoit Chancelier, afin qu'il leur apprît à prêcher dignement la parole de Dieu. Il prend de-là occaſion de faire un grand éloge de l'Evêque de Rocheſter & de Thomas Morus, qui venoient d'être exécutés à mort pour n'avoir pas voulu approuver les excès de Henri VIII.

Ces louanges qui ne peuvent pas être ſuſpectes de flatterie, démontrent qu'Eraſme n'approuvoit point les procédés de Henri dans l'affaire du divorce, & que c'étoit à tort (*a*) qu'on l'avoit accuſé de n'être pas bien intentionné pour l'Evêque de Rocheſter.

(*a*) *Epiſt.* 8. *L.* 6.

Le *Prédicateur Evangélique* eſt diviſé en quatre Livres. Eraſme dans le premier traite de la dignité, des devoirs du Prédicateur, de l'excellence & de la difficulté de ſon Miniſtere, des vertus qui lui ſont néceſſaires, du fruit qu'il peut faire, de la récompenſe qu'il doit en eſpérer. Il exige du Prédicateur une grande connoiſſance de l'Ecriture Sainte & des Peres, un ju-

gement ſain, beaucoup de prudence, du courage, la facilité de s'exprimer, un cœur pur, une vie exemplaire, une réputation ſans tache, une grande foi, une charité ardente.

Dans le ſecond Livre, Eraſme examine quels ſont les Ouvrages dont peut faire uſage le Prédicateur, ſoit pour former ſon ſtyle, ſoit pour lui apprendre à parler chrétiennement. Il n'y a point d'Auteur qu'il préfere, ni même qu'il compare à Démoſthene & à Ciceron du côté de l'éloquence. Ariſtote forme le jugement : il y a bien des choſes à apprendre chez lui ; mais ſes Ouvrages ſont peu utiles à quelqu'un qui doit parler en public. Il n'en eſt pas de même de Platon, qui quoique diffus, eſt très-agréable, & mene à la connoiſſance du vrai par des métaphores & des figures employées avec beaucoup d'art. Il y a beaucoup d'éloquence dans les harangues de Tite-Live. Tacite, quoiqu'aſſez dur, eſt abondant & ſubtil. Séneque eſt plein de ſel, d'élégance, & même de véhémence lorſqu'il attaque les vices. Perſonne n'a écrit ſi heureuſement ſur les mœurs que Plutarque ; ſes Ouvrages mériteroient d'être appris par cœur : Saint Baſile & Saint Chryſoſtome pa-

roiſſent en avoir beaucoup profité.

Entre tous les Auteurs Eccléſiaſtiques, Saint Baſile eſt celui qui a le plus de talent : il eſt clair, pieux, agréable ; il ne cherche point à faire valoir ſon éloquence. Athanaſe eſt admirable dans ſes Ouvrages dogmatiques, & ſans doute qu'il l'aura été auſſi dans ſes Sermons. Saint Chryſoſtome approche de Saint Baſile ; preſque tous ſes Ouvrages ont été faits pour l'uſage du peuple. Origene méritoit d'être loué le premier, puiſque, comme le remarque Saint Athanaſe, il eſt le Docteur des Peres Grecs. Il ne s'éleve pas beaucoup ; il ne s'occupe qu'à inſtruire, ſans chercher à émouvoir les paſſions : cependant un Prédicateur qui le lira avec attention, pourra en tirer beaucoup de profit.

Venons préſentement aux Latins. Tertullien eſt dur : il réfute les Hérétiques avec force ; il combat le vice d'un ſtyle mordant, quelquefois bouffon. Saint Hilaire eſt peu utile pour apprendre à parler au peuple avec grace. Saint Cyprien eſt clair, véhément, ſérieux & aſſez coulant. Le ſtyle de Saint Ambroiſe ne convient pas trop à ces tems-ci ; il eſt ſubtil, recherché & obſcur. Saint Jérôme eſt ardent,

lorſqu'il s'agit de mettre les paſſions en mouvement ; mais comme il n'étoit que Prêtre, il ne s'eſt pas exercé dans la prédication. Saint Auguſtin eſt heureux dans ſes Sermons, quoique faits ſans préparation ; il eſt ſubtil, plus doux que grave. Saint Grégoire le Grand eſt ſimple & pieux ; ſon ſtyle, ainſi que celui de Saint Auguſtin, n'eſt pas fait pour ce tems-ci. Prudence a bien de l'éloquence. Il y a plus de naturel que d'art dans Saint Bernard, qui d'ailleurs a du talent pour toucher ; mais ſes Sermons pour la plûpart paroiſſent avoir été faits pour des Moines. C'eſt ainſi qu'Eraſme juge des anciens Prédicateurs ; notre intention eſt plutôt de rapporter ſes déciſions que de les garantir. Dans le reſte de ce Livre & dans le troiſieme, Eraſme parle des ſecours que la Rhétorique, la Dialectique & la Théologie peuvent donner au Prédicateur : le quatrieme expoſe l'uſage qu'il peut faire de l'Ecriture. Cet Ouvrage nous apprend juſqu'où alloient les abus de la prédication dans ce tems-là. Eraſme y rapporte, qu'il aſſiſtoit un jour à un Sermon d'un Cordelier célebre par ſa piété, qui prêchoit ſur la chaſteté dans un Couvent de Religieuſes ; & que le

Prédicateur s'étant apperçû que quelques-uns de ſes Auditeurs dormoient, il leur cria : » Réveillez-vous, je vous » prie ; je vais vous conter une hiſtoire » plaiſante. Un homme marié étant ſur » le point de faire un grand voyage, » pria ſa femme d'avoir grand ſoin de » ſa maiſon pendant ſon abſence ; elle » l'aſsûra qu'il ſeroit content d'elle. Je » n'ai qu'une ſeule grace à vous de- » mander, répondit-il ; c'eſt de ne » point vous laver le viſage dans cette » vilaine marre d'eau puante que vous » voyez. Ce furent ſes dernieres pa- » roles ; & il ſe mit en chemin. Toutes » les fois que cette femme paſſoit près » de cette marre, elle réfléchiſſoit ſur ce » que ſon mari lui avoit recommandé. » Elle s'imagina que ſous cette défenſe » il y avoit quelque myſtere : la tenta- » tion la prit de déſobéir ; elle n'eut » pas la force de réſiſter, & enfin elle » ſe lava le viſage avec l'eau vilaine de » la marre, & elle ſe le gâta à un point, » que pendant pluſieurs jours elle en » fut hideuſe, & qu'elle ſentoit très- » mauvais. Son mari revint, & la trouva » triſte & de mauvaiſe humeur ; il vou- » lut en ſçavoir la cauſe. Elle ne lui » diſſimula pas, que ſa triſteſſe venoit » de la peine que lui avoit fait l'eau de

» la marre ; que ſans ſa défenſe jamais
» elle n'auroit ſongé à s'en ſervir : à
» quoi le mari répliqua, qu'elle ne de-
» voit s'en prendre qu'à elle, & que
» lorſqu'il lui avoit défendu de faire
» uſage de cette eau bourbeuſe, c'é-
» toit parce qu'il prévoyoit qu'elle ſe-
» roit fâchée de s'en être ſervie. »

Le fond de cette hiſtoire a beaucoup de rapport avec la piéce de vers du Pere du Cerceau qui a pour titre, *la Nouvelle Eve* ; les circonſtances en ſont un peu différentes, parce que c'eſt dans Céſaire d'Heiſterbac, Moine de Cîteaux, & non pas dans Eraſme, qu'il a pris ſon conte.

Il rapporte encore dans cet Ouvrage un fait, dont il aſſûre avoir été témoin. » J'étois enfant, dit-il, lorſqu'un Do-
» minicain que j'entendois prêcher, ré-
» veilla ſes Auditeurs par cette hiſtoire
» qu'il fit avec malice. Il y avoit une
» Religieuſe, diſoit-il, qui prouvoit aſ-
» ſez par l'enflure de ſon ventre qu'elle
» n'avoit pas obſervé le vœu de chaſte-
» té. Le Chapitre fut aſſemblé à ce ſujet ;
» l'Abbeſſe lui fit une très-ſévére répri-
» mande ſur ce qu'elle avoit deshonoré
» une ſainte Maiſon : la Coupable dit
» pour ſa défenſe, qu'un jeune homme
» bien plus fort qu'elle étoit entré dans

» ſa cellule ; que ç'auroit été en vain
» qu'elle auroit voulu lui réſiſter ; que
» ce n'étoit pas un crime d'être violée.
» Votre excuſe pourroit être bonne, ſi
» vous aviez crié, reprit l'Abbeſſe : je
» n'avois garde, reprit la Religieuſe ;
» la Régle défend de rompre le ſilence
» dans le dortoir. »

On trouve encore dans ce Traité d'autres preuves de l'abus de la Chaire que faiſoient dans ce tems-là les Prédicateurs : Eraſme aſſure qu'il a entendu un Curé, qui prêchoit dans le tems de Pâques qu'il ne recevroit point à la Sainte Table ceux qui portoient de grands ſouliers : il parle d'un autre, qui déclamoit contre les longues queuës que les Bourgeoiſes avoient à leur robbe, à l'exemple des femmes de qualité ; il ſoutenoit que le Diable s'y cachoit. (1)

Il n'y avoit pas long-tems, que l'uſage de prendre un texte de l'Ecriture pour la matiere de ſon Sermon étoit

(1) Je ne ſçai d'où Eraſme a pris ce qu'il dit dans cet Ouvrage, que l'Empereur Alexandre Severe fut appellé Mammée, parce qu'il avoit une complaiſance trop aveugle pour ſa mere. Il eſt conſtant que le nom de fils de Mammée lui fut donné, parce que ſa mere s'appelloit Mammée. Voyez Tillemont, art. 1. t. 3. p. 157.

universellement établi. » Je ne vois pas » d'inconvénient, dit Erasme, de commencer un Sermon par une Sentence » de l'Ecriture, comme cela se fait depuis peu. » Au reste on en trouve des exemples dans les anciens Peres, dans Origene, dans S. Basile, dans S. Chrysostome & dans S. Léon, ainsi que le remarque Erasme. Il y avoit un autre usage qui n'étoit introduit que depuis peu, & qui est présentement reçu par-tout, si ce n'est en Italie, où l'on dit (a) qu'il y a encore des Prédicateurs qui ne s'y conforment pas; c'est celui d'invoquer la Vierge au commencement du Sermon. Erasme ne l'approuvoit pas trop. » Je ne crois pas, » dit-il, qu'il faille avoir trop de rigueur pour ce qui se fait avec de » bonnes intentions; mais ceux qui » insistent trop sur cette coutume doivent faire attention, qu'elle n'est » point fondée sur l'Ecriture: l'Apôtre » S. Jacques ordonne de demander la » sagesse non aux Saints, mais à Dieu. » Elle n'est point fondée non plus sur » l'exemple des Anciens, qu'il vaudroit » autant imiter que les Modernes. »

Il avoit déja traité cette question dans une Lettre au Syndic Beda (b), qui parmi les propositions qu'il pré-

(a) Gibert, gement Savans.

(b) *Epist.* L. 19.

endoit devoir être censurées dans Berquin, avoit mis celle-ci, que les Prédicateurs feroient mieux de commencer leurs Sermons par l'invocation du S. Esprit, que par celle de la Vierge. » Vous prétendez qu'on attaque une » coutume louable, dit-il à Beda; il » est cependant vrai que les Anciens » ne la connoissoient pas : S. Jérôme, » dans toutes les Préfaces de ses Com- » mentaires sur les Prophetes, invo- » que le secours du S. Esprit, & il ne » parle point de la Vierge. C'est une » coutume louable à la vérité; mais où » est le mal de faire voir que l'on peut » encore mieux faire? N'est-il pas » odieux de mettre en danger la vie » d'un honnête homme pour de sem- « blables vetilles? »

Colomiez (*a*) à l'occasion de ce qu'Erasme avoit dit sur l'invocation de la Vierge, nous apprend qu'il avoit eu la curiosité de rechercher en quel tems la coutume d'invoquer la Vierge au commencement des Sermons s'est introduite, & qu'il a trouvé que le premier qui en a parlé est Vincent Ferrier qui vivoit en 1410. & qui mettoit à la tête de chacun de ses Sermons, *Salutetur B. Virgo.* « C'est ce que m'a » appris, ajoute Colomiez, un docte

(*a*) Rom protestante, *n.* 1 p. 743.

» Théologien du College de S. Am-
» broiſe à Milan, nommé François
» Bernardin Ferrarius, dans ſon Traité
» de l'ancienne maniere de prêcher. (a)»

(a) L. 1. c. 11.

Le Prédicateur d'Eraſme eut un très-grand débit; nous apprenons par une de ſes Lettres (b) qu'on en avoit tiré deux mille ſix-cens exemplaires, & que cependant peu de tems après qu'il parut, il en fut fait une ſeconde Edition.

(b) *Epiſt.* 72. *L.* 30.

(c) Gibert, jugement des Savans.

C'eſt Eraſme, ſelon Morhof (c), qui le premier a écrit un Traité complet ſur la Prédication. Kekerman, dans ſa Rhétorique Eccléſiaſtique, prétend qu'Eraſme a parlé ſur ce ſujet mieux que perſonne, & que c'eſt lui qui a fait naître l'envie de la traiter.

Tandis qu'il travailloit à cet Ouvrage, il fut obligé de l'interrompre pour répondre aux libelles de Sutor (d), dont nous avons différé juſqu'à préſent de parler, pour rapporter de ſuite toutes ſes diſcuſſions avec Eraſme.

(d) *Adversus debacchat. Sutoris.*

Pierre Sutor étoit du Mans; ſon véritable nom étoit Pierre le Couturier, comme il paroît par le privilége d'un de ſes Livres intitulé *de poteſtate Eccleſiæ in occultis.* Il fut Docteur de Sorbonne; il quitta le monde pour ſe faire Chartreux. Ce fut dans une Char-

treuſe de Champagne (a) qu'il compoſa un Livre très-injurieux contre Eraſme : il y ſoutenoit, que toutes les nouvelles paraphraſes de l'Ecriture étoient hérétiques & blaſphématoires ; que l'étude des Langues & des Humanités étoit la ſource de tous les maux ; qu'Eraſme n'étoit qu'un théologaſtre, un âne ou un demi-ſavant, & un adverſaire de la vérité. Il ne parloit (b) que des témérités, des erreurs, des ſcandales, des héréſies, des blaſphêmes, des folies dont les Ouvrages d'Eraſme étoient remplis. Ce Livre étoit extrêmement mal écrit ; on y trouvoit un nombre infini de barbariſmes, & de mots qui n'étoient pas Latins : c'étoit un centon tiré des critiques de Stunica, de Leus & de Latomus ; ſi l'on en eût ôté ces paſſages & les citations tirées d'Eraſme, il n'y ſeroit reſté que des injures. On l'avoit imprimé à Paris ; il étoit dédié à la Sorbonne, qui avoit conſenti à la publication de ce libelle : c'étoit cette approbation qui avoit déterminé Eraſme à y répondre. Sutor l'avoit partagé en vingt-deux chapitres, en conſidération de ce que les Grecs & les Latins avoient vingt-deux Lettres.

(a) *Epiſt.* 100. *L.* 19.

(b) *Epiſt.* 32. *L.* 21.

(c) *Epiſt.* 40. *L.* 30.

La réponſe d'Eraſme eſt dédiée à

Jean de Selve (1) prémier Préſident du Parlement de Paris : il lui demande ſa (a) protection contre l'injuſtice de ſes ennemis. Il auroit eu recours au Roi, ſi la fortune ne l'avoit pas enlevé pour un tems : il étoit pour lors priſonnier en Eſpagne.

(a) *Epiſt.* 30. *L.* 31. *Epiſt.* 86. *L.* 19.

Sutor ne s'étoit mis dans une ſi grande colere contre Eraſme, que parce qu'il s'étoit imaginé que lorſque Saint Jérôme travailloit à ſa Verſion qui avoit été adoptée par l'Egliſe, il avoit été inſpiré (b). Il ſuppoſoit qu'Eraſme, en faiſant une nouvelle Verſion, avoit eu deſſein de la ſubſtituer à celle de Saint Jérôme ; ce qu'il regarde comme un projet hérétique, ſchiſmatique & blaſphématoire. Eraſme n'a pas de peine à triompher d'un pareil adverſaire. Il fait voir qu'il a ſuivi des exemples reſpectables, entr'autres ceux du vénérable Bede, de Raban, de S. Thomas, de Liranus, qui n'ont pas craint de s'écarter de la Vulgate : il ſoutient qu'il n'a entrepris de travailler ſur le Nouveau-Teſtament, qu'après en avoir été preſſé par des gens doctes & pieux, par le Pape, par pluſieurs Prélats

(b) *Epiſt.* 106. *L.* 19.

(1) *Apologia Deſiderii Eraſmi adversùs debacchationes Petri Sutoris.*

&

& Théologiens ; qu'il avoit reçu beaucoup de remercimens, fondés sur l'avantage que le Public avoit tiré de son travail ; que le Pape Léon X. l'avoit approuvé, comme devant être utile aux Théologiens ; que le Cardinal Ximenès & l'Evêque de Rochester en avoient été contens ; que le Pape Adrien VI. étant encore Cardinal, lui avoit fait écrire d'Espagne par Pierre Barbirius son Aumônier, de faire sur l'Ancien-Testament ce qu'il venoit de faire sur le Nouveau ; qu'il a une infinité de Lettres d'habiles gens, qui le remercient de ce qu'il leur a facilité l'intelligence de l'Ecriture. Il convient que ceux qui l'avoient critiqué avant Sutor, c'est-à-dire Leus, Latomus, Stunica, lui avoient appris quelque chose ; mais il soutient qu'il n'y a rien à apprendre dans l'Ouvrage de Sutor, où l'on ne trouvoit que des injures insensées & la fureur de médire. Il prétendoit dans ce tems-là qu'excepté Sutor, il n'y avoit pas un Catholique qui calomniât ses paraphrases ; que les seuls Luthériens en avoient été mécontens, parce qu'ils avoient vû avec déplaisir, qu'Erasme avoit donné la préférence aux interprétations des Anciens sur les nouveautés de Luther.

Sutor répondit à Eraſme, qui fit quelque réflexion ſur cette réponſe (1), qui avoit pour titre, *Antapologie*. Il déclare qu'il n'y répondra pas, parce que Sutor s'étoit ſurpaſſé lui-même en médiſance, autant qu'il l'avoit pû voir en liſant les premieres pages de ſon Livre, & en parcourant très-ſuperficiellement le reſte, où il avoit vû des preuves d'une rage évidente. Il étoit écrit avec tant de fureur, que le premier comparé à celui-ci paroiſſoit modéré (a). Sutor ſoutenoit, que non-ſeulement Eraſme n'avoit aucune connoiſſance de la Théologie; mais que non content d'attaquer les Saints, il n'épargnoit pas même Dieu; & voici comme il tâchoit de prouver ce paradoxe. Dieu eſt le Dieu des ſciences: or Eraſme attribue les ſciences à la folie; donc il blaſphême Dieu. Et pour infirmer les témoignages d'approbation que le Pape Léon X. avoit donnés à l'Eloge de la Folie, Sutor ſoutenoit que ce Souverain Pontife n'avoit approuvé que l'élégance du ſtyle; à quoi Eraſme répondit, qu'il avoit été content de l'Ouvrage, comme pouvant être utile aux

(a) *Epiſt.* 804. & 805.

(1) *Deſiderii Eraſmi Appendix, reſpondens ad quædam Antapologiæ Petri Suteris,*

Théologiens & à la foi orthodoxe.

Comme il n'y avoit rien de nouveau dans l'Ouvrage de Sutor, auſſi cette réplique ne contient rien de neuf. Il s'eſt depuis repenti (*a*) d'avoir perdu ſon tems à écrire contre Sutor, dont il aſſure que les Ouvrages ſont tout ce qu'on a fait de plus ignorant & de plus furieux contre lui : il n'auroit jamais pris la peine de lui répondre (*b*), s'il n'en eût été preſſé par un de ſes meilleurs amis. Les Chartreux même n'étoient point contens des procédés de Sutor. Eraſme en porta ſes plaintes (*c*) au Roi François I. il pria Sa Majeſté, ou de contenir ce furieux, ou du moins de lui permettre de faire imprimer ſes Apologies à Paris.

(*a*) *Epiſt.* 24. *L.* 25.

(*b*) *Epiſt.* 9. *L.* 18.

(*c*) *Epiſt.* 40. *L.* 21.

Il n'y avoit pas juſqu'au Syndic Beda, qui ne déſapprouvât les excès de Sutor. Il écrivit à Eraſme (*d*) qu'il avoit fait une correction fraternelle au Chartreux, pour avoir repris avec trop d'aigreur Eraſme & le Fevre d'Eſtaples; & quant à la plainte qu'Eraſme avoit faite, qu'il paroiſſoit ſurprenant qu'un Corps tel que la Faculté de Paris eût conſenti à la publication d'un Ouvrage auſſi mépriſable que celui de Sutor, Beda répondit, que la Sorbonne dans l'examen des Ouvrages n'avoit point

(*d*) D'Argentré, p. 77.

d'égard au ſtyle ; qu'elle ne faiſoit attention qu'aux Dogmes. Il déclare cependant, que s'il avoit eu communication des Ecrits de Sutor avant qu'ils fuſſent publiés, ils n'auroient peut-être point paru tels qu'on les a vûs. Le Poëte Nicolas Bourbon vengea Eraſme par une Epigramme, où il eſt autant loué que ſon adverſaire y eſt traité avec ignominie (1). M. Huet n'avoit pas un ſi grand mépris pour Sutor ; il en parle dans ſon Ouvrage *de la maniere meilleure d'interpréter.* » Ce n'étoit » pas, dit-il, un homme à comparer à

(1) *Scripſit in egregium Monachus qui Sutor*
Eraſmum,
Infans ingenio, barbarus & calamo;
Neſcio quos nodos & ſpinas torſit in hoſtem,
Et natibus, lector, tædia digna tuis,
Hæc invicta ratus tela eſſe, & qualia quon-
dam
Fecerat Æneæ Lemnius arma faber.
At nihil hos fumos metuens divinus Eraſmus,
Sutorem tonitru fulminibuſque terit:
Nam vivo ſermone Dei inſtructiſſimus heros,
Alter ut Alcides, omnia monſtra domat.
O Sutor, Sutor, poteras crepidarius eſſe,
Atque in ſutriná tutior eſſe tuâ.

Nicol. Borbonius, Carm. 201. *L.* 2. *p.* 147.

» Eraſme, ni pour la ſcience, ni pour » la pénétration, ni pour la politeſſe, ni » pour l'élégance ; mais il étoit pieux » & ſavant. » Il mourut (a) environ un an après Eraſme, le 18 Juin 1537. Nous avons vû (b) qu'Eraſme avoit contracté une étroite amité avec Chriſtolphe Eſchendelfer, ce Receveur de la Douanne de Poparde dont il avoit été ſi bien reçu : il lui dédia le 27 Janvier 1536. l'interprétation du Pſeaume XIV. Eſchendelfer lui avoit démandé avec inſtance l'explication de quelque Pſeaume ; & Eraſme crut (c) devoir avoir cette complaiſance pour un ami, qui conſervoit beaucoup de piété dans un poſte, où il eſt rare que la Religion faſſe la principale occupation. M. Marſolier qui a traduit cette eſpèce de Commentaire Moral ſur le quatorziéme Pſeaume, (1) en juge ainſi : Eraſ- » me, dit-il, ne répand pas ſeulement » de vives lumieres dans l'eſprit, pour » lui faire concevoir une haute idée de » Jeſus-Chriſt, de l'excellence de ſon » miniſtere, de ſa qualitité de Sauveur » & de Pontife, des actions admirables

(a) Cont. de Fleuri, L. 138. n. 45.

(b) *Epiſt.* 25. L. 5. Voiez Vie d'Eraſme, livre 2.

(c) *Epiſt.* 33. L. 29.

(1) *Enarratio Pſalmi* 14. *Domine, quis habitabit, &c. qui eſt de puritate Tabernaculi, ſive Eccleſiæ Chriſtianæ.*

» qu'il a faites pendant ſa vie mortelle;
« de la beauté de l'Egliſe, des avan-
» tages que les fideles en tirent; mais
» il y donne des régles exactes de
» conduite, pour vivre d'une maniere
» ſainte & digne de Dieu: il établit
» des principes de Religion, qui ſont
« d'une grande utilité pour parvenir à
« la perfection du Chriſtianiſme; &
» on doit regarder cet Ouvrage com-
» me un excellent réglement de vie,
» principalement en ce qui concerne
» les devoirs que la charité preſcrit
» par rapport au prochain, & la ſain-
» teté que nous devons avoir en qua-
» lité de temples du Saint Eſprit. »

» Les avis que donne ici ce ſavant
» homme, continue toujours M. Mar-
» ſolier, ſont ſi ſolides, ſi conformes à
» la Morale de l'Evangile & à celle
» des Saints Peres, que ce diſcours eſt
» digne de la plus pure & de la plus
» vénérable Antiquité; & qu'on ne
» trouve rien dans les meilleurs Au-
» teurs Eccléſiaſtiques, qui mérite plus
» l'eſtime de tout le monde, & qui
» ſoit plus utile aux Chrétiens pour
» ſanctifier leurs mœurs. On y trouve
» partout un caractere de ſolidité &
» de piété peu ordinaire; & il eſt écrit
» avec beaucoup de vivacité & d'élo-
» quence. »

Il comptoit donner une nouvelle édition d'Origene ; mais sa santé ne lui permit pas (*a*) d'achever la révision des Ouvrages de cet ancien Auteur ; & ce fut son ami Rhenanus qui donna cette édition après la mort d'Erasme.

(*a*) *Epist. Dedicat. Origenis.*

Il travailla à ces derniers Ouvrages étant extrêmement incommodé. A ses maux continuels se joignit dans le mois de Mars de l'an 1536. un dévoiement, qui l'affoiblit à un point, qu'il écrivoit (*b*) le 11 Mars qu'il y avoit dix jours qu'il en étoit à la mort.

(*b*) *Epist.* 1296.

Sechendorf rapporte (*c*) que lorsqu'Erasme étoit dans cette extrémité, Conrad Pellican, Ministre de Zuric, dont il s'étoit plaint hautement, vint lui rendre visite ; que leur conversation fut sans aigreur ; qu'Erasme le pria d'oublier les expressions vives qu'il avoit employées dans les démêlés qu'ils avoient eus ensemble. Si ce fait est vrai, on n'en doit pas conclure qu'il se soit rapproché de la façon de penser de Pellican : car le 17 Mai 1536. c'est-à-dire, moins de deux mois avant sa mort, il écrivoit (*d*) qu'il ne voudroit pas garder dans sa maison quelqu'un qui seroit infecté des nouveaux dogmes.

(*c*) Sechendorf, L. 3. p. 137.

(*d*) *Epist.* 1297.

Il n'avoit pas encore perdu l'envie (*e*) d'aller en Franche-Comté ou

(*e*) *Epist.* 1296. & 1299.

de revenir dans le Brabant, malgré l'état déplorable de sa santé : il en rend la raison (*a*) à son ami Goclenius ; « C'est, dit-il, que quoiqu'il fût à » Balle avec des gens qui l'aimoient très- » sincérement, il aimeroit mieux finir » sa vie ailleurs à cause de la diffé- » rence de Religion. » C'est ainsi qu'il parloit le 28 Juin 1536. quinze jours avant de mourir, dans la derniere Lettre que nous avons de lui, à laquelle le Pere de Tournemine auroit dû faire attention, & ne pas lui faire un reproche (*b*) d'être mort dans une Ville Hérétique, puisqu'il vouloit en sortir. Mais son dévoiement étant dégénéré en dyssenterie (*c*), il fallut enfin payer le tribut à la nature.

(*a*) *Epist.* 74. *L.* 31.

(*b*) Mem. Litter. art. 6. p. 346.

(*c*) *Epist. Rhenani.*

Peu de jours avant qu'il expirât (*d*), Boniface Amerbache, Jérôme Froben & Nicolas Episcopius ses meilleurs amis vinrent le voir. Dès qu'ils entrerent dans sa chambre, il leur rappella l'exemple des trois amis de Job, qui étoient venus voir ce Patriarche pour le consoler dans ses malheurs ; il leur demanda pourquoi ils ne déchiroient pas leurs habits, & pourquoi ils n'avoient pas de cendre sur leurs têtes, ainsi qu'en avoient Eliphaz, Baldad & Sophar, lorsqu'ils se présenterent

(*d*) *Epist. Ded. Orig.* M. Adam.

leva nt Job. Ce caractere de gaieté & d'enjouement avec lequel il étoit né, ne l'abandonna point, même dans ces momens ſi terribles pour la plûpart des hommes.

Rhenanus prétend, qu'il y avoit pluſieurs mois qu'il avoit déclaré qu'il mourroit cette année, & que deux ou trois jours avant ſa mort il avoit prédit le jour qu'il ceſſeroit de vivre.

Epuiſé enfin par tous ſes maux, & ſurtout par une dyſſenterie qui depuis un mois le tourmentoit cruellement, il expira la nuit du 11 au 12 Juillet de l'an 1536. en donnant des preuves d'une parfaite réſignation à la volonté de Dieu, & d'une patience vraiment Chrétienne. Ses dernieres paroles furent: » Je vous demande miſéricorde, » Seigneur; Jeſus Seigneur, délivrez-» moi; Seigneur, faites finir mes maux; » Seigneur, ayez pitié de moi. » Il rendit l'ame en répétant ces paroles, & en conſervant l'uſage de la raiſon juſqu'au dernier moment.

Sa mort fut un deuil public; il n'y eut perſonne à Baſle qui n'accourût, dans le deſſein de voir pour la derniere fois le corps d'un homme ſi illuſtre. Il fut porté par les Etudians à la ſépulture. On l'enterra dans l'E-

gliſe Cathédrale de Baſle près des dégrés du Chœur, au côté gauche, où il y avoit une Chapelle de la Vierge. Il fut enterré auſſi honorablement qu'il fut poſſible ; le premier Magiſtrat, la plûpart des Sénateurs, tous les Profeſſeurs & les Etudians aſſiſterent à ſes obſeques. On lui fit pluſieurs Oraiſons funebres. Guillaume de Liſle, Prévôt de l'Egliſe d'Aix-la-Chapelle, en fit une par l'ordre du Magiſtrat de Baſle ; elle fut imprimée, & dédiée à Guillaume, Duc de Cleves, celui qui avoit été en relation avec Eraſme. Oſwald Myconius de Lucerne, Miniſtre de l'Egliſe de Baſle, fit auſſi ſon Oraiſon funebre ; & Jean Herold fit par ordre du Magiſtrat de Baſle dans l'Univerſité ſon panégyrique, dans lequel il réfuta une ſatyre qui avoit paru contre Eraſme (*a*).

Il eſt parlé dans le *Longueruana* (*b*) imprimé depuis peu, d'un Sçavant qui prétendoit que Charles-Quint étant arrivé à Baſle deux ou trois jours après la mort d'Eraſme, l'avoit fait déterrer pour lui faire faire des funérailles, & y avoit aſſiſté. » Je fis voir, fait-on » dire à l'Abbé de Longuerue, que » Charles-Quint étoit pour lors occupé » à paſſer en France, & avoit ce mois-

» là même fait faire la revûe de ſon ar-
» mée dans la plaine de Coni. »

Ce Sçavant que l'Abbé de Longuerue confond, & que l'Editeur du *Longueruana* n'a pas nommé, eſt le célebre Huet, Evêque d'Avranches. Je me ſouviens d'avoir ſouvent entendu faire ce conte à l'Abbé de Longuerue, qui ſe ſeroit imaginé qu'il auroit perdu ſon principal mérite, s'il eût ſupprimé le nom de M. Huet, pour lequel il avoit peu d'eſtime, & dont il étoit craint à un point, que depuis ce tems-là M. Huet l'évitoit, & n'alloit dîner chez le Cardinal d'Eſtrées, qu'après avoir pris la précaution d'envoyer ſçavoir ſi l'Abbé de Longuerue y étoit; auquel cas il ſe gardoit bien d'y aller.

Eraſme avoit fait ſon teſtament le 12 Février de l'année qu'il mourut; le voici.

» Au nom de la Sainte Trinité, moi
» Didier Eraſme de Roterdam, en con-
» ſéquence du Diplome de Sa Majeſté
» Impériale, d'un Bref du Pape, &
» de la permiſſion du magnifique Ma-
» giſtrat de la Ville de Baſle, je re-
» nouvelle mes dernieres volontés par
» cet Ecrit de ma main, que je veux
» être exécuté, déclarant nul tout ce
» que j'aurois pû faire de contraire.

» Etant perſuadé que je n'ai aucun hé-
» ritier légitime, j'inſtitue pour mon
» Légataire univerſel Boniface Amer-
» bache. Je nomme pour mes Exé-
» cuteurs teſtamentaires Jérôme Fro-
» ben & Nicolas Epiſcopius. Il y a
» déja long-tems que j'ai vendu ma bi-
» bliotheque au Seigneur Jean de Laſco,
» Polonois; ſuivant le contrat que nous
» en avons fait, on ne lui délivrera
» point mes Livres, qu'il n'ait compté
» deux-cens florins à mon héritier:
» s'il ne veut pas ſe tenir à nos conven-
» tions, ou s'il meurt avant moi, il
» ſera libre à mon héritier de faire de
» mes Livres ce qu'il jugera à propos.
» Je legue à Louis Berus ma montre
» d'or, à Beatus Rhenanus une cuiller
» d'or avec une fourchette d'or, à Pierre
» Vetereus cent cinquante écus d'or à
» la couronne, autant à Philippe Mon-
» tanus. Je laiſſe à Lambert mon Do-
» meſtique deux-cens florins d'or, s'il
» eſt chez moi à ma mort, à moins
» que je ne lui donne cette ſomme de
» mon vivant. Je laiſſe à Jean Briſche
» une bouteille d'argent, à Paul Vol-
» ſius cent florins d'or, à Sigiſmond
» Telenius cent cinquante ducats; à
» Jean-Eraſme Froben deux bagues,
» dont l'une eſt ſans pierre, & l'autre

» avec une turquoiſe. Je legue à Jé-
» rôme Froben tous mes habits, mes
» meubles en laine, en lin & en bois;
» je donne à ſa femme une bague, où
» eſt gravée une femme qui regarde
» derriere elle. Je laiſſe à Nicolas Epiſ-
» copius un gobelet avec ſon couver-
» cle, ſur le pied duquel il y a des vers
» gravés; je donne à Juſtine ſa femme
» deux bagues, dont l'une eſt un dia-
» mant, & l'autre une petite turquoiſe.
» Je laiſſe à Evrard Goclenius un go-
» belet d'argent, où eſt gravée ſur le
» haut l'image de la Fortune. Si quel-
» qu'un de mes Légataires meurt avant
» moi, ce que je lui avois laiſſé re-
» viendra à mon héritier, lequel outre
» ce que je lui ai laiſſé par mon billet,
» prendra tout ce qui reſtera de gobe-
» lets, de bagues & de choſes ſem-
» blables, & de plus les médailles, les
» cruciades de Portugal, les médail-
» lons où ſont repréſentés les têtes du
» Roi de Pologne & de Severinus Bo-
» nerus, & autres choſes ſemblables,
» de plus tous les ducats doubles & les
» quadruples. Quant à l'argent qui eſt
» en dépôt chez Evrard Goclenius,
» mon héritier lui en laiſſera faire dans
» le Brabant la diſpoſition que je lui ai
» recommandée. S'il y a encore quel-

» que choſe chez Eraſme Schetius, il
» le lui redemandera, & il diſpoſera
» de cet argent & de tout celui qui
» reſtera de concert avec les Exécu-
» teurs, pour l'uſage des pauvres avan-
» cés en âge & infirmes, pour ma-
» rier des jeunes filles, & pour élever
» des jeunes gens de grande eſpérance,
» en un mot tous ceux qu'il jugera di-
» gnes d'être ſecourus. J'ai écrit de ma
» main cet Acte qui contient mes der-
» nieres volontés, afin qu'on y ait plus
» de foi, & je l'ai cacheté avec le Dieu
» *Terminus* qui eſt mon vrai cachet.
» Fait dans la maiſon de Jérôme Fro-
» ben le 12 Février 1536.

Il n'eſt point parlé de Gilbert Couſin dans ce teſtament : Eraſme lui écrivit (*a*) le 11 Mars 1536. c'eſt-à-dire un mois après l'avoir fait, que s'il venoit à mourir, il prendroit des précautions pour lui faire un legs conſidérable. Nous ne ſçavons point s'il lui a tenu parole.

(*a*) T. 7.

Pluſieurs années avant celle où mourut Eraſme, il avoit fait des diſpoſitions toutes différentes, qui ſont révoquées par ce teſtament : c'eſt dans ſa Lettre à Conrard Goclenius, qui ne devoit être lûe que de lui, & en particulier ; il lui explique ainſi ſes dernieres volontés.

» Puiſque je ſuis ſouvent en danger
» de la vie, il ne me reſte plus que de
» recommander au meilleur de mes amis
» ma mémoire, que je ſoupçonne de-
» voir être attaquée par pluſieurs ca-
» lomnies. Si je meurs, je vous laiſſe
» quatre-cens florins d'or, trois-cens
» écus (a) à Jacques Aratinus, cent (a) *Renenſes Philippici.*
» trente pieces d'or à Michel Viandulus,
» cinquante florins d'or & quarante-ſix
» & demi à Corneille Grapheus, que *Renenſes cum dimidio diaſo.*
» je ſoupçonne être dans le beſoin, &
» qui eſt digne d'une meilleure for-
» tune. Quant à mes vaſes & à mes ba-
» gues, je n'ai pas encore pris ma ré-
» ſolution; mais je la prendrai bientôt.
» Ne confiez à qui que ce ſoit ce que
» que je vous mande: ſi vous en parliez
» à quelqu'un, il ſeroit à craindre qu'il
» n'en fît confidence à quelqu'autre,
» & qu'ainſi mon ſecret ne ſe divulgât.
» Il en arriveroit deux inconvéniens;
» premierement mes anciennes con-
» noiſſances s'empareroient de mon ar-
» gent: car ils ſont fort avides; ſe-
» condement ſi j'avois beſoin de cet ar-
» gent avant de mourir, ce qui pour-
» roit bien arriver, ceux qui ſe trouve-
» roient privés de leurs eſpérances en
» ſeroient fâchés. Je ne vous fatiguerai
» point, en vous chargeant de prieres

» & d'anniverſaires ; je vous demande-» rai ſeulement en grace, que vous par-» tagiez avec mes amis mes Ouvrages, » que vous les reliſiez, que vous les re-» mettiez en ordre, & qu'après les » avoir corrigés, vous les donniez à » imprimer à Froben. »

Les dernieres diſpoſitions d'Eraſme nous apprennent, qu'il étoit très-arrangé dans ſes affaires lorſqu'il mourut. Fellerus rapporte (*a*) que le bruit courut qu'il avoit laiſſé à ſa mort plus de ſept mille ducats (*b*). Il eſt parlé dans ſon teſtament de la vente qu'il avoit faite de ſa bibliotheque au Seigneur Jean de Laſco ; l'acte paſſé entr'eux qui, je crois, n'a jamais été imprimé, m'a été communiqué par Monſeigneur le Cardinal Paſſionei : on le trouvera ci-joint (1).

(*a*) *Trimeſquartum*, 405.

(*b*) *Septem illia aurum.*

(1) *Eraſmus Roterodamus bibliothecam meam univerſam vendidi clariſſimo Poloniæ Baroni Joanni à Laſco trecentis coronatis aureis, hâc lege, ut quoad vixero, uſus librorum ex amicitiæ jure ſit illi mecum communis, proprietas tota penès illum ſit perpetua : quod jus tranſibit etiam in illius hæredes, ſi, quod Deus avertat, contingat illum priùs ex humanis decedere. Interim indicem librorum, velut arrabonem traditionis, habet. Quicquid interim accreverit, & hoc illius erit, niſi & quos codices manuſcriptos magno conigerit*

Boniface Amerbache (*a*) remplit avec la plus grande exactitude les dernieres intentions d'Eraſme ; il lui fit cette Epitaphe, que l'on voit dans la Cathédrale de Baſle au deſſous du buſte d'Eraſme :

(*a*) *Epiſt. Rhenani.*

CHRISTO SERVATORI. S.

DES. ERASMO Roterodamo, viro omnibus modis maximo, cujus incomparabilem in omni diſciplinarum genere eruditionem pari conjunctam prudentiâ poſteri admirabuntur & prædicabunt, Bonifacius Amerbachius hæres, Hier. Frobenius & Nic. Epiſcopius nuncupati poſtremæ ſuæ voluntatis vindices, Patrono optimo, non memoriæ, quam immortalem ſibi editis lucubrationibus compara-

emere. In his, ex utriuſque conſenſu, fiet moderatio novi contractûs, dumtaxat quod attinebit ad illam acceſſionem. In cujus rei fidem dictus Eraſmus hoc chirographum meâ manu deſcripſi, affixo peculiari annuli meî ſigno Termino, ann. 1525. duodecimo Cal. Julias. Dimidium pretii numeratum eſt Baſileæ 1525. alterum pretii dimidium poſtridie D. Martini anno 1536. perſolutum eſt. Bonifacius Amerbachius, nuncupatus incomparabilis D. Eraſmi Roterodami hæres, meâ manu atteſtor; & ego Joannes à Laſco prædictâ manus meæ ſubſcriptione fateor eſſe verum.

vit, iis tantisper dum orbis terrarum stabit superfuturo, ac eruditis ubique gentium collocuturo, sed corporis mortalis, quo reconditum sit ergò, hoc saxum posuere.
Mortuus est 4°. Idus Julias jam septuagenarius, anno à Christo nato 1536. Def. Erasmum Roterodamum amici sub hoc saxo condebant 4°. Idus Julias.

On ne sçait pas précisément quel âge il avoit lorsqu'il est mort : car, comme nous l'avons fait voir, il n'est pas possible de déterminer exactement la véritable année de sa naissance (*a*).

(*a*) Voyez vre 1. p. & suiv.

On lui fit partout un très-grand nombre d'Epitaphes plus glorieuses les unes que les autres ; quelques-uns même lui en firent avant qu'il fût mort. Un faux bruit de sa mort s'étant répandu, Nicolas Bourbon composa ces vers-ci (*b*) :

(*b*) L. 3. r. 3. &

Lis oritur : meus est, Germania dicit, Erasmus ;
Gallia stans contrà clamitat esse suum.
Hanc interveniens litem mala Parca diremit :
Neutrius hic vestrûm, sed meus, inquit, erit.
Musarum columen, cujus per sæcula vivis
Nomen, in hâc urnâ pulvis, Erasme, jaces.

Nous croyons ne devoir pas omettre les principales Epitaphes qui furent faites après sa mort, puisqu'elles sont des preuves inconteſtables de la profonde vénération qu'on avoit pour lui. Paul Jove rapporte celle-ci :

Theutona terra ſuum cum miraretur Eraſmum,
Hoc majus potuit dicere nil genui.

Cette même Epitaphe ſe retrouve dans d'autres Auteurs (*a*) ; mais au lieu de *Theutona terra*, ils liſent *Terra Batava.*

(*a*) Papeblount. Labbe, *Theſaurus*, p. 123.

A la fin des Œuvres de Vicelius il y a une Elégie ſur la mort d'Eraſme, dont l'Auteur ſe nomme Jean Gigas ; en voici quelques vers :

Occidit heu fatis ſublatus Eraſmus iniquis,
Publicus & rarus totius orbis honor.
Quis neſcit Eraſmum
Amiſſum Muſis reſtituiſſe decus ?
Donec Aonides ludent Helicone puellæ,
In grege Pierio primus Eraſmus erit.
Major poſt obitum gloria honorque venit.
Spiritus Aſtra colit, nomen in orbe volat.

Guillaume de Liſle lui fit ces vers-ci (*b*) :

(*b*) A la fin de l'Ed. de le Clerc.

Poſtquam doctiloquus fatis conceſſit Eraſmus,
Viſa ſibi eſt pietas relligioque mori.

Gilbert Couſin célébra la mémoire de ſon Maître par pluſieurs pieces de vers.

(a) P. 404. (a) *Magnus Roterodamus ille noſter,*
Hæc quo ſæcula neminem tulerunt
Majorem, neque priſca clariorem
Norunt tempora, nec cui futura
Parem poſteritas habebit; ecce
Sub hoc marmore mortuus quieſcit.

(b) P. 424. (b) *Dum repetit curſus per eadem Syderâ Phœbus,*
Et peraget ſuetas menſtrua Luna vices,
Durabit clarum per mundi climata nomen;
Et tua cunctorum fama per ora virûm.
Magnus Eraſmus obit, cui non habuit prior ætas,
Sed nec poſterior eſt habitura parem.

(c) T. 3. Deliciæ Poët. Germ. Pierre Lindemberge (c) enchérit encore ſur ces louanges.

Nec Deus es, nec homo, nec neuter, ſuavis Eraſme:
Rursùs, Eraſme, tamen neuter homo & Deus es.
Poſt id diſſimilis ſimiliſque es neutri homini-que,
Nec non aſſimilis diſſimiliſque Deo.
Quid, Muſa, intricata refers? dic ordine. Dicam:
Verus homo hîc vero eſt corpore, mente Deus.

Au dessous du portrait d'Erasme, on lit dans Boissard ces deux vers-ci (*a*):

(*a*) P. 216.

Qui te non norit, Musas quoque nesciat esse :
In summo sedem namque Helicone tenes.

Theodore de Beze fit ceux-ci (*b*) pour être mis au bas d'un portrait d'Erasme :

(*b*) Epigr. p. 218.

Ingens ingentem quem personat orbis Erasmum,
Hæc tibi dimidium picta tabella refert.
At cur non totum? mirari desine, Lector :
Integra nam totum terra nec ipsa capit.

En voici encore d'autres rapportés dans le Trésor des Epitaphes du Pere Labbe (*c*).

(*c*) P. 273.

(*d*) *Hic Desiderius requiescit Erasmus, amarum*
Qui desiderium liquit in orbe sui.
Mens habitat cælo, nomen vix clauditur orbe ;
Scripta viri & mundum conteret una dies.

(*d*) D'Adrien Marius.

(*e*) *Defunctus vitâ, longique laboribus ævi,*
Hâc situs est tandem doctus Erasmus humo ;
Quem licet in serâ rapuerunt fata senectâ,
Et vitæ saturum sopiit alta quies,
Non tamen hunc veluti immaturo funere rap-
tum

(*e*) De Jean Secundus.

Flemus, & effusis diffluimus lacrymis.
Ille igitur periit; & quondam illa illa diserta,
Et dulci manans nectare lingua tacet?
Ingeniumque sagax, & amor virtutis & æqui,
Omnia sub parvo condita sunt tumulo!
Illum igitur canos virtus lacerata capillos,
Et Charites lugent, luget & ipsa fides;
Collectaque rosas Permessi ad flumina Nimphæ
Insparguntsacro vierides tumulo.

(a) Janus Vitalis.

(a) *Lubrica si tibi mens fuit & spinosior æquo,*
Ingenium certè nobile, Erasme, fuit.
Felix si mistas labruscas dulcibus uvis
Proliga desisset vinea ferre tua!
Barbarie è mediâ præclarum sydus haberent
Et te Varronem tempora nostra suum.
Hanc tamen inscriptam his titulis posuere columnam:
Jactura hic laudum publica facta fuit.

Cette derniere est autant une critique qu'un éloge.

En voici une rapportée par Brenius dans son Abrégé de la Théologie d'Erasme (*b*) :

(b) *Exercit. critic. de Religione Erasmi*, p. 21.

Si paucis cupias laudes prestringere Erasmi:
Sol & sal ævi dic fuit iste sui.

(c) Papeblount, p. 530. Labbe, p. 192.

On trouve dans Papeblount & dans Labbe celle-ci, qui roule sur un jeu de mots (*c*) :

Fatalis series nobis invidit Erasmum :
Sed Desiderium tollere non potuit.

Enfin en voici une qui ne peut être regardée que comme une mauvaise plaisanterie :

Hic jacet Erasmus, qui bonus erat mus ;
Rodere qui solitus, roditur à vermibus.

Menage qui la cite, ajoute : »Je ne me » souviens pas du nom de celui qui a » fait cette Epitaphe d'Erasme ; » & à ce sujet M. de la Monnoie remarque, qu'elle est tirée des Bigarures de Tabourot. Il auroit pû observer aussi, qu'elle est dans le *Pasquillus Exstaticus* (a), avec cette différence, qu'au lieu de *bonus erat mus*, on y lit *pravus erat mus*.

(a) P. 162.

Ces diverses Epitaphes sont plutôt des preuves de la grande célébrité d'Erasme, que de l'art & de l'élégance de ceux qui les ont composées.

Jamais homme n'eut un si grand nombre d'Admirateurs, & en même tems d'un rang si élévé. Fridericus Nausea, dans l'élégie qu'il fit sur lui peu de tems après sa mort (b), rapporte que l'on voyoit arriver de toutes parts près d'Erasme ce qu'il y avoit de plus grand dans le monde, & qu'il recevoit de fréquens complimens de la

(b) *Monodia in magnum Erasmum nuper vitâ functum.*

part des Empereurs, des Rois, des Cardinaux, des Evêques, des Princes & des Ducs. C'eſt ainſi que parloit un Conſeiller de l'Empereur Ferdinand I.

Ses Lettres ſont des preuves que Fridericus Nauſea n'exagéroit pas; il faudroit les copier preſque toutes, ſi l'on vouloit en extraire tout ce qui peut démontrer ſa grande célébrité. Il s'eſt quelquefois trouvé dans la néceſſité de rappeller cette extrême conſidération que l'on avoit pour lui. Sa modeſtie en ſouffroit; mais il s'y trouvoit obligé pour effacer les mauvaiſes impreſſions des calomnies de ſes ennemis. Il écrivoit
fol. (a) le 30 Mars 1530. à un Eſpagnol
5. qui l'avoit comparé à Cicéron, qu'il ne méritoit pas un ſi grand éloge. Il prend de-là occaſion de juſtifier le jugement avantageux que cet étranger portoit de lui. » Je ſuis, dit-il, dans » l'uſage de recevoir preſque tous les » jours des Lettres de gens que je ne » connois pas, & qui demeurent dans » des Pays éloignés; j'en reçois des » Savans, des grands Seigneurs, des » Evêques, des Abbés, & de pluſieurs » que je ne ſavois pas être au monde; des » Rois, des Princes, des Prélats, non- » ſeulement m'écrivent, mais même me » font des préſens magnifiques. J'ai pluſieurs

» ſieurs Lettres de l'Empereur Charles
» V. ſi honorables, ſi remplies de bon-
» té, que je les eſtime plus que les bien-
» faits que j'en ai reçus, quoique ce ſoit
» à lui que je doive la meilleure partie
» de ma fortune. J'en ai reçu pluſieurs
» du Roi Ferdinand remplies de pareils
» ſentimens, & accompagnées de pré-
» ſens. Combien de fois ai-je été invité
» de venir en France par le Roi à d'ex-
» cellentes conditions? Le Roi d'An-
» gleterre me témoigne une faveur &
» une bienveillance ſinguliere, par des
» Lettres fréquentes & par des préſens;
» la Reine Catherine ſon épouſe, la
» plus digne femme de ce ſiécle, ne
» penſe pas moins bien de moi. Le Roi
» de Pologne Sigiſmond m'a écrit, &
» m'a envoyé un préſent digne d'un
» Roi. George Duc de Saxe m'écrit
» fréquemment, & me fait auſſi des
» préſens. Que dirai-je de Guillaume
» Archevêque de Cantorberi, de Cut-
» bert ci-devant Evêque de Lincoln,
» préſentement Evêque de Durham,
» de Jean Evêque de Lincoln, qui
» tous les ans m'envoient ſans que
» je le demande des preuves de leur
» amitié, & m'écrivent des Lettres
» que je mets au-deſſus de tout les bi-
» joux du monde? Le Cardinal Albert

» de Mayence, Philippe de Bourgo-
» gne Evêque d'Utrecht qui vient de
» mourir, Jean Cardinal de Lorraine
» frere du Duc, m'ont donné des preu-
» ves de leur amitié, non-seulement
» par leurs Lettres, mais par des pré-
» sens distingués. Bernard Evêque de
» Trente & Cardinal, outre un présent
» considérable qu'il m'a fait, m'écrit
» souvent des Lettres si remplies d'a-
» mitié & si consolantes, qu'elles se-
» roient capables de rendre l'espérance
» à quelqu'un qui l'auroit perdue. Il
» m'a même offert les conditions les
» plus avantageuses pour aller demeu-
» rer chez lui : j'en ai reçu aujourd'hui
» une de lui, dans laquelle il m'offre
» encore les mêmes avantages ; &
» peut-être que dans l'état où sont les
» choses, je profiterai de sa bonne vo-
» lonté. Je crois que vous avez vû les
» Lettres que m'a écrites l'Archevê-
» que de Tolede : car elles sont impri-
» mées ; peut-on souhaiter rien de plus
» rempli d'amitié & de plus honora-
» ble ? Depuis peu le Prince Guillau-
» me le jeune, Duc de Cleves & de
» Juliers, qui est né avec des sentimens
» vertueux, m'a écrit des Lettres plei-
» nes de tendresse, & m'a envoyé un
» gobelet magnifique. Dès qu'Antoine

» Fugger eut appris que j'étois dans
» le deſſein de ſortir de Baſle, il m'en-
» voya cent florins d'or pour m'aider
» à faire la dépenſe de mon voyage;
» il m'en promit tout autant, & même
» plus, ſi je voulois aller à Augsbourg.
» Lui ayant fait réponſe que cela ne
» m'étoit pas facile, il me fit préſent
» d'un fort beau gobelet pour gage de
» notre amitié. Il n'y a pas long tems
» que Chriſtophe de Stade, Evêque
» d'Augsbourg, Prélat qui réunit la
» Nobleſſe avec la ſcience, a fait ſept
» jours de chemin par des Pays qui ne
» ſont point trop ſûrs, ſeulement pour
» voir Eraſme, c'eſt-à-dire l'ombre
» d'un homme. J'ai plus deſſein de faire
» valoir en cela ſa bonté que mon mé-
» rite. Il apporta avec lui deux gobe-
» lets dignes d'être préſentés à un Roi,
» & deux-cens florins d'or; il m'of-
» frit de plus de partager avec lui tou-
» te ſa fortune. Je me ſouviens encore
» de Pierre Evêque de Cracovie,
» Prélat d'une profonde doctrine &
» d'un grand crédit, Chancelier de
» Pologne, qui m'a donné des preu-
» ves de ſon eſtime, & par des Let-
» tres remplies d'amitié, & par de ma-
» gnifiques préſens. André Criti, Evê-
» que de Ploſco en Pologne, m'envoie

vit, iis tantisper dum orbis terrarum stabit superfuturo, ac eruditis ubique gentium collocuturo, sed corporis mortalis, quo reconditum sit ergò, hoc saxum posuere.
Mortuus est 4°. Idus Julias jam septuagenarius, anno à Christo nato 1536.
Des. Erasmum Roterodamum amici sub hoc saxo condebant 4°. Idus Julias.

On ne sçait pas précisément quel âge il avoit lorsqu'il est mort : car, comme nous l'avons fait voir, il n'est pas possible de déterminer exactement la véritable année de sa naissance (*a*).

(*a*) Voyez Livre 1. p. 6. & suiv.

On lui fit partout un très-grand nombre d'Epitaphes plus glorieuses les unes que les autres ; quelques-uns même lui en firent avant qu'il fût mort. Un faux bruit de sa mort s'étant répandu, Nicolas Bourbon composa ces vers-ci (*b*) :

(*b*) L. 3. Car. 3. & 4.

Lis oritur : meus est, Germania dicit, Erasmus ;
Gallia stans contrà clamitat esse suum.
Hanc interveniens litem mala Parca diremit :
Neutrius hic vestrûm, sed meus, inquit, erit.
Musarum columen, cujus per sæcula vivit
Nomen, in hâc urnâ pulvis, Erasme, jaces.

Nous croyons ne devoir pas omettre les principales Epitaphes qui furent faites après sa mort, puisqu'elles sont des preuves incontestables de la profonde vénération qu'on avoit pour lui. Paul Jove rapporte celle-ci :

Theutona terra suum cum miraretur Erasmum,
Hoc majus potuit dicere nil genui.

Cette même Epitaphe se retrouve dans d'autres Auteurs (*a*) ; mais au lieu de *Theutona terra*, ils lisent *Terra Batava*.

(*a*) Papebloun. Labbe, *Thesaurus*, p. 193.

A la fin des Œuvres de Vicelius il y a une Elégie sur la mort d'Erasme, dont l'Auteur se nomme Jean Gigas ; en voici quelques vers :

Occidit heu fatis sublatus Erasmus iniquis,
Publicus & rarus totius orbis honor.
Quis nescit Erasmum
Amissum Musis restituisse decus ?
Donec Aonides ludent Helicone puellæ,
In grege Pierio primus Erasmus erit.
Major post obitum gloria honorque venit.
Spiritus Astra colit, nomen in orbe volat.

Guillaume de Lisle lui fit ces vers-ci (*b*) :

(*b*) A la fin de l'Ed. de le Clerc.

Postquam doctiloquus fatis concessit Erasmus,
Visa sibi est pietas religioque mori.

uniquement pour avoir la satisfaction d'y voir Erasme. Melchior Adam, qui a fait la Vie d'Eobanus, rapporte à ce sujet (a) que la réputation d'Erasme étoit si brillante, que c'étoit un grand honneur de pouvoir montrer une de ses Lettres ; » & l'on se regardoit comme » heureux, ajoute-t-il, dès que l'on » pouvoit avoir eu accès auprès de lui, » & avoir joui de sa conversation. » Il y en a une parmi ses Lettres (b) d'un Gaspard Schalbus, qui écrit qu'il est parvenu jusqu'à Erasme, après avoir passé par des forêts remplies de voleurs, & par des Villes affligées de la peste ; & que bien loin de se repentir de toutes les peines qu'il a eues, il étoit dans la disposition d'aller le chercher jusques dans l'extrémité des Indes ou jusqu'à Thulé. Il étoit si content de son voyage, qu'il ne voudroit pas ne l'avoir point fait pour toutes les richesses du Pactole ou pour des monts d'or. Jonas son compagnon de voyage pensoit de même.

(a) *Epist.* 4. *L.* 4. *Epist.* 29. *L.* 5. *Vitæ Germ. Phil. p.* 108.

(b) *Epist.* 1. *L.* 6.

Ces visites lui donnoient plus d'embarras que de plaisir ; nous avons des Lettres (c) qu'il écrivit aux Evêques de Breslau & de Condom, pour leur faire changer la résolution qu'ils avoient prise de le venir voir.

(c) *Epist* 34. *L.* 5. *Epist.* 48. *L.* 20.

Il arriva une mépriſe aſſez plaiſante (*a*) à l'occaſion d'un nom équivoque, dans une viſite qu'on lui fit. Primus Comes, ſavant homme établi à Milan, écrivit à Eraſme qu'il ne pouvoit pas réſiſter au déſir de l'aller voir ; & il ſigna ſa Lettre, *Studioſiſſimus Primus Comes Mediolanenſis*. Eraſme trompé par le mot *Comes*, crut que c'étoit le premier Seigneur de Milan qui devoit le venir voir. Lorſqu'il ſçut qu'il étoit près de ſa maiſon, il alla au devant de lui. Il fut fort étonné de ne trouver dans ce prétendu Seigneur qu'un homme très-mal habillé & ſans aucune ſuite ; pour lors il reconnut ſon erreur : il en badina même avec Comes, qu'il ne reçut pas moins bien que s'il eût été véritablement un Comte ; & lui ayant trouvé beaucoup de connoiſſances, il lui proteſta que ſa viſite lui avoit fait plus de plaiſir que ne lui auroit fait celle d'un Prince. Ce fut la réputation d'Eraſme qui engagea le fameux Pierre du Chatel (*b*) que ſon mérite éleva depuis aux plus grandes Dignités, à le venir chercher à Baſle. Galandius, l'Hiſtorien de ce célébre Prélat, prétend qu'il rendit des ſervices eſſentiels à Eraſme. Il aſſure que du Chatel l'avertiſſoit ſouvent

(*a*) Colomiez, c. 37. p. 312. Κειμηλια *litteraria*.

(*b*) *Vita, per Galland. n.* 7.

des fautes qu'il faiſoit dans ſes traductions de Grec en Latin, auxquelles il travailloit avec trop de précipitation. » Je me ſouviens, continue Gallandius, que du Chatel me diſoit ſouvent qu'Eraſme n'étoit pas beaucoup » au deſſus du commun dans la Littérature Grecque, & qu'il étoit fort » embarraſſé lorſqu'il s'agiſſoit d'expliquer les Livres qui ne ſe liſent pas » ordinairement; que lorſqu'il en traduiſoit, il ſe faiſoit aider par des » Savans qui étoient accoutumés à lui » rendre ce ſervice. » Quelques Auteurs mal diſpoſés pour Eraſme ont pris occaſion de ce diſcours de Gallandius, d'attaquer Eraſme ſur ſon habileté en Grec, entr'autres (a) Haleſius, M. Simon, Marianus Victorius; mais il y a grande apparence que du Chatel ou ſon Hiſtorien n'ont point parlé avec exactitude. Il n'eſt pas à préſumer qu'un Savant qui avoit autant de facilité qu'Eraſme, qui depuis trente ans paſſoit une partie de ſon tems à la lecture & à la traduction des Livres Grecs, ne les entendît pas aiſément, & fût obligé de recourir fréquemment à des ſecours étrangers, ſoit pour entendre les Auteurs, ſoit pour les traduire. Floridus Sabinus & Joſeph Scaliger,

(a) Baillet, part. 2. du tome 2. Simon, Hiſt des Coment. c. 36.

que l'on n'accusera pas d'avoir été passionnés pour Erasme, & qui étoient d'excellens Juges en Littérature, ont décidé qu'Erasme étoit très-savant en Grec. Ainsi il faut mettre le récit de Gallandius au nombre de ces contes exagerés, que l'envie n'invente que trop souvent pour tâcher de dégrader les plus grands hommes. L'Ouvrage de Gallandius suffit pour nous donner quelque prévention contre lui; on y remarque dans l'Auteur ce caractere de chaleur & de hardiesse, qui ne se contient pas toujours dans les bornes exactes de la verité.

La réputation d'Erasme étoit si grande en Allemagne, que par-tout où il passoit les Magistrats des Villes (*a*) lui rendoient les mêmes honneurs qu'aux grands Seigneurs & aux Ambassadeurs. » C'est ce qui est arrivé en » ma présence, dit Rhenanus, tant à » Basle qu'à Constance, à Schaffouse, » à Fribourg en Brisgau, à Brisac, à » Scheleſtad, à Strasbourg & en plu» sieurs autres lieux. » Ces honneurs lui étoient à charge (*b*); il prévenoit ses amis pour empêcher qu'on ne les lui rendît. Il en donne la raison dans sa Lettre au Doyen de S. Donatien de Bruges; c'est qu'il croyoit que ces

(*a*) *Epist. Rhenani.*

(*b*) *Epist.* 6. *L.* 23.

marques de respect devoient être réservées pour les Grands, & n'étoient pas destinées à des hommes tels que lui. D'ailleurs les complimens qu'il étoit obligé de recevoir dans ces occasions, embarrassoient sa modestie, & le détournoient des occupations qui lui faisoient plus de plaisir, que tout ce qui n'étoit capable que de nourrir la vanité.

Il suffisoit que son nom fût à la tête d'un Livre (a) pour être recherché avec le plus grand empressement; & les Libraires avouoient, qu'il n'y avoit aucun Auteur dont les Ouvrages se vendissent aussi bien que les siens (1).

Il a servi à illustrer deux Villes d'ailleurs fort célébres. Roterdam se glorifie de lui avoir donné naissance; on mit ces Vers-ci sur la maison où l'on a crû qu'il étoit né (b):

Ædibus his ortus mundum decoravit Erasmus,
Artibus, ingeniis, relligione, fide.
Fatalis, eries nobis invidit Erasmum:
At desiderium tollere nemo potest.

Philippe II. Roi d'Espagne étant

(1) *Typographi aiunt, vix aliud nomen esse vendibilius.* Epist. 16. L. 27.

entré ſolennellement à Roterdam dans le mois de Septembre de l'an 1549. le Senat (*a*) pour mieux recevoir ſon Prince, avoit fait ériger une Statue à Eraſme de grandeur naturelle devant la maiſon où il étoit né. Il étoit vêtu en Eccléſiaſtique, tenant une plume de la main droite; & il préſentoit de la gauche au Prince un rouleau, dans lequel on liſoit ces Vers:

(*a*) Bullart, Acad. des Sciences. Foppens, *Bib. Bel.*

Sereniſſimo Hiſpaniarum Principi, D. Philippo à Burgundiá, Deſiderius Eraſmus.

Roterodamus ego non inficiabor Eraſmus,
Ne videar cives deſeruiſſe meos.
Ipſorum inſtinctu, Princeps clariſſime, ſalvum
Ingreſſum precor ad limina noſtra tuum.
Atque hunc quo poſſum ſtudio commendo Pellum,
Maxime præſidiis Cæſare nate tuis.
Te Dominum agnoſcunt omnes, te Principe gaudent;
Nec quidquam toto clarius orbe tenent.

Le Roi Philippe après avoir lû ces Vers, alla (*b*) avec Marie Reine de Hongrie & les Seigneurs qui l'accompagnoient, voir la maiſon & la chambre où Eraſme étoit né.

(*b*) Sebaſtien Munſter, Coſmographe

Cette Statue d'Eraſme n'étoit que de bois ; on lui en ſubſtitua une de pierre l'an 1557. La Garniſon (*a*) Eſpagnole qui étoit à Roterdam, animée par un Moine violent, la renverſa à coups de mouſquet, & la jetta enſuite dans la Meuſe. Elle fut remiſe à ſa place (*b*) après que les Eſpagnols eurent été chaſſés de la Ville ; & les Magiſtrats en firent faire une de bronze l'an 1522. qui eſt admirée des connoiſſeurs. Ce fut Henri de Keiſer, fameux Statuaire, & en même-tems habile Architecte, qui la fit.

(*a*) Baile, note *b.* Eraſme.

(*b*) Mémoires Littéraires de la grande Bretagne, t. 14. p. 490.

Elle eſt dans la grande Place de la Ville, au bord d'un Canal, ſur un pied d'eſtal orné d'Inſcriptions, & entouré d'un balluſtre de fer : voici les Inſcriptions Latines (*c*).

(*c*) Préface de la n. éd. d'Eraſme.

Deſiderio Eraſmo, magno Litterarum atque Litteraturæ poſterioris vindici & reſtauratori, Viro ſæculi ſui primario, civi omnium præſtantiſſimo, ac nominis immortalitatem ſcriptis æviternis jure comparato, S. P. Q. Roterodamus, ne quod tantis apud ſe ſuoſque virtutibus præmium deeſſet, ſtatuam hanc ex ære publico erigendam curaverunt.

On y voit auſſi les Vers ſuivans :

Barbariæ talem ſe debellator Eraſmus,
Maxima laus Batavi nominis, ore
Redaidit en fatis ars obluctata ſiniſtris.
De tanto ſpolium nacta viro eſt
Ingenii cœleſte jubar majuſque caduco
Tempore qui reddat, ſolus Eraſmus erit.

Il y a encore d'autres Inſcriptions au bas de cette Statue ; mais elles ſont en Langue Hollandoiſe.

Le mouvement qui arriva en Hollande l'an 1672. cauſa quelque dérangement à la Statue d'Eraſme. La Populace s'étant ſoulevée dans la plûpart des Villes, Roterdam fut quelques jours à la diſcrétion des mutins ; & pendant cette anarchie la Statue d'Eraſme fut ôtée de ſa place. Pluſieurs zélés d'entre le Clergé repréſenterent vivement, qu'il y avoit un grand nombre de perſonnes ſimples qui ſe mettoient à genoux devant cette Statue ; que l'on faiſoit d'Eraſme un nouveau Saint ; que cette Statue étoit un objet de ſcandale pour les eſprits foibles ; & qu'elle pourroit donner lieu à renouveller le culte des Images. Pendant que l'on délibéroit s'il ne ſeroit

pas à propos de la fondre, elle fut transportée dans une maison appartenante à la Ville. Les Magistrats de Basle ayant oui parler de cet événement, chargerent quelques Marchands de leur Ville de prier un correspondant qu'ils avoient à Roterdam, d'acheter cette Statue. Le correspondant entra en marché; il ne tint qu'à peu de chose qu'il ne fût conclu. Il rendit compte de l'état de la vente : on lui envoya ordre de donner aux Magistrats de Roterdam tout le prix qu'ils demandoient; mais pendant cet intervalle, ils s'étoient ravisés, & ils avoient conclu qu'il ne falloit ni vendre ni fondre cette Statue, mais la remettre en sa place. Ce ne fut que de deux voix que cet avis l'emporta (*a*).

La Ville de Roterdam a crû aussi honorer Erasme, en ordonnant que le College où le Latin, le Grec & la Rhétorique sont enseignés, portât le nom d'Erasme, & qu'il lui fût consacré par l'Inscription du frontispice.

La Ville de Basle tient aussi à grand honneur le séjour qu'Erasme y fit. On y montre comme quelque chose digne de la curiosité des Voyageurs (*b*) la maison où il mourut; on a donné son nom au College où les Professeurs en

Théologie ſont leurs leçons pendant l'hiver, & où ſe tiennent quelquefois les aſſemblées de l'Academie. Le Cabinet d'Eraſme eſt une des plus conſidérables raretés de la Ville : les Magiſtrats acheterent ce Cabinet l'an 1661. des deſcendans de Boniface Amerbache, héritier d'Eraſme ; ils en ont fait préſent à l'Académie. On montre aux Etrangers comme des curioſités reſpectables ſon cachet, ſon épée, ſon couteau, ſon poinçon, ſon teſtament écrit de ſa propre main, ſon portrait par Holben, qui eſt un chef-d'œuvre.

Les Voyageurs, ainſi que le remarque Baile (a), ne parlent pas moins d'Eraſme lorſqu'ils ont Baſle ſous leur plume, que lorſqu'ils y ont Roterdam ; » de ſorte, ajoute-t-il, qu'on » peut dire qu'il ne rend pas moins célébre le lieu où il eſt mort, que celui où il eſt né. »

(a) Ai d'Eraſme note h.

Jamais Savant n'a reçu d'auſſi grands éloges pendant ſa vie & après ſa mort : nous en allons donner la preuve, & nous commencerons par les éloges que les Papes en firent. Léon X. lui écrivoit (b) le 26 Janvier 1516. » La ré- » gularité de votre vie, vos mœurs » irréprochables, votre rare ſavoir,

(b) Epi 28. L. r

» votre mérite & votre vertu dont vous
» donnez tous les jours de nouvelles
» preuves par vos doctes Ecrits, qui
» rendent votre nom célébre par toute
» la terre, l'eſtime générale que tous les
» Savans ont pour vous, jointe à l'in-
» térêt que deux très-illuſtres Princes,
» le Roi d'Angleterre & le Roi Ca-
» tholique, m'ont témoigné par leurs
» Lettres prendre à tout ce qui vous
» regarde ; toutes ces conſidérations
» ſont cauſe que nous avons une incli-
» nation très-particuliere à vous favo-
» riſer. Nous vous donnerons de plus
» grandes marques de notre affection,
» toutes les fois que vous nous en ferez
» naître l'occaſion, ou qu'elle ſe pré-
» ſentera d'ailleurs : car nous eſtimons
» très-juſte de récompenſer dignement
» ce ſaint & continuel travail, par le-
» quel vous vous conſacrez tout entier
» à l'utilité publique, afin que vous
» ſoyez excité par-là à le continuer,
» & à faire encore quelque choſe de
» plus. » Léon avoit une ſi grande eſ-
time pour Eraſme, que de ſon propre
mouvement il le recommanda à Henri
VIII. Roi d'Angleterre, chez lequel
Eraſme étoit pour lors. Après que le
Pape a témoigné (*b*) au Roi l'eſtime
qu'il a en général pour tous les Savans

qui s'occupent à travailler pour l'utilité de l'Eglise, & l'affection singuliere qu'il a pour eux, il vient à son cher fils Erasme. Il déclare qu'il l'aime beaucoup, & qu'il le regarde comme un des plus habiles hommes qu'il y ait; qu'il l'a connu très-particuliérement dès sa jeunesse, & qu'il l'approuvoit déja extrêmement à cause des rares productions de son esprit. Il ne demande en sa faveur aucune grace en particulier; mais il prie le Roi de gratifier Erasme en tout ce qu'il pourra souhaiter, & d'ajouter au bien qu'il auroit dessein de lui faire, quelque chose de plus à sa considération & à sa priere. Il ajoute que le Roi ne peut rien faire qui lui soit plus agréable, ni qui fasse plus d'honneur à Sa Majesté.

Adrien VI. lui écrivoit (*a*): Vous » avez une grande force de génie, une » érudition variée, une facilité d'écrire » si grande, que de mémoire d'homme très-peu d'Auteurs, ou pour » mieux dire aucuns n'en ont eu une » pareille. » (*a*) *Epist.* 3. *L.* 23.

Paul III. le remerciant des Lettres qu'il lui avoit écrites, l'assure (*b*) qu'elles lui ont été très-agréables, parce qu'elles étoient d'un homme célébre qu'il avoit toujours aimé, & dont il (*b*) *Epist.* 26. *L.* 27.

avoit toujours eſtimé la doctrine; & dans la perſuaſion où eſt ſa Sainteté, combien la grande ſcience d'Eraſme réunie avec beaucoup d'éloquence peut être utile pour détruire les nouvelles erreurs, le Pape l'exhorte à employer cet eſprit & cette ſcience dont Dieu l'a comblé, à l'aider dans ce pieux travail.

Venons aux témoignages des Cardinaux. Jamais on n'a eu autant d'eſtime pour un Savant, qu'en a eu pour Eraſme le Cardinal Sadolet. Ce Prélat ſi digne lui-même de louanges, le remerciant (*a*) d'un Livre qu'Eraſme lui avoit envoyé, avoue qu'il ne l'a pas encore lû à cauſe des grandes affaires dont il étoit occupé; mais il déclare qu'il ne doute pas qu'il ne reſſemble à ſes autres Ouvrages qu'il a lûs pluſieurs fois, & qu'il a approuvés. » Je vous » félicite de tout mon cœur, ajoute-» t-il, de ce que votre heureux génie » vous a mis en état de donner avec » facilité au Public d'excellens Ouvra-» ges dont la poſtérité profitera, & » qui vous aſſureront une réputation » qui ſera célébrée dans tous les ſié-» cles. J'ai toujours aimé & admiré » pluſieurs choſes qui ſont chez vous, » & dans un plus haut degré que chez

» qui que ce ſoit, lui écrit-il dans une » autre Lettre (a), le génie, l'érudi- » tion & la facilité, & ſur tout de ce » que vous employez toutes les richeſ- » ſes de votre ſavoir pour l'avantage » de la piété & pour l'honneur du » Chriſtianiſme. Ce que nous faiſons » avec beaucoup de peine en y met- » tant beaucoup de tems, & même » fort imparfaitement, vous le faites » ſans vous fatiguer en très-peu de » tems & très-bien; en ſorte que la » clarté & l'abondance de votre élo- » quence paroiſſent être plutôt l'effet » de votre beau naturel, que celui du » travail. C'eſt pourquoi il n'y a point » lieu d'être ſurpris, ſi vous avez beau- » coup de jaloux & d'envieux, puiſ- » que vous êtes arrivé au ſuprême de- » gré de la louange. » Ailleurs il lui donne la qualité de grand homme (b).

(a) *Epiſt.* 26. L. 22. & Sadol. *Epiſt.* 11. L. 1.

(b) *Summum virum.*

Le Cardinal de S. George après l'avoir traité de ſon ami particulier, aſſure (c) que ſes ſavans Ouvrages ſeront célébrés dans tous les ſiécles à venir, & que l'Angleterre d'ailleurs ſi célébre, ne tirera pas peu de gloire d'avoir eu Eraſme chez elle.

(c) *Epiſt.* Sad. L. 4. *Epiſt.* 6. *Epiſt.* 13. L. 22.

Le Cardinal Albert Electeur de Mayence admiroit le divin génie d'Eraſme (d), ſon érudition en tout genre,

(d) *Epiſt.* 334.

ſon éloquence au-deſſus de celle de ſon ſiécle, dont il n'y avoit point d'exemple dans ſa Patrie. Il le traitoit de Prince de la Littérature, non-ſeulement en Allemagne, mais preſque dans toute l'Europe. Il ſe félicitoit d'être né dans un tems où un ſi grand homme avoit chaſſé la barbarie de l'Allemagne. » Continuez, lui écrivoit-il, c'eſt ainſi » qu'on s'éleve juſqu'aux aſtres. »

a) *Epiſt.* L. 25. ns Bem- , *Epiſt.* L. 6. p. 3.

Pierre Bembo (*a*) que ſon mérite éleva depuis au Cardinalat, ayant été détrompé d'un faux bruit qui avoit couru, qu'Eraſme avoit été très-dangereuſement malade, lui écrivit pour lui témoigner la joie qu'il avoit d'avoir reçu une de ſes Lettres, qui lui apprenoit que ſa vive inquiétude avoit été ſans fondement. » J'étois d'autant plus » affligé, diſoit-il, qu'il y a très-peu » de gens qui ayent enrichi notre ſiécle » par leurs Ouvrages, & que je crai- » gnois que nous ne fuſſions ſur le point » de perdre celui qui a le mieux écrit, » & qui travaille continuellement, que » la France, l'Allemagne, l'Italie mê- » me eſtiment beaucoup; ce qui eſt » très-prouvé par le ſuccès de vos Ou- » vrages que nous liſons avec le plus » grand plaiſir, & dont nos Biblioth- » ques ſont remplies. »

Les plus célébres Prélats de ſon ſiécle ne parloient de lui qu'avec la plus grande vénération. Etienne Thurzon, Evêque d'Olmutz, regardoit comme un des plus grands bonheurs qui lui fût arrivé (*a*) que le grand Eraſme, qui ſans aucune exception eſt le premier de ſon ſiécle dans toutes les parties de la Littérature Grecque & Latine, lui ait offert ſon amitié. » Pourquoi, diſoit-il, ne me congratulerois-je pas » d'un ſi grand bien, que je n'aurois pas » même oſé eſpérer? Il y a déja long-» tems que je reſpecte & que j'admire » Eraſme, comme une eſpèce de divi-» nité que le Ciel a envoyée ſur terre. » Partout où je vais, je l'ai toujours » avec moi pour Compagon de mes » voyages, afin que ſes doctes & pieux » Ouvrages me rendent meilleur & » plus ſavant. Il y a pluſieurs Savans, » écrit-il dans une autre Lettre (*b*) qui » ont fait de fort beaux Ouvrages dans » ce ſiécle-ci; mais ſans faire tort à » perſonne, il n'y en a aucun qui ſoit » plus docte ni plus vrai qu'Eraſme, » ni qui écrive avec plus de facilité & » d'agrément. De-là vient que nous li-» ſons ſes Livres avec le plus grand » plaiſir & avec utilité, & que nous les » avons toujours entre les mains. »

(*a*) *Epiſt.* 32. *L.* 27.

(*b*) *Epiſt.* 37. *L.* 27.

Ces sentimens étoient héréditaires dans la famille des Thurzon : car Jean Thurzon Evêque de Breslau pensoit de même. Après avoir fait à Erasme des reproches (*a*) sur son excès de modestie, qui non-seulement l'empêchoit de recevoir, mais aussi lui faisoit rejetter avec une espèce d'aversion les louanges dont presque tout l'Univers l'honoroit, il ajoute: » On vous en doit bien » d'autres, puisque c'est par votre seul » secours que l'on voit renaître les Bel» les-Lettres qui étoient ensévelies » dans la barbarie, & que c'est vous » qui avez rétabli la pureté de la vraie » Théologie, & les saintes Etudes » dont il n'étoit plus question. »

(*a*) *Epist.* 9. *L.* 15.

Cutbert Tunstal, qui après avoir été Evêque de Londres eut l'Evêché de Durham, assuroit (*b*) qu'Erasme, par l'éclat de ses Ouvrages, avoit effacé tous ceux qui avoient écrit avant lui, de même que le Soleil levant obscurcit les Etoiles. Il l'exhorte, après avoir acquis une gloire immortelle en travaillant si bien sur les Lettres profanes, d'employer le reste de ses jours à éclaircir les Lettres Sacrées, afin que la postérité sache qu'il a encore plus aimé les Etudes qui intéressent le salut éternel, que celles qui n'ont pour objet

(*b*) *Epist.* 9. *L.* 3.

que de procurer du plaisir. » Conti-
» nuez, finit-il, à rendre de si bons ser-
» vices à la postérité, qui ne permet-
» tra pas que jamais le nom d'Eras-
» me soit oublié. » Ce même Tunstal écrivant à Budée (a) l'appelle avec Erasme les deux Milons de la Littérature; il assure qu'ils ont tous deux illustré leur Patrie, & que leur réputation est si grande dans le monde chez les Savans, que leurs Jugemens sont regardés comme devant servir de décision à la postérité. » Et s'il m'est per-
» mis de dire ce que je pense, ajoute-
» t-il, vous avez tous deux plus tra-
» vaillé pour le rétablissement de l'an-
» cienne éloquence & des Belles-Let-
» tres, qui depuis plusieurs siécles
» étoient dans l'obscurité, que les Pe-
» rots, les Laurent-Valle, même les
» Hermolaus & les Politien, enfin que
» tous ceux qui avoient écrit avant vous
» deux. » On peut voir le reste de cette Lettre, qui est trop longue pour être rapportée ici toute entiere; & l'on y trouvera le détail & la comparaison des services éclatans que ces deux lumieres de la Littérature ont rendus à la République des Lettres. Philippe de Bourgogne, Evêque d'Utrect, exhortoit Erasme (a) à finir les beaux Ouvrages

(a) Epist. 29. Lib. 2.

(a) *Epist.* 47. L. 3. qu'il avoit entrepris; il assuroit qu'il travailloit pour l'honneur & pour l'utilité de son siécle, & qu'il seroit l'admiration de la postérité.

Nous avons vû dans le second Livre l'empressement avec lequel Etienne Poncher, pour lors Evêque de Paris depuis Archevêque de Sens, travailla à engager Erasme à venir en France. Les désirs de réussir dans sa négociation qu'avoit ce digne Prélat, étoient fondés non-seulement sur le plaisir qu'il comptoit faire au Roi, mais sur l'estime particuliere qu'il avoit pour Erasme, qu'il avoit trouvé plus grand encore que la renommée ne le faisoit. Il soutenoit que jamais au de-là des Alpes il n'avoit paru un si savant homme; qu'il l'emportoit même sur Hermolaus & sur Politien; & que lorsqu'il parloit, il sembloit que l'on entendoit la Muse Attique.

(b) *Epist.* L. 2. Guillaume Warrham Archevêque de Cantorbéri se flattoit (*b*) que son nom seroit éternel, parce qu'il se trouvoit avec honneur dans les Ouvrages d'Erasme; il croyoit qu'il n'y avoit rien à désirer dans toutes les productions de son divin génie : c'est ainsi qu'il s'exprime. Louis Marlien Evêque

gue de Tuy décidoit (a) que les Ouvrages d'Eraſme lui promettoient l'immortalité. Jean Faber Vicaire Général de l'Evêque de Conſtance, qui depuis fut Evêque de Vienne en Autriche, croyoit qu'ils pouvoient non-ſeulement être comparés à tout ce que les Anciens avoient fait de meilleur, mais même qu'ils devoient leur être préférés : il les qualifie de monumens divins de ſon génie ; & il finit ſa Lettre par l'appeller le Prince de la Théologie & de tous les Savans. Guillaume Latimer Evêque de Worceſter croyoit (b) que dans les Ouvrages d'Eraſme il n'y avoit rien à déſirer, & que de l'aveu de tout le monde on y trouvoit toute la ſcience & l'éloquence qu'on pouvoit ſouhaiter. André Ammonio de Luques, Nonce du Pape en Angleterre, appelle Eraſme (c) l'honneur de ſon ſiécle ; il aſſuroit (d) que par ſa profonde érudition il s'étoit acquis une éclatante réputation, & même l'immortalité par tous les Pays où l'on connoîtroit l'éloquence Latine. Nous apprenons par une autre Lettre d'Ammonio (e) qu'en Angleterre on qualifioit Eraſme de *Soleil du ſiécle*. Les tentatives que l'on fit de tous côtés pour avoir Eraſme, ſont des preuves très-démonſ-

(a) *Epiſt.* 12. L. 16.

(b) *Epiſt.* 22. L. 10.

(c) *Epiſt.* 23. L. 8.

(d) *Epiſt.* 25.

(e) *Epiſt.* 32.

tratives de la grande estime que tout l'Europe avoit de son mérite. Le Roi François I. l'estimoit tant (a), qu'il le préféroit même à Budée. Henri VIII, n'étant encore que Prince de Galles, étoit dans la plus grande joie de recevoir de ses Lettres ; & après lui en avoir témoigné sa joie, il ajoute : » Mais à quoi bon louer votre élo» quence, vous dont le nom est célé» bre par toute la terre, & à qui je ne » pourrois donner aucune louange qui » fût digne de votre profonde érudi» tion? » Henri dans un âge plus avancé continua d'avoir les mêmes sentimens pour Erasme : il lui écrivoit (b) qu'il avoit toujours admiré les incomparables qualités de son génie ; que son amitié étoit encore augmentée depuis qu'Erasme avoit travaillé à rendre immortel le nom de Henri, par les témoignages avantageux qu'il avoit portés de lui dans ses Ouvrages. En reconnoissance il lui demande en grace de venir finir ses jours en Angleterre ; il lui promit des conditions dont il seroit content. Il le fait ressouvenir de ce qu'il avoit dit autrefois, qu'après avoir fait bien des voyages, il termineroit ses jours par se fixer en Angleterre : il le conjure de tenir sa parole,

(a) Epist. 62. L. 3. Epist. 16. L. 23.

(b) Epist. 30. L. 27.

sur les puissans amis qu'il a dans ce Royaume ; & il lui déclare que si c'est l'amour de la liberté qui l'empêche d'exécuter cette ancienne résolution, il y sera parfaitement libre ; qu'on n'y exigera quoique ce soit de lui, & qu'il lui donnera des preuves de sa protection dans tout ce qui pourra intéresser, ou la tranquillité de sa vie ou ses Etudes. » Répondez donc promptement à » nos vœux, excellent homme : » c'est ainsi que finit le Roi.

Presque tout ce qu'il y avoit de gens illustres par leur sçavoir pensoit de même sur le mérite d'Erasme. Gilbert Cousin (*a*) qui avoit été à portée de le connoître parfaitement, qui l'avoit servi, & auprès duquel il étoit devenu très-habile, lui écrivoit, que c'étoit avec un très-grand regret qu'il s'étoit vû obligé de se séparer de lui ; qu'il le reconnoissoit pour un très-grand Homme, & le Prince de la République des Lettres (*b*).

(*a*) *Epist.* 643.

(*b*) *Summum virum, & orbis litterati Principem.*

Jean Maldonat, Conseiller de l'Empereur Charles-Quint, assûroit (*c*) qu'Erasme avoit une très-grande réputation en Espagne ; que sa science y étoit admirée à un point, qu'on le regardoit comme une espece de Divinité. » Vous régnez dans nos Ecoles,

(*c*) *Epist.* 338.

» ajoutoit-il. » François Victoria, un des Dominicains Espagnols qui avoit la plus grande réputation, admiroit Erasme, & l'adoroit (a), pour ainsi dire, suivant le témoignage de Vivès.

(a) *Epist.* 340.

George Spalatin appelloit Erasme (b) le plus grand ornement de l'Allemagne. Urbain le Roi le traitoit (c) de la lumiere des Docteurs. Dolet, quoiqu'ennemi déclaré d'Erasme, convient (d) qu'il étoit regardé comme une espece de Divinité. Lée qui ne lui étoit pas plus favorable que Dolet, avoue (e) que sa réputation étoit si grande, que des gens estimables ne pouvoient pas résister au torrent de son éloquence. » J'en vois beaucoup, » ajoute-t-il, qui le regardent comme » un Oracle. » Thomas Morus (f) pour le consoler dans des tems où il n'avoit pas sujet d'être content de sa situation, lui mandoit, que la fortune ne pouvoit pas long-tems persécuter un homme que le Pape, les Rois, les Evêques, & presque tous les hommes du Monde Chrétien favorisoient & admiroient. Le Poëte Nicolas Bourbon appelloit les Ouvrages d'Erasme, des Ecrits célestes qui instruisoient non-seulement les Ignorans, mais même

(b) *Epist.* 23. *L.* 11.

(c) *Epist.* 17. *L.* 2.

(d) *Epist. ad Guil. Scavam.*

(e) Obser. sur l'Eraſme.

(f) *Epist.* 16. *L.* 2.

les Sçavans (1). Hermannus Buschius soutenoit (a) que Roterdam devoit avoir autant d'obligation à Erasme, que Verone en avoit à Catulle. Jean Sapidus l'appelloit (b) l'unique phœnix de l'Allemagne. Ursinus Velius, dans un Poëme sur la naissance d'Erasme, ne craint pas (c) de le nommer une nouvelle lumiere qui a paru pour éclairer le genre humain, le plus grand présent que les Dieux ayent fait aux hommes, tel qu'il n'y a pas d'apparence que jamais ils en fassent de pareil. Udalric Zasius ne parle pas (d) avec moins d'enthousiasme; après l'avoir appellé trois fois très-grand Héros, il ne craint pas de dire que ce n'est pas un homme, mais un feu divin: il déclare qu'il n'a plus de regret à mourir depuis qu'il a vû Erasme, cette Divinité que l'on doit regarder comme le plus sçavant homme qui ait paru depuis Ciceron & Quintilien.

(a) *Epist. Eras. p. 76.*
(b) P. 80.
(c) P. 86.
(d) *Epist. 6. L. 12. Epist. 38. L. 3.*

Richard Samson, Commissaire du Cardinal d'Yorck à Tournai, le traite (e) de Prince de l'Eloquence, sans aucune contestation comparable avec les

(e) *Epist. 4. L. 3.*

(1) *Sis felix, venerande senex, cælestia cujus*
Scripta docent doctos, eruditumque senes.

plus grands Hommes de l'Antiquité.

Budée qui étoit le plus ſçavant homme de France, ſurtout dans tout ce qui avoit rapport à l'érudition Grecque, comparoit Eraſme (*a*) à ces Athletes qui avoient remporté le prix dans tous les combats; il aſſûroit qu'il avoit donné des preuves de ſon génie dans le ſacré, dans le profane, en un mot dans le cercle de ſciences qu'on appelle Encyclopédie. Il écrivoit (*b*) à Eraſme : » Vous êtes préſentement au ſommet de » la gloire, dont perſonne ne pourra ja- » mais vous déplacer. » De Loin & Ruſée le traitoient (*c*) de Varron de ſon ſiecle, à cette différence près, qu'il étoit beaucoup plus éloquent que Varron. De Loin ajoutoit (*d*) qu'il pouvoit diſputer avec tout ce qu'il y avoit de plus célebre dans l'Antiquité, & qu'au jugement de tous les Sçavans, il étoit le premier Ecrivain de ſon ſiecle. Jean Warſon aſſûroit (*e*) que la réputation d'Eraſme étoit répandue dans tout le Monde Chrétien, & que du conſentement de tous les Sçavans, il paſſoit pour tout ce qui étoit de plus habile, & pour celui qui entendoit le mieux les deux Langues ſçavantes. Bilibalde Pirkmeir, Sénateur de Nuremberg, diſoit (*f*) qu'il s'étoit rendu ſi recom-

(*a*) *Epiſt.* 30. *L.* 2.

(*b*) *Epiſt.* 32. *L.* 3.

(*c*) *Epiſt.* 12. *L.* 1.

(*d*) *Epiſt.* 13. *L.* 1.

(*e*) *Epiſt.* 23. *L.* 1.

(*f*) *Epiſt.* 12. *L.* 4.

mandable par sa vertu & par son érudition, que non-seulement il étoit très-illustre dans le monde, mais aussi qu'il sembloit s'être revêtu de l'immortalité pendant sa vie. Jacques Banisius, Conseiller de l'Empereur Maximilien I. regardoit Erasme (*a*) comme une espece de Divinité, à cause de son excellente doctrine. Jean Kirher de Scheleſtad asſûre (*b*) qu'Erasme, de l'aveu de tout le monde, est le seul vraiment Sçavant, vraiment modeste, & en même tems agreable convive. Jean Eckius (*c*) dont Erasme n'eut pas toujours lieu d'être content, fut pendant un tems un de ses grands admirateurs: il pensoit qu'il s'étoit acquis l'immortalité par ses Ouvrages; que l'Allemagne, l'Italie, la France, l'Angleterre ne cessoient de le louer, & avoient une si grande estime pour tout ce qu'il faisoit, que tous les Sçavans de ces Pays étoient *Erasmiens*, si l'on en excepteoit quelques Moines & quelques misérables Théologiens (*d*).

(*a*) *Epist.* 34. *L.* 6.

(*b*) *Epist.* 44. *L.* 7.

(*c*) *Epist.* 25. *L.* 2.

Dans le tems que Luther ne s'étoit pas encore livré aux derniers excès, il regardoit Erasme (*e*) comme étant l'honneur de la Littérature. » Quel est » celui, disoit-il, qu'Erasme n'instruise » pas? Quel est l'endroit où il ne re-

(*d*) *Cucullatis paucis demptis & Theologastris.*

(*e*) *Epist.* 3. *L.* 6.

» gne pas ? Je parle de ceux qui aiment » les Lettres comme il faut les aimer. »

Vivès rendant compte à Eraſme d'un voyage qu'il avoit fait à Paris, *Epiſt.* L. 17. aſsûre (*a*) que partout où il s'eſt trouvé, on a parlé de lui comme d'un très-grand Homme, admirable, parfait; & que Budée le traitoit de Prince de la République des Lettres, & le plaçoit au ſommet de l'érudition.

Barthelemi Latomus, à qui Budée avoit procuré une place de Profeſſeur en Langue Latine dans le College Royal qui venoit d'être établi depuis peu à *Epiſt.* L. 27. Paris, écrivoit à Eraſme (*b*) qu'il jouiſſoit de ſes travaux même après ſa mort, & qu'il avoit ſi peu à craindre la mort, que ſa réputation dureroit plus que les pyramides des Rois, & ſeroit plus célebre que les victoires des plus grands Princes. » Vous avez aſsûré l'immortalité de votre nom par la grandeur de » votre gloire, diſoit-il; & vous avez » acquis tant d'honneur par votre génie & par votre érudition, que vous » avez même confondu l'envie. »

Epiſt. L. 2. Colet en avoit dit (*c*) autant en moins de mots : » Le nom d'Eraſme ne » périra jamais. » Jules Pflug ſi célebre par les mouvemens qu'il s'eſt donné pour rapprocher les Luthériens des Ca-

Catholiques, appelloit Eraſme (a) le Prince des Sçavans. Henri Bebelius ſoutenoit (b) qu'il n'y avoit point d'homme habile qui ne dût céder à Eraſme, & reconnoître ſa ſupériorité en érudition & dans l'intelligence des deux Langues. Nicolas Sagudinus l'appelle (c) le plus ſçavant des hommes qui ayent jamais exiſté, qui ſont & qui ſeront : il ajoute que s'il rencontroit quelque Zoïle qui osât lui diſputer cette vérité, il emploieroit non-ſeulement les raiſons, mais même les coups (d) pour le confondre ; il le regarde comme l'ornement & la lumiere de la terre.

(a) *Epiſt.* 1. *L.* 27.

(b) *Append. Epiſt.* 19.

(c) *Epiſt.* 143. *Append.*

(d) *Pugnis quidem ac fuſtibus acriter dimicabo.*

Berzelius, après avoir nommé Eraſme (e) l'honneur des Lettres, aſsûre qu'un grand nombre d'Evêques, de Rois & de Sçavans, non-ſeulement l'eſtiment & le réverent, mais même qu'ils l'adorent. Charles Obhuis, Chartreux, écrivoit (f) qu'il n'y avoit aucun Auteur qui pût être comparé à Eraſme, ſoit du côté de l'agrément, ſoit du côté de la ſolidité.

(e) *Epiſt.* 188. *Append.*

(f) *Epiſt.* 197. *Append.*

Sebaſtien Juſtiniani, Ambaſſadeur de Veniſe en Angleterre, avoit une ſi grande idée d'Eraſme (g), qu'à peine pouvoit-il croire que ce ne fût qu'un homme. Louis Alardet déclaroit (h)

(g) *Epiſt.* 249. *Append.*

(h) *Epiſt.* 141.

qu'il le regardoit comme un Dieu mortel.

Wicelius lui écrivoit, qu'il y auroit de l'injuſtice à traiter de flatterie les louanges de ceux, qui l'appelloient le ſoleil & le phœnix du Monde Chrétien; que quand il faiſoit réflexion aux ſervices importans qu'il avoit rendus à l'Univers, il ne voyoit pas comment on pouvoit lui refuſer ces titres. » On » n'a jamais rendu aucun honneur à quel» que mortel que ce ſoit, ajoute-t-il, » que vous n'ayez mérité, par ce que » vous avez fait pour avancer avec tant » de ſuccès les progrès des Belles-Let» tres & de la Théologie. »

Pierre Giſle, dans la Préface des Opuſcules du célebre Rodolphe Agricola, comparoit Eraſme à Annibal. » De même, diſoit-il, que le fameux » Général de Carthage a voulu enlever » l'Empire du Monde aux Romains, » Eraſme n'a pas craint de diſputer avec » les Italiens à qui écriroit le mieux. »

Richard Pacœus, Ambaſſadeur du Roi d'Angleterre en Suiſſe, qui depuis ſuccéda à Colet dans le Doyenné de Saint Paul, fit imprimer à Baſle l'an 1517. un Livre (1) dans lequel il diſoit (a) que la ſcience d'Eraſme

enius. 5. p.

(1) *De fructu qui ex doctrinâ percipitur.*

étoit si admirable & si profonde, que les Papes, les Cardinaux, les Rois, les Princes n'étoient occupés qu'à l'attirer chez eux. L'éloge que Nicolas Bourbon fit d'Erasme dans un petit Poëme, lui est trop honorable pour que nous ne le rapportions pas tout entier (1).

(1) *Dircæum referens cygnum, Linon, Orpheæ, Phœbum,*
Quem non voce tuâ, dulcis Erasme, capis?
Allicis & flectis, rapis & fera pectora mulcees:
Nil mortale melos, quod modularis, habet.
Deterres homines durcs à Marte cruento:
Duritiem morum barbariemque domas.
Humanis ornas studiis formasque juventam:
Hortaris tremulos ad meliora senes.
Præstigias aboles veterum cultumque Deorum,
Et sternis veræ relligionis iter;
Et retegens hominum fraudesque dolosque malorum,
Ad præcepta Dei nos reverenda vocas.
Virtutem ac pacem instillas, cœlestia dona
Unde salus: quæ sit vita beata doces.
Tam ferus est nemo, quem non tua diffio frangat:
Nam fluit à labris suada medulla tuis.

Quelque estimable que fût Erasme, on ne peut nier qu'il n'y ait de l'exagération dans plusieurs de ces louanges ; mais telle est la destinée des hommes d'un ordre supérieur, que si leur mérite leur procure des jaloux & des ennemis, ils ont aussi des enthousiastes qui les apprécient au-delà de leur juste valeur.

Erasme étoit lui-même offensé de ces éloges outrés ; il en reprenoit (a) souvent ses amis par modestie. Une autre raison lui faisoit appréhender ces louanges excessives ; elles augmentoient la haine de ses ennemis. Mais ce qui démontre que c'étoit avec raison que l'on combloit d'éloges Erasme pendant sa vie, c'est qu'après sa mort il fut presque autant loué que tandis qu'il vivoit. » Quel est l'Auteur qui depuis » mille ans ait fait plus d'Ouvrages sur

(a) *Epist.* l. L. 14.

Scripta tua ostendunt, quàm sit vir amandus Erasmus :
Nempe trahis quercus ; flumina, saxa, feras.
Tanta pater summus qui per te monstra subegit,
Ingenio nunquam desit, Erasme, tuo.

Carm. 9. L. 4. p. 222.

» des matieres profanes, ou sur des » sujets qui ayent rapport à la Reli- » gion, & qui ait écrit avec autant » d'élégance qu'Erasme, dit Rhena- » nus dans son Epître dédicatoire à » l'Empereur Charles-Quint? Y en a- » t-il eu un, ajoute-t-il, dont les » Livres ayent eu plus de cours dans les » Pays étrangers, & ayent été lûs avec » autant d'empressement? Y en a-t-il » eu un qui ait été plus considéré & » plus respecté des Sçavans de toutes » les Nations? Ce ne sont pas, conti- » nue-t-il, des faits que j'imagine; » je n'avance que des choses connues » de tout le monde. »

La même année que Rhenanus parloit ainsi d'Erasme à Schelestad, Jean-Marie Goretti en faisoit un grand éloge à Ferrare dans l'Epître dédicatoire du dix-septieme Livre des Leçons antiques de Rhodiginus. Parmi ceux qui avoient rétabli la Théologie, il plaçoit en premier lieu Didier Erasme de Roterdam, ce grand Héros, très-grand dans tous les genres de science. Jean Herold assûre qu'il avoit remporté la palme littéraire; Guillaume de Lisle l'appelle divin & incomparable; Frideric Nausea parlant de lui peu après sa mort dans une Lettre au (a) *Append.*

(a) *Ep Eras.* 3

Roi Ferdinand, le qualifie d'ornement du monde, & décide que c'étoit l'homme qui faisoit le plus d'honneur à son siecle.

Voici le jugement qu'en portoit Heuterus (a). » Cet an 1536. mourut Di- » dier Erasme de Roterdam, dont la » mémoire sera immortelle, à cause » de sa grande érudition & de son élo- » quence. Il étoit très-sçavant en Grec » & en Latin. On ne sçait ce qu'on » doit le plus admirer en lui, ou de sa » mémoire étonnante, ou de son juge- » ment qui étoit plus qu'humain. » Paul Jove assûre qu'on ne peut trop le louer, puisque par la fécondité de son génie il est presque supérieur à tous les Ecrivains de son siecle. François Floridus Sabinus qui avoit été Lecteur & Sécretaire du Prince de Carpi, célebre antagoniste d'Erasme, lui rend néanmoins justice dans son Apologie (b) contre les Calomniateurs de la Langue Latine adressée au Cardinal de Carpi. » Ces années dernieres, dit-il, mou- » rut Didier Erasme de Roterdam. C'é- » toit un homme d'une érudition sin- » guliere, & admirable par son habi- » leté dans les Langues Grecque & » Latine. Il avoit une connoissance pro- » fonde de tout ce qu'on pouvoit sça-

(a) *Rerum austriac. L. 16. c. 5.*

(b) P. 117.

» voir, & un génie prodigieux. » Gyraldus soutient qu'il étoit grand en tout. Cardan peu prévenu pour lui convient (*a*) cependant, qu'il a été admiré par ses contemporains. Joseph Scaliger a décidé (*b*) que c'étoit un grand Homme, & qu'il n'y avoit rien de plus sçavant que lui. Dolet qui avoit si indignement écrit contre lui, lui rendit justice après sa mort, en l'appellant (*c*) l'ornement immortel de l'Allemagne. André Maës voulant consoler Cassander, dont les Ouvrages avoient été mis à l'*Index*, lui dit: » Vous avez » le même sort que ce grand Erasme, » qui est la lumiere & l'ornement de » notre siecle. » Leopardus qui l'a critiqué, avoue (*d*) cependant que c'est un prodige de doctrine. Jacques-Nicolas Loënsis qui n'est pas toujours d'accord dans ses Mélanges avec Erasme, avoue (*e*) néanmoins qu'il est digne de l'immortalité, & que sans contradiction il est le phœnix de la Littérature. Barlœus l'appelle le miracle de la nature; Paradin le nomme la splendeur de son siecle, la lumiere de toutes les Sciences, qui par ses Ecrits immortels paroît avoir été au-dessus de l'homme. » Il n'ignoroit rien, » ajoute-t-il, de ce qui étoit dans le

(*a*) *De sapientiâ*, L. 3. *p.* 226.

(*b*) *Scaligerana.*

(*c*) *Annales*, Maittaire, t. 3. *part. prior.* p. 38. Teissier, t. 2. p. 283.

(*d*) L. 12. c. 23.

(*e*) L. 3. c. 8. L. 7. c. 19. 5e. tome du trésor de Gruter. *Barlæi Epist. Dedic.* du *Bogermanus*, Ελεγχομενος. *Crenius Animad. par.* 14. *p.* 44. V. Baile, note *p. Revii Hist. Davent. t.* 2. *p.* 134. Baillet, t. 2. part. 2.

» ciel & ſous le ciel. « Daniel Heinſius, dans ſa Lettre à Scriverius, prétend qu'Eraſme n'eſt pas moins l'honneur & le miracle de la Nature que de la Hollande. » A mon gré, dit Patin, » il a été dans le Chriſtianiſme le plus » bel eſprit après Saint Auguſtin & » Saint Thomas. » Revius dans ſon Hiſtoire de Déventer, témoigne que ſa gloire n'a d'autres bornes que le cours du Soleil ; qu'il vaut mieux ne rien dire de lui que d'en dire peu de choſes. M. Baillet qui a recueilli pluſieurs des jugemens qu'on a portés d'Eraſme, en parle ainſi. Paul Jove l'appelle le Varron de ſon ſiecle, & le Ciceron d'Allemagne. M. Huet l'appelle le phœnix de ſon ſiecle, ajoutant que perſonne n'a été doué de tant de belles qualités ; que perſonne n'a poſſedé un plus grand nombre de ſciences ; que perſonne n'a eu tant de génie, ni pour l'abondance, ni pour l'étendue ; que perſonne n'a eu une mémoire ſi vaſte ; que perſonne n'a écrit plus agréablement ; enfin que perſonne n'a été ſi rempli de ce ſel, & de ces pointes d'eſprit qui ſoutiennent les Livres, & qui les font lire dans la poſtérité avec un appétit toujours nouveau, tandis que ceux qui en ſont dépourvûs tom-

sent avec leurs Auteurs. Borremans dit que les Hollandois trouvent en Erasme seul de quoi maintenir leur gloire, & qu'ils peuvent hardiment défier les autres Nations de leur produire son pareil; que son esprit & son jugement sont beaucoup au dessus de la portée ordinaire des hommes. Durand assûre (a) que c'étoit le plus bel esprit de son siecle, & constamment le plus beau génie qu'ait produit la Hollande. M. du Pin qui soutient qu'il a été le plus bel esprit & le plus sçavant Homme de son siecle, ajoute que c'est à lui qu'on doit principalement le rétablissement des Belles-Lettres, les éditions des Peres, la critique & le goût pour l'Antiquité. » Il seroit superflu, dit Baile, » de remarquer que c'étoit un des plus » grands Hommes que l'on ait jamais » vûs dans la République des Lettres. » c'est une vérité peu contestée. » Si l'on en croit la Bizardiere, le Cardinal de Rets disoit d'Erasme, qu'il ne lui manquoit que l'Antiquité pour être compté parmi les Peres de l'Eglise. On peut voir l'Avertissement à la tête de l'Apologie d'Erasme par M. Marsollier; c'est un éloge complet de cet Homme célebre: il suffit d'en extraire

(a) Hist. du seizieme siécle, t. 3 p. 123.

ce qui ſuit. » Ainſi devenu ſçavant juſ-
» qu'à être l'admiration de ſon ſiecle
» & de ceux qui l'ont ſuivi, juſques à
» forcer ſes ennemis & ſes envieux à
» le regarder comme le Reſtaurateur
» des Belles-Lettres, quel a été l'ob-
» jet de ſes études ? Quelle fin s'y eſt-
» il propoſée ? D'être utile au Public,
» de bannir l'ignorance, de former
» aux ſciences, aux bonnes mœurs, &
» la piété, tous ceux qui vouloient
» bien l'entendre & lire ſes excellens
» Ouvrages. »

Enfin le Pere le Courayer irrité des odieuſes accuſations que le Pere de Tournemine avoit faites contre Eraſme, l'a vengé avec cette ardeur qui ne connoît point de ménagement, lorſqu'il s'agit de juſtifier ce qu'on eſtime & ce qu'on aime ſingulierement. » Qu'on
» parle, dit-il, d'un des plus grands
» Hommes du ſiecle comme d'un loup
» traveſti, d'un excommunié, d'un
» fourbe, d'un athée, d'un bouffon
» qui ſe rit des choſes les plus ſaintes,
» c'eſt agir ou en inſenſé ou en calom-
» niateur ; impudence qui n'a pour
» régle de ſes jugemens que ſon ca-
» price ou ſon ignorance. » Il finit par ces Vers traduits du Poëme de M. de Thou à la Poſtérité ;

J'ai joint le grand Eraſme à ces hommes fameux,
Et n'ai pû me réſoudre à ternir dans l'Hiſtoire
De ſes rares talens l'honorable mémoire.
S'il eut quelques erreurs, on dut les excuſer :
Puiſqu'Eraſme étoit homme, il pouvoit s'abuſer.
Dans un eſprit de paix on a dû le reprendre.
Chaque âge a ſes défauts. Je ſçai que jeune encor
A ſa plume mordante il donna trop l'eſſor ;
Mais ſans attention aux traits de ſa critique,
Conſidérons ſa mort chrétienne & catholique,
Et jugeons de ſon ame & de ſes ſentimens
Par ſa derniere Epître adreſſée aux Flamans.

Ces éloges généraux ne nous font point aſſez connoître en détail les différens mérites d'Eraſme, & les ſervices eſſentiels qu'il a rendus aux Lettres; pour les bien comprendre, il faut faire attention à l'état où les Sciences étoient réduites lorſqu'il vint au monde, à l'heureuſe révolution qui ſe fit ſi promptement dans la Littérature, & à

la part qu'eut Erasme à ce passage rapide de la plus profonde barbarie à l'érudition la plus variée & la plus élégante.

Dans le quinzieme siécle, on ne mettoit entre les mains des jeunes-gens que des Livres remplis d'absurdités ou d'inutilités, & écrits dans un jargon plus approchant des langues barbares que du bon Latin. Ce que l'on pouvoit faire de mieux après être sorti des Colléges, étoit d'oublier promptement ce qu'à force de châtimens on avoit été obligé d'apprendre. A peine connoît-on présentement le nom des Auteurs (*a*) qu'on respectoit pour lors; le mépris les a anéantis. La curiosité de vouloir apprendre le Grec auroit passé pour une disposition à l'héréſie (1). On n'avoit garde de lire les bons Auteurs, premierement parce qu'on ne les auroit point entendus, secondement parce qu'il étoit très-difficile de les avoir. L'Imprimerie n'avoit été découverte que depuis peu; & les Livres étoient si chers, que pour avoir une Bibliothéque très-médiocre, il falloit être extrêmement riche. L'Italie

(*a*) Voyez Tome I. p. 14. & 15.

(1) *Litteras Græcas attigisse hæresis erat.* Erasme, réponse à Curtius.

n'étoit pas tout-à-fait auſſi ignorante que le reſte de l'Europe ; il y avoit toujours eu chez les Italiens des eſprits du premier ordre, qui avoient cultivé les Belles-Lettres avec autant de ſuccès que pouvoit le permettre le malheur des tems dans leſquels ils vivoient : tels avoient été Dante, Boccace, & ſur-tout Petrarque qui avoit été regardé comme le miracle de ſon tems.

Les plus ſavans Grecs s'étant retirés en Italie après la priſe de Conſtantinople, & y ayant été très-bien accueillis, ils engagerent les Italiens à ſe livrer avec ardeur à la connoiſſance de l'Antiquité & à la lecture des meilleurs Auteurs : les Papes & les Princes d'Italie favoriſerent cette inclination naiſſante ; de ſorte que l'érudition conduiſoit à la célébrité & à la fortune.

Les autres nations plongées dans l'ignorance, n'étoient regardées en Italie que comme des barbares. Quelques Allemans honteux de l'état de leur pays, entreprirent le voyage d'Italie dans l'eſpérance de s'inſtruire ; ils n'y furent pas trop bien reçus. Les ſavans Italiens s'étoient imaginés, que tout ce qui habitoit au-delà des Alpes devoit être condamné à des ténèbres

éternelles ; & quand ces prétendus barbares faisoient paroître des dispositions pour les sciences, où les Italiens tâchoient de les retenir chez eux, ou c'étoit avec douleur & jalousie qu'ils les voyoient sortir d'Italie.

Cependant quelques-uns de ces Etrangers avoient voyagé avantageusement ; & à leur retour ils avoient commencé à faire des changemens utiles dans les études de leur pays, & dans la maniere d'élever la jeunesse. L'Ecole de Déventer, par les soins du fameux Rodolphe Agricola, & d'Alexandre Hegius son illustre disciple, fut la premiere qui secoua le joug de la barbarie. Ce furent les foibles secours qu'Erasme en tira, qui le mirent à portée de faire des études profondes ; & pour lors mettant en œuvre sa facilité & ses talens, bientôt par la publication de ses savans Ouvrages, & par l'émulation qu'il inspira, il mit ses contemporains à portée de disputer l'empire de la Littérature à l'Italie même.

Quelque modeste qu'il fût, il s'est quelquefois livré à la complaisance de parler de cette singuliere révolution, & de la part qu'il y eut. Il écrivoit (a) au Cardinal de Volsei : » Je suis suffi-» samment content de m'entendre louer

(a) *Epist.* l. *L.* 11.

» voir, & un génie prodigieux. » Gyraldus soutient qu'il étoit grand en tout. Cardan peu prévenu pour lui convient (*a*) cependant, qu'il a été admiré par ses contemporains. Joseph Scaliger a décidé (*b*) que c'étoit un grand Homme, & qu'il n'y avoit rien de plus sçavant que lui. Dolet qui avoit si indignement écrit contre lui, lui rendit justice après sa mort, en l'appellant (*c*) l'ornement immortel de l'Allemagne. André Maës voulant consoler Cassander, dont les Ouvrages avoient été mis à l'*Index*, lui dit: » Vous avez » le même sort que ce grand Erasme, » qui est la lumiere & l'ornement de » notre siecle. » Leopardus qui l'a critiqué, avoue (*d*) cependant que c'est un prodige de doctrine. Jacques-Nicolas Loënsis qui n'est pas toujours d'accord dans ses Mélanges avec Erasme, avoue (*e*) néanmoins qu'il est digne de l'immortalité, & que sans contradiction il est le phœnix de la Littérature. Barlœus l'appelle le miracle de la nature; Paradin le nomme la splendeur de son siecle, la lumiere de toutes les Sciences, qui par ses Ecrits immortels paroît avoir été au-dessus de l'homme. » Il n'ignoroit rien, » ajoute-t-il, de ce qui étoit dans le-

(*a*) *De sapientiâ, L. 3. p. 226.*
(*b*) *Scaligerana.*
(*c*) *Annales*, Maittaire, t. 3. *part. prior.* p. 38. Teissier, t. 2. p. 283.
(*d*) *L. 12. c. 23.*
(*e*) *L. 3. c. 8. L. 7. c. 19. 5e. tome du trésor de Gruter. Barlæi Epist. Dedic. Bogermanus*, Ελεγχομενος. *Crenius Animad. par. 14. p. 44.* V. Baile, note *p. Revii Hist. Davent. t. 2. p. 134.* Baillet, t. 2. part. 2.

» apprennent à parler purement & élé-
» gamment, balbutioient honteuse-
» ment sous de pareils maîtres. Peu à
» peu les Belles-Lettres commencerent
» à reparoître : on parla bien en Ita-
» lie ; mais l'art de parler fut la seule
» science qu'on y cultiva. Présentement
» il n'y a aucun pays où la Religion
» Chrétienne soit reçue, où l'on ne
» s'applique avec succès à tous les dif-
» férens genres de science, & où la
» majesté de l'éloquence ne soit réunie
» avec les avantages de l'érudition. »
C'étoit le 31 Août 1518. qu'il écri-
voit ainsi : cette révolution lui paroif-
soit presque incroyable. » Auroit-on
» jamais pû croire, disoit-il, (*a*) que
» nous verrions le tems où les enfans
» parleroient Grec en Angleterre, en
» Hollande, & où ils feroient d'assez
» bonnes Epigrammes en cette langue ?
» Je me serois plutôt imaginé que le
» Ciel eût tombé. »

(*a*) *De rectâ Latini, Græcique sermonis pronunciatione.*

Il ne dissimuloit pas qu'il avoit con-
tribué à ce changement ; il écrivoit
(*b*) l'an 1530 : » Si quelqu'un veut se
» donner la peine d'examiner ce qui
» se passoit il y a 36 ans, & de le com-
» parer avec ce qui se fait présente-
» ment, il verra si Erasme a rendu quel-
» que service aux Lettres. J'ai tâché,
dit-il

(*b*) *Epist.* 26. *L.* 25.

» voir, & un génie prodigieux. » Gyraldus soutient qu'il étoit grand en tout. Cardan peu-prévenu pour lui convient (*a*) cependant, qu'il a été admiré par ses contemporains. Joseph Scaliger a décidé (*b*) que c'étoit un grand Homme, & qu'il n'y avoit rien de plus sçavant que lui. Dolet qui avoit si indignement écrit contre lui, lui rendit justice après sa mort, en l'appellant (*c*) l'ornement immortel de l'Allemagne. André Maës voulant consoler Cassander, dont les Ouvrages avoient été mis à l'*Index*, lui dit: » Vous avez » le même sort que ce grand Erasme, » qui est la lumiere & l'ornement de » notre siecle. » Leopardus qui l'a critiqué, avoue (*d*) cependant que c'est un prodige de doctrine. Jacques-Nicolas Loënsis qui n'est pas toujours d'accord dans ses Mélanges avec Erasme, avoue (*e*) néanmoins qu'il est digne de l'immortalité, & que sans contradiction il est le phœnix de la Littérature. Barlœus l'appelle le miracle de la nature; Paradin le nomme la splendeur de son siecle, la lumiere de toutes les Sciences, qui par ses Ecrits immortels paroît avoir été au-dessus de l'homme. » Il n'ignoroit rien, » ajoute-t-il, de ce qui étoit dans le

(*a*) *De sapientiâ*, L. 3. p. 226.
(*b*) *Scaligerana.*
(*c*) *Annales*, Maittaire, t. 3. *part. prior.* p. 38. Teissier, t. 2. p. 283.
(*d*) L. 12. c. 23.
(*e*) L. 3. c. 8. L. 7. c. 19. 5e. tome du trésor de Gruter. *Barlæi Epist. Dedic.* du *Bogermanus*, Ελεγχομενος. *Crenius Animad. par.* 14. p. 44. V. Baile, note p. *Revii Hist. Davent.* t. 2. p. 134. Baillet, t. 2. part. 2.

» belles fleurs d'un riche parterre ; » mais vous deux avec un courage » digne d'Hercule, & par des travaux » continuels, vous avez mis en fuite & » presque détruit la barbarie, dont » les armées étoient plus nombreuses » que celles de Xerxès. Enfin vous » avez acquis une gloire immortelle. »

François de Loin, Conseiller au Parlement de Paris, pensoit de même. Après avoir fait (*a*) un grand éloge d'Erasme, il le félicite de ce qu'il a retiré les sciences du sein de l'ignorance, & de ce qu'après une longue absence, il les a rétablies dans leur dignité. Jean Turzon, Evêque de Breslau, étoit persuadé qu'on devoit avoir les plus grandes obligations à Erasme (*b*), puisque c'étoit à ses travaux qu'on étoit redevable du succès brillant de toutes les sciences, que lui seul avoit tirées de la barbarie où elles étoient plongées.

(*a*) *Epist.* 33. L. 1.

(*b*) *Epist.* 80. L. 15.

Viglius Zulichem étoit si pénétré d'admiration & de reconnoissance pour les grands travaux d'Erasme (*b*) que quoiqu'il ne fût pas connu de lui, il lui écrivit pour lui déclarer, que c'étoit à son érudition que toute la terre devoit le rétablissement des Lettres Latines ; qu'il avoit donné de l'émulation

(*c*) *Epist.* 80. L. 15.

à ceux qu'il obſcurciſſoit par l'éclat de ſa lumiere. » Y-a t-il quelqu'un qui » ignore, écrivoit Volzius à Rhenanus le 1 Décembre 1536. dans » quelles épaiſſes ténèbres toute la » Germanie étoit preſque enfoncée, » avant qu'Eraſme par ſes travaux in» fatigables l'eût éclairée? » Melchior Adam aſſûre, que ce furent les Livres d'Eraſme qui inſpirerent le goût des Belles-Lettres, & ſur-tout les Adages & ſon Ouvrage *de Copiâ*; qu'avant lui à peine y avoit-il deux perſonnes qui ſçuſſent bien le Latin en Allemagne; que perſonne n'y ſavoit le Grec; que ce fut par ſes conſeils & à ſa ſollicitation, que fut établi le Collége des trois Langues à Louvain, qui donna au Roi Francois I. l'idée du Collége Royal.

Rhenanus félicitoit l'Empereur Charles V. d'avoir pû compter au nombre de ſes Sujets un homme tel qu'Eraſme, que l'on pouvoit regarder comme le reſtaurateur de la Littérature, non-ſeulement en Allemagne & en France où régnoit avant lui une profonde barbarie, mais même en Italie, qui par ſon ſecours devint encore plus floriſſante qu'elle ne l'étoit; de-ſorte que ſi ce ſeroit peut-être le louer avec trop d'excès que de l'ap-

peller le pere des Lettres, on peut & on doit dire cependant, qu'il a contribué plus que perſonne à leur rétabliſſement & à les éclaircir. Vonderhart, dans ſa Préface de l'Hiſtoire Littéraire de la Réformation, ſoutient qu'il faut être barbare, pour nier que les ſiécles qui ont précédé Eraſme n'ayent été plongés dans une épaiſſe ignorance; que l'envie ni la jalouſie ne peuvent ôter à Eraſme la gloire d'être le premier qui ait poli l'Allemagne & quelques Royaumes voiſins, d'en avoir diſſipé les ténébres, & d'y avoir introduit les vrais principes. C'eſt ce qu'ont dit (1) auſſi Gérard Buſchius & Nicolas Bourbon (2).

(1) *Sol novus ille tuus, tuus illuſtrator, amœnas*
Intulit Aonidum qui tibi primus opes:
Hoc duce barbaries eſt profligata.
Dans Gilbert Couſin, t. 1. p. 420.

(2) *Quàm fulgent hodiè divina humanaque ſcripta,*
Quàm fulgent ſtudio, Roterodame, tuo!
Hùc docti indoctique ſenes juveneſque venite:
Aſpera quæ fuerat, plana & amœna via eſt.
Has gemmas olim Sciuli calcare fuerunt
Barbarieque auſi dedecorare ſuâ.

L'admiration qu'ont eue pour Eraſme quelques-uns de ſes zélés partiſans, les a portés juſqu'à faire le plus grand éloge de ſon éloquence & de ſon ſtyle: il a été appellé le Ciceron d'Allemagne; on l'a comparé à Varron, à cela près qu'il étoit beaucoup plus éloquent que ce ſavant Romain. François Irenicus cité par Herold comme un homme d'une profonde littérature & d'un grand jugement, prétendoit qu'il y avoit dans le ſtyle d'Eraſme une certaine majeſté qui ne laiſſoit rien à déſirer; & M. Dupin décidoit qu'il s'étoit fait un ſtyle propre, qui ne cédoit en rien à celui des meilleurs Auteurs.

Il faut l'avouer : ces jugemens ne ſont pas exacts. Eraſme à la vérité avoit une facilité & une fécondité admirables : il ſe fait lire avec le plus

Polluerant fœdi tam ſacra roſaria porci :
Patruerat longo Lingua Latina ſitu.
Reddita res verbis, & rebus reddita verba :
Omnia ſunt claro lucidiora vitro.
Priſca bonis rediit virtus & gratia libris:
O quantùm hæc ætas debet, Eraſme, tibi!
Sis felix, venerande ſenex, cæleſtia cujus
Scripta docent doctos, erudiuntque rudes.

Borbonii Car. 36. L. 1.

grand plaisir, ainsi que l'a remarqué Rhénanus (1); mais sa facilité de s'exprimer n'étoit pas toujours accompagnée de la plus parfaite élégance.

Floridus Sabinus qui n'étoit point prévenu pour Erasme, mais qui néanmoins lui rend justice, après avoir réfuté (a) les invectives de Dolet qui l'avoit critiqué trop aigrement, observe que son style, ainsi que celui d'Erasme, est vicieux, c'est-à-dire, n'est point parfaitement Cicéronien. » Cependant, ajoûte-t-il, les Ouvrages » d'Erasme prouvent qu'il avoit une » profonde érudition, avec une grande facilité de parler; & Sturmius » disoit de lui, que content d'un style » abondant & varié, il méprisoit cette » scrupuleuse attention des Italiens » dans le choix des mots. « (2)

(a) Lection. Incisiv. L. c. 2. p. 4.

Erasme lui-même est convenu, que son style auroit pû être beaucoup plus châtié, & qu'il se livroit trop à sa

(1) *Valebat stylo arguto, extemporali, amœno, terso, feliciterque fluente, quem assiduâ adhuc juvenis exercitatione sibi paraverat.* Epist. Rhenani ad Car. v.

(2) *Erasmus Roterodamus copiâ & varietate contentus, Italorum contemnebat in scribendo sollicitudinem.* Sturmius, dans Valchius, *Hist. crit. Lat. Linguæ*, c. 12. n. 4. p. 690.

gran de facilité. Nosoponus, dans le Cicéronien, en porte ce jugement ; » Il use, dit-il, beaucoup d'encre : il » se presse ; il avorte plutôt qu'il n'ac- » couche : quelquefois en se tenant sur » un seul pied, il fera un volume assez » étendu. Il ne peut pas obtenir de » lui qu'il relise ce qu'il a une fois » écrit. » Il ne rougit point d'avouer ce défaut en écrivant à Longueil ; (a) » Je griffonne, dit-il, plus que je » n'écris ; il m'en coûte plus à retou- » cher mes écrits qu'à les faire. Je n'ai » jamais été superstitieusement scrupu- » leux sur le choix des mots : il me » suffisoit d'être entendu, & que mon » style ne fût pas absolument mauvais ; » & comme je ne voudrois pas être » trop négligent dans le choix des » termes, je crois aussi que lorsqu'il » s'agit de traiter un sujet sérieux, il » ne faut pas porter trop loin le scru- » pule & l'affectation dans les mots.

(b) *Epist. 63. L. 3. Effundo veriùs quàm scribo.* Voyez aussi la réponse au P. de Carpi, *Epist. 44. L. 21.*

Cette derniere phrase est une critique des Cicéroniens, qui uniquement occupés des mots, s'embarrassoient peu du fond des choses. Quelque chose qu'ils dissent, ils étoient contens d'eux-mêmes, pourvû qu'ils n'employassent point d'autres termes que ceux qui se trouvoient dans Cicéron, comme si les mots

étoient ce qu'il y a de plus essentiel dans un Ouvrage. Erasme au contraire avoit plus d'égard au fond des choses ; c'étoit par-là qu'il vouloit plaire & instruire. Il aimoit beaucoup mieux multiplier ses Ouvrages, que s'arrêter trop long-tems sur la correction du style. C'est ce qu'il avoue dans sa réponse au Prince de Carpi. » Je conviens, dit-il, » qu'il y a bien des choses à reprendre » dans mes Ouvrages. Ma premiere » faute est que ce que je donne, est » plutôt un avortement qu'une cou- » che à terme (*a*) : c'est un défaut qui » m'est presque naturel. Je ne saurois » m'accoutumer à l'ennui de la correc- » tion, & de retoucher long-tems un » même Ouvrage. Je ne me suis jamais » fort occupé des phrases, écrivoit-il » à un de ses amis (*b*) ; j'ai toujours été » assez content de mon style, lors- » que le fond des choses étoit exact, » qu'elles étoient bien pensées, & » qu'elles n'étoient pas communes. » Il avoue dans sa défense contre Cursius, que s'il avoit pû prendre sur lui de limer ses Ouvrages, il les auroit faits meilleurs ou moins mauvais. Sur la fin de sa vie il eut quelque envie (*c*) de réformer son style, & de se rapprocher plus de la gravité de Cicéron : les Ouvra-

(*a*) *Quicquid edo, abortus est verius quàm partus.*

(*b*) *Epist.* 20. *L.* 24.

(*c*) *Epist.* 36. *L.* 26.

ges de Sadolet, de Bembe & de Pflug, qu'il regardoit comme de vrais Cicéroniens, lui avoient inſpiré ce déſir; mais il eſt bien difficile à un homme qui approche de 70 ans, de ſurmonter une habitude invétérée.

Cette négligence dans le ſtyle lui attira des cenſures fort amères, ſurtout de la part des Cicéroniens & des Italiens (*a*). Longueil lui reprochoit, qu'il ne ſe ſervoit point de termes aſſez pompeux. Paul Manuce, dans une Lettre à Faber qui eſt à la tête de celles de Bunel de l'Edition de Charles Etienne de 1551. aſſure qu'il a une très-grande obligation à Bunel, de lui avoir appris la vraie façon de bien écrire, & de l'avoir mis en bon chemin, lorſqu'il s'égaroit malheureuſement avec les Eraſme & les Politien. Il y a apparence que Manuce dans la ſuite ſe repentit d'avoir ainſi maltraité deux hommes très-célébres: car dans les dernieres Editions de ſes Lettres, on a ſubſtitué les noms de Philelphe & de Campanus à ceux d'Eraſme & de Politien (*b*).

(*a*) *Supput. errorum in cenſuris Beddæ.* Barthelemi Calkreuter.

(*b*) Voyez l'Ed. de Veniſe des Epit. de Manuce de l'an 1580. avec l'Edit. de Bunel de Toulouſe 1687. & les Remarques, p. 111.

De tous ceux qui ont mal parlé du ſtyle d'Eraſme, nul ne l'a fait avec plus d'emportement que Dolet, qui a été réfuté par Floridus Sabinus, quoiqu'attaché à la Maiſon de Carpi. Jules Scali-

ger le traite auſſi fort durement dans ſon ſecond diſcours (1). Paul Jove en parle avec plus de modération, lorſqu'il dit ſimplement qu'Eraſme avoit cherché à ſe faire un ſtyle nouveau, qui n'avoit aucun rapport avec celui des Anciens. Ce jugement étoit approuvé de Joſeph Scaliger, qui ſoutenoit (a) qu'Eraſme étoit un homme de beaucoup d'eſprit; » mais, ajoutoit-il, il auroit été » ſans doute beaucoup plus grand, ſi, » comme l'écrit Paul Jove, il eût mieux » aimé imiter les bons Ecrivains de la » Langue Latine, que de ſe livrer à ſa » facilité. »

(a) *Scaligerana.*

Il eſt conſtant qu'Eraſme n'apportoit pas dans ſon ſtyle cette ſcrupuleuſe pureté, que l'on trouve dans les Ouvrages des Cicéroniens de ſon ſiécle; mais la différence qu'il y a entr'eux & lui, c'eſt que leurs Ouvrages remplis de phraſes harmonieuſes, n'apprennent preſque rien; au lieu que les ſiens pleins de choſes utiles, agréables, & d'obſervations ſavantes, ſont lus & relus toujours avec plaiſir &

(1) *Ipſe Latio plus attulit flagitii atque peregrinitatis, quàm quiſquam unquam puritatis atque elegantiarum hauſerit.* J. Scaliger, 2. Diſcours contre Eraſme.

profit. Quoique son style ne soit pas de la plus grande perfection, il est cependant fort au-dessus du médiocre ; & il a mérité l'estime (a) des deux hommes de son siécle qui étoient le plus en état d'en juger, les Cardinaux Sadolet & Bembo. Enfin dans l'Université de Paris, la plus célébre qu'il y ait dans le monde, ses Colloques ont été mis entre les mains des jeunes gens comme un modéle de Latinité.

(a) *Epist.* 8. L. 25. *Epist.* 26. L. 22.

Quand Erasme vit que les Belles-Lettres Grecques & Latines commençoient à être cultivées avec beaucoup de succès, il se proposa le grand objet de rendre à la Théologie son ancienne majesté ; c'étoit dans le dessein d'y mieux réussir, qu'il avoit étudié à fond les Belles-Lettres.

La Théologie étoit pour lors dans un état, auquel on ne peut faire attention sans être touché de pitié & d'indignation. On n'entendoit pas l'Ecriture, & on ne lisoit pas les Peres. Non-seulement les Théologiens n'étoient pas en état d'entendre le texte original de l'Ecriture & des Peres Grecs ; ils ne connoissoient pas même les caractéres de la Langue Grecque. On s'appliquoit si peu à la lecture de l'Ecri-

ture, qu'Erasme ne craint pas de dire à Dorpius (a) : » Je pourrois vous pro-
(a) Epist. 42. L. 31. » duire des Théologiens qui ont passé » l'âge de quatre-vingts ans, & qui n'ont » été occupés toute leur vie qu'à dis- » cuter des questions de Scholastique, » sans avoir jamais lû l'Evangile ; ce » que j'ai découvert, & ce qu'ils m'ont » eux-mêmes avoué. »

La Langue que parloient ces Théologiens, n'étoit qu'un jargon rempli de barbarismes, qui tenoit presque autant aux idiomes vulgaires qu'à la Langue Latine : ils étoient si fort attachés à ce style grossier, qu'ils disoient publiquement qu'il étoit impossible que ceux qui étoient en commerce avec les Muses, pénétrassent dans le sanctuaire
(b) Epist. 81. 207. & 333. de la Théologie (b) ; & ceux qui ne respectoient pas leur barbarie, étoient accusés d'irreligion.

Dépourvûs de la connoissance des vrais principes, ils donnerent toute leur attention à des questions si inutiles & si ridicules, qu'on a de la peine à concevoir présentement ue l'excès du délire ait pû aller jusques là. Erasme apporte quelques preuves de leur extravagance dans sa note 13 du premier chapitre de la premiere Epître de S. Paul

à Thimothée ; voici quelques-unes de ces queſtions abſurdes (1) : Dieu peut-il commander aux hommes quelque mauvaiſe action, par exemple, de le-

(1) *Quid autem nunc loquar de quæſtiunculis, non ſolum ſupervacaneis, ſed penè dixerim impiis, quas movemus de poteſtate Dei, de poteſtate Romani Pontificis ? An Deus poſſit quodvis malum, etiam odium ſui, præcipere, & omne bonum prohibere, etiam amorem & cultum ſui ? An potuerit hunc mundum, etiam ab æterno, meliorem facere quàm fecit ? Num poſſit aliqua diſtinctè intelligere, ſi ad illa non habeat diſtinctas relationes rationis ? An poſſit reſpectum producere ſine fundamento & termino ? An poſſit naturam univerſalem producere & conſervare ſine ſingularibus ? An poſſit aliquo prædicamento contineri ? An poteſtatem creandi poſſit communicare creaturæ ? An poſſit ex facto facere infectum, ac per hoc ex meretrice facere virginem ? An quælibet perſona divina poſſit quamlibet naturam aſſumere, quomodò verbum humanam aſſumpſit ? An hæc propoſitio, Deus eſt ſcarabæus aut cucurbita, tam poſſibilis ſit quàm hæc, Deus eſt Homo ? An Deus aſſumpſerit individuum humanum, an ſpeciem ? An potius conveniat Deo non poſſe facere impoſſibile ? An in mente divinâ ſint omnium rerum ideæ, & illæ practicæne ſint, an ſpeculativæ ? An ipſa res cogat fateri, aliquem eſſe reſpectum ab omnibus rebus abſolutè diſtinctum ? An Deus aliquo ab ipſo diſtincto ſit unus ? An numerus perſonarum in divinis pertineat ad ſubſiantiam, an relationem ; &*

haïr ? Peut-il leur défendre de l'aimer & de l'adorer ? Peut-il faire que ce qui eſt fait, n'ait point été fait, par exemple, qu'une Courtiſane ſoit une Vierge ?

an ad primam intentionem, an ſecundam ? An per relationes & diſtinguantur & conſtituantur ? An Pater producat Filium & Spiritum Sanctum ratione intellectûs, an voluntatis ; item an ratione eſſentiæ, an attributi ; an naturaliter, an liberè ? An eſſentia in Patre ſit principium generativum Filii ; & an ſit terminus paternæ generationis ? An Deus generet Deum ? An Pater priùs origine producat Spiritum Sanctum, quàm Filium ? An in Deo ſit intellectus agens & poſſibilis ? An hæc propoſitio ſit poſſibilis, Pater Deus odit Filium ? An anima Chriſti potuerit falli, an fallere, an mentiri ? An poſſit Summus Pontifex abrogare quod Scriptis Apoſtolicis decretum eſt ? An poſſit aliquid ſtatuere quod pugnet cum doctrinâ Evangelicâ ? An poſſit novum articulum condere in fidei Symbolo ? Utrùm majorem habeat poteſtatem quàm Petrus, an parem ? An poſſit præcipere Angelis ? An poſſit univerſum Purgatorium quod vocant tollere ? Utrùm ſimplex homo ſit, an quaſi Deus ? An participet utramque naturam cum Chriſto ? An clementior ſit quàm fuerit Chriſtus, cùm is non legatur quemquam à Purgatorii pœnis revocaſſe ? An ſolus omnium non poſſit ?

Voyez la ſuite ; il ſeroit trop long de rapporter tout ce qui eſt dans Eraſme ſur cette matiere. Voyez auſſi l'Apologie contre les Moines d'Eſpagne.

Si cette proposition, Dieu est un scarabée ou une citrouille, est aussi possible que celle-ci, Dieu est un homme? Si Dieu s'est uni à l'individu ou à l'espèce? Si Dieu peut faire l'impossible? Si cette proposition est possible, Dieu le Pere hait le Fils? Si l'ame de Jesus-Christ a pû être trompée ou mentir? Si le Pape a pû abolir les Ordonnances des Apôtres, faire un nouvel article de Foi? S'il a plus de pouvoir que S. Pierre? S'il peut abolir le Purgatoire? S'il est un simple mortel, ou une espèce de Dieu?

Les Ecoles ne retentissoient que de questions de cette espéce, dont l'examen seul étoit ridicule, & qu'il étoit plus à propos d'ignorer que de savoir, enfin que l'on ne pouvoit décider sans témérité, ainsi que le remarque Erasme, qui ajoute très-judicieusement, que sans instruire les jeunes gens, elles fatiguoient leur esprit que l'on auroit dû occuper de choses plus utiles.

Toute la vie des Théologiens se passoit dans ces misérables subtilités. Erasme assure qu'il en a connu un, qui soutenoit que neuf années ne suffisoient pas pour entendre ce que Scot avoit écrit seulement sur la Préface de Pierre-

Lombard : il en avoit entendu un autre, qui prétendoit qu'il n'étoit pas poſſible de comprendre une ſeule propoſition de Scot, ſi l'on ne ſavoit par cœur ſa Métaphyſique (*a*). Ce Théologien ſi obſcur & ſi inintelligible avoit paſſé pour une eſpèce de Divinité dans les ſiécles de ténébres.

(*a*) V. *Brukeri Hiſt. Phil. t.* 3. *p.* 828.

Les Ouvrages des Scholaſtiques démontrent, qu'il n'y a aucune exagération dans les plaintes qu'Eraſme faiſoit contre la Théologie de ſon tems.

Deux queſtions exerçoient principalement la ſubtilité des Docteurs du quinziéme ſiécle, lorſqu'Eraſme vint au monde. La premiere étoit ſur les Futurs contingens : un certain Docteur, appellé Pierre Thomas, avoit avancé à Louvain qu'ils n'étoient ni vrais ni faux. Cette thèſe cauſa une très grande conteſtation ; le Pape Paul II. écrivit le 5 Mai 1470 à l'Evêque de Tournai, de réprimer ce Novateur. Le Pape mourut (*b*) l'année ſuivante. François de la Rovere Cordelier lui ſuccéda, & prit le nom de Sixte IV. il avoit enſeigné la Scholaſtique avec une grande diſtinction. Une de ſes premieres attentions (*c*) après ſon exaltation au Souverain Pontificat, fut de travailler à la déciſion de la queſtion des Futurs con-

(*b*) *Raynaldus*, *n.* 51.

(*c*) *Raynaldus*, 1471. *n.* 69.

tingens : il convoqua tous les Prélats & tous les Théologiens qui étoient à Rome, & l'opinion de Pierre Thomas fut condamnée (*a*). Une autre question faisoit bien plus de bruit ; c'étoit celle de l'Immaculée Conception de la Vierge. Elle avoit causé une si grande altération entre l'Ordre de S. François qui étoit pour l'affirmative, & l'Ordre de Saint Dominique qui soutenoit que la Vierge n'avoit point été exempte du péché originel, que le Pape Sixte IV. fut obligé d'interposer son autorité (*b*) pour les contenir dans la modération : il menaça d'anathême les Théologiens, qui traiteroient d'hérétiques ceux qui ne penseroient pas comme eux sur cette matiere. Ce sage Reglement fut adopté par (*c*) le Concile de Trente dans sa cinquiéme Session.

(*a*) *Raynaldus*, 1473. *n.* 25.

(*b*) *Rainaldus*, 1483. *n.* 64.

(*c*) Frapaolo, L. 2. *Rain. an.* 1546. *n.* 77.

Il n'y a point de dispute Théologique qui apprenne mieux que celle-ci la maniere d'argumenter de ce siécle. Nous rapportons en note quelques-uns des argumens (1) qui furent em-

(1) *Omnis habitudo terminorum, ex quibus fiunt diversæ propositiones Cathegoricæ, oppositas rationes formales suppositionis includentes, non reddit propositionem exponibilem veram : sed habitudo inter causas veritatis illius conclusionis est implicans opposi-*

ployés dans cette fameuse querelle ; il y a toute apparence que ceux qui les admettoient, ne s'entendoient pas eux-mêmes.

Eraſme ne put pas s'accommoder d'une Théologie ſi déraiſonnable. Il étoit venu à Paris pour ſe perfectionner dans cette ſcience ; ce qui a donné occaſion à Rhenanus de dire (a) qu'il étoit devenu Scotiſte dans le College de Montaigu.

(a) *Epiſt. Car. v.*

S'étant bientôt dégoûté de la méthode de ce tems-là, il comprit qu'il

tas rationes formales ſuppoſitionis. Igitur major de ſe manifeſta eſt. Minor probatur, quia ſubjectum ſecundæ exponentis connotat negationem univerſalem cujuſcumque alterius à ſubjecto exponibilis, in cujus ſubjecti deſcenſu inveniuntur multæ ſingulares falſæ, quod patet. Aut capiatur pro ſecundâ exponente, nihil non Chriſtus fuit ſine peccato, aut nullus non Chriſtus fuit ſine peccato ; ſunt multæ ſingulares falſæ : & confirmatur, quia modus ſignificandi dictionis excluſivæ habet verificari per oppoſitum negativum infinitatum. Igitur, &c.

Tractatus de ſingulari puritate & prærogativâ Conceptionis Salvatoris Jeſu Chriſti, p. 313.

Autre Argument, p. 322.

Omnis conditio in effectu habens rationem & proprium jus ad aliquam perfectionem

étoit impossible d'être bon Théologien sans une connoissance profonde du texte original de l'Ecriture, & si l'on n'étoit pas en état de lire les Péres, dans lesquels se retrouve la tradition qui est un des principes de la Foi Catholique. Rempli de ces réflexions, il s'appliqua à l'étude de la Langue Grecque, pour être en état d'entendre parfaitement le Nouveau-Testament; & il en donna la plus excellente Edition qu'on eût vûe jusqu'alors.

Les Livres Grecs étoient pour lors si rares (*a*), que Pellican a assuré que dans toute l'Allemagne il n'y avoit pas un seul Nouveau-Testament Grec;

(*a*) Dup tome r. Auteurs parés, 356.

tanquam ad terminum ad quem, si in se non sit receptiva illius, requirit proprium passum, ratione cujus recipiatur perfectio: sed innocentia est conditio in effectu, quæ ex se est justitia, habens proprium jus ad perfectionem sibi reddendam; ergò requirit proprium passum, in quo recipiatur illa ultimata perfectio. Illud non fuit Joh. Baptistæ nec Evangelistæ; ergò fuit B. Virgo. Major probatur, quia Deus & natura nihil agunt frustrà; ergò quod ex se est justitia, pro suo ultimo termino non redditur incassum, cùm nullum bonum sit irremuneratum. Minor verò probatur, per illud quod habetur in sententiis Prosperi, cap 1. & Inst. de Justitiâ & Jure, verbo ad verbum.

le premier que l'on y vit fut apporté d'Italie.

Eraſme pour mettre les Théologiens à portée de lire les Peres, traduiſit en Latin pluſieurs Ouvrages des Peres Grecs; & il donna des Editions revûes ſur les manuſcrits des plus célébres Peres Latins, tels que S. Irenée, S. Cyprien, S. Hilaire, S. Jérôme & S. Auguſtin.

Ce qui mérite d'être admiré, eſt qu'il n'avoit point de guides, ou il n'en avoit pas d'aſſez ſûrs. Car, comme le remarque M. Marſollier (*a*), avant lui on ne connoiſſoit ni la critique ni ſes regles : on manquoit de tous les ſecours néceſſaires pour former un jugement exact & précis; l'art de bien juger des Auteurs & de leurs Ouvrages étoit, pour ainſi dire, un pays inconnu, dont les routes n'étoient pas encore frayées. Il s'eſt quelquefois trompé; mais il a ſouvent jugé très-ſainement des Ouvrages & des piéces douteuſes, & nous a laiſſé des conjectures qui ont depuis ouvert les yeux à bien des Savans.

(*a*). Apologie, p. 169.

L'exemple d'Eraſme & ſes travaux ayant engagé les Théologiens à lire l'Ecriture & les Peres dont il avoit facilité l'intelligence, on vit en peu

Ces éloges sont sans doute outrés ; mais ils prouvent évidemment la profonde vénération que l'on avoit pour la science Ecclésiastique d'Erasme. M. Baillet (*a*) a très-bien représenté l'état de la Théologie dans le tems qu'Erasme parut dans le monde, & il n'a pas oublié de rendre compte des services qu'il rendit à la Théologie. » On ne » lisoit, dit-il, presque que le Maître » des Sentences pour la Théologie, » Gratien pour le Droit Canon, l'Aristote des Arabes & les Commentateurs Mahométans pour la Philosophie ; & parce qu'on étoit dépourvû » du secours de la Critique, & de la » connoissance des Langues & de » l'Antiquité, on négligeoit les Peres, » les Canons des Conciles, & généralement tous les Ouvrages des Anciens. Mais enfin la lumiere des » Belles-Lettres, par un heureux retour, & par un bon effet de cette » vicissitude qui l'avoit fait autrefois » disparoître, est revenue éclairer nos » Provinces depuis environ deux-cens » ans, & leur a rendu leur ancien éclat » avec usure. Erasme a eu grande part » à cet heureux changement. C'est » beaucoup (*b*) qu'il ait tenté le premier la critique des Ouvrages des

(*a*) Jugement des Savans, t. 1. p. 323.

(*b*) T. 2. p. 2128. parte.

» y a de plus eſtimable. J'eſpere que ceux » qui leur plaît préſentement, plaira » dans la ſuite au plus grand nombre. » Je n'ai jamais eu intention, écrivoit-il (a) *Epiſt.* » à Beraud (*a*), de troubler ni Thomas *Hiſt. L.* 11. » ni Scot dans la poſſeſſion où ils ſont » de jouer un grand rôle dans les Ecoles : ce deſſein ſeroit au-deſſus de mes » forces ; & quand je pourrois y réuſſir, je ne ſçai ſi l'on devroit y travailler, à moins qu'on n'eût ſur le » champ quelqu'autre méthode à ſubſtituer. C'eſt aux autres à examiner » ce qu'ils font : pour moi, je me garderai bien de cauſer aucun tumulte » à ce ſujet ; il me ſuffit de voir la » Théologie traitée plus judicieuſement » que par le paſſé, & qu'on aille préſentement puiſer dans les ſources » Evangéliques ce qu'on alloit autrefois chercher dans des bourbiers. » Nous avons réuſſi à engager quelques-uns, & à en obliger d'autres à » être meilleurs Théologiens. »

» Combien, dit-il ailleurs (*b*), n'ai-(b) *Epiſt.* » je pas de Rois, de Princes, de Car-*Hiſt. L.* 25. » dinaux, d'Evêques, qui non-ſeulement applaudiſſent à mes Ouvrages, » & me font des complimens, ſur les » ſervices que j'ai rendus à la Théologie ? Ils m'envoient des préſens ;

» & ils me déclarent qu'ils n'ont pas » d'autres ſentimens que les miens. » C'eſt ainſi que (*a*) penſoit le Cardinal Albert de Brandebourg, Electeur de Mayence, lorſqu'il l'exhortoit de continuer d'enrichir par ſes admirables Ouvrages la divine Théologie, & de lui ôter ſa barbarie. Cutbert Tunſtal étoit dans les mêmes idées (*b*) puiſqu'il ne craignoit pas de dire, qu'Eraſme avoit chaſſé des Temples les troupes des barbares qui profanoient tout ce qu'il y avoit de ſacré. Thurzon, Evêque de Breſlau, lui écrivoit (*c*) que c'étoit lui qui avoit fait fleurir la pureté de la vraie Théologie, & qu'on pouvoit le regarder comme l'Auteur de la renaiſſance des ſaintes études, qui étoient preſque anéanties. Jean Maldonat le croyoit le premier des Théologiens (*d*); il étoit perſuadé que c'étoit lui qui leur avoit frayé le bon chemin. Nicolas Beraud le complimentoit (*e*) de ce qu'il voyoit arriver ce qu'il avoit déſiré ardemment, que les Théologiens abandonnant leurs diſputes ſophiſtiques & inutiles, ſe retournaſſent du côté de l'ancienne & de la vraie Théologie; ce qu'il avoit fait avec tant de ſuccès qu'il ne voyoit pas

(*a*) *Epiſt.* 10. L. 11.

(*b*) *Epiſt.* 29. L. 2.

(*c*) *Epiſt.* 1. L. 15.

(*d*) *Ducem Theologorum & Anteſignanum.*

(*e*) *Epiſt.* 13. L. 19.

rempli de grenouilles. Il traite l'Université de Louvain d'endroit où l'on ne voit que des pourceaux, des ânes & des geais. On peut voir ses propres paroles (1). Enfin il avoit un si grand dégoût pour les ouvrages des Scholastiques, qu'il déclare qu'il ne pouvoit pas les lire sans s'exposer à vomir, non-seulement à cause de la barbarie de leur style, mais à cause des choses mêmes qu'ils disoient (2). Ces invectives qui pouvoient avoir quelque fondement, étoient faites avec trop d'humeur & trop de mépris pour ne pas indigner étrangement les Théologiens. Martinus Dorpius se contenta d'en porter ses plaintes à Erasme même avec modération; mais le violent Beda entra en fureur: il cria au blasphême. Il soutint que jamais les hérétiques n'avoient été si bien réfutés que par les Scholastiques; ce qui donna occasion à Erasme de le traiter en ridicule par la question qu'il lui fit: » Que

(1) *Locus ubi vix porci obgrunniunt, obrudunt asini, oblectant cameli, obstrepunt graculi, obgarriunt picæ.* Epist. Petri Ægidii, p. 332.

(2) *Vomitus oboritur legenti, adeò me tum barbaries Orationis, tum rerum perturbatio offendit.* 1. Livre des Antibarbares.

Ces éloges sont sans doute outrés; mais ils prouvent évidemment la profonde vénération que l'on avoit pour la science Ecclésiastique d'Erasme. M. Baillet (a) a très-bien représenté l'état de la Théologie dans le tems qu'Erasme parut dans le monde, & il n'a pas oublié de rendre compte des services qu'il rendit à la Théologie. » On ne » lisoit, dit-il, presque que le Maître » des Sentences pour la Théologie, » Gratien pour le Droit Canon, l'Aristote des Arabes & les Commentateurs Mahométans pour la Philosophie; & parce qu'on étoit dépourvû » du secours de la Critique, & de la » connoissance des Langues & de » l'Antiquité, on négligeoit les Peres, » les Canons des Conciles, & généralement tous les Ouvrages des Anciens. Mais enfin la lumiere des » Belles-Lettres, par un heureux retour, & par un bon effet de cette » vicissitude qui l'avoit fait autrefois » disparoître, est revenue éclairer nos » Provinces depuis environ deux-cens » ans, & leur a rendu leur ancien éclat » avec usure. Erasme a eu grande part » à cet heureux changement. C'est » beaucoup (b) qu'il ait tenté le premier la critique des Ouvrages des

(a) Jugement des Savans, t. 1. p. 323.

(b) T. 2. p. 2128. partie.

rempli de grenouilles. Il traite l'Université de Louvain d'endroit où l'on ne voit que des pourceaux, des ânes & des geais. On peut voir ses propres paroles (1). Enfin il avoit un si grand dégoût pour les ouvrages des Scholastiques, qu'il déclare qu'il ne pouvoit pas les lire sans s'exposer à vomir, non-seulement à cause de la barbarie de leur style, mais à cause des choses mêmes qu'ils disoient (2). Ces invectives qui pouvoient avoir quelque fondement, étoient faites avec trop d'humeur & trop de méptis pour ne pas indigner étrangement les Théologiens. Martinus Dorpius se contenta d'en porter ses plaintes à Erasme même avec modération; mais le violent Beda entra en fureur: il cria au blasphême. Il soutint que jamais les hérétiques n'avoient été si bien réfutés que par les Scholastiques; ce qui donna occasion à Erasme de le traiter en ridicule par la question qu'il lui fit: » Que

(1) *Locus ubi tot porci obgrunniunt, obrudunt asini, oblactitant cameli, obstrepunt graculi, obgarriunt picæ.* Epist. Petri Ægidii, p. 332.

(2) *Vomitus oboritur legenti, adeò me tum barbaries Orationis, tum rerum perturbatio offendit.* 1. Livre des Antibarbares.

du Siége Apostolique. Il reprochoit à Erasme d'avoir erré sur cet article; & il vouloit le prouver, 1°. parce qu'Erasme avoit prétendu qu'on ne devoit pas conclure que S. Pierre fût le premier des Apôtres, pour avoir été nommé le premier dans le catalogue qu'en fait S. Matthieu; 2°. parce qu'il avoit soutenu que ces paroles, Tu es Pierre, & sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, ne regardoient pas seulement l'Apôtre S. Pierre; 3°. parce qu'il croyoit que le terme de *Summus Pontifex* ne se donnoit point au Pape dans les premiers tems; enfin parce qu'il avoit dit, que la Monarchie du Pape ne s'étoit élevée qu'après S. Jérôme, & que S. Augustin ne reconnoissoit pas dans l'Eglise Romaine la même autorité que celle que nous lui attribuons présentement.

Erasme en répondant à ces objections en détail, déclare d'abord que jamais il n'a révoqué en doute la primauté du Pape: qu'il l'a reconnue formellement toutes les fois qu'il a eu occasion d'en parler: ensuite il soutient, 1°. Que quoique S. Pierre soit toujours nommé le premier, lorsqu'il est fait mention des douze Apôtres, il ne peut être regardé comme un

la Scholaſtique. Le Pere Morin en avoit peut-être parlé trop librement: les Approbateurs de ſon docte ouvrage ſur la Pénitence l'obligerent de s'expliquer ; & il fit un Avertiſſement, où il déclare que ce n'eſt point la Théologie Scholaſtique qu'il a blâmée, mais une fauſſe Dialectique qui apprend à raiſonner pour & contre ſur toute ſorte de ſujets.

Les explications d'Eraſme ne le réconcilierent point avec les Théologiens : ils ne lui pardonnerent pas ſes mépris ; pluſieurs lui jurerent une haine mortelle, qu'ils lui conſerverent même après qu'il fut mort. Ils lui donnerent des preuves de leur mauvaiſe volonté en l'accuſant d'un crime, qui dans ce tems-là paſſoit pour capital, c'eſt-à-dire d'héréſie.

Eraſme n'eut pas de peine à ſe juſtifier chez les gens raiſonnables, ainſi que nous l'allons voir, en diſcutant les principaux chefs d'accuſation qu'on forma contre ſon orthodoxie.

On chercha à prévenir Rome contre lui, en le repréſentant comme un ennemi de la primauté du Pape. Stunica répandit dans Rome même des concluſions, dont le premier titre étoit touchant la primauté de S. Pierre &

du Siége Apostolique. Il reprochoit à Erasme d'avoir erré sur cet article ; & il vouloit le prouver, 1°. parce qu'Erasme avoit prétendu qu'on ne devoit pas conclure que S. Pierre fût le premier des Apôtres, pour avoir été nommé le premier dans le catalogue qu'en fait S. Matthieu; 2°. parce qu'il avoit soutenu que ces paroles, Tu es Pierre, & sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, ne regardoient pas seulement l'Apôtre S. Pierre; 3°. parce qu'il croyoit que le terme de *Summus Pontifex* ne se donnoit point au Pape dans les premiers tems ; enfin parce qu'il avoit dit, que la Monarchie du Pape ne s'étoit élevée qu'après S. Jérôme, & que S. Augustin ne reconnoissoit pas dans l'Eglise Romaine la même autorité que celle que nous lui attribuons présentement.

Erasme en répondant à ces objections en détail, déclare d'abord que jamais il n'a révoqué en doute la primauté du Pape ; qu'il l'a reconnue formellement toutes les fois qu'il a eu occasion d'en parler : ensuite il soutient, 1°. Que quoique S. Pierre soit toujours nommé le premier, lorsqu'il est fait mention des douze Apôtres, ce qui peut être regardé comme un

préjugé en faveur de sa primauté, il y a d'autres passages où étant parlé de lui & de quelqu'autre Apôtre, il n'est nommé que le second. 2°. Il remarque qu'Origène ne prouve point la primauté de S. Pierre par le passage où il est dit que Jesus-Christ bâtira son Eglise sur la pierre ; & que quoique S. Cyprien l'emploie comme preuve, il laisse la liberté d'expliquer ce passage autrement. Cette matiere a été traitée beaucoup plus à fond depuis Erasme ; on peut voir dans les Lettres de M. de Launoi & dans le Traité de l'autorité du Pape (a), que les Peres en grand nombre ont entendu par la pierre sur laquelle Jesus-Christ avoit bâti son Eglise, la confession que S. Pierre venoit de faire, que Jesus-Christ étoit le Christ Fils du Dieu vivant. Il est aussi prouvé dans ce dernier ouvrage (b) que S. André est nommé avant S. Pierre dans S. Jean (c), & que S. Paul ne le cite qu'après S. Jacques. Erasme auroit pû observer aussi, que le terme de *Summus Pontifex* ne désigne point nécessairement la primauté, puisque les Papes eux-mêmes donnoient ce titre à des Evêques.

(a) Autor. du Pape, t. 1. p. 155.

(b) T. 1. p. 161.

(c) Jean, c. 1. ℣. 44. Galates, c. 2. ℣. 9. Corint. 1. c. 9. ℣. 5. Autor. du Pape, t. 1. p. 167.

3°. Erasme déclare, que quand il a dit que la Monarchie du Pape n'étoit

pas connue du tems de S. Jérôme, il n'a prétendu parler que de ces exceſſives prérogatives que les Ultramontains lui attribuent, c'eſt-à-dire, l'infaillibilité & le pouvoir ſur le temporel. Il ſe plaint enſuite que Stunica porte l'injuſtice juſqu'à ne pas faire la moindre attention à la multitude de paſſages qui ſe trouvent dans ſes Ouvrages, dans leſquels il s'exprime très-orthodoxement ſur l'autorité du Pape, à qui il donne le nom de Vicaire de Jeſus-Chriſt, qui jouit après Dieu du plus grand pouvoir qu'aucun mortel ait ſur terre; ce qui l'avoit rendu odieux aux Luthériens.

Eraſme n'avance rien dont on ne puiſſe aiſément trouver la preuve dans ſes Ouvrages. Il dit dans ſon Apologie contre les Moines d'Eſpagne, que le Pape eſt le Vicaire de Jeſus-Chriſt ſur terre; qu'il eſt le Chef de l'Egliſe, & qu'il lui a toujours ſoumis ſes Ouvrages comme à ſon ſouverain Juge. Toutes ſes Lettres ſont remplies des aveux les plus autentiques de la primauté du Pape. Il écrivoit à Léon X. (*a*) qu'il le regardoit comme une eſpèce de divinité parmi les hommes. Il mandoit (*b*) au Cardinal de Mayence, que le Pape étoit le premier Pré-

(*a*) *Epi.* 1. *L.* 2.

(*b*) *Epi.* 10. *L.* 1

dicateur de l'Evangile; & que quoique tous les Evêques fussent les Vicaires de Jesus-Christ, l'Evêque de Rome les précédoit tous. Il protestoit (*a*) au Cardinal Campege, qu'il avoit toujours été très-attaché au Saint-Siége; qu'il le seroit toujours; & qu'il regardoit comme ses adversaires ceux qui ne pensoient pas de même. Il se plaint amérement (*b*) dans une Lettre au Cardinal de Sion de Stunica, qui malgré lui vouloit le faire Luthérien, & qui ne vouloit faire aucune attention à tous les passages de ses Ouvrages, où il appelloit le Pape le Vicaire de Jesus-Christ & le Chef de l'Eglise.

(*a*) *Epist.* I. *L.* 14.

(*b*) *Epist.* 39. *L.* 20.

Les Luthériens lui rendoient plus de justice : car ils le détestoient (*c*), parce qu'ils le croyoient trop attaché à l'autorité du Pape. Ce qui le consoloit de l'injustice de Stunica, c'est que le Docteur Echius (*d*) un des plus zélés défenseurs de la Foi Catholique contre les Luthériens, se prévalut de l'autorité d'Erasme, lorsqu'il se proposa de prouver la primauté du Pape, ainsi que le Prince de Carpi lui-même l'a remarqué (*e*).

(*c*) Réponse au P. de Carpi.

(*d*) Autorité du Pape, t. 1. p. 89.

(*e*) Eras. contre le P. de Carpi. *L.* 2.

Il est vrai qu'Erasme s'est toujours opposé à ceux qui portoient l'autorité du Souverain Pontife au-delà de ses jus-

bornes ; mais ses intentions étoient bonnes. Il ne craignit pas de les découvrir au Cardinal de Mayence & au Cardinal Laurent Campege. « C'est » rendre un mauvais service au Pape, » écrivoit-il au premier de ces Cardi- » naux (*a*) que de lui attribuer par es- » prit de flatterie des prérogatives qu'il » ne s'attribue pas lui-même, & qui » ne seroient pas avantageuses au trou- » peau de J. Christ. Je ne craindrai » pas de l'avancer, mande-t-il au Car- » dinal Campege (*b*) : il n'y en a point » qui nuisent davantage à la dignité » du Souverain Pontife, que ceux qui » par folie ou par l'espoir de la récom- » pense portent ses droits jusqu'à des » excès extravagans. »

(*a*) *Epist.* 10. L. 12.

(*b*) *Epist.* 1. L. 14.

Ces sentimens devoient lui attirer l'estime des vrais Savans & des gens de bien ; & il faut rendre cette justice aux Papes de ce tems-là, que cette façon de penser & de s'exprimer ne lui nuisit point dans leur esprit. Jule II. lui accorda (*c*) la dispense qu'il lui avoit fait demander par Grunnius. Léon X. avoit pour lui la plus grande estime ; il le recommanda au Roi d'Angleterre avec de très-fortes instances (*d*) comme ayant pour lui la meilleure volonté. Adrien VI. le sollicita avec beaucoup

(*c*) *Epist.* 6. L. 24.

(*d*) *Epist.* 28. L. 1. *Epist.* 4. L. 2. *Epist.* 5. L. 2. *Epist.* 7. *Epist.* 80. L. 29. *Epist.* 13. L. 17. *Epist.* 3 & 4. L. 23. *Epist.* 1. L. 19.

d'empreſſement & d'amitié de venir à Rome. Clement VII. déclara publiquement, qu'il étoit très-bien intentionné pour lui. Paul III. eut deſſein de l'élever à la dignité de Cardinal. Paul IV. lui-même, qui à la vérité ſéduit par les ennemis d'Eraſme changea de ſentiment ſur la fin de ſa vie, lui avoit été très-favorable (*a*) pendant ſa Nonciature en Angleterre; & il avoit déſapprouvé les intrigues des Docteurs de Louvain : d'où il réſulte que les Maîtres de Rome ne le regardoient pas comme un ennemi du Saint-Siége.

(*a*) *Epiſt.* 38. *L.* 8.

Il fut accuſé de ne point penſer orthodoxement ſur l'article des Indulgences : il eſt certain qu'il en a blâmé avec vivacité les abus ; il a même peut-être mis des plaiſanteries indiſcrettes dans ſes déclamations (*b*). Mais il eſt vrai que les excès des Prédicateurs n'étoient pas ſupportables : ils ſoutenoient publiquement (*c*) qu'avec une Bulle du Pape, l'on ne pouvoit jamais être damné dans quelque diſpoſition que l'on fût ; & Eraſme aſſure (*d*) avoir entendu dire à un Prédicateur, que les Indulgences n'étoient utiles qu'à ceux qui étoient perſuadés d'une vérité qu'il falloit croire, que le Pape étoit le maître de faire ſortir de l'Enfer tel damné qu'il vouloit.

(*b*) Dialogue entre Hanno & Traſymachus.

(*c*) *Epiſt.* 629.

(*d*) *Epiſt. Dedic. Pſal.* 38.

Ces abus qui furent la premiere cauſe du grand ſchiſme d'Allemagne, avoient prévenu Eraſme contre la doctrine des Indulgences ; mais dans la ſuite il parla plus exactement, & il déclara (*a*) qu'il ne les blâmoit pas, qu'il déſapprouvoit ſeulement les abus & les trafics honteux des Queſteurs, qui avoient effectivement ſcandaliſé tous les gens de bien.

(*a*) *Epiſt.* 57. L. 30. & *adverſus Hutten. num.*

Un point dans la doctrine d'Eraſme qui cauſa les plus grands troubles dans les Ecoles, fut ce qu'il avança au ſujet de l'auteur de la Confeſſion auriculaire. Il avoit laiſſé dans l'incertitude qui avoit établi cette pratique : même dans ſes Colloques faits pour être mis entre les mains des jeunes gens, il n'avoit pas craint d'avancer (*b*) qu'à la vérité il ſe confeſſoit tous les jours, mais à Jeſus-Chriſt, qui étoit celui qui remettoit vraiment les péchés ; qu'il croiroit que cette Confeſſion ſuffit, ſi les Chefs de l'Egliſe s'en contentoient ; qu'il laiſſoit diſcuter aux Théologiens ſi J. Chriſt avoit établi la Confeſſion telle qu'elle eſt en uſage préſentement ; que pour les enfans, il leur ſuffiſoit de s'en tenir à ce qui eſt reçu.

(*b*) *Pierii puerilis* p. 61.

Son intention au reſte n'étoit pas de donner atteinte au précepte de la

Confession : car il a déclaré (*a*) que quand on ne la croiroit pas d'institution divine, il ne faudroit pas moins se confesser, cette pratique étant utile, & approuvée par l'usage de l'Eglise. Ces déclarations n'empêcherent point que son Pirrhonisme sur l'auteur de la Confession ne causât un très-grand scandale; d'Egmond & Stunica en prirent occasion (*b*) de le traiter d'hérétique. Erasme répondit (*c*), que quoiqu'il vît beaucoup de difficulté à assurer que J. Christ eût établi la Confession telle qu'elle est présentement, il se soumettoit au Jugement de l'Eglise à laquelle il s'étoit toujours soumis. » D'ailleurs, » disoit-il, J. Christ est censé avoir » établi ce que l'Eglise dirigée par son » esprit a ordonné ; & en ce sens la » Confession est d'institution divine. » Cependant, ajoutoit-il, si l'Eglise » décide que la Confession telle qu'elle » est présentement en usage, est de » droit divin établie par J. Christ, & » qu'elle ne peut jamais être abolie, » je ne contesterai point, parce que » je soumets tous mes sentimens à l'E- » glise. »

Ce qui peut en quelque sorte justifier Erasme, independamment de sa disposition à se soumettre au jugement de

(*a*) *Enarratio Psalmi*, 83. Apologie contre les Moines d'Espagne.

(*b*) *Epist.* 339.

(*c*) Apologie contre les Moines d'Espagne. *Enarratio Psalmi* 38. Réponse à Leus. *Coronis Apologetica*, pi. 760. Réponse à Stunica.

l'Eglise, c'est que la question sur l'auteur de la Confession auriculaire n'étoit pas encore tellement décidée, qu'il n'y eût quelque division à ce sujet entre les Théologiens orthodoxes. Latomus savant Controversiste avoit enseigné (*a*), qu'il étoit permis de croire, ou que J. Christ avoit établi la Confession, ou qu'elle avoit eté instituée par un Decret général de l'Eglise ; & le Roi Henri VIII. qui avoit travaillé contre Luther avec une si grande approbation, qu'il avoit reçu du Pape Léon X. (*b*) le glorieux titre de Défenseur de la Foi, en traitant de la Confession dans son Ouvrage, avoit seulement donné comme probable qu'elle avoit été établie par J. Christ. Quelques autres Scholastiques cités par Erasme dans son Apologie contre les Moines d'Espagne, avoient laissé en doute si la Confession avoit été établie par Jesus-Christ ou par l'Eglise.

(*a*) Réponse au P. de Carpi.

(*b*) Thoiras L. 15. t. 5. p. 156.

Cependant il est à présumer que si Erasme eût vêcu plus long-tems, il auroit changé de sentiment, & qu'il se seroit soumis à la décision du Concile de Trente, qui a prononcé (*c*) l'an 1551. que Jesus-Christ avoit institué la Confession entiere des péchés, comme nécessaire par la Loi de Dieu à

(*c*) Frapaolo, L. 4. n. 23.

tous ceux qui étoient tombés dans le péché après le Baptême.

Eraſme fut accuſé de ne pas bien penſer ſur le Dogme de l'Invocation des Saints. Ses ennemis ſe fondoient ſur ce qu'il avoit tourné en ridicule ceux qui mettoient de la ſuperſtition dans ce culte : il répondit (*a*) que ce reproche étoit une calomnie ; que jamais il n'avoit attaqué le fond du Dogme ; qu'il s'étoit ſeulement mocqué de ceux qui demandoient aux Saints ce qu'on n'oſeroit pas demander à un homme de bien (*b*), & qui s'adreſſoient à quelque Saint en particulier, comme s'il avoit plus de pouvoir que Jeſus-Chriſt même.

(*a*) *De cultu mil. p.* 822.

(*b*) *Epiſt. Apol. ad Mart. Dorpium.*

Les Luthériens étoient perſuadés qu'Eraſme penſoit ſur ce point de même que l'Egliſe Catholique : Farel écrivit contre lui à ce ſujet (*c*) ; & Berquin lui fit des reproches. Eraſme eut même avec ce dernier une explication ; il lui proteſta que ce n'étoit point aux hommes que les Catholiques demandoient le ſalut éternel, » quoique, dit-il, nous ſoyons aidés par » les ſuffrages des Saints. »

(*c*) *Epiſt.* 40. & 47. *L.* 18. *Bib. choiſie, t.* 6. *p.* 127. *Epiſt.* 99. *L.* 20.

Il étoit perſuadé (*d*) que l'Invocation des Saints avoit été en uſage dès les premiers tems de l'Egliſe ; ainſi il la regardoit comme une choſe pieuſe ;

(*d*) *Modus grandi Deum.*

ſouhaitoit ſeulement qu'on en retranchât les abus, auſſi bien que ceux qui ſe commettoient dans le culte des images, & que cela ſe fît ſans tumulte; & il s'eſt déclaré avec vivacité (a) contre les nouveaux Iconoclaſtes.

(a) *Enarratio Pſalmi 83. Modus orandi Deum. Enarr. Pſal. 83.* V. auſſi Epître 402. L. 18.

Il prétendoit en même-tems, qu'il n'étoit pas poſſible de prouver par les Ecritures canoniques qu'il fût néceſſaire d'invoquer les Saints; & il permettoit à ceux qui avoient quelque répugnance pour le culte des Images, de ne les pas honorer. Il ne croioit pas qu'on fût obligé d'invoquer les Saints; mais il étoit perſuadé qu'il y avoit de la folie à exciter des troubles pour abolir une choſe qui eſt pieuſe en elle-même, & qui a été en uſage dans les premiers ſiécles de l'Egliſe. Il y a apparence que ces ſentimens n'auroient pas été condamnés par le Concile de Trente, puiſque comme le remarque M. Boſſuet (b), il ſe contente d'enſeigner aux Fidelles, que l'Invocation des Saints eſt bonne & utile, ſans rien dire davantage.

(b) Expoſition de la Foi, n. 5

Les Ouvrages d'Eraſme prouvent qu'il honoroit la Vierge du culte le plus reſpectueux. Il lui a adreſſé des priéres auſſi affectueuſes (c) que celles qui ont été faites par ſes plus fameux Dé-

(c) *Precatio Virginis Matri.*

vots ; il commence ainſi un éloge de Marie (*a*) : *le plus grand honneur du Ciel, la protection la plus certaine pour la terre.* Il lui attribue enſuite ce qui eſt dit dans l'Ecriture de la Sageſſe Eternelle ; ce qu'il a condamné dans ſa maniere de prier Dieu, où il défend d'appliquer à la Vierge ce que les Ecritures diſent de la Sageſſe du Pere qui eſt Jeſus-Chriſt même. Il dit dans ce même éloge, que c'eſt à la Vierge que nous devons nous adreſſer dans nos beſoins, parce que ſa bienfaiſance eſt inépuiſable, & qu'elle obtient de Dieu pour les hommes tout ce qu'elle demande à la Majeſté Divine. Mais il faut voir cette Piéce toute entiere, auſſi bien que la Priére à la Vierge Marie dans l'adverſité, le Poëme ſur l'Invocation du Verbe, & les Vers Grecs à la Vierge de Walſingham, qui finiſſent par lui demander (*b*) un cœur craignant Dieu, exempt de péché. Enfin il portoit ſon reſpect pour la Vierge, juſqu'à donner la préférence au ſentiment de ceux qui croioient la Conception Immaculée.

(*a*) *Unicum decus cæli, certiſſimum terræ præſidium.*

(*b*) *Prop. 18. ſupput. err. in cens. Beddæ.*

Il admettoit la doctrine des Anges Gardiens ; il la ſuppoſe dans ſon Manuel (*c*) où il recommande à ceux qui ſont tentés, de faire attention qu'ils

(*c*) A la fin.

ſont obſervés par leur Ange-Gardien. Il a fait une piéce de Vers en leur louange (1).

Ses ſentimens ſur le divorce lui occaſionnerent quelques chagrins. Il avoit examiné dans ſa note 42 ſur le ſeptiéme chapitre de la premiere aux Corinthiens, ſi le mariage étoit tellement indiſſoluble qu'il ne pût jamais être rompu quant au lien; lorſqu'il avoit été contracté ſuivant les loix de l'Egliſe & de l'Etat. Il auroit ſouhaité qu'il ſe fît quelque changement dans la doctrine généralement reçue; que le mariage eſt indiſſoluble; & il auroit voulu qu'il y eût des cas, où il auroit été permis aux mariés de ſe ſéparer & de ſe remarier, ſurtout à celui des deux conjoints qui n'auroit pas donné matiere de plainte contre lui. Il exigeoit en même-tems que les cauſes de ſéparation fuſſent graves, & que les procès qui naîtroient pour ces ſortes d'af-

(1) *De ſingulari laude Gabrielis Angeli; de laude Raphaëlis, de omnibus Angelis.*

Veſtra nos tutela fidelis ortos
Excipit, nec luce priùs relinquit.
Semper hâc freti, nihili furentem
Ducimus hoſtem.

faires fussent décidés, ou par les Ministres de l'Eglise, ou par des Juges légitimes. Il se flattoit qu'Origene, Tertullien & S. Ambroise n'étoient point contraires à ce projet. C'étoit en considération du malheur d'une infinité de gens engagés dans des mariages mal assortis, qu'il auroit souhaité que l'Eglise eût fait ce changement dans la discipline du mariage.

Le Dominicain Hoocstrate s'éleva avec emportement contre ce projet. Il se plaignit (a) d'un Docteur qui osoit s'élever contre l'Eglise, en dogmatisant sur l'article du mariage, & en proposant une doctrine contraire à celle de la sainte Eglise Romaine; il prétendoit qu'il étoit à craindre, qu'une opinion qui favorisoit si fort la concupiscence, ne prévalût au préjudice de la verité. Il ne nommoit point cet Auteur; mais il en disoit assez pour faire connoître celui dont il vouloit parler; il le traitoit de froid Grammairien, qui n'entendoit rien dans les matieres de Théologie.

(a) Epist. 2. L. 16.

Erasme répondit sans aigreur à Hoocstrate, que c'étoit par compassion pour une grande partie du genre humain qu'il avoit déclaré son projet; que c'étoit simplement un souhait, qu'il

soumettoit à la décision de l'Eglise ; que la charité faisoit quelquefois souhaiter des choses impossibles ; que d'ailleurs il n'avoit jamais eu l'intention de dogmatiser (a), mais seulement de proposer quelque chose qui pouvoit contribuer au bonheur du genre humain.

(a) Voyez dix-septième Observ. sur les nouvelles notes de Leus.

Il avoit avancé que les anciens Théologiens n'avoient point pensé de même que les modernes sur le Mariage, & s'il est un Sacrement : cette assertion donna lieu à Stunica & à ses autres ennemis, de l'accuser de ne pas croire que le Mariage fût un des sept Sacremens. Il répondit (b), qu'avant même qu'il eût vû la définition du Concile de Florence, & avant qu'il fût question de Luther, il avoit déclaré qu'il regardoit le Mariage comme un vrai Sacrement, suivant la vraie acception du nom de Sacrement. Dans la Lettre (c) qu'il écrivit au Cardinal de Sion pour se plaindre de Stunica, il dit en propres termes : » Je déclare que je reçois le Mariage entre les Sacremens » proprement dits ; ce que les anciens » Théologiens ne faisoient pas. » Il traite cette même question dans sa réponse à Lée (d) ; & après avoir rapporté le témoignage de quelques Scholastiques qui n'étoient pas conformes au dogme

(b) Réponse à Stunica.

(c) Epist. 39. L. 20.

(d) Observ. 188.

reçu dans l'Egliſe, il ajoûte qu'il embraſſe le ſentiment des Théologiens modernes, qui enſeignent que le Sacrement de Mariage donne la Grace, & eſt du nombre de ceux qui ſont vraiment Sacremens; & il donne pour le fondement de ſa créance, une preuve qui fait voir en même tems ſa parfaite catholicité. » Je le crois, dit-il, » y étant déterminé par l'autorité & le » conſentement de l'Egliſe. »

Rien ne contribua plus à faire des ennemis capitaux à Eraſme, que ſes déclamations contre les Moines, qui l'accuſoient non-ſeulement de décrier leur état, mais auſſi de faire tout ce qui dépendoit de lui pour le faire abolir.

Il eſt conſtant par une infinité de faits que nous ne voulons pas rappeller ici, qu'il y avoit dans ce tems-là une grande corruption chez les Moines.

La fameuſe hiſtoire de Berne, arrivée au commencement du ſeizième ſiécle (a), avoit extrêmement prévenu le Public contre eux. Il eſt conſtant auſſi, qu'ils donnoient trop de confiance aux Cerémonies extérieures; & Jacques Latomus, célébre Profeſſeur de Louvain, dont la doctrine n'a jamais été ſuſpecte, en convient dans le

(a) Voyez Voyage de Suiſſe de Burnet, P. 18.

Chapitre ſixième de ſon Traité ſur les Vœux & les Inſtituts Monaſtiques. Il étoit pieux & raiſonnable de ſouhaiter la réformation des Moines ; mais les déſordres de quelques-uns n'étoient pas une raiſon d'attaquer leur état, & Eraſme eſt d'autant plus blâmable dans quelques-unes de ſes invectives, qu'il y en a qui ne ſont conformes, ni à la décence, ni à la charité. « Dans quelle claſſe, dit-il dans » une de ſes Notes ſur le Nouveau Teſ- » tament (a), mettrons-nous ceux qui » par artifice ou par crainte ſont forcés » d'embraſſer le célibat, c'eſt-à-dire » de ſe faire Moines ? Il leur eſt per- » mis d'avoir des maîtreſſes ; mais il » ne leur eſt pas permis de ſe marier, » de ſorte que s'ils ont publiquement » une concubine, ils ſont regardés » comme des Prêtres Catholiques, & » s'ils ſe marient, ils ſont brûlés. Les » peres qui deſtinent ainſi leurs enfans » au célibat ſans les conſulter, feroient » mieux à mon avis de les faire Eunu- » ques. » Dans une Note ſur le ſixieme chapitre de S. Jean (b), il blâme l'état des Mendians, avec une généralité dont on devoit être fort mécontent à Rome, où ces Inſtituts avoient été ſolennellement approuvés. » Rien ne

(a) Ch. 12 e. v. Mathie

(b) 1 9.

» peut excuſer, dit-il, ceux qui mentionnent, que l'extrême néceſſité. C'eſt » un état bien fol, que celui où la » mendicité fait une partie de la perfection Evangélique. »

Malgré ces indiſcrétions, il a fait voir en pluſieurs occaſions que ce n'étoit pas l'état Monaſtique qu'il haïſſoit, & que, comme il s'exprime lui-même (a) il reſpectoit la piété partout où elle ſe trouvoit, & de quelque habit que fuſſent ceux qui en avoient l'eſprit. Reuchlin (b) avoit été offenſé par quelques Moines; & il vouloit ſe venger ſur l'état Monaſtique : Eraſme l'ayant ſçu, lui écrivit de ménager l'Ordre, & de n'attaquer que celui dont il avoit ſujet de ſe plaindre.

(a) *Epiſt.* L. 14.

(b) *Epiſt.* L. 15.

Hoocſtrate (c) Prieur des Jacobins de Cologne, avoit écrit des Lettres fort injurieuſes au Comte de Nouvel-Aigle: ce Seigneur (d) & ſes parens empêcherent qu'on ne laiſſat quêter les Jacobins dans leur terre; ce qui leur porta un très-grand préjudice. Eraſme s'entremit pour réconcilier Hoocſtrate avec le Comte qui étoit ſon intime ami; & enfin la quête fut rendue aux Moines, après qu'il eut fait une ſatisfaction au Comte de Nouvel-Aigle.

(c) *Epiſt.* 29. L. 19.

(d) *Epiſt.* 34. L. 16.

Hermannus Buſchius avoit fait ſçavoir

voir à Eraſme, qu'il avoit entre les mains un Ouvrage très-mordant contre l'Ordre de S. Dominique : Eraſme lui écrivit d'en ôter les injures ; & l'Ouvrage ne parut qu'après avoir été entiérement changé.

Un autre Savant qui écrivoit très-bien avoit entrepris un Ouvrage, dans lequel il ſe propoſoit de rapporter ce qu'il trouveroit le plus capable de rendre odieux l'Ordre des Dominicains & celui des Carmes. Eraſme qui en fut informé, agit vivement auprès de ce Savant : il lui fit voir qu'il n'étoit pas juſte de travailler à deshonorer un Ordre, à cauſe des fautes de quelques particuliers ; que d'ailleurs un Ouvrage dans ce genre ne pouvoit opérer aucun bien. Ce Savant ne put rien répondre à des réflexions ſi judicieuſes ; & l'Ouvrage ne parut point.

Eraſme avoit ſi peu d'averſion pour l'état Monaſtique, que le fameux Œcolampade l'ayant conſulté (*a*) lorſqu'il voulut ſe faire Religieux, il lui fit cette réponſe : » Je n'ai garde, mon » frere, d'éloigner perſonne d'entrer » dans un Saint Inſtitut, & ſurtout » vous qui étiez en âge de vous con- » noître, & qui n'ignoriez pas ce que » c'étoit que ce genre de vie. O l'heu-

(*a*) *Ep* 27. *L.*

» reuse Philosophie, ajoûte-t-il, & » vraiment Evangélique, de réfléchir sérieusement à dégager son ame » de toutes les cupidités de ce monde, » afin dêtre en état de voler pur & » libre à Jesus-Christ quand il nous » appellera! »

Conformément à cette réflexion, il a assuré plusieurs fois (*a*), que si sa santé lui eût permis, il n'auroit rien tant désiré que de passer sa vie dans un Monastere, au milieu de gens vraiment morts au monde, qui se proposeroient de suivre exactement la régle Evangélique.

(*a*) Réponse au P. de Carpi & à Leus.

Ceux qui par un zéle mal entendu aimeroient mieux risquer le salut de leurs freres que d'avoir la moindre indulgence, même sur les matieres qui ne sont que de discipline, trouveront sans doute mauvais ce qu'Erasme pensoit sur la facilité que l'on devoit avoir pour ceux qui demandoient l'usage du Calice. Il auroit voulu que le Pape Eugene IV. l'eût accordé aux Bohémiens; & il étoit surpris (*b*) du changement qui s'étoit fait dans l'Eglise à ce sujet, les causes qu'on en apportoit ne lui paroissant pas assez graves. Mais on peut dire pour sa justification, qu'il a blâmé les Bohémiens de ne s'être pas

(*b*) *Epist.* 21. *L.* 14.

soumis au réglement de l'Egliſe, & d'avoir mieux aimé diſputer avec opiniâtreté, que de ſuivre une coûtume embraſſée par la plus grande partie de l'Egliſe. » Je ne vois, diſoit-il (*a*), » aucun inconvénient à permettre l'uſage du Calice; je n'approuve pas » cependant que l'on excite des troubles dans l'Égliſe à ce ſujet. »

(*a*) *Epiſt.* 4. *L.* 18.

Le Pape Pie IV. penſoit de même qu'Eraſme (*b*). S'étant flatté que la conceſſion du Calice ſeroit avantageuſe à la Religion Catholique dans l'Allemagne, il eut la complaiſance d'y conſentir; mais les eſpérances que l'on en avoit conçues ne s'étant pas réaliſées, Pie V. & Grégoire XIII. la révoquerent.

(*b*) *Amœnit. Litter. t.* 4. *p.* 501. Tolérance des Religions, 14e. partie. *Rainaldus, an.* 1564. *n.* 3435. & 37.

M. de Meaux penſoit de même que Pie IV. ainſi qu'on peut en juger par cet extrait de ſa Lettre (*c*) écrite le 12 Août 1685. au Pere Mabillon: » Il me » vient dans l'eſprit qu'il y auroit une » choſe qui pourroit beaucoup, ſelon » toutes les nouvelles que nous rece- » vons, faciliter le retour de l'Angle- » terre & de l'Allemagne; ce ſeroit le » rétabliſſement de la coupe. Elle fut » rendue par Pie IV. dans l'Autriche » & dans la Baviere; mais le reméde » n'eut pas grand effet, parce que les

(*c*) Preuves, p. 2. de la Diſſ. ſur la validité des Ordin. des Anglois.

» esprits étoient encore trop échauffés.
» La même chose accordée dans un
» tems plus favorable comme celui-ci,
» où tout paroît ébranlé, réussiroit
» mieux. Ne pourriez-vous pas en
» jetter quelque parole, & sonder un
» peu les sentimens là-dessus? Je crois,
» pour moi, que par cette condescen-
» dance où il n'y a nul inconvénient,
» on ne puisse espérer de vaincre.
» Après un usage de treize-cens
» ans, on verroit la ruine entiere
» de l'héréfie; déja la plûpart de nos
» Huguenots s'en expliquent haute-
» ment. »

On intenta à Erasme une accusation bien plus grave que celles dont nous venons de parler; il fut soupçonné de favoriser l'Arianisme. Bellarmin & Possevin parmi les Catholiques (*a*) lui firent ce reproche; Nicolas Amsdorf, partisan de Luther, & Beze le mirent au nombre des Ariens; Socin le compta parmi les siens; les Sociniens le revendiquerent; & Sandius l'a crû de son parti. Il n'est pas douteux qu'Erasme n'ait donné quelque lieu à cette odieuse imputation, par l'indiscrétion avec laquelle il a parlé de l'Arianisme. Il trouvoit mauvais qu'on eût voulu obliger les Ariens d'adopter le terme

(*a*) *Possevini apparatus.* Bib. des Auteurs séparés. Dupin, t. 1. p. 63. Baillet, jug. des Savans, t. 2. part. 2. p. 128. *Exercit. critica de Relig. Erasmi*, c. 4. n. 3. Vingt-deuxiéme Observation contre Lée.

de *Consubstanciel*, parce que, disoit-il, c'étoit un mot nouveau qui n'est point dans l'Ecriture, qu'il eût été plus expédient de sacrifier au bien de la paix. Il cherche ensuite à prouver, que les Ariens n'étoient pas si condamnables qu'on le croit communément; il les regardoit plûtôt comme des Schismatiques, que comme des Herétiques. Ces témérités donnerent de grands avantages à Beda sur Erasme.

Sa Préface sur S. Hilaire est remplie de propositions trop hardies, qui paroîtroient prouver plus d'inclination pour les Ariens que pour les Orthodoxes; aussi a-t-elle été condamnée à Rome & par la Sorbonne. On peut en voir la critique dans la Preface de la belle édition que les Bénédictins donnerent de S. Hilaire à Paris l'an 1693.

Quoiqu'il ne soit point possible de justifier cette façon de parler d'Erasme, il est néanmoins très-constant qu'il pensoit orthodoxement sur le fond du dogme de la divinité de Jesus-Christ. Il suffit de lire son explication du premier chapitre de l'Evangile de S. Jean, pour être persuadé que sa créance étoit exacte, ainsi que l'a remarqué Baudius dans sa Lettre à Mérula. Il

déclare (a) dans sa réponse à Stunica, qu'il déteste les Ariens. Il proteste à Caranza, qu'il reconnoît que Jesus-Christ est vraiment Dieu & homme ; & dans sa réponse à Beda, il convient que l'Arianisme est une hérésie. Mais il prétend qu'il y a eu un tems, où les Ariens pouvoient être simplement traités de Schismatiques, lorsque l'Univers paroissoit partagé, que l'Empereur, l'Impératrice, le Pape même sembloient favoriser cette secte. » Au » reste, dit-il, ils étoient en même » tems hérétiques & schismatiques. Je » n'ai pas prétendu dire le contraire, » lorsque j'ai soutenu qu'ils étoient » plutôt schismatiques qu'hérétiques ; » c'est, continue-t-il, comme si je di- » sois : Beda est plus stupide que mé- » chant : je ne nierois pas qu'il fût mé- » chant ; mais je voudrois seulement » dire, qu'il y a encore plus de stupi- » dité chez lui que de méchanceté. » C'est ainsi qu'il portoit la plaisanterie & l'ironie jusques dans les matieres les plus sérieuses.

(a) Sur la premiere note du quatriéme chap. des Actes.

Au reste il a été persuadé que l'Arianisme étoit une véritable hérésie ; il a même assuré qu'aucune n'avoit autant tourmenté l'Eglise que celle-là. Si l'on veut voir dans un grand détail

les passages des Ouvrages d'Erasme, qui démontrent qu'il étoit orthodoxe sur l'article de la divinité de Jesus-Christ, on peut voir le Livre de Martin Lydius, qui a pour titre: Apologie d'Erasme contre les calomnies de ceux qui l'ont accusé d'Arianisme. Il a été imprimé par les soins de Jean Lydius, fils de Martin, qui dédia l'Ouvrage de son pere, le 1 Août 1606. aux Magistrats de Roterdam.

Erasme fut aussi soupçonné de ne pas penser exactement sur l'article du péché originel. On lit dans l'histoire du Concile de Trente (*a*) que dans les Congrégations où l'on arrangeoit les matieres pour la premiere Session du Concile, Erasme fut accusé d'avoir enseigné l'erreur, que le péché d'Adam s'appelle originel, parce qu'il a passé de lui à sa postérité, non par transmission, mais par imitation. On trouva aussi fort mauvais (*b*) qu'il eût soutenu que ce n'étoit pas du péché originel dont il fût question dans le chapitre V. de l'Epître de S. Paul aux Romains. Stunica le releva aussi (*c*) sur ce qu'il avoit dit, qu'il ne faisoit aucune attention à ceux, qui prétendoient que les désirs d'un sexe pour l'autre

(*a*) Ptapatolo, L. 2. n. 64.

(*b*) *Raynaldus, an.* 1546. n. 74.

(*c*) Propos. 40.

étoient les effets du péché, & non de la nature.

Eraſme répondant à ces objections, déclare (a) qu'il ſeroit très-fâché que l'on pût croire, qu'il eût révoqué en doute une vérité auſſi conſtante que celle du péché originel. Il ſoutient en même tems, que S. Ambroiſe & Origene n'ont pas entendu de ce péché le cinquiéme chapitre de l'Epître aux Romains; & le dernier Traducteur de l'hiſtoire de Frapaolo a obſervé à ce ſujet (b) que l'on pouvoit ſeulement conclure des paroles d'Eraſme, qu'il ne croyoit pas qu'on pût prouver par ce chapitre de S. Paul le péché originel, ce qui lui eſt commun avec pluſieurs Docteurs, mais non pas qu'il ne le crût point. Quant au reproche de Stunica, Eraſme répondit que l'objection qu'il lui faiſoit étoit tirée d'une déclamation, où il n'avoit pas toujours parlé exactement: il croit cependant qu'avant le péché il y avoit des déſirs, mais des déſirs honnêtes (1).

(a) Obſerv. 141. ſur Léo.

(b) Note 67.

Ces juſtifications d'Eraſme démontrent, que s'il eſt Catholique, il eſt en même tems inexcuſable de n'avoir

(1) *Ante peccatum prurigo fuiſſet, ſed non fœda.*

jas toujours parlé avec la prudence & la sageſſe que l'on devroit attendre d'un Théologien exact. Il l'a avoué lui-même dans une Lettre au Pape Adrien VI. (a) dans laquelle il paroît s'excuſer ſur ce qu'il écrivoit avant les troubles de l'Egliſe, dans un tems où la circonſpection n'étoit pas ſi néceſſaire, qu'elle le fut depuis les nouvelles héréſies. » J'avois fait pluſieurs Ouvrages, dit-il, avant que je ſçuſſe qu'il » y eût un Luther au monde, & avant » que je puſſe imaginer tout ce que je » vois préſentement. Je me ſuis trop » preſſé dans mes Ouvrages; je l'avoue: c'eſt un défaut qui m'eſt naturel; mais je me ſuis toujours ſoumis » au jugement des Docteurs, & ſurtout à celui de l'Egliſe. J'ai prié pluſieurs gens de ma connoiſſance de m'avertir s'il y avoit quelque choſe à corriger dans ce que j'ai écrit: ou ils ont » gardé le ſilence, ou ils m'ont approuvé; » & depuis que Luther a paru, ils condamnent ce qu'ils avoient approuvé. «

(a) Epi. 20. L. 1

Il faut l'avouer: car ce n'eſt pas un panégyrique que nous prétendons faire; c'eſt Eraſme que nous voulons repréſenter tel qu'il a été: il conſerva ſon caractere trop libre même après la condamnation de Luther; & il n'en de-

vint guéres plus circonſpect. On l'a déja pû remarquer fréquemment; & voici encore quelques autres preuves du peu d'attention qu'il avoit à s'exprimer exactement.

Dans un accès de mauvaiſe humeur contre les Moines, il ne craignit pas de faire cette réflexion (*a*) qui ſans doute dut cauſer un grand ſcandale: » Si les choſes ſuccedent au gré de ces » gens, qui ne ménagent rien quand il » s'agit de ſatisfaire leur ventre & d'é» tablir leur tyrannie, il ne reſte plus » qu'à faire l'épitaphe de Jeſus-Chriſt » qui ne doit plus revivre. » La fameuſe Préface ſur Saint Hilaire qui a été ſi cenſurée, & dont nous avons déja parlé, contient beaucoup d'autres indiſcrétions que nous n'avons pas encore relevées. Non-ſeulement il avoit dit, que l'on ne ſeroit pas damné pour ignorer que le Pere & le Fils étoient l'unique principe du Saint Eſprit; mais il avoit ajouté, que nous oſons appeller le Saint Eſprit vrai Dieu procédant du Pere & du Fils, ce que les Anciens pendant quelque tems n'avoient point oſé. Il voulut ſe défendre par des ſophiſmes, qui ne juſtifioient point la hardieſſe de ſes expreſſions, mais qui prouvoient qu'il reconnoiſſoit la

(*a*) *Epiſt.* 374.

Proceſſion du Saint Eſprit comme elle eſt crue dans l'Egliſe Latine : ſon apologie n'empêcha point que le Concile de Sens de l'an 1528. n'ait condamné ſa propoſition (*a*) comme favoriſant l'erreur des Macédoniens.

(*a*) D'Argentré, 3. p. 80.

Le déſir ardent qu'Eraſme avoit d'inſpirer l'amour de l'Ecriture Sainte trop négligée de ſon tems, lui fit avancer dans cette même Préface des propoſitions, qui ne peuvent pas s'accorder avec la néceſſité de la tradition ; il y aſſure, que l'érudition Théologique conſiſte à ne rien décider au-de-là de ce que l'on trouve dans les Ecritures. Il a dit la même choſe dans ſa maniere de prier Dieu, où il prétend qu'il ne faut rien affirmer que ce qui eſt en termes exprès dans l'Ecriture. Il s'exprime auſſi peu exactement dans le Colloque qui a pour titre, *Converſation pieuſe* (*b*), dans laquelle il s'agit de donner aux jeunes gens des principes ſolides de piéte. » Pluſieurs » dans ce tems-ci, dit-il, ne veulent » point s'appliquer à la Théologie, par- » ce qu'ils appréhendent d'être moins » fermes dans la Foi Catholique, lorſ- » qu'ils voyent que tout eſt mis en » queſtion. Pour moi, je reçois avec » une très-grande confiance ce que je

(*b*) P. Ed. Delft.

» lis dans l'Ecriture Sainte & dans le » Symbole qui porte le nom des Apô- » tres : je ne vais pas plus loin ; je laisse » le reste à discuter ou à décider aux » Théologiens. Si cependant je trouve » des choses reçues chez les Chrétiens » qui ne soient point contraires aux « Ecritures, je les observe, pour ne » point scandaliser personne. »

Qui ne s'imagineroit que lorsqu'Erasme parloit ainsi, il ne pensât comme Luther sur la tradition ? Cependant personne ne fut plus attaché que lui à ce Dogme ; & il écrivoit (*a*) au Président de la Cour de Hollande : » Je ne dis rien de Luther, cent fois » plus hérétique que les Ariens & les » Origénistes, dont le Dogme particu- » lier est que dans la dispute il ne faut » admettre d'autre regle que l'Ecri- » ture sainte. »

(*a*) *Epist.* 61. *L.* 21.

Dans cette même Préface sur Saint Hilaire, il prétend que dans les premiers siécles de l'Eglise la Foi consistoit plus dans la bonne vie, que dans la profession des articles. Il paroît penser de même dans sa Lettre à Paul Volzius, qui sert comme de Préface à son Manuel : il y insinue que le Sauveur n'exige rien de nous qu'une vie pure & simple ; comme si la créance

orthodoxe n'avoit pas toujours été regardée comme une partie auſſi eſſentielle du bon Chrétien, que la régularité dans les mœurs, & comme ſi S. Paul & les premiers Peres de l'Egliſe ne s'étoient pas élevés avec un zéle ardent contre tout ce qui pouvoit altérer la pureté de la foi! Mais Eraſme ſouvent plus déclamateur que Théologien exact, ne meſuroit pas aſſez ſes expreſſions, comme il en convient lui-même, & comme nous avons déja eu occaſion de le remarquer pluſieurs fois.

Les éloges qu'il donna aux ſages Payens, ſcandaliſerent auſſi les Théologiens. » Il faut, diſoit-il (a), que » j'avoue à mes amis ce que je penſe; » je ne puis pas lire les Ouvrages de » Cicéron de la Vieilleſſe, de l'Amitié, » ſes Offices, ſes Tuſculanes, que je » ne baiſe ſes Livres, & que je ne ré» vére cet eſprit admirable dont il eſt » ſorti des choſes ſi céleſtes. J'aime» rois mieux que Scot périt tout entier » avec ceux qui lui reſſemblent, que de » voir périr ou un Livre de Cicéron, » ou un Livre de Plutarque, non pas que » je blâme les Scholaſtiques en tout; » mais je m'appercois que les Livres » de ces anciens Philoſophes me rendent » meilleur, au lieu que les Livres des

(a) C
vivium
ligioſum
p. 145.
Clerici.

» Scholastiques ne font que diminuer
» mon amour pour la vertu, & augmen-
» ter l'envie de disputer. La plus grande
» partie des Livres que Cicéron a écrits
» sur la Philosophie, semblent respirer
» quelque chose de divin, surtout son
» Traité de la Vieillesse. Lorsque je lis
» ces belles maximes dans ces grands
P. 149. » hommes (*a*) j'ai peine à ne pas dire :
de » Saint Socrate, priez pour moi. J'ai
lst. P. » des présentimens que les ames d'Ho-
3. *ed.* » race & de Virgile sont heureuses. »
rici. Cette derniere phrase fut condamnée par une censure de Sorbonne du 27 Janvier 1542.

Il parle encore sur ce même sujet dans sa Lettre à Ulattenus, qui est l'Epître dédicatoire de son Edition des Tusculanes. » Je ne sçais, dit-il, ce
» qui se passe dans l'esprit des autres ;
» mais pour moi, j'avoue que je ne lis
» point Cicéron sans être frappé jus-
» qu'au point de croire qu'il y avoit
» du divin dans l'ame d'où ces produc-
» tions nous sont venues. Où est présen-
» tement son ame ? C'est sur quoi aucun
» homme peut-être ne sauroit pronon-
» cer. Je ne m'éloignerois pas beau-
» coup du sentiment de ceux, qui vou-
» droient le rendre heureux dans le
» Ciel. On dira qu'il est inexcusable

» d'avoir ſacrifié aux Idoles : je veux » qu'il l'ait fait ; ce n'eſt point de ſon » propre mouvement : ce fut par défé- » rence pour les coutumes de ſon Pays, » autoriſées par des Loix inviolables. » Mais, ajoutera-t-on, il devoit au péril » même de ſa vie combattre la folie du » Peuple ; mais les Apôtres eux-mêmes » en auroient-ils eu le courage avant » qu'ils euſſent reçu le S. Eſprit ? Il ſe- » roit donc bien injuſte de l'exiger de » Cicéron (a). » C'eſt à l'occaſion de ces propoſitions téméraires, que le Jéſuite Garaſſe traite Eraſme ſans aucun ménagement. » Il eſt, dit il (b), en- » core plus abandonné, lorſqu'écri- » vant ſur les Tuſculanes de Cicéron, » il met & fourre en Paradis pêle-mêle » tous les bons & méchans parmi les » Apôtres, Cicéron, Virgile, Horace, » & même Catilina. » Ailleurs (c) il appelle Eraſme Tiercelet d'Athéiſme : il eſt vrai que c'eſt dans un Ouvrage qui n'a peut-être pas ſon pareil en ridicule.

(a) Voyez auſſi les Antibarbares.

(b) Doctrine curieuſe, L. 3. p. 265.

(c) L. 3. f. 8. p. 251.

Pour réſumer en peu de mots ce qu'il faut penſer de la Religion d'Eraſme, il y a deux excès à éviter. C'eſt une calomnie odieuſe de le traiter d'hérétique ; & lorſque l'on a bien étudié ſon caractere & ſa maniere de penſer,

on ne voit point ſans indignation juſqu'où ſes ennemis ont porté leur fureur contre lui. Bellarmin ne le regarde (a) que comme un demi-Chrétien; Forerius a ſoutenu, que ſon nom devoit être effacé de la mémoire des hommes; Poſſevin & Salmeron ont prétendu, qu'on ne devoit point lui donner rang parmi les enfans de l'Egliſe Romaine; Arſénius Sulger, Moine Bénédictin, dans les Annales du Monaſtere Impérial de Zwilat, le traite de Renard qui a ravagé la vigne du Seigneur: il l'appelle un autre Lucien; & il met en doute s'il n'a pas fait plus de tort à la foi Catholique, que Luther dont il a été le précurſeur, en répandant dans ſes folles plaiſanteries le venin de l'héréſie. Il ſéroit aiſé de rapporter encore un grand nombre de traits du zéle amer & injuſte de ceux qui ne l'aimoient pas.

(a) *Amœnitates Litterariæ*, t. 7. p. 110. *Diſſ. Hiſt. de libris combuſtis.* Baillet, Jugem. des Savans, t. 2. part. 2. p. 128.

Le ſecond excès contre lequel il faut ſe précautionner, c'eſt de s'enthouſiaſmer pour Eraſme, juſqu'au point de ſoutenir (b) que c'eſt le Docteur de ſon ſiécle à qui l'Egliſe a le plus d'obligation, & qu'il ne lui manque que l'antiquité pour être parmi les Peres de l'Egliſe.

(b) Sentimens d'Eraſme, p. 7. Hiſt. de la Bizardiere, p. 194.

La vérité eſt qu'Eraſme eſt un des

hommes du monde qui a eu le plus d'esprit, & qui a été le plus utile à son siécle ; mais il ne s'est pas toujours exprimé avec sagesse & discrétion. Il n'est pas possible de le justifier en tout. Il y a dans ses Ouvrages plusieurs propositions hardies, téméraires, & même erronées : il en convenoit lui-même ; mais on n'a point de droit de le traiter d'hérétique, puisque l'hérésie suppose l'opiniâtreté, dont il fut toujours très-éloigné » Ce n'est pas assez » pour être appellé hérétique d'errer (a) Pa
» dans la Foi, dit le Catéchisme du ait. 9.
» Concile de Trente (a) ; il faut mépriser » l'autorité de l'Eglise, & soutenir » ses erreurs avec opiniâtreté. » Or personne n'a jamais été, ni moins opiniâtre, ni plus soumis à l'Eglise qu'Erasme. Cette disposition à accepter tout ce qu'elle décidera, paroît dans ses Lettres (b) & dans ses Ouvrages. (b)
Il la portoit même si loin, qu'il a dé- 501.
claré (c) que si par impossible l'Eglise 670.
avoit approuvé la doctrine des Ariens (c)
& des Pélagiens, il penseroit comme 905.
eux.

Il s'exprime plus convenablement dans ses Observations sur des écrits faits en Espagne contre lui : il assure qu'il pense qu'il faut se soumettre en

tout au Jugement de l'Eglise ; qu'il faut lui sacrifier ses sentimens, & même les difficultés que l'on pourroit trouver dans l'explication de l'Ecriture. Il assure qu'il approuve, non-seulement les décisions qu'elle a faites, mais aussi toutes celles qu'elle fera. Il atteste dans son second Ecrit contre Luther, que les decrets de l'Eglise Catholique, surtout ceux qui ont été faits par les Conciles Généraux & reçus par le consentement du Peuple Chrétien, ont tant de poids sur son esprit, que quand il ne connoîtroit pas les preuves sur lesquelles ils sont fondés, il les embrasseroit cependant comme des oracles divins. Il assure en même tems, que jamais il ne violera aucune constitution de l'Eglise sur des matieres de discipline, à moins que la nécessité qui emporte avec elle son excuse, ne l'y oblige.

En s'adressant à Luther même, il lui soutient qu'il n'a jamais entré dans sa conspiration, & qu'il a toujours soumis ses Ecrits au Jugement de l'Eglise Catholique. Nous finirons cet article par les observations judicieuses de M. Marsolier. » Enfin, dit-il(*a*), pour » n'omettre rien de ce qui peut satisfaire ceux qui se plaignent d'Erasme, il se peut faire qu'il a parlé quel-

(*a*) Apologie d'Erasme, p. 212.

quefois avec moins d'exactitude & de préciſion qu'il n'eût fait après le Concile de Trente, ſur certains points qui étoient alors en diſpute parmi les Théologiens, & ſur leſquels l'Egliſe n'avoit encore rien décidé : quand cela ſeroit, il n'y auroit pas lieu de s'étonner, que dans un ſi grand nombre d'Ouvrages qu'Eraſme a compoſés ſur toute ſorte de ſujets, il n'eût pas toujours parlé auſſi correctement que l'on a fait depuis que l'Egliſe s'eſt expliquée ſur les matieres conteſtées. Il ne ſeroit pas même le ſeul Ecrivain orthoxe à qui cela ſeroit arrivé ; mais on n'eſt pas hérétique pour ne pas parler avec la plus grande préciſion. Ce qui fait l'hérétique, c'eſt d'avancer des erreurs contre la foi, c'eſt de les ſoutenir avec obſtination, c'eſt de refuſer de ſe ſoumettre au Jugement de l'Egiſe, c'eſt de les défendre contre ſes déciſions ; mais quiconque lui eſt ſoumis, quiconque vit dans ſa communion & meurt dans ſon ſein, ne ſauroit être hérétique. Il peut ſe tromper ; mais il n'eſt pas pour cela hors de l'Egliſe, & n'en eſt pas moins du nombre de ſes enfans. C'eſt ce qui eſt arrivé à Eraſme : il a toujours été ſou-

» mis à l'Egliſe, il a vécu & il eſt mort » dans ſa Communion; cela ſuffit pour » le juſtifier à cet égard. »

La queſtion de la Religion d'Eraſme a donné occaſion à pluſieurs Ouvrages. Il parut à Cologne chez Adrien le jeune l'an 1688. un Livre qui avoit pour titre : *Sentimens d'Eraſme de Roterdam conformes à ceux de l'Egliſe Catholique ſur tous les points controverſés* : il eſt dédié à Jacques II. Roi d'Angleterre; l'Auteur ſe nomme Richard, Prieur de Beau-Lieu-Saint-Avoie. On a prétendu (a) que c'étoit un nom ſuppoſé, & que c'étoit M. de Saint-Amour Docteur de Sorbonne qui avoit fait ce Livre.

(a) Journal Littéraire, t. 7. p. 442. *Exercitatio critica de Religione Eraſmi*, p. 24. Sentimens, p. 5.

L'Auteur avoit projetté de traiter ſon ſujet en deux parties; de faire voir dans la premiere la grandeur de l'eſprit d'Eraſme, & dans la ſeconde la pureté de ſa Foi. La premiere partie eſt fondée ſur les ſept vérités ſuivantes. La premiere eſt, qu'il eſt inconteſtable entre les Doctes, qu'Eraſme a été le plus ſavant homme de ſon ſiécle, auquel l'Egliſe a le plus d'obligation; la ſeconde vérité eſt, qu'Eraſme a été étrangement calomnié par quelques Docteurs, & par pluſieurs Moines Mendians; la troiſiéme, que ſi Eraſme

avoit favorisé Luther, toute l'Allemagne seroit devenue Luthérienne ; la quatriéme, que les Luthériens ont toujours dit, qu'ils n'avoient pas de plus grand ni de plus redoutable ennemi qu'Erasme de Roterdam ; la cinquiéme, qu'il a prédit de Calvin, qu'il voyoit une peste sortir de l'Eglise pour infecter l'Eglise ; la sixiéme, qu'il s'est repenti d'avoir écrit dans sa jeunesse avec trop de liberté ; la septiéme & derniere, qu'Erasme n'a jamais été l'ennemi des Moines, dont on le calomnie encore présentement, mais le panégyriste continuel de l'état Religieux.

On n'a que cette premiere partie, qui est si mal faite, & si remplie d'invectives & de déclamations, qu'elle ne fait point désirer la seconde.

Il y a eu dans ce siécle-ci divers Ecrits sur la Religion d'Erasme.

L'an 1713. M. l'Abbé Marsollier, Chanoine & ancien Prevôt de l'Eglise Cathédrale de Sez, célébre par les vies de quelques hommes illustres, publia à Paris l'Apologie ou justification d'Erasme. Il ne se proposoit pas de justifier Erasme (*a*) en soutenant qu'il a eu raison dans toutes les choses où il s'est éloigné des sentimens reçus : il avoue de bonne foi que tout savant

(*b*) Préface, p. 19.

homme qu'il eſt, il a pû ſe tromper ; & qu'il s'eſt même trompé quelquefois ; mais il prétend que toute erreur n'eſt pas une héréſie, & qu'on peut ſe tromper ſans être hérétique, & il ne le juſtifie ſur ce point (*a*) que par ſa conſtante ſoumiſſion au Jugement & aux déciſions de l'Egliſe. La méthode (*b*) qu'a ſuivie M. Marſollier, a été de juſtifier Eraſme par l'examen de pluſieurs préjugés avantageux à ce grand homme, abſolument incompatibles avec les choſes dont on l'accuſoit de ſon tems ; c'eſt-à-dire, par les glorieux témoignages que les Rois, les Princes, les Cardinaux, les Evêques, tous les plus grands hommes & les plus Catholiques de ſon ſiécle, & ſurtout les Papes ſous leſquels il a vécu, lui ont tous rendus d'un conſentement unanime.

(a) P. 21.

(b) P. 23.

Cette matiere avoit déja été traitée ſuccinctement (*c*) dans la Préface qui précédoit la traduction de deux Traités de piété d'Eraſme qui avoit paru depuis peu, & à laquelle M. Marſollier avoit travaillé conjointement avec M. Boſc, Magiſtrat d'un grand mérite, qui après avoir été Prevôt des Marchands de Paris, avoit uniquement conſacré ſes derniers jours à la piété.

(c) Apol. p. 7.

Le Pere de Tournemine fit l'extrait de l'Ouvrage de M. Marſollier dans les Mémoires de Trevoux (*a*); il y joignit une réfutation, dans laquelle Eraſme eſt traité avec paſſion & injuſtice : on peut en juger par ces deux traits ; Eraſme y eſt repréſenté comme un Religieux vagabond & excommunié, qui meurt dans une Ville hérétique.

(*a*) Mémoires Littéraires, art. 63. P. 342.

C'eſt aſſurément lui faire des reproches bien téméraires, puiſqu'il eſt conſtant, ainſi qu'il a été démontré, qu'Eraſme ne ſortit de ſon Couvent qu'avec de bonnes raiſons & avec la permiſſion de ſes Supérieurs, & qu'il fut autoriſé par le Pape à n'y point rentrer. S'il mourut à Baſle, c'eſt qu'il y fut ſurpris par la maladie qui le mit au tombeau, ſon intention n'étant pas d'y reſter.

Le Pere le Couraier, qui depuis s'eſt fait connoître par des Ouvrages très-célébres, entreprit de juſtifier Eraſme ; ce qu'il fit avec force & vivacité. Il n'épargna point les ridicules à ſon adverſaire, qui avoit dit (*b*), que ſi l'Empereut Charles V. avoit loué Eraſme, c'eſt parce qu'il craignoit qu'il n'excitât autant de trouble que Luther ; que ſi le Moine Apoſtat

(*b*) Mém. Littér. art. 6. P. 336. P. 349.

avoit ébranlé l'Empire, le Chancine Apoſtat joint à Luther l'auroit peut-être renverſé. Il ne manqua pas auſſi de relever le Jéſuite, ſur ce qu'il avoit avancé que les Papes avoient loué Eraſme, pour tâcher de retenir par des louanges un homme vain.

Il étoit aiſé de triompher d'un adverſaire, qui avoit recours à des imaginations ſi abſurdes : auſſi le Pere le Couraier l'a-t-il réfuté ſolidement & ſans aucun ménagement, comme on a pû le voir plus haut.

Un autre Ouvrage contre M. Marſollier, plus raiſonné que celui du Pere de Tournemine, parut à Paris l'an 1719. ſous le titre de, Critique de l'Apologie d'Eraſme de M. l'Abbé Marſollier ; l'Auteur étoit un Auguſtin Déchauſſé, appellé le Pere Gabriel de Toulon. Son Livre eſt fait avec ordre ; mais la partialité & l'envie de trouver Eraſme condamnable ſe montrent trop à découvert.

Il parut dans le Journal Littéraire(a) une réfutation de ce qui avoit été dit contre l'Apologie d'Eraſme dans les Mémoires de Trevoux : l'Auteur qui ne dit rien de nouveau, ſe nomme Cleral. Deux ans avant que l'Ouvrage du Pere Gabriel de Toulon parût, on avoit

(a) T. 6. p. 374.

avoit vû soutenir à Hambourg une Thèse très-judicieuse, à laquelle présida le célébre Jean Albert Fabricius (1). C'est un Livre partagé en quatre chapitres. Dans le premier, on rend compte des services qu'Erasme a rendus à la Religion; il est fait mention dans le second de ses relations avec Luther, & de ce qui s'est passé entre ces deux hommes; on examine dans le troisiéme & dans le quatriéme les reproches que les ennemis d'Erasme ont faits contre sa doctrine & ses Ouvrages. L'Auteur, quoique Luthérien, conclut qu'Erasme malgré ses disputes avec les Moines & avec les Théologiens, étoit Catholique très-décidé. Il est aisé de reconnoître dans ce petit Ouvrage le style & la modération de l'illustre Auteur qui présida à cette Thèse.

Nous avons rendu compte de tous les Ouvrages d'Erasme; il ne nous reste plus qu'à parler de ceux qui lui ont été

(1) *Exercitatio critica de Religione Erasmi, quam in Auditorio Gymnasii Hamb. ad D. XVIII. Martii anni 1717. Jubileo secundo Ecclesiæ divinis Auspicis reformari cœptæ memorabilis, præside Joan. Alberto Fabricio, SS. Theologiæ D. & Prof. public. defendet publicè Joannes Kletcker Hamburgensis.*

fauſſement attribués. Ses ennemis, pour lui nuire, voulurent le faire paſſer pour l'Auteur de quelques Livres odieux, qui avoient acquis beaucoup de célébrité; il s'en plaignit amérement au Cardinal de Wolſei (*a*), à qui il proteſta que jamais il n'avoit fait aucun Ouvrage, & qu'il n'en feroit aucun auquel il ne mît ſon nom.

(*a*) *Epiſt. I. L. II.*

Le Dialogue de S. Pierre avec Jules II. eſt un des premiers Ouvrages que l'on ſuppoſa à Eraſme; c'eſt une des plus violentes Satyres que l'on puiſſe faire contre la Cour de Rome. Eraſme informé qu'on le faiſoit Auteur de ce Libelle, s'en défendit avec beaucoup de vivacité; il en écrivit le premier Mai 1519. au Cardinal Laurent Campege en ces termes (*b*): » On » cherche à faire tomber ſur moi le » ſoupçon, que je ſuis l'Auteur d'un » certain Dialogue qui a été écrit, » ainſi que le ſujet le prouve, en haine » de Jules II. dans le tems du Schiſ- » me; l'Auteur en eſt inconnu. Je l'ai » plutôt parcouru que je ne l'ai lû il y » a plus de cinq ans; j'ai découvert » depuis, qu'on lui avoit donné divers » titres différens en Allemagne. Quel- » ques-uns aſſuroient qu'il étoit d'un » Eſpagnol; d'autres l'attribuoient ou-

(*b*) *Epiſt. I. L. II.*

» au Poëte Fauſte, ou à Jérôme Bal-
» bus : pour moi, je ne ſçai pas au
» juſte ce qui en eſt ; mais celui qui
» l'a fait a eu tort, & celui qui l'a
» publié mérite encore une plus gran-
» de punition que l'Auteur. Je ſuis
» ſurpris que ſur la prétendue reſſem-
» blance de ſtyle, on me l'attribue, le
» ſtyle de ce Libelle n'ayant aucun rap-
» port au mien, autant que je puis m'y
» connoître. D'ailleurs qu'y auroit-il de
» ſurprenant, quand il y auroit quel-
» qu'un qui écriroit à peu près comme
» moi, puiſque mes Livres ſont entre
» les mains de tout le monde, & qu'on
» eſt porté à imiter les Ouvrages qu'on
» lit fréquemment ? Il y en a ici qui
» prétendent que Votre Grandeur (*a*)
» eſt diſpoſée à adopter ce bruit ; mais
» tout ce que j'entends dire de votre ad-
» mirable prudence m'empêche d'ajou-
» ter foi à ce diſcours. Je ſuis perſuadé
» que s'il vous reſtoit quelque ſoupçon,
» je l'aurois bientôt effacé, ſi j'avois
» une converſation avec vous ; ce que
» j'eſpére qui pourroit bien arriver
» dans quelque tems. »

(*a*) *Tuam celſitudinem.*

Le Cardinal Campege fit la réponſe la plus gracieuſe à cette Lettre ; il aſſura Eraſme (*b*) que jamais il n'avoit dit qu'il fût l'Auteur du Dialogue de

(*b*) *Epiſt.* 3. *L.* 12.

Saint Pierre & de Jules, ni laiſſé entrevoir quelque doute à ce ſujet. Eraſme déſavoua ce même Libelle dans des Lettres (*a*) au Cardinal de Wolſei, à Thomas Morus & à pluſieurs de ſes amis.

(*a*) *Epiſt.* 1. *L.* 12. *Epiſt.* 19. *L.* 10. *Append. Epiſt.* 17. & 160.

Malgré un déſaveu ſi formel, quelques uns n'ont pas craint de continuer d'attribuer ce Libelle à Eraſme : on lit dans une des remarques critiques ſur le Dictionnaire de Baile de l'Edition de Trevoux (*b*) que M. Baluze avoit mis à la tête de ſon exemplaire du Dialogue de Saint Pierre avec Jules une Préface manuſcrite, dans laquelle il prétendoit qu'Eraſme étoit le véritable Auteur de ce Dialogue. On ne peut douter que ce ne fût le ſentiment de M. Baluze, puiſque ce fait eſt conſtaté par le Catalogue de ſa Bibliothéque (*c*). Le Pere Niceron ne penſoit pas de même, puiſqu'il a écrit dans la vie d'Hutten (*d*) qu'il n'y avoit point de doute que le Dialogue de Saint Pierre avec Jules ne fût de cet Auteur.

(*b*) Après la note *n.* art. Eraſme.

(*c*) Catal. *t.* 1. *p.* 202.

(*d*) Niceron, *t.* 15. *p.* 297.

Le Livre ingénieux qui a pour titre, *Epiſtolæ obſcurorum virorum* a auſſi été attribué à Eraſme ; c'eſt une Satyre contre les Docteurs de Cologne, à l'occaſion des diſputes entre Reuchlin & Hoocſtrate. Eraſme a ſoutenu (*e*) que

(*e*) *Epiſt.* 177. *Append.*

non-seulement cette plaisanterie n'étoit pas de lui, mais même qu'il ne lui auroit pas été possible de faire un Ouvrage dans ce goût-là. Il avouoit (*a*) que la plûpart des railleries en étoient fort agréables; mais il condamna cependant le projet du Livre, parce qu'il appréhendoit que dans la suite on n'abusât de cet exemple. On a prétendu que ces Lettres le firent tant rire (*b*), lorsqu'il les lut, qu'un abscès qu'il avoit au visage en creva. On a aussi assuré, que cette Satyre avoit fait mourir de chagrin Hoocstrate; mais ce fait ne peut pas se concilier avec le tems de la mort de ce Dominicain. Il mourut à Cologne (*c*) le 21 Janvier 1527. onze ans après que les Epîtres des hommes obscurs avoient paru.

(*a*) Cont Hutten.

(*b*) Baile Erasme, note 2.

(*c*) Echar Bib. des J cobins.

Plusieurs Savans y eurent part: (*d*) Eobanus, Reuchlin, Hermanus Buschius, Cesarius, Herman Comte de Nouvel-Aigle, furent soupçonnés d'y avoir travaillé; mais Hutten est celui qui en a fait la plus grande partie, si même il ne les a pas toutes faites lui seul.

(*d*) *Adve sùs Hutte* Revius, H. st. de D venter, 1 2. p. 134. *Observ. Hallenses* t. 4. obs. n. 14. Bu chard, V de Busch us, p. 22 *Amœnitat Litteraria* t. 9. p. 66

Des Livres bien plus odieux que ceux dont nous venons de parler, furent aussi attribués à Erasme. Ses ennemis répandirent le bruit qu'il aidoit

Luther à écrire contre l'Eglise Romaine; & ce qui contribua (a) à faire valoir une si grande calomnie, c'est que les Préfaces que Luther avoit mises à la tête de ses Livres, étoient écrites d'un stylé plus élégant que celui qui étoit en usage chez les Théologiens. Un jour (b) qu'Erasme étoit dans un grand repas, quelqu'un lui demanda quel étoit le commencement du Livre de la Captivité de Babylone. C'est le premier Traité de Luther (c), où il éclate hautement contre l'Eglise Romaine qui venoit de le condamner. Il ne put pas répondre à cette question. Surpris de ce qu'on la lui faisoit, il voulut en savoir la raison; on lui avoua qu'on l'avoit soupçonné d'être l'Auteur de ce Livre, parce que le commencement ressembloit à peu près à celui du panégyrique de Philippe le Beau.

(a) *Epist.* 2. L. 1. *Epist.* 1. L. 14.

(b) *Epist.* 14. L. 17.

(c) Variat. L. 2. n. 1.

Erasme se récria avec la plus grande vivacité contre la méchanceté de ceux qui cherchoient ainsi à le perdre: il assura le Cardinal Campege (d), qu'il ne connoissoit ni Luther ni ses Livres; & que dans les Ouvrages de ce prétendu Réformateur il n'y avoit pas un iota de lui. » Je veux bien éprouver » tous les Anathêmes possibles, écri- » voit-il (e) le 23 Septembre 1521. à

(d) *Epist.* 1. L. 12. *Epist.* 1. L. 14.

(e) *Epist.* 14. L. 17.

» ſon grand ami Paul Bombaſius, s'il y » a aucun Livre de Luther, quelque petit qu'il ſoit, que j'aye lû en entier, ou » s'il y a une ſeule ſyllabe de moi dans » les Livres qu'on lui attribue, & dans » ceux qui ont été faits pour ſa défenſe. » On porta la méchanceté, juſqu'à vouloir faire croire qu'il avoit eu part à ce honteux Libelle contre le Roi d'Angleterre, dans lequel Luther (a) oſe traiter ce Prince de fol, d'inſenſé, du plus groſſier de tous les pourceaux & de tous les ânes, & de ſacrilége; & Eraſme fut dans la néceſſité de ſe juſtifier contre une calomnie ſi peu vraiſemblable (b).

(a) Variat. L. 2. n. 5.

(b) Epiſt. 22. L. 22.

Ce qu'il y a de ſingulier, eſt que le livre du Roi d'Angleterre qui avoit occaſionné tous ces étranges emportemens de Luther, avoit été auſſi attribué à Eraſme (c). On ne pouvoit pas s'imaginer qu'un Roi pût être aſſez ſavant, pour avoir fait un pareil Ouvrage. D'ailleurs (d) on croyoit voir dans le Livre du Roi d'Angleterre une reſſemblance de ſtyle avec celui d'Eraſme; ce qui n'auroit point été ſurprenant, parce que le Roi Henri VIII. avoit lû dans ſa jeuneſſe avec beaucoup d'attention les Ouvrages d'Eraſme.

(c) Epiſt. 15. L. 23.

(d) Epiſt. 110. L. 19.

Il prit le parti qui ſembloit devoir

faire finir tous ces fâcheux discours qui couroient de son intelligence avec Luther ; il lui écrivit (a) le 30 Mai 1519. pour le prendre à témoin que c'étoit bien faussement que l'on prétendoit qu'il l'avoit aidé dans la composition de ses Ouvrages. Ces protestations firent impression sur les gens équitables ; & le Cardinal Laurent Campege lui écrivoit (b) à ce sujet, qu'il ne devoit point s'inquiéter des calomnies, qui n'avoient d'autres principes que la folie ou l'iniquité de ses ennemis.

(a) *Epist.* L. 6.

(b) *Epist.* L. 12.

On lui attribua divers autres Livres auxquels il n'avoit pas eu la moindre part, ainsi qu'il s'en plaint (c) dans une Lettre au Cardinal de Wolsei : tels étoient le *Nemo* d'Hutten, *la Fièvre*, un discours de Petrus Mosellanus contre ceux qui haïssoient les Langues savantes, deux autres Libelles, dont (d) l'un avoit pour titre *Eubulus*, & l'autre *les Lamentations de Pierre*. Ce fut Aléandre qui apprit à Erasme qu'on le faisoit Auteur de ces deux piéces ; il a protesté que jamais il n'en avoit entendu parler, lorsqu'Aléandre lui fit part du bruit qui couroit. On voulut le faire croire aussi l'Auteur d'un Traité contre le Févre d'Estaples, lequel étoit de l'Evêque de Rochester.

(c) *Epist.* L. 11.

(d) *Epist.* L. 17.

Il parut une piéce ſous le nom ſuppoſé de Didimus Faventinus, favorable au Luthéraniſme. Quelques-uns aſſurerent qu'elle étoit d'Eraſme : il la déſavoua (*a*) ; effectivement on a ſçu qu'elle étoit de Mélancton. (*a*) 13.

On publia à Cologne (*b*) un projet de conciliation ſur les affaires de Religion ; l'Auteur y conſeilloit au Pape la clémence, & à Luther l'obéiſſance : c'étoit dans les principes d'Eraſme ; on ne manqua pas de le lui attribuer. Il avoua qu'il l'avoit vû manuſcrit, & qu'il ne lui avoit point déplû ; mais il aſſure (*c*) en même tems qu'il étoit d'un Dominicain très-habile. (*b*) Fab. bliot. p. 47 (*c*) 19.

Le premier Livre de l'Eutopie de Thomas Morus fut auſſi donné à Eraſme, qui détrompa ſes amis à ce ſujet. Il paſſa pour être l'Auteur d'une complainte ſur la mort tragique de cet excellent homme, avec lequel il avoit conſervé juſqu'à la mort la plus étroite liaiſon ; mais elle étoit de Joannes Secundus (1).

Enfin l'ignorance & la méchanceté ont été juſqu'à lui attribuer le Livre

(1) *Nænia in mortem V. Clar. Thomæ Mori, auctore Joanne Secundo, falsò antehac D. Eraſmo Roterodamo adſcripta, ac deprauatiſſimè edita. Lovanii* 1636.

des trois Impoſteurs. » Quelques-uns, » dit l'Auteur des Notes ſur le Livre » de la Religion du Médecin (*a*), penſent » qu'Eraſme avoit écrit le Livre des » trois Impoſteurs, pour ce que dans » ſa Louange de la Folie, & en quelques » autres lieux de ſes Ecrits, il ſemble » ſe moquer de la Religion. Néan- » moins, ajoute ce Commentateur, je » ne peux me le perſuader, à cauſe » qu'il a écrit pluſieurs explications » ſur le Nouveau-Teſtament.

(*a*) P. 86 de la Diſſert. de M. de la Monnoie, & note ſur le vingtiéme chap. de la Relig. du Médecin.

Il ne nous reſte plus qu'à réunir les différens traits, qui peuvent faire connoître le caractere d'Eraſme; il s'eſt peint dans ſes Ouvrages de façon qu'il eſt très-aiſé de ſe le repréſenter. Il devoit être d'une ſociété délicieuſe; la bonne plaiſanterie, les railleries agréables ſortoient de chez lui comme de ſource. Il avoit beaucoup de ſentiment; & Rhénanus qui l'a connu très-particuliérement, aſſure qu'il étoit très-conſtant dans ſon amitié, qu'il étoit fort généreux, qu'il aimoit à ſoulager les Pauvres, ſur-tout à donner des ſecours aux jeunes Etudians qui étoient de bonnes mœurs, lorſqu'ils donnoient de grandes eſpérances; qu'il étoit doux & poli, & qu'enfin il étoit très-aimable.

Il se mettoit quelquefois en colere (a), surtout lorsqu'il avoit la plume à la main; mais il s'appaisoit facilement. (a) *Adversùs debac. Petri Sutoris.*

Il aimoit la raillerie; il en convient lui-même (b). Il avoue qu'il y étoit un peu trop porté, & qu'il parloit quelquefois avec plus de liberté que de prudence. » Quand je suis à table avec » mes amis, disoit-il (c), ou en con- » versation avec eux, je dis tout ce » qui me vient en pensée, souvent avec » plus de liberté qu'il ne conviendroit: » c'est-là un de mes plus grands dé- » fauts. » (b) *Epist.* 587. (c) *Adverſ. Huttenum.*

Il ne fut ni avare, ni ambitieux. S'il avoit aimé les honneurs, il n'y avoit rien à quoi ses talens, & les grandes protections qu'ils lui avoient procurées, ne le missent à portée de prétendre. Les refus constans qu'il fit d'aller chez les Princes qui le désiroient avec empressement, le peu d'envie qu'il eut d'être Cardinal, étoient les effets & la preuve de cette insensibilité qu'il avoit pour les grandes élévations & pour l'argent. Cette aversion pour les honneurs lui étoit comme naturelle; dès l'an 1498. en demandant à Colet son amitié (d), & en lui offrant la sienne, il lui déclare qu'il est sans for- (d) *Epist.* 41.

tune & sans ambition. Son désintéressement étoit si connu, que dans son Apologie contre Latomus (*a*) il ne craint pas d'avancer, que quelque injuste qu'on ait été à son égard, il n'y a encore personne qui ait osé lui reprocher qu'il aimoit trop l'argent, & que plusieurs l'avoient accusé de négliger trop ses affaires.

(*a*) L. 2. n. 85. Apol. contre Latomus.

Il étoit si franc & si sincére, que souvent son amour pour la vérité lui étoit nuisible. Ses amis lui conseillérent plusieurs fois d'être plus dissimulé; mais il avoit une horreur invincible pour tout ce qui avoit l'apparence du mensonge, & elle étoit si extrême (*b*) que la seule vûe d'un Menteur le faisoit frissonner. C'est en partie ce grand amour pour la vérité, qui l'a empêché de céder aux désirs des Princes qui vouloient l'attirer à leur Cour. Cette hardiesse qu'on trouve dans ses Ecrits, étoit une suite de ce caractére ami de la vérité. Il parloit avec franchise, sans faire trop de réflexion aux suites que pouvoit avoir sa trop grande liberté. Il se flattoit d'éclairer son siécle; il ne s'imaginoit pas que ses Ecrits pussent causer aucun trouble. Il haïssoit à un tel point la discorde, qu'il a déclaré (*c*) que toute vérité séditieuse lui dé-

(*b*) *Adverf. Hattenum.*

(*c*) *Epist.* 387. *Epist.* 453. & 477.

plaisoit. » Il n'y a rien, disoit-il, que » je craindrois plus, que de donner » lieu à quelque sédition. »

Les Luthériens lui reprocherent sa timidité. Ils s'étoient flattés qu'il se joindroit à eux : il est vrai que dans le commencement de la dispute il ne désapprouvoit pas en tout Luther ; mais il se déclara hautement contre lui, dès qu'il eut donné dans les excès qui lui attirerent les Anathêmes de l'Eglise.

La multitude de ses Ouvrages prouve son érudition, sa facilité, & son amour pour le travail. Non-seulement il travailloit pour lui ; mais il étoit d'un grand secours à tous ses amis qui aimoient les Lettres. Il écrivoit (a) l'an 1500. à son ami Battus, qu'il n'avoit pas un moment de tems à lui ; qu'il composoit pour les uns, qu'il revoyoit les Ouvrages des autres, pendant qu'il étoit obligé de lire pour lui, de faire des collections, de composer, de corriger & d'apprendre le Grec. (a) Ep. 48. L. 3

Ses grands Ouvrages ne l'empêchoient pas de présider à l'Imprimerie de Froben. Ce célébre Imprimeur étant mort, Erasme par respect pour la mémoire d'un si digne ami, & par l'attachement qu'il avoit pour sa famille, se chargea du soin de faire valoir son

Imprimerie. Il y avoit jusqu'à sept presses à la fois qu'il falloit faire marcher, & dont il falloit qu'il revît les épreuves. Ayant crû devoir quitter Basle & se retirer à Fribourg, il n'abandonna point le soin de l'Imprimerie de la famille de Froben.

(a) *Epist.* 28. *L.* 22.

Malgré toutes ces occupations, il entretenoit exactement un commerce de Lettres avec les plus illustres Savans de l'Europe, & avec ce qu'il y avoit de plus grand dans le monde; il y avoit des jours (*b*) qu'il écrivoit plus de quarante Lettres. Il étoit si excédé de cette nécessité d'écrire, qu'il mandoit à Vivès: (*c*) » Les Lettres que je suis obligé d'écrire me tuent, pour ne pas » dire quelque chose de pis. » C'étoit à qui seroit en liaison avec lui; il y avoit des jours où il recevoit vingt Lettres.

(b) *Epist.* 978.

(c) *Epist.* 201. *L.* 20.

Œcolampade qui avoit vû par lui-même jusqu'où Erasme portoit l'amour & l'ardeur pour le travail, en parloit avec surprise. » Je ne puis m'empêcher, disoit-il, (*d*) de rendre » compte de l'infatigable industrie de » ce grand homme; il faut le voir pour » le croire. C'étoit pour moi comme » un miracle de le voir dicter, relire, » occuper trois presses, & céder aux » autres une partie de la gloire qui lui » en revenoit. »

(d) Voyez Maittaire, t. 2. p. 276. & la Lettre d'Œcol à la tête du N. T. d'Erasme.

Il y a d'autant plus sujet d'être étonné qu'Erasme ait pû suffire à tous ses grands travaux, qu'il étoit né avec le tempérament le plus foible & le plus délicat. Il se plaint de sa mauvaise santé dans une Lettre (*a*) de l'an 1499. & il assure que même lorsqu'il se portoit le mieux, il ne pouvoit ni jeûner ni veiller, ni faire aucun excès. Il eut presque toujous la fiévre (*b*) tout le tems qu'il passa à Paris : il étoit persuadé que la mauvaise nourriture qu'il avoit eue dans le Collége de Montaigu, avoit dérangé sa santé pour toute sa vie. Le moindre dérangement dans sa nourriture l'incommodoit, ainsi que le changement d'air : cependant sa vie fut presque un voyage continuel. Ce fut en Italie (*c*) qu'il éprouva les premieres atteintes de la gravelle, dont il fut très-affligé le reste de ses jours.

(*a*) *Epist.* 21. *L.* 5.

(*b*) *Epist.* 48. *L.* 8.

(*c*) *Epist. Rhenani.*

Il ne put jamais s'accoutumer (*d*) ni à l'usage des poëles, ni à vivre de poisson : il n'a jamais fait de Carême sans avoir eu la fiévre ; ce qu'il attribuoit au poisson, dont l'odeur suffisoit pour le rendre malade. Cette aversion naturelle pour le poisson l'avoit engagé à demander à Rome la permission de faire gras les jours maigres : il l'obtint ; cependant il n'en faisoit usage que le

(*d*) *Epist.* 600. & 644. *Epist.* 747. *Epist.* 442. *Append.*

moins qu'il lui étoit possible, craignant de causer quelque scandale. Il assure dans sa fameuse Lettre à l'Evêque de Basle, qu'il ne rompit qu'une seule fois le Carême en Italie, forcé par son Médecin, qui l'assura qu'il mourroit s'il ne faisoit pas gras : encore se contenta-t-il de prendre quelques bouillons & des œufs. Depuis il faisoit gras quelques jours dans le Carême ; mais c'étoit toujours par ordre du Médecin, & il respectoit si fort la Loi de l'Eglise, que souvent il avoit fait maigre malgré la menace des Médecins, qui lui déclaroient qu'il y alloit de sa vie s'il ne faisoit pas gras ; & lorsqu'il se croyoit obligé d'obéir aux Médecins, il mangeoit de la viande en particulier. C'est à l'occasion de cette difficulté de faire maigre, qu'il dit en plaisantant (*a*), que son ame étoit Chrétienne ; mais que son estomac étoit Luthérien.

Epist. 15.

Le jeûne l'avoit toujours beaucoup incommodé. Il rapporte à ce sujet (*b*) que faisant un Carême chez Antoine de Bergues Abbé de Saint Bertin, il se trouvoit mal de ce qu'on ne dînoit qu'après l'heure de midi ; ce qui lui fit prendre la résolution de boire quelque chose de chaud le matin, afin de pouvoir attendre le dîner sans tomber en foiblesse.

Cependant il en eut quelque ſcrupule, & il conſulta, comme nous l'avons dit (*a*), le Pere Jean Vitriarius, Cordelier célébre par ſa ſcience & par ſa piété, qui répondit à Eraſme, qu'il ne devoit ſe faire aucune peine de la précaution qu'il prenoit pour prévenir quelque maladie; qu'il pécheroit même, ſi par ce défaut d'attention ſur ſa ſanté, il ſe mettoit dans le cas d'interrompre ſes importantes études.

(*a*) Voyez Livre 1er. t. 1. P. 90.

Les moindres choſes dérangeoient une ſanté ſi délicate: le mauvais tems l'affectoit d'autant plus (*b*) qu'il étoit fort ſujet à la pituite; il avoit la précaution de ne jamais ſortir dans les tems de brouillard.

(*b*) *Epiſt.* 1287. *Rhen. Epiſt. adversùs Hutenum.*

Rhenanus qui a été un de ſes meilleurs amis, en fait ainſi le portrait dans ſa Lettre à l'Empereur Charles V. » Votre Majeſté ſçait qu'il étoit tel » qu'il a repréſenté Morus, c'eſt-à-» dire qu'il étoit au deſſous de la gran-» de taille, ſans cependant être d'une » petiteſſe remarquable. Il étoit aſſez » bien fait & aſſez beau, d'une com-» plexion très-délicate. Il avoit la » peau blanche. Ses cheveux avoient » été un peu trop blonds dans ſa jeu-» neſſe. Il avoit les yeux bleus, le re-» gard agréable, la voix douce, une

» belle prononciation. Il étoit toujours » mis honnêtement & proprement, » comme il convenoit à un Conseiller » de l'Empereur, à un Théologien & » à un Prêtre. » Melchior Adam a copié ce portrait; mais quoi que dise Rhenanus, il est constant qu'Erasme étoit d'une fort petite taille, & c'est ce qu'a très-bien prouvé le Mercier. » Ceux, » dit-il, qui ont écrit la vie d'Eras» me, ont dit qu'il étoit d'une moyen» ne taille; pour moi, je trouve qu'il » étoit fort petit, ou au moins qu'il étoit » plutôt petit que d'une hauteur médio» cre, ce qui se peut inférer de ces pa» roles de l'Epître 63. Livre 3. Il ne » faut pas s'étonner, dit-il, parlant de » lui même, si l'on n'entend qu'un dis» cours foible, bas & ravalé d'une per» sonne en qui toutes choses sont foi» bles, basses & ravalées, le corps, » l'esprit & les biens; & de l'Epître » 9. du 28 Livre au Pape Adrien, dans » laquelle il se compare à Zachée, petit » homme dont parle l'Evangile, qui » monta sur un sycomore pour voir » J. C. lorsqu'il faisoit son entrée triom» phante dans la Ville de Jérusalem. »

L'Epître trente-quatriéme du Livre 1. dans laquelle il s'appelle petit homme, & l'Epître septiéme du Livre 12.

prouvent la même choſe. Dans la derniere il prie ſon ami Zaſius de ne lui plus donner le titre de grand, comme il fait, de peur d'apprêter à rire au monde. Il en apporte la raiſon. » Qui » eſt-ce, dit-il, qui ne riroit, voyant » donner le nom de grand à Eraſme, » qui en tout & par-tout eſt très-petit?

On peut ajouter à ces preuves de Mercier, ce qu'Eraſme écrivoit (a) à Lazare Baïf: » Je n'ai pas pû lire ſans » rire le titre de votre Lettre, au grand » Eraſme: car en vérité cette épithete » ne convient ni à un petit corps comme le mien, & encore moins à ma » fortune & à mon eſprit. » A ces témoignages déciſifs joignons ce que le Docteur Antoine dit dans les Lettres des hommes obſcurs: il déclare, qu'il ne croira jamais qu'il ſoit poſſible qu'un homme auſſi petit qu'Eraſme, ſache autant de choſes qu'on prétendoit qu'il en ſavoit.

(a) *Epiſt.* 2. L. 266

Eraſme n'eut pas la ſatisfaction de voir ſes Ouvrages réunis dans une Collection. Il l'auroit ſouhaité: il avoit même fait la diſpoſition de l'ordre dans lequel il vouloit qu'ils fuſſent arrangés, dans ſa Lettre à Botzem Abſtemius, Docteur en Droit & Chanoine de Conſtance, datée de Baſle le 30 Jan-

vier 1524. mais ſes déſirs ne furent pas remplis de ſon vivant, quoique les Savans ne le ſouhaitaſſent pas moins que lui, ainſi que l'on en peut juger par cette Lettre que Vivès (a) lui écrivit de Bruges le 6 Août 1526. » J'avois autrefois réſolu, lui mande ce Savant, » de vous écrire pour vous engager à » recueillir tous vos Ouvrages pendant que vous êtes en vie; je ne ſçai » pas comment cela m'eſt échappé. Je » ne doute pas que vous n'ayez eu le » même deſſein, & que vous n'y penſiez. Vous ſerez plus porté à l'exécuter promptement, quand vous ſaurez que d'autres le déſirent avec empreſſement. Il y a pluſieurs éditions » de vos Ouvrages : ſi comme c'eſt » une néceſſité de mourir, il arrivoit » que mouruſſiez avant que vous en » euſſiez fait un recueil, & que vous euſſiez déclaré quelles ſont les éditions » que vous approuvez, j'appréhende » que le Lecteur ne ſoit embaraſſé, & » que votre gloire n'en ſouffre. »

(a) *Epiſt.* 76. après celles de Melancton.

Ce qu'Eraſme n'avoit pas pû faire de ſon vivant, Rhenanus le fit quatre ans après ſa mort. Il recueillit tous les Ouvrages d'Eraſme, il ſuivit l'ordre qui avoit été indiqué par Eraſme; & il dédia cette grande Collection à l'Em-

pereur Charles V. par une Epître dédicatoire datée de Schéleſtat le premier Juin 1540.

Cette Edition étant devenue très-rare, Vander-Aa fameux Libraire de Leide forma le deſſein de donner une nouvelle Edition des Ouvrages d'Eraſme. Il fit part de ſon projet à M. le Clerc (a) qui le loua beaucoup. Il promit d'y ajouter quelques remarques, & de faire tout ce qui dépendroit de lui pour rendre cette Edition recommandable. Elle fut commencée en 1703. Elle eſt en dix volumes in-folio avec ce titre :

(a) choiſ 1. ar

Deſiderii Eraſmi Opera omnia emendatoria & auctiora, ad optimas editiones, præcipuè quas ipſe Eraſmus poſtremò curavit; ſummâ fide exacta. Doctorumque ipſorum notis illuſtrata, in decem tomos diſtincta, quorum primo in hâc editione præfixa ſunt Elogia & Epitaphia Eraſmi à viris doctis conſcripta, nec conjunctim unquam antèa ſic edita, cum indicibus totius operis copioſiſſimis : quid porrò huic Editioni præ cæteris acceſſerit, Præfationes ſingulorum Voluminum docebunt. Lugduni Batavorum. Curâ & impenſis Petri Vander-Aa, cum ſpeciali

privilegio Illuſt. ac Præpot. Ord. Hollandiæ & Weſtfriſiæ.

M. le Clerc a ajouté à cette Edition quelques petites Notes, dans leſquelles il rectifie de fauſſes citations, & releve des inadvertances d'Eraſme; mais ce qui fait ſur-tout valoir cette Edition, c'eſt qu'il y a plus de 425 Lettres que dans l'Edition de Rhenanus, & qu'elles ſont toutes arrangées ſuivant l'ordre Chronologique.

FIN.

CATALOGUE

DES OUVRAGES D'ERASME,

Suivant l'ordre dans lequel ils ſont placés dans l'Edition de Monſieur le Clerc.

TOME PREMIER.

DE Copiâ verborum & rerum Libri duo. Voyez Vie d'Eraſme, Livre II.

Theodori Gazæ Grammatices Libri duo. Livre I.

Syntaxis. Livre II.

Ex Luciano verſa. Livre I.

Eraſmi Declamatio Lucianæ reſpondens. Livre I.

De Ratione conſcribendi Epiſtolas. Livre III.

De Pueris ſtatim ac liberaliter inſtituendis. Livre V.

De Ratione ſtudii. Livre III.

De Laude Medicinæ. Livre II.

Libanii aliquot Declamationes verſæ. Livre I.

Similium Liber unus. Livre V.

Colloquiorum Liber. Livre III.

De rectâ Latini Græcique Sermonis pronuntiatione. Livre III.

Ciceronianus, sive de optimo dicendi genere. Livre III.

De Civilitate morum puerilium. Livre V.

Galeni quædam Latinè versa. Livre I.

Epitome in elegantias Laurentii Vallæ. Livre V.

Euripedis Hecuba & Iphigenia versibus Latinis reddita. Livre II.

In nucem Ovidii Commentarius. Livre II.

Epigrammata varii generis & argumenti. Livre I.

Tome 2.

Adagiorum Opus, in quo explicata proverbia MMMMCCLI. Voyez Livre V.

Tome 3.

Epistolæ 1299. secundùm ordinem temporis quo scriptæ sunt digestæ, ab an. 1489 ad 1536. qui Erasmo emortualis fuit, subjunctâ appendice epistolarum 517. quarum de tempore non constitit. Voyez Livre II.

Tome 4.

Tome 4.

Ex Plutarco versa. Voyez Livre I. & Livre III.
Apophthegmatum Libri VIII. Livre V.
Stultitiæ Laus. Livre II.
Ad Philippum Burgundionum Principem Panegyricus.
Ad Philippum eundem carmen epicum gratulatorium. Voyez Livre I.
Institutio Principis Christiani. Livre II.
Isocratis Oratio ad Nicoclem Regem de regno administrando Latinè versa. Livre II.
Declamatio de morte, sive consolatio ad patrem filii obitu afflictum. Livre II.
Declamatiuncula nomine Episcopi, respondens iis qui sibi nomine populi gratulati essent, & omnium nomine obedientiam quam vocant detulissent. Livre II.
Querela pacis undique gentium ejectæ profligatæque. Livre I.
Xenophontis Hiero Latinè versus. Livre I. & Livre V.
Precatio ad Dominum Jesum pro pace Ecclesiæ. Livre V.
Linguâ, sive de linguæ usu atque abusu. Livre III.
De Senectutis incommodis, carmen he-

roïcum & iambicum dimetrum catalecticum, ad Guillelmum Copum Basileënſem. Livre I.

Tome 5.

Enchiridion Militis Chriſtiani. Voyez Livre II.
Oratio de virtute amplectendâ. Livre I.
Ratio veræ Theologiæ. Livre II.
Paracleſis, ſive hortatio ad Philoſophiæ Chriſtianæ ſtudium. Livre II.
Exomologeſis, ſive modus confitendi. Livre III.
Enarratio Pſalmi primi & ſecundi. Livre II. & III.
Paraphraſis in Pſalmum 3. Livre III. & V.
Concio in Pſalmum 14. Livre III.
De Puritate Eccleſiæ Chriſti. Livre VI. & Livre II.
Enarratio in Pſalmum 23. Livre V.
De Bello Turcis inferendo Conſultatio. Livre V.
Enarratio in Pſalmum 34. & in Pſalmum 39. Livre V.
De amabili Eccleſiæ Concordiâ. Livre V.
Concio in Pſalmum 86. Livre III.
De magnitudine miſericordiarum Domini Concio. Livre III.

Virginis & Martyris Comparatio. Livre III.

Concio de Puero Jesu. Livre II.

Epistola consolatoria ad Virgines sacras. Livre III.

Christiani matrimonii Institutio. Livre III.

Vidua Christiana. Livre III.

Ecclesiastes, sive de ratione concionandi. Livre VI.

Modus orandi Deum. Livre III.

Symbolum, sive Catechismus. Livre III.

Precationes. Livre V.

Precatio Dominica digesta in septem partes juxta dies totidem. Livre III.

Pæan Virgini Matri dicendus. Livre VI.

Obsecratio ad Virginem Mariam in rebus adversis. Livre VI.

De Contemptu mundi. Livre I.

De tædio & pavore Christi Disputatio. Livre IV. & V.

Ode de Casâ natalitiâ Pueri Jesu.

Expostulatio Jesu cum homine pereunte.

Hymni varii.

Liturgia Virginis Lauretanæ. Livre III.

Carmen votivum Genovevæ. Livre I.

Commentarius in duos hymnos Prudentii, de Natali & Epiphaniâ Pueri Jesu. Livre III.

Christiani hominis Institutum, sive symbolum, carmine.

Epitaphia in Odiliam.

Tome 6.

Novum Teſtamentum ex Græcâ Eraſmi editione, cum ejus verſione & annotationibus. Voyez Vie d'Eraſme, Livre II.

Tome 7.

Paraphraſis Novi Teſtamenti. Voyez Livre III.

Tome 8.

Ex S. Joanne Chryſoſtomo verſa. Voyez Livre III. & Livre V.

Ex S. Athanaſio, ex Origene, ex Baſilio. Voyez Livre III. & Livre V.

Eraſmi Oratio de pace & diſcordiâ contra factioſos, ad Cornelium Goudanum. Livre I.

Oratio funebris in funere Berthæ de Heien, Goudanæ, viduæ probatiſſimæ, Livre I.

Carmina varia. Livre I.

Tome 9.

Epiſtola Apologetica ad Martinum Dorpium. Vie d'Eraſme, Livre II.

Apologia ad Jac. Fabrum Stapulenſem, Livre II.

Ad Jacobi Latomi Dialogum de tribus Linguis & ratione ſtudii Theologici. Livre II.

Ad Joannem Atenſem, pro declamatione matrimonii. Livre II.

Apologia de In principio erat Sermo. Livre II.

Apologia prima ad notationes Eduardi Lei. Livre II.

Apologia ſecunda & tertia. Livre II.

Apologia ad Jacobum Lopidem Stunicam 2. & 3. Livre IV.

Adverſus Sanctium Caranzam. Livre IV.

Apologia in Natalem Bedam. Livre IV.

Apologia adversùs debacchationes Petri Sutoris. Livre VI.

Ad Antapologiam ejus reſponſio. Livre VI.

Appendix de Scriptis Jodoci Clitovei. Livre IV.

Declamationes adversùs cenſuras Theologorum Pariſienſium. Livre IV.

Apologia ad Phimoſtomi cujuſdam diſputationes de divortio. Livre V.

Apologia ad juvenem Gerontodidaſcalum. Livre IV.

Apologia ad Monachos quoſdam Hiſpanos. Livre V.

Apologia prima ad Albertum Pium Carporum Principem. Livre IV.

Ad Christophorum Episcopum Basileensem, de esu carniam & hominum constitutionibus. Livre III.

De libero Arbitrio Diatribe, seu collatio. Livre IV.

Tome 10.

Hyperaspites, Diatribe adversùs servum Arbitrium Martini Lutheri. Livre IV.

Adversùs Epistolam ejusdem, præstigiarum libelli cujusdam detectio. Livre III. & V.

Contra Pseudevangelicos. Livre V.

Ad Eleutherium, ad Grunnium. Livre V.

Ad Fratres Germaniæ inferioris. Livre V.

Spongia adversùs adspergines Ulrici Hutteni. Livre III.

Pantalabus, seu adversùs febricitantis cujusdam libellum. Livre IV.

Antibarbarorum Liber primus. Livre II.

Adversùs Græculos. Livre IV.

Responsio ad Petri Curtii defensionem. Livre V.

Epistola de Termini sui inscriptione, ad Alphonsum Valdesium. Livre III.

Epistola ad Henricum ducem. Livre I.

Fin du Catalogue.

TABLE
ALPHABETIQUE
DES MATIERES
contenues dans cet Ouvrage.

A

ADAGES. Augmentation que fait Eraſme à ſon Livre des Adages, T. II. 357. Premieres éditions de cet Ouvrage, & leur ſuccès, *ibid. & ſuiv.* Autres éditions poſtérieures, 360. Eclairciſſement qu'Eraſme a à ce ſujet avec Polydore-Virgile, *ibid. & ſuiv.* Ils ſe réconcilient, 364. *& ſuiv.* Prolégomenes de cet Ouvrage, 365. & *ſuiv.* Combien il prouve l'érudition de l'Auteur, 366. Savans qui aiderent Eraſme à le compoſer, 367. Succès qu'il eut, 368. & *ſuiv.* Critiques qui en furent faites, 371. & *ſuiv.* Edition corrigée qui en fut faite par ordre du Concile de Trente, 374. & *ſuiv.*

Adrien VI. (le Pape) Eraſme étudie ſous lui la Théologie à Louvain, T. I. 88. Il lui fait offrir une place de Profeſſeur dans cette Univerſité, 121. Approuve ſon Manuel du Chrétien, 500. Son élévation au Souverain Pontificat, 396. & *ſuiv.* Brefs qu'il adreſſe en cette occaſion à Eraſme, 399. & *ſuiv.* Sa mort, 408. Pourquoi il étoit alors peu favorable à Eraſme, *ibid. & ſuiv.* Aveu qu'il fait du beſoin que l'E-

gliſe avoit de réformation, T. II. 22. Il commence à y travailler, 23. Ce qu'il écrivoit à Eraſme, 447.

Agricola. (Rodolphe) Sa grande réputation, T. I. 17. Sa naiſſance & ſes progrès dans les Lettres, *ibid. & ſuiv.* Prédiction qu'il fit au ſujet d'Eraſme, 18. Eloges que ce dernier a faits de lui, 19. & *ſuiv.* Louanges que Vivès lui a données, 20. Jugemens que les Italiens ont portés de lui, *ibid. & ſuiv.* Epitaphes qu'on lui a faites, 21. & *ibid.* N. (2) Eſtime qu'il avoit pour Hegius, *ibid. & ſuiv.* Il lui inſpire le goût du Grec, 22. Eraſme contribue à l'édition de ſon Livre *de re Metallicâ*, T. II. 320.

Aléandre. (Jérôme) Sa naiſſance & ſon progrès dans les Lettres, T. II. 191. & *ſuiv.* Liaiſon qu'il contracte avec Eraſme, 193. Il profeſſe à Paris, 194. Eſt envoyé Nonce en Allemagne, 195. Ses préventions contre Eraſme, *ibid. & ſuiv.* Maniere outrageuſe dont ils ſe traitent réciproquement, 200. & *ſuiv.* Suite des aventures d'Aléandre, 202. Il eſt fait Cardinal, *ibid. & ſuiv.* Sa mort, 203. Epitaphes honorables qui lui ſont faites, 204. *ibid.* & N. (1) Aide Eraſme dans la révifion de ſes Adages, 367.

Alexandre VI. (le Pape) Sa conduite ſcandaleuſe avant ſon exaltation, T. II. 15. Combien il fut occuppé de ſa famille, *ibid. & ſuiv.* Implore le ſecours des Turcs contre la France, 16. & *ſuiv.* Scandale que cauſe ſa vie déſordonnée, 18. Sa fin tragique, 19. Joie que ſa mort cauſa dans Rome, *ibid. & ſuiv.*

Almenoveen. (M.) Ses prétentions au ſujet du lieu de la naiſſance d'Eraſme, T. I. 8, 2 & *ſuiv.*

Ambroiſe. (Saint) Edition qu'Eraſme donne de ce Pere, T. I. 550. Jugement que l'on porte de cet Ouvrage, 551.

Amerbache. (Boniface) Eraſme le fait ſon Légataire univerſel, T. II. 418. Epitaphe qu'il a faite pour lui, 423. & *ſuiv.*

Ammonio. (André) Qui il étoit, T. I. 206. Sa liaiſon avec Eraſme, *ibid.* Sa mort, *ibid.* Eloge fait de lui par Morus, *ibid.* Eloge qu'il fait du Nouveau-Teſtament d'Eraſme, 348. Eſtime qu'il avoit pour lui, T. II. 455.

Anabaſis. Qui étoient ceux que les Anciens appelloient de ce nom, T. I. 88.

Andrelin. (Fauſte) Liaiſon qu'Eraſme fait avec lui, T. I. 85. Se rend célébre par ſes Poëſies, *ibid.* Raiſons par leſquelles Eraſme veut l'engager à paſſer en Angleterre, 86. Son nom eſt bientôt oublié, *ibid.*

Anges-Gardiens. (les) Eraſme admet la doctrine de l'Egliſe ſur ce Dogme, T. II. 520. & *ſuiv.* Piéce de vers qu'il a faite à leur louange, 521.

Antibarbares. Dans quel deſſein Eraſme compoſa ce Livre, T. I. 315. Idée de cet Ouvrage, *ibid.* & *ſuiv.* Commencement du premier Livre, 318. & *ſuiv.* Ennemis qu'il fit à Eraſme, 320.

Apophthegmes. Edition des Apophthegmes d'Eraſme. T. II. 334. & *ſuiv.*

Arianiſme. (l') Si Eraſme l'a favoriſé, T. II. 530. & *ſuiv.*

Arnobe. Son Commentaire ſur les Pſeaumes, T. I. 396. Eraſme en donne une édition, *ibid.* & *ſuiv.* N'eſt pas du véritable Arnobe, 397. Peu d'eſtime que Cujas faiſoit de cet Ouvrage d'Eraſme, *ibid.*

ragon (Catherine d') Reine d'Angleterre. Eſtime qu'elle avoit pour Eraſme, T. I. 276. Lettre de conſolation qu'il lui écrit pendant l'affaire de ſon divorce, 433. Ouvrage qu'il lui dédie, 531.

Atenſis. Son vrai nom, & qui il étoit, T. I. 370. Diſpute qu'il eut avec Eraſme au ſujet du Nouveau-Teſtament de ce dernier, *ibid. & ſuiv* Il ſe réconcilie avec lui, & meurt ſon ami, 371. & *ſuiv*.

Augsbourg. (la Diette d') Eraſme y eſt invité, T. II. 271. Spectacle ſingulier que l'on y eut, *ibid. & ſuiv*. Un Prédicateur Cordelier y invective contre Eraſme, 274. & *ſuiv*.

Auguſtin. (Saint) Edition des Ouvrages de ce Pere donnée par Eraſme, T. II. 316. & *ſuiv*. Idée de l'Epître dédicatoire, 317. & *ſuiv*.

Aurotin. (Corneille) Lettres qu'Eraſme lui écrit, T. I. 35. & *ſuiv*. Ouvrages qu'il a faits, 37.

Autriche. (Marguerite d') Qui elle étoit, T. I. 407. & *ſuiv*. Veut attirer Eraſme en Brabant, *ibid*. & 425. & T. II. 285. Epoque de ſa mort, 408.

B

BAPIUS. Vers où il fait l'éloge de la traduction de l'Hécube & de l'Iphigénie d'Euripide par Eraſme, T. I. 168. Mis par celui-ci en parallele avec Budée, 554. Son éloge, 557. Ce qu'il a dit de Berquin, T. II. 110.

Bajazeth. (le Sultan) Le Pape Alexandre VI. eſt en correſpondance avec lui, T. II. 16. & *ſuiv*.

Baillet. (M.) Ce qu'il dit de l'état où la Théologie étoit réduite du tems d'Eraſme, T. II. 503. & *ſuiv.*

Bâle. Révolution qui ſe fait en cette Ville par rapport à la Religion & au Gouvernement, T. I. 445. & *ſuiv.* Avanture ſinguliere qui y arrive, 452. Tient à honneur le ſéjour qu'Eraſme y a fait, T. II. 444. & *ſuiv.*

Bartirius. (Pierre) Perfidie inouie dont il uſe envers Eraſme, T. I. 223.

Barlandus. (Adrien) Jugement qu'il porte du Panégyrique de Philippe le Beau fait par Eraſme, T. I. 98. Son eſtime pour ſon Manuel du Chrétien, 299. Eloge qu'il a fait de ſes Adages, T. II. 358.

Baſile. (Saint) Edition de ce Pere donnée par Eraſme, T. I. 340 & *ſuiv.*

Batus. (Jacques) Qui il étoit, T. I. 50. Eraſme fait liaiſon avec lui, *ibid.* Lettre touchante que celui-ci lui écrit, 81. & *ſuiv.*

Beda. (Noël) Fait condamner les Colloques d'Eraſme par la Sorbonne, T. I 509. Qui il étoit, & ſon caractere, T. II. 204. & *ſuiv.* Ce que Mrs. du Bellay ont dit de lui, 201. & *ſuiv.* Origine de ſa diſpute avec Eraſme, 206. & *ſuiv.* Se déclare contre ſa doctrine, 207. & *ſuiv* Mauvaiſe plaiſanterie d'Eraſme à ſon ſujet, 208. Suite de leur démêlé, *ibid. & ſuiv.* Mécontentement que la Cour lui marque de ſa conduite, 218. Ce qu'il reprenoit dans Eraſme, 219. & *ſuiv.* Il perſiſte dans ſa haine contre lui, 236. Déſapprouve les excès de Sutor, 409. & *ſuiv.*

Bembe. (le Cardinal) Eloge qu'il fait d'Agricola, T. I. 21. Fut un des plus fameux

Cicéroniens, 560. Préfere au Marquis de Mantoue la réputation de bien écrire en Latin, 562. Eſtime qu'il faiſoit d'Eraſme, T. II. 450.

Beraud. (Nicolas) Qui il étoit, T. I 116. Eraſme demeure chez lui, *ibid.* Eſtime qu'il fait de ſon N. Teſtament, 346. Ouvrage qu'Eraſme lui dédie, 486.

Bergues, (Antoine de) Abbé de St. Bertin. Eraſme s'attire ſon amitié, T. I. 50. Préſent que ce Seigneur lui fait, 78.

Bergues, (Henri de) Evêque de Cambrai, attire Eraſme à ſon ſervice, T. I. 46. & *ſuiv.* Il l'envoie à Paris, 50. Plaintes qu'il fait de lui, 72. Eraſme célébre ſa mémoire après ſa mort, 77.

Berquin. (Louis) Condamnation de ſa traduction du Manuel du Chrétien fait par Eraſme, T. I. 305. & *ſuiv.* Traduit ſon Exomologeſe, 497. Ainſi que ſon Traité du Mariage, 536. Qui il étoit, T. II. 110. Contribue à faire beaucoup d'ennemis à Eraſme, *ibid.* Eſt accuſé d'héréſie 111. Sa fin tragique, 113. & *ſuiv.*

Berus. (Louis) Eſtime qu'il faiſoit du Nouveau-Teſtament d'Eraſme, T. I. 348. Eloge que celui-ci fait de lui, 349.

Beze. Ce qu'il a dit de Berquin, T. II. 120. Vers qu'il a faits pour être mis au bas du portrait d'Eraſme, 427.

Bizardiere. (la) Jugement ſur ſon Hiſtoire d'Eraſme, *Préf.* vj. & *ſuiv.* Combien il étoit peu verſé dans la lecture des Ouvrages de ce Savant, viij.

Boier. (Baptiſte) Qui il étoit, T. I. 117. Ses deux fils accompagnent Eraſme en Italie, *ibid.* & *ſuiv.* Comment il s'en ſépare, 118. Traduction qu'il a dédiée au Pere, *ibid.*

Boileau, (M.) Docteur de Sorbonne. Ce qu'il dit au ſujet du Sacrement de Mariage, T. I. 533.

Boiſſart. Conte qu'il fait au ſujet d'Eraſme pendant le ſéjour de celui-ci à Bâle, T. I. 454. & *ſuiv*. Vers qu'on trouve dans ſes Ouvrages au-deſſous du portrait de ce Savant, T. II. 427.

Bombaſius. (Paul) Liaiſon qu'Eraſme fait avec lui, T. I. 124. Ses aventures, & ſa mort malheureuſe, *ibid. & ſuiv*. Ce qu'il écrit à Eraſme au ſujet de ſon Apologie de ſon Nouveau-Teſtament contre le Fevre, 361.

Bore, (Catherine de) femme de Luther. Si elle accoucha quelques jours après ſes nôces, *Préf*. viij. & *ſuiv*.

Borgia. (Céſar) Eſt fait Cardinal par ſon pere le Pape Alexandre VI. T. II. 16. Aſſaſſine le Duc de Gandie ſon frere, pourquoi, 18. & *ſuiv*.

Borſelle. (Anne de) Voyez la Marquiſe de Wéere.

Boſſuet. (M.) Juſtifie Luther ſur la groſſeſſe de la Religieuſe qu'il épouſa, *Préf*. ix. Ce qu'il penſoit ſur l'uſage du Calice, T. II. 529. & *ſuiv*.

Botzeme. (Jean) Qui il étoit, & ſon caractere, T. I. 402. On lui fait des affaires à Rome, 407.

Bourbon. (Nicolas) Epigramme dans laquelle il parle de Fauſte Andrelin, T. I. 86. *& ſuiv*. & *ibid*. N. (1) Ce qu'il penſoit de Budée comparé à Eraſme, 263. & *ibid*. N. (1) Deux Epigrammes qu'il fait contre Stunica, T. II. 175. N. (1) Son Epigramme contre Sutor, 410. N. (1) Vers qu'il compoſa ſur la mort d'Eraſme, 424. Petit

Poëme où il fait son éloge, 465. & *suiv.*
Bourgogne. (Philippe de) Qui il étoit, T. I. 99. Ouvrages qu'Erasme lui dédie, *ibid.* & 470. Efforts qu'il fait pour retenir ce Savant auprès de lui, 156.
Brie. (Germain de) Eloge qu'il a fait des Adages d'Erasme, T. II. 368.
Bucer. Etoit peu lié avec Erasme, T. II. 384.
Budée. (Guillaume) Peu d'estime qu'il faisoit du Livre d'Erasme *de Copiâ*, T. I. 179 Réputation qu'il avoit dans l'Europe, 237. Démarches qu'il fait pour attirer Erasme en France, *ibid.* & *suiv.* Froid qu'il y eut entr'eux, 258 & *suiv.* Estime qu'il faisoit du Manuel du Chrétien d'Erasme, 299. & *suiv.* Est mis par celui-ci en parallele avec Badius, 534. & *suiv.* Satisfaction qu'Erasme lui fait à ce sujet; 557. Eloge qu'il a fait des Adages, T. II. 368. Estime qu'il faisoit d'Erasme, 460.
Buonamicus. (Lazare) Estime Cicéron jusqu'au fanatisme, T. I. 562.
Burnet. Jugement qu'il porte de Warrham, Archevêque de Cantorbery, T. I. 189.
Buschius. (Hermannus) Sa *Défense des Belles Lettres*, T. I. 317. Objet de l'Auteur dans cet Ouvrage, *ibid.* Se brouille avec Erasme, 419.

C

CALCAGNINUS. (Celius) A quoi il attribuoit les premiers succès de Luther, T. II. 9. & *suiv.*
Calvin. S'il alla voir Erasme à Bâle, T. I. 454. & T. II. 383. & *suiv.*
Cambrai. En quel tems cette Ville fut érigée en Archevêché, T. I. 46. N. (i).

Campege. (le Cardinal) Il estime qu'il falloit du Nouveau-Testament d'Erasme, T. I. 345. Il l'invite à se rendre auprès de lui, 420. Ouvrage que celui-ci lui dédie, 469. A quoi il attribue les succès de Luther, T II. 12.

Campester. (Lambertus) Qui il étoit, T. I. 523. Mutile les Colloques d'Erasme, *ibid. & suiv.* Suite de ses aventures, 525. *& suiv.*

Canossa. (Louis) Comment Erasme fit connoissance avec lui, T. I. 207 & *suiv.* Est fait Evêque de Bayeux, 235. Veut attirer Erasme en France, *ibid. & suiv.*

Caranza. (Sanctius) Ouvrage qu'il publie contre Erasme, T. II. 176. Peu s'en faut qu'il ne soit arrêté à ce sujet, *ibid.* Réponse d'Erasme à sa critique, *ibid. & suiv.* Honnêteté dont Caranza use avec lui, 178. Ils deviennent amis, *ibid.*

Caravacal, (Louis) Observantin. Livre qu'il publie contre Erasme, T. II. 160. Caractere de cet Ouvrage, 161. & *suiv.*

Cardan. Son sentiment sur les traductions faites par Erasme des Auteurs Grecs, T. I. 113. Ce qu'il dit de ses Lettres, 387. & *suiv.* Jugement qu'il porte de son Exomologese, 497.

Carlostad. Erasme l'attaque dans ses Ouvrages T. I. 546. Son sentiment absurde sur l'Eucharistie, 547.

Carpi. (le Prince de) Ce qu'il a dit de l'Eloge de la Folie fait par Erasme, T. I. 198. Son jugement sur l'Ouvrage de ce Savant contre Luther, T. II. 92. Sa naissance & ses malheurs, 179. Se déclare avec vivacité contre Erasme, 180. & 183. Ouvrage qu'il compose contre lui.

en mourant, 185. & *suiv.* Jugement sur son esprit, 188. Sa mort, 189. Satyre ingénieuse qu'Erasme compose à ce sujet, *ibid.*

Carteromaque. (Scipion) Erasme fait liaison avec lui à Padoue, T. I. 136. Ils se voient particuliérement à Rome, 146.

Cereales. Qui étoient ceux que les Anciens appelloient de ce nom, T. I 88.

Ceratinus. (Jacques) Son Dictionnaire Grec, T. I. 505. Qui il étoit, *ibid.* Son estime pour Erasme, *ibid. & suiv.*

Charles-Quint. (l'Empereur) Détail de ce qui se passa à son élection, T. I. 280. & *suiv.* Ouvrage qu'Erasme lui dédie, 462. & *suiv.* Assure ce Savant de sa protection, T. II. 159.

Chitreus. Jugement qu'il porte du Panégyrique de Philippe le Beau fait par Erasme, T. I. 96. Ce qu'il rapporte de Fréderic Electeur Palatin, T. II. 68.

Christiern, Roi de Dannemarc, recherche l'amitié d'Erasme, T. I. 283. & *suiv.*

Chrysostome. (Saint) Edition de ses Ouvrages donnée par Erasme, T. II. 333. & *suiv.* Traduction qu'il fait de quelques-unes des Homélies de ce Pere, 349. & *suiv.*

Cicéronien. (le) Objet de cet Ouvrage d'Erasme, T. I. 551. & *suiv.* Idée de ce Livre, 552. & *suiv.* Fait des mécontens, 554. Où il est le plus mal reçu, 557. & *suiv.* Ce qui l'avoit fait entreprendre à Erasme, 560. & *suiv.* N'a pas grande approbation, 576.

Clément VII. (le Pape) Son exaltation, T. I. 409. Ses sentimens favorables pour Erasme, 410. Ouvrage que celui-ci lui dédie, 467. Ce qui lui nuisit auprès de ce Pontife, T. II. 190. & *suiv.*

Clerc. (Monſieur le) Tour de jeune Moine qu'il attribue à Eraſme, T. I. 40. & *ſuiv.* Jugement qu'il porte de ſon diſcours ſur le bonheur de la paix, 45. Deſcendoit du Médecin Guillaume Copus, 64. Ce qu'il a penſé des Poëſies d'Eraſme, 107. Son ſentiment ſur ſes traductions, 114. Jugement qu'il a porté de ſon Nouveau-Teſtament, 351. & *ſuiv.* Ce qu'il a dit de la critique de cet Ouvrage par Stunica, T. II. 166. Son édition des Ouvrages d'Eraſme, 571. & *ſuiv.*

Colet. (Jean) Sa naiſſance & ſes études, T. I. 171. & *ſuiv.* Fait connoiſſance avec Eraſme, 172. & *ſuiv.* College qu'il établit à Londres, *ibid.* & *ſuiv.* Livre qu'Eraſme lui dédie, 177. & *ſuiv.* Sa mort, 181. Eloge qu'Eraſme a fait de lui, *ibid.* & *ſuiv.* Ses ſentimens hardis & particuliers, 182. & *ſuiv.*

Colloques. En quel tems les Colloques d'Eraſme parurent, T. I. 507. & *ſuiv.* Murmures qu'ils exciterent chez les Moines & les Théologiens, 508. Succès qu'ils ont à Paris, 509. Sont condamnés par la Sorbonne, *ibid.* & *ſuiv.* Leur lecture eſt défendue dans l'Univerſité, 513. & *ſuiv.* Trouvent de la contradiction en Angleterre, 515. Sont brûlés en Eſpagne, 516. On les bannit des Ecoles à Rome, *ibid.* Sont mis à l'Index par l'Inquiſition, 517. Défauts de cet Ouvrage, *ibid.* & *ſuiv.* Combien il eſt recherché, 522. Chagrin qu'il cauſa à Eraſme, 523. & *ſuiv.*

Confeſſion. (la) Ce qu'Eraſme penſoit au ſujet de la Confeſſion auriculaire, T. II. 515. & *ſuiv.*

Copus. (Guillaume) Son mérite, ſes Ouvra-

ges & ſes emplois, T. I. 64. Eraſme lui dédie ſon Poëme ſur la Vieilleſſe, 103. Travaille à le faire venir en France, 241. & *ſuiv.*

Courayer. (le Pere le) Juſtifie Eraſme ſur ſa ſortie du Cou[illegible], T. I. 48. & *ſuiv.* & T. II. 472. & *ſuiv.* Eloge qu'il a fait de lui, T. II. 472. & *ſuiv.*

Couſin. (Gilbert) Eſtime qu'il faiſoit du Livre d'Eraſme *de Copiâ*, T. I. 179. Son ſentiment ſur ſon Traité de la maniere d'étudier, 492. & *ibid.* N. (1) Vers qu'il a faits ſur ſa mort, T. II. 416.

Crammer. (Thomas) Succede à Warrham dans l'Archevêché de Cantorbery, T. I. 171. Eſtime qu'il faiſoit d'Eraſme, *ibid.*

Crenius. Jugement qu'il porte du Panégyrique de Philippe le Beau fait par Eraſme, T. I. 96. & *ſuiv.* Eloge qu'il fait de ſes Adages, T. II. 370. & *ſuiv.*

Croi, (le Cardinal de) eſt fait Archevêque de Tolede, T. I. 226. Eſtime qu'il avoit pour Eraſme, *ibid.* Sa mort, *ibid.*

Curſius. (Pierre) Invective contre Eraſme, T. II. 299. & 377. & *ſuiv.* Sujet de ſa mauvaiſe humeur contre lui, *ibid.*

Cyprien. (Saint) Eraſme donne une édition de ſes Ouvrages, T. I. 322. & *Juiv.* Jugement que l'on en porte, 323. & *ſuiv.*

D.

Deſpense, (Claude) Docteur de Sorbonne. Abrégé qu'il a fait de la Veuve Chrétienne d'Eraſme, T. I. 537.

Deſperriers. (Bonaventure) Son *Cymbalum mundi*, T. II. 273. Idée de cet Ouvrage, *ibid.* & *ſuiv.*

Deventer. Célébrité de l'Ecole de cette Ville lorſqu'Eraſme y fut envoyé, T. I. 14. & *ſuiv.* & T. II. 476. Ce qui ſurtout la faiſoit valoir, 15. & *ſuiv.*

Divinations. Ouvrage d'Eraſme qui porte ce titre, T. II. 219.

Divorce. (le) *Voyez* Mariage.

Dolet. Son jugement ſur la complainte de la Paix publiée par Eraſme, T. I. 100. & *ibid.* N. (1) Mépris qu'il fait de ſes Lettres, 388. & *ibid.* N. (2) Dialogue qu'il publie contre lui, 571. & *ſuiv.* Se repent de ſa conduite violente, 573. & *ſuiv.* Qui il étoit, 574. Sa mort malheureuſe, 575. Ce qu'il a dit des Adages d'Eraſme, T. II. 371.

Dorpius. (Martinus) Ecrit contre l'Eloge de la Folie fait par Eraſme, T. I. 200. Réponſe que lui fait ce dernier, *ibid.* & *ſuiv.* Se réconcilient, 202. Epitaphe de Dorpius faite par Eraſme, *ibid.* & *ſuiv.* N. (1)

Dubos. (M. l'Abbé) Comment il qualifie le ſchiſme cauſé par Luther, T. II. 55.

Dacerceau, (le Pere) Jéſuite. Sa *Nouvelle Eve* citée, T. II. 400.

Duchâtel. (Pierre) Va à Bâle pour voir Eraſme, T. I. 453. & T. II. 437. Service que celui-ci lui rend, T. I. 453. Reconnoiſſance qu'il en conſerve, *ibid.* & *ſuiv.* Sa fortune, 454. Services eſſentiels qu'il rend à Eraſme, T. II. 437. & *ſuiv.*

Ducheſne. (Guillaume) Se déclare contre la doctrine d'Eraſme, T. II. 207. & *ſuiv.* Mauvaiſe plaiſanterie de ce dernier à ſon ſujet, 208.

Dumoulin. (Charles) Donne le titre de grand à Eraſme à l'occaſion de ſes Adages, T. II. 370.

Duplex. (M.) Ce qu'il dit de l'Ouvrage d'Eraſme ſur la crainte que J. Chriſt a témoignée de la mort, T. I. 176. Son ſentiment ſur ſon Manuel du Chrétien, 300. Convient des ſervices rendus à la Théologie par Eraſme, T. II. 504.

E

Ecrivo, (Jean) Diſpute qu'il eut avec Eraſme au ſujet de ſon Nouveau-Teſtament, T. I. 366. & *ſuiv.* Eſtime qu'il faiſoit de lui, T. II. 461.

Egliſe. (l') Etat auquel elle ſe trouvoit lorſque Luther parut, T. II. 8. & *ſuiv.* Beſoin qu'elle avoit de réformation, 10. & *ſuiv.*

Egmond, (Nicolas d') Carme, ſe déchaîne contre Eraſme, T. II. 121. & *ſuiv.* & 132. & *ſuiv.* On lui défend de l'inſulter, 134. Sa mort, 135. Son épitaphe, *ibid.* N. (1)

Enfans. (les) Diſcours d'Eraſme ſur l'éducation des enfans, T. II. 302. & *ſuiv.* A qu'elle occaſion il fut compoſé, 303. Son Livre ſur le même ſujet, 327. & *ſuiv.*

Eobanus de Heſſe. Vient exprès d'Erfort à Louvain pour voir Eraſme T. II. 435. & *ſuiv.*

Epiſtolæ obſcurorum virorum. Ce que c'eſt, T. II. 554. On attribue ce Livre à Eraſme, *ibid.* & *ſuiv.* Qui y avoit travaillé, 555.

Eppendorff. (Henri) Ce qu'il a dit de la naiſſance d'Eraſme, T. I. 11. & *ſuiv.* & 443. Idée que celui-ci avoit d'abord de lui, 402. Sa mauvaiſe conduite, 417. Mauvais ſervices qu'il rend à Eraſme, 438. Son procès avec lui, *ibid.* & *ſuiv.* Réconciliation apparente qui ſe fait entr'eux, 441. Ouvrage qu'il publie contre Eraſme, 443.

raſme. Auteurs par qui ſa vie a été écrite, *Préf.* iv. & *ſuiv.* Lui même en a fait un abrégé, *ibid.* Hiſtoire de ſon pere & de ſa mere, T. I. 1. & *ſuiv* Preuves qu'il eut un frere, 2. & *ibid.* N. (2) Sa naiſſance, 4. Apparence de contradiction ſur le jour, *ibid.* & *ſuiv.* N. (1) Diverſité de ſentimens au ſujet de l'année, 5. & *ſuiv.* N. (1) Conteſtation ſur le lieu de ſa naiſſance, 7. & *ſuiv.* Suite de l'Hiſtoire de ſon pere & de ſa mere, 10. Origine de ſon nom de *Deſiderius Eraſmus*, 11. Reproches qu'on lui a faits ſur ſa naiſſance, *ibid.* & *ſuiv.* Ses premieres études, 13. & *ſuiv.* Sert en qualité d'enfant de Chœur dans la Cathédrale d'Utrecht, 14. Eſt envoyé au College de Deventer, *ibid.* & *ſuiv.* Ce qu'il y apprit, 23. Sa mémoire prodigieuſe, *ibid.* Aventure qui lui arriva alors, 24. Mort de ſon pere & de ſa mere, 25. On l'envoie à Bois-le-Duc, 26. Peu de progrès qu'il y fit, 27. Eloignement qu'il avoit pour la vie Monaſtique, 28. & *ſuiv.* Portrait qu'il fait de ſon frere, 31. Entré dans le Couvent de Stein, 33. Ses occupations dans ce Monaſtere, 34. & *ſuiv.* & 37. Reproches qu'on lui a faits ſur ſa conduite dans le Couvent, 37. & *ſuiv.* Ses ſentimens dans ſa jeuneſſe ſur la Chaſteté, 38. Tour de jeune Moine qu'on lui attribue, 40. & *ſuiv.* Son premier Ouvrage, 42. & *ſuiv.* Jugement qu'il en a porté, 43. & *ſuiv.* Fin indiſcrete qu'il y ajouta depuis, 44. Diſcours qu'il compoſa ſur le bonheur de la paix, *ibid.* & *ſuiv.* Son éloge de Berthe de Heyen, 45. Raiſons pour leſquelles il ſe déplaît dans le Couvent, 46. Il paſſe au ſervice de l'Evêque de Cambrai,

47. Reproches qu'on lui a faits ſur ſa ſortie du Couvent, 48. Il eſt ordonné Prêtre, 49. Liaiſons qu'il fit dans la Maiſon du Prélat, 50. Il vient au College de Montaigu à Paris, 51. Vie qu'il y mena, *ibid. & ſuiv.* Connoiſſance qu'il y fait de Milord Montjoie, 54. Retourne à Cambrai, & fait connoiſſance avec la Marquiſe de Wéere, 55. & *ſuiv.*. Viſite qu'il lui rend, 56. & *ſuiv.* Voyage qu'il fait en Angleterre, 58. Ce qu'il penſoit de ce pays, *ibid. & ſuiv.* Son retour à Paris, 59. Va paſſer trois mois à Orléans, 61. Son retour à Paris, & Ouvrages qu'il y fait, 62. & *ſuiv.* Eſt guéri de la fiévre par une eſpèce de miracle, 63. & *ſuiv.* Ce qui contribuoit le plus à déranger ſa ſanté, 65. Il ſe dégoûte du monde, *ibid. & ſuiv.* Etude qu'il fait de la Langue Grecque, 66. & *ſuiv.* Il s'applique à la Théologie Scholaſtique, & la mépriſe, 67. & *ſuiv.* & 108. Voyage qu'il fait en Hollande, 70. Danger qu'il y court, *ibid. & ſuiv.* Son ſéjour chez la Marquiſe de Wéere, 71. Méſintelligence entre l'Evêque de Cambrai & lui, 72. Son ſecond voyage en Angleterre, 73. Avanture déſagréable qui lui arrive à ſon retour, 74. & *ſuiv.* Il retourne à Orléans, 76. Ce qui le mettoit de mauvaiſe humeur contre l'Evêque de Cambrai, 77. Court voyage qu'il fait en Flandre, 78. Miſere à laquelle il eſt réduit à ſon retour, *ibid. & ſuiv.* Lettre touchante qu'il écrit à la Marquiſe de Wéere, 79. & *ſuiv.* Peu de cas qu'il faiſoit des Docteurs de ſon tems, 81. Suite de ſes voyages & de ſes correſpondances, 83. & *ſuiv.* Il étudie la

Théologie à Louvain, 88. Ses liaiſons avec le P. Vitriarius Cordelier, *ibid. & ſuiv.* Amis illuſtres qu'il a eus en Angleterre, 91. Le bruit court qu'il y eſt mort, *ibid. & ſuiv.* Eſt fort bien à cette Cour, 92. Ouvrages par leſquels il ſe rend célébre, 93. Eſt choiſi par les Etats du Brabant pour faire le panégyrique de Philippe le Beau, *ibid. & ſuiv.* Eloge qu'il y fait de la Ville de Paris, 95. Succès qu'il eut, 96. Sa Complainte de la Paix, 98. & *ſuiv.* Eloge qu'il fait de la France dans cet Ouvrage & ailleurs, 100. & *ſuiv.* Ses Poéſies, 101. & *ſuiv.* Son goût pour les Epigrammes, 102. Eloge de ſon Poëme ſur la vieilleſſe, 103. Qui il s'étoit propoſé pour modéle dans ſes Poéſies, 104. Honneur qu'elles lui firent, 105. Ce qui contribua à lui donner une grande réputation dans la Littérature, 107. & *ſuiv.* Ses traductions du Grec, 108. Protections qu'elles lui acquirent, & dédicaces qu'il en fit, 109. & *ſuiv.* Succès qu'elles eurent, 113. & *ſuiv.* Son exemple inſpire dans l'Europe le goût de la Littérature Grecque, 114. Son voyage en Italie, 115. & *ſuiv.* Il prend à Turin le degré de Docteur, 119. Eſt témoin de l'entrée du Pape Jules II. à Bouſogne, 120. Aventure qui penſa lui coûter la vie dans cette Ville, 121. & *ſuiv.* Séjour qu'il y fait, 123. & *ſuiv.* Il paſſe à Veniſe, 125. Son ſéjour dans cette Ville, 126. & *ſuiv.* Liaiſons qu'il y a avec pluſieurs Savans, 128. & *ſuiv.* S'il a été Correcteur d'Imprimerie, 129. & *ſuiv.* S'il fut Précepteur du célebre Paul Manuce, 131. Reſſent les premieres attaques de la gravelle, 133. Eloge qu'il

a fait d'Alde Manuce, 134. & *suiv.* Se rend à Padoue, 136. Son voyage à Rome, & connoissances qu'il y fait, 139. & *suiv.* Ouvrage qu'il compose par ordre de Jules II. 144. & *suiv.* Réprimande que la Complainte de la Paix lui attire de la part de ce Pape, 145. & *suiv.* Savans avec lesquels il fut lié à Rome, 146. & *suiv.* Tentatives que l'on fait pour l'y retenir, 149. Il sort d'Italie sans en savoir la Langue, 153. Ne savoit pas plus le François que l'Italien, 154. Son séjour en Angleterre 156. & *suiv.* Se repent d'avoir quitté l'Italie, 158. & *suiv.* Est sur le point de retourner à Rome, 160. Amis qu'il fait en Angleterre, 161. & *suiv.* Les chœurs des Tragédies Grecques ne sont pas de son goût, 165. Fait profession d'estimer Crammer, 171. Fait connoissance avec Colet, 172. & *suiv.* Portrait qu'il fait de lui-même, 173 & *suiv.* Son Ouvrage sur la crainte que J. Christ a témoignée de la mort, 175. & *suiv.* Son Traité *de Copiâ*, 177. & *suiv.* Ses autres Ouvrages de Grammaire, 180. Comment il fit connoissance avec Morus, 184. Aventure singuliere qui lui arrive, 210. & *suiv.* Dispense qu'il obtient de Rome pour rester dans le monde en habit Ecclésiastique, 215. & *suiv.* Son retour d'Angleterre, & ses divers voyages, 217. & *suiv.* On lui offre une Chaire de Professeur dans l'Université de Louvain, 221. & *suiv.* On veut le retenir dans les Pays-Bas, 223. & *suiv.* Pension qu'il obtient de la Cour de Brabant, 224. Est décoré de la dignité de Conseiller du Roi, 227. Prend le parti de Reuchlin, 231. Est accusé d'injustice à son égard, 234. Démarches

ches que l'on fait pour l'attirer en France, 235. & *suiv.* Bénéfice qu'on lui destinoit dans ce Royaume, 245. Ce qui l'empêche d'accepter ces offres, 248. & *suiv.* Eſt accuſé de partialité pour la Nation Françoiſe, 255. Froid entre Budée & lui, 256. & *suiv.* Eſt invité de ſe rendre à Ingolſtad, 264. & *suiv.* Marques d'eſtime qu'il reçoit de l'Evêque & des Habitans de Bâle, 268. & *suiv.* Ses maladies & ſes voyages, 269. & *suiv.* Son aventure à ſon arrivée à Louvain, 274. & *suiv.* Tentatives que l'on fait pour l'engager à ſe fixer en Angleterre, 277. Nouvelle penſion qu'on lui accorde, 282. Ses ennemis répandent le bruit de ſa mort, 285. Retraites glorieuſes qu'on lui propoſoit de toutes parts, *ibid.* & *suiv.* Ouvrages qu'il avoit alors donnés au Public, 288. & *suiv.* Son ſentiment ſur le Feu de l'Enfer, 304. & *suiv.* Suite de ſes occupations littéraires, 321. & *suiv.* Edition Grecque qu'il donne du Nouveau-Teſtament, 335. & *suiv.* Bref du Pape qui approuve cet Ouvrage, 338. & *suiv.* Son apologie ſur le terme de *Sermo* ſubſtitué à celui de *Verbum*, 363. & *suiv.* Autres diſputes que ſon Nouveau-Teſtament lui ſuſcite, 366. & *suiv.* Son apologie au ſujet de ce qu'il avoit dit du Mariage, 382. & *suiv.* Recueil qu'il donne de ſes Lettres, 384. & *suiv.* Leur caractere, 387, & *suiv.* Il ſe retire à Bâle, 389. & *suiv.* Sa réception en cette Ville, 393. On le ſollicite d'aller à Rome, 399. & *suiv.* Son départ pour ce voyage, 402. & *suiv.* Son retour à Bâle, 405. Voyage qu'il fait à Beſançon, 411. & *suiv.* Comment il ſe brouille avec Hutten, 415. &

suiv. Témoignages d'estime qu'il reçoit de divers endroits, 423. & *suiv.* Douleur qu'il ressent de la mort de Jean Froben, 427. & *suiv.* S'il approuve le divorce de Henri VIII. 433. & *suiv.* Affaire desagréable qu'il a au sujet d'Eppendorff, 437. & *suiv.* Embarras dans lequel il se trouve, 443. & *suiv.* Voyages qu'il fait à Fribourg, 450. & *suiv.* Vers par où il témoigne son regret de quitter Bâle, 451. N. (I) Ouvrages qu'il fit pendant son séjour en cette Ville, 456. & *suiv.* Succès qu'eurent ses Paraphrases, 472. & *suiv.* Contradictions qu'elles essuyerent, 473. & *suiv.* Se justifie au sujet du jeûne & de l'observation des Fêtes, 478. & *suiv.* Son apologie sur ces points censurée & mise à l'Index, 484. Son Traité de la maniere d'étudier, 488. & *suiv.* Sa piété Dominicale 492. & *suiv.* Son Dictionnaire Grec, 505. Ses Colloques, *Voyez* Colloques. Défaut de son caractere, 517. & *suiv.* Son jugement l'abandonne quelquefois, 519. & *suiv.* Edition qu'il donne de Pline le Naturaliste, 528. Son Traité de la Langue, *Voyez* Langue. Son Traité du Mariage, *Voyez* Mariage. Ses autres Ouvrages, 536. & *suiv.* Est obligé de justifier sa doctrine sur l'Eucharistie, 540. & *suiv.* Ses liaisons avec Oecolampade & Pellican, *ibid.* Ses traductions des Peres Grecs, 547. & *suiv.* Son Cicéronien, *Voyez* Cicéronien. Se justifie au sujet de la devise qu'il avoit adoptée, 577. & *suiv.* Ce qui donna, dit-on, occasion à son Dialogue sur la vraie prononciation du Latin & du Grec, 579. & *suiv.* Ce que cet Ouvrage contient d'important, 580. & *suiv.* Sa Lettre aux

Saintes Filles de l'Ordre de St. François, &c. 583. Son édition de Séneque, *Voyez* Séneque.

Erasme. Réputation qu'il avoit lorsque Luther parut, T. II. 1. & *suiv*. Portrait qu'il fait de l'état où l'Eglise se trouvoit alors, 8. & *suiv*. Ce qu'il pensa d'abord de la conduite de Luther, 25. & *suiv* Ne tarde pas à prévoir les suites de ses emportemens, 32. & *suiv*. Sa réponse à une Lettre qu'il avoit reçue de lui, 35. & *suiv*. Sort qu'elle eut, 39. & *suiv*. Lettre où il expose ce qu'il pense sur le Luthéranisme, 40. & *suiv*. Suites qu'elle eut, 49. & *suiv*. Maux qu'il prévit de la Bulle de Léon X. 55. & *suiv*. Lettre qu'il écrivit à ce Pape pour se justifier de favoriser Luther, 62. & *suiv*. Dessein d'un Ouvrage qu'il médite contre lui, 64. & *suiv*. Conférence qu'il a avec l'Electeur Palatin, 66. & *suiv*. Axiomes qu'il compose à ce sujet, 69. & *suiv*. Ennemis que lui font ses ménagemens pour Luther 73. & *suiv*. Sa justification, 74. & *suiv*. Répugnance qu'il a à écrire contre Luther. 80. & *suiv*. Ce qui l'y détermina, 84. & *suiv*. Ses inquiétudes à cette occasion, 85. & *suiv*. Ouvrage qu'il publia contre lui, 88. & *suiv*. Complimens qu'il en reçut, 91. & *suiv*. Succès qu'eut cet Ouvrage, 93. Demande justice à l'Electeur de Saxe des emportemens de Luther, 96. Réponse qu'il fait à l'Ouvrage publié contre lui par ce Novateur, 99. & *suiv*. Succès qu'elle eut, 103. & *suiv* Continue à être persécuté des Moines & des Théologiens, 107. & *suiv*. Sa dispute avec le Carme d'Egmond, 121. & *suiv*. Ses autres démêlés avec les Moi-

nes 137. & *suiv.* Mouvemens qu'il y fit contre lui en Espagne, 149. & *suiv.* Articles sur lesquels on attaquoit sa Foi, 153. Apologie qu'il publie à ce sujet, 155. & *suiv.* Sa dispute avec Stunica 163. & *suiv.* Son apologie contre Caranza, 176. & *suiv.* Lettre qu'il écrit au Prince de Carpi, 180. & *suiv.* Réponses qu'il fait à ses invectives, 183. & *suiv.* & 186. & *suiv.* Ennemi dangereux qu'il eut dans Aléandre, 191. Entrevûes qu'il a avec lui. 197. & *suiv.* Maniere outrageuse dont il le traite, 200. & *suiv.* Origine de sa dispute avec Beda, 206. & *suiv.* Suites qu'elle eut, 207. & *suiv.* Erasme implore contre lui l'autorité du Parlement de Paris & ensuite du Roi, 216. & *suiv.* Ouvrages qu'il publia à cette occasion, 218. & *suiv.* 230. & *suiv.* 233. & *suiv.* En quoi il étoit répréhensible, 227. & *suiv.* Ses vivacités contre Béda, 236. & *suiv.* Sa Lettre à la Sorbonne, 239. & *suiv.* Autre qu'il adresse au Parlement de Paris, 241. & *suiv.* Ouvrage qu'il publie au sujet de la censure faite de ses Ecrits par la Sorbonne, 247. & *suiv.* Eloge malin qu'il en fait, 248. & *suiv.* Examen de sa censure, 253. & *suiv.* Explication qu'il a avec Œcolampade, 260. & *suiv* Origine de leur division, 262. & *suiv.* Eclaircissement qu'ils ont ensemble, 264. & *suiv.* Son arrivée & sa réception à Fribourg, 266. & *suiv.* Dérangement que sa transmigration fait dans sa fortune, 268. Vie agréable qu'il mene dans sa nouvelle demeure, 269. En quoi elle lui déplaisoit, 270. Son embarras, 285. & *suiv.* Pense à se retirer à Besançon, 287. & *suiv.* Est rappellé très-sérieusement dans le Brabant, 289. & *suiv.*

Sa crédulité au ſujet des ſortileges, 290. *& ſuiv.* Il quitte Fribourg, 299. Ouvrages qu'il publie pendant ſon ſéjour en cette Ville, *ibid. & ſuiv.* Son Ouvrage contre les prétendus Evangéliques, 396. *& ſuiv.* Son Edition de St. Auguſtin, *Voyez* Auguſtin. Ses autres Ouvrages, 320. *& ſuiv.* Accuſation formée contre lui au ſujet de la guerre contre les Turcs, 324. *& ſuiv.* Sa Lettre aux Freres de la Baſſe-Allemagne, 328. *& ſuiv.* Ses apophthegmes, *Voyez* Apophthegmes. Son édition de Saint Baſile, *Voyez* Baſile. Ouvrage de rétractations qu'il méditoit, 345. *& ſuiv.* Ses Adages, *Voyez* Adages. Sa diſpute avec Curſius, 377. *& ſuiv.* Il ſe rend à Bâle, 381. *& ſuiv.* Le Pape penſe à le faire Cardinal, 388. *& ſuiv.* Son refus, 393. Son Prédicateur Evangélique, *Voyez* Prédicateur. Sa réponſe aux invectives de Sutor, 405. *& ſuiv.* Ses diſpoſitions dans les derniers jours de ſa vie, 413. *& ſuiv.* Sa mort & ſes obſéques, 415. *& ſuiv.* Son Teſtament, 417. *& ſuiv.* Ce qu'il poſſédoit à ſa mort, 422. Son épitaphe, 423. *& ſuiv.* Autres qui lui furent faites, 424. *& ſuiv.* Grand nombre d'admirateurs qu'il a eus, 429. *& ſuiv.* Mépriſe plaiſante qui arriva dans une viſite qu'on lui fit, 437. Eloges qu'il a reçus pendant ſa vie & après ſa mort, 445. *& ſuiv.* Tentatives que l'on fit de tous côtés pour l'avoir, 455. *& ſuiv.* Part qu'il eut à la renaiſſance des ſciences, 473. Jugement ſur ſon ſtyle, 483. *& ſuiv.* Service qu'il rendit à la Théologie, 496. *& ſuiv.* Accuſé d'héréſie par les Théologiens 508. Comment il s'en juſtifie, *ibid. & ſuiv.* Son peu de prudence & d'exactitude dans

ſes expreſſions, 531. & *ſuiv.* Ce qu'on doit penſer de ſa Religion, 541. & *ſuiv.* Ecrits publiés à ce ſujet, 547. & *ſuiv.* Ouvrages qui lui ont été fauſſement attribués, 552. & *ſuiv.* Son caractere, 560. & *ſuiv.* Son portrait, 567. & *ſuiv.* Catalogue de ſes Ouvrages, 573. & *ſuiv.*

Melanchthon. Qui il étoit, T. I. 272. Marques d'eſtime qu'il donne à Eraſme, *ibid.* Ouvrage que celui-ci lui dédie, T. II. 421.

Mirœus. (Henri) Eſtime qu'il faiſoit des Adages d'Eraſme, T. II. 369. Il en prend la défenſe contre Muret, 374.

Monologeſe. (l') Idée de cet Ouvrage d'Eraſme, T. I. 493. & *ſuiv.* Eſt mal reçu des Théologiens, 496. & *ſuiv.* Sa condamnation par le Parlement de Paris, 497.

F

Faber. (Jean) Qui il étoit, T. I. 331. Eſtime qu'il faiſoit de la méthode d'Eraſme pour parvenir à la vraie Théologie, *ibid.* Conférences qu'Eraſme a avec lui au ſujet du Luthéraniſme, T. II. 70. Eloge de ce Religieux Dominicain, 71.

Falconet. (M.) Son éloge, T. I. 455. & *ſuiv.*

Ferdinand, (le Prince) depuis Empereur. Eraſme eſt propoſé pour être ſon Précepteur, T. I. 224. & *ſuiv.* Eloge qu'il fait de ce Prince, 225. Ferdinand l'invite à ſe rendre à Vienne, 422. & T. II. 285. Ouvrages qu'Eraſme lui dédie, 465. & *ſuiv.* Recommande ce Savant aux Fribourgeois, T. II. 267.

Fêtes. (les) Si l'on peut en retrancher une partie, T. I. 479. & *ſuiv.* & 485.

Fèvre (Jacques le) d'Eſtaples, attaque le N. Teſtament d'Eraſme, T. I. 357. & *ſuiv.* Apologie que celui-ci lui adreſſe à ce ſujet, 358. & *ſuiv.* Sentimens divers ſur ce dernier Ouvrage, 361. & *ſuiv.* Leur réconciliation, & mort de le Fèvre, 362. & *ſuiv.*

Fiſher. (Jean) Sa mort tragique, T. I. 191. Eloge qu'il fait du Nouveau-Teſtament d'Eraſme, 347.

Fleuri. (M.) Réflexion de cet Ecrivain ſur les abus qui regnoient dans l'Egliſe, T. II. 24. & *ſuiv.* Ce qu'il dit de la punition des Hérétiques, 225.

Florebellus. (Antoine) Son Traité de l'autorité de l'Egliſe, T. II. 12. Ce qu'il y dit de la corruption qui y regnoit, *ibid.*

Florimond de Remond. Ce qu'il penſoit des Livres de piété d'Eraſme, T. I. 300. A quoi il attribue l'origine de l'héréſie de Luther, T. II. 6. & *ſuiv.* Convient que l'Egliſe avoit alors beſoin de réforme, 12.

Folie. (Eloge de la) Occaſion & ſujet de cet Ouvrage d'Eraſme, T. I. 192. & *ſuiv.* Son caractere, 194. & *ſuiv.* Succès qu'il eut, 195. & *ſuiv.* Ennemis qu'il fit à Eraſme, 197. & *ſuiv.* Son différend avec Dorpius à ce ſujet, 200. & *ſuiv.* Il eſt cenſuré en Sorbonne & à Rome, 204. & *ſuiv.*

Fonſeca, (Alfonſe) Archevêque de Tolede. Témoignages de ſon eſtime qu'il donne à Eraſme, T. II. 156. & *ſuiv.* Doutes ſur un diſcours que Caravacal lui fait tenir, 158. & *ſuiv.* Edition de S. Auguſtin qu'Eraſme lui dédie, 317.

France. (la) Rigueur qu'on y a obſervée contre ceux qui ne gardoient pas la Loi du Maigre, T. I. 474. & *ſuiv.*

re qu'il lui écrit, 423. & *suiv.* Il lui fait payer sa pension, 425. L'assure de sa protection, T. II. 79. & *suiv.* Preuves qu'il lui en donne, 159. Conformité de sentimens entr'eux, 160. Sa mort, *ibid.*

Geldenhaur, le même que Gerard de Nimegue, *Voyez* Nimegue.

Gilles Dauphin, Général des Cordeliers. Trait curieux qu'on rapporte de lui, T. II. 190.

Gilles de Viterbe. Erasme fait connoissance avec lui, T. I. 139. Il est fait Cardinal, *ibid.*

Glareanus. (Henri) Estime qu'Erasme avoit pour lui, & éloge qu'il en fait, T. I. 137. & *suiv.* Ouvrage qu'il lui envoie, 138. & *ibid.* N. (1) & (2) Talens de Glareanus, 436. & *suiv.*

Goclenius. (Conrard) Aide Erasme dans la composition de quelques-uns de ses Ouvrages, T. II. 367.

Gretser, (le Pere) Jésuite. De quoi il remercie Dieu, T. I. 266.

Grimani. (le Cardinal Dominique) Comment Erasme fit connoissance avec lui, T. I. 140. & *suiv.* Sa nombreuse bibliothéque pour ce tems là, 141. Ouvrage qu'Erasme lui dédie, 467.

Grunnius. (Lambert) Lettre qu'Erasme lui écrit, T. I. 215. & *suiv.*

Guichardin. Ce qu'il dit de l'abus qui se fit des Indulgences sous Léon X. T. II 6. Ce qu'il rapporte du Pape Alexandre VI. 15. & *suiv.* & 19. & *suiv.* Maxime qu'il avance au sujet des Papes, 21.

Gunsfort. (Vessel) Contribue au rétablissement des Lettres dans la Basse-Allemagne, T. I. 22. Surnom glorieux, qu'il acquit, *ibid.*

a fait d'Alde Manuce, 134. & *suiv.* Se rend à Padoue, 136. Son voyage à Rome, & connoissances qu'il y fait, 139. & *suiv.* Ouvrage qu'il compose par ordre de Jules II. 144. & *suiv.* Réprimande que la Complainte de la Paix lui attire de la part de ce Pape, 145. & *suiv.* Savans avec lesquels il fut lié à Rome, 146. & *suiv.* Tentatives que l'on fait pour l'y retenir, 149. Il sort d'Italie sans en savoir la Langue, 153. Ne savoit pas plus le François que l'Italien, 154. Son séjour en Angleterre 156. & *suiv.* Se repent d'avoir quitté l'Italie, 158. & *suiv.* Est sur le point de retourner à Rome, 160. Amis qu'il fait en Angleterre, 161. & *suiv.* Les chœurs des Tragédies Grecques ne sont pas de son goût, 165. Fait profession d'estimer Cranmer, 171. Fait connoissance avec Colet, 172. & *suiv.* Portrait qu'il fait de lui-même, 173 & *suiv.* Son Ouvrage sur la crainte que J. Christ a témoignée de la mort, 175. & *suiv.* Son Traité *de Copiâ*, 177. & *suiv.* Ses autres Ouvrages de Grammaire, 180. Comment il fit connoissance avec Morus, 184. Aventure singuliere qui lui arrive, 210. & *suiv.* Dispense qu'il obtient de Rome pour rester dans le monde en habit Ecclésiastique, 215. & *suiv.* Son retour d'Angleterre, & ses divers voyages, 217. & *suiv.* On lui offre une Chaire de Professeur dans l'Université de Louvain, 221. & *suiv.* On veut le retenir dans les Pays-Bas, 223. & *suiv.* Pension qu'il obtient de la Cour de Brabant, 224. Est décoré de la dignité de Conseiller du Roi, 227. Prend le parti de Reuchlin, 231. Est accusé d'injustice à son égard, 234. Démarches

ches que l'on fait pour l'attirer en France, 235. & *suiv.* Bénéfice qu'on lui destinoit dans ce Royaume, 245. Ce qui l'empêche d'accepter ces offres, 248. & *suiv.* Eſt accuſé de partialité pour la Nation Françoiſe, 255. Froid entre Budée & lui, 256. & *suiv.* Eſt invité de ſe rendre à Ingolſtad, 264. & *suiv.* Marques d'eſtime qu'il reçoit de l'Evêque & des Habitans de Bâle, 268. & *suiv.* Ses maladies & ſes voyages, 269. & *suiv.* Son aventure à ſon arrivée à Louvain, 274. & *suiv.* Tentatives que l'on fait pour l'engager à ſe fixer en Angleterre, 277. Nouvelle penſion qu'on lui accorde, 282. Ses ennemis répandent le bruit de ſa mort, 285. Retraites glorieuſes qu'on lui propoſoit de toutes parts, *ibid.* & *suiv.* Ouvrages qu'il avoit alors donnés au Public, 288. & *suiv.* Son ſentiment ſur le Feu de l'Enfer, 304. & *suiv.* Suite de ſes occupations littéraires, 321. & *suiv.* Edition Grecque qu'il donne du Nouveau-Teſtament, 335. & *suiv.* Bref du Pape qui approuve cet Ouvrage, 338. & *suiv.* Son apologie ſur le terme de *Sermo* ſubſtitué à celui de *Verbum*, 363. & *suiv.* Autres diſputes que ſon Nouveau-Teſtament lui ſuſcite, 366. & *suiv.* Son apologie au ſujet de ce qu'il avoit dit du Mariage, 382. & *suiv.* Recueil qu'il donne de ſes Lettres, 384. & *suiv.* Leur caractere, 387, & *suiv.* Il ſe retire à Bâle, 389. & *suiv.* Sa réception en cette Ville, 393. On le ſollicite d'aller à Rome, 399. & *suiv.* Son départ pour ce voyage, 402. & *suiv.* Son retour à Bâle, 405. Voyage qu'il fait à Beſançon, 411. & *suiv.* Comment il ſe brouille avec Hutten, 415. &

suiv. Témoignages d'estime qu'il reçoit de divers endroits, 423. & *suiv.* Douleur qu'il ressent de la mort de Jean Froben, 427. & *suiv.* S'il approuva le divorce de Henri VIII. 433. & *suiv.* Affaire désagréable qu'il a au sujet d'Eppendorff, 437. & *suiv.* Embarras dans lequel il se trouve, 443. & *suiv.* Voyages qu'il fait à Fribourg, 450. & *suiv.* Vers par où il témoigne son regret de quitter Bâle, 451. N. (1) Ouvrages qu'il fit pendant son séjour en cette Ville, 456. & *suiv.* Succès qu'eurent ses Paraphrases, 471. & *suiv.* Contradictions qu'elles essuyerent, 473. & *suiv.* Se justifie au sujet du jeûne & de l'observation des Fêtes, 478. & *suiv.* Son apologie sur ces points censurée & mise à l'Index, 484. Son Traité de la maniere d'étudier, 488. & *suiv.* Sa prière Dominicale 492. & *suiv.* Son Dictionnaire Grec, 505. Ses Colloques, *Voyez* Colloques. Défaut de son caractere, 517. & *suiv.* Son jugement l'abandonne quelquefois, 519. & *suiv.* Edition qu'il donne de Pline le Naturaliste, 528. Son Traité de la Langue, *Voyez* Langue. Son Traité du Mariage, *Voyez* Mariage. Ses autres Ouvrages, 536. & *suiv.* Est obligé de justifier sa doctrine sur l'Eucharistie, 540. & *suiv.* Ses liaisons avec Oecolampade & Pellican, *ibid.* Ses traductions des Peres Grecs, 547. & *suiv.* Son Cicéronien, *Voyez* Cicéronien. Se justifie au sujet de la devise qu'il avoit adoptée, 577. & *suiv.* Ce qui donna, dit-on, occasion à son Dialogue sur la vraie prononciation du Latin & du Grec, 579. & *suiv.* Ce que cet Ouvrage contient d'important, 580. & *suiv.* Sa Lettre aux

Saintes Filles de l'Ordre de St. François, &c. 583. Son édition de Séneque, *Voyez* Séneque.

Erasme. Réputation qu'il avoit lorſque Luther parut, T. II. 1. & *ſuiv*. Portrait qu'il fait de l'état où l'Egliſe ſe trouvoit alors, 8. & *ſuiv*. Ce qu'il penſa d'abord de la conduite de Luther, 25. & *ſuiv* Ne tarde pas à prévoir les ſuites de ſes emportemens, 32. & *ſuiv*. Sa réponſe à une Lettre qu'il avoit reçue de lui, 35. & *ſuiv*. Sort qu'elle eut, 39. & *ſuiv*. Lettre où il expoſe ce qu'il penſe ſur le Luthéraniſme, 40. & *ſuiv*. Suites qu'elle eut, 49. & *ſuiv*. Maux qu'il prévit de la Bulle de Léon X. 55. & *ſuiv*. Lettre qu'il écrivit à ce Pape pour ſe juſtifier de favoriſer Luther, 62. & *ſuiv*. Deſſein d'un Ouvrage qu'il médite contre lui, 64. & *ſuiv*. Conférence qu'il a avec l'Electeur Palatin, 66. & *ſuiv*. Axiomes qu'il compoſe à ce ſujet, 69. & *ſuiv*. Ennemis que lui font ſes ménagemens pour Luther 73. & *ſuiv*. Sa juſtification, 74. & *ſuiv*. Répugnance qu'il a à écrire contre Luther. 80. & *ſuiv*. Ce qui l'y détermina, 84. & *ſuiv*. Ses inquiétudes à cette occaſion, 85. & *ſuiv*. Ouvrage qu'il publia contre lui, 88. & *ſuiv*. Complimens qu'il en reçut, 91. & *ſuiv*. Succès qu'eut cet Ouvrage, 93. Demande juſtice à l'Electeur de Saxe des emportemens de Luther, 96. Réponſe qu'il fait à l'Ouvrage publié contre lui par ce Novateur, 99. & *ſuiv*. Succès qu'elle eut, 103. & *ſuiv* Continue à être perſécuté des Moines & des Théologiens, 107. & *ſuiv*. Sa diſpute avec le Carme d'Egmond, 121. & *ſuiv*. Ses autres démêlés avec les Moi-

nes 137. & *suiv.* Mouvemens qu'il y fit contre lui en Espagne, 149. & *suiv.* Articles sur lesquels on attaquoit sa Foi, 153. Apologie qu'il publie à ce sujet, 155. & *suiv.* Sa dispute avec Stunica 163. & *suiv.* Son apologie contre Caranza, 176. & *suiv.* Lettre qu'il écrit au Prince de Carpi, 180. & *suiv.* Réponses qu'il fait à ses invectives, 183. & *suiv.* & 186. & *suiv.* Ennemi dangereux qu'il eut dans Aléandre, 191. Entrevûes qu'il a avec lui. 197. & *suiv.* Maniere outrageuse dont il le traite, 200. & *suiv.* Origine de sa dispute avec Beda, 206. & *suiv.* Suites qu'elle eut, 207. & *suiv.* Erasme implore contre lui l'autorité du Parlement de Paris & ensuite du Roi, 216. & *suiv.* Ouvrages qu'il publia à cette occasion, 218. & *suiv.* 230. & *suiv.* 233. & *suiv.* En quoi il étoit répréhensible, 227. & *suiv.* Ses vivacités contre Béda, 236. & *suiv.* Sa Lettre à la Sorbonne, 239. & *suiv.* Autre qu'il adresse au Parlement de Paris, 241. & *suiv.* Ouvrage qu'il publie au sujet de la censure faite de ses Ecrits par la Sorbonne, 247. & *suiv.* Eloge malin qu'il en fait, 248. & *suiv.* Examen de sa censure, 253. & *suiv.* Explication qu'il a avec Œcolampade, 260. & *suiv* Origine de leur division, 262. & *suiv.* Eclaircissement qu'ils ont ensemble, 264. & *suiv.* Son arrivée & sa réception à Fribourg, 266. & *suiv.* Dérangement que sa transmigration fait dans sa fortune, 268. Vie agréable qu'il mene dans sa nouvelle demeure, 269. En quoi elle lui déplaisoit, 270. Son embarras, 285. & *suiv.* Pense à se retirer à Besançon, 287. & *suiv.* Est rappellé très-sérieusement dans le Brabant, 289. & *suiv.*

Sa crédulité au ſujet des ſortileges, 290. *& ſuiv.* Il quitte Fribourg, 299. Ouvrages qu'il publie pendant ſon ſéjour en cette Ville, *ibid. & ſuiv.* Son Ouvrage contre les prétendus Evangéliques, 396. *& ſuiv.* Son Edition de St. Auguſtin, *Voyez* Auguſtin. Ses autres Ouvrages, 320. *& ſuiv.* Accuſation formée contre lui au ſujet de la guerre contre les Turcs, 324. *& ſuiv.* Sa Lettre aux Freres de la Baſſe-Allemagne, 328. *& ſuiv.* Ses apophthegmes, *Voyez* Apophthegmes. Son édition de Saint Baſile, *Voyez* Baſile. Ouvrage de rétractations qu'il méditoit, 345. *& ſuiv.* Ses Adages, *Voyez* Adages. Sa diſpute avec Curſius, 377. *& ſuiv.* Il ſe rend à Bâle, 381, *& ſuiv.* Le Pape penſe à le faire Cardinal, 388. *& ſuiv.* Son refus, 393. Son Prédicateur Evangélique, *Voyez* Prédicateur. Sa réponſe aux invectives de Sutor, 405. *& ſuiv.* Ses diſpoſitions dans les derniers jours de ſa vie, 413. *& ſuiv.* Sa mort & ſes obſéques, 415. *& ſuiv.* Son Teſtament, 417. *& ſuiv.* Ce qu'il poſſédoit à ſa mort, 422. Son épitaphe, 423. *& ſuiv.* Autres qui lui furent faites, 424. *& ſuiv.* Grand nombre d'admirateurs qu'il a eus, 429. *& ſuiv.* Mépriſe plaiſante qui arriva dans une viſite qu'on lui fit, 437. Eloges qu'il a reçus pendant ſa vie & après ſa mort, 445. *& ſuiv.* Tentatives que l'on fit de tous côtés pour l'avoir, 455. *& ſuiv.* Part qu'il eut à la renaiſſance des ſciences, 473. Jugement ſur ſon ſtyle, 483. *& ſuiv.* Service qu'il rendit à la Théologie, 496. *& ſuiv.* Accuſé d'héréſie par les Théologiens 508. Comment il s'en juſtifie, *ibid. & ſuiv.* Son peu de prudence & d'exactitude dans

ses expressions, 531. & *suiv.* Ce qu'on doit penser de sa Religion, 541. & *suiv.* Ecrits publiés à ce sujet, 547. & *suiv.* Ouvrages qui lui ont été faussement attribués, 552. & *suiv.* Son caractere, 560. & *suiv.* Son portrait, 567. & *suiv.* Catalogue de ses Ouvrages, 573. & *suiv.*

Eschendelfer. Qui il étoit, T. I. 272. Marques d'estime qu'il donne à Erasme, *ibid.* Ouvrage que celui-ci lui dédie, T II. 411.

Etienne. (Henri) Estime qu'il faisoit des Adages d'Erasme, T. II. 369. Il en prend la défense contre Muret, 374.

Eumologèse. (T) Idée de cet Ouvrage d'Erasme, T. I. 493. & *suiv.* Est mal reçu des Théologiens, 496. & *suiv.* Sa condamnation par le Parlement de Paris, 497.

F

FABRE. (Jean) Qui il étoit, T. I. 331. Estime qu'il faisoit de la méthode d'Erasme pour parvenir à la vraie Théologie, *ibid.* Conférences qu'Erasme a avec lui au sujet du Luthéranisme, T. II. 70. Eloge de ce Religieux Dominicain, 71.

Falconet. (M.) Son éloge, T. I. 455. & *suiv.*

Ferdinand, (le Prince) depuis Empereur. Erasme est proposé pour être son Précepteur, T. I. 224. & *suiv.* Eloge qu'il fait de ce Prince, 225. Ferdinand l'invite à se rendre à Vienne, 422. & T. II. 285. Ouvrages qu'Erasme lui dédie, 465. & *suiv.* Recommande ce Savant aux Fribourgeois, T. II. 267.

Fêtes. (les) Si l'on peut en retrancher une partie, T. I. 479. & *suiv.* & 485.

Fèvre (Jacques le) d'Eſtaples, attaque le N. Teſtament d'Eraſme, T. I. 357. & *ſuiv.* Apologie que celui-ci lui adreſſe à ce ſujet, 358. & *ſuiv.* Sentimens divers ſur ce dernier Ouvrage, 361. & *ſuiv.* Leur réconciliation, & mort de le Fèvre, 362. & *ſuiv.*

Fisher. (Jean) Sa mort tragique, T. I. 191. Eloge qu'il fait du Nouveau-Teſtament d'Eraſme, 347.

Fleuri. (M.) Réflexion de cet Ecrivain ſur les abus qui regnoient dans l'Egliſe, T. II. 24. & *ſuiv.* Ce qu'il dit de la punition des Hérétiques, 225.

Florebellus. (Antoine) Son Traité de l'autorité de l'Egliſe, T. II. 12. Ce qu'il y dit de la corruption qui y regnoit, *ibid.*

Florimond de Remond. Ce qu'il penſoit des Livres de piété d'Eraſme, T. I. 300. A quoi il attribue l'origine de l'héréſie de Luther, T. II. 6. & *ſuiv.* Convient que l'Egliſe avoit alors beſoin de réforme, 12.

Folie. (Eloge de la) Occaſion & ſujet de cet Ouvrage d'Eraſme, T. I. 192. & *ſuiv.* Son caractere, 194. & *ſuiv.* Succès qu'il eut, 195. & *ſuiv.* Ennemis qu'il fit à Eraſme, 197. & *ſuiv.* Son différend avec Dorpius à ce ſujet, 200. & *ſuiv.* Il eſt cenſuré en Sorbonne & à Rome, 204. & *ſuiv.*

Fonſeca, (Alfonſe) Archevêque de Tolede. Témoignages de ſon eſtime qu'il donne à Eraſme, T. II. 156. & *ſuiv.* Doutes ſur un diſcours que Caravacal lui fait tenir, 158. & *ſuiv.* Edition de S. Auguſtin qu'Eraſme lui dédie, 317.

France. (la) Rigueur qu'on y a obſervée contre ceux qui ne gardoient pas la Loi du Maigre, T. I. 474. & *ſuiv.*

François I. (le Roi) Il forme le deſſein de l'établiſſement du College Royal à Paris, T. I. 236. & *ſuiv.* Veut y attirer Eraſme, 237. & *ſuiv.* Lettre qu'il lui écrit à ce ſujet, 242. Vénération qu'Eraſme conſerva toujours pour ce Prince, 252. & *ſuiv.* Ouvrage qu'il lui dédie, 464. Lettre que ce Prince écrit au Parlement de Paris au ſujet de la condamnation des Colloques faite par la Sorbonne, 512. & *ſuiv.* & T. II. 239. Préfere Eraſme à Budée, T. II. 456.

Fra-paolo. Ce qu'il a dit de la conduite de Léon X. à l'égard de Luther, T. II. 584 & *ſuiv.*

Frederic, Electeur de Saxe, refuſe l'Empire à la mort de Maximilien, T. I. 280. & *ſuiv.* Conférence qu'il a avec Eraſme au ſujet de Luther, T. II. 66. & *ſuiv.* Ce que Chitreus rapporte de lui, 68.

Froben. (Jean) Cherche à attirer Eraſme à Bâle, T. I. 390. Sa mort, 427. Eloges qu'Eraſme fait de lui, *ibid.* & *ſuiv.* & 429.

Futurs contingens. Diſputes qu'ils exciterent dans les Ecoles dans le quinziéme ſiécle, T. II. 494. & *ſuiv.*

G

GAGUIN. (Robert) Eſt un des meilleurs amis d'Eraſme, T. I. 87. Difficultés ſur leſquelles ce dernier le conſulte, *ibid.*

Gattinare, (Mercurin) Chancelier de Charles-Quint, refuſe de ſigner le Traité de Madrit, T. I. 254. Parvient au Cardinalat, 279. Marques d'eſtime qu'il donne à Eraſme, *ibid.* & *ſuiv.* Lettre obligeante

te qu'il lui écrit, 423. & *suiv.* Il lui fait payer sa pension, 425. L'assure de sa protection, T. II. 79. & *suiv.* Preuves qu'il lui en donne, 159. Conformité de sentimens entr'eux, 160. Sa mort, *ibid.*

Geldenhaur, le même que Gerard de Nimegue, *Voyez* Nimegue.

Gilles Dauphin, Général des Cordeliers. Trait curieux qu'on rapporte de lui, T. II. 190.

Gilles de Viterbe. Erasme fait connoissance avec lui, T. I. 139. Il est fait Cardinal, *ibid.*

Glareanus. (Henri) Estime qu'Erasme avoit pour lui, & éloge qu'il en fait, T. I. 137. & *suiv.* Ouvrage qu'il lui envoie, 138. & *ibid.* N. (1) & (2) Talens de Glareanus, 436. & *suiv.*

Goclenius. (Conrard) Aide Erasme dans la composition de quelques-uns de ses Ouvrages, T. II. 367.

Greiser, (le Pere) Jésuite. De quoi il remercie Dieu, T. I. 266.

Grimani. (le Cardinal Dominique) Comment Erasme fit connoissance avec lui, T. I. 140. & *suiv.* Sa nombreuse bibliothéque pour ce tems là, 141. Ouvrage qu'Erasme lui dédie, 467.

Grunnius. (Lambert) Lettre qu'Erasme lui écrit, T. I. 215. & *suiv.*

Guichardin. Ce qu'il dit de l'abus qui se fit des Indulgences sous Léon X. T. II 6. Ce qu'il rapporte du Pape Alexandre VI. 15. & *suiv.* & 19. & *suiv.* Maxime qu'il avance au sujet des Papes, 21.

Gunsfort. (Vessel) Contribue au rétablissement des Lettres dans la Basse-Allemagne, T. I. 22. Surnom glorieux, qu'il acquit, *ibid.*

H

HAIMON. Son Commentaire sur les Pseaumes publié par Erasme, T. II. 347. & *suiv.* Éloge que celui-ci y fait des bons Moines, *ibid.*

Hardouin, (le Pere) Jésuite, suppose faussement qu'Hermolaüs Barbarus fut nommé au Cardinalat, T. I. 528. & *suiv.*

Harlem. (Thierri de) Nom supposé sous lequel Erasme a plublié son premier Ouvrage, T. I. 42.

Hegius. (Alexandre de Westphalie surnommé (Est principal du College de Deventer, T. I. 16. Son Eloge. *ibid.* Son Epitaphe, *ibid.* N. (2) Ses Ouvrages, *ibid.* & *suiv.* N. (3) Marques d'estime qu'Agricola lui donne, 21. & *suiv.* Erasme étudie sous lui. 23.

Heinsius. (Daniel) Jugement qu'il a porté des Colloques d'Erasme, T. I. 522. & *suiv.*

Henri. VIII. Roi d'Angleterre, est en relation de Lettres avec Erasme avant son élévation au trône, T. I. 92. Lettre qu'il lui écrit, à quel sujet, 97. & *suiv.* A la plus grande estime pour lui, 154. Son mariage avec Catherine d'Arragon, 169. & *suiv.* Invite Erasme à se rendre en Angleterre, 430. & *suiv.* Ouvrage que celui-ci lui dédie, 465. & *suiv.* Il l'excite à écrire contre Luther, T. II. 83. Sentimens d'estime qu'il eut toujours pour lui, 456. & *suiv.*

Hérésie. (l') Si c'est un crime digne de mort, T. II. 224. & *suiv.* Décision odieuse de la Sorbonne à ce sujet, 256. & *suiv.*

En quoi elle consiste, 354. & *suiv.*

Herman. (Guillaume) Excelle dans la Poésie, T. I. 34. Liaison qu'Erasme contracte avec lui à Stein, *ibid. & suiv.* Piéce de vers par laquelle il exprime son chagrin de la sortie d'Erasme de ce Couvent, 47. & *suiv.* Lettre qu'Erasme lui écrit, 59. & *suiv.*

Hermolaüs Barbarus. Epitaphe qu'il a faite d'Agricola, T. I. 21, N. (2) Eloge de son travail sur Pline, 528. S'il fut nommé au Cardinalat, *ibid. & suiv.*

Heuterus. (Pontus) Reproche qu'il a fait à Erasme sur sa naissance, T. I. 12.

Hilaire. (Saint) Edition qu'Erasme a donnée de ce Pere, T. I. 457. Compte qu'il en rend, *ibid. & suiv.* En quoi la Préface de cet Ouvrage fut blâmée & critiquée, 461.

Hoecstrate. Qui il étoit, T. I. 229. Se déclare contre Reuchlin, *ibid.* Est condamné par l'Evêque de Spire, 230. Comment il se tire de cette affaire, *ibid. & suiv.* Conseils qu'Erasme lui donne, 232. Ses sentimens à sa mort, 233. Son épitaphe, *ibid. & suiv.*

Huet. (M.) Ce qu'il pensoit des traductions faites par Erasme des Auteurs Grecs, T. I. 113. Eloge qu'il a fait de sa Version du N. Testament, 350. Comment il pensoit de Sutor, T. II. 410. & *suiv.*

Humbert. Qui il étoit, & en quel tems il vivoit, T. II. 10. Ce qu'il pensoit du besoin que l'Egilse avoit de réformation, *ibid. & suiv.*

Hutten. Accusation qu'il forme contre Erasme, T. I. 234. Qui il étoit, 424. Estime qu'Erasme faisoit de lui, *ibid. & suiv.*

Comment ils ſe brouillerent, 415. & *ſuiv.* Libelle que Hutten fait paroître contre Eraſme, 417. Sa mort, 419.

J.

JEAN II. Roi de Portugal. Eloge qu'Eraſme fait de ce Prince, T. I. 548.

Jérôme. (Saint) Edition qu'Eraſme donne de ſes Ouvrages, T. I. 498. & *ſuiv.* Eſtime qu'il faiſoit de ce Pere, *ibid.* En quoi cet Ouvrage eſt critiqué & condamné, 502. & *ſuiv.* Fait ſingulier arrivé à cette occaſion, 504.

Immaculée Conception. (l') Diſputes qu'elle excite dans le quinziéme ſiécle, T. II. 495. Argumens employés dans cette fameuſe querelle, *ibid.* & *ſuiv.* N. (1)

Indulgences. (les) Abus ſcandaleux que l'on en faiſoit du tems de Luther, T. II 5. & *ſuiv.* Sentimens d'Eraſme au ſujet des Indulgences, 514. & *ſuiv.*

Innocent VIII. (le Pape) Epoque de ſa mort, T. II. 14. Sa conduite ſcandaleuſe, *ibid.* Diſtique fait à ſon ſujet, 15. N. (1)

Inſtitution d'un Prince Chrétien. Idée de cet Ouvrage fait par Eraſme, T. I. 307. & *ſuiv.* Eloge de ce Livre, 312. & *ſuiv.*

Invocation des Saints. Eraſme eſt accuſé de ne pas bien penſer ſur ce Dogme, T. II. 518. & *ſuiv.* Ses vrais ſentimens ſur ce point, *ibid.*

Joli. (M.) Vie d'Eraſme qu'il a faite, *Préf.* x. & *ſuiv.* Connoiſſoit bien ce Savant, *ibid.* Etoit très-décidé & fort hardi, xij. Epoque de ſa mort, xiij. Ignorance où l'on eſt ſur le ſort de ſon manuſcrit, *ibid.* & *ſuiv.* Eloge qu'il a fait de l'Inſtitution

d'un Prince Chrétien faite par Eraſme, T. I 312. & *ſuiv.*
enée. (Saint) Edition qu'Eraſme donne de ce Pere, T. I. 539. & *ſuiv.* Jugement ſur cet Ouvrage, 540.
talie. (l') Les Belles-Lettres y fleuriſſent du tems d'Eraſme, T. I. 116. & *ſuiv.* On y retranche du nombre des Savans Eraſme & Budée, 559. Il s'y conſerve toujours des eſprits du premier ordre, T. II. 475. Comment les autres Nations y étoient regardées, *ibid.* & *ſuiv.*
Jules. II. (Le Pape) Son entrée triomphante à Boulogne, T. I. 120. Satyres faites à ce ſujet, *ibid.* & *ſuiv.* Son retour triomphant à Rome, 144. Succede au Pape Pie III. T. II. 20. La violence de ſon caractere & ſon ambition le rendent odieux, *ibid.*

K.

KNIGT. (Samuel) Ce qu'il a fait ſur la vie d'Eraſme, *Préf.* ix. & *ſuiv.*

L

LANDO. (Hortenſio) S'il eſt le premier qui ait reproché à Eraſme ſa naiſſance, T. I. 11. & *ſuiv.*
Langue. Traité de la Langue fait par Eraſme, T. I. 529. & *ſuiv.* Ce que c'eſt que cet Ouvrage, 530. Succès qu'il eut, *ibid.* Il eſt mis à l'Index, *ibid.*
Laſco. (Jean de) Qui il étoit, T. I. 550. Son union avec Eraſme, *ibid.* Vente que celui ci lui fait de ſa Bibliothéque, T. II. 422. & *ibid.* N. (1).
Latimer. (Guillaume) Eſt un des amis d'Eraſme en Angleterre, T. I. 91. Eloge

qu'il fait de ſon Nouveau-Teſtament, 347. Eſtime qu'il avoit pour Eraſme, T. II. 455.

Latomus. Diſpute entre lui & Eraſme au ſujet de la méthode pour parvenir à la vraie Théologie, T. I. 332. & *ſuiv.* Leur réconciliation, 334. & *ſuiv.* Eraſme ſe plaint de lui, T. II. 140. Latomus le venge du Prince de Carpi par une épigramme, 188. & *ibid.* N. (1)

Laurent-Valle. Eſtime qu'Eraſme avoit pour lui, T. I. 35. & *ſuiv.* Il en donne un abrégé, T. II. 356. & *ſuiv.*

Lée. (Edouard) Qui il étoit. T. I. 372. & *ſuiv.* Se déclare avec paſſion contre le Nouveau-Teſtament d'Eraſme, 373. Lettre que celui-ci lui écrit à ce ſujet, 374. & *ſuiv.* Conférence qu'ils ont enſemble, 375. & *ſuiv.* Trois Ouvrages d'Eraſme auxquels les critiques de Lée donnent occaſion, 377. & *ſuiv.* Mépris avec lequel Eraſme le traite, 378. & *ſuiv.* Jugement ſur les Ouvrages que cette diſpute occaſionna, 379. Réconciliation apparente d'Eraſme & de Lée, 388. Il ſouleve les Moines d'Eſpagne contre Eraſme, T. II. 149.

Léon X. (le Pape) Connoiſſance qu'Eraſme fait de lui avant ſon exaltation au Pontificat, T. I. 139. Favoriſe Reuchlin, 232. Approuve par un Bref le N. Teſtament d'Eraſme, 338. & *ſuiv.* Epoque de ſa mort, 492. Abus qui ſe fit des Indulgences ſous ſon Pontificat, T. II. 5. & *ſuiv.* Corruption qui regnoit alors dans l'Egliſe, 11. Mauvais ſuccès de ſa Bulle contre Luther, 54. & *ſuiv.* Lettre par où il paroiſſoit diſpoſé à un accommodement, 59. & *ſuiv.* Eſtime qu'il faiſoit d'Aléandre, 195. Eſtime qu'il avoit pour Eraſme, 445. & *ſuiv.*

Lettres. Traité de la maniere d'écrire les Lettres fait par Eraſme, T. I. 486. & *ſuiv.*

Lettres des Hommes obſcurs. Quelle fut l'occaſion de cette ingénieuſe ſatyre, T. I. 233.

Longueil. Parallele qu'il fait de Budée & d'Eraſme, T. I. 258. & *ſuiv.* Critique de ſon ſtyle, 262. Eſt fait Citoyen de Rome en conſidération de ſa belle Latinité, 559. Il a de la répugnance à écrire contre Luther, T. II. 83. & *ſuiv.*

Longuerue. (l'Abbé de) Accuſation qu'il forme contre Warrham Archevêque de Cantorberi, T. I. 169. & *ſuiv.* Ce qu'il dit au ſujet du commencement de l'héréſie de Luther, T. II. 32.

Louis XII. (le Roi) Fait venir Aléandre à Paris, T. II. 193. & *ſuiv.* Eſtime qu'il faiſoit de lui, 194.

Lucrece, Fille du Pape Alexandre VI. accuſée d'avoir des complaiſances criminelles pour ſon pere, T. II. 18.

Luther. S'emporte avec fureur contre la méthode pour parvenir à la vraie Théologie faite par Eraſme, T. I. 331. & *ſuiv.* N'attaque d'abord que l'abus des Indulgences, T. II. 3. Soumiſſion qu'il ſembloit avoir encore alors pour l'Egliſe, *ibid.* & *ſuiv.* Ce qui contribua beaucoup à ſes ſuccès, 8. & *ſuiv.* & 50. & *ſuiv.* Lettre de politeſſe qu'il écrit à Eraſme, 33. & *ſuiv.* Ce qui lui donna occaſion d'attaquer les droits du St. Siége, 51. & *ſuiv.* Il eſt proſcrit à la Diette de Worms, 72. & *ſuiv.* Ses fureurs, 73. & 97. Menaces qu'il fait à Eraſme, 84. Ecrit contre ſon Traité du Libre Arbitre, 94. & *ſuiv.* Succès qu'eut ſon Ouvrage, 99. Réponſe qu'Eraſme y fit, *ibid.* & *ſuiv.*

Consent à reconnoître le Libre Arbitre, 103. & *suiv.* Haine qu'il conserve contre Erasme, 106. Son opinion extravagante au sujet de la guerre contre les Turcs, 323. & 326.

M.

MAIMBOURG. Convient de l'abus qui se fait des Indulgences, T. II. 7. Ce qu'il a pensé de la conduite tenue à l'égard de Luther, 59.

Malincrot. Son Livre *De arte typographicâ*, *Préf.* v. Avoit fait une Vie d'Erasme, *ibid.* Rapporte qu'il a été Correcteur d'Imprimerie, T. I. 130.

Manuce (Alde) Reçoit Erasme chez lui, T. I. 125. & *suiv.* Eloge que ce Savant a fait de lui, 134. & *suiv.* Est taxé de vendre ses Livres trop cher, 135. Nombre immense de Livres Grecs sortis de son Imprimerie, *ibid.*

Manuel du Chrétien. (le) Quand & à quelle occasion ce Livre fut composé par Erasme, T. I. 288. & *suiv.* Idée de cet Ouvrage, *ibid.* & *suiv.* Nom sous lequel il fut connu d'abord, 299. Succès qu'il eut, *ibid.* & *suiv.* & 302. & *suiv.* En quoi il peut être repris, 301. & *suiv.* Condamnation de la traduction Françoise qui en fut faite, 305. & *suiv.*

Maran. (Dom Prudent) Jugement qu'il porte de l'Edition de Saint Cyprien donnée par Erasme, T. I. 323. & *suiv.*

Mariage. (le) Mariage des Prêtres, *Voyez* Prêtres. Traité du Mariage fait par Erasme, T. I. 531. Titre & idée de cet Ouvrage, 532. & *suiv.* Il est mis à l'Index, 535. Sentimens d'Erasme sur le Divorce, & sur le Mariage, T. II. 533. & *suiv.*

Mark, (Erard de la) Evêque & Prince de Liege. Marques d'eſtime qu'il donne à Eraſme, T. I. 267. Eloge que celui-ci a fait de ce Prélat, 268. Ouvrages qu'il lui dédie, 467. & *ſuiv.* Aléandre paſſe à ſon ſervice, T. II. 195.

Marlien, (Louis) Evêque de Tuy. Eraſme ſe juſtifie auprès de lui au ſujet du Luthéraniſme, T. II. 75. & *ſuiv.* Réponſe qu'il en reçoit, 78.

Marſollier. (M.) Ce qu'il a penſé de l'Ouvrage d'Eraſme ſur la crainte que Jeſus-Chriſt a témoignée de la mort, T. I. 176. Preuve de ſon peu d'exactitude, 409. Son ſentiment ſur les Paraphraſes d'Eraſme, 472. Ses réflexions ſur la cenſure d'Eraſme faite par la Sorbonne, T. II. 257. & *ſuiv.* Son jugement ſur un Ouvrage du même, 411. & *ſuiv.* Ses réflexions ſur ſa religion, 544. & *ſuiv.*

Maſſuet. (le Pere) Jugement qu'il porte de l'édition de Saint Irenée donnée par Eraſme, T. I. 540.

Mélanction. Ce qu'il écrit à Eraſme au ſujet de ſon Ouvrage contre Luther, T. II. 93. Se plaint de ce qu'on le ſoupçonne d'avoir eu part au Livre de Luther contre Eraſme, 98. Ses ſentimens au ſujet de la réponſe de celui-ci à un Ouvrage de Luther, 102. & *ſuiv.*

Mercier. (Nicolas) Vie d'Eraſme qu'il a faite, *Préf.* v. Ce qu'il nous apprend de l'Ouvrage d'Eraſme *De Copiâ*, T. I. 180. Eſtime qu'il faiſoit de ſes Colloques, 523.

Merula. Ce qu'il a donné ſur la Vie d'Eraſme, *Préf.* iv. & *ſuiv.*

Moines. (les) Corruption qui régnoit parmi eux du tems d'Eraſme, T. II. 524. & *ſuiv.*

Déclamations d'Eraſme contre eux, 525, & *ſuiv.* Il ne haïſſoit point leur état, 526, & *ſuiv.*

Monjoie. (Milord) Eraſme fait connoiſſance avec lui, & dirige ſes études, T. I. 54. Monjoie lui fait une penſion, 57. Lettre qu'il lui écrit pour l'attirer en Angleterre, 154. & *ſuiv.* Il l'exhorte à écrire contre Luther, T. II. 82. Eraſme lui dédie ſes Adages, 359.

Monjoie. (Charles de) Eſtime qu'Eraſme faiſoit de lui, T. II. 335. Il lui dédie ſon édition de Tite-Live, *ibid.* Les dernières éditions des Adages lui ſont auſſi dédiées, 367.

Morhof. Jugement qu'il porte des Lettres d'Eraſme, T. I. 388.

Morin. (le Pere) Eſt repris pour avoir parlé trop librement de la Scholaſtique, T. II. 508.

Morus. (Thomas) Eſt un des amis d'Eraſme, T. I. 91. Vers qu'il a faits au ſujet d'une bataille gagnée par les Anglois ſur les Ecoſſois, 152. Eraſme va deſcendre chez lui en arrivant en Angleterre, 156. Comment on dit qu'ils firent connoiſſance enſemble, 184. Portrait qu'Eraſme fait de lui, 185. & *ſuiv.* Honneurs & dignités par où il paſſa, 188. & *ſuiv.* Sa mort, 189. & *ſuiv.* Eſtime qu'il faiſoit d'Eraſme, 191. Fait l'apologie de ſon Eloge de la Folie, 203. Eloge qu'il a fait de Pierre-Gille, 220. Son Ouvrage contre Luther, T. II. 32. Trait riſible qu'il rapporte de la haine des Franciſcains contre Eraſme, 147. Ouvrage que celui-ci dédie à Jean Morus ſon fils, 335.

Moſellanus. (Petrus) Qui il étoit, T. I. 300.

Eſtime qu'il faiſoit du Manuel du Chrétien d'Eraſme, *ibid.*

Muret. Jugement qu'il a porté des Adages d'Eraſme, T. II. 373. & *ſuiv.*

Muſculus. Ouvrage d'Eraſme dont il parle fort mal, T. II. 352. Ce qui lui en déplaiſoit, *ibid.*

N

NANNIUS. Prend la défenſe des Adages d'Eraſme, T. II. 372. Ce qu'il y trouvoit à reprendre, 373.

Nimegue. (Gerard de) *Préf.* iij. Son véritable nom & ſon hiſtoire, T. II. 305. & *ſuiv.* Liaiſon dans laquelle il eſt avec Eraſme, 306. Il abandonne la Religion Catholique, & écrit en faveur des Proteſtans, *ibid.* & *ſuiv.* Ouvrage qu'Eraſme lui dédie à ce ſujet, 307. & *ſuiv.* Sa mort, 333.

Nouveau Teſtament. (le) Idée de la Préface qu'Eraſme a miſe à la tête de cet Ouvrage, T. I. 325. & *ſuiv.* Jugemens différens que l'on porte de cette Préface, 331. & *ſuiv.* Eraſme en donne une édition Grecque, 335. & *ſuiv.* Cet Ouvrage eſt approuvé par un Bref du Pape, 338. & *ſuiv.* Préface qu'il met à la tête, 341. & *ſuiv.* Scandale qu'elle cauſe parmi les Théologiens, 342. & *ſuiv.* Approbation qu'eut cet Ouvrage, 344. & *ſuiv.* Editions nombreuſes qui s'en font, 352. Ennemis qu'il lui fit, *ibid.* & *ſuiv.* Il eſt condamné à Rome, 356. Ce que l'on peut reprendre dans cet Ouvrage, *ibid.* & *ſuiv.* Critiques que l'on en fit, 357. & *ſuiv.*

O

OCRICULARIUS. (Bernard) Son éloge, T. I. 153. Sa rencontre avec Eraſme à Veniſe, *ibid.*

Oecolampade. Eſtime qu'Eraſme faiſoit de lui, T. I. 540. & *ſuiv.* Vénération qu'il avoit pour Eraſme, 541. Attaque la Préſence réelle, 542. Sentimens d'Eraſme ſur le Livre qu'il publia à ce ſujet, *ibid.* & *ſuiv.* Plaiſanterie du même ſur le mariage d'Œcolampade, T. II. 105. & 261. Il ſe fait Religieux, 261. Embraſſe la Réforme & ſe marie, 262. Se brouille avec Eraſme, *ibid.* & *ſuiv.* Eclairciſſement qu'ils ont enſemble, 264. & *ſuiv.*

Olaus. (Nicolaus) Qui il étoit, T. I. 38. Vers qu'il a faits à la louange d'Eraſme, *ibid.* N. (2)

Opmeer. (Pierre) Aſſûre qu'Eraſme a été Correcteur d'Imprimerie à Louvain, T. I. 130.

Ormond. (le Comte d') Qui il étoit, T. II. 252. Ouvrages qu'Eraſme lui dédie, *ibid.* & *ſuiv.* Eloge qu'il fait de ce Seigneur, 355. & *ſuiv.*

P

PACEUS. (Richard) Eſt un des amis d'Eraſme en Angleterre, T. I. 91. Ses emplois, 316. Eloge qu'il fait de la Paraphraſe d'Eraſme ſur les Epîtres aux Corinthiens, 469.

Paludanus. Eraſme demeure chez lui à Louvain, T. I. 94. Il l'engage à donner au Public ſon Panégyrique de Philippe le Beau, 97.

Papes. (les) Deviennent eux-mêmes ce qu'il y a de plus scandaleux dans l'Eglise, T. II. 13. & *suiv.* Haut dégré de pouvoir où ils étoient parvenus, 60. *& suiv.* Insolence de leurs Ministres, 61. & *suiv.* Leur zele à animer les Chrétiens contre les Turcs, 324. & *suiv.*

Paris. Eloge qu'Erasme fait de cette Ville, T. I. 95. Eloge qu'il a fait du Parlement de Paris, 101.

Patin. (Gui) Mauvaise plaisanterie qu'il a faite sur la naissance d'Erasme, T. I. 12. Eloge qu'il a fait de ce Savant, T. II. 470.

Paul II. (le Pape) Son zele à exciter les Chrétiens à faire la guerre aux Turcs, T. II. 324. & *suiv.* Lettre gracieuse qu'Erasme reçoit de lui, 285. & *suiv.* Marques d'estime que ce Pape lui donne, 388. Pense à le faire Cardinal, *ibid. & suiv.* Se fait un point d'honneur d'introduire des Savans dans le sacré College, 391.

Paul III. (le Pape) travaille à réformer l'Eglise, T. II. 23. & *suiv.* Estime qu'il faisoit d'Erasme, 447. & *suiv.*

Paul IV. (le Pape) Grande idée qu'Erasme avoit de lui, T. I. 500. Condamne l'édition de Saint Jérôme de ce Savant, 503. Condamne aussi ses Adages, T. II. 374.

Paul-Jove. Reproche qu'il a fait à Erasme sur sa naissance, T. I. 12. Epitaphe de ce Savant qu'il rapporte, T. II. 425.

Paumgartner. (Jean) Qui il étoit, T. II. 348. & *suiv.* Ouvrages qu'Erasme lui dédie, 349. *&* 380.

Péché Originel. (le) Erasme est accusé de ne pas penser exactement sur cet article, T. II. 533. & *suiv.*

Pellican. (Conrad) Qui il étoit, T. I. 541. Son eſtime pour Eraſme, *ibid.* Se fait Luthérien & ſe marie, *ibid.* Diſcours indiſcret qu'il tient à Eraſme, 542. Se déclare contre la Préſence réelle, 545. & *ſuiv.* Succès d'une conférence qu'il eut à ce ſujet avec Eraſme, 546. Viſite qu'il lui rend ſur la fin de ſa vie, T. II. 413.

Perkeimer, ou *Pircmeir.* (Bilibalde) Ce qu'il mandoit à Eraſme du ſuccès de ſon Nouveau-Teſtament, T. I. 346. Jugement qu'il porte des critiques de Lée, 379. Hiſtoire comique qu'il rapporte au ſujet de la haine des Moines pour Eraſme, T. II. 148. & *ſuiv.*

Petit. (Guillaume) Qui il étoit, T. I. 237. Eſtime qu'il avoit pour Eraſme, *ibid.* & *ſuiv.* Cherche à l'attirer en France, 238.

Pfefferkornn. (Jean) Veut faire ſupprimer tous les Livres des Juifs, T. I. 128. Attaque Reuchlin dans ſon *Manuale ſpeculum*, *ibid.*

Pflug. (Jules) Qui il étoit, T. II. 350. Ouvrages qu'Eraſme lui dédie, 351. & *ſuiv.*

Philippe le Beau. Eraſme eſt choiſi par les Etats de Brabant pour faire le Panégyrique de ce Prince, T. I. 93. Préſent qu'il fait à l'Auteur, 94. Eſt une preuve de la vanité de l'Aſtrologie judiciaire, 97. Epoque de ſa mort, *ibid.*

Phædre. (Thomas) Eſt un des amis d'Eraſme à Rome, T. I. 146. Ses talens & ſa réputation, *ibid.* & *ſuiv.*

Pic de la Mirande. Ce qu'il penſoit du beſoin que l'Egliſe avoit de réformation, T. II. 11.

Pie II, (le Pape) Apophtegme de ce Pon-

tife au ſujet du mariage des Prêtres, T. I. 485.

Pie III. (le Pape) ſuccede à Alexandre VI. T. II. 19. Ses bonnes intentions, & ſa mort précipitée, *ibid.*

Pierre. (Saint) Dialogue de ce Saint avec Jules II. T. II. 552. On attribue ce Libelle à Eraſme, *ibid. & ſuiv.* Sa juſtification, *ibid.*

Pierre-Gille. Eraſme loge chez lui à Anvers, T. I. 219. & *ſuiv.* Sa liaiſon avec lui & Thomas Morus, 220.

Pologne. (la) Châtiment ſingulier dont on y a puni ceux qui violoient la loi du Jeûne, T. I. 477.

Polydore-Virgile. S'il eſt le premier qui ait traité les matieres des Adages, T. II. 360. & *ſuiv.* Différence entre ſon Ouvrage & celui d'Eraſme, 362. Son Livre *De rerum Inventoribus*, 364.

Poncher. (Etienne) Eſt Ambaſſadeur de France à Bruxelles, T. I. 239. & *ſuiv.* Sa naiſſance & ſes emplois, 240. Sa mort & ſon éloge, *ibid.* Son crédit à la Cour, *ibid.* Eſtime qu'il avoit pour Eraſme, 241. & T. II. 454. L'invite à ſe rendre à Paris, 242. Eloges qu'il faiſoit de lui, 246. & *ſuiv.*

Poſſevin. Mauvaiſe plaiſanterie qu'il a faite ſur la naiſſance d'Eraſme, T. I. 12. L'appelle Apoſtat à cauſe de ſa ſortie du Couvent, 48. Ce qu'il a dit au ſujet de ſon explication du Symbole, T. II. 354.

Prédicateur Evangélique. (le) T. II. 394. Précis de cet Ouvrage d'Eraſme, 395. & *ſuiv.*

Prédication. (la) Abus qui s'y commettoient du tems d'Eraſme, T. II. 398. & *ſuiv.* En

quel tems on commença à invoquer la Vierge dans les Prédications, 403.

Prêtres. (les) Si l'on doit leur permettre de se marier, T. I. 480. & *suiv.* & 485.

Priere. (la) Traité de la maniere de prier Dieu fait par Eraſme, T. I. 538.

Primauté du Pape. (la) Eraſme ne l'a jamais révoquée en doute, T. II. 509. & *suiv.*

Princes. (les) Comment ils doivent prier Dieu, ſelon Eraſme, T. I. 538. & *suiv.* Lectures qu'ils doivent faire, *ibid.*

Prononciation. (la) Trait ſingulier rapporté par Eraſme à ce ſujet, T. I. 582.

R

RAINAUD. (Theophile) Mauvaiſe plaiſanterie qu'il a faite au ſujet de la naiſſance d'Eraſme, T. I. 12.

Retz. (le Cardinal de) Eloge d'Eraſme qu'on lui attribue, *Préf.* viij.

Reuchlin. Origine de ſa grande affaire, T. I. 228. Par où il ſe brouille avec les Moines, 229. Son *Speculum oculare*, *ibid.* Suite de ſon procès, *ibid.* & *suiv.* Condamnation de ſon Livre, 230. Conſeils qu'Eraſme lui donna, 231. & *suiv.* Son Livre eſt mis à l'Index à Rome, 232. Eraſme fait ſon Apothéoſe, 233. & *suiv.*

Rhenanus. (Beatus) Son Recueil de tous les Ouvrages d'Eraſme, *Préf.* iv. & T. II. 570. & *suiv.* Petite Vie qu'il a faite de ce Savant, *ibid.* Reconnoît Eraſme pour le Reſtaurateur de la Littérature, T. II. 481. & *suiv.*

Rhodiginus (Louis Cœlius) Chagrin qu'il a de voir paroître les Adages d'Eraſme, T. II. 365. Ses Anciennes Leçons, *ibid.* Il meurt de chagrin, *ibid.*

Roberti (François) Critique les Adages d'Eraſme, T. II. 372. Raiſon de ſon emportement contre lui, *ibid.* Eſt confondu par Nannius, 373.

Rome. Impies qu'il y avoit dans cette Ville du tems d'Eraſme, T. I. 47. *& ſuiv.*

Roterdam. Cette Ville ſe glorifie d'avoir eu Eraſme pour citoyen, T. I. 9. *&* T. II. 440. Maiſon qu'on y voit où l'on prétend qu'il nâquit, & ſon inſcription, *ibid. & ſuiv.* Statue que cette Ville lui fait élever. T. II. 440. & *ſuiv.* Autres honneurs qu'elle lui décerne, 444.

S

SABINUS. (Floridus) Ce qu'il a penſé des Poëſies d'Eraſme, T. I. 107. Son ſentiment ſur ſes traductions des Auteurs Grecs, 113. Prend ſon parti contre Dolet, 573. Contribue à l'Ouvrage du Prince de Carpi contre Eraſme. T. II. 186. Accuſe ce dernier de peu de modération envers ce Prince, 187. Eſtime qu'il faiſoit de ſes Adages, 369. Jugement qu'il a porté de ſon ſtyle, 484.

Sadolet. (le Cardinal) Ce qu'il rapporte au ſujet de la Loi du jeûne, T. I. 485. & *ſuiv.* Convient que l'Egliſe a beſoin de réforme, T. II. 11. Son ſentiment ſur la Bulle de Leon X. contre Luther, 57. & *ſuiv.* Eſtime & éloge qu'il fait d'Aléandre, 202. *& ſuiv.* Conſeils qu'il donne à Eraſme, 276. *& ſuiv.* Marques d'eſtime & d'amitié qu'il lui donne, 279. Ouvrage qu'Eraſme lui dédie, 340. Approuve l'explication du Symbole qu'il donne, 355. Eſtime qu'il avoit pour lui, 448. & *ſuiv.*

Saint-Amour, (M. de) Docteur de Sorbonne. Livre dont on le soupçonne d'être l'Auteur, T. II. 546. & *suiv.*

Saint-George. (le Cardinal de) Ouvrage dont il charge Erasme de la part du Pape Jules II. T. I. 144. *& suiv.*

Saint-Romuald. (Dom Pierre de) Reproche qu'il a fait à Erasme sur sa naissance, T. I. 12.

Sainte-Foi (M de) Ses Essais Historiques, T. II. 90. Trait curieux qu'il y rapporte, *ibid.*

Sainte-Palaie. (M. de) Ses Mémoires sur l'ancienne Chevalerie cités, T. II. 190.

Savans. (les) Jusqu'où ils portent la basselle & la jalousie, T. I. 252.

Sauvage. (Jean) Qui il étoit, T. I. 217. Invite Erasme à se rendre en Brabant, *ibid.* Se déclare son protecteur, 219. *&* 223. & *suiv.* Sa mort, 276.

Scaliger. (Joseph) Jugement qu'il porte du Nouveau-Testament d'Erasme, T. I. 349. Son sentiment sur ses Lettres, 387. Jugement favorable qu'il porte de ses Paraphrases, 472. Ce qu'il dit de la conduite de son pere à l'égard d'Erasme, 568. & *suiv.* Parle avec éloge de l'édition de Sénèque donnée par celui-ci, 586. Ce qu'il dit de ses Adages, T. II. 369.

Scaliger. (Jules) Reproche qu'il a fait à Erasme sur sa naissance, T. I. 11. & *suiv.* Ce qu'il lui a reproché sur sa conduite dans son Couvent, 37. & *suiv.* Comment il l'a appellé sur sa sortie du Couvent, 48. Ce qu'il a pensé de ses Poésies, 106. & *suiv.* Ce qu'il rapporte de son séjour à Venise, 127. & *suiv.* Mépriſe son Traité de la Langue, 530. Son déchaînement contre lui

au ſujet du Cicéronien, 561. *& ſuiv.* & 565. *& ſuiv.* Se réconcilie avec lui, 567. Épitaphe qu'il lui fait, *ibid. & ſuiv.* N. (1) Eſt condamné par tous les Savans, 569. *& ſuiv.* Parle avec eſtime des Adages, T. II. 369. Critique qu'il en fait ailleurs, 371.

Schephlin. (M.) Son éloge, T. I. 455.

Scholaſtique. (la Théologie) Prévaut à Paris du tems d'Eraſme, T. I. 68. Peu de cas qu'il en fait, *ibid.* Il traite dans un Ouvrage exprès de ce que l'on doit en penſer, 333. *& ſuiv.* La tourne en ridicule, T. II. 504. *& ſuiv.*

Sciences. (les) Etat où elles étoient lorſqu'Eraſme parut, T. II. 474. *& ſuiv.* Part qu'il eut à les faire refleurir, 476. *& ſuiv.*

Séneque. Edition de cet Auteur donnée par Eraſme, T. I. 583. *& ſuiv.* Secours dont il fut aidé dans cet Ouvrage, 585. Idée de cette édition, *ibid. & ſuiv.*

Servais. (le Pere) Qui il étoit, T. I. 211. Ses liaiſons avec Eraſme, *ibid. & ſuiv.* Lettres réciproques qu'ils s'écrivent, 212. *& ſuiv.*

Séville. (Alfonſe Manriquez, Archevêque de) Apologie qu'Eraſme lui envoie, T. II. 154.

Sigiſmond, Roi de Pologne. Marques d'eſtime qu'il donne à Eraſme, T. I. 426. *& ſuiv.*

Simon. (M.) Jugement qu'il a porté du Nouveau-Teſtament d'Eraſme, T. I. 350. *& ſuiv.* Loue ſes Paraphraſes, 472. Penſe favorablement de Stunica, T. II. 166. *& ſuiv.* Ce qu'il dit de la Cenſure de la Sorbonne contre Eraſme, 254. *& ſuiv.* Son ſentiment au ſujet du travail de ce Savant ſur Saint Chryſoſtome, 350.

Reuchlin. (Jean) Réputation qu'il acquiert par ſes Ouvrages de Grammaire, T. I. 15. Eſt un des premiers Maîtres d'Eraſme, *ibid.*

Sion. (le Cardinal de) Inſtances qu'il fait auprès d'Eraſme pour l'attirer à Rome, T. I. 401. & *ſuiv.* Ouvrage que celui-ci lui dédie, 471. Eloge que ce Prélat fait de lui, & préſent qu'il lui envoie, T. II. 298.

Sorbonne. (la) Eraſme l'appelle le Sacré Temple de la Théologie Scholaſtique, T. I. 68. Elle condamne ſon Eloge de la Folie, 204. & *ſuiv.* Sa condamnation du Manuel du Chrétien fait par Eraſme, 306. Empêche que l'on imprime ſes paraphraſes, 473. & *ſuiv.* Condamne ſes Colloques, 509. & *ſuiv.* Requête qu'elle préſente au Parlement de Paris à ce ſujet, 510. & *ſuiv.* En fait défendre la lecture dans l'Univerſité, 513. & *ſuiv.* Nouvel éloge qu'en fait Eraſme, T. II. 54. Jugement doctrinal qu'elle rend contre lui à la requête de Béda, 243. & *ſuiv.* Critique de cette cenſure, 253. & *ſuiv.*

Stade, (Chriſtolphe de) Evêque d'Augsbourg. Eſtime qu'il avoit pour Eraſme, T. II. 285. Ouvrage que celui-ci lui dédie, 333.

Steuchus, (Auguſtinus) d'Eugubio, attaque Eraſme, T. II. 336. & *ſuiv.* Ne lui répond que par des injures, 339.

Stunica. Ce qu'il dit de l'Eloge de la Folie fait par Eraſme, T. I. 198. Qui il étoit, T. II. 163. Eſt un des adverſaires d'Eraſme qui ſe diſtingue le plus, *ibid.* Critique ſon Nouveau-Teſtament, 164. Succès de ſon Ouvrage, & ſon caractere, *ibid.* & *ſuiv.* Réponſe qu'y fit Eraſme, 165. & *ſuiv.* Jugemens ſur la critique de Stunica, 166. & *ſuiv.* Autres Ouvrages qu'il publie con-

re Eraſme, 167. & *ſuiv.* Réponſe qu'y fit ce dernier, 171. & *ſuiv.* Stunica eſt le premier qui ait fait une critique raiſonnée des Ouvrages d'Eraſme, 174. Deux Epigrammes faites contre lui, 175. N. (1) Se repent de ſes fureurs, *ibid.* Lettre apologétique qu'Eraſme publie contre lui, 199. & *ſuiv.*

Sutor. Argument par lequel il prétendoit prouver qu'Eraſme blaſphémoit dans ſon Eloge de la Folie, T. I. 199. Jugement qu'il porte de ſa Méthode pour parvenir à la vraie Théologie, 331. Se déchaîne contre ſon N. Teſtament, 354. Qui il étoit, & ſon vrai nom, T. II. 404. Ouvrage qu'il compoſe contre Eraſme, 405. & *ſuiv.* Epigramme faite contre lui, 410. Sa mort, 411.

Symbole. (le) Si celui qui porte le nom des Apôtres a été véritablement compoſé par eux, T. II. 222. & *ſuiv.* & 353. & *ſuiv.* Cenſure de ce Symbole publiée par un ami d'Eraſme, 236. Où elle ſe trouve, *ibid.* Explication du Symbole donnée par Eraſme, 353. & *ſuiv.*

T

TERENCE. Eſtime qu'Eraſme faiſoit de cet Auteur, T. I. 23. & *ſuiv.* Edition qu'il en donne, T. II. 344. & *ſuiv.*

Tergou. (Les Habitans de cette Ville ſe glorifient mal-à-propos d'être Concitoyens d'Eraſme, T. I. 7. & *ſuiv.*

Théologie. (la) Etat pitoyable où elle étoit réduite du tems d'Eraſme, T. II. 489. & *ſuiv.* & 503. & *ſuiv.* Queſtions abſurdes qui s'y agitoient, 491. & *ſuiv.* Service qu'Eraſme lui rendit, 496. & *ſuiv.*

Thoiras. (Rapin) Soupçons qu'il forme contre Warrham Archevêque de Cantorberi, T. I. 170.

Thomas. [Saint] Ce qu'on doit chercher dans ſes Ouvrages, T. I. 183.

Thou. (M. de) Ce qu'il dit de la conduite de Jules Scaliger à l'égard d'Eraſme, T. I. 569. *& ſuiv.* Vers cités de ſon Poëme à la Poſtérité, T. II. 473.

Tharſon, (Staniſlas *ou* Etienne) Evêque d'Olmutz. Ouvrages qu'Eraſme lui dédie, T. I. 528. *&* T. II. 339. Préſent que ce Prélat lui envoie, & éloge qu'il fait de lui, T. II. 340. Eſtime qu'il avoit pour ce Savant, 451.

Tite-Live. Edition qu'Eraſme donne de cet Hiſtorien, T. II. 335. & *ſuiv.*

Tournemine, (le Pere de) Jéſuite. Paradoxe qu'il a imaginé au ſujet d'Eraſme, *Préf.* vij. Fait profeſſion d'une haine déclarée contre ce Savant, viij. Comment il le traite, T. I. 48. *&* T. II. 472. Comment il eſt réfuté, *ibid.*

Tunſtal. (Cutbert) Eſt un des amis d'Eraſme en Angleterre, T. I. 91. Eſtime qu'il faiſoit du Panégyrique de Philippe le Beau compoſé par ce Savant, 96. Ses charges & ſes emplois, 244. Cas qu'il faiſoit du N. Teſtament d'Eraſme, 347. & *ſuiv.* Il l'exhorte à écrire contre Luther, T. II. 82. & *ſuiv.* Eſtime qu'il faiſoit de lui & de Budée, 452. Son ſentiment ſur les ſervices qu'Eraſme avoit rendus à la Théologie, 501.

Turcs. [les] Traité d'Eraſme au ſujet de la guerre contre eux, T. II. 321. & *ſuiv.* Zele des Papes à y animer les Chrétiens, 324. & *ſuiv.*

Turenhelte. (Jean) Eloge que fait Eraſme

de ſa maniere de diſputer contre Luther, T. II. 54.

Tutor. (Jacques) Qui il étoit, T. I. 61. & *ſuiv.* Eraſme loge chez lui & devient ſon ami, *ibid.*

V

VICTORIA, (Pierre) Dominicain, eſt un des plus violens ennemis d'Eraſme en Eſpagne, T. II. 150. Lettre que celui-ci écrit à ce ſujet au frere de ce Moine, Docteur de Sorbonne, 153. & *ſuiv.*

Vincent, (le Pere) Dominicain, ſe déclare contre Eraſme, T. II. 137. *& ſuiv.* Ignorance avec laquelle il le critique, 138. Ouvrage qu'il compoſe contre lui, 141. & *ſuiv.* Le Magiſtrat en défend le débit, 143.

Virginité. (la) Comparaiſon de la Virginité & du Martyre faite par Eraſme, T. I. 506. & *ſuiv.*

Vitriarius, (le Pere Jacques) Cordelier. Amitié qu'il conçoit pour Eraſme, T I. 88. Son éloge, *ibid. & ſuiv.* N'étoit pas trop rigide ſur la diſpenſe du jeûne, 90. Perſécutions qu'il ſouffrit, 91.

Vivès. Eloge qu'il a fait d'Agricola, T. I. 20. Eſtime qu'Eraſme avoit pour lui, 226. N'oſe décider entre Budée & Eraſme, 223. Mauvaiſe opinion qu'il avoit d'Aléandre, T. II 201. Travaille à l'Edition de St. Auguſtin donnée par Eraſme, 318. & *ſuiv.*

Voſſius. (Gérard) Prend le parti d'Eraſme contre Jules Scaliger, à quelle occaſion, T. I. 531.

Utenheim. (Chriſtolphe d') Marques d'eſtime qu'il donne à Eraſme, T. I. 268. & *ſuiv.* Eſtime qu'il faiſoit de ſon Manuel, 302.

Warrham, (Guillaume) Archevêque de Cantorberi, eſt un des amis d'Eraſme, T. I. 91. & 161. Contribue à le faire venir en Angleterre, 162. Marques d'eſtime & d'amitié qu'il lui donne, *ibid.* & *ſuiv.* Son caractere plaiſant, 163. & *ſuiv.* Ouvrages qu'Eraſme lui dédie, 164. & *ſuiv.* & 502. Sa ſenſibilité pour les témoignages d'eſtime qu'il reçoit de ce Savant, 165. & *ſuiv.* Eloges qu'Eraſme à faits de lui, 166. & *ſuiv.* Dégoût qu'il eſſuya ſur la fin de ſa vie, 167. Sa mort, 168. Jugement que Burnet porte de ce Prélat, 169. S'il fut ſoupçonné avec raiſon dans l'affaire du divorce de Henri VIII. *ibid.* & *ſuiv.* Eſtime qu'il avoit pour Eraſme, T. II. 454.

Wéere. (Anne de Borſelle Marquiſe de) Eſt une des bienfaitrices d'Eraſme, T. I. 55. & *ſuiv.* Sa naiſſance & ſa famille, *ibid.* Penſion qu'elle lui fait, 57 La paye mal, pourquoi, 69. & 71. Lettre touchante qu'il lui écrit, 79.

Winkel. (Pierre) Tient un petit College à Tergou, T. I. 13. Eraſme fait ſous lui ſes premieres études, *ibid.* Eſt nommé à la tête de ſes Tuteurs, 26. Veut l'engager dans l'état Monaſtique, 29. & *ſuiv.*

Wolſei. (le Cardinal) Bénéfice qu'il donne à Eraſme, T. I. 222. Tâche de l'attirer en Angleterre, 421. Ouvrage qu'Eraſme lui dédie, 471. Le Cardinal l'excite à écrire contre Luther, T. II. 83.

Z

ZASIUS. (Udalric) Son éloge, T. I. 449. & T. II. 269. Amitié qu'il avoit pour Eraſme, *ibid.* & *ſuiv.* Eſt un de ſes

Convives les plus ordinaires à Fribourg, T. II. 269.

Zelner, a crû qu'Eraſme avoit été Précepteur de Paul Manuce fils d'Alde, T. I. 131.

Zulichem. (Viglius) Eſtime & reconnoiſſance dont il étoit pénétré pour les grands travaux d'Eraſme, T. II. 480. & *ſuiv.*

Fin de la Table des Matieres.

Fautes à corriger.

Page 27. *lignes* 11. *&* 12. Laurent Campage, *liſez* Laurent Campege.

Pag. 251. *lig.* 11. Il proteſſe, *liſ.* Il proteſte

Pag. 257. *lig.* 22. malgré la réputation, *liſ.* malgré la jalouſie.

Pag. 301. *lig.* 12. pluſieuſirs, *liſ.* pluſieurs.

Pag. 384. *lig. pénult.* Paul II. *liſ.* Paul III.

Pag. 442. *lig.* 11. l'an 1522. *liſ.* l'an 1622.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01142 0935

PA
8518
B96

v.2

Burigny
Vie d'Erasme...

012554

BUHR A

a39015 01815830 6b